

VILLE DE GENÈVE

**Comptes 2023
et rapport de gestion du Conseil
administratif**

Table des matières

1	Organisation	7
2	Rapport de gestion	13
3	Chiffres clés 2023	51
3.1	Présentation générale	51
3.2	Charges et revenus de fonctionnement	52
3.3	Bilan résumé	57
3.4	Investissements	58
3.5	Subventions monétaires et non monétaires (gratuités)	64
3.6	Ressources humaines	66
3.7	Promotion de l'égalité entre femmes et hommes	70
4	Projets de délibération	75
5	Comptes annuels	82
5.1	Bilan au 31 décembre 2023	82
5.2	Compte de résultats	84
5.3	Tableau des flux de trésorerie de l'exercice	85
5.4	État du capital propre	87
5.5	Règles régissant la présentation et principes d'établissement des comptes annuels	88
5.6	Notes relatives au bilan	98
5.7	Compte de résultats	163
5.8	Investissements	185
5.9	Notes relatives aux actifs et engagements conditionnels et autres engagements hors bilan	228
5.10	Indications supplémentaires	237
5.11	Indicateurs financiers	240
5.12	Rapport de l'organe de révision	247
6	Comptes détaillés	254
6.1	Résumé par département et analyse par chapitre	254
6.2	Comptes compétents	283
6.3	Départements	299
6.4	Délégations du Conseil administratif	437
6.5	Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif	462

7	Annexes	463
7.1	Classification fonctionnelle MCH2	465
7.2	Dérivation des fonctionnelles par centres de coûts	466
7.3	Lexique	471



Organisation

1 Organisation

Organisation

La Ville de Genève est soumise à la Loi sur l'administration des communes (LAC B 6 05, ci-après «LAC») et à son règlement d'application (RAC B 6 05.01, ci-après «RAC»).

Ses organes sont constitués du :

- Conseil municipal (art. 3 let. a LAC).
Il est formé de 80 membres élu-e-s pour une durée de 5 ans et exerce des fonctions délibératives et consultatives.
Ses attributions sont définies au Titre II, chapitre IV «Attributions» de la LAC.
- Conseil administratif (art. 3 let. b LAC).
Il est formé de 5 membres élu-e-s pour une durée de 5 ans et constitue l'exécutif municipal.
Ses attributions sont définies au Titre III, chapitre II «Attributions» de la LAC.

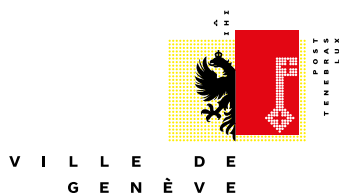
Départements et services

L'administration de la Ville de Genève, forte de quelque 4'000 collaborateurs et collaboratrices, est composée de cinq départements municipaux, comportant chacun plusieurs services, et d'un Secrétariat général.

Départements municipaux

Individuellement, chacun-e des cinq magistrat-e-s du Conseil administratif dirige à plein temps l'un des départements de l'administration. Seul le Secrétariat général ne dépend pas d'un-e magistrat-e et est placé sous l'autorité du ou de la maire.

Organisation des départements



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Direction du secrétariat général
Service des relations extérieures et de la communication
Service juridique
Contrôle financier
Service du Conseil municipal



Madame Frédérique Perler
Conseillère administrative

DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA MOBILITÉ (DACM)

Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Direction du patrimoine bâti
Service d'urbanisme
Service de l'énergie
Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité



Madame Marie Barbey-Chappuis
Conseillère administrative
Maire du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

Direction du département de la sécurité et des sports
Service de l'espace public
Service des sports
Service logistique et manifestations
Service Voirie - Ville propre
Service de la police municipale



Monsieur Alfonso Gomez
Conseiller administratif
Vice-Président du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023
Maire du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

DÉPARTEMENT DES FINANCES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT (DFEL)

Direction du département des finances, de l'environnement et du logement
Direction financière
Direction des ressources humaines
Gérance immobilière municipale
Centrale municipale d'achat et d'impression
Service des espaces verts
Agenda 21 – Ville durable
Taxe professionnelle communale



Monsieur Sami Kanaan
Conseiller administratif

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE (DCTN)

Direction du département de la culture et de la transition numérique
Direction des systèmes d'information et de communication
Bibliothèque de Genève
Bibliothèques municipales
Conservatoire et jardin botaniques
Grand Théâtre de Genève
Musée Ariana
Musées d'art et d'histoire
Musée d'ethnographie
Muséum d'histoire naturelle et Musée d'histoire des sciences
Service culturel



Madame Christina Kitsos
Conseillère administrative
Vice-Présidente du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ (DCSS)

Direction du département de la cohésion sociale et de la solidarité
Service de la petite enfance
Service des écoles et institutions pour l'enfance
Service de la jeunesse
Service social
Service de l'état civil
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

Délégations du Conseil administratif

But	Représentant-e-s du CA	Création
Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)		
Mettre en œuvre la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Soutenir et financer des projets de solidarité internationale.	Madame Frédérique Perler Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	Mars 2000 (Règlement LC 21 591)
Délégation à l'aménagement du territoire (DAT)		
Traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduits par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, du Département des finances, de l'environnement et du logement, ou encore du Département de la sécurité et des sports et par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Frédérique Perler Madame Marie Barbey-Chappuis	Juillet 2011 (Règlement LC 21 212)
Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)		
Préavisier les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innove.	Monsieur Sami Kanaan Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	Janvier 2016 (Règlement LC 21 181)
Délégation pour la transition numérique (DELTRANS)		
Assister le Conseil administratif dans le pilotage et la coordination de la politique de transition numérique. S'assurer du développement de projets numériques qui répondent aux axes prioritaires de cette politique. Préavisier les rapports et propositions en matière de transition numérique au Conseil municipal.	Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez Monsieur Sami Kanaan	24 janvier 2018 (extrait CA N° 1) Décembre 2020 (Règlement LC 21 132)
Délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC)		
Préavisier à l'intention du Conseil administratif tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et la conformité et proposer les mesures d'amélioration y relatives.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	13 février 2019 (extrait CA N°36) Règlement relatif à la délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité LC 21 193.
Délégation de la transition écologique (DETE)		
Assurer une articulation pertinente des enjeux climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, avec les autres enjeux politiques de la Ville de Genève et de la région.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Sami Kanaan Madame Frédérique Perler Madame Christina Kitsos	10 juin 2020 (extrait CA N°32) Novembre 2020 (Règlement LC 21 922)
Délégation à la politique économique (DELECO)		
Assister et conseiller le Conseil administratif dans l'élaboration, le pilotage, la coordination et la mise en œuvre de sa stratégie en matière de politique économique dans le cadre de son programme de législature. Assurer une articulation pertinente avec les autres politiques publiques de la Ville de Genève. Proposer des choix et arbitrages en lien avec la mise en œuvre et le suivi de la stratégie économique et mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ceux-ci.	Monsieur Sami Kanaan Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez	10 juin 2020 (extrait CA N°32) 14 octobre 2020 (extrait CA N°39) Mai 2021 (Règlement LC 21 831)

Les rapports d'activité, ainsi que la liste détaillée des projets soutenus, sont présentés dans la partie 6.4 de cette publication.

Rapport de gestion

DÉPARTEMENT DES FINANCES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT

Le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) met en œuvre la politique municipale en matière de développement durable et de transition écologique, assure la gestion des espaces verts, la conservation et le renforcement du patrimoine arboré et la protection de la biodiversité. Il établit également le budget et les comptes municipaux, gère les ressources humaines de la Ville, régit le parc immobilier municipal et promeut une politique sociale du logement. Il centralise enfin les demandes d'achat et d'impression de tous les services de l'administration, et prélève la taxe professionnelle communale.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

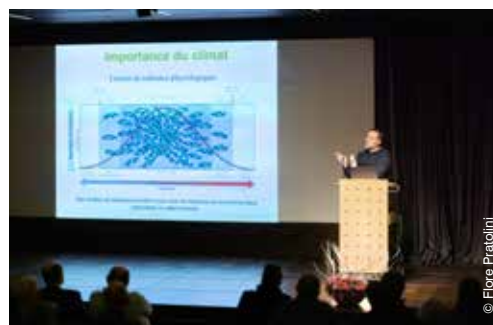
S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



> 1'000
PERSONNES
AYANT ASSISTÉ
AUX CONFÉRENCES
PROPOSÉES DANS LE
CADRE DE LA SEMAINE
DU CLIMAT

Première édition de la Semaine du climat

Dans le cadre de l'année de mairie de M. Alfonso Gomez, le Service Agenda 21 – Ville durable (A21) a organisé, pour la première fois et en collaboration avec de nombreux partenaires, une Semaine du climat. A travers une quarantaine de débats, d'ateliers et de projections, cette manifestation, qui s'est tenue du 22 novembre au 3 décembre 2023, a permis d'aborder de nombreux enjeux en lien avec la préservation de notre planète ainsi que des solutions concrètes pour construire un avenir durable. Parmi les invité-e-s de renom de cette 1^{ère} édition, citons l'expert de la biodiversité Franck Courchamp et l'économiste de la décroissance Timothée Parrique.



La question de la préservation de la biodiversité a notamment été discutée durant la Semaine du climat.



Près de 270 arbres ont été plantés dans les rues de la ville.

Végétalisation du territoire municipal et lutte contre les îlots de chaleur

Dans l'objectif d'atteindre une couverture arborée du territoire communal d'au moins 25% d'ici 2030, le Service des espaces verts (SEVE) a planté 585 arbres durant l'année 2023. Ces plantations ont compensé les 197 arbres isolés ayant dû être abattus pour des raisons sécuritaires ou sanitaires. Par ailleurs, le SEVE a converti près de 130 arbres, précédemment taillés en « tête de chat » en forme semi-libre. A terme, cela permettra aux 500 arbres concernés d'augmenter leur couverture arborée de 250% en moyenne.



2'030
ARBRES PLANTÉS
DEPUIS 2021 (3.6 FOIS
PLUS QU'ENTRE 2018
ET 2020)



Les assiettes proposées aux 7'400 enfants qui fréquentent quotidiennement les restaurants scolaires sont exemplaires.



11%
**PRODUITS BIO DANS
LES RESTAURANTS
SCOLAIRES
(VS 1% EN 2019)**

Progression de l'alimentation durable en Ville de Genève

La Charte de l'alimentation durable a continué à être déployée au sein de toutes les institutions municipales proposant un service de restauration, en gestion directe (réceptions) ou concédée (restauration scolaire, crèches), et lors de toutes les procédures d'attribution de marché public liée à la restauration en Ville de Genève (buvettes et cafétérias mises à disposition par la Ville, fêtes et manifestations ayant lieu sur son territoire). Par ailleurs, un second diagnostic Beelong a été réalisé auprès des restaurants scolaires, en collaboration avec le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS). Ses résultats sont excellents : ils montrent que les cuisines dépassent aujourd'hui déjà les objectifs 2030 de la Confédération en matière d'alimentation durable et rappellent que Genève est une ville pionnière en matière de restauration collective durable.

Emission du premier emprunt vert de la Ville de Genève

Dans le cadre de la Stratégie climat, la Direction financière (DFIN) a émis pour la première fois un emprunt obligataire vert afin de financer la rénovation du patrimoine immobilier municipal. Il permettra notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures plates, le remplacement massif des fenêtres sur plus de 120 immeubles ou encore la rénovation de la patinoire des Vernets. Ce type d'emprunt permet de garantir aux investisseurs que les montants engagés le seront dans des projets qui répondent à des critères stricts de durabilité.



Document-cadre régissant l'émission d'emprunt obligataire vert, social et/ou durable de la Ville de Genève



CHF 140 MIO
**MONTANT DU
1^{ER} EMPRUNT VERT
DE LA VILLE DE GENÈVE**



60
**ARBRES PROTÉGÉS AU
JARDIN ANGLAIS ET AU
PARC DES BASTIONS**



Plusieurs zones de protection ont été installées au Parc des Bastions.

Plan d'action pour préserver le patrimoine arboré du Jardin anglais et du parc des Bastions

Fort des résultats de deux études sur l'état des arbres et de la qualité des sols au Jardin anglais et au parc des Bastions, le Service des espaces verts (SEVE) a adopté un plan d'action pour établir un nouvel équilibre entre les différentes occupations des lieux. Courant 2023, près de 20 périmètres de protection ont ainsi été installés, sous la forme de paillage au pied des arbres, avec ou sans barrières, pour les protéger. Cette fine couche de matière organique leur est en effet très favorable, en limitant l'évaporation du sol et en stimulant l'activité des micro-organismes. En parallèle, il est désormais demandé aux responsables de manifestations de fournir au SEVE un plan détaillé de protection des arbres.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



L'agroécologie fait partie des priorités de la DGVS.



0.73%
PART DU BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
DÉDIÉ À LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
EN 2023

Dépassement du cap symbolique de 0.7% en matière de solidarité internationale

En 2023, et pour la première fois depuis plus de 50 ans, la Ville de Genève a atteint, et même dépassé, l'objectif de 0.7% fixé par la Confédération et les Nations unies en matière de solidarité internationale. Ce sont ainsi 172 programmes et projets que la Délégation Genève Ville solidaire (DGVS) a financés, dont plusieurs ont coïncidé avec les thématiques phares de l'année de mairie 2023-2024 (enjeux climatiques et droits humains). Parmi les autres thématiques soutenues, on notera en particulier l'éducation et la formation, l'accès à la santé ou encore le développement rural à travers des projets d'agroécologie, d'accès à l'eau et de promotion de la biodiversité.

Appels d'offres plus durables

Dans le cadre des achats de fournitures et services, la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) a intégré dans ses appels d'offres des critères d'évaluation liés à la diversité, à l'égalité et à l'inclusion. La prise en compte de ces critères permet de favoriser les entreprises ayant mis en place un dispositif d'identification et de prise en charge des situations de discriminations, de même que celles qui déploient des mesures et actions concrètes afin de favoriser la diversité, l'inclusion et le respect de l'égalité entre femmes et hommes. Cette évolution initiée par la CMAI, fruit d'une collaboration avec le Service Agenda 21 - Ville durable (A21) et la Direction des ressources humaines (DRH), marque l'engagement de la Ville de Genève en faveur de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion.



6'700
PERSONNES
ACCUEILLIES AU
GUICHET DE LA GIM
EN 2023

Poursuite de la politique sociale en matière de logement

Au cours de l'année, la Gérance immobilière municipale (GIM) a reçu 4'916 demandes de logement. 2'978 dossiers ont été préparés pour être soumis en commission d'attribution, permettant l'octroi de 284 logements, dont 73 échanges entre locataires. En parallèle, le service a continué à déployer son activité d'intervention sociale, destinée à permettre que les locataires en grande difficulté, ou posant des problèmes majeurs pour le voisinage, puissent être orientés et pris en charge par les services sociaux les plus adéquats. L'unité responsable de cette mission a été engagée sur 415 dossiers durant l'année 2023.



L'accès au logement fait partie des priorités du DFEL.

ŒUVRER À UNE GESTION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ET À UNE BONNE GOUVERNANCE

Renforcement de la fonction comptable

Le déploiement du projet de renforcement de la fonction comptable, initié en 2021, touche à sa fin. Au 31 décembre 2023, 41 services sur 42 (98%) ont basculé dans la dématérialisation et 26 collaborateurs et collaboratrices ont rejoint la Direction financière (DFIN) afin de renforcer les équipes métiers et soutenir le déploiement de ce projet stratégique pour l'administration. Il s'achèvera le 1^{er} mars 2024 avec le basculement du dernier service.



100'000
FACTURES
DÉMATÉRIALISÉES
TRAITÉES PAR LA DFIN
AU 30 OCTOBRE 2023

Soutien à l'apprentissage

Soucieux d'être exemplaire en matière de formation des jeunes, le Conseil administratif (CA) a adopté en début de législature un «Plan d'action en faveur de l'apprentissage» afin de compter 100 apprenti-e-s au minimum au sein de l'administration municipale d'ici la fin de la législature (contre 77 en 2020). Grâce au travail de la Direction des ressources humaines (DRH), notamment en matière de recherche de nouvelles filières de formation et de renforcement de l'accompagnement des formateurs et formatrices, 96 apprenti-e-s ont été engagé-e-s à la rentrée 2023-2024.



19
APPRENTI-E-S
SUPPLÉMENTAIRES
ENGAGÉ-E-S À LA
RENTÉE 2023-24 (PAR
RAPPORT À 2020-2021)



La Ville de Genève propose plus de 30 filières professionnelles.

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FINANCES ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE



Renforcer l'économie de proximité fait partie des priorités de la Ville de Genève.



26
MESURES DÉFINIES
DANS LA STRATÉGIE
ÉCONOMIQUE
MUNICIPALE 2024-2030

Première Stratégie économique municipale

En 2020, la Délégation à l'économie du Conseil administratif (DELECO) a vu le jour. Elle est rattachée administrativement au DFEL, tout comme le délégué à l'économie, entré en fonction en 2023. En novembre, et pour la première fois de son histoire, la Ville de Genève s'est dotée d'une Stratégie économique. Celle-ci vise à soutenir le développement des entreprises sur son territoire et à consolider Genève en tant que ville attractive, engagée et novatrice. Pour ce faire, elle s'articule autour de quatre axes : maintenir et stimuler la richesse du tissu économique genevois, renforcer l'économie de proximité et la diversité du commerce de détail, accompagner les entreprises dans la transition environnementale, sociale et de gouvernance et accompagner la transformation du secteur économique.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Les habitant-e-s sont impliqué-e-s dans la plantation et l'entretien de leur forêt.



30
PLACES DE
STATIONNEMENT
SUPPRIMÉES AUX
GROTTES ET À
VILLERUEUSE POUR
LAISSER PLACE À DES
MICRO-FORÊTS

Nouvelles possibilités pour arboriser la Ville de Genève

Afin de créer de nouveaux espaces végétalisés et lutter contre les îlots de chaleur, un relevé des parcelles privées de la Ville de Genève a été réalisé. Il a permis d'identifier 237 parcelles situées aux abords d'immeubles sous gestion de la Gérance immobilière municipale (GIM), ainsi que 717 places de parking aérien qui pourraient accueillir de nouvelles plantations. Dans ce cadre, plusieurs projets prioritaires ont été retenus dans les quartiers des Pâquis et de la Jonction, deux quartiers parmi les plus dépourvus en arbres. Ces projets offrent un potentiel de plantation de 110 spécimens ; quatre d'entre eux seront réalisés en 2024. En parallèle, après les deux premières plantations de 2021, une nouvelle micro-forêt a été plantée en mars 2023 sur le parking de Villereuse. Une quatrième est en cours de réalisation sur le parking des Grottes et un cinquième site est en cours d'analyse pour une plantation d'ici l'automne 2024.

Plan de mobilité visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre de sa Stratégie climat, la Ville de Genève souhaite inciter davantage son personnel à opter pour des modes de transports durables. C'est l'ambition du Plan de mobilité durable, conçu en 2023 par la DRH. Parmi les mesures phares de ce plan, citons l'extension de l'offre d'abonnements TPG annuels à tarif préférentiel, une participation aux frais d'entretien des vélos ou pour un abonnement de vélo en libre-service ou de stationnement dans une vélo station, une contribution financière destinée à celles et ceux qui se rendent à pied sur leur lieu de travail, ainsi que la mise en place de nouvelles conditions d'octroi de places de stationnement dans les parkings privés de la Ville de Genève.



A la Jonction, la rue des Maraîchers a été fermée à la circulation le temps d'une journée.



1'050

**REPAS SERVIS
AUX HABITANT-E-S
DANS LE CADRE DES
BANQUETS URBAINS**

Banquets urbains dans les quartiers

Durant son année de mairie, le Magistrat en charge du DFEL a souhaité sensibiliser la population aux bienfaits de l'alimentation durable, tant pour le climat, que pour l'économie locale et la santé. Dans ce cadre, la direction du département a organisé, en collaboration avec de nombreux partenaires, trois banquets urbains dans les quartiers de la Jonction, de l'Europe et du Petit-Saconnex. Réuni-e-s autour de repas dans un espace habituellement réservé aux voitures, les habitant-e-s ont pu partager un moment convivial et échanger autour de thématiques liées à l'urgence climatique et aux droits humains.



270 m²

**SURFACE ALLOUÉE
SUR LA ZIC À
DEUX NOUVELLES
ACTIVITÉS PORTEUSES
D'INNOVATION
SOCIÉTALE**

Mise au concours de locaux sur la ZIC pour tester et expérimenter en ville

Dans la poursuite des actions menées depuis 2016 par le Service Agenda 21 – Ville durable, sous l'impulsion de la Délégation à l'innovation sociétale (DGIN), de nouveaux espaces ont été mis au concours sur la Zone industrielle des Charmilles (ZIC) pour permettre à des entreprises durables de lancer et tester leurs projets. Les deux lauréats bénéficieront de locaux pour une période de 5 ans: l'atelier de réparation et de location de vélos la Bicyclette Bleue, et l'association Glitter, spécialisée dans la production de plaques à partir de déchets plastiques, destinées à la construction ainsi qu'à la création de meubles et d'objets.



Mobilier en plastique recyclé genevois fabriqué par l'association Glitter

ŒUVRER À UNE GESTION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ET À UNE BONNE GOUVERNANCE

Accord sur les fonctions particulièrement pénibles

Après une suspension par le précédent Conseil administratif (CA) en 2015, le dossier sur les fonctions particulièrement pénibles a été relancé en juillet 2020 sous l'impulsion du DFEL. Au fil des mois, un accord avec les partenaires sociaux s'est dessiné et permet à la Ville de Genève de disposer depuis décembre 2023 d'un Règlement sur la libération de l'obligation de travailler pour les fonctions particulièrement pénibles. Ce dernier entrera en vigueur une fois que les propositions de modifications statutaires indispensables à sa validité auront été adoptées par le Conseil municipal. Pour rappel, lors de la révision du Statut du personnel en 2010, le CA s'était engagé à définir la liste des fonctions particulièrement pénibles, à prévoir des compensations y relatives et à ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux.



367

**PERSONNES
CONCERNÉES PAR
LA LIBÉRATION DE
L'OBLIGATION DE
TRAVAILLER**



Une partie de l'équipe de nettoyage dans les locaux du DFEL



7

**AGENT-E-S
D'ENTRETIEN
ENGAGÉ-E-S DANS LE
CADRE DE CE PROJET**

Déploiement du projet pilote d'internalisation du nettoyage sur trois sites

En janvier 2023, le projet d'internalisation du nettoyage a été déployé dans trois bâtiments administratifs, avec la constitution d'une équipe d'agent-e-s de propreté qui travaillent en journée, de 7h à 12h. L'enquête réalisée au cours de l'année écoulée montre une large satisfaction: près de 95% des personnes interrogées se disent satisfaites de la propreté de leur environnement de travail et ne sont pas dérangées par l'activité pendant les heures de travail. Les membres de l'équipe de nettoyage ont également exprimé leur satisfaction à différents niveaux: possibilité d'avoir des horaires de travail en journée, meilleures conditions financières et de prévoyance, et fierté d'être désormais reconnu-e-s comme des collègues par les autres personnes présentes sur les sites.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Guichet numérique pour faciliter les demandes de logement social

Dans l'optique d'offrir aux demandeurs et demandeuses de logement une nouvelle option facilitant les démarches administratives nécessaires pour obtenir un logement, la Gérance immobilière municipale (GIM) a initié un projet de portail web dédié qui fournira, à terme, une solution sécurisée, rapide et simplifiée pour la gestion des dossiers. Cette initiative est conduite en partenariat avec la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), afin de mettre en commun les bases de données des demandeurs et demandeuses en attente d'un logement, ceux-ci devant actuellement déposer deux dossiers distincts. A l'avenir, le nouveau guichet numérique sera le point d'entrée unique permettant l'accès au parc de logements sociaux, propriété de la Ville de Genève.



3

SÉRIES DE PODCASTS
SOUTENUES EN 2023

Des podcasts pour parler du racisme autrement

En 2023, le Service Agenda 21 – Ville durable (A21) a soutenu plusieurs podcasts visant à lutter contre les discriminations. Ce format est intéressant et séduit des publics de plus en plus diversifiés, notamment en termes d'âges. La série « Qui a peur des juifs ? », produite par l'association Chahut Media, relate par exemple les expériences de personnes juives et l'hostilité qu'elles subissent. Dans « Boulevard du Village noir », le réalisateur et cinéaste Shyaka Kagame explore l'histoire des imaginaires racistes qui persistent en Suisse, tandis que l'association Rezalliance consacre quatre épisodes passionnants au racisme anti-Noir-e-s dans le monde du travail.



Pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles

En marge de la Journée internationale pour l'élimination des violences sexistes et sexuelles du 25 novembre, la Ville et le Canton de Genève, en collaboration avec les associations féministes et d'autres partenaires institutionnels, ont organisé conjointement une campagne de sensibilisation. Du 6 au 26 novembre, des messages de prévention ont été diffusés dans les rues et sur les réseaux sociaux et une série de tables rondes, performances, expositions et ateliers ont été proposés au public genevois. Un nouveau site internet recensant de nombreuses ressources pour en finir avec les violences à l'égard des femmes et des minorités de genre a également été lancé.



17

PARTENAIRES
IMPLIQUÉS DANS
LA CAMPAGNE DE
SENSIBILISATION

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FINANCES ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE



8

DOMAINES
D'EXCLUSION DÉFINIS

Révisions des pratiques municipales en matière d'emprunts et de gestion de la dette

En 2023, la charte de trésorerie de la Ville de Genève a été actualisée afin que les objectifs en matière de finance durable fixés dans la Stratégie climat se traduisent concrètement dans les procédures d'emprunts. Les opérations financières réalisées par la Ville de Genève prendront ainsi désormais en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin qu'elles constituent un levier pour construire une économie décarbonée, durable et sociale. Par ailleurs, des domaines d'exclusion ont été fixés sur la base de ceux appliqués dans nombre de chartes d'investissements responsables.

DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA MOBILITÉ

Le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) poursuit son engagement pour renforcer la capacité des projets de construction et d'aménagement à mieux lutter contre le réchauffement climatique et à mieux répondre aux besoins des citoyen-ne-s. Les projets sont conçus de manière à apporter des réponses concrètes aux enjeux en lien avec la stratégie municipale d'urgence climatique et le programme de législature.

En 2023, dans le contexte géopolitique actuel, cette stratégie répond à l'urgence climatique en mettant en œuvre une politique de transition écologique et énergétique afin de notamment réduire l'empreinte carbone de la Ville de Genève, de favoriser la biodiversité et d'accompagner les changements de pratiques selon quatre axes stratégiques : Réduire la consommation énergétique et les gaz à effet de serre ; Aménager, végétaliser et rafraîchir la ville ; Poursuivre une politique de mobilité durable et inclusive ; Construire et rénover des équipements publics et des logements.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

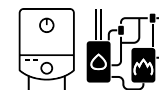
RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET LES GAZ À EFFET DE SERRE

Transition vers les énergies renouvelables et raccordements au CAD pour les bâtiments de la Ville

La transition vers les énergies renouvelables s'opère résolument.

D'une part, la planification élaborée par les SIG et l'OCEN, en coordination avec la Ville de Genève, va permettre de déployer dès 2024 les plus grands réseaux thermiques (chauffage et rafraîchissement) écologiques jamais bâtis à Genève (notamment GeniLac) ; les travaux de raccordements de 24 bâtiments du quartier de la Jonction ainsi que des 10 bâtiments du site de Châtelaine 43 (ZIC) ont débuté en 2023 pour un raccordement au chauffage à distance (CAD) dès le 2^{ème} semestre 2024.

D'autre part, plusieurs chaufferies à mazout ont été remplacées en 2023 par des pompes à chaleur : chemins Briquet 5 et Colombettes 27 (PR-1443) et crèche de la Madeleine.



3

CHAUFFERIES AU
MAZOUT SUPPRIMÉES



Pavillons Trembley – Panneaux photovoltaïques



X 1.4

CAPACITÉ

D'AUTOPRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ
(BASE 1.1.2021)

Autoproduction et autoconsommation d'électricité d'origine photovoltaïque

L'objectif de la stratégie globale de production photovoltaïque de la Ville de Genève est de multiplier l'autoproduction d'électricité par deux d'ici 2025, et par cinq d'ici 2030, en faisant usage de toutes les surfaces disponibles pour exploiter les potentiels solaires, notamment au niveau des toitures.

En 2023, 2'724 m² de surfaces photovoltaïques supplémentaires ont été mises en exploitation, soit la 1^{ère} étape des travaux de la patinoire des Vernets (2'360 m²) ainsi que les installations PV des nouveaux pavillons scolaires de Trembley (274 m²) et des Allières (90 m²). La surface totale des installations solaires a progressé de 30% en une année, en passant de 8'671 m² en 2022 à 11'395 m² à fin 2023.



Optimisation de la consommation électrique des immeubles de la Ville de Genève

Le programme d'assainissement accéléré de l'éclairage des communes (installation de détecteurs de présence et de luminaires à haut rendement) des immeubles locatifs et publics se poursuit conformément aux prévisions.

En 2023, 65 adresses ont été assainies, soit 57 immeubles locatifs, 3 immeubles publics et 5 écoles. De plus, 1'200 lampes fluorescentes dans les bureaux de l'administration sont passées au LED. Ces interventions diminuent la consommation d'énergie de 268'000 kWh (projection annuelle), soit l'équivalent de 86 ménages.



+47%
ADRESSES
SUPPLÉMENTAIRES
OÙ L'ÉCLAIRAGE
DES COMMUNS
EST COMMANDÉ
AUTOMATIQUEMENT



+10%
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
SUR LES IMMEUBLES
ÉQUIPÉS

Mise en place de systèmes de régulation dynamique du chauffage des bâtiments

La régulation dynamique du chauffage des bâtiments, avec un pilotage en temps réel des installations et une régulation plus fine et économe en énergie, a été testée sur 37 bâtiments : av. Ernest-Pictet 10-12 (2 bât. locatifs), Cité-Jonction (16 bât. locatifs et 3 publics), Vieille-Ville (2 bât. locatifs et 4 publics), Pâquis (9 bât. locatifs), quai du Cheval-Blanc (1 bât. locatif). Les économies réalisées sur ces chaufferies tests étant conséquentes – 146'000 kWh de mi-octobre à fin décembre, soit l'équivalent de 14'600 m³ de gaz ou 29'200 kg de pellets –, un déploiement sur l'ensemble des bâtiments propriété de la Ville de Genève est prévu à terme.



Régulation dynamique du chauffage

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Deux crédits de réalisation sont dédiés à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. La PR-1512, votée en mars 2023, vise à remplacer les vitrages de 120 immeubles à forte consommation, dont l'ensemble locatif des Asters; cette PR a déjà permis de traiter 3 adresses en 2023 (chemin de la Clairière 5, écoles Hugo-de-Senger et des Allières). Une montée en puissance est prévue pour 2024, avec une intervention sur 25 immeubles supplémentaires. La PR-1560, votée par le CM en novembre 2023, prévoit la rénovation complète de 9 immeubles dont les états de dégradation sont avancés, tout en permettant d'améliorer leurs performances thermiques.



3
IMMEUBLES AVEC
SIMPLE VITRAGE
ASSAINIS AVEC DU
VITRAGE ISOLANT



-7.5%
RÉDUCTION DE LA
CONSOMMATION
GLOBALE
D'ÉLECTRICITÉ

Urgence énergétique: Gestion de crise et des risques de rupture d'approvisionnement

La Ville de Genève, via la task force interdépartementale OSTRAL, a adopté son Plan de sobriété énergétique afin de préparer au mieux son administration aux risques liés à l'approvisionnement en électricité. Pour le chauffage, l'économie réalisée est de 21%, principalement grâce à l'optimisation du chauffage à 20°, la limitation et la baisse des températures dans les piscines et salles de sport, ainsi que l'installation de régulations dynamiques dans 37 bâtiments tests. Pour l'électricité, l'économie enregistrée est de 7.5% sur la période allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 avril 2023, soit une économie de 1,5 Gwh, ou près de 500 ménages.

En matière d'électricité, les principales mesures ont porté sur d'importants travaux d'assainissement de l'éclairage des bâtiments publics, locatifs et sportifs, la suppression temporaire de la patinoire saisonnière au Jardin anglais durant l'hiver 2022-2023, ainsi que la limitation de l'illumination des façades des bâtiments publics et des horaires des illuminations de Noël.

AMÉNAGER, VÉGÉTALISER ET RAFRAÎCHIR LA VILLE



Quartier du Mervelet – Perméabilisation du sol


4'570 M²
SURFACES
IMPERMÉABLES
CONVERTIES

Eau à la parcelle, perméabilisation des sols

La Ville de Genève continue d'œuvrer pour perméabiliser certaines surfaces (rues, routes et places) de manière à recueillir les eaux, à ralentir les vitesses d'écoulement dans les réseaux et à favoriser l'infiltration naturelle dans les sols. La complexité de ces projets implique de nombreux échanges avec les offices cantonaux. Les principaux projets sont situés à l'avenue du Mail (3'000 m²), à la rue de Carouge (3'000 m²) et à la Voie verte au quai du Cheval-Blanc (2'000 m²), dont les chantiers devaient démarrer en 2023, mais qui font actuellement l'objet de recours ou qui sont en instruction auprès des offices cantonaux.

La rue des Rois a été inaugurée à l'automne et a permis de perméabiliser 1'800 m² et de végétaliser 300 m². Dans le quartier du Mervelet, ce sont respectivement 1'790 m² et 680 m² qui ont été convertis en surfaces perméables et en espaces verts.

Plantation d'arbres et végétalisation de l'espace public

À l'heure de l'urgence climatique, la Ville souhaite réconcilier ville et nature. Quatre chantiers majeurs se sont poursuivis en 2023: rue des Rois (31 arbres), PLQ Mervelet (23), avenue de Miremont (13 en 2024) et place de la Synagogue (6 en 2024). Le projet de l'avenue du Mail comporte environ 160 arbres et strates arbustives, celui de la rue de Carouge 65 arbres. Les projets des rues de Fribourg et Chaponnière (10), rue Agasse (9) et route de Florissant (46), se poursuivront en 2024. Enfin, les projets des rues de la Rôtisserie, de la Terrassière et de la Croix-Verte aux Pâquis ont débuté. Actuellement, un travail d'identification des parcelles et surfaces d'espaces publics pouvant être végétalisées est en cours, de même qu'une étude détaillée dans le quartier des Pâquis en vue de la plantation d'arbres au plus tard à l'hiver 2025.



Rue des Rois – Végétalisation de l'espace public


1'761 M²
TOITURES
VÉGÉTALISÉES

Végétalisation des toitures plates pour améliorer le confort, la biodiversité et le climat

Sur les 342 bâtiments avec toitures plates dont dispose la Ville de Genève, 86 toitures vont être étudiées à la suite du vote par le Conseil municipal en novembre 2023 de la PR-1558. En 2023, quatre toitures ont été végétalisées, représentant une surface totale de 1'761 m²: rue Louis-Favre 43 (386 m²), école Ferdinand-Hodler (206 m²), rue de Bâle 26 (209 m²) ainsi que la façade du Quai du Seujet par la végétalisation d'une maille (960 m²).

Les abribus des arrêts TPG Hôpital, Place de Neuve, Plaine de Plainpalais et Mont-Blanc ont également été végétalisés en 2023. Les abribus situés dans les secteurs où la végétalisation est insuffisante seront remplacés en priorité par des abribus végétalisés.



Rue Sillem – Urbanisme tactique

Lutte contre les îlots de chaleur urbains – urbanisme tactique

Des aménagements rapidement opérationnels permettant d'atténuer les îlots de chaleur ont été réalisés, en concertation avec les habitantes-s. Ces projets dits «d'urbanisme tactique» permettent également de tester des solutions d'aménagement et de mobilité avant de les pérenniser.

Les rues de la Tour-Maîtresse, du Port et du Prince ont été rendues piétonnes et aménagées avec des bacs de plantation et du mobilier urbain. À la suite du test de piétonnisation réalisé durant l'été 2022, un tronçon de la rue Sillem est désormais fermé à la circulation. Enfin, de nouvelles études de piétonnisation ont débuté à la rue de la Rôtisserie, au boulevard Emile-Jaques-Dalcroze – entre la rue Ferdinand-Hodler et le Cours de Rive –, à la rue de la Terrassière, ainsi que dans certaines rues déjà piétonnes aux Pâquis.

FAVORISER UNE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Apaisement de la circulation dans les quartiers

Les mesures d'apaisement de la circulation pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes (ralentissement et réduction du trafic automobile) et d'amélioration de l'environnement pour les résident-e-s des quartiers se sont poursuivies en 2023. Les travaux de création d'une zone 30 dans le quartier de Sécheron débuteront au printemps 2024.

La demande de crédit de travaux pour améliorer la zone 30 des Eaux-Vives a été déposée auprès du Conseil municipal à l'automne 2023. Différentes réflexions de piétonnisation de rues, notamment celles des écoles, ont été engagées en 2023 en lien avec la révision du Plan directeur communal. La Ville de Genève poursuit également son objectif de limiter la vitesse de ses axes routiers à 30 km/h sur tout son territoire, de jour comme de nuit, en lien avec la mise en œuvre de la stratégie de vitesse et des normes OPB cantonales.

Facilitation du stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et des livraisons

Un important travail d'analyse de l'ensemble des 303 places PMR existantes sur le territoire communal a été effectué en 2023 avec les associations concernées, afin notamment de mieux les répartir géographiquement. La Ville de Genève continue également de répondre favorablement à toutes les demandes de stationnement des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, une demande de crédit de travaux sera déposée début 2024, pour donner suite à la collaboration avec les TPG afin de transformer les quais de bus restant à mettre aux normes.

En ce qui concerne la facilitation des livraisons, la Ville de Genève a engagé des études pour que de nouvelles places soient créées et afin d'optimiser leur répartition géographique sur le territoire. Enfin, la Ville et le Canton de Genève mènent une réflexion sur les livraisons du dernier kilomètre à l'aide de vélos cargo et pour proposer des places de stationnement semblables aux autres véhicules de livraison.



Création d'une place PMR



Quai des Bergues – Zone piétonne

Développement d'infrastructures cyclables et piétonnes sécurisées, continues et ombragées

L'aménagement d'une infrastructure cyclable sur l'avenue de Champel (300 ml) a démarré en 2023 alors que les projets du quai du Cheval-Blanc (580 ml) et de l'avenue du Mail (375 ml) étaient suspendus par des recours et que celui de la route des Franchises (800 ml) est différé au printemps 2024 pour des raisons de coordination. Un tronçon de 300 ml boulevard Helvétique est en pourparlers avec le Canton de Genève.

La demande de crédit de réalisation du projet de passerelle du Mont-Blanc dévolue aux piétons – qui permettra de libérer les trottoirs du pont pour en faire de larges pistes cyclables –, a été déposée au Conseil municipal à l'été 2023.

Le quai des Bergues a été définitivement piétonnisé (3'500 m²). Par ailleurs, les travaux sur la place de la Synagogue sont en cours et permettront d'offrir, au printemps 2024, 2'500 m² d'espace public supplémentaire en faveur des piétons.

OFFRE D'UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DE PRESTATIONS DE QUALITÉ À LA POPULATION

Construire et rénover des équipements publics et des logements

Des demandes de crédits de rénovation et de reconfiguration des équipements publics, culturels et sportifs ont été déposées en 2023 pour aménager et permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au sein du bâtiment de l'état civil (PR-1595), reconfigurer et végétaliser neuf préaux d'écoles (PR-1596), rénover et agrandir l'école Liotard (PR-1579), et transformer les surfaces de bureaux de l'immeuble rue Le-Corbusier 12-14 en locaux parascolaires (PR-1569).

En 2023, des locaux parascolaires ont été aménagés pour les écoles des Allobroges, des Franchises et des Vollandes, et les pavillons scolaires modulaires des sites des Allières et de Trembley ont été mis en exploitation. Par ailleurs, plusieurs chantiers importants ont démarré, dont le changement du système de production de froid de la patinoire des Vernets et la rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges.



© Nicole Zermatten

Trembley - Pavillon scolaire

Nouveau plan directeur communal

Le plan directeur communal (PDCoM 2040), piloté par le Service d'urbanisme, est la traduction spatiale de la vision politique du Conseil administratif pour les 15 prochaines années, qui vise à répondre à l'urgence climatique, à l'urgence sociale et à la crise du logement.

Le projet s'articule autour de 5 axes: la construction d'un Grand Genève multipolaire, une ville accueillante et régénérée, une ville productive, une nouvelle coexistence ville-nature, et un cadre de vie convivial et bénéfique. Il a été mis à l'enquête technique cantonale en septembre 2023. En attendant le préavis des services techniques cantonaux, le Service d'urbanisme poursuit la consultation citoyenne et a commencé l'organisation de l'exposition et de la consultation publique qui se tiendra en mai 2024.

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Le Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) concrétise une politique culturelle qui permet à tous les publics de profiter d'une offre diversifiée et de qualité dans les domaines des arts vivants et visuels, des musées et des bibliothèques, et qui participe au rayonnement de Genève. Il soutient la création artistique et l'innovation. Il préserve et met en valeur le patrimoine culturel et scientifique de la Ville. Il assume la responsabilité de grandes institutions culturelles. Il organise et soutient des manifestations culturelles d'envergure, facilite les initiatives qui suscitent le débat citoyen et encourage la pratique culturelle grâce aux activités de ses institutions et services.

Le DCTN pilote la mise en œuvre d'une transition numérique responsable, inclusive, participative et créative au service de la population. Il assure également le développement et la maintenance des systèmes d'information et de communication pour l'administration municipale.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

JUSTICE SOCIALE

Reconnaissance et juste rémunération des artistes et des métiers de la culture

Le programme d'action s'est déployé autour de trois axes principaux: le renforcement des connaissances administratives et juridiques des services et institutions du département, la coordination d'actions avec d'autres échelons publics et les faïtières, et le renforcement de la capacité d'action des milieux culturels. Cela s'est notamment traduit par la diffusion de barèmes, des formations internes, des mandats conjoints avec le Canton de Genève pour certaines branches et des initiatives pour améliorer la formation dans les écoles professionnelles et les lieux d'accompagnement des jeunes artistes, afin de rendre plus compréhensible l'attribution des fonds.



Vernissage des Bourses Ville de Genève



65

PARTICIPANT-E-S AYANT
SUIVI LA FORMATION
SUR LE STATUT ET
LA RÉMUNÉRATION
DES ARTISTES



Concrétisation d'une stratégie d'inclusion numérique

En mars 2023, les 20 partenaires du réseau d'inclusion numérique ont pris connaissance du rapport «Accompagnement de la Ville de Genève dans le développement de son projet d'inclusion numérique» rédigé par la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR). En juin, le Conseil administratif présentait la stratégie d'inclusion numérique de la Ville. La première action concrète a été la mise en place d'un appel à projets subventionnant quatre associations. À l'automne, des groupes de travail ont été initiés avec le réseau, se concentrant sur la détection des compétences, les parcours d'accompagnement, l'helpdesk numérique et le recensement des offres.



20

PARTENAIRES
ACTIFS DANS LE
RÉSEAU D'INCLUSION
NUMÉRIQUE

CULTURE

Préservation, entretien et accès au patrimoine culturel

Durant l'année, les grands projets d'équipements culturels ont connu des avancées majeures. Le chantier pour l'extension du Muséum d'histoire naturelle (MHN) a été lancé début 2023. Le crédit d'études et de concours pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'art et d'histoire (MAH) a été adopté par le Conseil municipal. Le lauréat du concours d'architecture pour la restauration et l'extension de la Bibliothèque de Genève est désigné. La préfiguration du Bâtiment d'art contemporain (BAC) rénové et le travail pour le réaménagement de la scène Ella Fitzgerald permettent d'envisager le dépôt des crédits de construction en 2024. Enfin, les programmes de rénovation des bibliothèques de la Cité et de la Jonction ont été élaborés.



Projet LARNAGE, lauréat pour la restauration et l'extension de la BGE, des bureaux d'architecte VASSCO, ACE et d'ingénieur civil Adao da Fonseca – Engenheiros Consultores



1

CRÉDIT D'ÉTUDE OU DE
CONSTRUCTION VOTÉ
PAR LE CM



Varnish La Piscine en concert

Redéploiement des soutiens en faveur des musiques actuelles, des arts visuels et du cinéma

Face aux défis majeurs de durabilité sociale et structurelle, des augmentations budgétaires ont été allouées aux domaines des musiques actuelles, des arts visuels et du cinéma. Ces soutiens supplémentaires ont prioritairement servi à reconnaître le travail des institutions et à consolider leurs structures. Ces augmentations budgétaires essentielles visent à lutter contre le bénévolat contraint, à reconnaître les compétences et la valeur des projets du tissu artistique local. L'augmentation des lignes de soutien à la création a également permis d'inclure une rémunération tout au long des différentes phases d'un projet. Enfin, les soutiens attribués ont participé à renforcer le travail de médiation et de participation culturelle.



5

SUBVENTIONS
NOMINALES CRÉÉES OU
RENFORCÉES



> 1'000

JEUNES
PARTICIPANT-E-S AUX
NOUVEAUX ATELIERS
HORS LES MURS

Développement de la participation culturelle

En 2023, 62 nouvelles actions dédiées au jeune public ont été conçues et réalisées hors les murs. Parmi celles-ci, on compte les ateliers mobiles déployés par le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) dans les services pédiatriques des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), les "Odysées de la céramique" organisées par le Musée Ariana sur le thème du voyage, ainsi que les ateliers «Les mots du clic» du musée digital Mirabilia, implantés dans des écoles primaires du Département de l'instruction publique (DIP). Les rallyes de découverte des œuvres d'art public du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) dans le quartier de la Jonction sont autant d'exemples qui illustrent cet esprit créatif permettant de développer la participation culturelle.



Ateliers «Les mots du clic» du musée digital Mirabilia dans des classes primaires

CULTURE ET JUSTICE SOCIALE



Collections de la BGE

Numérisation et mise à disposition des collections patrimoniales

Face à l'ampleur du projet, l'un des groupes de travail constitué a identifié les collections prioritaires pour les services concernés avec une sélection de 3,6 millions de pages. Les évaluations préliminaires, notamment en matière de conservation et d'inventaire, ont été engagées en vue de leur numérisation. Parallèlement, un autre groupe a examiné les options d'archivage et de gestion des données, conduisant au dépôt du premier crédit d'investissement en novembre 2023 (PR-1597). Ce crédit concerne les infrastructures de stockage et de gestion électronique pour les futures données numériques. La préparation des collections, leur numérisation et leur mise en ligne feront l'objet d'un deuxième crédit qui sera déposé d'ici la fin de l'année 2024.



1

CRÉDIT
D'INVESTISSEMENT
DÉPOSÉ AU CM
EN FAVEUR DE LA
NUMÉRISATION

BONNE GOUVERNANCE



Renforcement de la confiance dans la cyberadministration

Dans le contexte actuel de cyberattaques de plus en plus fréquentes, la Ville de Genève s'est dotée d'un Plan de gestion de cyber-crise. Une méthodologie a été définie, un manuel de gestion de crise a été rédigé et un travail avec les différents services métier a été initié pour élaborer les premiers plans de continuité informatique des activités métiers (services pilotes: DRH, CIV, VVP, ECO, GSIS). Ces plans constitueront la base de travail pour la conduite de l'ensemble des services de l'administration par la suite. La sécurité de l'information étant d'une extrême importance, elle implique par ailleurs que chaque collaborateur et collaboratrice, chaque membre du Conseil administratif et du Conseil municipal adopte de bonnes pratiques pour réduire les risques. De nouvelles formations en ligne ont ainsi été développées et seront obligatoires pour l'ensemble des personnes mentionnées.



2 SUR 2

CYBERATTQUES
MAJEURES DÉJOUÉES

Exploitation et valorisation des données numériques de l'administration

La numérisation croissante de l'administration favorise l'enregistrement de toutes sortes de données. L'analyse de ces dernières, grâce à de nouveaux outils et à des tableaux de bord, peut contribuer au développement d'une administration toujours plus efficiente avec l'usage d'indicateurs quantitatifs comme aide à la prise de décision et aide au pilotage des processus. L'administration s'est ainsi dotée d'un système d'information de Business Intelligence (BI) rattaché au portefeuille E-Administration de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC). Les premiers projets réalisés comprennent la création du tableau de bord Qlik pour le suivi budgétaire des services de la Ville, en collaboration avec la Direction financière (DFIN), ainsi que celui dédié au suivi de la consommation et de la production du Service de l'énergie (ENE). Le Comité d'arbitrage E-Administration a par ailleurs prévu un budget pour soutenir le développement de nouveaux projets de BI en 2024.



10

NOUVEAUX PROJETS
DE BUSINESS
INTELLIGENCE (BI)
DÉPLOYÉS



PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

SOUTIEN À LA CRÉATION

Plan d'action pour l'économie culturelle et créative genevoise

L'étude «Les empreintes créatives. Economie culturelle et créative genevoise» menée par le Zurich Centre for Creative Economies (ZCCE) a livré un travail de recherche comprenant des données actualisées dans ce domaine. En plus de ses retombées économiques directes et indirectes sur l'ensemble de l'agglomération, ce secteur joue un rôle de catalyseur pour les enjeux sociétaux contemporains (environnement, numérique, cohésion sociale), tout en contribuant à l'innovation et au renouveau du tissu urbain genevois. S'appuyant sur ce rapport et les réflexions issues du symposium organisé en avril 2023 sur le même thème, la Ville de Genève dispose maintenant de pistes d'action pour mettre en œuvre des démarches globales et concertées. Les principaux périmètres établis concernent les besoins en matière d'espaces et de surfaces, l'amélioration des conditions de travail dans le domaine de la culture, et le renforcement des liens entre les entreprises genevoises et les acteurs et actrices des branches ICC.



26

PISTES DE RÉFLEXION
ISSUES DE L'ÉTUDE



© Nicolas Lieber

Symposium Les empreintes créatives

URGENCE CLIMATIQUE



© CJBG, Juan Carlos Zamora

Flore genevoise – *Lichenomphalia meridionalis*

Elaboration d'une stratégie biodiversité municipale

La mesure 62 de la Stratégie climat fixe comme objectif la création d'un pôle «biodiversité» transversal en charge d'élaborer une stratégie biodiversité municipale et un système de monitoring. Les Conservatoire et jardin botaniques coordonnent la mise en œuvre. Suite à la création du Pôle en 2022, une task force Biodiversité a été instaurée en 2023 pour coordonner le déploiement et le suivi de la stratégie. Les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ont été sollicités en 2023 et accordés pour 2024 avec la création d'un poste de chargé-e de projet aux CJB pour la coordination de la task force et d'un poste d'adjoint-e scientifique au MHN.

Parallèlement, les projets scientifiques tels que le Monitoring de la flore et des milieux naturels du canton de Genève (MonGE), le Système d'information du patrimoine vert (SIPV), et l'étude sur la Distribution et vulnérabilité de la biodiversité face aux changements globaux dans le Grand Genève ont été mis en œuvre en 2023.



3

PROJETS
SCIENTIFIQUES
PARTICIPATIFS
RÉALISÉS



28

MESURES PACE MISES
EN ŒUVRE



Bar à tri à la Fête de la musique

Décarbonation des activités culturelles

La mise en œuvre des 28 mesures du Programme d'action climat et environnement (PACE) du DCTN s'est poursuivie en 2023. Le DCTN assure également la coordination de la mesure 15 de la Stratégie climat visant à élaborer et adopter un plan d'action pour la décarbonation des manifestations sportives, culturelles et de loisirs, en collaboration avec les organisateurs et organisatrices de manifestations. Après la réalisation du bilan carbone de la Fête de la musique en 2022, ceux de la Fête du 1^{er} août, de Festi'Terroir, des Journées européennes du patrimoine et de la «Ville est à vous» Eaux-Vives ont été effectués en 2023.

DROITS HUMAINS



Restitution d'objets sacrés à la nation haudenosaunee, en février 2023.

Thématisation et éveil de l'intérêt public pour les enjeux de décolonisation

Le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) adopte une approche décoloniale dans la gestion de ses collections. Les liens avec les communautés ont été renforcés, en multipliant les points de vue, en inspirant la création et par une démarche pro-active autour des questions de restitution. En 2023, un cadre formel de restitution des biens culturels dits «sensibles» a été proposé au Conseil municipal et deux cérémonies de retour d'objets ont été célébrées, l'une avec une délégation haudenosaunee (Iroquois du Canada) et l'autre avec des représentant-e-s du gouvernement de l'État plurinational de Bolivie pour la restitution de trois momies humaines.



3

PROJETS
STRATÉGIQUES VISANT
UN OBJECTIF DE
DÉCOLONISATION

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS

La mission principale du Département de la sécurité et des sports (DSSP) est de renforcer la qualité de vie des habitant-e-s et l'attractivité de la Ville de Genève. Le DSSP mène ainsi des actions visant prioritairement le renforcement de la sécurité de proximité, l'augmentation de la propreté et la valorisation des déchets, l'animation du domaine public, ainsi que l'accès et le soutien à la pratique sportive.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

DÉVELOPPER LA POLITIQUE SPORTIVE



© Fred Merz / Lundi 13

Rénovation des infrastructures sportives

En 2023, deux demandes de crédit ont été acceptées par le Conseil municipal : un crédit de pré-étude destiné à l'étude de faisabilité et à la préparation du programme du concours pour la construction d'un nouveau pavillon des sports et le réaménagement des espaces extérieurs du Centre sportif du Bout-du-Monde, et un crédit destiné à la rénovation des sols souples de la zone d'athlétisme et multisports de Varembe. Ces crédits votés s'inscrivent dans la planification prévue dans le Plan directeur des équipements sportifs 2017-2030. Par ailleurs, la piscine de Varembe a réouvert au public en juillet après un an de fermeture due à des travaux.



2

CRÉDITS VOTÉS
POUR RÉNOVER DES
INFRASTRUCTURES
SPORTIVES

AMÉLIORER LA PROPRETÉ



60

JOURS

«OPÉRATIONS
COUP DE POING»
CONTRE LE

LITTERING RÉALISÉES

Suivi du Plan propreté

Suite à la publication du Plan propreté pour une Genève attractive et durable, des mesures s'inscrivant dans les cinq axes de ce plan (améliorer la qualité de nettoyage, renforcer la lutte contre les incivilités, responsabiliser la population en stimulant les initiatives citoyennes, mener des projets pédagogiques auprès des jeunes et favoriser une gestion respectueuse des déchets) ont été progressivement mises en œuvre. Par ailleurs, au vu de l'augmentation des surfaces à nettoyer (+130'000 m² depuis 2015) et de l'utilisation toujours plus intensive de l'espace public par la population, deux postes au Service Voirie – Ville propre ont été créés afin d'augmenter les ressources de nettoyage du domaine public.



© Ville de Genève

DÉVELOPPER LA POLITIQUE SPORTIVE



Suivi du Plan directeur des sports

Suite à la publication du Plan directeur des sports 2022-2030, les mesures s'inscrivant dans les quatre axes de ce plan (rénover les infrastructures et développer la pratique sportive dans l'espace public, soutenir le monde sportif, véhiculer les valeurs et combattre les discriminations dans le sport, et accueillir des manifestations d'envergure) ont été progressivement mises en œuvre. Un poste au Service des sports a été créé afin de renforcer les ressources dans le domaine de l'organisation de manifestations et de prestations sportives en Ville de Genève.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ



228

CAS DE HARCÈLEMENT
DE RUE SIGNALÉS À LA
POLICE MUNICIPALE

Mise en œuvre du Contrat local de sécurité

La police municipale collabore régulièrement avec la police cantonale, notamment dans les quartiers des Grottes et des Pâquis, dans le contexte de la crise du crack. La police municipale est partie prenante du «plan crack» adopté par le Conseil d'État en octobre 2023. La présence de la police municipale a été maintenue tous les jours devant l'école de Pâquis-Centre afin de sécuriser l'entrée et la sortie des classes et du parascolaire. Par ailleurs, tous les agent-e-s de la police municipale (APM) et aspirant-e-s ont été sensibilisé-e-s à la question du harcèlement de rue. Huit d'entre eux-elles se sont spécialisé-e-s dans ce domaine avec une formation sur l'écoute des victimes, ce qui leur a permis de traiter les nombreux cas de harcèlement de rue signalés via l'application «Genève en poche». Les villes de Vernier, Lancy, et Carouge, ayant constaté l'intérêt de disposer de cet outil de signalement proposé par la Ville de Genève, ont décidé de rejoindre le dispositif.



VALORISER L'ESPACE PUBLIC



800'000

PERSONNES
AYANT PARTICIPÉ
AUX FESTIVITÉS
DE FEU Ô LAC

Animations autour de la Rade

Un espace de bien-être et sportif, intitulé La Banquise, a été proposé pour la première fois sur les rives du lac, plus précisément sur le quai Gustave-Ador. Cet espace a attiré un public enthousiaste et nombreux (3'000 personnes ont fréquenté le sauna et 6'000 personnes la zone ludique). Lors du week-end de l'Ascension, le DSSP, en collaboration avec le Canton, a organisé une manifestation d'envergure intitulée «Feu Ô Lac», durant laquelle a notamment eu lieu le plus grand spectacle de drones organisé en Europe. Un nouvel espace de baignade a également été créé au Quai Wilson, dans l'attente que le projet pérenne voit le jour dans quelques années. A la suite d'un appel à projets lancé par le DSSP, le marché de Noël a été relocalisé au quai du Mont-Blanc où plus de 500'000 personnes se sont rendues (+20 % de fréquentation par rapport aux précédentes éditions).

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI DES DÉCHETS ET LA PROPRETÉ



177 KG/HAB.
QUANTITÉ DE DÉCHETS
INCINÉRÉS PAR
HABITANT-E

Réduction de la quantité de déchets incinérés

En 2023, la quantité de déchets incinérés par habitant-e a diminué à environ 177 kg/hab, soit en dessous des chiffres de 2021 et 2022 qui se situaient respectivement à 193 et 187 kg/hab.

La Ville de Genève a également relancé une nouvelle distribution de «p'tites poubelles vertes» et le Conseil municipal a voté deux demandes de crédit pour améliorer les infrastructures de tri: enfouissement des écopoints (PR-1513) et renouvellement du parc des bennes sur les écopoints (PR-1434).



© Ville de Genève

Tri des déchets dans l'administration municipale

Les systèmes de tris sélectifs à la source au sein des sites administratifs de la Ville de Genève ont été harmonisés et systématisés dans le but de réduire la production de déchets destinés à l'incinération et de renforcer l'exemplarité de l'administration municipale en la matière. Le déploiement ayant été progressif durant l'année 2023, ce n'est qu'en 2024 que les premiers indicateurs seront représentatifs.

Sensibiliser les futures générations aux bons gestes

Le Service Voirie – Ville propre a rencontré et sensibilisé les plus jeunes aux «bons gestes» en matière de respect de l'espace public et de tri en les impliquant dans des ateliers de «réduction des déchets» ou dans des actions de nettoyage dans les écoles primaires et dans les maisons de quartier. Ces actions ont été mise en place dans le cadre du Plan propreté publié en début de législature.



10
ÉCOLES ET MAISONS
DE QUARTIER
SENSIBILISÉES



© Ville de Genève



© Ville de Genève

Partenariats avec les acteurs majeurs de la restauration rapide

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan propreté pour une Genève attractive et durable, la Ville de Genève a signé avec les acteurs majeurs de la restauration à l'emporter des partenariats, dans lesquels ces derniers s'engagent à maintenir la propreté urbaine aux abords de leurs établissements afin de réduire le littering sur l'espace public.



2
PARTENARIATS SIGNÉS

AMÉLIORER LA PROPRETÉ ET SÉCURISER LE DOMAINE PUBLIC

Débarras des épaves de vélos

Des opérations de débarras des épaves de vélos situées sur le domaine public ont été menées par la police municipale et le Service logistique et manifestations (LOM) pour libérer des places de stationnement pour les cycles, sécuriser le domaine public pour les piétons (notamment les personnes à mobilité réduite) et renforcer la propreté du domaine public.



910
ÉPAVES DE VÉLOS
RETIRÉES DU DOMAINE
PUBLIC



SOUTENIR UNE PRATIQUE SPORTIVE RESPONSABLE ET DURABLE

Création d'un fonds de soutien à la prévention et au développement durable dans le sport

Le fonds de soutien à la prévention et au développement durable dans le sport, doté de 185'000 francs, a soutenu des actions, projets ou initiatives de la part des associations sportives intégrant dans leur pratique des dimensions de prévention au sens large (intégration, santé, droit humain) et de développement durable dans le sport.



Développement d'activités sportives dans l'espace public

Le DSSP a développé le sport dans l'espace public, notamment dans le cadre du projet L'Asphalte sous les halles de la Jonction, reconduit en 2023 après le succès rencontré en 2022. Un public nombreux (22'000 personnes), principalement composé de jeunes de 16 à 25 ans, a fréquenté ce site durant les trois mois d'été. Dans le but d'occuper de manière positive l'espace public, et après avoir consulté les habitants du quartier des Grottes, le DSSP a installé un terrain de football au square Jacob Spon au début de l'été. Il a tout de suite été fréquenté par des jeunes du quartier et restera ouvert jusqu'au début des travaux de l'extension de la Gare Cornavin dans quelques années. Par ailleurs, entre juin et fin septembre, près de 300 cours de sport gratuits ont été donnés à La Canopée, avec une participation de 85 % de femmes.



300
COURS DE SPORT
GRATUITS DONNÉS À LA
CANOPÉE

METTRE EN ŒUVRE LA LOI D'APPLICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA POURSUITE POUR DETTES ET FAILLITE



3'500
HEURES DE MISSION
DESTINÉES À LA
NOTIFICATION DES
ACTES DE POURSUITES
ET FAILLITES

Notification des procédures de poursuites et faillites

Faisant suite au transfert de compétences souhaité par les autorités cantonales suite à l'adoption de la Loi d'application de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites (LaLP), les agents de police municipale (APM) ont tout d'abord suivi une formation relative à la notification des actes de poursuites et faillite. Entre les mois de mars – date à laquelle les notifications ont commencé à être effectuées – et décembre, les APM ont notifié près de 6'500 actes.



DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) met en œuvre des politiques publiques qui s'adressent à toutes les catégories de la population et à tous les âges de la vie.

Ses prestations visent à améliorer le quotidien des habitant-e-s.

Le DCSS compte six services: le Service de la petite enfance, le Service des écoles et institutions pour l'enfance, le Service de la jeunesse, le Service social, le Service de l'état civil et le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire.

Il s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs et institutionnels très dense pour répondre aux besoins de la population.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

RENFORCER LE SOUTIEN AUX FAMILLES

Développement des places d'éducation préscolaire

De nouvelles places d'éducation préscolaire ont été ouvertes à la rentrée 2023 au sein des structures d'accueil du secteur Marie Goegg-Pouchoulin et de la crèche Monique Bauer-Lagier, pour un total de 60 nouvelles places. D'importants efforts sont par ailleurs menés afin de trouver de nouvelles opportunités dans l'ensemble des secteurs de la Ville et en particulier dans les secteurs géographiques prioritaires comme Cité/Eaux-Vives et Champel/Malagnou au sein desquels le taux de couverture des besoins est inférieur à la moyenne de la Ville.



Nouvelle crèche Monique Bauer-Lagier



728

NOUVELLES PLACES
EN CRÈCHES CRÉÉES
ENTRE 2020 ET 2027



4'262

PLACES DE CRÈCHES
EXPLOITÉES

Concrétisation de la municipalisation par étapes

La réforme de la gouvernance de la petite enfance permet de garantir l'ouverture de nouvelles places et de valoriser des métiers exercés à plus de 90% par des femmes. La municipalisation par étapes répond à ces objectifs, tout en assurant la faisabilité opérationnelle de cette réforme.

L'année 2023 a été marquée par la concrétisation du projet de municipalisation par étapes du domaine de la petite enfance en Ville de Genève avec l'intégration à l'administration municipale de l'ensemble du personnel des quatre structures d'accueil du secteur Marie Goegg-Pouchoulin.



Municipalisation du secteur Marie Goegg-Pouchoulin



355

**NOUVELLES PLACES
AU PARASCOLAIRE
À L'HORIZON 2025**

Planification scolaire et parascolaire

Pour faire face à la croissance continue des effectifs scolaires et parascolaires, la planification scolaire est régulièrement actualisée afin de prévoir les solutions idoines permettant d'accueillir les élèves de la Ville de Genève. Dans ce cadre, plusieurs actions essentielles réalisées en 2023 sont à souligner, notamment: la mise en service des pavillons scolaires modulaires sur les sites des écoles de Trembley et des Allières, l'ouverture de nouveaux locaux parascolaires suite à la transformation de surfaces et le dépôt au Conseil municipal d'un crédit d'investissement pour la rénovation, la transformation et l'extension de l'école de Liotard. A l'horizon de la rentrée 2025, des solutions seront mises en œuvre afin que de nouveaux locaux soient mis à disposition dans les secteurs de Champel et des Charmilles compte tenu de la hausse du nombre d'élèves attendue.



Mise en service des pavillons scolaires modulaires à Trembley

Application de la Charte alimentaire

En mettant à l'honneur les produits locaux, de saison, issus de la culture biologique, faits maison et en intégrant deux repas végétariens par semaine, les restaurants scolaires de la Ville de Genève proposent l'assiette la plus durable de Suisse, a conclu la société Beelong, spécialisée dans les éco-scores alimentaires. L'étude publiée à l'automne 2023, en partenariat avec le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), confirme les progrès exemplaires réalisés ces dernières années. La même démarche est à l'œuvre dans les crèches.



7'400

**ENFANTS FRÉQUENTENT
CHAQUE JOUR LES
RESTAURANTS
SCOLAIRES**



Assiette la plus durable de Suisse selon l'étude de la société Beelong



© Javier Peña

Guide sur les perturbateurs endocriniens

Guide des perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens sont présents partout dans notre environnement et ont un impact néfaste sur la santé de la population, en particulier sur les enfants en plein développement. Le programme de sensibilisation lancé par le DCSS vise à limiter l'exposition des enfants et des jeunes aux perturbateurs endocriniens. Sous la forme d'un petit guide pratique édité en partenariat avec la Ville de Lausanne, il propose des recommandations utiles pour les structures en lien avec l'enfance et la jeunesse, telles que les crèches, ludothèques et maisons de quartier. Le document est accessible au grand public comme aux professionnel-le-s et propose des conseils applicables par chacun-e.



Moment de recueillement lors de la Cérémonie du Souvenir

Cérémonie du souvenir

Pour la 3^e année consécutive, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) a orchestré une Cérémonie du Souvenir au Centre funéraire de Saint-Georges, dédiée aux familles ayant perdu un être cher au cours de l'année 2022. Ce moment de partage laïc a été conduit par l'Association des célébrant-e-s et officiant-e-s romand-e-s (ACOR). Près de 260 personnes ont pris part à cette commémoration collective.



260

**PARTICIPANT-E-S À
LA CÉRÉMONIE DU
SOUVENIR**

SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION



3'328

**DÉFUNT-E-S PRIS-E-S
EN CHARGE EN 2023**

Travaux de rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le crédit d'investissement pour la rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges qui permettra notamment d'améliorer l'accueil des familles, l'accessibilité universelle, la prise en charge des défunt-e-s, les conditions de travail du personnel et l'efficacité énergétique. Les travaux préparatoires ont démarré progressivement durant l'automne 2023 et un centre funéraire provisoire a été installé sur une partie du parking de Saint-Georges. Pendant la durée des travaux, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) assure l'ensemble de ses missions essentielles dans des conditions respectueuses, tant pour les défunt-e-s que pour les familles.



Le Centre funéraire de Saint-Georges nécessite une rénovation.



L'état civil reçoit chaque année 65'000 personnes.



28'919

**COMMANDES D'ACTES
EN 2023**

Accessibilité et rénovation du bâtiment de l'état civil

Une proposition de crédit d'étude du Conseil administratif a été transmise au Conseil municipal afin d'améliorer l'accessibilité du bâtiment de l'état civil, visité chaque année par quelques 65'000 personnes. Ce crédit s'inscrit dans le cadre de la politique municipale d'accessibilité universelle qui vise à faciliter l'accès aux prestations du Service de l'état civil (CIV) à l'ensemble de la population genevoise, sans discrimination. Il permettra également d'étudier l'amélioration de certains espaces intérieurs, ainsi que la réfection des façades et de la toiture.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Renforcement du dispositif de prévention nocturne

En 2023, le dispositif de prévention nocturne a été déployé sur le secteur Pâquis - Grottes - Saint-Gervais. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a choisi ce périmètre, compte tenu du nombre important d'incivilités et d'interventions policières, de la forte activité nocturne, du grand nombre d'établissements publics présents sur ce territoire, de l'usage intense de l'espace public et de la nécessité de préserver les écoles du secteur.

Les correspondant-e-s de nuit offrent une oreille attentive, proposent une médiation en cas de conflit, favorisent le dialogue entre les différentes personnes rencontrées et collaborent avec plusieurs partenaires, les services municipaux et cantonaux, et les régies.



Extension du dispositif des correspondant-e-s de nuit



8

**PERSONNES
COMPOSENT
L'ÉQUIPE DES
CORRESPONDANT-E-S
DE NUIT**

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE LA LONGUE VIE



1'810
BÉNÉFICIAIRES
ACCOMPAGNÉ-E-S
EN 2023

Développement de la consultation sociale

La collaboration mise en place avec la Fondation Pro Senectute à partir du 1^{er} janvier 2023 a permis de garantir et de renforcer la prestation de consultation sociale pour les personnes âgées résidentes en Ville de Genève, conformément au nouveau Règlement cantonal sur les prestations de soutien aux personnes âgées délivrées par les communes. D'importants efforts de recherche ont par ailleurs permis d'identifier un nouveau lieu central pour assurer une permanence au sein de la ville. Cette nouvelle permanence permettra de limiter les déplacements des bénéficiaires en étant au plus proche de leurs besoins.



Consultation sociale pour les seniors



Un dispositif renforcé lors des grosses chaleurs



945
APPELS AUX
PERSONNES INSCRITES

Renforcement du Plan canicule

Le Plan canicule est fondé sur le principe d'un contact quotidien avec les personnes âgées de 75 ans et plus, résidentes sur le territoire de la Ville de Genève et qui se sont inscrites au préalable. Cette année, en complément aux lieux frais mis à disposition de la population, ce programme s'est renforcé en offrant la gratuité de certaines salles de cinémas, ainsi que des piscines municipales aux personnes de plus de 75 ans. L'alerte canicule de niveau 3 a été déclenchée du 17 au 25 août et l'ensemble de ces nouvelles mesures ont été plébiscitées plus de 400 fois, en complément des 945 contacts téléphoniques auprès des inscrit-e-s, et des près de 500 contacts effectués auprès des publics les plus précaires par le Dispositif d'urgence sociale.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION

Accord sur le financement de l'aide aux personnes sans abri

Adoptée en novembre 2021, la Loi sur l'aide aux personnes sans-abri (LAPSA) vise à garantir à toute personne sans abri la couverture de ses besoins vitaux. Les communes sont désormais compétentes pour l'hébergement collectif d'urgence, l'appui social de premier recours et la primo-orientation sociale. Dans ce contexte, l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) a validé en 2022 le principe d'une prise en charge par l'ensemble des communes des coûts de l'hébergement d'urgence. Cette décision historique constitue une avancée marquante pour une prestation portée jusqu'ici quasi exclusivement par la Ville de Genève. Elle permet d'assurer un socle minimal de 500 places d'hébergement à l'année. Cette décision de l'ACG a été traitée au Grand Conseil dans le cadre de l'examen du projet de loi du Conseil d'État modifiant la Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (PL 13193, LRPFI), qui a été adopté le 27 janvier 2023.



Accueil des sans-abris dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence



500
PLACES
D'HÉBERGEMENT
D'URGENCE
PROPOSÉES À L'ANNÉE

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

Pérennisation de la crèche estivale

La crèche estivale mise en place durant l'été 2022 par le Secteur petite enfance de Saint-Jean a été pérennisée. D'une capacité de 48 places, ce dispositif a permis d'offrir 192 places durant quatre semaines entre mi-juillet et mi-août au sein de l'espace de vie infantile Le Gazouillis bénéficiant d'un jardin. La crèche estivale permet de soulager de nombreuses familles qui éprouvent des difficultés à s'organiser durant l'été.



192
PLACES EN
CRÈCHE ESTIVALE
PROPOSÉES EN 2023



La crèche estivale a accueilli 48 enfants chaque jour.



Les enfants se familiarisent avec l'univers du livre.

Accès aux livres dès le plus jeune âge

L'accès aux livres et à la culture dès la naissance est une priorité du DCSS. En mai 2023, 2'522 élèves de 131 classes de 5P et 6P ont participé au «Coup de cœur des jeunes lectrices et lecteurs», mis en place par le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO). Cette démarche soutient l'accès à la lecture et à la participation des enfants. En juin 2023, la découverte du livre par les tout-petits a été favorisée dans le cadre de la semaine «Livres, petite enfance et familles». Grâce à des activités ludiques et créatives, les enfants et les familles ont pu se familiariser avec l'univers du livre.



2'522
ENFANTS
ONT PARTICIPÉ
AU «COUP DE CŒUR
DES JEUNES LECTRICES
ET LECTEURS»

Priorité aux droits des enfants

La Ville de Genève est labellisée «Commune amie des enfants» par l'UNICEF pour la deuxième fois consécutive, témoignant de son engagement en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Pour marquer son attachement aux droits des enfants, la Ville de Genève a accueilli la 4^e Conférence romande des enfants en novembre, organisée par le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et Terre des Hommes Suisse. Les enfants ont formulé des recommandations sur la protection, l'égalité, la non-discrimination et l'environnement sain.



Conférence romande des enfants



800
PERSONNES
PRÉSENTES AUX
PROMOTIONS SENIORS



Journée internationale des personnes âgées le 1^{er} octobre aux Grottes

Journée internationale des personnes âgées et Promotions seniors

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre, un appel à projets a été lancé auprès des associations et collectifs, afin de proposer différents événements au sein des quartiers. Sur 28 projets déposés, 17 ont été mis en œuvre, avec une affluence de plus de 500 personnes. Cette démarche permet de développer les liens de proximité et de solidarité, de prévenir et limiter les risques d'exclusion et d'isolement des aîné-e-s, tout en intégrant le grand public. Par ailleurs, à l'occasion de la soirée des Promotions seniors, Laurence Bisang et Michel de Senarclens Chinnet, dit «Sarcloret», à la parole libre et passionnée, ont évoqué leurs engagements. Des associations, ainsi que des collaborateurs et collaboratrices du Service social (SOC), ont tenu des stands pour informer les participant-e-s.

Promotion de la mobilité des seniors

Chaque semaine, plus d'une septantaine de seniors participent au programme «Restons dynamiques!», un moment d'activité physique gratuit et en plein air, dans un parc de leur quartier. Cette prestation a pour objectif de promouvoir la mobilité des seniors et de maintenir les liens sociaux. L'activité est encadrée par deux coachs sportifs, ainsi que par deux infirmières en santé communautaire. Ce projet, qui a remporté le prix «Ville suisse en santé 2023», a lieu actuellement dans les parcs Bertrand, Franchises et Baud-Bovy, et sera déployé en 2024 dans le parc Beaulieu.



Un moment d'activité physique gratuit et en plein air



3'700

**PARTICIPANT-E-S
AU PROGRAMME
«RESTONS DYNAMIQUES!»
EN 2023**



Conférence de Boris Cyrulnik à Uni Mail

Ville en transitions : rencontres sur le thème de la résilience et de la protection

Dans le cadre de la série d'événements «Ville en transitions», le DCSS a convié le médecin et neuropsychiatre Boris Cyrulnik à s'exprimer devant une salle comble, sur le thème «Résilience, protection et vulnérabilité. Reconstruction individuelle et espoir collectif». Il a développé des perspectives inspirantes sur la capacité des êtres humains à surmonter les épreuves, à se reconstruire et à se projeter vers l'avenir, tant individuellement que collectivement. Une rencontre spécifique a été organisée avec les professionnel-le-s de la petite enfance.

Cet événement est le deuxième d'une série qui questionne les transitions dans la vie des individus et des familles. Ces moments de passage (arrivée d'un enfant, maladie, passage à la retraite, décès d'un conjoint, etc.) constituent des moments de vulnérabilité pouvant fragiliser certains publics.



895

**ENFANTS ONT
FRÉQUENTÉ LA BÂTIE
DES ENFANTS DURANT
L'HIVER 2023**



Des ateliers pour les enfants

La Bâtie des enfants en hiver

Fort de son succès, la Bâtie des enfants a connu une nouvelle saison hivernale. Pour agrémenter les animations, le DCSS a investi le Pavillon du Bois de la Bâtie. Dans cet espace, à proximité immédiate de la ville, les enfants peuvent participer à de nombreuses animations gratuites. Spectacles de cirque, clowns, déambulations joyeuses, jonglage, déguisements, danses et goûters gourmands ont été au programme des week-ends du mois de février.

La Bâtie des enfants est un espace privilégié, en hiver comme en été, pour nourrir l'imaginaire des enfants, rendre accessible la culture dès le plus jeune âge et sensibiliser sur les questions environnementales.

Fête des écoles

L'édition 2023 de la Fête des écoles a attiré plus de 12'000 enfants dans le parc des Bastions pour un moment de partage et d'émotion. Le thème des 4 éléments choisi par les enfants, qui ont manifesté un vif intérêt pour tout ce qui concerne la planète et sa préservation, a joyeusement marqué le défilé, les déguisements et les activités. Eau, terre, air, feu : la Fête des écoles demeure une tradition plus dynamique que jamais, à laquelle les enfants, les familles et les enseignant-e-s sont profondément attaché-e-s.



La Fête des écoles, rendez-vous incontournable marquant la fin de l'année scolaire



12'624

**ELÈVES ONT PARTICIPÉ
À LA FÊTE DES ÉCOLES**



1'100

**JEUNES ONT PARTICIPÉ
AU FESTIVAL
OCCUPE L'ALHAMBRA**



Des jeunes ont organisé un festival hip-hop.

Occupe l'Alhambra

Organiser un festival de musique urbaine entièrement dédié au hip-hop, tel a été le défi relevé par une quinzaine de jeunes soutenu-e-s par le Service de la jeunesse (SEJ) et ses travailleuses et travailleurs sociaux hors murs. Cette expérience a permis aux jeunes de s'impliquer fortement dans la dynamique locale, d'acquérir des outils et des compétences qui leur seront bénéfiques pour leur vie future. La participation des jeunes et leur accès à la culture sont des valeurs portées par le DCSS et représentent un véritable levier en faveur de la cohésion sociale.

Patinoire des Bastions

Après deux années de pause, la patinoire des Bastions a fait son grand retour. De novembre à février, la patinoire saisonnière des Bastions est entretenue conjointement par le Service de la jeunesse (SEJ) et le Service des sports (SPO). Que ce soit à la sortie des cours ou lors d'un week-end en famille, elle devient le lieu idéal pour débiter le patin, partager des moments ludiques et conviviaux, ou faire de nouvelles rencontres. C'est ainsi qu'environ 6'600 personnes se sont mises aux joies de la glisse durant la première partie de la saison hivernale.



~235

**PERSONNES PAR JOUR
ONT FRÉQUENTÉ LA
PATINOIRE DURANT LA
PREMIÈRE PARTIE DE LA
SAISON 2023**



La patinoire des Bastions a retrouvé son public.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général apporte son soutien au Conseil administratif (CA), au Conseil municipal (CM) et à ses commissions, ainsi qu'à l'administration municipale dans l'accomplissement de leurs missions. Dans ce cadre, il assiste et conseille les autorités politiques dans les domaines juridique, administratif et logistique. Il est également chargé du suivi des décisions du CA et du CM.

En outre, le Secrétariat général met en œuvre les relations extérieures de la Ville de Genève, élabore l'information et la communication et gère les archives de la Ville. Il favorise également la coordination entre les départements de l'administration municipale.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

SUPPORT ET COORDINATION



40

**SÉANCES DU CA
SUIVIES PAR LE
SECRÉTARIAT
DE LA DIRECTION DU
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Soutien aux organes exécutif et délibératif de la Ville de Genève

Le Secrétariat général, état-major des autorités, a poursuivi sa mission de conseil, de support et d'assistance au Conseil administratif et au Conseil municipal. Il a assuré, en outre, la coordination entre ces derniers et a assumé son rôle d'interface entre les élu-e-s et l'administration municipale.



Le Conseil administratif en 1967



Hôtel de Ville

Organisation des séances du Conseil municipal et de ses commissions

En tant que service parlementaire, le Service du Conseil municipal (SCM) est responsable du travail administratif lié au bon fonctionnement du Conseil municipal. En 2023, il a préparé le calendrier annuel des séances, organisé 68 séances plénières – dont 9 extraordinaires réparties sur 3 jours –, ainsi que les 244 séances des 10 commissions permanentes. Il a tenu le procès-verbal de toutes ces séances, ainsi que le Mémorial du Conseil municipal. Le SCM a également assuré le soutien logistique nécessaire à la Présidence et au bureau du Conseil municipal dans l'accomplissement de leurs tâches.



244

**SÉANCES DE
COMMISSIONS
ORGANISÉES PAR
LE SCM**

Coordination de l'action de l'administration municipale

Le Secrétaire général ou son adjoint ont présidé plusieurs organes transversaux (CODIR, COMIN, Commission d'évaluation des fonctions, COATTRIM, Commission de domiciliation).

Le CODIR a poursuivi l'examen de nombreux sujets interdépartementaux, y compris par l'élaboration ou la mise à jour de règlements et de directives. En outre, le personnel de la Direction du Secrétariat général (DSG) a assisté le Secrétaire général dans la gestion des relations avec les partenaires sociaux.

Surveillance de l'administration et des entités subventionnées

Le Service du Contrôle financier (CFI) a effectué, durant l'exercice 2023, la révision des comptes annuels de la Ville de Genève et d'une fondation de droit public, des audits du dispositif de contrôle interne, des missions de conseil permettant de renforcer la gouvernance de l'administration municipale, ainsi que diverses investigations.

Par ailleurs, le Règlement sur le contrôle interne, l'audit interne et la révision des comptes annuels en Ville de Genève (LC 21 191) a été revu intégralement, renforçant l'indépendance du Service du Contrôle financier et étendant son champ d'intervention.

PROMOTION DE GENÈVE



Villa La Grange

Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard: un lieu emblématique d'accueil d'événements

Le Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard ouvre ses portes pour la tenue de diverses rencontres d'associations, de réceptions de délégations étrangères, de mariages et bien d'autres événements visant ou contribuant à promouvoir la Ville de Genève. Les équipes dédiées à l'accueil et à l'intendance ont assuré la mise en place et soutenu l'organisation de 164 événements au cours de l'année 2023.

Par ailleurs, la Villa La Grange constitue un lieu privilégié pour des réceptions et repas officiels organisés par le Conseil administratif avec des hôtes de marque.



13'500

**PERSONNES RECUES
DANS LES SALONS DU
PALAIS EYNARD**

Organisation de grandes manifestations publiques et de cérémonies officielles

Le Service des relations extérieures et de la communication (SREC) organise des manifestations et des événements de grande ampleur, dont la Fête nationale du 1^{er} août, la Fête du Nouvel An, la cérémonie de remise du Prix Martin Ennals pour les défenseurs et les défenseuses des droits humains, ou encore, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles habitantes de la commune.

Mise en œuvre des relations extérieures

En tirant parti de son histoire, de sa réputation et de son environnement, Genève aspire à maintenir sa position comme l'un des principaux centres de référence pour la gouvernance mondiale, basée sur un multilatéralisme inclusif. Le SREC met en œuvre la stratégie des relations extérieures de la Ville, et plus spécifiquement les trois axes stratégiques suivants : promouvoir les valeurs de la Ville à travers, notamment, l'aide humanitaire et l'aide au développement, renforcer et soutenir la Genève internationale, et affirmer Genève comme pôle de référence de la diplomatie urbaine.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC



620

**DEMANDES DE
RECHERCHES TRAITÉES
PAR L'UNITÉ DES
ARCHIVES**

Collecte et mise à disposition d'archives

Afin d'accompagner la transition numérique de l'administration municipale, l'unité des Archives a rédigé un projet de gouvernance documentaire. L'objectif est d'assurer la préservation adéquate des documents à conserver et la suppression des documents qui n'ont pas de valeur à long terme, et de permettre ainsi une utilisation sobre des nouveaux outils numériques mis à disposition du personnel.

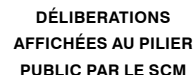


Plans du Service des espaces verts (SEVE)
versés aux Archives

Lieu populaire auprès des genevois-e-s et des visiteurs et visiteuses de passage, l'Espace Ville de Genève propose au public des prestations d'ordre culturel, social, touristique et sportif. Ayant déménagé début septembre pour s'installer dans le quartier de Rive, l'Espace Ville de Genève profite ainsi d'un emplacement central et facilement accessible, adapté à ses différents publics. La nouvelle arcade, plus grande que la précédente, a été pensée pour offrir à la population de nouvelles activités, incluant événements spéciaux, expositions et rencontres.



Par ailleurs, 93 délibérations ont été affichées au pilier public, ce qui correspond à 35 affiches.





10'445

**TÉLÉCHARGEMENTS DE
L'APPLICATION GENÈVE
EN POCHE**

Succès grandissant pour Genève en poche

Après l'arrivée en janvier 2023 de la version anglaise, une nouvelle campagne de promotion, à l'automne, a permis d'asseoir la notoriété de l'application Genève en poche. Sur la base d'une réalisation de l'artiste PanPanCulCul adaptée pour l'occasion, la campagne s'est déployée aussi bien dans l'espace public que dans le magazine Vivre à Genève ou sur les réseaux sociaux. Elle a ainsi participé aux quelques 10'445 téléchargements recensés durant l'année écoulée.

Fin 2023, plus de 25'000 personnes utilisaient l'application. Avec l'arrivée des communes de Lancy, Vernier, Meyrin et Carouge dans le dispositif de signalement de harcèlement de rue, 2024 s'annonce également riche en collaborations.



Campagne de promotion de l'application Genève en poche

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

Nouveaux outils numériques pour le Conseil municipal et le Conseil administratif

En collaboration avec la DSIC, une nouvelle «boîte à outils» numérique (baptisée CMBAO) a été développée pour faciliter le travail des membres du Conseil municipal. En faisant usage des dernières technologies en matière d'indexation de documents, un accès facilité aux dossiers traités par le Conseil municipal et le Conseil administratif a notamment été développé et il est maintenant possible d'accéder à l'ordre du jour en quelques clics, tout comme d'effectuer une recherche par mots-clés.

Communication autour des archives de la Ville de Genève

Une vidéo présentant les activités de l'unité Archives et le métier d'archiviste a été réalisée et diffusée sur les pages web de la Ville et sur ses réseaux sociaux.

Par ailleurs, l'unité des Archives a lancé une enquête d'usage et de satisfaction auprès de ses consultant-e-s. Un rapport intermédiaire a été rendu fin 2023. Le bilan provisoire relatif à la qualité des prestations est positif. Cependant, des améliorations concernant les jours d'ouverture, les horaires et les places de travail sont demandées.



© Ville de Genève



20'600

**VUES SUR INSTAGRAM
DE LA VIDEO
PRÉSENTANT LE MÉTIER
D'ARCHIVISTE**

Vidéo «Les Archives de la Ville de Genève, la mémoire de la Cité» publiée sur Instagram

Centenaire de la visite du Chef Iroquois Deskaheh à Genève

Une délégation iroquoise (Haudenosaunee) a été accueillie au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard en juillet 2023 à l'occasion des célébrations du centenaire de la visite du Chef Deskaheh. Une exposition photos sur le Quai Wilson ainsi que la plantation d'un arbre commémoratif ont également marqué ces célébrations, lesquelles sont venues rappeler le rôle de Genève en tant que ville-refuge et espace de dialogue.



Visite du chef Iroquois Deskaheh

Positionner Genève comme pôle de la diplomatie urbaine

Genève a accueilli la 3^e édition du Forum des Maires qui s'est tenu début octobre au Palais des Nations. Le Forum a réuni plus de 40 maires qui ont eu l'opportunité de partager leurs expériences sur les moyens, pour les gouvernements locaux, de contribuer aux enjeux liés à l'éducation, à la santé et à l'environnement. Organisé par les Nations Unies, avec le soutien étroit du Global Cities Hub et la participation de la Ville de Genève, le Forum des Maires consolide le rôle de Genève dans la diplomatie urbaine.

Genève solidaire

La Ville de Genève s'engage pour la solidarité internationale. En matière d'aide humanitaire, la Ville soutient des demandes d'organisations basées en Suisse et reconnues pour leur expérience dans ce domaine. En 2023, une contribution extraordinaire de 4 millions de francs a été allouée au CICR pour venir en aide à cette institution qui fait face à des défis financiers majeurs et soutenir les postes de travail au siège. Une rencontre entre le maire de la Ville, la Commission des Finances du Conseil municipal et le CICR a permis à ce dernier de présenter les mesures prises et la future stratégie de l'organisation pour assurer un retour à l'équilibre.



Session du Conseil municipal à la salle de l'Hôtel-de-Ville

Accueil des membres suppléant-e-s du Conseil municipal

C'est le 7 février 2023 que la plupart des 15 membres suppléant-e-s ont prêté serment. Cette modification majeure du Règlement du Conseil municipal a été acceptée à une large majorité, permettant ainsi à ses membres de se faire remplacer lors des séances plénières, en sus des séances de commissions. Le travail parlementaire de milice peut parfois s'avérer volumineux et cette nouvelle possibilité est grandement appréciée des élu-e-s.

Le Mémorial, source d'histoire du Conseil municipal

Une journée d'étude consacrée au recueil des recherches publiées dans le livre «Le Mémorial, chronique d'une ville qui s'écrit au présent» a eu lieu en mai 2023. Son ambition était d'ouvrir une réflexion sur les perspectives de la recherche relative à l'histoire politique de la Genève moderne dans les années à venir et sur la numérisation des sources de l'histoire genevoise des XIX^e et XX^e siècles. Cette journée a rencontré un beau succès et un compte rendu a été publié dans le Bulletin d'information de la Société suisse pour les questions parlementaires (Bulletin 2023-2, 26^e année). L'ouvrage est disponible à l'Espace Ville de Genève.



Journée d'étude du 5 mai 2023



13'531

**ABONNÉ-E-S À LA
LETTRE D'INFORMATION
«QUE FAIRE À GENÈVE?»**

«Que faire à Genève?»

La lettre d'information «Que faire à Genève?» vise à illustrer l'offre à la fois multiple et variée des événements qui se déroulent sur le territoire de la ville. Distribuée chaque jeudi, elle propose une série d'événements et d'activités organisés par la Ville ou par des externes. Certaines éditions spéciales, envoyées notamment avant les vacances, permettent également de montrer que Genève est vivante tout au long de l'année. Connaissant un succès toujours croissant, 31 numéros de cette lettre d'information ont été envoyés en 2023.



Banquet urbain organisé à la Jonction le 20 septembre 2023

Record d'événements organisés en 2023

L'unité Réceptions, accueil et intendance (URAI) a organisé un nombre record de 263 événements en 2023, démontrant une grande adaptabilité face aux demandes variées. Organisés dans de nombreux lieux, tant internes qu'externes, ces événements contribuent activement à promouvoir l'image accueillante de la Ville de Genève.



263

**ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS PAR L'URAI**

Poursuite des combats judiciaires de la Ville de Genève

Le traitement par le Service juridique (LEX) des dossiers judiciaires relatifs à la centrale nucléaire du Bugey et au projet d'autoroute devant relier Thonon-les-Bains à Machilly s'est poursuivi en 2023.

Chiffres clés 2023

3 Chiffres clés 2023

3.1 Présentation générale

En francs

	C 2023	B 2023	C 2022
Compte de résultats			
Exploitation			
Charges d'exploitation hors imputations internes	1'248'857'051	1'213'713'273	1'191'229'784
Imputations internes	22'151'116	22'185'604	21'571'404
Total brut des charges d'exploitation	1'271'008'167	1'235'898'877	1'212'801'189
Revenus d'exploitation hors imputations internes	1'275'087'254	1'101'251'093	1'229'283'405
Imputations internes	22'151'116	22'185'604	21'571'404
Total brut des revenus d'exploitation	1'297'238'371	1'123'436'697	1'250'854'809
Résultat d'exploitation	26'230'204	-112'462'179	38'053'620
Financier			
Charges financières	91'857'872	72'916'135	78'500'111
Revenus financiers	263'871'209	162'378'741	189'350'869
Résultat financier	172'013'337	89'462'607	110'850'758
Résultat opérationnel	198'243'541	-22'999'573	148'904'378
Extraordinaire			
Charges extraordinaires	-	-	-
Revenus extraordinaires	-	-	-
Résultat extraordinaire	-	-	-
Récapitulation			
Total charges	1'362'866'038	1'308'815'011	1'291'301'299
Total revenus	1'561'109'579	1'285'815'439	1'440'205'678
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	198'243'541	-22'999'573	148'904'378
Fiscalité			
Impôts personnes physiques	663'423'440	614'100'100	715'090'958
Impôts personnes morales	464'735'289	322'584'500	353'482'855
- dont Taxe professionnelle	120'510'011	108'025'000	118'116'220
Impôts sur la possession et sur la dépense	432'323	300'000	395'355
Total Revenus Fiscaux	1'128'591'052	936'984'600	1'068'969'168
Compte des investissements			
Dépenses en faveur du patrimoine administratif (PA)	123'526'871	130'000'000	97'913'721
Recettes en faveur du PA	16'779'036	-	9'750'145
Investissements nets en faveur du PA	106'747'835	130'000'000	88'163'576
Dépenses en faveur du patrimoine financier (PF)	18'537'836	50'000'000	8'189'774
Recettes en faveur du PF	72'455	-	1'833'040
Investissements nets en faveur du PF	18'465'381	50'000'000	6'356'734
Investissements nets	125'213'216	180'000'000	94'520'310
Autofinancement du PA			
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	198'243'541	-22'999'573	148'904'378
Amortissements et dépréciations	89'375'889	90'278'359	93'442'000
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds) ¹	33'031'938	-4'512'796	-6'337'647
Autofinancement du PA	320'651'368	62'765'990	236'008'731
Investissements nets en faveur du PA	106'747'835	130'000'000	88'163'576
Excédent de financement / (Déficit de financement)	213'903'534	-67'234'010	147'845'155
Degré d'autofinancement du PA	300.4%	48.3%	267.7%
Bilan et capital propre			
Fortune - Etat du capital propre	3'335'087'014		3'187'356'175
Résultat annuel (après écritures de boucllement)	196'837'964		149'128'214
Total bilan	5'314'015'555		5'137'017'679
Engagements conditionnels et autres engagements hors bilan	1'116'326'905		782'160'231

¹ Intègre un montant d'attribution aux fonds de 32.8 mios en 2023 relatif à la réévaluation des immeubles détenus par les fonds spéciaux.

3.2 Charges et revenus de fonctionnement

Résumé par chapitre

Les graphiques ci-après illustrent la répartition annuelle des charges et des revenus de fonctionnement par nature comptable à deux positions (chapitre).

Charges par chapitre (en millions de francs)¹

30 Charges de personnel	479.7 mios 35.2%
36 Charges de transfert	432.7 mios 31.8%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	209.5 mios 15.4%
34 Charges financières	91.9 mios 6.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	86.2 mios 6.3%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	38.1 mios 2.8%
39 Imputations internes	22.2 mios 1.6%
37 Subventions à redistribuer	2.7 mios 0.2%
Total : 1'362.9 mios	

Les dépenses de fonctionnement, pour l'exercice 2023, représentent un total de charges de 1'362.9 mios.

Le traitement du personnel, y compris les auxiliaires, s'élève à 35.2% des charges totales de la Ville de Genève et concerne 3'207.0 ETP (équivalent temps plein). Il est à noter que les charges salariales des employé-e-s affecté-e-s au patrimoine financier sont enregistrées dans la rubrique «Charges financières (chapitre 34)». Elles se chiffrent à 7.7 mios pour l'année 2023 pour 68.2 ETP. Les montants cumulés des charges salariales atteignent 487.4 mios, soit 35.8% du montant total des charges de la municipalité pour 3'275.2 ETP au 31 décembre 2023.

Les charges de transfert constituent 31.8% des charges totales de la Ville de Genève, soit 432.7 mios. Les subventions monétaires représentent 66.6% des charges de transfert (288.0 mios), les dédommagements à des collectivités publiques 21.5% (92.9 mios), la compensation aux communes frontalières 9.1% (39.5 mios).

Les achats de biens, services et autres charges d'exploitation, représentant les coûts externes induits par les activités de la collectivité ainsi que les variations des dépréciations sur créances, s'élèvent à 209.5 mios, soit 15.4% des charges globales.

Les amortissements du PA représentent l'étalement du PA des investissements consentis sur leur durée de vie. Ils s'élèvent à 6.3% des charges globales.

Les imputations internes représentent les prestations reçues par des services de l'administration municipale rendues par d'autres services de l'administration. Elles sont à mettre en regard des revenus du même montant (chapitre 49).

¹ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Revenus par chapitre (en millions de francs)²

40 Revenus fiscaux	Impôts sur le revenu - Personnes physiques 663.4 mios / 42.5%	Impôts sur les bénéfices - Personnes morales 344.2 mios / 22.1%	Taxe professionnelle communale 120.5 mios / 7.7%	1'128.6 mios* 72.3%
44 Revenus financiers				263.9 mios 16.9%
46 Revenus de transfert				81.4 mios 5.2%
42 Taxes				50.4 mios 3.2%
49 Imputations internes				22.2 mios 1.4%
43 Revenus divers				7.0 mios 0.4%
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux				5.0 mios 0.3%
47 Subventions à redistribuer				2.7 mios 0.2%

* dont impôts sur les chiens : 0.4 mio

Total : 1'561.1 mios

Le montant total des revenus pour l'exercice 2023 s'élève à 1'561.1 mios.

Les revenus fiscaux estimés par l'Administration fiscale cantonale représentent 64.6% des revenus globaux de la Ville de Genève, dont les impôts personnes physiques 42.5% et les impôts personnes morales 22.1%. La taxe professionnelle communale comptabilise 7.7% des revenus.

Les revenus financiers représentent 16.9% des revenus et concernent principalement les produits des biens-fonds du patrimoine financier (PF) (loyers, parkings, etc.) à hauteur de 90.7 mios, soit 34.4% du chapitre 44, et ceux du patrimoine administratif (PA) (redevance d'utilisation du domaine public, rentes foncières, redevance d'affichage, etc.) pour 51.7 mios, soit 19.6% de ce même chapitre. Les produits des réévaluations des immobilisations du PF (titres, participations ou biens-fonds su PF) représentent 38.6% des revenus financiers et s'élèvent à 101.8 mios à fin 2023.

Les revenus de transfert enregistrent les dédommagements et subventions des cantons et communes pour un montant de 81.4 mios, soit 5.2% des revenus globaux.

Les taxes, constituées entre autres des revenus des amendes, des remboursements et participations de tiers, des billets d'entrées et des émoluments administratifs, atteignent 50.4 mios pour l'exercice 2023, soit 3.2% des revenus totaux.

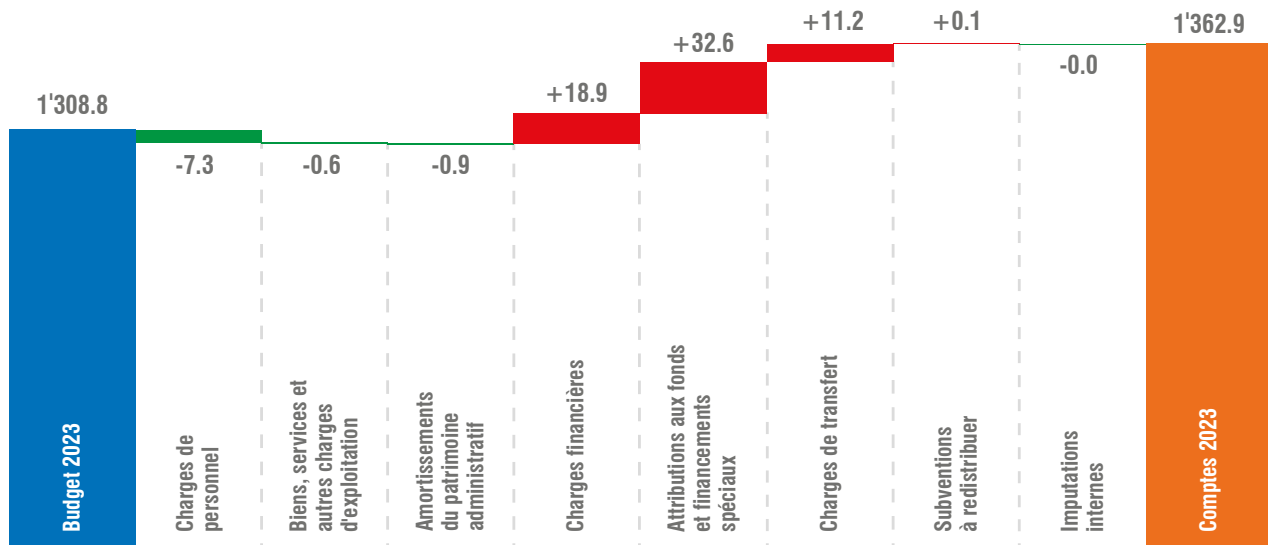
Les imputations internes représentent les prestations facturées par des services de l'administration municipale à d'autres services de l'administration. Elles sont à mettre en regard des charges du même montant (chapitre 39).

² Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Analyse globale des écarts

Les graphiques ci-dessous présentent les variations significatives entre les comptes et le budget 2023 pour les charges et les revenus de fonctionnement. Des explications plus détaillées sont présentées au chapitre 6.1.2 « Analyse par chapitre ».

Écarts des charges par chapitre (en millions de francs)³



Les comptes de charges 2023 présentent une augmentation de +54.1 mios par rapport au budget, dont les principaux écarts sont indiqués ci-dessous :

Charges de personnel

-7.3 mios

- Salaires employé-e-s (y compris réduction pour postes vacants) -9.9 mios
- Cotisations patronales -3.7 mios
- Indemnités du personnel et heures supplémentaires +1.7 mios
- Salaires auxiliaires +4.5 mios

Biens, services et autres charges d'exploitation

-0.6 mio

- Prestations de services et honoraires -3.3 mios
- Diverses variations de provisions -2.8 mios
- Provision sur reliquat fiscal -2.6 mios
- Charges de matériel et de marchandises -1.2 mio
- Charges d'énergie +0.6 mio
- Loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation +0.6 mio
- Diverses charges d'exploitation +2.8 mios
- Travaux d'entretien +5.3 mios

Amortissements du patrimoine administratif

-0.9 mio

- Amortissements des immobilisations corporelles -2.0 mios
- Amortissements des immobilisations incorporelles +1.1 mio

Charges financières

+18.9 mios

- Intérêts +0.6 mio
- Dépréciation crédits d'études +0.6 mio
- Société d'exploitation hôtelière et restauration (SA) +3.4 mios
- Entretien bâtiments locatifs du PF +6.7 mios
- Réévaluation périodique des immeubles du PF +7.8 mios

Attributions aux fonds et financements spéciaux

+32.6 mios

- Réévaluation des immeubles détenus par les fonds spéciaux +32.8 mios

Charges de transfert

+11.2 mios

- Non dépensé ludothèques et restaurants scolaires -0.7 mio
- Rétrocession aux communes frontalières +1.3 mio
- Subventions extraordinaires (dont CICR siège Genève (PR-1588) +4.0 mios) +6.0 mios
- Frais de perception AFC 3% +5.8 mios

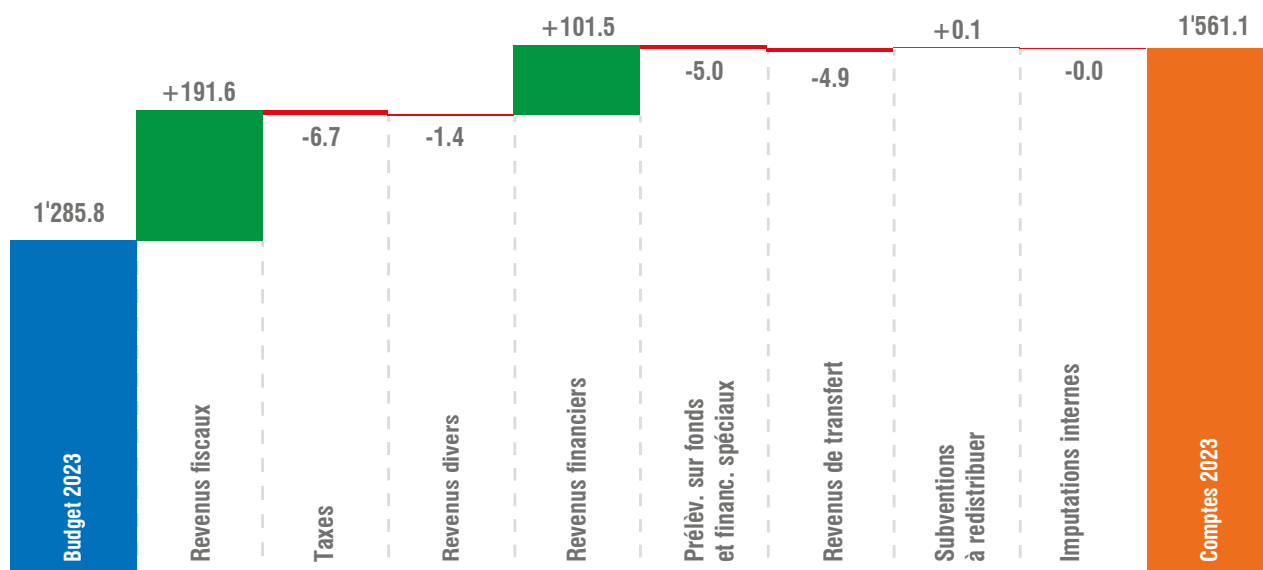
Subventions à redistribuer

+0.1 mio

- Subvention pour l'organisation de l'Euro féminin en 2025 +0.1 mio

³ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Ecart des revenus par chapitre (en millions de francs)⁴



Les comptes de revenus 2023 présentent une augmentation de +275.3 mios par rapport au budget dont les écarts significatifs sont indiqués ci-dessous :

Impôts

+191.6 mios

- Impôts personnes morales (dont correctifs années antérieures +75.6 mios) +121.3 mios
- Impôts personnes physiques (dont correctifs années antérieures +8.6 mios) +50.1 mios
- Taxe professionnelle communale +12.5 mios
- Fonds de péréquation personnes morales +10.0 mios
- Imputations forfaitaires IFD -2.4 mios

Taxes

-6.7 mios

- Encaissement créances fiscales amorties +0.6 mios
- Vente cartes CFF (arrêt de la prestation) -0.5 mios
- Billets d'entrée -1.7 mios
- Report facturation levée des déchets aux entreprises (VVP) -4.3 mios

Revenus divers

-1.4 mios

- Dons et mécénats (manifestation Feu Ô Lac et divers projets MHN) +2.0 mios
- Prestations du personnel en faveur des investissements -3.5 mios

Revenus financiers

+101.5 mios

- Réévaluation périodique des immobilisations PF +38.6 mios
- Réévaluation des immeubles détenus par les fonds spéciaux +32.8 mios
- Réévaluation des actions BCGE PF +27.4 mios

Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

-5.0 mios

- Fonds «Acquisition et projets» MAH, MHN, CJB et Dîme du livre BGE -3.5 mios

Revenus de transfert

-4.9 mios

- Compensation verticale, quote-part IFD +7.6 mios
- Fonds intercommunal d'assainissement +1.9 mios
- Participation de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) -2.2 mios
- Revenus complémentaires entretien des routes à caractère cantonal (y c. rétrocession aux droits sur carburants) +12.7 mios

Subventions à redistribuer

+0.1 mios

- Subvention pour l'organisation de l'Euro féminin en 2025 +0.1 mios

⁴ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Classification fonctionnelle

Les charges par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Charges par classification fonctionnelle (en millions de francs)⁵

3 Culture, sport et loisirs	386.6 mios 28.4%
5 Sécurité sociale	233.8 mios 17.2%
0 Administration générale	197.7 mios 14.5%
9 Finances et impôts	193.5 mios 14.2%
1 Ordre et sécurité publics	105.1 mios 7.7%
6 Transports	93.4 mios 6.9%
2 Formation	91.1 mios 6.7%
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	60.2 mios 4.4%
8 Economie publique	1.3 mio 0.1%
4 Santé	0.2 mio 0.0%

Total: 1'362.9 mios

Focus sur quelques classifications fonctionnelles



Culture, sport et loisirs

386.6 mios

dont

Musées
92.3

Théâtres et musique
83.5

Loisirs
60.2

Sports
50.9

Grand Théâtre
43.1

Bibliothèques
42.4



Sécurité sociale

233.8 mios

dont

Crèches municipales
et conventionnées
142.1

Aide sociale
62.6

Protection de la
jeunesse
9.2

Solidarité
internationale
9.2



Finances et impôts

193.5 mios

dont

Charges courantes et
entretien du PF
56.4

Rétrocession aux
communes frontalières
39.5

Frais de perception des
centimes additionnels
29.3

Intérêts sur emprunt
28.6

Taxe professionnelle
3.7



Ordre et sécurité
publics

105.1 mios

dont

Police
45.8

Service du feu
37.4

Espace public
14.1



Transports

93.4 mios

dont

Aménagements
publics, nettoyage et
entretien des routes
91.4

⁵ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

3.3 Bilan résumé

En millions de francs		31.12.2023	31.12.2022	Variation	%
1	Actif				
10	Patrimoine financier	3'883.5	3'723.9	159.6	4.3%
14	Patrimoine administratif	1'430.5	1'413.1	17.4	1.2%
	Total Actif	5'314.0	5'137.0	177.0	3.4%
2	Passif				
20	Capitaux de tiers	1'978.9	1'949.7	29.2	1.5%
29	Capital propre	3'335.1	3'187.3	147.8	4.6%
	Total Passif	5'314.0	5'137.0	177.0	3.4%

La situation patrimoniale de la Ville de Genève a poursuivi sa progression entre les exercices 2022 et 2023.

L'actif présente :

- une augmentation du patrimoine financier, notamment à la suite d'une hausse significative du solde à percevoir sur les impôts 2023, conjuguée à une politique de rénovation du parc immobilier et à la réévaluation annuelle de celui-ci. La réévaluation positive des actions BCGE détenues par la Ville de Genève renforce cette hausse ;
- un patrimoine administratif avec une faible hausse, ayant pour origine une augmentation des investissements bruts suite à la poursuite de chantiers liés à des infrastructures publiques d'importance compensée par les amortissements planifiés.

Le passif présente :

- une hausse des capitaux de tiers en partie liée à l'augmentation de la valeur des engagements liés aux instruments dérivés réévalués à la valeur de marché, partiellement compensée par une baisse de l'endettement ;
- une hausse du capital propre dû à une baisse de la réserve de valeur marchande sur instruments dérivés du même montant que l'augmentation dans les capitaux de tiers (effet global neutre) d'une part, et d'autre part, par un résultat annuel positif significatif.

3.4 Investissements

En 2023, les investissements nets annuels se sont élevés à 125.2 mios, toujours inférieurs au budget des investissements annuels de 180 mios présumés par le Conseil municipal lors de sa séance du 9 décembre 2023 (PR-1580A2). Cependant, les investissements nets 2023 affichent une progression significative par rapport à l'exercice 2022.

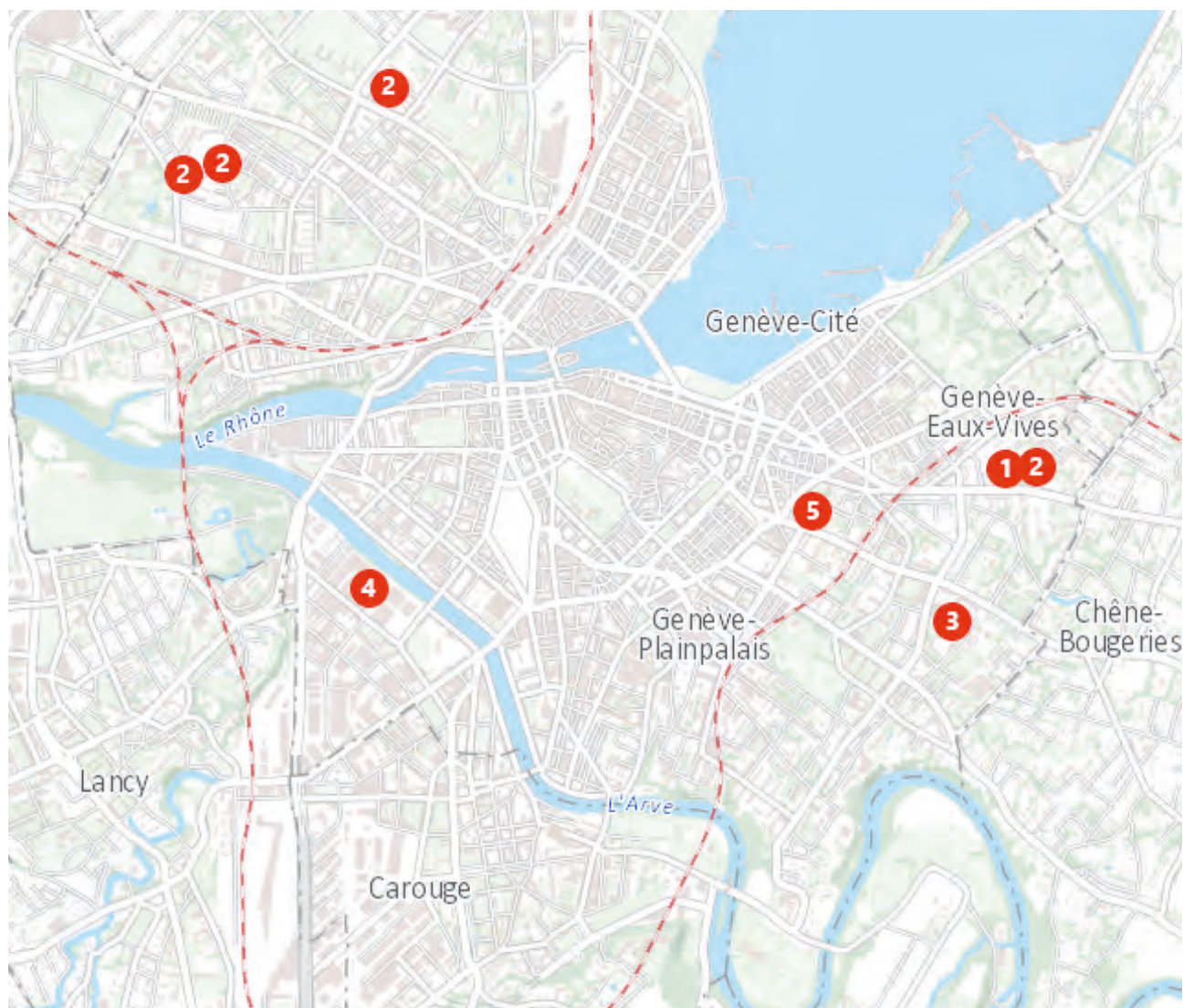
Les principaux projets d'investissement sont présentés sur la carte ci-après :

En millions de francs	C 2023		B 2023		C 2022	
Patrimoine administratif	106.7	85.2%	130.0	72.2%	88.2	93.3%
Patrimoine financier	18.5	14.8%	50.0	27.8%	6.3	6.7%
Total	125.2	100.0%	180.0	100.0%	94.5	100.0%

Investissements par classification fonctionnelle (en millions de francs)

Culture, sport et loisirs, églises	41.4 mios 33.1%
Finances et impôts	18.5 mios 14.8%
Formation	15.8 mios 12.6%
Transports	15.1 mios 12.1%
Protection environnement et aménagement territoire	13.1 mios 10.5%
Administration générale	11.2 mios 8.9%
Sécurité sociale	9.1 mios 7.3%
Economie publique	1.0 mio 0.8%
Ordre et sécurité publics, défense	0.1 mio 0.1%

Total: 125.2 mios



1 COMPLEXE SPORTIF DES EAUX-VIVES

Construction d'un complexe sportif, centre socioculturel et espace de vie enfantine

Crédit brut voté : 120.3 millions

Investissement brut de l'année : 15.5 millions

2 PAVILLONS SCOLAIRES MODULAIRES

Installation de pavillons modulaires et déplaçables pour les écoles primaires de Vieussaux, des Allières, des Franchises et de Trembley

Crédit brut voté : 36.3 millions

Crédit brut voté complémentaire : 12 millions

Investissement brut de l'année : 9.7 millions

3 PPE LE-CORBUSIER 12-14

Acquisition de bureaux, dépôts et boxs selon les lots PPE sis rue Le-Corbusier 12-14

Crédit brut voté : 8.5 millions

Investissement brut de l'année : 8.0 millions

4 PATINOIRE DES VERNETS

Mise en conformité de l'installation de production de froid, de l'assainissement partiel des deux patinoires et pose de panneaux photovoltaïques

Crédit brut voté : 30.0 millions

Investissement brut de l'année : 7.7 millions

5 MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Transformation partielle pour la mise en sécurité des collections et pour sa réorganisation

Crédit brut voté : 58.9 millions

Investissement brut de l'année : 5.5 millions

Tableau comparatif (évolution des investissements 2014 à 2023)

Le total des investissements a atteint, pour ces dix dernières années, un montant de 1'303.8 mios, soit une moyenne annuelle de 130.3 mios et un taux de réalisation moyen de 89.9%.

L'année 2023 affiche un taux de réalisation annuel de 69.6%, en augmentation par rapport à l'année 2022, marquant une reprise des investissements.

En millions de francs	Comptes	Budgets	Taux de réalisation %
2014	123.4	130.0	94.9
2015	132.3	130.0	101.8
2016	119.0	130.0	91.5
2017	143.8	130.0	110.6
2018	152.6	130.0	117.4
2019	180.1	130.0	138.5
2020	139.4	130.0	107.2
2021	93.5	180.0	51.9
2022	94.5	180.0	52.5
2023	125.2	180.0	69.6
2014-2023	1'303.8	1'450.0	89.9

Crédits votés en 2023

Durant l'année 2023, le Conseil municipal a voté un montant total de 485.9 mios pour des crédits d'engagement.

Ce montant est principalement constitué par huit crédits, représentant 65.7% des crédits nets votés, soit :

En millions de francs

PR	Montant	Description de la PR
PR-1512A1 à A3	149.8	Mise en conformité énergétique des fenêtres et embrasures des bâtiments du PA et du PF ainsi que des équipements en chauffages centraux
PR-1558A1 à A4	60.0	Etudes et travaux de réfection et de mise aux normes du complexe d'étanchéité et d'isolation, de mise en place d'une végétalisation et d'équipements photovoltaïques pour divers bâtiments du PA et du PF
PR-1525A1 à A3	34.9	Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques du centre funéraire de Saint-Georges
PR-1485	20.9	Travaux d'aménagement de l'avenue de la Paix, compris entre la place des Nations et la place Albert-Thomas
PR-1551	19.9	Etude de l'agrandissement et de la restauration du Musée d'art et d'histoire
PR-1528 et PR-1534A1/A2	18.2	Mise en séparatif du réseau d'assainissement des secteurs Pestalozzi et de l'avenue Wendt
PRD-331A1 et A2	15.5	Etudes et travaux pour la piétonnisation des rues de quartier
Total	319.2	

La moyenne annuelle des crédits votés ces dix dernières années atteint 214.2 mios. Ce montant est supérieur au budget d'investissement annuel voté de 180 mios.

Au 31 décembre 2023, l'enveloppe des crédits votés de 2'143 mios a été consommée à hauteur de 52.5%.

En millions de francs	Crédits votés	Dépenses nettes au 31.12.2023	Engagements au 31.12.2023	Engagés au 31.12.2023
2014	245	212	0	212
2015	128	108	0	108
2016	274	106	13	119
2017	116	106	1	107
2018	158	163	14	177
2019	111	50	5	55
2020	130	76	22	98
2021	321	85	67	151
2022	174	39	4	43
2023	486	22	32	54
2014-2023	2'143	967	158	1'125

Sommes non dépensées sur les crédits d'engagement encore ouverts

En millions de francs	Total des sommes non dépensées ¹	Variation par rapport à l'année précédente ²
à fin 2014	720	122
à fin 2015	707	-13
à fin 2016	836	129
à fin 2017	778	-58
à fin 2018	767	-11
à fin 2019	691	-76
à fin 2020	682	-9
à fin 2021	910	228
à fin 2022	973	63
à fin 2023	1311	338

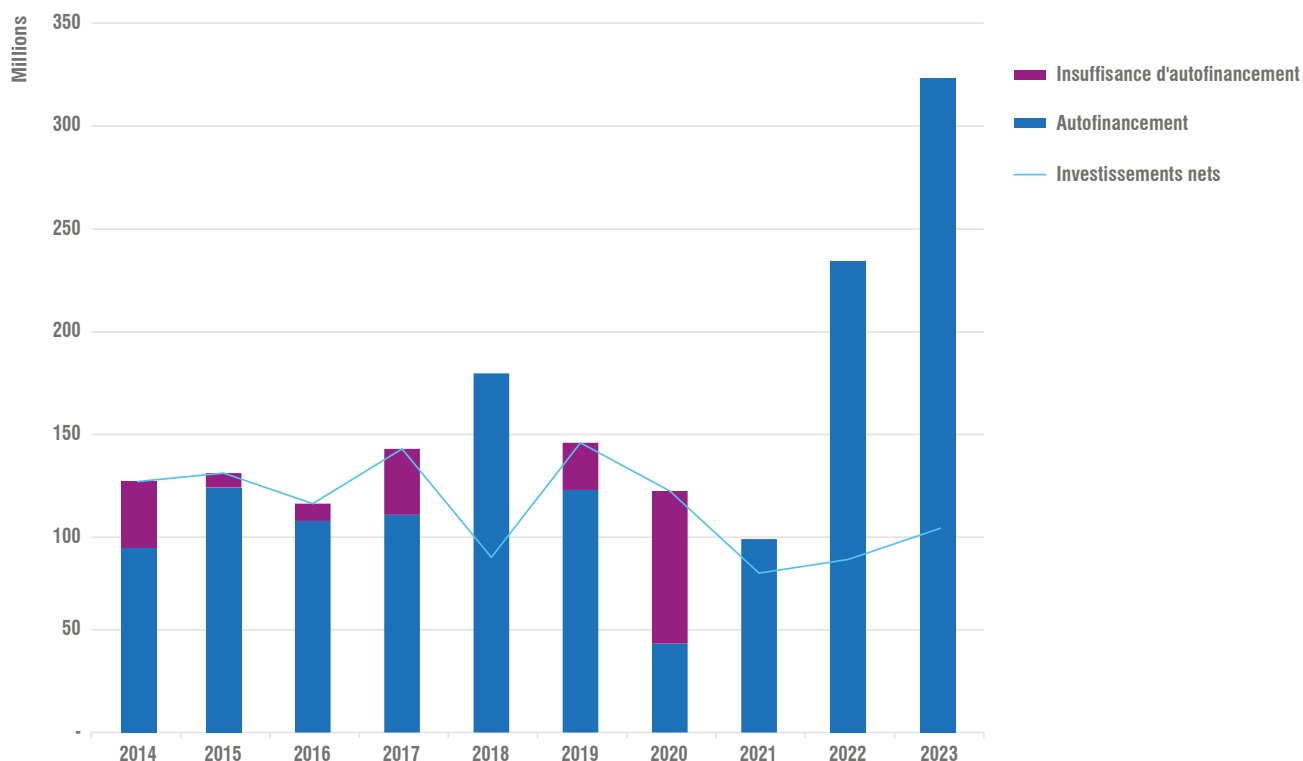
¹ Ce montant correspond à la somme des différences positives entre les enveloppes des crédits d'engagement ouverts à la fin de l'année moins les montants cumulés dépensés sur chacun de ces mêmes crédits.

² La variation représente l'évolution par rapport à l'année précédente des sommes disponibles sur les crédits d'engagement ouverts à la fin de l'exercice.

Financement

L'illustration, ci-dessous, démontre la capacité ou le besoin de financement en matière d'investissements.

Investissements et autofinancement du PA pour les dix dernières années (en millions de francs)¹



Le degré d'autofinancement des investissements nets en faveur du patrimoine administratif (PA) atteint 300% en 2023 pour un montant de 321 mios essentiellement dû à la hausse significative des revenus fiscaux conjuguée à des attributions aux fonds exceptionnelles liées à la réévaluation des immeubles détenus par les fonds à leur valeur de remplacement. Les dépenses d'investissement, bien qu'en augmentation depuis 2021, restent moindres par rapport aux années précédentes et à la prévision budgétaire. Les investissements nets annuels du PA s'élèvent ainsi à 106.7 mios pour 2023.

En millions de francs	C 2023	B 2023	C 2022
Investissements nets en faveur du PA	106.7	130.0	88.2
Amortissements et dépréciations	89.4	90.3	93.4
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds)	33.0	-4.5	-6.3
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	198.2	-23.0	148.9
Autofinancement du PA	320.7	62.8	236.0
Excédent de financement / (Déficit de financement) du PA	213.9	-67.2	147.8
Degré d'autofinancement du PA	300.4%	48.3%	267.7%

¹ Le degré d'autofinancement est calculé sur le PA uniquement à partir de 2018.

Degré d'autofinancement du PA entre 2014 et 2023

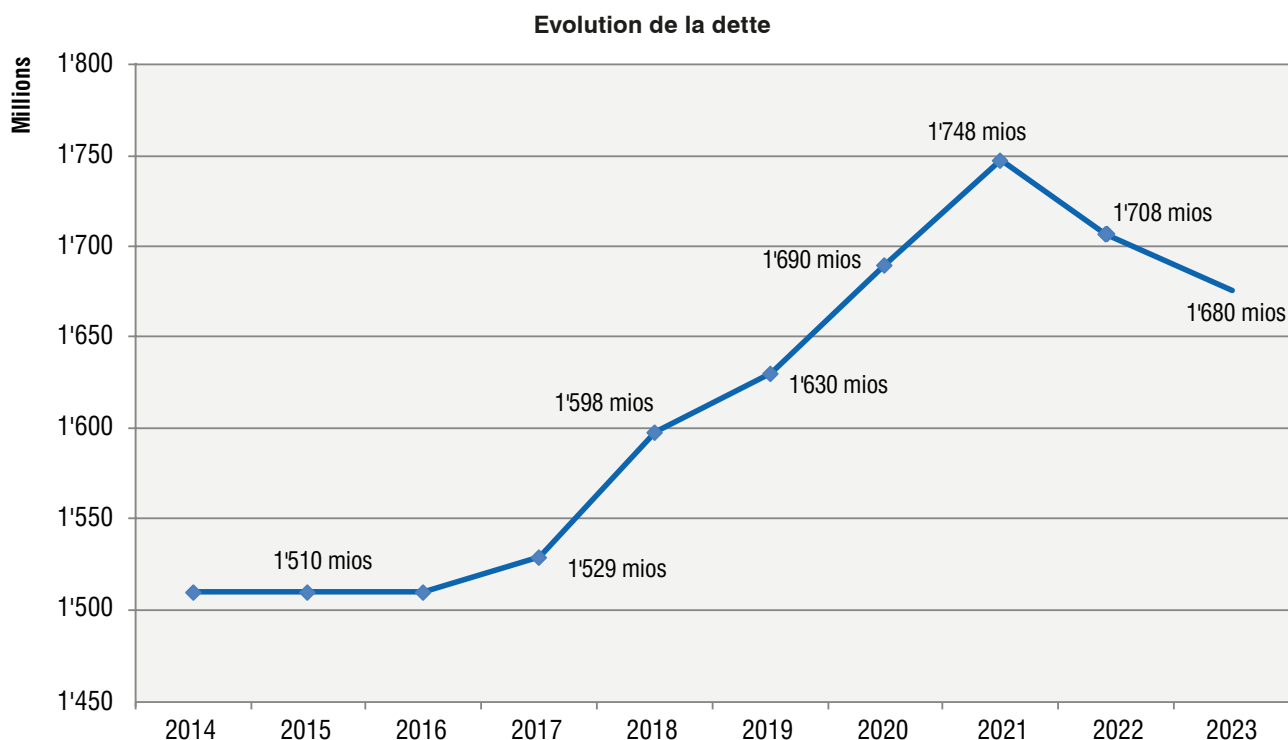
Il convient de préciser que l'introduction du nouveau modèle de comptes influence considérablement cet indicateur. Jusqu'en 2017, le degré d'autofinancement était celui des investissements du patrimoine administratif et financier. Depuis l'introduction du MCH2 en 2018, le degré d'autofinancement des investissements ne porte que sur les investissements du patrimoine administratif.

	en %
2014	76
2015	95
2016	94
2017	79
2018	203
2019	85
2020	33
2021	124
2022	268
2023	300

Dette

Le niveau de la dette a diminué de 28 mios sur l'exercice pour s'établir à 1'680 mios.

La baisse de la dette s'explique principalement par le versement du solde des impôts relatif à l'année fiscale 2022 obtenu fin mars 2023 pour un montant de 87 mios et par une augmentation des acomptes fiscaux reçus par la Ville de Genève de la part du Canton de Genève d'un montant de 50 mios compensé par un niveau modéré des investissements.



3.5 Subventions monétaires et non monétaires (gratuités)

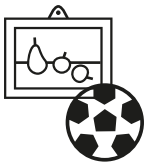
Subventions monétaires

Les subventions monétaires par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Subventions par domaine fonctionnel (en millions de francs)¹

Sécurité sociale	179.6 mios	62.4%
Culture, sport et loisirs	99.7 mios	34.6%
Formation	4.3 mios	1.5%
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2.1 mios	0.7%
Transports	2.0 mios	0.7%
Santé	0.2 mio	0.1%
Economie publique	0.1 mio	0.0%
Administration générale	0.1 mio	0.0%
----- Changement d'échelle		Total: 288.0 mios

Focus sur quelques subventions par classification fonctionnelle

				
Sécurité sociale	Culture, sport et loisirs	Formation	Protection de l'environnement	Transports
179.6 mios	99.7 mios	4.3 mios	2.1 mios	2.0 mios
dont	dont	dont	dont	dont
Famille et jeunesse 130.4	Soutiens arts de la scène 31.1	Accueil de jour – Infrastructures périscolaires 2.7	Lutte contre la pollution de l'environnement 1.9	Abonnements TPG unireso jeunes 1.0
Aide sociale 32.9	Sport et loisirs 23.1	Fonds d'apprentissage 0.7	Protection des espèces et du paysage 0.2	Prolongement horaires TPG 0.5
Solidarité internationale 8.8	Soutien à la musique 20.6			
	Grand Théâtre 11.1			

¹ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Subventions non monétaires (gratuités)

Les gratuités par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Gratuités par domaine fonctionnel (en millions de francs) ²	
Culture, sport et loisirs	29.9 mios 54.9%
Sécurité sociale	9.4 mios 17.2%
Ordre et sécurité publics	6.6 mios 12.1%
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4.3 mios 7.9%
Formation	1.5 mio 2.8%
Administration générale	1.1 mio 2.0%
Santé	0.9 mio 1.6%
Economie publique	0.5 mio 1.0%
Transports	0.2 mio 0.4%
----- Changement d'échelle	
Total : 54.5 mios	

Focus sur quelques gratuités par classification fonctionnelle

Culture, sport et loisirs	Sécurité sociale	Ordre et sécurité publics	Formation
29.9 mios dont	9.4 mios dont	6.6 mios dont	1.5 mio dont
Sports 10.0	Famille et jeunesse 6.9	Espace public 6.6	Ecoles de musique 0.6
Concerts et théâtres 5.8	Social 2.1		Restaurants scolaires 0.5
Loisirs 5.6			Formation 0.4
Grand Théâtre 3.9			

² Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

3.6 Ressources humaines

Effectif

L'effectif de la Ville de Genève a augmenté de 4.1% en 2023. En effet, tous statuts confondus, il est passé de 3'976 collaborateurs et collaboratrices au 31 décembre 2022 à 4'139 au 31 décembre 2023 (+163 personnes).

Cette augmentation est en partie induite par la première étape de la municipalisation du domaine de la petite enfance (78 personnes engagées, dont 69 femmes et 9 hommes).

La proportion d'effectif féminin est sensiblement la même qu'en 2022, avec une augmentation de 0.6% pour s'établir à 42.5% de l'effectif total.

Répartition du personnel par département au 31 décembre (membres du personnel)

	2023			2022			Variation		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Finances, environnement et logement	269	369	638	262	361	623	7	8	15
Aménagement, constructions et mobilité	121	167	288	119	164	283	2	3	5
Culture et transition numérique	642	682	1'324	644	683	1'327	-2	-1	-3
Sécurité et sports	186	811	997	183	787	970	3	24	27
Cohésion sociale et solidarité	465	301	766	386	267	653	79	34	113
Secrétariat général	75	51	126	70	50	120	5	1	6
Total	1'758	2'381	4'139	1'664	2'312	3'976	94	69	163

Répartition du personnel par statut

En 2023, les membres du personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (employé-e-s) ont constitué, comme chaque année, la part prépondérante du personnel de la Ville de Genève (86.8%). La part des auxiliaires (contrats à durée déterminée), y compris les civilistes, stagiaires et apprenti-e-s, se situe quant à elle à 13.2%.

Répartition du personnel par statut au 31 décembre (membres du personnel)

	2023			2022			Variation		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employé-e-s	1'503	2'090	3'593	1'438	2'067	3'505	65	23	88
Auxiliaires	207	218	425	181	171	352	26	47	73
Apprenti-e-s	40	57	97	30	55	85	10	2	12
Stagiaires	8	1	9	15	9	24	-7	-8	-15
Civilistes	-	15	15	-	10	10	-	5	5
Total	1'758	2'381	4'139	1'664	2'312	3'976	94	69	163

Recrutements et départs annuels

En 2023, 848 employé-e-s et auxiliaires ont été engagé-e-s en Ville de Genève, dont 439 femmes (51.8%) et 409 hommes (48.2%), ce qui représente une augmentation des engagements de 15.1% rapport aux engagements en 2022.

Cette augmentation est en partie induite par la première étape de la municipalisation du domaine de la petite enfance.

Répartition des engagements annuels par département (membres du personnel sauf civilistes, stagiaires et apprenti-e-s)

	2023				2022			
	Employé-e-s		Auxiliaires		Employé-e-s		Auxiliaires	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Finances, environnement et logement	15	13	17	22	15	12	15	24
Aménagement, constructions et mobilité	7	10	7	9	7	12	9	7
Culture et transition numérique	16	12	179	134	21	14	149	131
Sécurité et sports	7	21	25	93	7	16	27	63
Cohésion sociale et solidarité	74	24	81	64	14	16	77	68
Secrétariat général	1	2	10	5	2	-	18	13
Sous-total par genre	120	82	319	327	66	70	295	306
Total par type de contrat	202		646		136		601	
Total général	848				737			

Le nombre des départs annuels, calculé sur l'ensemble du personnel de l'administration municipale, est de 966 personnes, principalement dû à des fins de contrats temporaires (730). A noter qu'un comparatif non contextualisé entre le nombre de départs annuels enregistrés en 2023 et 2022 n'est pas pertinent, puisque, en 2022, 321 départs ont été liés à la sortie du Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève. Ainsi, en excluant le SIS, la Ville de Genève enregistre 20 départs de plus qu'en 2022.

Répartition des départs annuels par motif (membres du personnel)

	2023			2022			Variation		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Démission	60	42	102	53	46	99	7	-4	3
Résiliation	10	12	22	6	12	18	4	-	4
Décès	2	3	5	-	3	3	2	-	2
Retraite	41	60	101	49	59	108	-8	1	-7
Invalidité	3	3	6	3	8	11	-	-5	-5
Fin de contrat temporaire	336	394	730	309	398	707	27	-4	23
Sortie du SIS de la Ville de Genève	-	-	-	47	274	321	-47	-274	-321
Total	452	514	966	467	800	1'267	-15	-286	-301

Absences

On entend par «absence», toute absence de courte ou de longue durée, avec ou sans certificat, consécutive à une maladie ou un accident, que celui-ci soit d'origine professionnelle ou non professionnelle. En 2023, la durée moyenne d'une absence s'est élevée à 17.7 jours, contre 19.3 en 2022.

En 2023, le taux d'absence non planifiée s'est élevé à 9.1%. Ce taux représente la proportion d'heures de travail non réalisées du fait d'absences non planifiées par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues.

Répartition des absences non planifiées par département (membres du personnel)

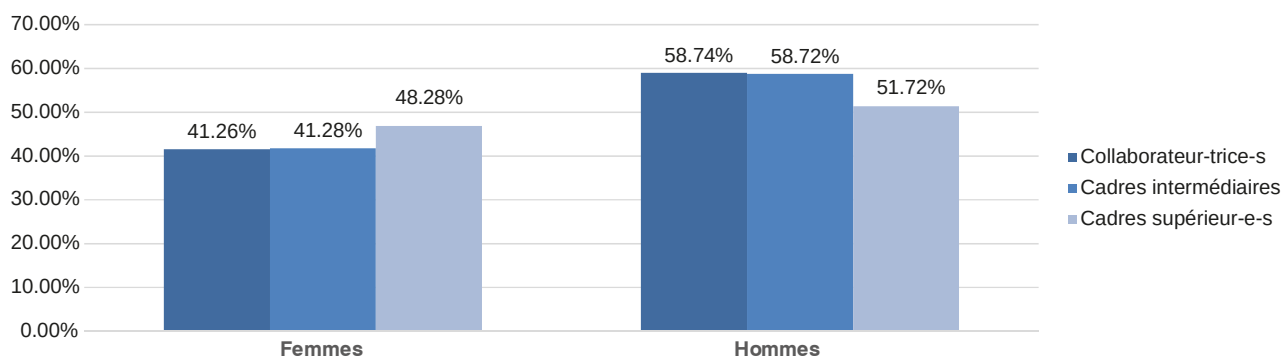
Département	2023	2022
Finances, environnement et logement	9.2%	10.0%
Aménagement, constructions et mobilité	7.7%	8.3%
Culture et transition numérique	7.4%	8.2%
Sécurité et sports*	12.0%	10.0%
Cohésion social et solidarité	8.7%	10.5%
Secrétariat général	6.9%	7.1%
Total	9.1%	8.8%

* hors Service d'incendie et de secours (SIS)

Répartition du personnel par niveau hiérarchique

La proportion de femmes cadres supérieures augmente régulièrement ces dernières années pour se situer à 48.3% en 2023.

Répartition du personnel par niveau hiérarchique en 2023 (membres du personnel)

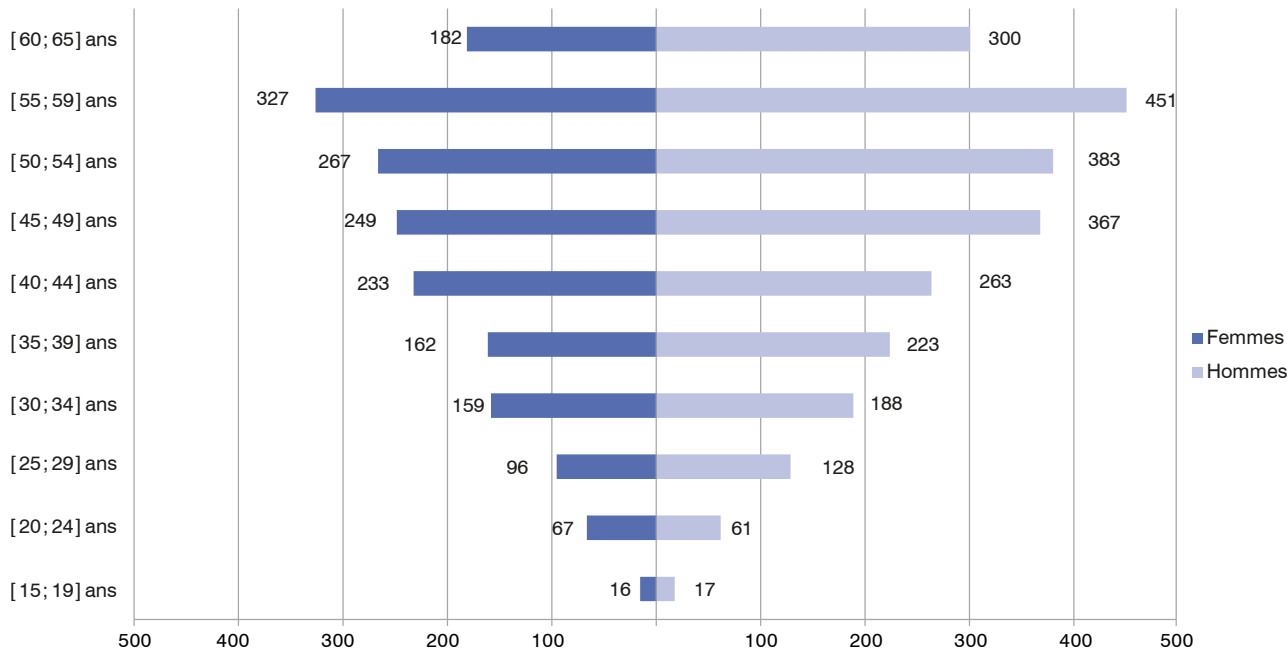


Pyramide des âges

En 2023, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices en Ville de Genève était de 47 ans (identique à 2022), tandis que l'âge médian était de 48 ans (49 ans en 2022).

L'âge moyen d'entrée en Ville de Genève, inchangé par rapport à 2022, est de 35 ans pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale.

Pyramide des âges en 2023 (membres du personnel)



3.7 Promotion de l'égalité entre femmes et hommes

Dans le cadre de la démarche de budgétisation sensible au genre entamée par la Ville de Genève, une analyse annuelle des dépenses liées à la promotion de l'égalité entre femmes et hommes est réalisée depuis 2016. Basée sur une classification inspirée du marqueur genre de l'OCDE¹, elle permet de mesurer l'évolution et la répartition de ces dépenses au fil des ans.

Années analysées		RH égalité (A)	Stratégie égalité ² (B)	Subventions associations (C)	Autres dépenses liées (D)	Accueil extrafamilial (E) Axe secondaire	Coûts directs (ABC)	Coûts directs et indirects (ABCDE) Axe secondaire	Total des charges VdG
2016	en kCHF	252	107	3'152	731	111'456	3'511	115'698	1'149'197
	en %	0.022%	0.009%	0.274%	0.064%	9.699%	0.305%	10.068%	100%
2017	en kCHF	287	156	3'139	499	120'013	3'582	124'094	1'205'236
	en %	0.024%	0.013%	0.260%	0.041%	9.958%	0.297%	10.296%	100%
2018	en kCHF	304	256	2'983	733	124'689	3'544	128'966	1'255'374
	en %	0.024%	0.020%	0.238%	0.058%	9.932%	0.282%	10.273%	100%
2019	en kCHF	495	531	3'603	911	132'943	4'629	138'483	1'180'772
	en %	0.042%	0.045%	0.305%	0.077%	11.259%	0.392%	11.728%	100%
2020	en kCHF	542	410	3'966	739	140'602	4'918	146'259	1'253'825
	en %	0.043%	0.033%	0.316%	0.059%	11.214%	0.392%	11.665%	100%
2021	en kCHF	493	389	4'019	716	141'808	4'900	147'424	1'258'091
	en %	0.039%	0.031%	0.319%	0.057%	11.272%	0.389%	11.718%	100%
2022	en kCHF	618	740	3'945	1'221	152'442	5'302	158'965	1'291'301
	en %	0.048%	0.057%	0.305%	0.095%	11.805%	0.411%	12.310%	100%
2023	en kCHF	690	883	5'090	778	160'380	6'663	167'821	1'362'866
	en %	0.051%	0.065%	0.373%	0.057%	11.768%	0.489%	12.314%	100%

(A) Charges directes de personnel dédiées à la promotion de l'égalité

(B) Projets développés dans le cadre de la politique égalité (projets de sensibilisation, subventions ponctuelles, mandats, etc.)

(C) Subventions à des associations féminines et féministes et/ou des projets de promotion de l'égalité liés à des fonds dédiés

(D) Projets n'ayant pas été pensés sous l'angle de la politique égalité, mais dont l'un des objectifs est la promotion de l'égalité femmes-hommes

(E) Subventions relatives à la prise en charge extrafamiliale des enfants (crèches, para- et périscolaire)

Les principaux constats qui en découlent en 2023 sont les suivants :

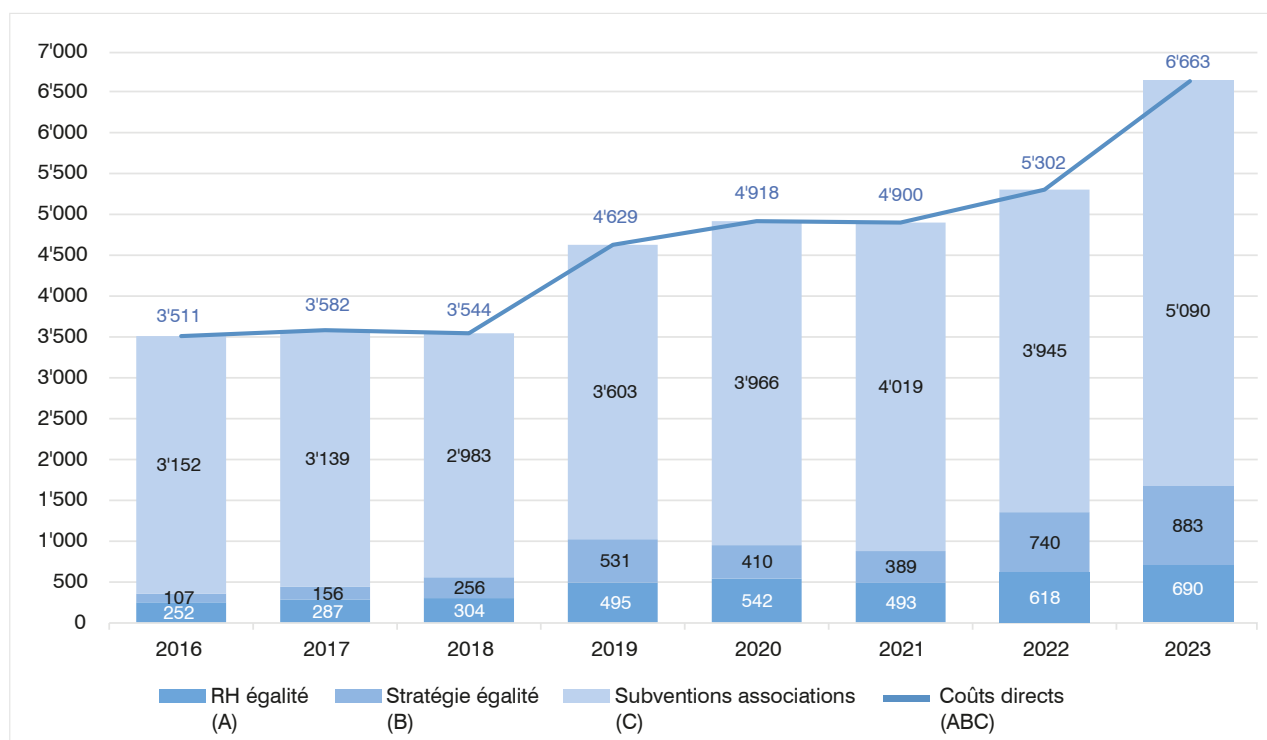
Constat n°1 : Tendance globale

En 2023, les dépenses directement liées à la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (catégories ABC) atteignent 0.49% des dépenses totales de la Ville de Genève (kCHF +1'361). Cette augmentation est liée principalement à des frais de rénovation de vestiaires pour le personnel féminin de certains services municipaux ainsi qu'à des subventions octroyées dans les domaines du sport et de la solidarité internationale. Un changement technique dans la manière de comptabiliser certaines dépenses en fonction des catégories explique également cette hausse, avec un transfert de la catégorie D vers la catégorie C. Cette évolution reste toutefois à relativiser par rapport au budget total de la Ville de Genève.

Les coûts totaux directs et indirects (ABCDE) augmentent de kCHF +8'856, essentiellement en lien avec l'augmentation des dépenses liées à la prise en charge extrafamiliale des enfants (catégorie E).

¹ OECD-DAC Network on Gender Equality (Gendernet), *Handbook on the OECD-DAC Gender Equality Policy Marker*, 2016, <http://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm>

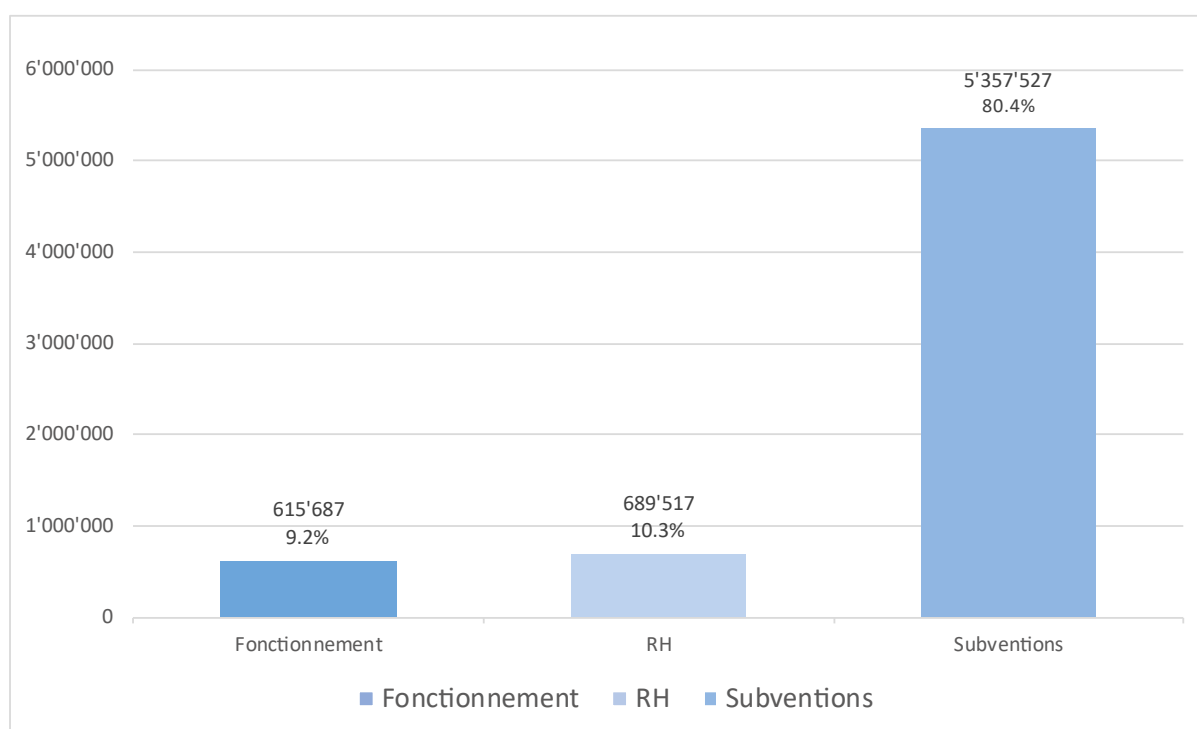
Coûts directs (ABC) par année (en milliers de francs)



Constat n°2 : Types de ressources

La majorité des coûts directs liés à la promotion de l'égalité (ABC) est constituée de subventions (catégorie C + une partie de B, 80.4%). La part des dépenses allouées aux ressources humaines (10.3%) et aux projets (9.2%) reste faible, alors même que la Stratégie municipale de promotion de l'égalité 2020-2030 comprend des mesures devant être pilotées et mises en œuvre directement par la Ville de Genève et ne pouvant pas faire l'objet d'une délégation aux associations.

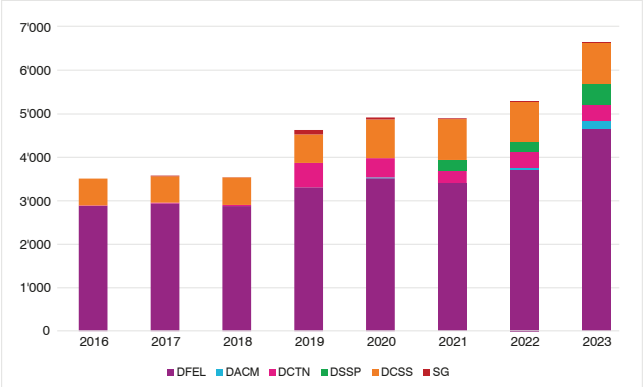
Coûts directs (ABC) par type de ressources (en milliers de francs)



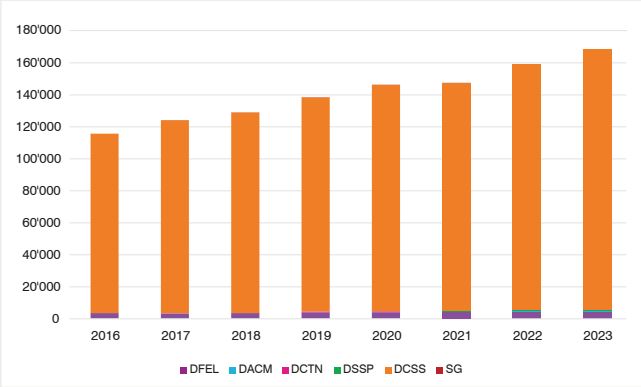
Constat n°3 : Intégration transversale

Progressivement, avec les efforts mis en œuvre pour favoriser l'intégration transversale de l'égalité au sein de l'administration municipale, l'ensemble des départements contribue de près ou de loin à des dépenses en lien avec la promotion de l'égalité, notamment avec leur participation au Réseau RH égalité-diversité créé en octobre 2021. Deux départements, le Département des finances, de l'environnement et du logement (coordination de la Stratégie égalité, politique RH et solidarité internationale) et le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (principalement à travers l'hébergement d'urgence et l'accueil extrafamilial), restent les principaux contributeurs. La participation des autres départements reste encore assez inégale. Toutefois, leur implication sur certaines thématiques telles que la promotion du sport féminin ou encore la prévention du harcèlement sexuel est à souligner.

Coûts directs ABC (en milliers de francs)



Coûts directs et indirects ABCDE (en milliers de francs)



The background of the slide is split diagonally from the bottom-left to the top-right. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Projets de délibération

4 Projets de délibération

Liste des dépassements de crédits

Dépassements de charges sur crédits budgétaires de fonctionnement

Les crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal sur l'exercice sont les suivants :

Date	PR/PA	Libellé	Montant voté (CHF)	Domaine fonctionnel	Chapitre
07.03.2023	PR-1559	Crédit budgétaire supplémentaire suite aux séismes survenus le 6 février 2023 au sud-est de la Turquie et au nord de la Syrie	500'000	59	36
03.10.2023	PR-1588	Octroi d'une contribution extraordinaire au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	4'000'000	59	36
04.10.2023	PR-1589	Crédit budgétaire supplémentaire destiné à la municipalité de La Chaux-de-Fonds, faisant suite à son appel aux dons consécutif à la tempête du 24 juillet 2023	600'000	59	36
29.11.2023	PRD-316	Etude sur les modes de transport utilisés par les client-e-s des commerces de la Ville de Genève	40'000	61	31
29.11.2023	PRD-326	Financement complémentaire afin de combler le déficit structurel et d'améliorer la rémunération des musicien-ne-s pour la saison en cours	200'000	32	36
04.10.2023	PRD-341	Crédit budgétaire destiné à apporter de l'aide sur place à la population arménienne	250'000	59	36
01.11.2023	PRD-344	Aide humanitaire à la population de Gaza	500'000	59	36
Total			6'090'000		

Les dépassements de charges autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal sont les suivants :

En francs

Domaine fonctionnel	Chapitre	Réel 2023	Budget 2023	Ecart	Montant des crédits complémentaires couvrant l'écart
32	36	69'362'656	69'335'132	27'523	27'523
59	36	13'368'717	7'514'900	5'853'817	5'850'000
61	31	26'434'732	21'535'389	4'899'342	-
Total					5'877'523

En francs

Total brut des dépassements	99'621'094
Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal	5'877'523
Total nets des dépassements	93'743'571

Projets de délibération

Le Conseil administratif vous présente trois projets de délibération.

Le premier porte sur l'ouverture des crédits supplémentaires pour les comptes de charges présentant des dépassements.

Le second se rapporte à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et contient les soldes du compte de résultats à trois niveaux et du compte des investissements, le financement des investissements, la variation de la fortune, et l'affectation du résultat, le total du bilan, ainsi que les engagements en faveur de tiers hors bilan.

Le troisième concerne la dissolution du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de la Ville de Genève.

Délibération I - Crédits budgétaires supplémentaires (PR-1620 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre f) de la Loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 ;

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires du rapport de gestion du Conseil administratif ;

sur proposition du Conseil administratif,

décide :

Article unique - Crédits supplémentaires

Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 93'771'094 francs pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.

Délibération II - Comptes annuels (PR-1620 II)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, 48 et 107 de la Loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 ;

vu l'article 20 du Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes, du 26 avril 2017 ;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés dans la brochure des comptes 2023 et rapport de gestion du Conseil administratif ;

vu les articles 2 et 4 du Règlement relatif à la constitution d'une réserve comptable de la Ville de Genève (LC 21 192) ;

sur proposition du Conseil administratif,

décide :

Article premier - Compte de résultats

Le compte de résultats de la Ville de Genève pour 2023 est approuvé pour les montants suivants :

En francs

Charges d'exploitation :	1'271'008'167
sous déduction des imputations internes de :	-22'151'116
soit un total des charges nettes d'exploitation de :	1'248'857'051
Revenus d'exploitation :	1'297'238'371
sous déduction des imputations internes de :	-22'151'116
soit un total des revenus nets d'exploitation de :	1'275'087'254
Résultat d'exploitation :	26'230'204
Charges financières :	91'857'872
Revenus financiers :	263'871'209
Résultat financier :	172'013'337
Charges extraordinaires :	-
Revenus extraordinaires :	-
Résultat extraordinaire :	-
Total du compte de résultats :	198'243'541
Résultat de l'exercice (après écritures de boucllement)* :	196'837'964

* Les écritures de boucllement MCH2 comprennent les attributions et prélèvements aux fonds spéciaux de capital propre pour un montant net de CHF - 1'405'577.

Art. 2 - Compte des investissements

Le compte des investissements 2023 est approuvé pour les montants suivants :

En francs

Dépenses d'investissements PA :	123'526'871
Sous déduction des recettes d'investissement PA :	-16'779'036
Investissements nets PA :	106'747'835
Dépenses d'investissements PF :	18'537'836
Sous déduction des recettes d'investissements PF :	-72'455
Investissements nets PF :	18'465'381
Investissements nets :	125'213'216

Art. 3 - Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants :

En francs

Investissements nets PA :	106'747'835
Amortissements :	89'375'889
Excédent de revenus du compte de résultat :	198'243'541
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds) :	33'031'938
Autofinancement :	320'651'368
Excédent de financement :	213'903'534

Art. 4 - Variation de la fortune – Affectation du résultat – Etat du capital propre

L'augmentation de la fortune, soit 196'837'964 francs, est approuvée ; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de résultats et des prélèvements et attributions annuels liés aux fonds spéciaux de capitaux propres.

Ce montant est réparti comme suit :

En francs

Affectation à la réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle) :	-
Report à nouveau dans la fortune nette :	196'837'964
Total :	196'837'964

Art. 5 - Bilan

Le bilan au 31 décembre 2023 est approuvé, totalisant, tant à l'actif qu'au passif, 5'314'015'555 francs.

Les engagements conditionnels et autres engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1'116'326'905 francs.

Délibération III – Dissolution du Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève (PR-1620 III)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'abrogation par le Conseil municipal de l'arrêté du 14 novembre 2021 créant le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de la Ville de Genève et le remplacement de celui-ci par le Règlement R-FMAC, l'existence de ce fonds ne répond plus aux besoins de la Ville de Genève ;

vu la Loi sur l'administration des communes (LAC) ;

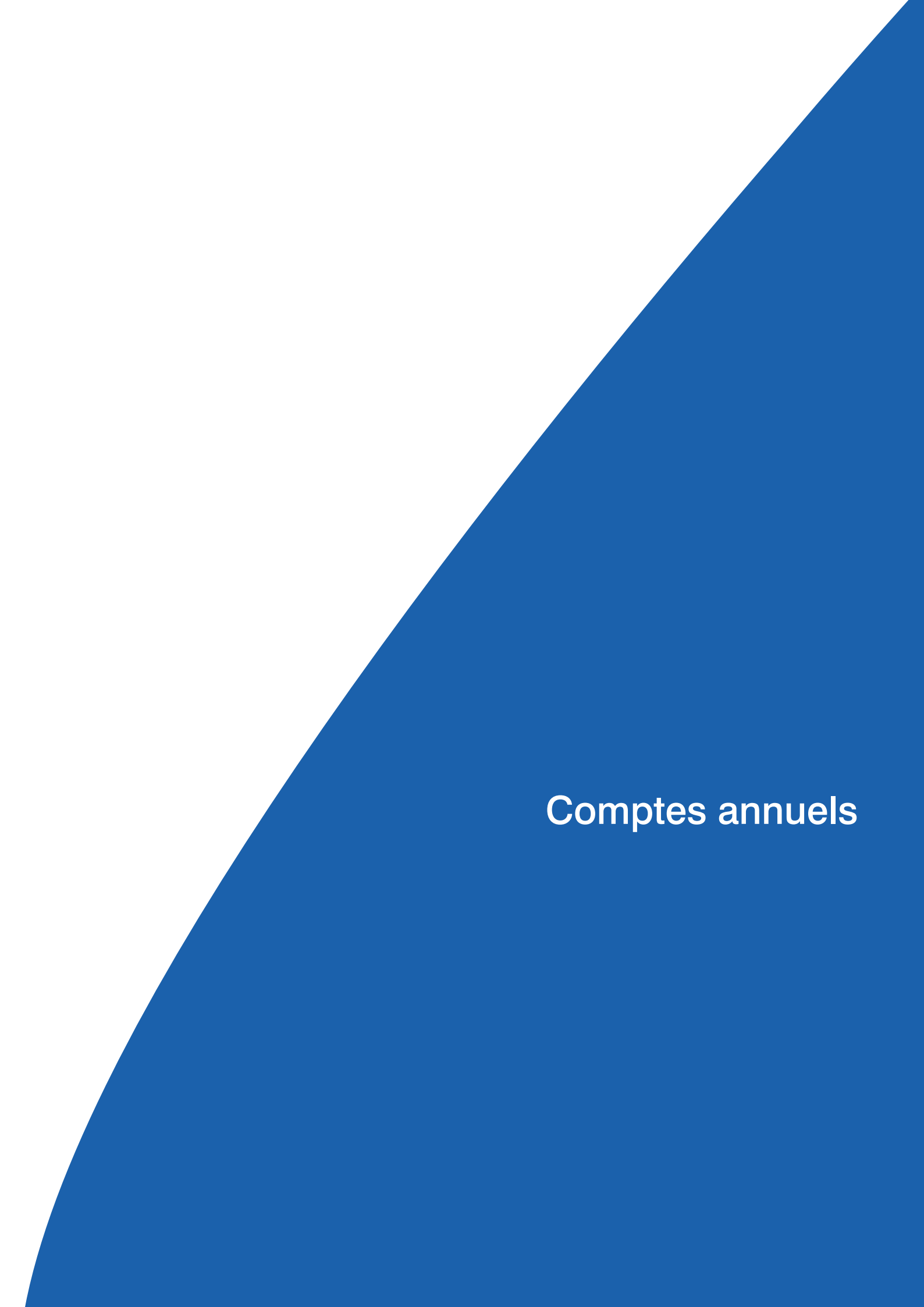
sur proposition du Conseil administratif,

décide :

Article premier - Le fonds spécial du capital propre «Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève» au 31 décembre 2023 s'élevant à 3'470'343 francs est dissout.

Article 2 - Le solde relatif à ce fonds spécial du capital propre est transféré sous la nature 299 «Résultats cumulés des années précédentes».

Nota bene : Les chiffres individuels présentés étant arrondis à l'unité, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background of the page is split diagonally from the top-left corner to the bottom-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Comptes annuels

Sommaire

5	Comptes annuels	82
5.1	Bilan au 31 décembre 2023	82
5.2	Compte de résultats	84
5.3	Tableau des flux de trésorerie de l'exercice	85
5.4	Etat du capital propre	87
5.5	Règles régissant la présentation et principes d'établissement des comptes annuels	88
5.6	Notes relatives au bilan	98
5.6.1	Actifs	98
5.6.2	Passifs	136
5.7	Compte de résultats	163
5.7.1	Compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable	163
5.7.2	Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable	178
5.7.3	Subventions monétaires et non monétaires (gratuités) par domaine fonctionnel	183
5.8	Investissements	185
5.8.1	Compte des investissements	185
5.8.2	Tableau récapitulatif des investissements	188
5.8.3	Tableau récapitulatif des investissements du patrimoine administratif	190
5.8.4	Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier	208
5.8.5	Explications sur les crédits d'engagement de plus de 5 ans	216
5.9	Notes relatives aux actifs et engagements conditionnels et autres engagements hors bilan	228
5.9.1	Actifs éventuels	228
5.9.2	Engagements conditionnels et hors bilan	229
5.10	Indications supplémentaires	237
5.11	Indicateurs financiers	240
5.12	Rapport de l'organe de révision	247

5 Comptes annuels

5.1 Bilan au 31 décembre 2023

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022	Variation	%
1	Actif				
10	Patrimoine financier				
100	Disponibilités et placements à court terme	6'642	10'167	-3'525	-34.7%
101	Créances	459'692	368'837	90'855	24.6%
102	Placements financiers à court terme	-	192	-192	-
104	Actifs de régularisation	54'613	54'736	-123	-0.2%
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	3'280	3'516	-236	-6.7%
107	Placements financiers	140'575	116'983	23'592	20.2%
108	Immobilisations corporelles du PF	3'216'727	3'167'525	49'202	1.6%
109	Créances envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	1'978	1'925	52	2.7%
	Total Patrimoine financier	3'883'506	3'723'880	159'626	4.3%
14	Patrimoine administratif				
140	Immobilisations corporelles du PA	1'183'330	1'172'928	10'402	0.9%
142	Immobilisations incorporelles	9'414	5'767	3'647	63.2%
144	Prêts	1'085	1'085	-	0.0%
145	Participations, capital social	206'130	203'785	2'345	1.2%
146	Subventions d'investissement	30'551	29'572	978	3.3%
	Total Patrimoine administratif	1'430'510	1'413'138	17'372	1.2%
	Total Actif	5'314'016	5'137'018	176'998	3.4%

En milliers de francs

		31.12.2023	31.12.2022	Variation	%
2	Passif				
20	Capitaux de tiers				
200	Engagements courants	75'877	70'536	5'341	7.6%
201	Engagements financiers à court terme	514'296	481'975	32'321	6.7%
204	Passifs de régularisation	27'620	25'447	2'173	8.5%
205	Provisions à court terme	27'194	27'413	-219	-0.8%
206	Engagements financiers à long terme	1'230'000	1'240'000	-10'000	-0.8%
208	Provisions à long terme	72'769	71'340	1'429	2.0%
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	31'172	32'950	-1'778	-5.4%
	Total Capitaux de tiers	1'978'929	1'949'662	29'267	1.5%
29	Capital propre				
291	Fonds enregistrés comme capital propre	50'613	49'209	1'403	2.9%
294	Réserve de politique budgétaire	105'000	99'000	6'000	6.1%
296	Réserve de valeur marchande sur instruments dérivés	-64'296	-13'784	-50'513	366.5%
299	Résultats cumulés	3'243'771	3'052'931	190'840	6.3%
	Total Capital propre	3'335'087	3'187'356	147'731	4.6%
	Total Passif	5'314'016	5'137'018	176'998	3.4%

5.2 Compte de résultats

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022
Charges d'exploitation						
30	Charges de personnel	479'677	486'956	-7'279	454'089	25'588
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	209'536	210'147	-611	219'729	-10'193
33	Amortissements du patrimoine administratif	86'199	87'073	-874	89'945	-3'745
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	38'058	5'488	32'571	5'547	32'512
36	Charges de transfert	432'734	421'499	11'235	419'287	13'448
37	Subventions à redistribuer	2'652	2'550	102	2'634	18
39	Imputations internes	22'151	22'186	-34	21'571	580
	Total charges d'exploitation	1'271'008	1'235'899	35'109	1'212'801	58'207
Revenus d'exploitation						
40	Revenus fiscaux	1'128'591	936'985	191'606	1'068'969	59'622
42	Taxes	50'381	57'056	-6'674	50'204	177
43	Revenus divers	7'021	8'379	-1'358	4'424	2'597
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	5'027	10'000	-4'974	11'884	-6'858
46	Revenus de transfert	81'416	86'281	-4'865	91'168	-9'752
47	Subventions à redistribuer	2'652	2'550	102	2'634	18
49	Imputations internes	22'151	22'186	-34	21'571	580
	Total revenus d'exploitation	1'297'238	1'123'437	173'802	1'250'855	46'384
	Résultat d'exploitation	26'230	-112'462	138'692	38'054	-11'823
34	Charges financières	91'858	72'916	18'942	78'500	13'358
44	Revenus financiers	263'871	162'379	101'492	189'351	74'520
	Résultat financier	172'013	89'463	82'551	110'851	61'163
	Résultat opérationnel	198'244	-23'000	221'243	148'904	49'339
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-
	Résultat extraordinaire	-	-	-	-	-
	Résultat de l'exercice (avant écritures de boucllement)	198'244	-23'000	221'243	148'904	49'339

Le compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable est présenté au point 5.7.1 des états financiers.

5.3 Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

En milliers de francs	2023
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	
Résultat total du compte de résultats	198'244
(+) Amortissements du patrimoine administratif planifiés et non planifiés	83'221
(+) Amortissements des subventions d'investissement	1'999
(+) Amortissements planifiés de prêts, participations et subventions	1'177
(+) Amortissements des immobilisations incorporelles	2'979
(+) Amortissements des instruments de couverture résiliés	1'091
(-) Variations nettes provisions sur débiteurs douteux	-5'172
(+) Variations nettes non monétaires des provisions à court terme	1'491
(+) Variations nettes non monétaires des provisions à long terme	3'483
(-) Réévaluations nettes des immobilisations PF	-30'805
(-) Reprise du correctif sur bâtiments PF (MET/PEV)	-957
(+) Perte de la participation de la SA (MET/PEV)	3'482
(+) Dépréciations des immobilisations PF	1'024
(-) Réévaluations nettes des autres placements PF	-27'445
(+) Amortissements des frais d'émission d'emprunts	384
(-) Etalement des agios sur emprunts	-366
(+) Résultat financier autres (y compris non réalisé)	10'394
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation avant besoin en fonds de roulement	244'225
Variation du besoin en fonds de roulement	
(-) Augmentation des créances	-84'790
(+) Diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	236
(-) Augmentation des actifs de régularisation	-1'860
(-) Augmentation des créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-52
(+) Augmentation des engagements courants	5'341
(-) Utilisation des provisions à court terme	-1'711
(-) Utilisation des provisions à long terme	-2'054
(+) Augmentation des passifs de régularisation	2'173
(-) Diminution des engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-1'400
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation [FTE]	160'107
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	
(+) Subventions d'investissements acquises	16'779
(+) Dividendes et redevances reçus des participations	13'962
(-) Acquisition Immobilisations corporelles PA	-113'640
(-) Acquisition Immobilisations incorporelles PA	-6'365
(-) Dotations aux participations et capital social	-3'522
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-92'786
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	
(+) Subventions acquises immobilisations corporelles PF	72
(+) Dividendes et redevances reçus des participations	3'315
(-) Acquisition immobilisations corporelles PF	-18'537
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-15'150
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI + FTP]	-107'937

Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement

(+) Nouveaux emprunts court terme contractés	1'921'500
(-) Emprunts court terme remboursés	-1'939'500
(-) Intérêts et charges d'emprunts payés	-27'695
(+) Nouvel emprunt long terme contracté	140'000
(-) Emprunt long terme remboursé	-150'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-55'695

Total des flux de Trésorerie [FTE] + [FTI] + [FTP] + [FTF]**-3'525**

Disponibilités et placements à court terme au 1.1.

10'167

Disponibilités et placements à court terme au 31.12.

6'642

Variation des disponibilités**-3'525**

5.4 Etat du capital propre

En milliers de francs

CAPITAL PROPRE	Solde au 31.12.22	Attribution du résultat 2022	Résultat 2023	Autre variation des fonds propres	Variation de valeur des instruments financiers	Solde au 31.12.23
Fonds enregistrés comme capital propre (291)	49'209			1'403		50'613
Réserve de politique budgétaire - réserve conjoncturelle (294)	99'000	6'000				105'000
Réserve de valeur marchande sur instruments financiers (296)	-13'784				-50'513	-64'296
Résultat cumulés (299)	3'052'931	-6'000	198'244	-1'403		3'243'771
Total	3'187'356	-	198'244	-	-50'513	3'335'087

Le tableau détaillé de variation de l'état du capital propre ainsi que les notes y relatives sont présentés sous la rubrique «5.6.2.7 Capital propre (29)».

5.5 Règles régissant la présentation et principes d'établissement des comptes annuels

5.5.1 Règles régissant la présentation des comptes annuels

5.5.1.1 Bases légales et réglementaires

La Ville de Genève présente ses comptes annuels selon les bases légales et réglementaires suivantes :

- la Loi sur l'administration des communes (B 6 05) (ci-après «LAC»);
- le Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes (B 6 05.01) (ci-après «RAC»);
- le Manuel d'utilisateur pour les communes genevoises (ci-après «MCH2»).

5.5.1.2 Contenu et vérification

Selon l'article 19 al. 1 RAC, les comptes annuels comprennent les éléments suivants :

- le bilan;
- le compte de résultats;
- le compte des investissements;
- le tableau de flux de trésorerie;
- l'annexe.

Les comptes de la Ville de Genève sont vérifiés par le Contrôle financier de la Ville de Genève (art. 126 al. 1 LAC). Ils sont soumis au contrôle ordinaire (art. 70 RAC).

5.5.1.3 Annexe aux comptes annuels

Sur la base de l'article 28 RAC, l'annexe aux comptes annuels :

- indique les règles régissant la présentation des comptes et justifie les dérogations à ces règles. Elle offre une vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes, y compris les principes les plus importants régissant l'établissement du bilan et son évaluation (en particulier les méthodes et taux d'amortissement);
- contient l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations et des garanties;
- présente, dans un tableau des immobilisations, des informations détaillées sur les placements de capitaux;
- fournit des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers;
- fournit des explications sur le maintien des crédits d'engagement ouverts depuis plus de 5 ans et non encore clôturés;
- justifie l'utilisation et les dépassements de crédits budgétaires.

5.5.2 Principes d'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de la Ville de Genève sont établis selon les méthodes comptables définies par le MCH2 et les principes comptables (art. 105 et 106 LAC). Les principes d'établissement et d'évaluation de ceux-ci sont décrits ci-après.

Par ailleurs, dans un but d'harmonisation et d'amélioration continue de l'établissement des comptes annuels, certains principes comptables ont été adaptés sur l'exercice 2023.

Cela concerne notamment :

- la réévaluation de la valeur des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (cf. rubrique «5.5.2.4.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers»);
- l'évaluation des placements financiers sans cotation appartenant au patrimoine financier (cf. rubrique «5.5.2.1.5 Placements financiers»).

5.5.2.1 Patrimoine financier (hors immobilisations corporelles)

Le patrimoine financier (ci-après «PF») est composé des actifs détenus par la commune pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital. Les biens du PF peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques (art. 22 RAC).

5.5.2.1.1 Disponibilités et placements à court terme

Les disponibilités et placements à court terme comprennent les liquidités, les équivalents de liquidités et les autres placements à court terme ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois.

5.5.2.1.2 Créances

Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers et provisions pour débiteurs douteux

Les créances regroupent l'ensemble des montants à recouvrer et prétentions envers des tiers qui sont facturés ou dus contractuellement. Les créances non encore facturées sont portées au bilan comme actifs de régularisation.

L'évaluation de la provision sur débiteurs douteux est calculée selon les critères ci-dessous déterminés sur la base d'une analyse statistique, reflétant ainsi le niveau de risque encouru :

- 100% des encours échus de plus de 80 jours après la date de facturation. Le risque de non-encaissement est alors considéré comme important et les procédures de recouvrement sont mises en œuvre ;
- 100% des factures dont les débiteurs présentent des risques importants d'insolvabilité (débiteurs sans adresses, etc.) ;
- 30% du montant des encours échus entre 35 et 80 jours après la date de la facturation. Le risque de non-encaissement est considéré comme moyen et les procédures de rappels pour ces cas sont appliquées.

La provision pour débiteurs douteux est présentée en diminution de l'actif enregistré.

Cas particuliers :

- Gérance immobilière municipale (GIM)

L'évaluation de la provision pour débiteurs douteux de la GIM, à la date de clôture, est calculée selon les critères ci-dessous, reflétant ainsi le niveau de risque encouru pour cette activité :

- 100% des créances ouvertes, datant de plus de 3 mois ;
- 100% des créances ouvertes supérieures à CHF 50 datant de moins de 3 mois, ayant fait l'objet d'un rappel. Les créances dont le montant est inférieur à CHF 50 ne sont pas provisionnées ;
- 100% des créances ouvertes relatives aux locataires dont le bail est résilié.

Les créances qui, sur la base d'une analyse juridique individuelle, ne justifient pas la constitution d'une provision, sont exclues du calcul statistique ci-dessus.

- Activités de restauration scolaire internalisées

Les créances liées à la gestion des activités de restauration scolaire gérées en direct par la Ville de Genève font l'objet d'une provision pour créances douteuses. Celle-ci est évaluée sur la base d'un forfait de 30% des créances ouvertes, compte tenu des informations à disposition sur la solvabilité statistique des débiteurs.

- Police municipale

Les créances liées aux missions de la police municipale font l'objet d'une provision pour créances douteuses. Celle-ci est évaluée sur la base d'un forfait de 30% des créances ouvertes, par analogie avec les créances fiscales.

- Intérêts pour les activités hôtelières

Les créances historiques engendrées par la facturation d'intérêts sur les activités hôtelières déployées par l'Hôtel Métropole et le Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives seront recouvrées à la fin des travaux réalisés par la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA. Ces créances sont toutefois conservées en court terme et ne portent pas intérêts. Elles ne font pas l'objet d'une provision pour créances douteuses.

Créances fiscales et provision sur reliquat fiscal

Les recettes fiscales sont composées des impôts prélevés auprès des personnes physiques, des personnes morales et des personnes détentrices d'un chien domiciliées dans le canton de Genève.

Sur la base de l'article 44 RAC, les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts. A cet effet, le Département des finances et des ressources humaines du Canton de Genève remet chaque année les résultats des recettes fiscales, des charges liées à la fiscalité et des créances fiscales qui doivent être intégralement enregistrées dans les comptes par les communes.

Le principe de délimitation des impôts équivaut à comptabiliser les recettes qui sont dues pour l'année comptable concernée. Le Département des finances et des ressources humaines du Canton de Genève procède à une estimation des impôts de l'année (n) au 31 décembre de l'année (n). Les revenus fiscaux des communes sont gérés et transmis par ce dernier, à l'exception de la Taxe professionnelle communale.

Le reliquat fiscal correspondant aux personnes physiques et morales est comptabilisé globalement en net et fait l'objet d'une provision forfaitaire de 30% de son montant net conformément à la méthode préconisée dans le manuel MCH2.

Taxe professionnelle communale et provision sur créances douteuses

La Taxe professionnelle communale (ci-après «TPC») se base sur les articles 301 et suivants de la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D 3 05) jusqu'au 31.12.2023 (cf. rubrique «5.10 Indications supplémentaires» et «5.10.5 Suppression de la Taxe professionnelle»).

Compte tenu du principe de délimitation des impôts, les taxations de l'année fiscale (n) doivent être comptabilisées en revenus sur l'année (n). Afin de s'approcher au mieux de ce principe, la Ville de Genève comptabilise sur l'exercice (n) les taxations effectives se rapportant à l'année (n) réalisées sur les mois de janvier et février de l'année (n+1). Le reliquat de taxations fiscales restantes de l'année (n) n'étant pas estimable de manière fiable à la date de clôture, il n'a pas été comptabilisé sur l'exercice et est reporté sur le suivant.

L'évaluation de la provision pour débiteurs douteux de la TPC est calculée selon les critères ci-dessous, reflétant ainsi le niveau de risque encouru pour cette activité :

- 30% des créances ouvertes, y compris produits à recevoir, à la date de clôture, à l'exception des litiges judiciaires et des parties de créances contestées ;
- 100% des créances ouvertes faisant l'objet d'un litige judiciaire devant le Tribunal de première instance, la Cour de justice ou le Tribunal fédéral ;
- 100% de la partie des créances faisant l'objet d'une contestation, y compris si le débiteur s'est acquitté de la taxe contestée. Les montants non-contestés sont provisionnés à 30%, par analogie à la règle générale.

Pertes sur débiteurs et abandons de créances

Les pertes sur débiteurs sont comptabilisées sur la base d'un acte de défaut de biens, d'un acte de défaut de bien après faillite ou suspension par défaut d'actif. Elles peuvent également être constatées dans les cas précis suivants :

- prescription de la créance (art. 127 et suivants CO) ;
- impossibilité de poursuivre en raison du domicile du débiteur ou de la débitrice ;
- principe de proportionnalité (renonciation de poursuivre si les moyens à mettre en œuvre s'avèreraient trop onéreux par rapport au montant de la créance).

5.5.2.1.3 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation du compte des investissements et du compte de résultats sont portés au bilan pour :

- des dépenses d'investissement ou des charges constatées avant la date de clôture du bilan, mais qui doivent être imputées à la période comptable suivante ;
- des recettes d'investissement ou des revenus devant être attribués à la période comptable clôturée, mais qui seront perçus ou facturés au cours de la période comptable suivante.

5.5.2.1.4 Marchandises et fournitures

Les stocks gérés dans le progiciel comptable sont évalués au coût moyen pondéré (CMP). Les stocks de fluide sont évalués au prix du marché ou au CMP, respectivement au plus bas des deux. Les stocks gérés hors du progiciel comptable sont évalués au CMP ou au prix d'achat. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique lors de la clôture annuelle.

5.5.2.1.5 Placements financiers

Les placements financiers sont réévalués chaque année (art. 38 RAC).

Placement avec cotation

Les placements financiers faisant l'objet d'une cotation sont réévalués à leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Placement sans cotation

Les placements non cotés ou n'ayant pas de prix courant observable sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction de pertes de valeurs éventuelles, identifiées notamment par l'analyse de l'état des fonds propres des derniers états financiers disponibles de la contrepartie, à la date de chaque clôture.

Cas particulier : Participation dans la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après «la SA»)

La valeur de la participation à 100% dans la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève est évaluée sur la base de ses fonds propres arrêtés à la date de clôture, conformément à la dérogation accordée par le Service des affaires communales (cf. rubrique «5.6.1.6 Placements financiers (107)»).

5.5.2.1.6 Créances envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers

Les créances envers les financements spéciaux possèdent une contrepartie dans les engagements envers les financements spéciaux (cf. rubrique «5.6.2.5 Engagement envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209)»).

Compte tenu de la spécificité des fonds de capitaux de tiers, les créances ne font pas l'objet d'une provision pour créances douteuses.

5.5.2.2 Patrimoine administratif (hors immobilisations)

Le patrimoine administratif (ci-après «PA») est composé des actifs détenus par la commune pour l'accomplissement direct des tâches publiques (art. 22 al. 1 RAC).

5.5.2.2.1 Prêts

Les prêts regroupent les financements accordés à des tiers. Ces financements sont votés par le Conseil municipal.

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les prêts et les participations permanentes du PA ne sont amortissables que si la solvabilité des débiteurs ou le rendement l'exigent (art. 40 al. 7 let. q RAC).

5.5.2.2.2 Participations, capital social

Les participations sont des financements accordés à des tiers sous forme de participation au capital social avec les droits de propriété qui y sont attachés, ainsi que les acquisitions de titres de propriété d'entreprises ou d'organisations tierces.

Elles sont classées au PA conformément aux délibérations votées par le Conseil municipal. Ces participations sont inaliénables, notamment en raison des dispositions légales.

Les participations du PA sont comptabilisées et inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition indépendamment d'une limite d'investissement éventuelle (dès le 1^{er} franc) dans le compte des investissements.

Les participations ne sont pas amorties. En cas de perte de valeur, elles font l'objet d'un correctif d'actif (art. 40 al. 7 let. q RAC). La perte de valeur est calculée sur la base des derniers états financiers audités de l'entité concernée disponibles.

Certaines acquisitions de participation du PA, antérieures à l'introduction du MCH2 (1^{er} janvier 2018) sont amorties conformément aux délibérations votées par le Conseil municipal.

5.5.2.3 Immobilisations

5.5.2.3.1 Valeur d'acquisition

Une dépense est enregistrée en immobilisation si elle répond aux critères de l'article 25 RAC. Elle doit ainsi correspondre à des biens dont l'existence et l'usage doivent être garantis pendant une certaine durée, soit :

- sous l'angle quantitatif, par une mise à disposition ou par un accroissement substantiel d'un équipement ;
- sous l'angle qualitatif, par une sensible augmentation de la durée d'existence d'un bien, liée à l'accroissement de sa valeur.

A contrario, les dépenses d'entretien destinées aux patrimoines administratif et financier sont enregistrées dans les rubriques du compte de fonctionnement. Elles visent à maintenir le potentiel de service du patrimoine de la Ville de Genève. L'article 39 RAC permet de comptabiliser les dépenses liées à un objet répondant aux critères d'investissement dans le compte de résultats (i.e. en charges de fonctionnement) si le montant de ces dépenses est inférieur ou égal à kCHF 100 brut. Lorsque les dépenses concernent l'étude ou la réalisation d'installation de vidéosurveillance, cette latitude n'est pas applicable et un crédit d'investissement est nécessaire.

Les immobilisations portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction. Cette valeur comprend tous les frais directement imputables à la constitution et à la mise en état de cet actif pour en permettre l'exploitation. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan à titre de coût d'acquisition (art. 38 al. 1 et art. 40 al. 2 RAC).

Bien que les coûts d'emprunt ne soient pas directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation du fait d'une gestion centralisée de la dette, des intérêts intercalaires sont intégrés au coût d'acquisition de l'immobilisation. Ils représentent le coût du financement de ces dépenses d'investissement. Ceux-ci sont calculés sur les crédits d'investissement relatifs à des constructions ou des rénovations lourdes qui nécessitent des travaux d'une durée

supérieure à 6 mois. Les intérêts sont calculés avec le taux annuel moyen de la dette consolidée de la Ville de Genève jusqu'à la mise en exploitation de l'objet.

Les coûts d'acquisition incluent également les prestations du personnel interne dédiées aux investissements pour des catégories précises d'immobilisation. Ils sont capitalisés aux taux historiques de 4% pour les constructions et de 5% pour les rénovations sur la base du montant des travaux brut. Certains crédits d'investissement peuvent intégrer des coûts directs de personnel interne dédiés exclusivement aux projets, ceux-ci faisant partie intégrante du crédit brut voté.

De plus, afin de s'assurer du respect des principes d'exhaustivité et de comptabilité d'exercice (art. 106 LAC), une évaluation des travaux effectués à la date de clôture et n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation par les entreprises est portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève en contrepartie d'un compte de passif de régularisation. Elle est déterminée grâce à l'analyse du degré d'avancement des travaux en cours sur les chantiers significatifs à la date de clôture (cf. rubrique «5.5.2.4.3 Passifs de régularisation»).

Les dépenses supérieures à kCHF 100 pouvant être qualifiées d'investissement, mais n'ayant pas fait l'objet d'un crédit d'investissement du Conseil administratif approuvé par le Conseil municipal, sont enregistrées dans les comptes de fonctionnement de l'année.

5.5.2.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues viennent en diminution du prix d'acquisition des immobilisations concernées.

Les subventions d'investissement versées à des tiers (cantons, communes, fondations communales, privés, etc.) dans le but de financer l'acquisition, la construction ou la rénovation de leurs biens durables sont portées à l'actif du bilan. Elles se retrouvent également sous la forme de contributions financières pour le financement de fonds intercommunaux.

5.5.2.3.3 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif

Ces immobilisations sont amorties conformément aux dispositions prévues à l'article 40 RAC. Les amortissements sont calculés en appliquant la méthode linéaire indirecte, laquelle consiste à amortir l'investissement sur sa durée de vie à un taux constant.

Les taux d'amortissement et les durées d'utilisations prévus par l'article 40 al. 7 RAC sont les suivants :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Terrains non bâtis (soit les parcs publics, les cimetières, les forêts)	40 ans	2.50%
Ouvrage d'assainissement, canalisations, correction des cours d'eau	40 ans	2.50%
Travaux de génie civil (notamment les routes)	30 ans	3.33%
Bâtiments, terrains bâtis, rénovations lourdes	30 ans	3.33%
Véhicules spéciaux	15 ans	6.67%
Aménagements divers	10 ans	10.00%
Rénovations légères de génie civil	10 ans	10.00%
Installations fixes (équipements et installations techniques)	10 ans	10.00%
Biens meubles, véhicules, machines	8 ans	12.50%
Immobilisations incorporelles (brevets, logiciels, licences, etc.)	5 ans	20.00%
Systèmes informatiques et de communication	4 ans	25.00%
Crédits d'étude et frais de concours non suivis de réalisation	1 an	100%

L'amortissement planifié des investissements du patrimoine administratif est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées sont en adéquation avec les durées définies à l'article 40 al. 7 RAC.

Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée par la comptabilisation d'un amortissement non planifié et justifiée par des pièces probantes.

L'article 40 al. 4 RAC indique que la première annuité d'amortissement doit être comptabilisée lors de la première année d'utilisation de l'investissement, sur la base du crédit net réel.

La Ville de Genève commence à amortir ses objets le mois suivant la mise à disposition du bien ou de l'objet. Lorsque les biens acquis correspondent à une catégorie d'investissement comme des véhicules, mobilier, etc., l'amortissement débute dès la première dépense.

L'amortissement des dépenses d'investissement des crédits d'étude suivis de réalisation et des frais de concours liés à un objet suivis de réalisation est concomitant avec l'amortissement du crédit principal.

Les crédits d'étude ou frais de concours liés à un objet non suivis de réalisation sont amortis intégralement dans l'année où la décision d'abandon du projet a été prise. Ils sont comptabilisés comme des amortissements non planifiés.

Les crédits d'engagement du PA votés par le Conseil municipal avant l'introduction du MCH2 (soit le 1er janvier 2018) sont amortis conformément aux délibérations.

5.5.2.3.4 Amortissement des subventions d'investissement versées

Les subventions d'investissement versées à :

- des entités privées sont amorties sur 5 ans (art. 40 al. 7 let. I RAC) ;
- des entités publiques sont amorties selon la durée d'utilisation de l'objet financé. La durée d'amortissement est fixée comme s'il s'agissait d'un investissement propre (art. 40 al. 7 let. p RAC).

5.5.2.3.5 Réévaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier

Les immobilisations corporelles du PF initialement comptabilisées à l'actif à leur valeur d'acquisition (cf. rubrique «5.5.2.3.1 Valeur d'acquisition») ou de construction sont réévaluées tous les cinq ans à la valeur de remplacement (art. 38 RAC).

Afin de respecter cette exigence légale, un échéancier a été établi par la Ville de Genève, afin que chaque objet de cette catégorie soit réévalué au minimum une fois dans cet intervalle de cinq ans.

Les immobilisations corporelles ont ainsi été subdivisées en cinq lots constitués selon une approche axée sur les critères suivants :

- pour les terrains bâtis et les terrains nus: sur la localisation par quartier géographique, la planification des investissements, le nombre et la valeur des objets ;
- pour les terrains grevés d'un droit distinct et permanent: au plus proche de la date de révision des rentes.

Les terrains bâtis en lien avec des investissements en cours sont systématiquement réévalués au cours de l'année de clôture dudit investissement afin d'identifier les éventuelles plus-values ou moins-values.

En cas de crédit d'étude non suivi de réalisation, les dépenses d'investissement sont amorties dans la catégorie des amortissements non planifiés sur une durée d'un an.

La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles du PF est effectuée selon les méthodes suivantes :

- **Terrains bâtis : immeubles d'habitation, commerciaux, mixtes, villas, parkings, PPE**

Ces actifs sont réévalués à leur valeur de remplacement. Il s'agit d'une valeur conservatrice et durable, déconnectée des fluctuations du marché. Elle correspond à la valeur de la construction, déduction faite de la vétusté et de l'obsolescence, et additionnée à la valeur du terrain, dont les définitions sont les suivantes :

- Valeur de construction: prix de reconstruction à neuf selon les standards et exigences actuels.
- Vétusté et obsolescence: dégradation matérielle due au temps et à la dépréciation fonctionnelle consécutive aux changements de normes.
- Valeur du terrain: déterminée selon une méthode comparative basée sur la prise en considération de la zone de développement, de la densité et de la situation. Pour les grands ensembles ou les ensembles mixtes (patrimoines administratif et financier) situés sur une unique parcelle, une répartition théorique de la valeur de la parcelle est réalisée au prorata des surfaces brutes de plancher de chaque immeuble.

- **Terrains grevés d'un droit distinct et permanent (ci-après «DDP»)**

Ces actifs sont habituellement évalués en additionnant les valeurs actualisées de la rente de superficie, de la valeur du terrain et de la valeur de retour des immeubles. Dans la méthodologie retenue par la Ville de Genève, la valeur de retour des immeubles n'est pas prise en considération en application du principe de prudence.

Cette approche a pour effet :

- pour les DDP intégrant une indemnité équitable au sens de l'article 779 al. g du Code civil de considérer que la valeur de cette indemnité vient éteindre la valeur de retour des immeubles ;
- pour les DDP ne prévoyant aucune indemnité équitable d'accepter que la non prise en considération de la valeur de retour des immeubles, à l'échéance des DDP, revient à sous-estimer la valeur actuelle du DDP ; sous-estimation qui est matériellement difficile à estimer, ne pouvant pas prévoir l'état de dégradation à l'échéance du bien retourné, quand bien même une obligation d'entretien est généralement imposée aux preneurs de DDP.

- **Terrains nus**

Ces actifs sont réévalués à leur juste valeur. Il s'agit d'une valeur déterminée selon une méthode comparative basée sur la prise en considération de la zone de développement, de la densité autorisée et de la situation.

5.5.2.3.6 Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation

Les éventuelles plus-values ou moins-values constatées à la suite de ces réévaluations périodiques sont comptabilisées en totalité sur l'exercice où la réévaluation a été effectuée.

Cas particulier :

Si la réévaluation périodique d'un actif du PF résulte en une moins-value consécutive à une rénovation lourde de l'actif en question (i.e. la précédente valeur de remplacement augmentée des frais de rénovation activés est supérieure à la valeur de remplacement réévaluée), alors cette moins-value, appelée survaleur, est amortie selon les durées fixées à l'article 40 RAC, par analogie avec les catégories du patrimoine administratif.

5.5.2.4 Capitaux de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale (art. 43 RAC).

5.5.2.4.1 Engagements courants

Les engagements courants sont comptabilisés à la valeur nominale et leur exigibilité est inférieure à un an. Les positions en monnaies étrangères sont évaluées en francs suisses au cours de l'AFC en vigueur à la clôture. Les écarts résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans les comptes de différence de change positif ou négatif.

5.5.2.4.2 Engagements financiers à court terme et à long terme

Ces engagements financiers sont enregistrés à leur valeur nominale en fonction de leur catégorie :

- à court terme, si l'échéance est inférieure ou égale à un an ;
- à long terme, si l'échéance est supérieure à un an.

Intérêts courus à la clôture

Les intérêts dus pour la part de la dette à taux variable sont seulement connus à la date de chaque échéance et évalués sur la base du taux SARON composé. Les intérêts courus à la date de clôture sont dès lors évalués sur la base des taux quotidiens observables sur le marché jusqu'à la date de clôture, sans projection des taux jusqu'à la fin de la prochaine échéance.

Les intérêts courus pour la part de la dette à taux fixe sont calculés sur la base des taux contractuels pour la période concernée.

Instruments financiers dérivés et de couverture

La Ville de Genève utilise des instruments de couverture de flux futurs (cash-flow hedge) lorsqu'elle met en place une stratégie de fixation des taux sur les emprunts, afin de neutraliser les risques de fluctuation de paiements d'intérêts.

Le gain (ou la perte) dû à l'évaluation de ces instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé dans la rubrique de capital propre « Réserve de valeur marchande sur instruments financiers ». La juste valeur est déterminée par constatation des données des marchés financiers à la date de clôture, confirmées par les contreparties ou les experts.

Lorsqu'un instrument de couverture est vendu ou résilié, les gains (ou les pertes) cumulés précédemment dans le compte de fortune sont conservés en fortune et repris en résultat linéairement sur la durée restante du sous-jacent initialement couvert. Si la prime de sortie payée ou reçue est différente des gains (ou des pertes) cumulés, la différence est immédiatement enregistrée dans le compte de résultats.

5.5.2.4.3 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation du compte des investissements et du compte de résultats sont portés au bilan pour :

- des recettes d'investissements ou des revenus constatés avant la date de clôture du bilan, mais qui doivent être imputés à la période comptable suivante ; ou
- des prestations fournies par des tiers avant la date de clôture du bilan (dépenses d'investissement ou charges), mais qui ne seront facturées seulement qu'au cours de la période comptable suivante.

Cas particuliers :

- Application d'un seuil

Un seuil de comptabilisation pour les passifs de régularisation a été fixé à kCHF 10 par prestation ou livraison à l'exception des subventions, des écritures liées aux charges de personnel et des revenus.

Pour les services suivants, ce seuil est appliqué :

- par objet et par nature comptable pour les travaux suivis par la Direction du patrimoine bâti (DPBA) ;
- par compte et centre de coût pour les travaux suivis par la Gérance immobilière municipale (GIM).
- Méthodologie pour l'évaluation des passifs de régularisation pour les travaux liés aux grands chantiers dans le cadre de crédit d'engagement (investissement).

Cette évaluation est déterminée, pour les chantiers présentant des encours potentiels importants, selon la méthode suivante :

Chantiers non terminés :

- identification de la totalité des commandes engagées ;
- application d'un taux d'avancement des travaux (communiqué par les mandataires chargés du suivi des ouvrages). Cette opération permet d'évaluer la totalité des travaux effectués à la date de clôture ;
- déduction du total des factures déjà reçues à la date de clôture.

Chantiers terminés :

- information du coût final probable et confirmation d'un taux d'avancement des travaux à 100% (transmis par les mandataires chargés du suivi des ouvrages) ;
- communication du montant des travaux résiduels à facturer.

Cette méthode est appliquée pour un nombre déterminé de grands chantiers de construction et de rénovation de bâtiments entrepris par la Ville de Genève.

5.5.2.4.4 Provisions à court et à long terme

Ces provisions sont enregistrées en fonction de leur catégorie :

- à court terme, si l'échéance est inférieure ou égale à un an, ou si l'échéance est incertaine et peut se matérialiser dans l'année ;
- à long terme, si l'échéance est supérieure à un an.

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués. La Ville de Genève comptabilise ses provisions, quand les conditions suivantes sont remplies cumulativement :

- il s'agit d'un engagement actuel, découlant d'un événement survenu dans le passé ;
- la sortie de fonds nécessaire à faire face à l'engagement est probable (probabilité > 50%) ;
- le montant de l'engagement peut être estimé de manière fiable ;
- le montant de la provision est supérieur à kCHF 10 par cas.

Les directions de départements et de services analysent l'intégralité des affaires en cours (litiges ou contentieux avec un tiers) et évaluent la probabilité d'occurrence du risque et de son effet financier potentiel. Le cas échéant, une provision pour risque est évaluée et comptabilisée à la date de clôture.

Les provisions existantes font quant à elles l'objet d'une réévaluation à la date de clôture.

5.5.2.4.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers

Financements spéciaux

Les financements spéciaux consistent en l'affectation obligatoire de moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. Les financements spéciaux doivent reposer sur une base légale formelle. Ils doivent respecter les principes de non-affectation de l'impôt général et de causalité (art. 123 LAC).

Ils reposent sur une base légale sur laquelle la commune n'a pas d'emprise. Ils sont classifiés en capitaux de tiers. Il s'agit dans ce cas de financements spéciaux pour lesquels des émoluments ou taxes déterminés ayant un rapport causal avec l'utilisation sont affectés par la loi.

Fonds spéciaux des capitaux de tiers

Les fonds spéciaux des capitaux de tiers (ci-après «fonds spéciaux») consistent en la décision d'affecter des moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. Depuis 2018, leur création doit reposer sur une décision ainsi qu'un règlement du Conseil municipal (art. 124 LAC).

Seuls les fonds formés par des legs ou donations de tiers avec conditions d'utilisation du capital ou des revenus de celui-ci fixées par le tiers sont rattachés aux fonds spéciaux de capitaux de tiers.

Les fonds spéciaux sont composés de valeurs mobilières, d'immeubles et de liquidités.

A des fins de présentation, la rubrique «5.6.2.5 b) Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092)» reprend l'engagement total net de la Ville de Genève envers les fonds spéciaux, présenté ainsi en dérogation du principe de non-compensation des actifs et des passifs.

Evaluation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières appartenant aux fonds spéciaux sont réévaluées conformément aux principes énoncés dans la rubrique «5.5.2.1.5 Placements financiers». Celles-ci sont gérées selon les dispositions du Règlement fixant les principes de gestion de la fortune des fonds spéciaux de la Ville de Genève (LC 21 821).

Evaluation des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (changement de méthode comptable)

Jusqu'au 31 décembre 2022, les immeubles reçus par le biais de dons et legs et ainsi rattachés aux fonds spéciaux n'étaient pas réévalués à la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, la Ville de Genève a considéré que ces immeubles sont assimilés au patrimoine financier. En effet, bien que certains de ces immeubles puissent être soumis à des conditions et charges, ceux-ci génèrent des rendements locatifs et ne sont pas destinés à l'accomplissement de tâches publiques.

Les immeubles des fonds spéciaux ont ainsi été réévalués au 31 décembre 2023 à la valeur de remplacement (art. 38 RAC) selon les conditions établies par la Ville de Genève (cf. rubrique «5.5.2.3.5 Réévaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier»).

Le résultat net d'un montant de CHF 32.8 mios provenant de cette réévaluation vient augmenter le capital et l'engagement de la Ville de Genève envers les fonds spéciaux pour le même montant. Ce changement de principe comptable n'a pas d'effet net sur le compte de résultats de la Ville de Genève.

5.5.2.5 Capitaux propres

5.5.2.5.1 Fonds enregistrés comme capital propre

Les fonds enregistrés comme capital propre consistent en des fonds créés par la commune en vue d'affecter des moyens financiers à l'accomplissement d'une tâche publique. A cet effet, l'article 124 al. 3 LAC stipule que les fonds spéciaux sont rattachés au capital propre lorsque :

- la base légale peut être changée par la propre collectivité ; ou
- la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais que celui-ci laisse à la collectivité concernée une marge importante d'aménagement.

Depuis 2018, la création de fonds spéciaux doit reposer sur une décision ainsi qu'un règlement du Conseil municipal, conformément à l'article 124 LAC.

5.5.2.5.2 Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)

Dans sa séance du 12 septembre 2017, le Conseil municipal a voté la création d'une réserve comptable appelée réserve conjoncturelle et assimilée aux fonds propres. Celle-ci est dotée du Règlement LC 21 192 lequel décrit notamment son but et son fonctionnement.

5.5.2.5.3 Réserve de valeur marchande sur instruments financiers

La réserve de valeur sur instruments financiers de couverture enregistre les justes valeurs des instruments financiers qui sont alignés en termes de montants notionnels couverts et échéances des sous-jacents.

5.5.2.6 Subventions non-monétaires et monétaires

L'ensemble des subventions non-monétaires accordées par la Ville de Genève n'est pas comptabilisé mais est publié en annexe aux comptes annuels (cf. rubrique «5.7.3 Subventions monétaires et non monétaires par domaine fonctionnel»).

En ce qui concerne les subventions non-monétaires et monétaires supérieures à CHF 1 mio, elles sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels pour les organisations sous influence considérable (cf. Tableau des organisations sous influence considérable dans la rubrique «5.6.1.11 Participations, capital social (145)»).

5.6 Notes relatives au bilan

5.6.1 Actifs

5.6.1.1 Disponibilités et placements à court terme (100)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1000	Caisse	a)	147	165
1001/1002	Organismes bancaires		6'461	9'978
1004	Cartes de débit et de crédit		33	21
1009	Autres disponibilités		0	2
Total			6'642	10'167

a) Les caisses sont principalement utilisées par les services dans le cadre de leurs activités en faveur du public.

5.6.1.2 Créances (101)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	a)	24'286	21'144
1011	Comptes courants avec des tiers	b)	190'341	91'875
1012	Créances fiscales	c)	243'269	253'456
1013	Acomptes à des tiers		140	109
1014	Créances sur transferts	d)	996	1'327
1016	Avances pour frais administratifs provisoires		6	7
1019	Autres créances		654	918
Total			459'692	368'837

a) Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers (1010)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
Entités administratives	Natures des créances facturées			
Service de la police municipale	Amendes	a1)	9'651	8'481
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	Participations à des travaux d'entretien et d'investissements, location du réseau secondaire	a2)	5'350	6'119
Gérance immobilière municipale	Revenus locatifs	a3)	6'201	5'289
Service d'incendie et de secours	Transports ambulances, abonnements alarmes, etc.	a4)	340	538
Service de l'espace public	Redevances d'utilisation du domaine public		1'456	1'739
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	Prestations de services		723	775
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité	Divers	a5)	1'872	1'872
Autres services municipaux	Divers	a6)	3'276	2'601
Total des créances			28'869	27'416
Provision pour débiteurs douteux		a7)	-9'379	-10'980
Total net des créances			19'490	16'436
Administration fédérale des contributions et tiers	Impôts anticipés suisses à récupérer	a8)	2'352	1'916
Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	Intérêts refacturés	a9)	2'444	2'793
Total des créances			24'286	21'144

- a1) Conformément à la convention portant sur le contrôle du stationnement sur le territoire de la Ville de Genève signée en décembre 2021, la mission de contrôle du stationnement a été confiée à la Fondation des Parkings, sur l'ensemble du territoire municipal du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Le montant de kCHF 9'651 est composé du solde des amendes restant à percevoir.
- L'augmentation est principalement due à l'accroissement du solde non encore réglé par les contrevenants corrélés à l'augmentation des amendes produites d'un montant de CHF 17.5 mios en 2022 à CHF 20.25 mios en 2023.
- a2) La convention du 4 mars 1936 entre le Canton de Genève et la Ville de Genève concernant la subvention de l'Etat pour les artères principales de la Ville de Genève et la contribution de la Ville de Genève aux frais des services de police à l'intérieur du territoire municipal a été dénoncée au 31 décembre 2022 par la Ville de Genève.
- En date du 7 novembre 2023, la Ville de Genève et le Conseil d'Etat ont signé une nouvelle convention pour une période indéterminée portant sur l'entretien des routes à caractère cantonal avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023.
- Le Canton de Genève versera chaque année à la Ville de Genève, sous réserve de l'approbation du budget par le Grand Conseil, une subvention pour l'entretien des routes à caractère cantonal. Le montant de la subvention s'élève à CHF 8 mios sur les exercices 2023 et 2024 et sera augmenté de CHF 2 mios par année pendant 6 ans à partir de 2025, conformément à l'article 1, al. 2 et 3 de ladite convention.
- En 2031, la subvention atteindra un montant CHF 20 mios et pourra être revue à la hausse en fonction de l'indice des prix à la construction.
- Selon l'article 2, al. 1 de la convention, la Ville de Genève a renoncé au reliquat de créance concernant l'entretien des routes à caractère cantonal pour l'année 2016 s'élevant à CHF 2 mios. Cette créance a été passée en perte. Elle était entièrement provisionnée.
- a3) La hausse des postes ouverts se justifie essentiellement par une augmentation de la rente due par un superficiaire d'un montant de kCHF 700 en faveur de la Ville de Genève, facturée en fin d'année.
- a4) Le Service d'incendie et de secours (SIS) a quitté officiellement la Ville de Genève pour rejoindre le Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie le 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSP). La Ville de Genève procède au recouvrement des créances antérieures à ce transfert pour son propre compte. Compte tenu de leur ancienneté, ces créances résiduelles ont été intégralement provisionnées.
- a5) Suite à la cession d'une société immobilière en 2017, la Ville de Genève s'efforce de collecter le montant dû par l'ancien actionnaire s'élevant à kCHF 1'872. Compte tenu de l'importante incertitude concernant la possibilité de recouvrer cette créance, une provision pour débiteurs douteux d'un montant équivalent est enregistrée. Aucun versement n'a été obtenu en 2023 et la Ville de Genève étudie toutes les voies de recours possibles malgré les actes de défaut de biens constatés.
- a6) Ce poste est constitué notamment des créances ouvertes du nouveau secteur de la petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin. Ce secteur est le premier à avoir intégré la Ville de Genève en juillet 2023 dans le cadre de la municipalisation des crèches. Le projet de municipalisation des crèches a pour objectif d'intégrer les nouvelles structures d'accueil au fur et à mesure de leur ouverture et ce jusqu'en 2028. Les créances ouvertes à ce jour sont en cours d'encaissement en faveur de la Ville de Genève ou font l'objet d'un arrangement de paiement.
- a7) Le tableau ci-dessous indique la variation de la provision pour débiteurs douteux par service :

En milliers de francs	Note	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Provision pour débiteurs douteux				
Service de la police municipale		2'895	2'544	351
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	a7.1)	43	2'468	-2'424
Gérance immobilière municipale		3'050	2'160	890
Service d'incendie et de secours		340	538	-199
Service de l'espace public		395	468	-72
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire		141	222	-81
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité		1'872	1'872	0
Autres services municipaux		642	708	-66
Total des provisions pour débiteurs douteux		9'379	10'980	-1'601

- a7.1) La Ville de Genève ayant renoncé au reliquat de la créance concernant l'entretien des routes à caractère cantonal pour l'année 2016 s'élevant à CHF 2 mios (cf. convention mentionnée sous lettre a2) ci-dessus). La provision pour débiteurs douteux y relative a été totalement dissoute.
- a8) Ce poste concerne l'impôt anticipé à recevoir sur les dividendes et intérêts perçus en 2023 sur les titres suisses détenus pour un montant de kCHF 2'352.
- a9) Au 31 décembre 2023, la créance de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la «SA») envers la Ville de Genève, d'un montant de kCHF 2'444, est composée des créances historiques correspondant à la facturation des intérêts de la participation en échange d'avances de liquidité consenties portant sur la période du 1^{er} janvier 2019 au 15 septembre 2022. La base de calcul des intérêts portait sur les fonds propres des états financiers des établissements arrêtés et révisés à la fin de l'année précédente en fonction du taux moyen de la dette de l'année en cours de la Ville de Genève.
- En avril 2023, une convention a été signée entre la Ville de Genève et la SA portant notamment sur l'exigibilité de la créance. Celle-ci prévoit qu'en fonction des prévisions financières et projections de résultats de la SA à la suite de travaux sur le bâtiment de l'Hôtel Métropole, la Ville de Genève accepte de ne pas exiger le remboursement des anciennes créances mentionnées ci-dessus avant la fin des travaux réalisés par la SA, soit à la fin du 1^{er} semestre 2025. Sur cette base, aucune provision n'a été constituée à la date de clôture.

b) Comptes courants avec des tiers (1011)

En milliers de francs

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Etat de Genève			
Solde des impôts à percevoir	b1)	184'721	87'035
Tiers			
Entités subventionnées	b2)	142	850
Services industriels de Genève	b3)	2'732	1'501
Fondation des Parkings	b4)	1'963	1'927
Assurances sociales	b5)	783	540
Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	b6)	-	21
Total		190'341	91'875

- b1) Le Canton de Genève verse à la Ville de Genève des acomptes hebdomadaires prévisionnels. A la réception du décompte final des impôts, le rapprochement est effectué entre la perception annuelle et les acomptes versés à la Ville de Genève. Le solde à percevoir sur les impôts 2023 est de kCHF 184'721.
- b2) Le montant de kCHF 142 est notamment constitué par des excédents de subventions versées à des associations de cuisines et restaurants scolaires pour la saison 2022-2023 pour un montant total de kCHF 98.
- b3) La redevance d'utilisation annuelle 2023 du domaine public due par les Services industriels de Genève à la Ville de Genève s'élève à kCHF 11'532, en hausse par rapport à l'exercice précédent (kCHF 10'301). Les acomptes reçus durant l'année 2023 étant inférieurs à la redevance annuelle due, le solde résiduel de cette redevance à recevoir s'élève à kCHF 1'231 à la date de clôture.
- b4) Une convention concernant la gestion des systèmes d'encaissement des taxes de stationnement a été signée en janvier 2021 entre la Ville de Genève et la Fondation des Parkings, pour les années 2021 à 2023. La Ville de Genève délègue notamment à la Fondation l'encaissement des taxes de stationnement sur son territoire. Les recettes nettes des horodateurs sont versées trimestriellement. Le solde de kCHF 1'963 représente les recettes nettes du 4^{ème} trimestre 2023.
- b5) Le montant de kCHF 783 est notamment constitué par un excédent à récupérer (kCHF 630) sur les primes définitives des assurances accidents professionnels et non professionnels.
- b6) Selon le rapport de fondation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA de décembre 2022, un solde de l'apport en nature d'un montant de kCHF 21 était dû à la municipalité par la société anonyme après la libération du capital-actions. Ce montant a été encaissé durant l'exercice 2023.

c) Créances fiscales (1012)

Conformément à la Loi sur les contributions publiques (LCP D 3 05), la fiscalité des communes est traitée par l'Etat de Genève à l'exception de la taxe professionnelle communale dont la gestion fait partie des compétences communales jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'Etat a fixé, dans son arrêté du 6 septembre 2023, l'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 2023 modifiant la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D 3 05) supprimant ainsi la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2024 à la faveur d'un impôt sous forme de centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales.

L'Administration fiscale cantonale (AFC) se charge de la taxation et de la perception des impôts sur les personnes physiques, sur les personnes morales et sur les détenteurs de chiens domiciliés dans le canton.

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Reliquats sur les impôts				
Centimes communaux sur les personnes physiques		346'641	347'477	-837
Centimes communaux sur les personnes morales	c1)	-11'211	-3'230	-7'981
Impôts sur détenteurs de chiens domiciliés dans le canton		170	164	7
Total net du reliquat sur les impôts avant provision		335'600	344'411	-8'811
Provision sur reliquat des impôts		-100'680	-103'323	2'643
Total net du reliquat sur les impôts après provision		234'920	241'088	-6'168

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022	Variation
Taxe professionnelle communale (TPC)				
Créances liées à la TPC	c2)	11'991	17'830	-5'839
Provision sur les créances liées à la TPC		-3'641	-5'462	1'821
Total net des créances liées à la TPC		8'350	12'368	-4'018

Totaux nets		243'270	253'456	-10'186

- c1) Certains contribuables «personnes morales» ont effectué avant la date de clôture des versements anticipés au titre des années fiscales subséquentes. Le montant de ces versements a induit une position créditrice à la date de clôture. Conformément au Manuel MCH2, la provision sur le reliquat fiscal a été calculée sur la position nette globale, toutes créances confondues.
- c2) La Ville de Genève continuera à procéder au recouvrement des bordereaux définitifs de taxe professionnelle facturés à la date de clôture (cf. rubrique «5.10.5 Suppression de la taxe professionnelle communale»).

d) Créances sur transferts (1014)

Le montant de kCHF 996 concerne le solde de la subvention pour la construction de l'école de Chandieu à percevoir auprès du Fonds intercommunal pour le développement urbain. Le règlement de cette subvention à recevoir s'échelonnait jusqu'en 2026, à hauteur d'un montant annuel de kCHF 332. Il n'y a pas d'indication à la date de clôture qu'une dépréciation de cette créance soit nécessaire.

5.6.1.3 Placements financiers à court terme (102)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1026	Instruments financiers dérivés	a)	-	192
Total			-	192

- a) Les instruments dérivés sont évalués chaque année sur la base des marked-to-market (valeur de marché) au 31 décembre. Le taux de référence SARON a continué sa tendance haussière sur l'année 2023, mais la courbe des taux à long terme constatée à la date de clôture était en dessous par rapport à la clôture précédente (vision long terme de l'évolution des marchés). Les valorisations marked-to-market des swaps se sont ainsi dégradées et celles-ci sont désormais toutes en territoire négatif (cf. rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) »).

5.6.1.4 Actifs de régularisation (104)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1040	Charges de personnel		39	-
1041	Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux charges de biens, services, et d'exploitation	a)	5'565	4'458
1042	Produits à recevoir liés aux impôts	b)	13'090	10'150
1043	Subventions constatées d'avance / Subventions à recevoir	c)	12'675	19'005
1044	Charges financières constatées d'avance / Produits financiers à recevoir	d)	13'245	14'282
1045	Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux autres revenus d'exploitation	e)	6'870	6'045
1046	Charges constatées d'avance / Produit à recevoir liés aux comptes des investissements	f)	3'130	795
Total			54'613	54'736

a) Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux charges de biens, services et d'exploitation (1041)

L'augmentation est principalement liée au paiement en 2023 d'une prime d'assurance concernant l'exercice 2024 d'un montant de kCHF 1'854, compensée par d'autres éléments non significatifs.

b) Produits à recevoir liés aux impôts (1042)

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022
Taxe professionnelle communale à recevoir		18'700	14'500
Provision sur la Taxe professionnelle communale à recevoir		-5'610	-4'350
Total net Taxe professionnelle communale à recevoir		13'090	10'150

Les taxations se rapportant aux exercices 2023 et antérieurs effectuées sur le mois de janvier et février 2024 s'élèvent à kCHF 18'700. Une provision d'un montant de kCHF 5'610 calculée sur la base d'un taux forfaitaire de 30% appliqué sur le montant de ces taxations a été constituée pour couvrir leur risque de non-recouvrement au 31 décembre 2023. La production fiscale de la Taxe professionnelle communale de l'exercice 2023 intègre des taxations correspondant à des exercices antérieurs pour un montant de kCHF 13'715 (2022: kCHF 19'362).

À la suite de l'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 2023 modifiant la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D3 05) et supprimant la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2024, la taxation des contribuables pour l'exercice 2023 (et antérieurs) se poursuivra en 2024. Il n'est objectivement pas possible à la date de clôture d'évaluer de manière fiable ce reliquat.

c) Subventions constatées d'avance / Subventions à recevoir (1043)

Ce poste est composé principalement de :

- la participation à recevoir du Canton de Genève d'un montant de kCHF 898 suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) (J 4 11) du 3 septembre 2021 visant à garantir à toute personne sans abri la couverture de ses besoins vitaux ;
- une subvention à recevoir de l'Office cantonal du génie civil d'un montant de kCHF 1'119 concernant des travaux de pose de revêtement phonoabsorbant ;
- la contribution 2023 à recevoir de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (ci-après «FDAP») d'un montant de kCHF 9'503 dont kCHF 245 sont destinés à des mesures de soutien pour l'accueil en collectivité d'un enfant à besoins spécifiques. La FDAP a été créée le 1^{er} janvier 2020 et a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire.

d) Charges financières constatées d'avance / Produits financiers à recevoir (1044)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Produits à recevoir de contreparties bancaires		36'360	36'360
Provision sur produits à recevoir de contreparties bancaires		-36'360	-36'360
Produits nets à recevoir de contreparties bancaires	d1)	-	-
Autres charges financières constatées d'avance / produits financiers à recevoir		3'113	3'418
Provision sur produits financiers à recevoir		-278	-645
Produits nets à recevoir pour revenus financiers	d2)	2'835	2'773
Prime de sortie SWAP	d3)	8'967	10'058
Frais d'emprunt payés d'avance	d4)	1'443	1'452
Total		13'245	14'282

d1) Le montant de kCHF 36'360 correspond au cumul des intérêts négatifs dus par les contreparties bancaires n'ayant pas honoré leurs obligations contractuelles, concernant l'application du taux LIBOR francs suisses pour les exercices 2015 à 2021 et du taux SARON pour l'exercice 2022 constatés en territoire négatif sur la période. Ce montant fait l'objet d'une provision (cf. rubrique «5.6.2.2 Engagements financiers à court terme et long terme (201 et 206)»).

d2) Le montant de kCHF 2'835 se compose notamment :

- de primes d'assurances du patrimoine financier payées d'avance d'un montant de kCHF 1'195 ;
- de rentes à recevoir de la part d'un superficiaire d'un montant de kCHF 811 ;
- d'une redevance à recevoir d'une association d'un montant de kCHF 172.

d3) Se référer à la rubrique «5.6.2.2 Engagements financiers à court terme et long terme (201 et 206)».

d4) Ce montant correspond aux frais d'émission des emprunts à long terme. Ces frais sont répartis sur la durée de chaque emprunt. (cf. rubrique «5.6.2.2 Engagements financiers à court terme et long terme (201 et 206)»).

e) Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux autres revenus d'exploitation (1045)

Le montant de kCHF 6'870 correspond principalement à des charges de chauffage des immeubles locatifs appartenant au patrimoine financier devant être mis en regard des acomptes de chauffage reçus des locataires (cf. rubrique «5.6.2.1 Engagements courants (200)», note c) «Acomptes de tiers reçus (2003)»).

f) Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux comptes des investissements (1046)

Le montant de kCHF 3'130 se compose notamment :

- d'une subvention à recevoir d'un montant de kCHF 2'900 du Canton de Genève dans le cadre de la PR-1393 pour la construction d'un ouvrage de protection et de mise en valeur du site archéologique ainsi qu'à l'aménagement du bastion Saint-Antoine ;
- d'une subvention à recevoir d'un montant de kCHF 200 du Fonds intercommunal dans le cadre de la PR-1156A1 pour la création de nouvelles places de crèches.

5.6.1.5 Marchandises, fournitures et travaux en cours (106)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
1060 Articles de commerce	a)	139	190
1061 Matières premières et auxiliaires	b)	3'141	3'325
Total		3'280	3'516

a) Les stocks d'articles de commerce sont constitués d'objets destinés à la vente.

b) Les stocks de matières premières et auxiliaires sont constitués notamment de matières consommables telles que des matériaux pierreux, des combustibles, des fournitures de bureau, des vêtements professionnels, des fondants chimiques et des pièces pour véhicules.

5.6.1.6 Placements financiers (107)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1070	Actions et parts sociales	a)	140'575	116'983
Total			140'575	116'983

a) Actions et parts sociales (1070)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Sociétés anonymes					
	Banque cantonale de Genève	a1)	135'595	108'175	27'420
	Banque nationale suisse	22	24		-2
	Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	a2)	4'663	8'146	-3'482
Société coopérative					
	Société coopérative d'habitation Genève		143	143	-
Placements					
	Valeurs mobilières en lien avec le Fonds La Flamme	a3)	152	495	-343
Total			140'575	116'983	23'593

- a1) La plus-value latente de kCHF 27'420 provient de la réévaluation des 602'646 actions de la Banque cantonale de Genève figurant au patrimoine financier à la valeur de marché à la date de clôture.
- a2) Au 31 décembre 2023, conformément à la confirmation du Service des affaires communales (SAFCO), la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») présentée au patrimoine financier est évaluée sur la base de ses fonds propres, selon les états financiers audités conformément aux articles 957 et suivants du Code des obligations (CO).

En milliers de francs

Valeur de la participation au début de l'exercice	8'146
Réévaluation des fonds propres sur l'exercice	-3'482
Valeur de la participation à la date de clôture	4'663

La valeur de la participation de la SA a été évaluée sur la base de ses fonds propres arrêtés au 31 décembre 2023. La réévaluation a généré une moins-value de kCHF 3'482.

Bilan de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA au 31 décembre 2023

En milliers de francs		Notes	Comptes audités 31.12.2023 (CO)	Comptes audités 31.12.2022 (CO) (6 mois)
	Liquidités		2'304	6'720
	Créances d'exploitation		290	636
	Actifs de régularisation		1'138	229
	Stocks		542	381
	Total Actifs circulants		4'275	7'966
	Immobilisations corporelles	a2-1)	17'091	6'455
	Immobilisations incorporelles		94	-
	Total Actifs immobilisés		17'185	6'455
	Total ACTIF		21'459	14'420
	Créanciers à court terme		5'727	5'195
	Passifs de régularisation et provision		1'069	1'080
	Créanciers à long terme	a2-2)	10'000	-
	Total Fonds étrangers		16'796	6'274
	Capital-actions		7'900	7'900
	Réserve légale issue du bénéfice		13	-
	Résultat reporté		233	-
	Résultat de l'exercice		-3'482	246
	Total Capitaux propres		4'663	8'146
	Total PASSIF		21'459	14'420

a2-1) Les immobilisations corporelles incluent notamment les travaux de rénovation intérieure, de mise en conformité du bâtiment de l'Hôtel Métropole pour un montant de kCHF 14'674 au 31 décembre 2023.

a2-2) Les emprunts bancaires conclus par la SA dans le cadre des travaux de rénovation intérieure et de mise en conformité de l'Hôtel Métropole s'élèvent à kCHF 10'000 au 31 décembre 2023. Ces emprunts font l'objet d'un cautionnement solidaire par la Ville Genève, autorisé par le Conseil municipal (PR-1499) (cf. «5.9.2 Engagements conditionnels et hors bilan»).

Compte de résultats de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA au 31 décembre 2023

	Notes	Comptes audités 31.12.2023 (CO)	Comptes audités 31.12.2022 (CO) (6 mois)
En milliers de francs			
Département hébergement			
Revenus		5'801	5'867
Charges		-2'775	-2'206
Total marge Département hébergement		3'026	3'661
Département restauration			
Revenus		5'601	4'215
Charges		-5'066	-3'523
Total marge Département restauration		536	692
Autres départements			
Revenus		33	34
Charges		-	-
Total marge Autres départements		33	34
Autres revenus		277	143
MARGE BRUTE		3'872	4'531
Charges de personnel		-1'973	-1'251
Autres charges	a2-3)	-3'734	-1'829
Honoraires de gestion et d'incitation		-648	-267
Total Autres charges d'exploitation		-6'355	-3'347
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements		-2'483	1'183
Amortissements		-961	-507
Intérêts en faveur de la Ville de Genève	a2-4)	-	-391
Résultat net d'exploitation avant impôts		-3'445	285
Impôts		-38	-39
Résultat net d'exploitation		-3'482	246

a2-3) Les autres charges comprennent notamment les loyers 2023 facturés à la SA par la Ville de Genève pour un montant de kCHF 1'149, sur la base des contrats de baux triples nets signés en date du 7 mars 2023 concernant la mise à disposition des bâtiments de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives, propriétés Ville de Genève, à la SA.

a2-4) Compte-tenu des contrats de baux signés cités ci-dessus, la facturation par la Ville de Genève à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA d'intérêts calculés sur la base des fonds propres de la SA et du taux moyen de la dette n'est plus effectuée depuis le 15 septembre 2022.

- a3) Le but des actifs détenus en lien avec le Fonds La Flamme est de financer les engagements de la société mutuelle genevoise de crémation (La Flamme) envers ses sociétaires. Ces engagements ont été repris par la Ville de Genève. Ils sont décrits dans les rubriques «5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205/208)» et «5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209)».

La variation annuelle de la valeur des actifs du portefeuille La Flamme est décrite dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs	
Revenus nets des actifs	9
Réévaluation des actifs	27
Financement des engagements	-379
Variation du portefeuille La Flamme	-343

Les divers placements détenus par le Fonds La Flamme, constitués de valeurs mobilières, ont généré des revenus pour un montant total de kCHF 9 durant l'exercice 2023 et ont été attribués au fonds. Un prélèvement de kCHF 379 a financé les coûts encourus sur l'année 2023 envers les sociétaires du Fonds La Flamme.

Tableau des participations du PF au 31 décembre 2023

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	Etats financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Société anonyme									
Banque cantonale de Genève ¹	Banque de droit public ayant pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	31.12.2023	PCB FINMA	231'240	30'269'565	360'000	30'132	8.0%	72'872
Banque nationale suisse	Banque centrale indépendante ayant pour but de conduire la politique monétaire du pays	31.12.2022	Swiss GAAP RPC	-132'479'500	881'376'800	25'000	1	0.0%	4
Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	Offrir des prestations d'hôtellerie et de restauration	31.12.2023	Code des Obligations	-3'482	21'459	7'900	7'900	100%	7'900
Société coopérative									
Société coopérative d'habitation Genève	Mettre à disposition des logements et surfaces d'activités accessibles à la majorité des habitant-e-s du bassin genevois	30.04.2023	Code des Obligations	6'210	441'158	10'524	143	1.4%	143
Total									

¹ Source : états financiers consolidés.

² Seules les participations supérieures à 50% sont indiquées dans le tableau.

³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à kCHF 100 sont indiqués dans le tableau.

Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2023	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les états financiers
135'595'350	Etat de Genève et autres communes genevoises	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimension Corporate Finance SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon	Flux financiers provenant de l'entité Dividendes reçus PA (kCHF 4'950) Dividendes reçus PF (kCHF 3'314)	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements de couverture de crédit, émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties.
21'500	Cantons suisses et banques cantonales	BRI, Orell Füssli Holding SA, Landqart AG	-	Risques bancaires	-
4'663'468	-	-	Refacturation de prestations diverses (kCHF 1'149)	Risques économiques	Engagement de prévoyance kCHF 157
143'000	Divers coopérateurs	-	Jetons de présence	Risques économiques	Opération immobilière caserne des Vernets: kCHF 52'478 Opération financière avancée à terme fixe Vieusseux 16-18: kCHF 461
140'423'318					

5.6.1.7 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (108)

Le tableau ci-dessous indique les mouvements annuels des comptes de bilan relatifs aux immobilisations corporelles du patrimoine financier.

	Notes	1080	1084			1086	1087	Total
		Terrains PF	Bâtiments PF	Survaleur PF	Correctif bâtiments PF	Bien meubles PF	Installations en construction PF	immobilisations du PF
En milliers de francs								
Valeurs nettes comptables au 01.01.2023		237'336	2'910'897	10'856	-3'910	12	12'334	3'167'525
Valeurs brutes au 01.01.2023		237'336	2'910'897	11'718	-3'910	148	12'334	3'168'523
Acquisitions brutes	a)	-	11'909	-	-	-	6'628	18'538
Recettes d'investissement	b)	-	-72	-	-	-	-	-72
Reclassements et transferts	c)	4'652	-4'652	-	-	-	-	-
Mises en exploitation	d)	-	6'729	-	-	-	-6'729	-
Réévaluations nettes des immobilisations	e) f)	1'411	29'393	-	957	-	-	31'761
Valeurs brutes au 31.12.2023		243'399	2'954'204	11'718	-2'954	148	12'234	3'218'750
Amortissements cumulés au 01.01.2023		-	-	-	-	-137	-	-137
Amortissements planifiés		-	-	-	-	-11	-	-11
Amortissements non planifiés	g)	-	-623	-	-	-	-	-623
Amortissements cumulés au 31.12.2023		-	-623	-	-	-147	-	-771
Amortissements cumulés de la survaleur au 01.01.2023		-	-	-862	-	-	-	-862
Amortissements annuels de la survaleur	h)	-	-	-391	-	-	-	-391
Amortissements cumulés de la survaleur au 31.12.2023		-	-	-1'252	-	-	-	-1'252
Valeurs nettes comptables au 31.12.2023		243'399	2'953'581	10'466	-2'954	1	12'234	3'216'727

a) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes d'immobilisations du patrimoine financier, comprenant de nouvelles acquisitions ainsi que des travaux réalisés sur l'exercice, sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des acquisitions brutes
PR-1569A1	8'011	Acquisition de lots en part de propriété foncière (PPE) sis à la rue Le-Corbusier 12-14
PRD-1347A	1'046	Rénovation de l'immeuble de logements sis à la rue de Zurich 40
Diverses PR	2'852	Divers travaux et acquisitions effectués pour des montants inférieurs à CHF 1 mio
Sous-total	11'909	Rubrique 1084 Bâtiments PF
PR-1296	2'709	Rénovation des façades de l'Hôtel Métropole sis au quai du Général-Guisan 34
PRD-1425AB	1'583	Rénovation de l'immeuble de logements sis à la place de la Taconnerie 6
PR-1303A	1'413	Rénovation de l'immeuble de logements sis à la rue Royaume 10-12
Diverses PR	923	Divers travaux et acquisitions effectués pour des montants inférieurs à CHF 1 mio
Sous-total	6'628	Rubrique 1087 Installations en construction PF
Total	18'538	

b) Recettes d'investissement

Le détail des recettes est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des recettes
PR-979AB1	-63	Participation d'une fondation dans le cadre de la rénovation du complexe des Minoteries
PRD-1347A	-9	Subvention versée par le Canton de Genève pour la rénovation de l'immeuble de logements sis à la rue de Zurich 40
Total	-72	

c) Reclassements et transferts

En milliers de francs

Notes	Montant	Description des transferts d'objets
PR-1507A1	2'587	Transfert de la valeur du terrain nu sis à la route de Vernier 115 suite à la création et à l'octroi d'un droit de superficie avec une fondation
PR-1507A1	2'065	Transfert de la valeur du terrain nu sis à la route du Bois-des-Frères 92 suite à la création et à l'octroi d'un droit de superficie avec à une fondation
Total	4'652	

d) Mises en exploitation

La date de mise en exploitation correspond à la date de mise à disposition d'un objet au public.

Le détail des crédits d'investissement mis en exploitation pendant l'année est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des objets mis en exploitation
PR-1303A	3'032	Rénovation de l'immeuble de logements sis à la rue Royaume 10-12
PRD-1347A	2'546	Rénovation de l'immeuble de logements sis à la rue de Zurich 40
Diverses PR	1'150	Diverses mises en exploitation pour des montants inférieurs à CHF 1 mio
Total	6'729	

e) Réévaluation des immobilisations corporelles du PF de l'année

En milliers de francs

N° Référence objet	Adresse	Notes	Valeur comptable au 31.12.2022	Valeur comptable au 31.12.2023 avant réévaluation	Valeur réévaluée au 31.12.2023 (valeur de remplacement)	Plus-value (ou moins-value) de l'année comptabilisée en résultat
Immeubles						
3353	Butini 1		2'042	2'042	2'160	118
1073	Charles-Giron 22		5'110	5'110	5'470	360
1074	Charles-Giron 24		4'320	4'320	4'550	230
1075	Charles-Giron 26	e1)	5'020	5'020	5'850	830
1076	Charles-Giron 31		3'903	3'903	4'240	337
1077	Charles-Giron 33		3'923	3'923	4'120	197
1628	Ernest-Pictet 10		11'630	11'630	11'630	-
1629	Ernest-Pictet 12		11'940	11'940	11'950	10
1183	Gallatin 15		18'480	18'480	18'690	210
1146	Giuseppe-Motta 20		2'860	2'860	3'080	220
1146-1	Giuseppe-Motta 20		7'000	7'000	7'210	210
1182	Grand-Pré 11	e2)	24'060	24'080	19'610	-4'470
1927	Gustave-Moynier 4		5'595	5'595	5'890	295
1928	Gustave-Moynier 6		5'714	5'714	5'850	136
1019	James-Fazy 2	e1)	9'266	9'266	9'910	644
1638	Jean-Charles-Amat 6		32'249	32'249	32'490	241
1502	Jean-Robert-Chouet 7		6'070	6'070	6'290	220
1114	Lausanne 79		4'180	4'180	4'650	470
1407	Liotard 21		2'684	2'684	2'740	56
1442	Louis-Favre 12	e3)	10'410	10'410	10'970	560
1443	Louis-Favre 14		8'820	8'820	9'060	240
1916	Louis-Favre 19		4'700	4'700	4'870	170
1917	Louis-Favre 21		4'770	4'770	4'880	110
1674	Louis-Favre 23		10'990	10'990	11'040	50
1675	Louis-Favre 25		6'750	6'750	7'080	330
1676	Louis-Favre 27		5'550	5'550	5'630	80
1677	Louis-Favre 29		8'320	8'320	8'450	130
1170	Louis-Favre 31	e2)	9'910	9'910	12'320	2'410
1171	Louis-Favre 33	e2)	22'270	22'298	21'440	-858
1172	Louis-Favre 35	e2)	3'980	3'980	4'170	190
1173	Louis-Favre 37	e2)	20'870	20'898	19'680	-1'218
1174	Louis-Favre 39	e2)	18'720	18'720	18'690	-30
1175	Louis-Favre 41	e2)	3'980	3'997	4'410	413
1098	Moïse-Duboule 1		370	370	400	30
1658	Poterie 3		3'080	3'080	3'200	120
1639	Rothschild 27	e3)	28'340	28'340	29'980	1'640
3328	Rothschild 28		5'010	5'010	5'210	200
3328-1	Rothschild 30		10'820	10'820	10'970	150
1929	Sécheron 3		5'740	5'740	5'660	-80
1930	Sécheron 5		5'870	5'870	5'830	-40
1439	Servette 16		7'500	7'500	7'490	-10
1440	Servette 18		7'430	7'436	7'730	294
1441	Servette 20		8'660	8'660	9'070	410
1205	Servette 87		12'270	12'270	12'570	300
1478	Soubeyran 8	e4)	21'400	21'400	22'890	1'490

N° Référence objet	Adresse	Notes	Valeur comptable au 31.12.2022	Valeur comptable au 31.12.2023 avant réévaluation	Valeur réévaluée au 31.12.2023 (valeur de remplacement)	Plus-value (ou moins-value) de l'année comptabilisée en résultat
1479	Soubeyran 10	e4)	21'336	21'336	22'470	1'134
1122	Vermont 10ter		1'390	1'390	1'560	170
Total immeubles			445'302	445'400	454'100	8'700
Immeubles commerciaux						
1517-1	Châtelaine 43		2'510	2'510	2'740	230
1510	Châtelaine 43 - A		410	410	410	-
1512	Châtelaine 43 - C		6'200	6'202	6'690	488
1513	Châtelaine 43 - D	e5)	400	400	120	-280
1514	Châtelaine 43 - E		2'470	2'470	2'580	110
1515	Châtelaine 43 - F		1'340	1'340	1'350	10
1516	Châtelaine 43 - G		1'770	1'770	1'770	-
1517	Châtelaine 43 - H		22'960	22'961	23'160	199
1519	Châtelaine 43 - W		950	950	970	20
1873	Ile 1 (Place de l')	e3)	12'590	12'590	13'150	560
1181	Louis-Favre 43	e2)	12'400	12'400	19'390	6'990
1049	Moillebeau 1		23'370	23'370	23'540	170
1659	Poterie 5		1'320	1'321	1'370	49
1493	Soubeyran 12-14		4'640	4'640	4'670	30
1137	Sous-Terre 3		1'650	1'650	1'670	20
Total immeubles commerciaux			94'980	94'985	103'580	8'595
Villas						
1062	Châtelet 3		2'030	2'031	2'130	99
1884	Dr. Jean-Louis Prévost 11	e6)	1'570	1'570	2'280	710
1089	Dr. Jean-Louis Prévost 15		1'700	1'700	1'760	60
1071	Dr. Jean-Louis Prévost 19	e6)	1'210	1'210	1'780	570
1214	Dr. Jean-Louis Prévost 21		1'040	1'040	1'120	80
1215	Dr. Jean-Louis Prévost 21A		1'000	1'000	1'050	50
1530	Joli-Mont 17	e6)	2'120	2'120	4'330	2'210
1346	Liotard 23		1'100	1'100	1'330	230
1097	Mestrezat 7A		1'760	1'760	1'870	110
1251	Petit-Saconnex 26		5'431	5'431	5'370	-61
1529	Riant-Parc 21	e6)	940	940	3'600	2'660
1705	Saint-Jean 43	e6)	590	590	1'360	770
1700	Soret 17		940	940	1'080	140
1082	Soret 23	e6)	1'120	1'120	1'850	730
1193	Trait-d'Union 12		630	630	770	140
1194	Trait-d'Union 14		800	800	970	170
1192	Trait-d'Union 8		360	360	440	80
Total villas			24'341	24'342	33'090	8'748
Parkings						
1443-1	Louis-Favre 14	e1)	9'080	9'080	10'920	1'840
1181-1	Louis-Favre 43	e2)	8'130	8'130	8'770	640
1478-1	Soubeyran 8	e1)	5'140	5'140	6'010	870
Total parkings			22'350	22'350	25'700	3'350
Terrains nus						
5903	Dr. Jean-Louis-Prévost 9		1'070	1'070	1'070	-
1182-1	Louis-Favre / Grand-Pré	e2)	70	70	70	-

N° Référence objet	Adresse	Notes	Valeur comptable au 31.12.2022	Valeur comptable au 31.12.2023 avant réévaluation	Valeur réévaluée au 31.12.2023 (valeur de remplacement)	Plus-value (ou moins-value) de l'année comptabilisée en résultat
5117	Pestalozzi 29		20	20	20	-
5417	Petit-Saconnex 26		2'310	2'310	2'310	-
1499	Poterie 35		140	140	140	-
5444	Thomas-Masaryk		320	320	320	-
5103	Trait-d'Union		180	180	180	-
5104	Trait-d'Union		10	10	19	9
5105	Trait-d'Union		10	10	24	14
1121	Vermont 10		1'430	1'430	1'430	-
5476	Voie-Creuse		50	50	50	-
Total terrains nus			5'610	5'610	5'633	23
Terrains avec DDP						
5233	Barde 6		1'050	1'050	1'060	10
5482	Baudit 2-4	e7)	2'070	2'070	3'220	1'150
5631	Chemin du 23-août 9 à 15	e8)	9'100	9'100	8'360	-740
5356	Hugo-De-Senger 2	e7)	2'050	2'050	2'690	640
5050	Industrie 14		650	650	680	30
5630	Rieu 1C		1'660	1'660	1'650	-10
5637	Soubeyran 3		1'110	1'110	1'100	-10
5654	Vernier 115		-	2'587	2'840	253
5655	Vernier 115		-	2'065	2'130	65
Total terrains avec DDP			17'690	22'342	23'730	1'388
Total			610'273	615'028	645'833	30'805

Les plus-values et moins-values annuelles se détaillent comme suit:

Plus-values 2023	38'611
Moins-values 2023	-7'806

Les plus ou moins-values significatives sont expliquées ci-dessous :

- e1) L'indexation des prix à neuf de la construction ainsi qu'une diminution de la vétusté suite à diverses rénovations ont généré des plus-values d'un montant de kCHF 4'184.
- e2) Constructions réévaluées faisant partie des bâtiments communément désignés sous le nom de «Schtroumpfs» :

En raison de la distribution incohérente des parcelles par rapport aux bâtiments et de la complexité architecturale, les objets doivent être considérés de manière globale plutôt qu'individuellement. En 2023, les volumes et la répartition des surfaces brutes au sol ont été redéfinis. Cette approche vise à mieux refléter la réalité foncière, assurant ainsi une plus grande cohérence avec les états locatifs.

En milliers de francs

N° Référence objet	Adresse	Notes	Valeur comptable au 31.12.2022	Valeur comptable au 31.12.2023 avant réévaluation	Valeur réévaluée au 31.12.2023 (valeur de remplacement)	Plus-value (ou moins-value) de l'année comptabilisée en résultat
Immeubles						
1182	Grand-Pré 11		24'060	24'080	19'610	-4'470
1170	Louis-Favre 31		9'910	9'910	12'320	2'410
1171	Louis-Favre 33		22'270	22'298	21'440	-858
1172	Louis-Favre 35		3'980	3'980	4'170	190
1173	Louis-Favre 37		20'870	20'898	19'680	-1'218
1174	Louis-Favre 39		18'720	18'720	18'690	-30
1175	Louis-Favre 41		3'980	3'997	4'410	413
Total immeubles			103'790	103'882	100'320	-3'562
Immeubles commerciaux						
1181	Louis-Favre 43		12'400	12'400	19'390	6'990
Total immeubles commerciaux			12'400	12'400	19'390	6'990
Parkings						
1181-1	Louis-Favre 43		8'130	8'130	8'770	640
Total parkings			8'130	8'130	8'770	640
Terrains nus						
1182-1	Louis-Favre / Grand-Pré		70	70	70	-
Total terrains nus			70	70	70	-
Total			124'390	124'482	128'550	4'068

La plus-value de kCHF 4'068 est essentiellement expliquée par l'indexation des prix à neuf de la construction et par la hausse de la valeur du terrain du complexe.

- e3) L'indexation des prix à neuf de la construction a généré des plus-values d'un montant de kCHF 2'760.
- e4) L'indexation des prix à neuf de la construction ainsi qu'une correction de la surface brute de plancher ont généré des plus-values d'un montant de kCHF 2'623.
- e5) La valeur du bâtiment a été exclue en raison de son état très vétuste, ce qui a généré une moins-value de kCHF 280.
- e6) En 2018, par principe de prudence, seule la valeur des terrains avait été prise en compte, en prévision de la démolition probable des villas pour densification urbaine. En 2023, dans le cadre la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS L 4.05 9), les bâtiments ont été inscrits à l'inventaire. Ils doivent être maintenus et leurs éléments dignes d'intérêt préservés. Par conséquent, la valeur des bâtiments a été réintégrée dans l'évaluation générant des plus-values d'un montant de kCHF 7'650.
- e7) Les réévaluations périodiques des rentes ont généré des plus-values d'un montant de kCHF 1'790.
- e8) Une correction du prix du terrain a été effectuée en raison de son affectation au régime LUP (Logements d'utilité publique), ce qui a engendré une moins-value de kCHF 740.

f) Correctif bâtiments PF

A la suite de la création de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après «SA»), la valeur du terrain et du bâtiment de l'Hôtel Métropole et la valeur du bâtiment du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives ont été reclassées dans la rubrique «1084 Bâtiment PF» et réévaluées par un expert immobilier indépendant, à leur valeur de remplacement, soit respectivement pour un montant de kCHF 62'470 et kCHF 7'160 au 1^{er} juillet 2022.

Lors de la constitution de la SA, la Ville de Genève a notamment effectué un apport en nature d'un montant de kCHF 4'900, constitué d'actifs nets des anciens établissements de l'Hôtel de Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives.

Ces actifs nets faisaient intrinsèquement partie de la valorisation des activités des établissements. Ceux-ci incluaient notamment deux éléments :

- des travaux d'aménagement intérieur effectués dans les bâtiments des deux entités et en cours d'amortissement pour un montant de kCHF 2'219;
- des honoraires d'architecte concernant la rénovation prévue de l'intérieur de l'Hôtel Métropole pour un montant de kCHF 2'170.

Les valeurs de remplacement des deux établissements tenant compte des montants d'actifs apportés décrits ci-dessus, des correctifs de valeur (à la baisse des valeurs de remplacement) ont été effectués pour ces mêmes montants.

Ces correctifs font l'objet d'une reprise au compte de résultat de la Ville de Genève annuellement afin d'être en ligne avec la durée des amortissements de ces actifs dans les comptes de la SA. Celle-ci étant comptabilisée dans les comptes de la Ville de Genève au travers de la réévaluation de la participation à la valeur des fonds propres au 31 décembre 2023 (cf. rubrique «5.6.1.6 Placements financiers (107)»), l'effet de la reprise de ces correctifs sera compensée par la remontée des amortissements dans le compte de résultats de la Ville de Genève.

Le détail des correctifs de valeur, d'un montant net de kCHF 2'954 à la date de clôture, sur l'évaluation du bâtiment de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

Désignation	Durée d'amortissement	Correctifs de valeur au 01.01.2023	Reprise annuelle	Correctifs de valeur au 31.12.2023
Aménagements intérieurs dans l'Hôtel Métropole et le Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives apportés à la SA	3 ans	-1'849	740	-1'110
Honoraires d'architecte pour l'Hôtel Métropole pour les travaux d'aménagements intérieurs apportés à la SA	10 ans	-2'061	217	-1'844
Total		-3'910	957	-2'954

A la date de clôture, le tableau ci-dessous présente la valeur globale du terrain et du bâtiment de l'Hôtel Métropole ainsi que la valeur du bâtiment du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives dans les comptes de la Ville de Genève. La réévaluation de la valeur du bâtiment de l'Hôtel Métropole à sa valeur de remplacement sera réalisée à la fin des travaux de rénovation des espaces intérieurs et des façades.

En milliers de francs

Désignation	Rubriques comptables	Valeurs comptables au 31.12.2023	Correctifs de valeur au 31.12.2023	Solde au 31.12.2023
Hôtel Métropole		65'371	-2'906	62'465
Terrain et bâtiment	1084 Bâtiments PF	62'470	-2'906	59'564
Travaux de façades en cours (PR-1296)	1087 Installations en construction PF	2'901	-	2'901
Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives		7'160	-48	7'112
Bâtiment	1084 Bâtiments PF	7'160	-48	7'112

g) Amortissements non planifiés

Le détail des amortissements non planifiés est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des amortissements non planifiés
PR-721A	-623	Etude de rénovation des immeubles de logements sis à la rue des Grottes 8-10 et des Amis 9 non suivie de réalisation
Total	-623	

h) Amortissements annuels de la survaleur

Conformément au cas particulier mentionné dans les principes comptables d'établissement des comptes annuels (cf. rubrique «5.5.2.3.6 Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation»), les survaleurs brutes sont amorties linéairement sur 30 ans. L'amortissement débute l'exercice suivant l'année de réévaluation.

En milliers de francs

N° Référence Objet	Désignation	Année de réévaluation	Survaleurs brutes à amortir	Survaleurs nettes à amortir au 01.01.2023	Amortissements annuels des survaleurs	Survaleurs nettes à amortir au 31.12.2023
1260	Vélodrome 2, rue du	2019	2'420	2'178	81	2'097
1484	Complexe des Minoteries	2020	9'298	8'678	310	8'368
Total			11'718	10'856	391	10'466

5.6.1.8 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (109)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1090	Créances envers les financements spéciaux et fonds de capitaux de tiers	a)	1'124	1'124
1092	Créances envers les fonds et fondations	b)	854	801
Total			1'978	1'925

- a) Les créances envers les financements spéciaux et fonds de capitaux de tiers concernent le reliquat des contributions de remplacement pour la construction d'abris publics pour un montant de kCHF 1'124.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les contributions encaissées sont la propriété du Canton de Genève (art. 47 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, ci-après LPPCi). Préalablement à cette date, elles appartenaient aux communes.

La Ville de Genève peut utiliser le solde de ces contributions de remplacement afin de financer des mesures de protection civile, conformément à l'article 62, al.3 LPPCi.

La contrepartie de ces montants est enregistrée dans la rubrique « Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209) ».

- b) Le détail des créances envers les fonds et fondations est présenté dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
Fonds Diday		b1)	-	10
Fonds Maget		b2)	854	791
Total			854	801

- b1) La créance d'un montant de kCHF 10 du Fonds Diday a été remboursée grâce aux résultats locatifs nets de l'immeuble du fonds.

- b2) La créance d'un montant kCHF 854 du Fonds Maget est liée au financement des travaux de rénovation de l'immeuble par la Ville de Genève pour le compte du fonds. Ces travaux ont fait l'objet d'un crédit d'investissement (N°302A) d'un montant de kCHF 3'064 voté par le Conseil municipal le 3 mars 1987.

Ces créances sont remboursées annuellement par les revenus locatifs nets générés par les immeubles détenus par les fonds.

En 2023, la Ville de Genève a financé des dépenses d'entretien du bâtiment pour un montant de kCHF 269. De ce fait, malgré des revenus locatifs, la créance envers la Ville de Genève a augmenté.

Les valeurs des immeubles et des engagements bruts des fonds sont enregistrées dans la rubrique « 5.6.2.5 Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092) ».

5.6.1.9 Immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif

a) Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (140)

En milliers de francs

Rubriques comptables		1400	1401	1403	1404	1405	1406	1407	1409	
Catégories d'immobilisations	Notes	Terrains non bâtis PA	Routes / voies de communication	Autres ouvrages de génie civil	Terrains bâtis PA	Forêts	Biens meubles PA	Installations en construction PA	Autres immobilisations corporelles PA	Total immobilisations corporelles PA
Valeurs nettes comptables au 01.01.2023		32'484	300'686	82'466	621'469	7'587	20'751	102'525	4'960	1'172'928
Valeurs brutes au 01.01.2023		65'829	574'122	139'383	1'244'681	11'671	100'339	102'525	9'182	2'247'732
Acquisitions brutes	a1)	65	1'911	1'091	9'815	672	5'648	83'668	1'331	104'202
Recettes d'investissement	a2)	-	-1'096	-384	-480	-21	-	-7'938	-398	-10'318
Reclassements et transferts	a3)	-194	469	-	-540	-	-	-	-	-265
Mises en exploitation	a4)	194	4'810	2'602	15'955	-	-	-23'562	-	
Sorties d'actifs	a5)	-2'874	-3'624	-419	-54'720	-	-45'552	-	-49	-107'238
Valeurs brutes au 31.12.2023		63'020	576'592	142'273	1'214'713	12'322	60'435	154'693	10'065	2'234'113
Amortissements cumulés au 01.01.2023		-33'345	-273'436	-56'917	-623'212	-4'084	-79'588	-	-4'223	-1'074'804
Amortissements planifiés		-3'449	-20'980	-5'088	-44'444	-1'157	-6'995	-	-737	-82'851
Amortissements non planifiés	a6)	-27	-342	-	-	-	-	-	-	-370
Reclassements et transferts		-	4	-	-	-	-	-	-	4
Sorties d'actifs	a5)	2'874	3'624	419	54'720	-	45'552	-	49	107'238
Amortissements cumulés au 31.12.2023		-33'948	-291'130	-61'586	-612'936	-5'241	-41'031	-	-4'911	-1'050'783
Valeurs nettes comptables au 31.12.2023		29'073	285'461	80'687	601'777	7'081	19'404	154'693	5'155	1'183'330

a1) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des acquisitions brutes
PR-1421A1	15'515	Construction d'un complexe sportif, d'un centre socioculturel et d'un espace de vie enfantine sis à la gare des Eaux-Vives
PR-1428A1	9'109	Achat et installation de pavillons scolaires modulaires pour quatre écoles primaires en Ville de Genève
PR-1524A1	8'938	Mise en conformité de l'installation de production de froid, assainissement des patinoires et installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la patinoire du centre sportif des Vernets, sis à la rue Hans-Wilsdorf 4
PR-1441A1	5'318	Transformation partielle du Muséum d'histoire naturelle pour la mise en sécurité des collections et sa réorganisation partielle
PR-1410A	4'900	Acquisition d'une servitude d'usage exclusif de bureaux destinée à la Maison du sport ainsi qu'une servitude d'usage exclusif de locaux de stockage pour le Service des sports, sis à la route de Vernier 115
PR-1438A1	3'736	Construction d'une halle couverte permanente pour des terrains de tennis et réfection de terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères, sis au chemin de l'Ecu 35
PR-1388A1	3'380	Réhabilitation et développement du réseau secondaire d'assainissement des eaux
PR-1448A1	2'613	Aménagements des espaces publics de la rue des Rois
PR-1397A1	2'604	Rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins
PR-1509A1	2'272	Réorganisation et rénovation des infrastructures de la restauration scolaire dans six écoles en Ville de Genève
Diverses PR	45'817	Divers travaux et acquisitions effectués pour des montants inférieurs à CHF 2 mios
Total	104'202	

a2) Recettes d'investissement

Le détail des recettes d'investissement est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des recettes
PR-1221A2	-4'526	Subvention versée par le Fonds intercommunal d'équipement (ci-après "FIE") pour l'aménagement des espaces publics à la Gare CEVA des Eaux-Vives
PR-1393	-2'900	Subvention à recevoir par le Canton de Genève pour la participation aux travaux de construction d'un ouvrage de protection et de mise en valeur du site archéologique ainsi qu'à l'aménagement du bastion Saint-Antoine
PR-1129A1	-1'109	Subvention versée par le FIE pour la taxe d'équipement suite au réaménagement du chemin du Velours
PR-1156A1	-480	Subvention à recevoir par le Fonds intercommunal (FI) pour la création de places de crèche de kCHF 200 et versée du Fonds énergie des collectivités publiques pour kCHF 280
PR-1436A	-398	Acquisitions d'œuvres et actions de valorisation des collections d'horlogerie entièrement financées par les indemnités d'assurance perçues suite à un vol au Musée de l'Horlogerie et de l'émaillerie
PR-1249A1	-360	Subvention versée par le FIE pour le réaménagement des avenues Riant-Parc et Joli-Mont
PR-1009A	-257	Subvention versée d'une commune pour la restauration du pont de Carouge
Diverses PR	-287	Diverses subventions reçues
Total	-10'318	

a3) Reclassements et transferts

Le détail des reclassements et transferts est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des reclassements et transferts d'objets
PRD-1284A	-194	Transfert du crédit d'étude « Assainissement du sol de trois cimetières municipaux » dans la rubrique 1429 « Autres immobilisations incorporelles »
Sous-total	-194	Rubrique 1400 Terrains PA non bâtis
PR-996A1	536	Reclassement de la rubrique 1404 « Terrains bâtis PA »
PR-996A2	-38	Transfert du crédit de réalisation « Réaménagement de l'avenue de la Paix » dans la rubrique 1429 « Autres immobilisations incorporelles »
PR-1084A	-16	Transfert du crédit de réalisation « Travaux d'aménagement du sentier des Saules » dans la rubrique 1429 « Autres immobilisations incorporelles »
PR-915AV	-14	Transfert du crédit de réalisation « Travaux d'aménagements routiers Rieu-Malagnou » dans la rubrique 1429 « Autres immobilisations incorporelles »
Sous-total	469	Rubrique 1401 Routes / Voies de communication
PRD-152	-4	Transfert du crédit de réalisation « Extension de la zone VIP de la patinoire des Vernets » dans la rubrique 1429 « Autres immobilisations incorporelles »
PR-996A1	-536	Reclassement dans la rubrique 1401 « Routes / Voies de communication »
Sous-total	-540	Rubrique 1404 Terrains bâtis PA
Total	-265	

a4) Mises en exploitation

La mise en exploitation correspond à la mise à disposition d'un objet. Cette opération démarre l'amortissement selon la durée prévue à l'article 40 du RAC.

Le détail des crédits d'investissement mis en exploitation est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des objets mis en exploitation
PR-1428A1	14'318	Mise à disposition de pavillons scolaires modulaires pour les écoles de Trembley et Allières
PR-1249A1	2'882	Aménagement des espaces publics aux avenues de Joli-Mont et Riant-Parc
PR-1341A	2'077	Réhabilitation et création de réseaux secondaires d'assainissement des eaux de diverses rues en Ville de Genève
Diverses PR	4'286	Autres chantiers de moins de CHF 2 mios
Total	23'562	

a5) Sorties d'actifs

En milliers de francs

PR	Montant	Description des sorties d'actifs
Diverses PR	-107'238	Sorties des crédits d'investissement bouclés et totalement amortis au 31.12.2022
Total	-107'238	

a6) Amortissements non planifiés

Le détail des amortissements non planifiés est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des amortissements non planifiés
PR-400A	-211	Immobilisations vétustes destinées à la réalisation d'aménagements d'espaces publics
PR-410A	-132	Immobilisations vétustes destinées à assurer l'entretien courant de diverses voies publiques
PR-205A	-27	Immobilisations (acquisition du capital-actions d'une société immobilière radiée à ce jour)
Total	-370	

b) Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif (142)

En milliers de francs

Rubriques comptables		1420	1421	1427	1429	
Catégories d'immobilisations	Notes	Logiciels	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	Immobilisations incorporelles PA en cours	Autres immobilisations incorporelles PA	Total immobilisations incorporelles PA
Valeurs nettes comptables au 01.01.2023		2'775	778	1'552	662	5'767
Valeurs brutes au 01.01.2023		4'634	1'853	1'552	877	8'916
Acquisitions brutes	b1)	3'206	495	1'924	740	6'365
Recettes d'investissement		-	-	-	-	-
Reclassements et transferts	b2)	-	-	-	265	265
Mises en exploitation		-	-	-	-	-
Sorties d'actifs	b3)	-441	-	-	-	-441
Valeurs brutes au 31.12.2023		7'398	2'348	3'477	1'882	15'105
Amortissements cumulés au 01.01.2023		-1'859	-1'075	-	-215	-3'149
Amortissements planifiés		-1'750	-431	-	-302	-2'483
Amortissements non planifiés		-231	-	-	-265	-496
Reclassements et transferts		-	-	-	-4	-4
Sorties d'actifs	b3)	441	-	-	-	441
Amortissements cumulés au 31.12.2023		-3'399	-1'506	-	-786	-5'690
Valeurs nettes comptables au 31.12.2023		4'000	842	3'477	1'095	9'414

b1) Acquisitions brutes

Le détail des acquisitions brutes est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des acquisitions
PR-1455AB1	1'951	Renouvellement du progiciel de gestion (Programme NOVO ERP)
PR-1366A1	1'007	Financement du 5 ^{ème} plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC) de l'administration municipale
PR-1502	815	Implémentation d'un outil bureautique
PR-1493	740	Révision du plan directeur communal
PR-1463A1	594	Financement des projets du portefeuille « e-Genève »
PR-1462A1	542	Financement du 6 ^{ème} plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC) de l'administration municipale
PR-1463A2	534	Financement des projets du portefeuille « e-Administration »
Diverses PR	182	Divers financements
Total	6'365	

b2) Reclassements et transferts

Le détail des reclassements et transferts est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des transferts d'objets
PRD-1284A	194	Transfert du crédit d'étude « Assainissement du sol de trois cimetières municipaux » de la rubrique 1400 « Terrains PA non bâtis »
PR-996A1	38	Transfert du crédit de réalisation « Réaménagement de l'avenue de la Paix » de la rubrique 1401 « Routes / voies de communication »
PR-1084A	16	Transfert du crédit de réalisation « Travaux d'aménagement du sentier des Saules » de la rubrique 1401 « Routes / voies de communication »
PR-915AV	14	Transfert du crédit de réalisation « Travaux d'aménagements routiers Rieu-Malagnou » de la rubrique 1401 « Routes / voies de communication »
PRD-152	4	Transfert du crédit de réalisation « Extension de la zone VIP de la patinoire des Vernets » de la rubrique 1404 « Terrains bâtis PA »
Total	265	

Ces crédits d'investissement abandonnés ont été reclassés des rubriques « 1400 Terrains PA non bâtis », « 1401 Routes / Voies de communication » et « 1404 Terrains bâtis PA » à la rubrique « 1429 Autres immobilisations incorporelles PA », avant de faire l'objet d'un amortissement non planifié pour un montant de kCHF 265.

b3) Sorties d'actifs

Le détail du reclassement est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
Diverses PR	-441	Mise au rebut suite à l'abandon d'un projet informatique
Total	-441	

Ce projet abandonné a également fait l'objet d'un amortissement non planifié pour un montant de kCHF 231, correspondant à sa valeur nette comptable pour la porter à zéro.

5.6.1.10 Prêts (144)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1444	Prêts aux entreprises publiques	a)	1'085	1'085
Total			1'085	1'085

- a) Dans sa séance du 20 juin 1989, le Conseil municipal a voté un crédit de kCHF 3'000 relatif à la création des fonds propres de la Fondation du Parking du Prieuré (PR-142A). La délibération prévoyait une durée d'amortissement de 30 ans. Des amortissements d'un montant de kCHF 932 ont été comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2006.

Lors de la dissolution de la Fondation du Parking du Prieuré, la Fondation des Parkings a repris à titre de prêt les financements accordés (sans considération des amortissements constatés jusqu'en 2006) et versés par la Ville de Genève pour la construction du bâtiment. En 2022, le Parking du Prieuré a été rebaptisé Parking Butini.

Le remboursement de ce prêt est régi par une convention de financement signée en 1992 entre la Ville de Genève, la Banque cantonale de Genève et la Fondation des Parkings. Celle-ci stipule que le bénéfice annuel du Parking Butini sera distribué sous forme de remboursement de prêt (3/7 du montant du bénéfice calculé pour la Ville de Genève) jusqu'à l'échéance du droit de superficie, soit le 1^{er} mars 2057. En cas de remboursement intégral du prêt avant la date d'échéance du droit de superficie, le même mécanisme de distribution des bénéfices perdurera jusqu'à l'échéance, soit 2057.

Sur la base de ce qui précède, la valeur effective du prêt à rembourser au 31 décembre 2023 est de kCHF 2'017 (kCHF 1'085 de prêt résiduel et kCHF 932 d'amortissement).

Aucun remboursement n'a été enregistré en 2023 en raison d'une perte sur l'exercice 2022 du Parking Butini.

5.6.1.11 Participations, capital social (145)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
1452	Participations aux communes, fondations communales ou intercommunales et groupements intercommunaux	a)	61'132	58'788
1454	Participations aux entreprises publiques	b)	144'433	144'432
1455	Participations aux entreprises privées	c)	0	0
1458	Participations à l'étranger	d)	565	565
Total			206'130	203'785

a) Participations aux communes, fondations communales ou intercommunales et groupements intercommunaux (1452)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
Coopérative financière des communes genevoises			10	10
Fondation des Evaux			0	0
Fondation Ville de Genève pour le logement social		a1)	52'503	49'981
Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique		a2)	8'619	8'797
Groupement intercommunal des déchets carnés			0	0
Total			61'132	58'788

a1) La participation au capital de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (ci-après FVGLS) est constituée ainsi :

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022
Capital de dotation		7'725	7'725
Crédit d'investissement voté en 2006 (PR-377)		20'000	20'000
Crédit d'investissement voté en 2014 (PR-1075)		24'778	22'256
Total		52'503	49'981

La FVGLS, anciennement Fondation HLM de la Ville de Genève, est une fondation d'utilité publique. Les statuts initiaux ont été approuvés par le Conseil municipal le 12 mars 1955. Le capital de dotation de kCHF 7'725 a été versé par la Ville de Genève.

Dans sa séance du 15 février 2006, le Conseil municipal a voté un crédit de kCHF 20'000 (PR-377) pour permettre à la FVGLS de développer l'offre de logements sociaux à loyer modéré. La totalité des versements a été effectuée au fur et à mesure des besoins de la fondation.

Dans sa séance du 5 mai 2014, le Conseil municipal a voté une nouvelle dotation de kCHF 35'000 (PR-1075) destinée à soutenir la création de logements sociaux dont la participation nette se monte à kCHF 24'778 au 31 décembre 2023.

En milliers de francs		
Dépenses d'investissement nettes (PR- 1075) au 01.01.2023		22'256
+ Dépenses annuelles		2'522
Dépenses d'investissement nettes (PR- 1075) au 31.12.2023		24'778

Au cours de l'exercice 2023, un montant kCHF 2'522 de dotation pour des projets immobiliers a été versé à la FVGLS.

Conformément à MCH2, la participation n'est pas amortie. La valeur des fonds propres de la FVGLS a fait l'objet d'une comparaison en regard de la valeur de la participation détenue par la Ville de Genève. Aucune perte de valeur n'a été constatée.

- a2) La participation au capital de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique (ci-après Fondetec) est constituée ainsi :

En milliers de francs	31.12.2023	31.12.2022
Crédit d'investissement voté en 1997 (PRD-170)	20'000	20'000
- Amortissements cumulés	-20'000	-20'000
Crédit d'investissement voté en 2010 (PR-711A)	10'000	10'000
- Amortissements cumulés	-10'000	-10'000
Crédit d'investissement net	-	-
Crédit d'investissement voté en 2016 (PRD-96)	12'500	11'500
- Amortissements cumulés	-3'881	-2'703
Crédit d'investissement net	8'619	8'797
Total	8'619	8'797

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 mios versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997 (PRD 170).

Le crédit d'investissement voté en 2010 (PR 711A) pour un montant de CHF 10 mios a été amorti selon la décision du Conseil municipal.

Dans sa séance du 2 novembre 2016, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 25 mios destiné à la recapitalisation de la Fondetec (PRD-96). Les versements sont régis par une convention de financement signée le 1er mars 2017 entre la Fondetec et la Ville de Genève qui détermine le plan de paiement allant de 2017 à 2026. Les versements correspondants totalisent kCHF 12'500 à la date de clôture, dont la tranche complémentaire de kCHF 1'000 versée en 2023.

En 2019, conformément au MCH2, cette participation du patrimoine administratif n'était pas amortie. Afin de s'aligner avec la délibération du Conseil municipal du 2 novembre 2016 demandant que ce crédit d'investissement soit amorti sur une durée de 10 ans, la Ville de Genève a décidé d'amortir cette dotation en 2020. En effet, cette délibération ayant été prise avant l'introduction de MCH2, il est convenu que le plan d'amortissement prévu soit respecté, malgré les préconisations de MCH2. Ainsi, un amortissement de kCHF 1'178 a été constaté sur l'exercice, calculé sur la base de chaque tranche de dotation amortie sur une durée de 10 ans individuellement.

La valeur des fonds propres de la Fondetec a fait l'objet d'une comparaison en regard de la valeur de la participation nette après amortissement détenue par la Ville de Genève à la date de clôture. Aucune perte de valeur complémentaire n'a été constatée.

b) Participations aux entreprises publiques (1454)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Services industriels de Genève	b1)	30'000	30'000
Banque cantonale de Genève	b2)	111'342	111'342
Naxoo SA		2'300	2'300
Parking Place de Cornavin SA		791	791
Fondation du stade de Genève		0	0
eOperations Suisse SA	b3)	0	0
Groupe CGN SA		0	0
Total		144'433	144'433

- b1) L'article 3, al. 2, let. b, de la Loi sur l'organisation des Services industriels de Genève (LSIG) détermine la proportion et le montant du capital de dotation des Services industriels de Genève. La participation de la Ville de Genève est de 30%, soit kCHF 30'000. L'alinéa 6 du même article indique que le capital est rémunéré à 5% l'an.
- b2) Une convention d'actionnaires signée le 30 avril 2018 précise que la Ville de Genève doit détenir au moins 900'000 actions nominatives de la Banque cantonale de Genève et qu'elle s'engage strictement à ne pas les aliéner. Par conséquent, étant inaliénables, elles sont conservées au patrimoine administratif.
- b3) Un crédit de CHF 300 a été voté en 2020 (PR-1418) pour l'acquisition d'une action de la Société eOperations Suisse SA.

c) Participations aux entreprises privées (1455)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
TV Léman Bleu SA		0	0
Total		0	0

d) Participations à l'étranger (1458)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc SA		393	393
Società Italiana per Azioni per il Traforo del Monte Bianco		172	172
Société coopérative Philea International		0	0
Total		565	565

5.6.1.11.1 Tableau des participations du patrimoine administratif au 31 décembre 2023

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	Etats financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Établissement de droit public autonome									
Services Industriels de Genève (SIG) ¹	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, valoriser les déchets ainsi qu'évacuer et traiter les eaux polluées	31.12.2022	IFRS	501'300	4'272'000	100'000	30'000	30.0%	30'000
Fondation de droit privé									
Fondation du Stade de Genève	Favoriser la pratique du sport dans le canton de Genève et exploiter le Stade de Genève	31.12.2022	Swiss Gaap RPC	-95	60'150	57'299	3'005	5.2%	3'005
Fondations de droit public									
Fondation des Evaux	Créer et exploiter un complexe sportif, conserver des espaces réservés à la détente	31.12.2022	MCH2	-197	11'331	500	200	40.0%	200
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	Construire, acheter des bâtiments et louer des logements pour personnes à revenus modestes	31.12.2022	MCH2	10'669	362'139	58'224	58'224	100.0%	58'224
Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (FONDETEC)	Promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes et stimuler l'innovation en ville de Genève	31.12.2022	MCH2	-1'038	10'916	10'879	41'500	100.0%	41'500
Groupements intercommunaux									
Centre intercommunal des déchets carnés (CIDEK)	Construire et gérer un centre de collecte, stockage, tri, conditionnement et acheminement des déchets carnés	31.12.2022	MCH2	0	3'965	-	-	-	-
Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	31.12.2022	MCH2	4'169	19'114	-	-	-	-
Association des communes genevoises (ACG)	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	31.12.2022	MCH2	489	7'345	-	-	-	-
Sociétés anonymes									
Banque Cantonale de Genève (BCGE) ¹	Banque de droit public ayant pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	31.12.2023	PCB FINMA	231'240	30'269'565	360'000	45'000	12.5%	111'342

¹ Source : états financiers consolidés

² Seules les participations détenues à plus de 50% par l'entité sont indiquées dans le tableau.

³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à CHF 100'000 sont indiqués dans le tableau.

	Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2023	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les comptes annuels
	30'000'000	Canton de Genève et autres communes genevoises	Securelec SA, Compagnie Luminotechnique SA, Ennova SA SFMCP, Windpark Homberg SA, PôleBio Energies SA, Cadiom SA, CADZiplo SA et autres	Flux financiers provenant de l'entité Intérêts sur capital dotation (kCHF 1'500) Redevance de l'utilisation du domaine public (kCHF 11'533) Versement sur le résultat (kCHF 3'000) Jetons de présence	Risques industriels	Contrats d'achat d'énergie électrique auprès de SFMCP et EOSH. Contrats d'achat de gaz auprès de Gaznat. Engagement de prévoyance kCHF 112'800.
	1	Confédération, Canton de Genève, Ville de Lancy, Autres	-	-	Risques économiques	-
	1	Bernex, Confignon, Lancy et Onex	-	Versement d'une indemnité de kCHF 1'234 pour fonctionnement et investissement	Risques économiques	Au 01.01.2023, la part non couverte de l'engagement de prévoyance concernant la Fondation des Evaux s'élève à kCHF 1'533. Le degré de couverture représente 75.96% sur un engagement total de kCHF 6'378. Cet engagement de prévoyance de la Fondation est garanti, au prorata de leur participation, par les villes et communes membres, depuis l'affiliation de la Fondation à la CAP au 01.01.2018.
	52'502'959	-	-	Dotation au capital (kCHF 2'522) Jetons de présence	Risques économiques	Cédules hypothécaires kCHF 197'954. Hypothèque légale en faveur de la Ville de Genève kCHF 2'803. Hypothèque légale en faveur du Canton de Genève kCHF 15'574.
	8'619'408	-	-	Dotation au capital (kCHF 1'000) Jetons de présence	Risques économiques	Prêt à libérer kCHF 715 Engagement de loyers
	1	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	-
	-	Autres communes du canton de Genève	-	Cotisation annuelle (kCHF 24'913)	-	-
	-	Autres communes du canton de Genève	-	Flux financiers provenant de l'entité Redevance bibliobus (kCHF 674) Flux financiers à l'entité Cotisation annuelle (kCHF 614)	-	-
	111'341'757	Canton de Genève et autres communes genevoises	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimension Corporate Finance SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	Flux financiers provenant de l'entité Dividendes reçus PA (kCHF 4'950) Dividendes reçus PF (kCHF 3'314)	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements de couverture de crédit, émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties.

Tableau des participations du PA au 31 décembre 2023 (suite)

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	Etats financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Naxoo SA	Offrir des prestations de services dans le multimédia	31.12.2022	Code des Obligations	6'233	24'737	4'500	2'300	51.1%	2'300
Parking de la Place de Cornavin SA	Louer des parkings publics et arcades	31.12.2022	Code des Obligations	1'765	29'496	10'000	765	7.7%	791
Groupe CGN SA ¹	Offrir des prestations de services de navigation sur le lac Léman	31.12.2022	Code des Obligations	-	101'939	19'855	168	0.8%	673
TV Léman Bleu SA	Elaborer et diffuser un programme TV régional	31.12.2022	Code des Obligations	10	3'750	534	6	17.1%	595
Autoroute et tunnel du Mont-Blanc ¹	Entretien et gérer le Tunnel du Mont-Blanc, la Route Blanche et l'Autoroute Blanche	31.12.2022	Règlement 2020-05 de l'Autorité des Normes Comptables	€ 77'785	€ 681'469	€ 22'297	€ 864	3.9%	1'458
Società Italiana per il Traforo del Monte Bianco ¹	Entretien et gérer le Tunnel du Mont-Blanc	31.12.2022	Code Civil et normes comptables italiens	€ 9'897	€ 556'227	€ 198'749	€ 6'211	3.1%	172
eOperations Suisse SA	Offrir la prestation de services en rapport avec l'application des technologies de l'information et de la communication pour la Confédération, les cantons et les communes, notamment pour soutenir les prestations administratives numérisées	31.12.2022	Code des Obligations	57	1'708	519	-	0.3%	-
Sociétés coopératives									
Coopérative financière des communes genevoises	Financer les communes et autres organismes publics du canton de Genève	30.06.2023	Code des Obligations	74	1'915	137	10	7.3%	10
Société Coopérative Philea International	Solliciter des investissements solidaires en faveur du micro-crédit	31.12.2022	Swiss GAAP RPC	-58	1'873	1'369	12	0.8%	12
Total									

¹ Source : états financiers consolidés

² Seules les participations détenues à plus de 50% par l'entité sont indiquées dans le tableau.

³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à CHF 100'000 sont indiqués dans le tableau.

	Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2023	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les comptes annuels
	2'300'000	UPC Suisse Sàrl	Société Konstl SA Gland	Dividendes reçus (kCHF 3'186)	Risques économiques et technologiques	-
	790'770	Fondation des Parkings et Chemins de fer fédéraux (CFF)	-	Dividendes reçus (kCHF 114.7) Redevance 2023 (kCHF 3'679) Jetons de présence	Risques économiques	-
	1	Canton de Vaud, Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) / Pro Vapore et Canton de Genève	Groupe CGN SA CGN SA CGN Belle Epoque SA	Subvention accordée à l'entité CGN SA (kCHF 250) Jetons de présence	Risques économiques	-
	1	Autres personnes physiques et morales	-	Subventions accordées (KCH 255) Frais de diffusion (kCHF 199)	Risques économiques	-
	392'557	Etat français et Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain	Société de Gestion du Tunnel du Mont Blanc, AXSES, Groupement Européen d'Intérêt Économique du Tunnel du Mont Blanc. Autoroutes Trafic	Dividendes reçus (kCHF 924) Jetons de présence	Risques économiques	-
	172'020	Autostrade per l'Italia S.p.A, A.N.A.S. S.p.A, Regione Autonoma V.d.A et Canton de Genève	R.A.V.S.p.A, Groupement Européen d'Intérêt Économique du Tunnel du Mont Blanc, Consorzio autostrade italiana energia	Dividendes reçus (kCHF 287) Jetons de présence	Risques économiques	-
	300	Confédération, cantons, communes et autres personnes morales	-	-	Risques économiques	-
	10'000	Autres communes du canton de Genève	-	Dividendes reçus	Risques économiques	-
	1	Divers coopérateurs	-	-	-	-
	206'129'777					

5.6.1.11.2 Tableau des organisations sous influence considérable de la Ville de Genève

Conformément à l'article 108 de la LAC et aux articles 28, let. e) et 31 al. 1 du RAC, le tableau ci-dessous présente la liste des organisations influencées de façon considérable par la Ville de Genève.

L'influence considérable est définie comme étant la capacité pour la commune de mettre en œuvre des mesures ou des modifications unilatérales en raison de sa participation ou de son financement.

Compte tenu de ces critères, la Ville de Genève a choisi de présenter la liste des organisations dont le subventionnement monétaire et non monétaire annuel s'élève à plus de kCHF 1'000 et représente ainsi de facto une part importante dans le financement de l'organisation. Les subventions monétaires comprennent l'ensemble des aides financières ou des indemnités.

Les subventions non monétaires ne conduisent pas au versement d'aides financières mais peuvent notamment prendre la forme suivante : mise à disposition de locaux, de matériel ou d'équipement, à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels, des prestations en nature, des services accordés à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels, voire à des conditions avantageuses de prêts ou de cautionnements.

Les subventions monétaires et non monétaires ponctuelles (non récurrentes) n'ont pas été prises en compte pour l'application du seuil de matérialité.

Pour les secteurs de la petite enfance, seules les subventions monétaires d'exploitation, définies dans le Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551), ont été prises en compte pour l'application du seuil de matérialité. Les éventuelles subventions de travaux ou d'acquisitions ne le sont pas. En outre, le Service de la petite enfance réalise pour le compte de ses entités subventionnées des prestations administratives qui ne sont pas incluses dans les subventions non monétaires présentées dans le tableau ci-dessous, celles-ci n'étant pas déterminables de manière fiable.

Tableau des organisations sous influence considérable de la Ville de Genève

En milliers de francs

Organisations			
Nom de l'entité bénéficiaire	Forme juridique	Activité-s	Principaux autres contributeurs ¹
Département des finances, de l'environnement et du logement			
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	Fédération	Fédération d'une soixantaine d'associations actives à Genève dans la solidarité internationale et la coopération au développement	Etat de Genève, communes genevoises, Confédération (DDC)
Département de la culture et de la transition numérique³			
Association Contrechamps	Association	Promotion de la musique actuelle à travers concerts, publications et activités diverses	Autres contributeurs privés
Association du Théâtre du Loup	Association	Création théâtrale et activités pédagogiques pour enfants et adolescent-e-s	Autres contributeurs privés
Association Le Grütli - Centre de production et de diffusion des arts vivants	Association	Production et diffusion des arts vivants	-
Association pour la Danse Contemporaine (ADC)	Association	Promotion de la danse contemporaine	-
Association pour l'encouragement de la Musique improvisée (AMR)	Association	Encourager le développement de la musique improvisée par l'organisation de festivals, de concerts et d'ateliers divers	-
Fondation Am Stram Gram Le Théâtre	Fondation	Création pluridisciplinaire prioritairement à l'attention du jeune public	-
Fondation Centre d'Art Contemporain (CAC)	Fondation	Promotion de la production artistique contemporaine	Autres contributeurs privés
Fondation d'Art Dramatique de Genève (FAD)	Fondation	Assurer la gestion faîtière de la Comédie de Genève et du Théâtre Le Poche	Autres contributeurs privés
Fondation de droit public du Musée d'Art moderne et contemporain (Fondamco)	Fondation	Promotion de l'art contemporain	Etat de Genève, Fondation Mamco, Autres contributeurs privés
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Genève (FOCG)	Fondation	Organisation de concerts de musiques classiques et préromantiques	Autres contributeurs privés
Fondation de l'Orchestre de la Suisse Romande (FOSR)	Fondation	Grand orchestre symphonique répondant aux exigences de la vie musicale (concerts, radio diffusion, télévision, théâtre, etc.)	Etat de Genève, Etat de Vaud, Autres contributeurs privés
Fondation Théâtre Les Marionnettes de Genève	Fondation	Promotion et soutien du développement des arts de la marionnette dans leur grande diversité	Autres contributeurs privés
Fondation du Grand Théâtre de Genève	Fondation	Assurer l'exploitation du Grand Théâtre en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphiques et dramatiques	Etat de Genève, Association des communes genevoises, Autres contributeurs privés
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Fondation	Assurer l'organisation et la pérennité du festival annuel La Bâtie et promouvoir la culture et les arts de la scène contemporaine	Etat de Genève, Association des communes genevoises, Autres contributeurs privés
Saint-Gervais Genève, Fondation pour les Arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires	Fondation	Promotion des arts de la scène et des expressions culturelles pluridisciplinaires	-
Département de la sécurité et des sports			
Association Genève Natation 1885	Association	Promotion des sports nautiques	Fonds cantonal d'aide au sport
Département de la cohésion sociale et de la solidarité			
Association Païdos, Genève	Association	Mise en œuvre du projet "Accueil d'urgence pour enfants et adolescent-e-s sans abri avec leur parents"	Etat de Genève, Autres contributeurs privés
Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE)	Association	Mise en œuvre et soutien de réponses aux problématiques rencontrées par les personnes vivant dans la précarité	Etat de Genève, Autres contributeurs privés
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)	Fondation	Regroupe 47 centres de loisirs, maisons de quartier, terrains d'aventures, jardins Robinson établis sur le territoire cantonal et 13 équipes de travail social hors murs	Etat de Genève, communes genevoises

¹ Les informations relatives aux principaux autres contributeurs ainsi qu'aux états financiers sont reprises des derniers comptes révisés disponibles. Les comptes annuels sont généralement établis en conformité avec le Code des Obligations suisse et/ou les normes comptables communément admises en Suisse.

² Le pourcentage d'influence considérable est calculé selon le rapport suivant :

Total des subventions monétaires et non-monétaires de l'exercice clôturé

Total des produits de l'entité subventionnée figurant dans les derniers comptes annuels révisés disponibles

Il renseigne sur le degré d'influence financière de la Ville de Genève.

	Notes	Subventions 2023			Etats financiers de référence du subventionné ¹				Indicateur ²
		Subventions monétaires	Subventions non monétaires	Total	Total du Bilan	Total des Produits	Résultat d'exercice	Exercice	% d'influence considérable
		2'450	-	2'450	906	14'324	65	2022	17.1%
		1'165	7	1'172	339	1'803	-8	2021-2022	65%
a)		1'073	6	1'079	919	1'696	32	2022	64%
		2'017	259	2'276	329	2'972	-39	2022	77%
a)		1'439	299	1'738	935	2'167	51	2022	80%
		1'323	227	1'550	347	2'073	-135	2022	75%
a)		2'195	261	2'456	1'715	3'612	213	2022-2023	68%
a) b)		1'158	378	1'537	422	2'016	0	2022	76%
a) c)		14'864	1'741	16'606	5'754	22'480	-524	2022-2023	74%
a) d)		1'199	693	1'892	852	5'826	1	2022	32%
a)		2'045	4	2'049	1'018	4'226	-	2022	48%
a) e)		9'314	23	9'337	16'530	27'693	-886	2022-2023	34%
a)		1'525	67	1'592	940	2'160	84	2021-2022	74%
a) f)		11'104	3'855	14'959	11'516	36'129	-50	2022-2023	41%
a)		1'501	55	1'556	238	3'445	1	2022	45%
		2'700	350	3'051	1'667	3'878	-43	2021-2022	79%
		269	969	1'238	819	3'732	-185	2022-2023	33%
g)		2'130	113	2'243	774	3'072	100	2022	73%
a) h)		2'453	-	2'453	480	4'125	-1	2022	59%
i)		13'675	-	13'675	7'280	60'185	243	2022	23%

³ Les ratios concernant le domaine de la culture présentés dans le tableau résultent de la Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture (ci-après LRT) qui a instauré des répartitions de certaines missions et domaines artistiques. Le soutien à la création ainsi que le subventionnement des institutions, principalement des arts de la scène, ainsi que des manifestations culturelles sont de la compétence exclusive des communes (art. 2 LRT). Cette répartition explique les ratios élevés de certaines institutions et manifestations désormais entièrement à la charge de la Ville de Genève.

Tableau des organisations sous influence considérable de la Ville de Genève (suite et fin)

En milliers de francs

Organisations				
Nom de l'entité bénéficiaire	Forme juridique	Activité-s	Principaux autres contributeurs ¹	
Association Intégration Mineurs et Famille à Genève (AIM)	Association	Lutter contre le sans-abrisme des enfants et leurs familles en assurant un espace d'accueil, d'écoute et de répit	Autres contributeurs privés	
Association du Secteur petite enfance de Budé	Association	3 structures d'accueil "crèches" 253 places d'accueil exploitées	-	
Association La Madeleine des Enfants	Association	3 structures d'accueil dont 1 crèche, 1 jardin d'enfants et 1 halte-garderie 117 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance "A 2 PAS"	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 126 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance A. Carfagni-Pâquis	Association	5 structures d'accueil dont 4 crèches et 1 jardin d'enfants 273 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance de Champel	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 197 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance de la Servette	Association	6 structures d'accueil dont 3 crèches, 2 jardins d'enfants et 1 espace parents-enfants 157 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance de Plainpalais	Association	4 structures d'accueil "crèches" dont 3 crèches et 1 crèche à temps partiel 226 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance de Rive Droite	Association	3 structures d'accueil "crèches" 226 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance de Saint-Gervais	Association	3 structures d'accueil dont 2 crèches et 1 espace parents enfants 147 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance de Saint-Jean	Association	6 structures d'accueil dont 4 crèches, 1 jardin d'enfants et 1 crèche familiale 338 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance Les Bains	Association	3 structures d'accueil dont 2 crèches et 1 jardin d'enfants 257 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance des Charmilles	Association	6 structures d'accueil dont 3 crèches, 3 jardins d'enfants 263 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance des Grottes	Association	7 structures d'accueil dont 3 crèches, 3 jardins d'enfants et 1 crèche à temps partiel 237 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance Dumas	Association	3 structures d'accueil "crèches" 264 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance Eaux-Vives - Frontenex	Association	4 structures d'accueil dont 2 crèches, 1 jardin d'enfants et 1 crèche familiale 202 places d'accueil exploitées	-	
Association Secteur petite enfance Monique Bauer-Lagier	Association	1 structure d'accueil "crèche" 60 places d'accueil exploitées	-	
Fondation Secteur petite enfance des Nations	Fondation	3 structures d'accueil "crèches" 194 places d'accueil exploitées	-	
Fondation Secteur petite enfance Université	Fondation	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfant (50% des places exploitées par la VdG et 50% par l'Université de Genève) 204 places d'accueil exploitées Convention Université de Genève	Université de Genève	
Fondation pour la Crèche des Morillons, Le Grand-Saconnex	Fondation	1 structure d'accueil "crèche" (50% des places exploitées par la VdG et 50% par le CICR) 100 places d'accueil exploitées Convention CICR	CICR	

¹ Les informations relatives aux principaux autres contributeurs ainsi qu'aux états financiers sont reprises des derniers comptes révisés disponibles. Les comptes annuels sont généralement établis en conformité avec le Code des Obligations suisse et/ou les normes comptables communément admises en Suisse.

² Le pourcentage d'influence considérable est calculé selon le rapport suivant :

Total des subventions monétaires et non-monétaires de l'exercice clôturé

Total des produits de l'entité subventionnée figurant dans les derniers comptes annuels révisés disponibles

Il renseigne sur le degré d'influence financière de la Ville de Genève.

	Notes	Subventions 2023			Etats financiers de référence du subventionné ¹				Indicateur ²
		Subventions monétaires	Subventions non monétaires	Total	Total du Bilan	Total des Produits	Résultat d'exercice	Exercice	% d'influence considérable
	j)	1'875	306	2'181	332	1'234	0	2022	177%
	a)	8'632	-	8'632	692	12'792	-7	2022	67%
	a)	3'344	418	3'763	342	4'824	0	2022	78%
	a)	3'803	50	3'852	353	5'613	-4	2022	69%
	a)	8'079	771	8'850	559	12'128	-	2022	73%
	a)	6'431	557	6'988	753	10'183	2	2022	69%
	a)	4'618	304	4'922	669	6'662	-1	2022	74%
	a)	6'978	390	7'369	530	10'607	0	2022	69%
	a)	7'296	269	7'565	974	12'041	-	2022	63%
	a)	6'036	315	6'351	506	8'384	3	2022	76%
	a)	10'434	553	10'986	921	15'549	2	2022	71%
	a)	8'873	-	8'873	758	12'475	0	2022	71%
	a) k)	10'494	1'012	11'507	1'693	17'685	-	2022	65%
	a)	7'598	322	7'920	444	10'214	3	2022	78%
	a)	9'089	304	9'393	744	14'042	9	2022	67%
	a)	6'110	452	6'561	659	9'468	-3	2022	69%
	a) l)	2'375	-	2'375	208	1'407	-	2022	169%
	a)	5'765	338	6'103	899	9'435	-	2022	65%
	a) m)	3'917	-	3'917	671	10'404	-1	2022	38%
	a) n)	2'146	-	2'146	323	5'056	-	2022	42%

- a) Les produits ont été complétés par le montant des subventions non monétaires qui n'apparaissent pas au résultat des comptes annuels des subventionnés (mention en annexe uniquement).
- b) **CAC** : Malgré une subvention identique à l'année précédente, la part d'influence de la Ville de Genève augmente à 76% (66% en 2022) en raison de la baisse des autres donations reçues.
- c) **FAD** : Une hausse des donations de contributeurs privés pour la saison 2022-2023 a pour effet de faire baisser le taux d'influence de la Ville de Genève le ramenant à 71% (77% en 2022).
- d) **Fondamco** : La Fondamco est au bénéfice d'un double subventionnement du Canton de Genève et de la Ville de Genève. Elle est soutenue à hauteur de kCHF 1'394 par le Canton de Genève et de kCHF 1'200 par la Ville de Genève, ce qui explique un ratio d'influence stable.
- e) **FOSR** : La FOSR est au bénéfice d'un double subventionnement du Canton de Genève et de la Ville de Genève. Pour la saison 2022-2023, elle est soutenue à hauteur de kCHF 9'405 par le Canton de Genève et de kCHF 9'314 par la Ville de Genève, ce qui explique un ratio d'influence stable.
- f) **Fondation du Grand Théâtre** : Le montant de kCHF 11'104 correspond au montant de la subvention nominale d'exploitation attribuée à la fondation en 2023. La subvention non monétaire de kCHF 3'855 correspond à l'évaluation de la mise à disposition complète du bâtiment du Grand Théâtre et des annexes, propriété de la Ville de Genève. Le taux d'influence est quasi stable par rapport à 2022 ; les recettes propres de la Fondation ont légèrement augmenté. Pour information, les frais de personnel des employé-e-s de la Ville de Genève dédié-e-s à la fondation, tels qu'ils apparaissent dans les comptes détaillés du service pour un montant de kCHF 24'571, ne sont pas inclus dans le calcul de l'influence considérable présenté.
- g) **Association Païdos** : La subvention d'un montant de kCHF 2'243 concerne principalement les places d'hébergement d'urgence, le projet HUMA1 destiné à l'accueil d'urgence pour mineurs accompagnés sans abri ainsi que le projet HUMA2 en faveur de 31 personnes en famille. La hausse du taux d'influence s'explique essentiellement par la hausse de la subvention de la Ville de Genève par rapport aux autres contributeurs.
- h) **CausE** : La subvention, d'un montant de kCHF 2'453 finance les places d'hébergement d'urgence gérées par le CausE à destination des personnes sans domicile : 45 places pour les hommes seuls en hôtel et en lieu de répit humanitaire, ainsi que 66 places en hôtel pour les hommes, femmes et familles. La hausse du taux d'influence s'explique essentiellement par l'absence de versement de subventions en 2022 de la part du Canton de Genève.
- i) **FASe** : La subvention 2023 d'un montant de kCHF 13'675 est allouée aux paiements des salaires du personnel des ludothèques de la Ville de Genève pour un montant de kCHF 2'960 et aux paiements des salaires du personnel des maisons de quartier et de l'association BAB-VIA pour un montant de kCHF 10'715.
- j) **AIM** : La subvention monétaire d'un montant de kCHF 1'875 a permis de financer en moyenne 74 places d'hébergement d'urgence gérées par l'AIM à destination des familles sans domicile. La hausse importante du taux d'influence s'explique par une augmentation de la subvention 2023 par rapport à 2022 (kCHF 1'317).
- k) **Association Secteur Petite Enfance des Charmilles** : Le taux d'influence est en baisse à la suite d'une diminution de la subvention de la Ville de Genève en 2023 (kCHF 11'507) (2022 : kCHF 12'829). Cette baisse est liée au transfert de 131 places de crèches vers la structure municipalisée de Marie Goegg-Pouchoulin en août 2023.
- l) **Association Secteur petite enfance Monique Bauer-Lagier** : L'association a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2022-2023. En tant qu'unique subventionneur, la contribution de la Ville de Genève s'élève à kCHF 2'375 (2022 : kCHF 1'229) ce qui explique le fort taux d'influence.
- m) **Fondation du Secteur petite enfance Université** : Cette structure est liée par une convention de partenariat avec l'Université de Genève. Le taux d'influence de la Ville de Genève demeure stable en 2023.
- n) **Fondation pour la crèche des Morillons** : L'augmentation du taux d'influence à 42% pour la Fondation pour la crèche des Morillons, qui fait l'objet d'une convention de partenariat avec le CICR, provient de la baisse du nombre d'enfants inscrits par le CICR qui n'habitent pas en Ville de Genève.

5.6.1.12 Subventions d'investissement (146)

En milliers de francs

Rubriques comptables		1460	1461	1462	1464	1465	1466	1467	
Catégories de subventions d'investissement	Notes	Confédération	Cantons et concordats	Communes et fondations communales ou inter-communales	Entreprises publiques	Entreprises privées	Organisations privées à but non lucratif	Personnes physiques	Total subventions du PA
Valeurs nettes comptables au 01.01.2023		4'886	4'113	16'503	2'484	935	645	6	29'572
Valeurs brutes au 01.01.2023		4'886	8'002	19'745	3'764	3'528	1'690	8	41'622
Acquisitions brutes	a)	1'501	-	7'932	-	-	-	5	9'438
Recettes d'investissement	b)	-	-	-6'461	-	-	-	-	-6'461
Sorties d'actifs	c)	-	-	-	-274	-1'614	-515	-	-2'404
Valeurs brutes au 31.12.2023		6'388	8'002	21'216	3'489	1'914	1'175	13	42'196
Amortissements cumulés au 01.01.2023		-	-3'888	-3'242	-1'279	-2'592	-1'045	-2	-12'050
Amortissements planifiés		-	-406	-791	-182	-383	-235	-3	-1'999
Sorties d'actifs	c)	-	-	-	274	1'614	515	-	2'404
Amortissements cumulés au 31.12.2023		-	-4'294	-4'033	-1'187	-1'361	-765	-5	-11'645
Valeurs nettes comptables au 31.12.2023		6'388	3'707	17'182	2'303	553	410	8	30'551

a) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des subventions
PR-1185	1'501	Subvention d'investissement octroyée à la Confédération au titre de la participation pour les études et les travaux d'extension du nœud ferroviaire de la gare Cornavin
PR-1536	7'913	Subvention d'investissement octroyée pour la contribution 2023 au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
Diverses PR	24	Diverses subventions octroyées
Total	9'438	

b) Recettes d'investissement

Le détail des recettes d'investissement est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des recettes
PR-1536	-6'461	Attribution forfaitaire du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Cette attribution est calculée sur la base du nombre de nouveaux logements créés l'année précédente sur le territoire de la Ville de Genève.
Total	-6'461	

c) Sorties d'actifs

En milliers de francs

PR	Montant	Description des sorties d'actifs
Diverses PR	-2'404	Sorties des crédits d'investissement bouclés et totalement amortis au 31.12.2022
Total	-2'404	

5.6.2 Passifs

5.6.2.1 Engagements courants (200)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	a)	60'064	54'518
2001	Comptes courants avec des tiers		-	67
2002	Impôts dus	b)	224	341
2003	Acomptes de tiers reçus	c)	8'551	7'811
2004	Engagements de transferts	d)	6'690	7'484
2006	Dépôts et cautions	e)	348	314
Total			75'877	70'536

a) Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers (2000)

Ce poste constate tous les engagements de la Ville de Genève envers des fournisseurs, des institutions sociales, des entités publiques et d'autres tiers au 31 décembre 2023.

b) Impôts (2002)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
Impôts à la source			3	0
Dettes fiscales de la TVA		b1)	221	341
Total			224	341

- b1) Ce poste constate le solde de la taxe sur la valeur ajoutée à payer à l'Administration fédérale des contributions dans le cadre des activités des services municipaux assujettis.

c) Acomptes de tiers reçus (2003)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
Acomptes de chauffage		c1)	6'977	6'366
Obsèques payées d'avance		c2)	333	434
Autres acomptes débiteurs		c3)	1'241	1'012
Total			8'551	7'811

- c1) Des acomptes de chauffage ont été facturés aux locataires pour un montant de kCHF 6'977 ; ceux-ci doivent être mis en regard des charges de chauffage comptabilisées dans la rubrique « 5.6.1.4 Actifs de régularisation (104) ».
- c2) La diminution d'un montant de kCHF 101 de ce poste est dû notamment à la reclassification dans la rubrique « Dépôts et cautions (2006) », en 2023, d'acomptes reçus de tiers pour leur couverture de frais futurs de concessions et d'entretien de tombes pour un montant de kCHF 59 (cf. note e) ci-dessous).
- c3) L'augmentation de ce poste est principalement due à la hausse du volume des montants à rembourser aux tiers dans le cadre des amendes distribuées (cf. rubrique « 5.6.1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers (1010) »).

d) Engagements de transferts (2004)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Créanciers subventions	d1)	6'578	7'477
Subventions à redistribuer	d2)	111	7
Total		6'690	7'484

Les engagements de transfert concernent des subventions accordées et non versées au 31 décembre 2023 à des collectivités ou à des tiers.

d1) Ce poste est composé d'un montant de:

- kCHF 2'582 de subventions pour les ludothèques ainsi que les maisons de quartiers;
- kCHF 1'161 de subventions à des personnes physiques ainsi que des associations;
- kCHF 787 de subventions pour des projets à l'étranger;
- kCHF 748 de subventions à des associations sportives;
- kCHF 309 de subventions pour la culture;
- kCHF 287 de subventions en faveur du Fonds d'apprentissage;
- kCHF 250 de subventions en faveur de la Compagnie Générale de Navigation (CGN).

d2) Ce poste est composé d'un montant de kCHF 111 de subventions à verser à des prestataires de soins médicaux en faveur de bénéficiaires (personnes physiques). Ces subventions sont versées par des fondations privées et gérées par le Service social de la Ville de Genève.

e) Dépôts et cautions (2006)

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Dépôts et cautions	e1)	270	202
Retenues de garantie		78	112
Total		348	314

e1) L'augmentation d'un montant de kCHF 68 s'explique notamment par la reclassification d'acomptes reçus de tiers pour leur couverture de frais futurs de concessions et d'entretien de tombes d'un montant de kCHF 59 (cf. note c) ci-dessus).

5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206)

Les notes de bilan 201 et 206 ont été regroupées en une seule note.

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
2010 Emprunts à court terme	a)	250'000	168'000
2014 Part à court terme d'emprunts à long terme	a)	150'000	150'000
2016 Instruments financiers dérivés de couverture	b)	64'296	13'975
2019 Autres emprunts envers des tiers à court terme	a)	50'000	150'000
201 Emprunts à court terme		514'296	481'975
2063 Emprunts publics et emprunt vert à long terme	a)	440'000	450'000
2064 Emprunts privés à long terme	a)	790'000	790'000
206 Emprunts à long terme		1'230'000	1'240'000
Total		1'744'296	1'721'975

Dans le cadre de la disparition de l'indice LIBOR en francs suisses au 31 décembre 2021, la Ville de Genève et ses contreparties bancaires ont établi des avenants à leurs contrats d'emprunts et de swaps, afin que le LIBOR CHF 6 mois soit remplacé par le Swiss Average Rate Overnight (ci-après «SARON») augmenté de 0.0741%, calculé de manière composée sur la période de 6 mois équivalente. Le taux SARON est publié quotidiennement par la Bourse suisse SIX.

a) Dettes consolidées de la Ville de Genève au 31 décembre 2023

La dette de la Ville de Genève est composée d'emprunts à court terme et à long terme détaillés dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs	N° de sous-jacent	Date d'émission	Date d'échéance	Dette au 31.12.2022	Reclassement 2023	Emissions 2023	Remboursements 2023	Dette au 31.12.2023	Taux contractuel	Taux moyen 2023	Intérêts 2023
Emprunts à court terme (CT)	Engagements financiers¹										
		Échéances à moins d'un an		318'000	-	1'921'500	1'939'500	300'000	divers	1.560%	6'012
		Sous-total		318'000	-	1'921'500	1'939'500	300'000			6'012
	Part à court terme d'engagement à long terme										
		17.04.2013	17.04.2023	150'000	-	-	150'000	-	1.125%	1.125%	502
Emprunts à long terme (LT)		12.12.2013	12.12.2024	-	150'000	-	-	150'000	1.625%	1.625%	2'438
		Sous-total		150'000	150'000	-	150'000	150'000			2'939
	Emprunts publics										
		12.12.2013	12.12.2024	150'000	-150'000	-	-	-	-	-	-
		12.02.2015	12.02.2025	100'000	-	-	-	100'000	0.125%	0.125%	125
		19.11.2012	19.11.2029	200'000	-	-	-	200'000	1.375%	1.375%	2'750
	Emprunt public «vert»										
		06.12.2023	06.12.2033	-	-	140'000	-	140'000	1.600%	1.600%	149
		Sous-total		450'000	-150'000	140'000	-	440'000			3'024
	Emprunts privés										
	1	26.09.2005	26.09.2025	50'000	-	-	-	50'000	S ² + 0.100%	1.648%	824
	2	10.08.2006	10.08.2026	100'000	-	-	-	100'000	S ² + 0.0375%	1.560%	1'560
	3	19.03.2007	19.03.2032	200'000	-	-	-	200'000	S ² + 0.025%	1.564%	3'129
	4	05.11.2007	06.11.2034	220'000	-	-	-	220'000	S ² + 0.010%	1.563%	3'438
	5	29.09.2006	29.09.2036	100'000	-	-	-	100'000	S ² + 0.030%	1.583%	1'583
	6	13.04.2007	13.04.2037	120'000	-	-	-	120'000	S ² + 0.0195%	1.559%	1'871
		Sous-total		790'000	-	-	-	790'000			12'404
	Total			1'708'000	-	2'061'500	2'089'500	1'680'000			24'379

¹ Les émissions et les remboursements des engagements financiers sont composés d'un cumul de plusieurs mouvements.

² S = Saron composé 6m + 0.0741%

Un emprunt public à long terme a une date d'exigibilité au 12 décembre 2024 pour un montant de kCHF 150'000. Il a été reclassifié dans la part à court terme d'engagements à long terme (rubrique 2014).

La Ville de Genève a émis pour la première fois un emprunt public à long terme « vert » (Green bond) pour un montant de kCHF 140'000, le 6 décembre 2023, pour une durée de 10 ans.

De 2015 à 2022, les intérêts négatifs dus par les contreparties bancaires n'honorant pas leurs obligations contractuelles, concernant l'application des taux LIBOR ou SARON en territoire négatif, ont fait l'objet d'un produit à recevoir provisionné (cf. rubrique « 5.6.1.4 Actif de régularisation (104) »).

La procédure contentieuse contre un établissement bancaire menée par la Ville de Genève, afin d'obtenir l'application stricte des clauses contractuelles, a été rejetée en 2019 par le Tribunal fédéral. Malgré cette décision, la Ville de Genève maintient sa position et considère les intérêts négatifs comme dus. Elle étudie d'autres moyens pouvant être mis en œuvre pour faire valoir ses droits. La provision concernant les intérêts à recevoir et non honorés par les établissements bancaires est maintenue. En 2023, elle se monte à kCHF 36'360.

b) Instruments financiers dérivés et de couverture

Afin de couvrir les fluctuations de taux d'intérêts variables sur ses emprunts privés à long terme, la Ville de Genève a souscrit des contrats de swap qui échangent un taux SARON composé augmenté de 0.0741% contre un taux fixe.

Ces swaps couvrent les mêmes notionnels et les mêmes échéances que les emprunts à long terme privés auxquels ils sont adossés, à l'exception :

- des lignes des sous-jacents n°1 et n°2 qui ne sont pas couvertes ;
- de la ligne du sous-jacent n°3 qui est couverte à hauteur de kCHF 100'000 uniquement.

Ces instruments dérivés utilisés (swaps) sont qualifiés d'instruments de couverture de flux futurs. L'impact dans la fortune des instruments financiers de couverture, qualifiés de flux futurs, et les intérêts nets payés sur les instruments de couverture en 2023 se composent de la manière suivante :

En milliers de francs

Adossé au sous-jacent n°	Date d'émission	Date d'échéance	Nominal	Echange taux variable (reçu)	Contre-taux fixe (payé)	Intérêts nets sur swaps 2023	Valorisation au 31.12.2023 / (Actif) - Passif	Valorisation au 31.12.2022 / (Actif) - Passif	Moins value / (Plus-value)
3	19.03.2015	19.03.2032	100'000	Saron 6m	2.06%	192	6'557	-192	6'749
4	05.05.2010	06.11.2034	100'000	Saron 6m	2.45%	701	12'058	2'996	9'062
4	05.11.2010	06.11.2034	60'000	Saron 6m	2.295%	327	6'275	806	5'469
4	05.11.2010	06.11.2034	60'000	Saron 6m	2.295%	327	6'275	806	5'469
5	29.09.2006	29.09.2036	100'000	Saron 6m	2.87%	1'006	18'759	8'182	10'577
6	15.04.2019	13.04.2037	120'000	Saron 6m	2.27%	541	14'372	1'186	13'186
Total			540'000			3'093	64'296	13'784	50'513

Les instruments dérivés sont évalués sur la base des marked-to-market (valeurs de marché) au 31 décembre 2023. L'augmentation de l'engagement pour un montant de kCHF 50'513 est comptabilisée en contrepartie de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers.

Un instrument de couverture a été résilié en 2013. La prime de sortie payée correspondait à la juste valeur de l'instrument, constatée au moment de la résiliation. Par conséquent, elle est amortie sur la durée résiduelle du sous-jacent initialement couvert, conformément aux principes comptables adoptés. Les valeurs correspondantes à cette transaction sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs	Valeur résiduelle au 31.12.2022	Amortissement 2023	Valeur résiduelle au 31.12.2023	Échéance du sous-jacent initial
Instrument de couverture résilié	10'058	1'091	8'967	2032

c) Informations sur le coût annuel de la dette 2023

En milliers de francs	Montant
Intérêts sur dettes à court terme	6'012
Intérêts sur dettes à long terme (emprunts privés)	12'404
Intérêts sur dettes à long terme (emprunts publics) y c. part à court terme d'engagements à long terme	5'963
Total des intérêts sur emprunts de l'année	24'379
Intérêts nets sur swaps	3'093
Total des charges d'intérêts et d'instruments de couverture	27'473
Charges relatives aux emprunts	223
Etalement annuel des frais d'émission sur dettes à long terme (emprunts publics)	384
Etalement annuel des primes d'émission sur dettes à long terme (emprunts publics)	-366
Etalement annuel de la prime de sortie d'un swap	1'091
Coût de la dette de l'année	28'804

Le taux moyen 2023 de la dette est de 1.71%, calculé sur le coût de la dette s'élevant à kCHF 28'804 sur l'exercice.

Cet indicateur permet d'évaluer la viabilité de la dette.

	2023	2022
Taux d'intérêts moyen de la dette	1.71%	1.38%

d) Structure de la dette au 31 décembre 2023

Ratio des emprunts à taux fixes et à taux variables

Un des axes définis dans la Charte de trésorerie stipule que l'objectif stratégique est d'atteindre 30% des encours de la dette à taux variable et 70% des encours à taux fixe ou à composante dominante fixe.

En milliers de francs	Montant 2023	% 2023	Montant 2022	% 2022
Total des emprunts à taux variables	550'000	33%	568'000	33%
Total des emprunts à taux fixes	1'130'000	67%	1'140'000	67%
Total	1'680'000	100%	1'708'000	100%

La répartition des emprunts à taux fixes et à taux variables est en ligne avec l'axe défini dans la charte précitée. Elle permet de limiter l'exposition au risque de taux.

Ratio des emprunts à court terme et à long terme

Le deuxième axe défini dans la Charte de trésorerie stipule que 10% des encours doivent en principe être remboursables dans les 6 mois maximum. Ce ratio doit être compris en tout temps entre 0% et 25%.

En milliers de francs	Montant 2023	% 2023	Montant 2022	% 2022
Total des emprunts à court terme	450'000	27%	468'000	27%
Total des emprunts à long terme	1'230'000	73%	1'240'000	73%
Total	1'680'000	100%	1'708'000	100%

Ce ratio est légèrement supérieur aux objectifs de la Charte.

Durée résiduelle moyenne de la dette

Le tableau renseigne sur la structure de maturité de la dette et cherche à vérifier si le calendrier et le rythme de l'amortissement de la dette sont adaptés à la situation économique et financière de la Ville de Genève.

En milliers de francs

Échéance	Dettes 2023	Durée résiduelle moyenne (en années) 2023	Dettes 2022	Durée résiduelle moyenne (en années) 2022
Part de la dette avec une échéance inférieure à 1 an	450'000	0.4	468'000	0.0
Part de la dette avec une échéance de 1 à 5 ans	250'000	1.8	400'000	2.6
Part de la dette avec une échéance entre 5 ans et 10 ans	540'000	7.8	400'000	8.1
Part de la dette avec une échéance de plus de 10 ans	440'000	12.0	440'000	13.0
Total	1'680'000	6.0	1'708'000	5.8

La durée résiduelle moyenne de la dette correspond à 6 années.

Selon l'échéancier de la Ville de Genève, un peu moins de 42% de la dette devra être renouvelée d'ici à 5 ans, tandis que près de 26% des emprunts ont une échéance supérieure à 10 ans.

e) Classement de la Ville de Genève par Standard & Poor's

La note attribuée par cette institution témoigne de la santé financière de la Ville de Genève. Cette note renseigne sur la capacité de la Ville de Genève à faire face à ses obligations de paiement.

	2022	2021
Note finale	AA-	AA-

f) Autres indicateurs financiers

Indicateurs	2023	2022
Taux d'endettement net	-168.8%	-166.0%
Part des charges d'intérêts	1.9%	1.7%
Dette brute par rapport aux revenus	114.6%	125.8%
Part du service de la dette	7.7%	8.3%
Dette nette en francs par habitant-e	-9'293	-8'664

Les commentaires de ces indicateurs se trouvent à la rubrique « 5.11 Indicateurs financiers ».

g) Test de résistance

Le test de résistance appliqué sur la charge d'intérêt de la dette a permis d'évaluer la capacité de la Ville de Genève à absorber une augmentation de 100 points de base (bps) (scénario retenu) sur ses taux d'intérêts variables.

Sur cette base, le montant des intérêts additionnels calculés est de kCHF 6'394, faisant passer l'indicateur MCH2 de la part de charges d'intérêts de 1.9% (cf. p.240) à 2.3%, laissant l'indicateur dans la catégorie « bon ».

En milliers de francs

Emprunts	Intérêts 2023	Intérêts additionnels (100 bps)	Total des intérêts
Emprunts court terme	6'012	3'862	9'874
Emprunts long terme taux fixe (y compris part à court terme)	5'963	-	5'963
Emprunts long terme taux variable (avant swaps de taux)	15'497	2'532	18'029
Total	27'473	6'394	33'867

5.6.2.3 Passifs de régularisation (204)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
2040	Charges de personnel	a)	836	982
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	b)	2'328	1'618
2043	Passifs de régularisation provenant des comptes de subventions	c)	1'836	1'635
2044	Charges financières à payer / Revenus financiers reçus d'avance	d)	15'107	15'733
2045	Autres revenus d'exploitation reçus d'avance	e)	1'394	1'171
2046	Passifs de régularisation, compte des investissements	f)	6'118	4'308
Total			27'620	25'447

- a) Ce poste est principalement constitué d'indemnités à payer au personnel. La variation de ce poste est notamment due à la baisse des indemnités forfaitaires et de nuisances 2023 d'un montant de kCHF 180.
- b) Ce poste est notamment constitué :
- de kCHF 682 de travaux d'entretien des biens-fonds du PA ;
 - de kCHF 393 pour des prestations facturées dans le cadre des conventions portant sur le stationnement sur le territoire de la Ville de Genève ;
 - de kCHF 184 dans le cadre de la Fête du 31 décembre 2023.
- c) Ce poste est notamment constitué :
- de kCHF 1'500 d'une subvention payée d'avance par une fondation privée genevoise pour le financement de projets en 2024 dans le cadre du Fonds acquisitions et projets du Musée d'arts et d'histoire ;
 - de kCHF 100 d'une subvention à reverser à une association pour l'organisation de l'Euro féminin 2025.
- d) Ce poste est notamment constitué :
- des intérêts courus relatifs aux emprunts de la Ville de Genève pour un montant de kCHF 6'260 ;
 - de loyers reçus d'avance pour un montant de kCHF 6'101 ;
 - de primes d'émission (agios) sur les emprunts publics pour un montant de kCHF 1'366, étalées sur la durée de chaque emprunt.
- e) Ce poste est notamment constitué :
- de produits reçus d'avance pour un montant de kCHF 895 concernant l'engagement d'entretien et le renouvellement de cinq écopoints selon des conventions signées entre les parties ;
 - de bordereaux de taxe professionnelle encaissés d'avance pour un montant de kCHF 316.
- f) Ce poste est notamment constitué :
- d'un montant de kCHF 814 pour des travaux sur les grands chantiers de rénovation et d'aménagements :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des travaux
PR-1249A1	473	Aménagements des espaces publics aux avenues Joli-Mont et de Riant-Parc
PR-1441A1	342	Transformation partielle du bâtiment du Muséum d'histoire naturelle pour la mise en sécurité des collections
Total	814	

- d'un montant de kCHF 1'763 pour des travaux sur divers chantiers :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des travaux
PR-996A3	1'200	Travaux d'assainissement de l'avenue de la Paix
PR-1388A1	455	Travaux pour la réhabilitation et le développement du réseau secondaire d'assainissement
PR-1143A	108	Travaux d'assainissement des falaises de Saint-Jean
Total	1'763	

- d'un montant de kCHF 1'937 concernant le préfinancement du projet situé rue de Chandieu. Dans le cadre de constructions de logements, une société anonyme, propriétaire de deux parcelles, n'a pu construire de logements sociaux. A titre de compensation financière, elle a versé à la Ville de Genève ce montant en contrepartie de la prise en charge par cette

dernière, sur ses propres parcelles, de la construction de 6'850 m2 de surface brute de plancher de logements d'utilité publique, dans le périmètre du plan localisé de quartier ;

- d'un montant résiduel de kCHF 1'604 d'indemnités d'assurance perçues suite à des vols et dommages subis par la Ville de Genève. Ce montant est repris au fur et à mesure de la reconstitution de collections similaires dans le cadre de deux crédits d'engagement nets de kCHF 0 (PR-1396 et PR-1436).

Reconstitution des collections du Musée Ariana (PR-1396)

En 2020, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement brut (PR-1396) de kCHF 353 destiné à la reconstitution des collections du Musée Ariana pour les années 2020 à 2025. Ces acquisitions sont entièrement financées par les indemnités d'assurance perçues et enregistrées dans ce compte. Aucun prélèvement n'a été effectué en 2023.

En milliers de francs	Montant
Solde de l'indemnité d'assurance au 01.01.2023	125
- Prélèvements annuels (PR-1396)	-
Solde de l'indemnité d'assurance au 31.12.2023	125

Acquisitions d'œuvres et actions de valorisation des collections d'horlogerie, de bijouterie (...) (PR-1436)

En 2021, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement brut (PR-1436) de kCHF 2'340 destiné aux acquisitions d'œuvres et actions de valorisation des collections d'horlogerie, de bijouterie, d'émaillerie et de miniatures et à la collection d'archéologie pour les années 2020 à 2026. Ces acquisitions sont entièrement financées par les indemnités d'assurance perçues et enregistrées dans ce compte. Le mouvement de l'année se détaille comme suit :

En milliers de francs	Montant
Solde de l'indemnité d'assurance au 01.01.2023	1'868
- Prélèvements annuels (PR-1436)	-398
Solde de l'indemnité d'assurance au 31.12.2023	1'469

5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205 et 208)

Provisions à court terme (205)

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022
2050	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	17'647	18'487
2051	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	2'250	1'434
2053	Provisions à court terme pour les dommages non assurés	249	260
2059	Autres provisions à court terme	7'048	7'233
Total		27'194	27'413

Les mouvements des provisions à court terme sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs			Variation des provisions				
Rubrique	Provisions pour	Notes	Solde au 31.12.2022	Augmentation	Dissolution	Utilisation	Solde au 31.12.2023
2050	Prestations supplémentaires du personnel	a)	18'487	15'530	-14'903	-1'467	17'647
2051	Autres droits du personnel - litiges sociaux	b)	1'434	1'689	-758	-115	2'250
2053	Dommages non assurés - franchises à payer sur sinistres	c)	260	195	-77	-128	249
2059	Frais de perception dus sur le reliquat fiscal	d)	7'233	-	-185	-	7'048
205	Provisions à court terme		27'413	17'414	-15'922	-1'711	27'194

a) Ce compte est composé :

- d'une provision d'un montant de kCHF 15'066 (2022 : kCHF 14'903) représentant la valorisation des prétentions acquises des employé-e-s non utilisées au 31 décembre 2023 selon le Statut du personnel, soit les heures supplémentaires, les heures optionnelles et les vacances non prises par les collaborateurs et collaboratrices. Elle présente une hausse en raison du solde d'heures supplémentaires et d'heures optionnelles en augmentation en 2023.
- d'une provision d'un montant de kCHF 2'582 (2022 : kCHF 3'584) couvrant l'évaluation de l'engagement financier relatif au processus de collocation des postes de l'administration municipale actuellement en cours. En effet, suite à l'adoption du catalogue des fonctions, les collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève ont eu la possibilité de déposer une demande de collocation de leur poste. Après examen individuel, ces demandes peuvent entraîner une éventuelle augmentation de leur classe de fonction. L'éventuelle revalorisation du traitement des collaborateurs et collaboratrices associée à cette décision doit être effectuée avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2019. Cet engagement d'application avec effet rétroactif de la décision a été chiffré pour l'ensemble des dossiers toujours en cours de traitement à la date de clôture, sur la base d'hypothèses moyennes d'augmentation de salaire et de coûts induits (charges sociales, y compris les rattrapages de cotisations dans la caisse de pension de la Ville de Genève) projetée. La baisse du montant de la provision s'explique par la finalisation de l'analyse des dossiers ayant donné lieu ou non à une réévaluation de la classe de fonction. Elle est partiellement compensée par une augmentation rétroactive d'une année supplémentaire de salaires et de charges sociales.

b) Cette provision est constituée pour couvrir les litiges avec le personnel de la Ville de Genève. Elle tient compte d'une évaluation du risque juridique et intègre tous les coûts liés à une éventuelle procédure judiciaire.

Il a été considéré que la date de dénouement des litiges sociaux est difficilement prévisible et que par conséquent, la provision a été classifiée dans la rubrique 205 « Provisions à court terme ».

c) Cette provision est constituée pour couvrir les franchises maximums à payer sur des sinistres encore ouverts à la date de clôture.

d) Sur la base de l'article 370 de la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D3 05), les communes participent aux frais de perception à hauteur de 3% du montant perçu chaque année.

La provision de kCHF 7'048 (2022 : kCHF 7'233) correspond à une estimation des frais de perception de 3% sur le reliquat fiscal dû (déduction faite de la provision pour ducroire) au 31 décembre 2023.

La variation provient directement de la diminution du reliquat fiscal au 31 décembre 2023.

Provisions à long terme (208)

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022
2082	Provisions pour litiges	13'677	11'669
2086	Provisions pour engagements de prévoyance	51'754	52'664
2088	Provisions du compte des investissements	384	126
2089	Autres provisions à long terme du compte de résultats	6'954	6'882
Total		72'769	71'340

En milliers de francs				Variation des provisions			
Rubrique	Provisions pour	Notes	Solde au 31.12.2022	Augmentation	Dissolution	Utilisation	Solde au 31.12.2023
2082	Divers litiges	a)	11'669	2'778	-613	-158	13'677
2086	Engagements de prévoyance	b)	52'664	1'393	-647	-1'657	51'754
2088	Compte d'investissement	c)	126	383	-35	-90	384
2089	Rattrapage TVA	d)	16	1	-	-	17
2089	Restitution intérêts négatifs	e)	1'139	-	-	-	1'139
2089	Débiteurs ACRS	f)	815	464	-211	-150	918
2089	Engagements Fonds spécial La Flamme	g)	4'911	-	-31	-	4'880
208	Provisions à long terme		71'340	5'019	-1'536	-2'054	72'769

- a) La provision a été constituée pour couvrir divers litiges, dont certains sont actuellement pendants devant la justice. Elle comprend des frais de dépens, l'estimation des honoraires de défense, des dommages et intérêts et des indemnités dues à des tiers.

A la suite du litige entre un superficiaire et la Ville de Genève portant sur l'exigibilité et l'évaluation des rentes de superficie de 2015 à 2022 concernant un parking, une provision pour un montant de kCHF 10'576 a été enregistrée au 31 décembre 2023. Celle-ci inclut un complément de provision pour un montant de kCHF 1'320 concernant les rentes de superficie 2022. Par principe de prudence, les intérêts moratoires relatifs aux paiements des rentes effectués par le superficiaire ont été intégrés dans la provision.

La rente de superficie exigible pour l'exercice 2023 a fait l'objet de factures d'acomptes pour un montant de kCHF 645 et a fait l'objet d'un produit à recevoir d'un montant de kCHF 278. Ces montants ont été intégralement provisionnés comme mentionnés ci-dessous.

Une procédure arbitrale étant en cours, une provision pour frais de procédure a été actualisée pour un montant de kCHF 582 au 31 décembre 2023. La date du dénouement de la procédure n'étant pas connue à la date clôture, la classification de la provision est maintenue en long terme.

Le tableau ci-dessous présente la situation globale du litige tel qu'il ressort dans les différentes rubriques comptables :

En milliers de francs		31.12.2023	31.12.2022	Variation
Rubrique	Situation globale du litige			
101	Créance rente de droit de superficie	645	200	445
101	Provision sur créance droit de superficie	-645	-200	-445
104	Produit à recevoir sur rente de droit de superficie	278	645	-367
104	Provision sur produit à recevoir	-278	-645	367
Produit net à recevoir sur créance de droit de superficie		-	-	-
Montant net total à recevoir		-	-	-
208	Provisions sur les rentes de droit de superficie payées	8'920	8'024	896
208	Provisions sur intérêts moratoires des rentes payées	1'656	1'233	424
208	Provisions pour frais de procédure	582	294	287
Total des provisions pour risques		11'158	9'551	1'607

- b) Le règlement du 12 septembre 1989 accordant des pensions de retraite et d'invalidité aux conseillères administratives et conseillers administratifs ainsi que des pensions à leurs survivant-e-s (LC 21 122) définit les modalités d'assurance du régime. Dans sa séance du 3 mars 2020, le Conseil municipal a abrogé ce règlement et a adopté le nouveau Règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (LC 21 122) applicable dès le 1^{er} juin 2020.

Ce règlement prévoit notamment l'affiliation des nouvelles conseillères administratives et nouveaux conseillers administratifs entré-e-s en fonction après le 1^{er} juin 2020, pendant la durée de l'exercice de leur fonction, à la Caisse de prévoyance interne Ville de Genève et autres communes genevoises (CPI) de CAP Prévoyance selon les mêmes modalités que les membres du personnel de la Ville de Genève ainsi qu'une allocation de fin d'exercice.

Les conseillères administratives et conseillers administratifs ayant exercé leur fonction avant le 1^{er} juin 2020 continuent de bénéficier du régime de prévoyance décrit dans le Règlement du 12 septembre 1989 accordant des pensions de retraite et d'invalidité aux conseillères administratives et conseillers administratifs, ainsi que des pensions à leurs survivant-e-s (LC 21 122).

Les réserves nécessaires aux versements des prestations en cours et acquises ainsi que la charge annuelle du régime de prévoyance prévoyant ces deux modalités font l'objet d'une réévaluation par un expert actuariel à la date de clôture.

Les principales hypothèses démographiques et financières retenues pour la détermination des réserves mathématiques des conseillères administratives et conseillers administratifs en fonction et bénéficiaires de prestations sont un taux d'intérêt technique de 0% et une table de mortalité de génération VZ 2020.

L'évolution des réserves sur l'année en cours est synthétisée comme suit :

	Notes	31.12.2022	Rentes servies aux pensionné-e-s	Contributions des actifs	Contributions de la Ville de Genève pour les actifs	Remboursements de pensions par les pensionné-e-s	Variations actuarielles démographiques	Augmentation réserves d'égalisation nettes	31.12.2023
En milliers de francs									
Réserves pour :									
- Conseillères administratives et conseillers administratifs en fonction	b-1)	41'240	-1'570	19	641	-87	-74	-	40'170
- Bénéficiaires de rentes									
- Allocations de fin de mandat									
Réserves d'égalisation pour risque	b-2)	11'424	-	-	-	-	-	160	11'584
Total		52'664	-1'570	19	641	-87	-74	160	51'754

b-1) Les réserves d'un montant de kCHF 40'170 sont constituées :

- des rentes futures des conseillères administratives et conseillers administratifs en fonction soumis à l'article 10 al. 3 du règlement du 3 mars 2020 ;
- des droits acquis des conseillères administratives et conseillers administratifs ayant fait valoir le droit à leur rente ;
- de l'allocation globale de fin de mandat pour les membres du Conseil administratif au sens de l'article 7 du règlement du 3 mars 2020.

Sur la base des éléments mentionnés ci-dessus, la baisse de la valeur actuelle des droits acquis par les membres de Conseil administratif en fonction et des pensionné-e-s de kCHF 1'070, au regard du montant des rentes servies de kCHF 1'570, provient des contributions annuelles des actifs de kCHF 19, des contributions de la Ville de Genève pour les actifs d'un montant de kCHF 641, du remboursement de pensions servies d'un montant de kCHF 87, (art. 4, al. 3 du Règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (LC 21 122) du 3 mars 2020, ci-après le «Règlement») et d'une variation actuarielle démographique de kCHF 74.

Cette variation est composée de l'actualisation des populations suivantes :

- des membres pensionnés générant une perte actuarielle de kCHF 287 (art. 10, al. 1 du Règlement) ;
- des conseillers en fonction proche de l'âge limite de travail générant un gain actuariel de kCHF 160 (art. 7 du Règlement) ;
- des conseillers en fonction (art. 10, al. 2 du Règlement) générant un gain actuariel de kCHF 201.

Le gain actuariel d'un montant de kCHF 74 ainsi que le remboursement de pensions versées d'un montant de kCHF 87 ont été attribués à la réserve d'égalisation pour risque.

Il est à noter que, dans le cadre des pensions versées à d'ancien-ne-s magistrat-e-s, la vérification du montant de celles-ci pour les années 2021, 2022 et 2023 est toujours en cours, des attestations fiscales, au sens de l'article 12 du Règlement d'application du règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (LC 21 122.1) n'ayant pas encore pu être transmises à la Ville de Genève, faute de taxation définitive. Sans cette information, aucun actif éventuel ou produit à recevoir n'a été enregistré à la date de clôture.

- b-2) L'augmentation d'un montant de kCHF 160 de la réserve d'égalisation pour risque correspond aux variations actuarielles des hypothèses démographiques et aux remboursements de rentes des pensionné-e-s constatées dans les réserves mentionnées sous b-1).

L'augmentation de cette provision est indiquée dans le tableau récapitulatif sous la partie « Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 35 et 45) ».

- c) Cette provision est constituée pour couvrir des frais résiduels sur des crédits d'investissement ayant fait l'objet d'un crédit de bouclage auprès du Conseil municipal. Des dépenses annuelles ont été effectuées pour un montant de kCHF 90.
- d) Une provision de kCHF 17 est toujours maintenue dans l'attente de la régularisation d'un redressement de TVA en faveur de la Ville de Genève et d'une réclamation toujours pendante auprès de l'Administration fédérale des contributions.
- e) La provision de kCHF 1'139 correspond à des intérêts négatifs versés par une contrepartie. Celle-ci considère que ces intérêts négatifs n'étaient pas dus et en réclame le retour à la Ville de Genève.
- f) Selon l'art. 7, al. 3), let. e) du Règlement relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève (LC 21 521), les subventions indirectes fournies par la Ville de Genève comprennent la couverture du contentieux pour repas impayés après procédure.

Afin de couvrir cette garantie donnée sur le risque de non-paiement, une provision, égale au montant des débiteurs ouverts dans les comptabilités des associations des cuisines et restaurants scolaires au 31 décembre 2023 et transmis à un office de recouvrement suite à des retards de paiement, a été enregistrée.

A cet effet, la Ville de Genève a procédé sur l'exercice au versement d'un montant total de kCHF 150 aux associations de cuisines et restaurants scolaires relatif à des défauts de paiement de leurs débiteurs.

- g) La société mutuelle genevoise de crémation (La Flamme), confrontée à des difficultés financières, a cessé ses activités. En date du 4 mai 2005, la Ville de Genève a repris à sa charge les engagements envers ses sociétaires. Elle a constitué un fonds avec les actifs repris qui a fait l'objet d'un Règlement fixant les conditions d'utilisation du « Fonds spécial La Flamme » (LC 21 352), adopté par le Conseil municipal le 27 juin 2006.

Au 31 décembre 2023, la Ville de Genève a réévalué ses engagements envers les anciens sociétaires de La Flamme. Cet engagement total a été évalué à kCHF 5'032 pour les 1'806 bénéficiaires. Les actifs du « Fonds spécial La Flamme » totalisaient kCHF 152 à la date de clôture. La diminution de la provision de kCHF 31 s'explique notamment par la baisse du nombre de sociétaire de la Flamme en 2023.

La constitution de cette provision est indiquée dans le tableau récapitulatif sous la partie « Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 35 et 45) ».

5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
2090	Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	a)	2'055	1'795
2092	Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers	b)	15'691	17'079
2093	Engagements envers d'autres capitaux étrangers affectés	c)	13'426	14'076
Total			31'172	32'950

Les mouvements de ces rubriques affectant le compte de résultats sont expliqués dans le tableau récapitulatif sous la rubrique «5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)».

a) Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers (2090)

En milliers de francs		Notes	31.12.2023	31.12.2022
Etat de Genève				
	Contributions de remplacement pour constructions d'abris publics	a1)	1'124	1'124
Sous-total			1'124	1'124
	Dîme du livre	a2)	931	671
Total			2'055	1'795

a1) Se référer à la rubrique «5.6.1.8 Créances envers les financements spéciaux et fonds de capitaux de tiers (109)».

a2) Une convention entre l'Université de Genève et la Ville de Genève a été signée le 2 février 2010 concernant une collaboration pour la gestion des collections d'ouvrages dans les bibliothèques de la Ville de Genève. Une ressource financière correspondant à 10% des taxes universitaires est versée à la Ville de Genève afin d'entretenir et de constituer ses collections.

b) Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092) (ci-après « fonds spéciaux »)

Engagements et actifs des fonds

Les engagements et les actifs des fonds spéciaux, sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Solde au 31.12.2022					Solde au 31.12.2023				
	Engagement brut	Actif des fonds			Engagement net	Engagement brut	Actif des fonds			Engagement net
		Immobilier	Valeurs mobilières	Créances envers les fonds			Immobilier	Valeurs mobilières	Créances envers les fonds	
AMIEL	70	-	55	-	15	74	-	60	-	14
BERTHOUD	607	-	532	-	76	652	-	580	-	72
BIENFAISANCE	179	-	-	-	179	181	-	-	-	181
BOUCHET	128	-	-	-	128	130	-	-	-	130
COLONIES DE VACANCES	757	-	-	-	757	769	-	-	-	769
DIDAY	714	724	-	10	-	9'197	9'090	-	-	107
DIODATTI PLANTAMOUR	122	-	93	-	29	132	-	103	-	29
DISDIER	83	-	71	-	11	87	-	78	-	9
DONS AU SERVICE SOCIAL	533	-	-	-	533	541	-	-	-	541
GALLAND Encour. industrie	117	-	89	-	28	126	-	98	-	28
GEYDET	56	-	42	-	13	60	-	47	-	13
JEANNERET-GROSJEAN	394	-	6	-	389	429	-	33	-	395
JOHNSON	49	-	24	-	25	53	-	28	-	25
LISSIGNOL	42	-	32	-	10	45	-	35	-	10
MAGET	2'540	3'331	-	791	-	10'176	11'030	-	854	-
MENDELSSOHN	6	-	-	-	6	6	-	-	-	6
MILLIET	9	-	-	-	9	9	-	-	-	9
MOROY	3	-	-	-	3	3	-	-	-	3
MULLER	42	-	32	-	10	45	-	35	-	10
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	36	-	35	-	1	36	-	34	-	2
PLANTAMOUR Bienfaisance	1	-	-	-	1	1	-	-	-	1
PLANTAMOUR Parc Mon Repos	376	-	286	-	90	404	-	315	-	89
REHFOUS	191	-	167	-	24	194	-	182	-	12
REIFFERSCHIED	100	-	77	-	24	108	-	85	-	23
REVILLOD	12'389	6'234	-	-	6'154	28'582	21'910	-	-	6'672
ROBERT Alfred	737	-	400	-	337	796	-	457	-	339
SCHAUB & GEORG	55	-	44	-	12	57	-	48	-	9
SCHEUERMAN	1'502	-	1'163	-	338	1'616	-	1'282	-	334
TERRETAZ	14	-	-	-	14	14	-	-	-	14
VARENNE	3'414	-	-	-	3'414	3'465	-	-	-	3'465
VITERBO	100	-	87	-	13	107	-	95	-	12
ZELL	33'352	1'200	27'715	-	4'438	34'903	2'249	30'285	-	2'369
Total	58'717	11'489	30'949	801	17'079	92'996	44'279	33'880	854	15'691

L'engagement net de la Ville de Genève à l'égard des fonds spéciaux s'élève à kCHF 15'691.

En dérogation du principe de non-compensation, soit les actifs doivent être inscrits séparément des passifs, les engagements des fonds spéciaux sont présentés en net.

Réévaluation des immeubles des fonds spéciaux

En milliers de francs

Immeubles					
N° Référence objet	Adresse	Fonds	Valeur comptable au 31.12.2022	Valeur réévaluée au 31.12.2023 (valeur de remplacement)	Plus-value (ou moins-value) de l'année
1901	Adhémar-Fabri 4	DIDAY	724	9'090	8'366
1951	Ferdinand-Hodler 5	MAGET	3'331	11'030	7'699
1961	Tranchées 2	REVILLOD	1'067	8'710	7'643
1962	Hôtel-de-Ville 12	REVILLOD	5'167	13'200	8'033
1975	Miremont 23B	ZELL	1'200	2'249	1'049
Total			11'489	44'279	32'790

Les immeubles des fonds spéciaux étaient inscrits jusqu'au 31 décembre 2022 à leur valeur historique dans les comptes de la Ville de Genève. Au 31 décembre 2023, ces derniers ont été réévalués à leur valeur de remplacement par un expert immobilier indépendant.

La plus-value d'un montant global de kCHF 32'790 provient de :

- l'indexation des prix à neuf de la construction et la diminution de la vétusté des immeubles suite à diverses rénovations cumulées sur plusieurs années ;
- la qualité et l'emplacement des immeubles.

Les plus-values dégagées par la réévaluation 2023 des immeubles sont attribuées au capital des fonds spéciaux concernés.

Engagement brut envers les fonds

La fortune et les mouvements des fonds spéciaux de l'exercice sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Engagement brut au 31.12.2022	Résultat du patrimoine immobilier				Résultat des capitaux mobiliers				Intérêts	(Prélèvements)	Engagement brut au 31.12.2023
		Revenus ¹	Réévaluation ²	(Charges) ³	Résultat	Revenus ⁴	Réévaluation ⁵	(Charges) ⁶	Résultat			
AMIEL	70	-	-	-	-	1	4	0	5	0	-1	74
BERTHOUD	607	-	-	-	-	12	33	-1	44	1	-	652
BIENFAISANCE	179	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	181
BOUCHET	128	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	130
COLONIES DE VACANCES	757	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	769
DIDAY	714	290	8'366	-173	8'483	-	-	-	-	1	-	9'197
DIODATTI PLANTAMOUR	122	-	-	-	-	2	7	0	9	0	-	132
DISDIER	83	-	-	-	-	2	5	0	6	0	-2	87
DONS AU SERVICE SOCIAL	533	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	541
GALLAND Encour. industrie	117	-	-	-	-	2	6	0	8	0	-	126
GEYDET	56	-	-	-	-	1	3	0	4	0	-	60
JEANNERET-GROSJEAN	394	-	-	-	-	8	22	-1	29	6	-	429
JOHNSON	49	-	-	-	-	1	2	0	3	0	-	53
LISSIGNOL	42	-	-	-	-	1	2	0	3	0	-	45
MAGET	2'540	306	7'699	-357	7'647	-	-	-	-	-11	-	10'176
MENDELSSOHN	6	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	6
MILLIET	9	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	9
MOROY	3	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	3
MULLER	42	-	-	-	-	1	2	0	3	0	-	45
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	36	-	-	-	-	1	2	0	3	0	-2	36
PLANTAMOUR Bienfaisance	1	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1
PLANTAMOUR Parc Mon Repos	376	-	-	-	-	7	20	-1	27	1	-	404
REHFOUS	191	-	-	-	-	4	10	0	14	0	-12	194
REIFFERSCHIED	100	-	-	-	-	2	5	0	7	0	-	108
REVILLOD	12'389	692	15'676	-270	16'098	-	-	-	-	95	-	28'582
ROBERT Alfred	737	-	-	-	-	15	40	-1	54	5	-	796
SCHAUB & GEORG	55	-	-	-	-	1	3	0	4	0	-3	57
SCHEUERMAN	1'502	-	-	-	-	30	82	-3	109	5	-	1'616
TERRETAZ	14	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	14
VARENNE	3'414	-	-	-	-	-	-	-	-	51	-	3'465
VITERBO	100	-	-	-	-	2	5	0	7	0	-	107
ZELL	33'352	102	1'049	-43	1'109	641	1'754	-61	2'334	60	-1'953	34'903
Total	58'717	1'390	32'790	-843	33'337	734	2'009	-70	2'673	241	-1'972	92'996

¹ Les revenus correspondent aux loyers facturés.

² Les plus-values correspondent à la réévaluation des immeubles à la valeur de remplacement.

³ Les charges correspondent aux frais de fonctionnement des bâtiments.

⁴ Les revenus des valeurs mobilières correspondent aux dividendes et aux gains réalisés sur les opérations boursières.

⁵ Les valeurs mobilières détenues par les fonds sont réévaluées à leur valeur de marché à la date de clôture et les pertes et/ou gains latents correspondant sont affectés aux fonds.

⁶ Les charges des capitaux mobiliers correspondent aux pertes réalisées, les frais de courtage, les commissions, les taxes ainsi que d'autres frais.

Sur l'exercice 2023, il convient de relever les éléments suivants :

- aucun fonds n'a bénéficié d'apport ;
- compte tenu de la remontée des taux d'intérêt en territoire positif, des intérêts correspondants à la rémunération des fonds par la Ville de Genève ont été calculés en appliquant le taux SARON composé 12 mois (1.4703%) sur le solde des engagements nets mensuels de chaque fonds.
- les prélèvements effectués d'un montant total de kCHF 1'972 ont financé des charges de fonctionnement présentées dans la rubrique « 5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) »

Passifs des fonds

En milliers de francs		Solde au 31.12.2022					Solde au 31.12.2023	
Fonds	Notes	Créances envers les fonds	Engagement net	Revenus locatifs	Charges locatives	Intérêts	Créances envers les fonds	Engagement net
DIDAY	a)	10	-	290	173	1	-	107
MAGET	b)	791	-	306	357	-11	854	-

- a) Les revenus nets locatifs ont éteint la créance d'un montant de kCHF 10 du Fonds Diday envers la Ville de Genève.
- b) Le passif du Fonds Maget est enregistré comme créance à recevoir de la part du fonds dans les comptes de la Ville de Genève pour un montant de kCHF 854 et est présenté dans la rubrique «5.6.1.8 Créances envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (109)».

En effet, le Conseil municipal a voté, dans sa séance du 3 mars 1987, un crédit d'engagement (PR-302A) d'un montant de kCHF 3'065 destiné à la rénovation de l'immeuble ; les travaux y relatifs ont été pris en charge en totalité par le Fonds Maget et financés par la Ville de Genève. Celle-ci perçoit régulièrement des revenus locatifs, nets des charges associées, qui sont affectés au remboursement de ce financement.

En 2023, des dépenses d'entretien du bâtiment ont été engagées pour un montant de 269 kCHF. De ce fait, malgré des revenus locatifs, la créance envers la Ville de Genève a augmenté.

Compte tenu de l'historique de remboursement et dans la perspective des revenus locatifs futurs, l'engagement du fonds envers la Ville de Genève sera remboursé. Il n'y a donc pas d'indicateur de risque sur le recouvrement de cette créance dans les comptes de la Ville de Genève.

c) Engagements envers d'autres fonds de capitaux étrangers affectés (2093)

La gestion des fonds est basée sur les règlements suivants :

Fonds d'acquisitions et projets	Règlements
Muséum d'histoire naturelle	LC 21 619.5
Musée d'ethnographie de Genève	LC 21 619.4
Musées d'art et d'histoire	LC 21 619.3
Conservatoire et jardin botaniques	LC 21 619.2
Bibliothèque de Genève	LC 21 633.1
Musée Ariana	LC 21 619.1
Autres fonds de capitaux étrangers affectés	Règlements
Fonds spécial La Flamme	LC 21 352
Fonds Aubert	Extrait du Conseil administratif 06.02.2008
Fonds d'indemnité au décès	LC 21 153.7
Fonds Post Tenebras Lux	LC 21 252

Les mouvements de ces fonds figurent dans le tableau ci-dessous et sont expliqués dans la rubrique « 5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

En milliers de francs	Notes	31.12.2022	(Prélèvements)	Attributions	Autres	31.12.2023
Muséum d'histoire naturelle		949	-918	952	-	982
Musée d'ethnographie		36	-5	21	-	53
Musées d'art et d'histoire		1'362	-1'340	1'254	-	1'275
Conservatoire et jardin botaniques		830	-727	600	-	704
Bibliothèque de Genève		322	-34	10	-	297
Musée Ariana		843	-448	320	-	715
Sous-total fonds d'acquisitions et projets		4'342	-3'473	3'157	-	4'027
Fonds spécial La Flamme	c1)	495	-282	37	-98	152
Fonds Aubert		3	-	-	-	3
Fonds d'indemnité au décès	c2)	8'896	-120	154	-	8'930
Fonds Post Tenebras Lux		180	-55	33	-	158
Financement spécial – Bénéfice Sport Toto	c3)	160	-	-	-4	157
Sous-total autres fonds de capitaux étrangers affectés		9'734	-457	224	-102	9'399
Total		14'076	-3'929	3'382	-102	13'426

- c1) L'engagement du Fonds spécial La Flamme est couvert par le placement du fonds, complété par une provision indiquée dans la rubrique « 5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205 et 208) ».
- c2) Ce montant correspond à la valeur du fonds d'indemnité de décès défini par le Règlement LC 21 153.7. Son but est d'apporter une aide financière immédiate aux parents d'un-e employé-e ou d'un-e auxiliaire fixe en activité dont le décès, intervenant par suite de maladie avant l'âge de 65 ans au plus tard, les prive de leur soutien. Ce fonds est notamment financé par une cotisation mensuelle paritaire de CHF 1 des employé-e-s et de la Ville de Genève. Il comprend également les cotisations d'autres communes.
- c3) Le reliquat du Financement spécial - Bénéfice Sport Toto sera utilisé, conformément à la PR-1439 votée par le Conseil municipal le 28 juin 2021, pour l'achat et l'installation de containers vestiaires/douches au stade du Bois-de-la-Bâtie et au stade des Libellules. Compte tenu de l'utilisation complète du reliquat du Financement spécial - Bénéfice Sport Toto dans le cadre de cette PR, le Règlement I 3.15.09 n'est plus mentionné dans la liste des règlements régissant la gestion des fonds de capitaux étrangers affectés.

5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)

Ces chapitres comptabilisent les attributions et prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats.

Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré :

- dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements (excédent de revenus) ;
- dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions (excédent de charges).

Le résultat global de ces opérations est présenté ci-dessous :

En milliers de francs	C 2023	C 2022	Ecart C23-C22
350 Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	38'058	5'547	32'512
450 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	5'027	11'884	-6'858
Effet net sur le compte de résultats	-33'032	6'338	-39'370

Pour l'exercice en cours, le résultat s'explique par nature comme suit :

En milliers de francs	2086 Provisions pour engagements de prévoyance	2089.007 Provisions pour engagements La Flamme	2090 Financements spéciaux capitaux de tiers	2092 Legs et fondations capitaux de tiers	2093 Autres fonds de capitaux étrangers affectés	Total
Total 35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'374	-	262	36'302	120	38'058
Total 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	2'303	31	1	2'023	668	5'027
Effet net sur le compte de résultats	929	31	-261	-34'279	548	-33'032

De manière qualitative, les variations sur les fonds de tiers affectés sont les suivantes pour l'exercice écoulé :

En milliers de francs	2086	2089	2090	2092	2093	Total
Notes	a)	a)	b)	c)	d)	
Revenus des valeurs mobilières (placement groupé)	-	-	-	2'743	37	2'780
Financements reçus attribués aux fonds	-	-	998	-	3'345	4'343
Revenus des immeubles	-	-	-	1'390	-	1'390
Réévaluations des immeubles	-	-	-	32'790	-	32'790
Intérêts de la Ville de Genève envers les fonds	-	-	-	253	-	253
Total des revenus des fonds et financements de capitaux tiers	-	-	998	37'176	3'382	41'556
Charges des valeurs mobilières (placement groupé)	-	-	-	70	1	71
Projets ou acquisitions financés par les fonds	-	-	738	1'972	3'929	6'638
Charges des immeubles	-	-	-	843	-	843
Intérêts des fonds envers la Ville de Genève	-	-	-	11	-	11
Total des charges des fonds et financements de capitaux de tiers	-	-	738	2'896	3'929	7'564
Résultat des fonds et financements de capitaux de tiers	-	-	261	34'279	-548	33'992
Effet sur résultat Ville de Genève	-	-	-261	-34'279	548	-33'992
Dissolution nette de la provision pour engagements de prévoyance du Conseil administratif et contribution annuelle	929	-	-	-	-	929
Dissolution de la provision pour le Fonds La Flamme	-	31	-	-	-	31
Résultat des fonds et financements spéciaux	929	31	-261	-34'279	548	-33'032

- a) Se référer à la note de bilan sous le point « 5.6.2.4 Provisions à court et long terme (205 et 208) ».
- b) Le financement pour un montant de kCHF 998 provenant de la dîme du livre de l'Université de Genève est destiné à des expositions, des projets, des fonds de recherche et à l'acquisition d'ouvrage pour les bibliothèques.

Afin d'atteindre le but défini, la Ville de Genève a engagé des dépenses d'un montant de kCHF 738 relatives à des achats de livres, de supports musicaux et au traitement du personnel dédié.

- c) Les revenus des valeurs mobilières (placement groupé) sont essentiellement constitués par leur réévaluation annuelle de fin d'année pour un montant de kCHF 2'009.

Les résultats des immeubles appartenant aux fonds spéciaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Immeubles	Revenus	(Charges)	Résultat net locatif
Fonds Diday	Rue Adhémar-Fabri 4	290	-173	116
Fonds Maget	Rue Ferdinand-Hodler 5	306	-357	-51
Fonds Revillod	Boulevard des Tranchées 2 Rue de l'Hôtel-de-Ville 12	692	-270	422
Fonds Zell	Avenue de Miremont 23B	102	-43	60
Total		1'390	-843	547

Les réévaluations des immeubles appartenant aux fonds ont dégagé une plus-value d'un montant de kCHF 32'790, entièrement attribuée aux fonds concernés (cf. rubrique « 5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209) »).

Les intérêts d'un montant de kCHF 253 correspondent à la rémunération des fonds par la Ville de Genève en appliquant le taux SARON composé 12 mois de 1.4703% sur le solde des engagements nets mensuels (cf. rubrique « 5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209) »).

Les charges de kCHF 1'972 concernent des projets et des acquisitions d'œuvres d'art et correspondent à des prélèvements, dont le détail est présenté dans la rubrique comptable 209 « Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers ».

Les prélèvements significatifs sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Prélèvements 2023	Origine du financement	Objets des prélèvements
Rehfous	12	Legs	Acquisitions d'œuvres réalisées par des artistes suisses
Zell ¹	1'953	Legs	Projets en faveur des personnes âgées
Autres fonds	8	Divers	Divers objets
Total	1'972		

¹ Les prélèvements effectués sur le Fonds Zell se composent notamment :

- d'un montant de kCHF 948 afin d'assurer le fonctionnement de la consultation sociale déléguée à une fondation ;
- d'un montant de kCHF 320 pour la participation financière à des prestations ménagères aux personnes âgées d'une fondation ;
- d'un montant de kCHF 285 pour financer des activités et animations 2023 de Cité seniors ;
- d'un montant de kCHF 180 pour financer des mesures d'accès à la culture, en faveur des personnes âgées.

- d) Les financements reçus et les prélèvements effectués sur l'exercice concernant les autres fonds de capitaux étrangers affectés sont détaillés ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Financements reçus 2023	Prélèvements effectués 2023	Origine des financements reçus	Projets financés
Fonds «Acquisitions et projets» MHN	303	243	Fonds national suisse de la recherche scientifique	Différentes recherches scientifiques "Overhead", "Calosoma" et "Coelacanthés"
	63	73	Office fédéral de l'environnement	Recherche scientifique "Taille populations"
	265	269	Office fédéral de l'environnement et association	Recherche scientifique, médiation et protection liées au domaine des chauves-souris
	311	325	Société	Différentes recherches scientifiques SwissCollNet "Delessert", "Swiss Spiders", "Paleontology Pictet", "Helminths Parasits" et "Specify-CH"
Fonds «Acquisitions et projets» MEG	21	5	Fondation	Acquisition pour la collection du musée et expositions
Fonds «Acquisitions et projets» MAH	92	65	Office fédéral de la culture	Recherches sur les collections "Beaux-arts" et les collections "Archéologie".
	-	121	Divers donateurs	Acquisition d'œuvres d'art
	181	75	Fondation	Programmation culturelle 2023
	466	406	Fondations	Expositions "Ugo Rondinone", "L'ordre n'a pas d'importance", "Du crépuscule à l'aube", "When the sun goes down and the moon comes up", "Jean Dunand l'Alchimiste", "W. Delvoye l'Ordre de choses" et "Ella Maillart"
	21	10	Fondation	Numérisation des collections du Centre de documentation du Musée d'art et d'histoire
	268	277	Fondations	Projet Médiation culturelle : "Publics à besoins spécifiques", "Jeudis du MAH" et "Art et récit"
	83	192	Fondation	Valorisation des collections "Byzantins" et "Konrad Witz"
	21	21	Fondation	Aménagement des salles de la Maison Tavel
	79	79	Fondation	Projet informatique "Livdeo" et "Solution OMS M+"
	27	27	Fondation	Refonte du site internet du Musée d'art et d'histoire
	-	34	Fondation	Restauration de la collection "Horlogerie"

Fonds	Financements reçus 2023	Prélèvements effectués 2023	Origine des financements reçus	Projets financés
Fonds «Acquisitions et projets» CJB	286	338	Canton de Genève	Projet MonGE, concernant les objectifs fixés dans le domaine de la nature et de la conservation de la flore du canton de Genève (CoSI)
	273	264	Société	Différentes recherches scientifiques SwissCollNet "Asteraceae", "Champignons phytopathogènes", "Algae Reveal", et "Biobanks"
	-	100	Donateur	Soutien financier en faveur de l'association Botalista
	22	22	Confédération suisse	Projet PAN-RPGAA - Plan d'Action National pour la conservation et l'utilisation durable des Ressources PhytoGénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture.
Fonds «Acquisitions et projets» BGE	-	34	Association	Restauration, reconditionnement et valorisation des daguerréotypes du fonds Jean-Gabriel Eynard
Fonds «Acquisitions et projets» ARI	270	317	Office fédéral de la culture	Encouragement de la création et de l'innovation du travail muséal et de la coopération et conservation et entretien des collections
	50	99	Fondation et personne physique	Expositions diverses : "Nicolas Muller", "Vitrail" et salle "Art & Industrie" Muller"
	-	31	Fondation et personne physique	Acquisitions d'œuvres d'art
Fonds spécial La Flamme	-	281	Sociétaires	Prestations funéraires
Fonds pour le versement d'une indemnité au décès	154	120	Personnel de la Ville de Genève, Ville de Genève et autres communes	Indemnité de décès
Fonds Post Tenebras Lux	33	55	Divers donateurs	Remplacement et extension des œuvres du festival d'œuvres lumineuses intitulé "Geneva Lux"
Autres fonds	58	45	Divers donateurs	Divers projets
Total	3'345	3'929		

5.6.2.7 Etat du capital propre (29)

En milliers de francs

29 CAPITAL PROPRE		Solde au 31.12.22	Attribution du résultat 2022
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	10'810	-
	Fonds de secours	767	-
	Fonds municipal d'art contemporain	3'470	-
	Fonds marchés publics	300	-
	Fonds Energie et climat	6'273	-
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	38'400	-
	Fonds Brunswick	1'803	-
	Fonds Chevalier	222	-
	Fonds Galland - Collection artistique	2'024	-
	Fonds Galland - Développement art musical	354	-
	Fonds Galland - Logement ouvrier	33'654	-
	Fonds Acquisitions et projets - Muséum d'histoire naturelle	44	-
	Fonds Acquisitions et projets - Musée d'ethnographie	35	-
	Fonds Acquisitions et projets - Musées d'art et d'histoire	88	-
	Fonds Acquisitions et projets - Conservatoire et jardin botaniques	125	-
	Fonds Acquisitions et projets - Bibliothèque de Genève	40	-
	Fonds Acquisitions et projets - Musée Ariana	11	-
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)	99'000	6'000
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	-13'784	-
2990	Résultat annuel	149'128	-149'128
2999	Résultats cumulés des années précédentes	2'903'803	143'128
	Total capital propre	3'187'356	-

¹ Attributions et prélèvements 2023 aux fonds spéciaux classifiés comme fonds propres.

	Résultat 2023	Attributions aux Fonds¹	Prélèvements aux Fonds¹	Variation de valeur des instruments financiers	Solde au 31.12.23	Note
	-	661	-379	-	11'092	a)
	-	-	-	-	767	
	-	-	-	-	3'470	
	-	-	-	-	300	
	-	661	-379	-	6'555	
	-	2'958	-1'837	-	39'521	b)
	-	-	-	-	1'803	
	-	-	-	-	222	
	-	-	-	-	2'024	
	-	-	-	-	354	
	-	2'958	-1'837	-	34'775	
	-	-	-	-	44	
	-	-	-	-	35	
	-	-	-	-	88	
	-	-	-	-	125	
	-	-	-	-	40	
	-	-	-	-	11	
	-	-	-	-	105'000	c)
	-	-	-	-50'513	-64'296	d)
	198'244	-3'619	2'214	-	196'838	e)
	-	-	2	-	3'046'933	f)
	198'244	-	-	-50'513	3'335'087	

Les fonds propres de la Ville de Genève enregistrés dans la rubrique « Capital propre (29) » ont augmenté de kCHF 147'731.

En milliers de francs

Capital propre au 31.12.2022	3'187'356
Capital propre au 31.12.2023	3'335'087
Variation du capital	147'731

La variation des fonds propres est expliquée ainsi :

En milliers de francs

Excédent de revenus de l'exercice 2023	198'244
Variation annuelle de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers	-50'513
Variation du capital propre	147'731

La variation de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers est due aux ajustements des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (swaps de taux) à la date de clôture (cf. rubriques « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) » et « 5.6.1.3 Placements financiers à court terme (102) »).

a) Fonds enregistrés comme capital propre (2910)

Fonds municipal d'art contemporain

En milliers de francs

Solde au 31.12.2022	3'470
Solde au 31.12.2023	3'470
Variation	-

Dans sa séance du 9 mars 2022, le Conseil municipal a décidé l'abrogation de l'arrêté créant le «Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève» (LC 21 253) et la création d'un règlement relatif au «Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève (R_FMAC)» (ci-après «FMAC») (PR-1468).

Selon l'article 4 al. 1, le développement du FMAC est financé par des crédits d'investissement pluriannuel, sous réserve d'un financement des œuvres d'art public par le biais de crédits d'investissement portant sur un édifice, un ouvrage d'art, ou un espace public votés par le Conseil municipal. Aucun prélèvement ainsi qu'aucune attribution n'a été effectuée en 2023.

Sur la base de ce qui précède, le maintien du Fonds municipal enregistrés dans les fonds propres de la Ville de Genève n'est plus justifié. A cet effet, une délibération concernant sa dissolution sera proposée au Conseil municipal dans le cadre de l'approbation des comptes 2023.

Fonds énergie et climat

En milliers de francs

Solde au 31.12.2022	6'273
Solde au 31.12.2023	6'555
Variation	282

Selon le Règlement du Fonds «Energie et climat» de la Ville de Genève (LC21 921) voté le 2 avril 2012 par le Conseil municipal, celui-ci est alimenté par les recettes de la vente d'électricité photovoltaïque produite par les centrales existantes appartenant à la Ville de Genève, le remboursement de la taxe sur le CO2, des dotations budgétaires et d'éventuelles donations ou subventions de tiers.

Les prélèvements sur le fonds sont composés notamment :

- des charges de fonctionnement en lien avec les installations de production d'énergies renouvelables ;
- des dépenses d'investissement destinées à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine administratif et public au réseau de chaleur renouvelable « CADéco Jonction ».

La variation du fonds est expliquée ainsi :

En milliers de francs	
Recettes liées à la vente d'électricité photovoltaïque	141
Remboursement des taxes CO2	520
Charges de fonctionnement	-376
Dépenses d'investissement en lien avec la PR-1069A1	-2
Variation	282

b) Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre (2911)

Fonds Galland - Logement ouvrier

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2022	33'654
Solde au 31.12.2023	34'775
Variation	1'121

L'exploitation des immeubles affectés au « Fonds Galland – Logement ouvrier » a dégagé un résultat de kCHF 1'121.

La variation du fonds s'explique ainsi :

En milliers de francs	
Revenus immobiliers	2'958
Charges locatives	-1'837
Variation	1'121

c) Réserve de politique budgétaire / Réserve conjoncturelle (2940)

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2022	99'000
Solde au 31.12.2023	105'000
Variation	6'000

La réserve conjoncturelle a été augmentée de kCHF 6'000 conformément à la PR-1570, Arrêté III « Affectation du résultat », votée le 18 septembre 2023 par le Conseil municipal relative aux comptes 2022.

d) Réserve de valeur marchande sur instruments financiers (2961)

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2022	-13'784
Solde au 31.12.2023	-64'296
Variation	-50'513

L'ajustement de la juste valeur des instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture a été enregistré au 31 décembre 2023 en contrepartie de la rubrique « Instruments financiers dérivés (2016) » (cf. rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court terme (201) »).

e) Résultat annuel (2990)

Les affectations du résultat de l'année précédente et le résultat annuel de l'année courante après écritures de boucllement sur les fonds spéciaux sont les suivants :

En milliers de francs

Résultat annuel 2022	149'128
Attribution à la réserve conjoncturelle	-6'000
Report dans les résultats cumulés des années précédentes	-143'128
Résultat 2023 avant écritures de boucllement	198'244
Prélèvements annuels liés aux fonds spéciaux de capitaux propres	2'214
Attributions annuelles liées aux fonds spéciaux de capitaux propres	-3'619
Résultat après écritures de boucllement	196'838

f) Résultats cumulés des années précédentes (2999)

En milliers de francs

Résultats cumulés des années précédentes au 31.12.2022	2'903'803
Affectation du résultat 2022 après attribution à la réserve conjoncturelle	143'128
Prélèvements (dépenses d'investissement) sur les fonds spéciaux de capitaux propres	2
Résultats cumulés des années précédentes au 31.12.2023	3'046'933

Le prélèvement, relatifs à des dépenses d'investissement, pour un montant de kCHF 2 concerne le fonds Energie et climat.

5.7 Compte de résultats

5.7.1 Compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
En milliers de francs						
0 Administration générale						
01 Conseil municipal et exécutif						
Charges						
30 Charges de personnel	5'492	5'620	-127	-2.3%	5'632	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	941	1'012	-71	-7.0%	995	
33 Amortissements du patrimoine administratif	99	80	19	24.0%	74	
36 Charges de transfert	40	48	-7	-15.4%	46	
39 Imputations internes	118	134	-16	-12.3%	138	
Total Charges	6'690	6'893	-203	-2.9%	6'885	
Revenus						
42 Taxes	66	70	-4	-5.9%	86	
Total Revenus	66	70	-4	-5.9%	86	
02 Services généraux						
Charges						
30 Charges de personnel	107'995	98'360	9'636	9.8%	100'734	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	29'875	37'127	-7'252	-19.5%	31'615	b)
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'505	8'313	192	2.3%	9'138	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	37'148	943	36'205	n/a	2'174	c)
36 Charges de transfert	1'618	1'591	27	1.7%	1'358	
37 Subventions à redistribuer	52	50	2	3.7%	134	
39 Imputations internes	5'785	5'934	-149	-2.5%	5'611	
Total Charges	190'979	152'318	38'661	25.4%	150'765	
Revenus						
42 Taxes	3'783	8'469	-4'685	-55.3%	4'875	d)
43 Revenus divers	4'645	4'883	-238	-4.9%	2'171	
44 Revenus financiers	10'088	8'069	2'019	25.0%	8'967	e)
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	2'485	2'139	346	16.2%	9'369	
46 Revenus de transfert	574	327	247	75.6%	581	
47 Subventions à redistribuer	52	50	2	3.7%	134	
49 Imputations internes	7'999	7'833	165	2.1%	7'742	
Total Revenus	29'626	31'770	-2'144	-6.7%	33'839	
1 Ordre et sécurité publics, Défense						
11 Sécurité publique						
Charges						
30 Charges de personnel	28'134	33'012	-4'879	-14.8%	27'424	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	16'662	15'575	1'087	7.0%	15'177	f)
33 Amortissements du patrimoine administratif	211	243	-32	-13.1%	190	
36 Charges de transfert	-	-	-	n/a	13'200	
39 Imputations internes	824	791	33	4.1%	802	
Total Charges	45'831	49'622	-3'791	-7.6%	56'793	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
En milliers de francs						
Revenus						
42 Taxes	21'594	20'227	1'367	6.8%	18'408	g)
43 Revenus divers	2	-	2	n/a	1	
46 Revenus de transfert	-	531	-531	-100.0%	-	h)
49 Imputations internes	143	52	91	176.9%	122	
Total Revenus	21'739	20'810	929	4.5%	18'531	
14 Questions juridiques						
Charges						
30 Charges de personnel	14'787	15'272	-486	-3.2%	13'628	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'532	3'935	-1'403	-35.6%	2'352	i)
33 Amortissements du patrimoine administratif	53	62	-9	-15.2%	267	
36 Charges de transfert	471	450	21	4.8%	507	
39 Imputations internes	818	829	-11	-1.4%	837	
Total Charges	18'661	20'549	-1'888	-9.2%	17'591	
Revenus						
42 Taxes	2'730	2'400	330	13.7%	2'572	
43 Revenus divers	31	20	11	55.3%	26	
44 Revenus financiers	33'884	38'830	-4'946	-12.7%	30'530	j)
49 Imputations internes	771	1'025	-254	-24.8%	533	
Total Revenus	37'416	42'275	-4'859	-11.5%	33'661	
15 Service du feu						
Charges						
30 Charges de personnel	-13	-	-13	n/a	-	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	327	707	-380	-53.7%	1'670	
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'762	1'596	167	10.5%	3'248	
34 Charges financières	1	-	1	n/a	1	
36 Charges de transfert	35'351	35'351	-	-	34'216	
39 Imputations internes	-	-	-	n/a	0	
Total Charges	37'428	37'653	-225	-0.6%	39'135	
Revenus						
42 Taxes	1'437	2'529	-1'092	-43.2%	3'078	k)
43 Revenus divers	28	-	28	n/a	608	
44 Revenus financiers	1'898	2'287	-389	-17.0%	2'024	
46 Revenus de transfert	16	-	16	n/a	-	
Total Revenus	3'378	4'816	-1'437	-29.8%	5'710	
16 Défense						
Charges						
30 Charges de personnel	1'629	1'621	8	0.5%	1'538	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'065	1'284	-219	-17.0%	1'041	
33 Amortissements du patrimoine administratif	98	98	-	-	98	
36 Charges de transfert	54	120	-66	-54.9%	49	
39 Imputations internes	304	92	212	230.6%	263	
Total Charges	3'150	3'214	-64	-2.0%	2'989	
Revenus						
42 Taxes	-41	18	-59	-325.4%	122	
44 Revenus financiers	-	100	-100	-100.0%	-	

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
46	Revenus de transfert	48	169	-121	-71.7%	95	
Total Revenus		7	287	-280	-97.5%	217	
2 Formation							
21 Scolarité obligatoire							
Charges							
30	Charges de personnel	19'795	20'445	-650	-3.2%	18'489	a)
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	23'816	20'826	2'990	14.4%	21'857	l)
33	Amortissements du patrimoine administratif	17'427	17'529	-101	-0.6%	17'445	
36	Charges de transfert	27'734	27'974	-240	-0.9%	24'877	
39	Imputations internes	916	814	102	12.5%	881	
Total Charges		89'688	87'587	2'100	2.4%	83'549	
Revenus							
42	Taxes	1'733	1'511	222	14.7%	1'534	
43	Revenus divers	31	14	17	114.4%	19	
44	Revenus financiers	1'591	1'855	-263	-14.2%	1'400	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	3	-	3	n/a	1	
46	Revenus de transfert	513	385	128	33.3%	492	
49	Imputations internes	103	102	1	0.7%	105	
Total Revenus		3'973	3'867	106	2.7%	3'550	
29 Formation, autres							
Charges							
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3	-	3	n/a	8	
34	Charges financières	-	-	-	n/a	0	
36	Charges de transfert	1'451	1'471	-20	-1.3%	1'399	
39	Imputations internes	4	17	-13	-73.6%	-	
Total Charges		1'458	1'488	-29	-2.0%	1'408	
3 Culture, sport et loisirs, églises							
31 Héritage culturel							
Charges							
30	Charges de personnel	60'604	63'755	-3'151	-4.9%	59'258	a)
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	23'573	21'970	1'603	7.3%	22'317	m)
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'694	4'764	-70	-1.5%	4'998	
34	Charges financières	0	-	0	n/a	0	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	60	2'200	-2'140	-97.3%	946	c)
36	Charges de transfert	4'283	4'268	15	0.4%	4'102	
39	Imputations internes	682	770	-88	-11.4%	696	
Total Charges		93'896	97'726	-3'830	-3.9%	92'317	
Revenus							
42	Taxes	2'398	2'262	136	6.0%	2'134	
43	Revenus divers	1'080	661	419	63.4%	748	
44	Revenus financiers	151	368	-217	-58.9%	68	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	353	3'383	-3'030	-89.6%	627	c)
46	Revenus de transfert	1'695	1'196	499	41.7%	2'252	
49	Imputations internes	188	114	74	65.5%	144	
Total Revenus		5'866	7'983	-2'117	-26.5%	5'974	

En milliers de francs

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
32 Culture, autres						
Charges						
30 Charges de personnel	72'587	74'320	-1'733	-2.3%	68'793	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	19'318	17'144	2'174	12.7%	17'690	n)
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'106	12'254	-148	-1.2%	12'090	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	252	900	-648	-72.0%	318	c)
36 Charges de transfert	69'363	69'335	28	0.0%	68'500	
37 Subventions à redistribuer	2'500	2'500	-	-	2'500	
39 Imputations internes	1'743	1'810	-67	-3.7%	1'643	
Total Charges	177'869	178'263	-394	-0.2%	171'535	
Revenus						
42 Taxes	1'532	1'697	-165	-9.7%	1'495	
43 Revenus divers	78	-	78	n/a	146	
44 Revenus financiers	1'516	1'380	137	9.9%	1'332	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	49	963	-913	-94.9%	52	c)
46 Revenus de transfert	2'303	2'360	-57	-2.4%	2'391	
47 Subventions à redistribuer	2'500	2'500	-	-	2'500	
49 Imputations internes	1'329	1'150	179	15.6%	1'217	
Total Revenus	9'308	10'050	-742	-7.4%	9'134	
33 Médias						
Charges						
36 Charges de transfert	3'738	3'775	-37	-1.0%	3'411	
Total Charges	3'738	3'775	-37	-1.0%	3'411	
34 Sports et loisirs						
Charges						
30 Charges de personnel	54'146	56'641	-2'494	-4.4%	52'083	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	23'564	20'684	2'880	13.9%	19'877	o)
33 Amortissements du patrimoine administratif	7'938	8'480	-542	-6.4%	8'458	p)
34 Charges financières	0	-	0	n/a	1	
36 Charges de transfert	24'326	24'586	-259	-1.1%	23'129	
37 Subventions à redistribuer	100	-	100	n/a	-	
39 Imputations internes	991	1'050	-59	-5.6%	958	
Total Charges	111'066	111'440	-375	-0.3%	104'505	
Revenus						
42 Taxes	4'493	4'638	-144	-3.1%	4'371	
43 Revenus divers	113	561	-448	-79.8%	141	
44 Revenus financiers	1'556	1'295	261	20.1%	1'351	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	20	-20	-100.0%	-	
46 Revenus de transfert	15	-	15	n/a	-	
47 Subventions à redistribuer	100	-	100	n/a	-	
49 Imputations internes	361	380	-19	-5.1%	477	
Total Revenus	6'639	6'894	-255	-3.7%	6'339	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
En milliers de francs						
4 Santé						
41 Hôpitaux, homes médicalisés						
Charges						
36 Charges de transfert	193	195	-2	-1.0%	195	
Total Charges	193	195	-2	-1.0%	195	
42 Soins ambulatoires						
Charges						
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-	-	-	n/a	4	
36 Charges de transfert	5	5	-	-	5	
Total Charges	5	5	-	-	9	
Revenus						
42 Taxes	-	-	-	n/a	-13	
43 Revenus divers	-	-	-	n/a	2	
Total Revenus	-	-	-	n/a	-12	
49 Santé publique, non mentionné ailleurs						
Charges						
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	-	0	n/a	-	
Total Charges	0	-	0	n/a	-	
5 Sécurité sociale						
52 Invalidité						
Charges						
36 Charges de transfert	216	216	-	-	216	
Total Charges	216	216	-	-	216	
53 Vieillesse et survivants						
Charges						
30 Charges de personnel	1'009	1'038	-29	-2.8%	963	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	959	648	311	48.1%	569	
33 Amortissements du patrimoine administratif	167	167	-	-	167	
36 Charges de transfert	1'888	2'138	-250	-11.7%	1'930	
39 Imputations internes	712	637	75	11.7%	695	
Total Charges	4'735	4'628	107	2.3%	4'324	
Revenus						
42 Taxes	66	94	-28	-29.8%	50	
44 Revenus financiers	10	17	-7	-40.4%	9	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'773	1'993	-221	-11.1%	1'435	
46 Revenus de transfert	-	-	-	n/a	2	
Total Revenus	1'849	2'104	-255	-12.1%	1'496	
54 Famille et jeunesse						
Charges						
30 Charges de personnel	13'155	14'145	-990	-7.0%	9'386	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'139	3'767	371	9.9%	3'532	
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'568	4'116	-548	-13.3%	3'682	q)
36 Charges de transfert	130'353	130'322	31	0.0%	124'596	
39 Imputations internes	386	615	-229	-37.3%	494	
Total Charges	151'600	152'965	-1'365	-0.9%	141'689	
Revenus						
42 Taxes	761	565	196	34.6%	76	
43 Revenus divers	1	31	-30	-95.8%	14	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
En milliers de francs						
44 Revenus financiers	-	2	-2	-100.0%	-	
46 Revenus de transfert	11'003	13'442	-2'439	-18.1%	13'629	r)
49 Imputations internes	67	45	21	47.4%	67	
Total Revenus	11'832	14'085	-2'253	-16.0%	13'785	
55 Chômage						
Charges						
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	2	-2	-100.0%	2	
36 Charges de transfert	848	922	-74	-8.1%	907	
Total Charges	848	924	-76	-8.3%	909	
56 Construction de logements sociaux						
Charges						
36 Charges de transfert	20	20	-	-	20	
Total Charges	20	20	-	-	20	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Charges						
30 Charges de personnel	18'853	19'699	-846	-4.3%	17'489	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'539	7'283	257	3.5%	5'060	
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'588	1'578	10	0.6%	1'588	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
36 Charges de transfert	32'932	34'985	-2'053	-5.9%	31'259	s)
39 Imputations internes	1'724	1'768	-44	-2.5%	1'675	
Total Charges	62'636	65'313	-2'677	-4.1%	57'071	
Revenus						
42 Taxes	281	114	167	146.7%	277	
43 Revenus divers	11	-	11	n/a	1	
44 Revenus financiers	457	603	-146	-24.2%	443	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	418	-418	-100.0%	-	
46 Revenus de transfert	943	1'270	-326	-25.7%	6'269	
49 Imputations internes	93	50	43	86.4%	105	
Total Revenus	1'786	2'455	-669	-27.3%	7'095	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs						
Charges						
30 Charges de personnel	370	358	12	3.4%	361	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12	80	-68	-85.4%	23	
36 Charges de transfert	13'369	7'515	5'854	77.9%	7'199	t)
Total Charges	13'750	7'952	5'798	72.9%	7'582	
Revenus						
42 Taxes	-	-	-	n/a	3	
Total Revenus	-	-	-	n/a	3	
6 Transports						
61 Circulation routière						
Charges						
30 Charges de personnel	40'524	40'451	74	0.2%	38'823	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	26'435	21'535	4'899	22.8%	23'296	u)
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'904	23'355	-452	-1.9%	23'759	
36 Charges de transfert	1'247	1'231	15	1.3%	1'233	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
En milliers de francs						
39 Imputations internes	314	335	-21	-6.3%	300	
Total Charges	91'423	86'907	4'516	5.2%	87'411	
Revenus						
42 Taxes	682	154	528	342.6%	986	v)
43 Revenus divers	527	1'526	-999	-65.5%	336	w)
44 Revenus financiers	-	-	-	n/a	43	
46 Revenus de transfert	9'428	20'900	-11'472	-54.9%	23'993	x)
49 Imputations internes	7	23	-16	-70.8%	1	
Total Revenus	10'643	22'603	-11'960	-52.9%	25'361	
62 Transports publics						
Charges						
36 Charges de transfert	1'651	1'424	226	15.9%	1'284	
Total Charges	1'651	1'424	226	15.9%	1'284	
63 Transports, autres						
Charges						
36 Charges de transfert	359	373	-14	-3.8%	360	
Total Charges	359	373	-14	-3.8%	360	
7 Protection environn.et aménag.territoire						
71 Approvisionnement en eau						
Charges						
30 Charges de personnel	1'121	1'155	-34	-2.9%	1'062	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'626	1'508	118	7.8%	2'209	
33 Amortissements du patrimoine administratif	90	118	-28	-24.1%	109	
39 Imputations internes	1	6	-5	-86.8%	1	
Total Charges	2'837	2'787	50	1.8%	3'381	
Revenus						
42 Taxes	64	-	64	n/a	11	
43 Revenus divers	22	-	22	n/a	-	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	n/a	39	
Total Revenus	86	-	86	n/a	50	
72 Traitement des eaux usées						
Charges						
30 Charges de personnel	2'215	2'438	-223	-9.1%	2'128	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'392	2'475	-83	-3.3%	2'238	
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'289	2'981	308	10.3%	2'989	
39 Imputations internes	0	-	0	n/a	1	
Total Charges	7'896	7'893	3	0.0%	7'356	
Revenus						
42 Taxes	75	60	15	24.8%	72	
43 Revenus divers	370	663	-293	-44.1%	172	
46 Revenus de transfert	6'974	5'000	1'974	39.5%	4'676	y)
Total Revenus	7'419	5'723	1'696	29.6%	4'921	
73 Gestion des déchets						
Charges						
30 Charges de personnel	15'555	15'219	335	2.2%	15'099	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	15'704	17'831	-2'127	-11.9%	15'551	z)

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
33	Amortissements du patrimoine administratif	469	721	-252	-35.0%	966	
36	Charges de transfert	41	70	-29	-41.7%	53	
39	Imputations internes	49	85	-36	-42.5%	83	
Total Charges		31'817	33'926	-2'110	-6.2%	31'753	
Revenus							
42	Taxes	1'219	5'486	-4'267	-77.8%	1'911	aa)
46	Revenus de transfert	4	-	4	n/a	-	
49	Imputations internes	225	451	-225	-49.9%	307	
Total Revenus		1'449	5'937	-4'488	-75.6%	2'218	
75 Protection des espèces et du paysage							
Charges							
36	Charges de transfert	156	164	-8	-4.9%	61	
Total Charges		156	164	-8	-4.9%	61	
76 Lutte contre la pollution environnement							
Charges							
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	13	30	-17	-56.3%	10	
36	Charges de transfert	1'895	1'886	9	0.5%	1'267	
39	Imputations internes	3	-	3	n/a	0	
Total Charges		1'911	1'917	-6	-0.3%	1'277	
77 Protection de l'environnement, autres							
Charges							
30	Charges de personnel	6'897	7'089	-192	-2.7%	6'465	
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	2'441	3'861	-1'419	-36.8%	3'209	ab)
33	Amortissements du patrimoine administratif	831	608	223	36.7%	599	
34	Charges financières	0	-	0	n/a	0	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	n/a	1'629	
39	Imputations internes	43	38	5	13.5%	41	
Total Charges		10'213	11'596	-1'383	-11.9%	11'944	
Revenus							
42	Taxes	4'667	4'558	109	2.4%	4'970	
43	Revenus divers	58	-	58	n/a	7	
44	Revenus financiers	560	412	148	35.8%	570	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	312	500	-188	-37.6%	361	
Total Revenus		5'598	5'470	127	2.3%	5'908	
79 Aménagement du territoire							
Charges							
30	Charges de personnel	4'173	4'574	-401	-8.8%	4'130	
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	593	626	-33	-5.3%	461	
33	Amortissements du patrimoine administratif	381	-	381	n/a	62	
36	Charges de transfert	20	-	20	n/a	34	
39	Imputations internes	245	244	0	0.1%	248	
Total Charges		5'411	5'444	-33	-0.6%	4'935	
Revenus							
42	Taxes	48	28	20	70.7%	42	
44	Revenus financiers	-	-	-	n/a	8	
Total Revenus		48	28	20	70.7%	49	

En milliers de francs

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
8 Economie publique						
81 Agriculture						
Charges						
36 Charges de transfert	50	50	-	-	-	
Total Charges	50	50	-	-	-	
85 Industrie, artisanat et commerce						
Charges						
36 Charges de transfert	1'207	60	1'147	n/a	639	ac)
Total Charges	1'207	60	1'147	n/a	639	
9 Finances et impôts						
91 Impôts						
Charges						
30 Charges de personnel	2'679	3'010	-331	-11.0%	2'772	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'077	9'607	-5'530	-57.6%	28'267	ad)
33 Amortissements du patrimoine administratif	8	0	8	n/a	8	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	-	
36 Charges de transfert	38'325	32'759	5'566	17.0%	35'865	ae)
39 Imputations internes	17	25	-8	-30.8%	22	
Total Charges	45'106	45'401	-296	-0.7%	66'935	
Revenus						
40 Revenus fiscaux	1'128'591	936'985	191'606	20.4%	1'068'969	af)
42 Taxes	716	43	673	n/a	1'136	ag)
43 Revenus divers	18	20	-2	-8.7%	29	
46 Revenus de transfert	30'188	22'615	7'573	33.5%	28'447	ah)
Total Revenus	1'159'514	959'663	199'851	20.8%	1'098'582	
92 Conventions fiscales						
Charges						
36 Charges de transfert	39'531	38'196	1'335	3.5%	37'369	ai)
Total Charges	39'531	38'196	1'335	3.5%	37'369	
93 Péréquation financière et compens.charg.						
Revenus						
46 Revenus de transfert	16'912	17'067	-155	-0.9%	7'488	
Total Revenus	16'912	17'067	-155	-0.9%	7'488	
95 Quotes-parts, autres						
Revenus						
46 Revenus de transfert	279	300	-21	-7.1%	241	
Total Revenus	279	300	-21	-7.1%	241	
96 Administration de la fortune et la dette						
Charges						
30 Charges de personnel	7'968	8'732	-764	-8.8%	7'831	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'931	634	1'298	204.8%	702	aj)
33 Amortissements du patrimoine administratif	12	8	3	39.8%	9	
34 Charges financières	91'856	72'916	18'940	26.0%	78'498	ak)
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	598	1'445	-846	-58.6%	479	c)
39 Imputations internes	6'474	6'191	283	4.6%	6'182	
Total Charges	108'840	89'927	18'913	21.0%	93'702	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	Ecart % C 2023 - B 2023	C 2022	Notes
En milliers de francs						
Revenus						
42 Taxes	2'076	2'133	-57	-2.7%	2'009	
43 Revenus divers	5	-	5	n/a	2	
44 Revenus financiers	212'160	107'162	104'998	98.0%	142'607	al)
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	51	584	-533	-91.2%	-	c)
49 Imputations internes	10'866	10'961	-95	-0.9%	10'752	
Total Revenus	225'158	120'840	104'318	86.3%	155'370	
97 Redistributions						
Revenus						
46 Revenus de transfert	520	720	-200	-27.7%	610	
Total Revenus	520	720	-200	-27.7%	610	

Structure des écarts à l'état brut			
Dépassement charges	99'621	Manco revenus	-39'834
Disponible charges	-45'570	Suppléments	315'128
Total	54'051	Total	275'294

Commentaires sur les écarts

02 Service généraux

- a) 30 - Charges de personnel : Se référer à la rubrique «6.2.3 Comptes compétents - Ressources Humaines».
- b) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart pour kCHF -7'252 provient principalement des éléments suivants :
- la répartition aux comptes du budget voté et alloué aux services compétents DSIC (kCHF -3'467), CMAI pour les frais de nettoyage de jour des locaux administratifs (kCHF -3'643) et DPBA (kCHF -1'094). Ceux-ci sont budgétés globalement et ventilés sur les services uniquement lors de l'établissement des comptes ;
 - des différentes dotations aux provisions pour notamment :
 - un litige concernant un droit de superficie ainsi que la provision sur les intérêts courus y relatifs à la Gérance immobilière municipale (kCHF +1'320) ;
 - des litiges envers des locataires commerciaux à la Gérance immobilière municipale (kCHF +575).
 - des différentes reprises de provisions concernant les pertes sur débiteurs au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité liées :
 - au paiement en 2023 d'une facture du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) inscrite en débiteurs douteux (kCHF -419) ;
 - à l'abandon du reliquat de créances datant de 2016 pour kCHF - 2'000 concernant l'entretien des routes communales à caractère cantonal suite à la signature de la convention avec le Canton de Genève en 2023 (cf. rubrique «5.6.1.2 Créances (101) note a2)»). La comptabilisation en politique publique « 61 Circulation routière» de la perte sur créance d'un même montant neutralise cet effet sur le résultat (cf. commentaire u).
 - de l'organisation, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac (kCHF +1'282), dont les coûts sont neutralisés par les revenus supplémentaires spécifiques en lien avec le sponsoring et le mécénat. Ces recettes ont permis de couvrir l'ensemble des dépassements en lien avec l'organisation de la manifestation.
- D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +194.
- c) 35 - Attribution aux fonds et financement spéciaux : Se référer aux rubriques «5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux» et «5.7.2 Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable note f)».
- d) 42 - Taxes : l'écart de kCHF -4'685 résulte principalement des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, LAMAT) dont le budget est centralisé à la Direction des ressources humaines alors que les indemnités pertes de gains constatées aux comptes sont ventilées dans les services (kCHF -4'759).

L'écart restant de kCHF +74 est composé de montants individuellement non significatifs.

- e) 44 - Revenus financiers : l'écart de kCHF +2'019 provient principalement du revenu additionnel des rentes foncières de la Fondation des parkings (kCHF +1'627) et de loyers divers (kCHF +541) au service de la Gérance immobilière municipale.

L'écart restant de kCHF -149 est composé de montants individuellement non significatifs.

11 Sécurité publique

- f) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'087 provient principalement du Service de la police municipale, en lien avec la variation de la provision pour pertes sur débiteurs liée aux amendes (kCHF +684), le dépassement sur les charges réelles liées aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement (kCHF +97), la répartition aux comptes du budget voté et alloué au service compétent DSIC (kCHF +483) et compensés par un coût d'acquisition de vêtements professionnels en dessous des attentes (kCHF -300).

L'écart restant de kCHF +123 est composé de montants individuellement non significatifs.

- g) 42 - Taxes : l'écart de kCHF +1'367 provient principalement des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires qui sont ventilés aux comptes dans les services alors que le budget est centralisé à la DRH (kCHF +654). A cela, s'ajoute un écart technique de kCHF +453 sur les revenus des notifications de poursuites et faillite budgétés au chapitre 46 alors que le réel est imputé au chapitre 42, ainsi que des revenus supplémentaires en lien avec l'augmentation du volume des amendes d'ordre et administrative (kCHF +248).

L'écart restant de kCHF +12 est composé de montants individuellement non significatifs.

- h) 46 - Revenus de transfert : l'écart de kCHF -531 provient des revenus des notifications de poursuite et faillite budgétés au chapitre 46 alors que le réel est imputé au chapitre 42.

14 Questions juridiques

- i) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF -1'403 provient principalement des honoraires de la Fondation des Parkings relatifs à l'application de la convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement et à leur ajustement en fonction des coûts effectifs des prestations constatés, moins élevés que les charges budgétées au Service de l'espace public (kCHF -1'288).

L'écart restant de kCHF -115 est composé de montants individuellement non significatifs.

- j) 44 - Revenus financiers : l'écart de kCHF -4'946 provient principalement de la comptabilisation des redevances et taxes moins élevées que la projection budgétaire. Ce manco de revenus provient principalement des revenus réels relatifs aux redevances d'utilisation du domaine publics en dessous des attentes (kCHF -3'142, dont kCHF -2'237 concernant les SIG et kCHF -905 pour les horodateurs) ainsi que les redevances d'affichage également en dessous des attentes (kCHF -1'733).

L'écart restant de kCHF -71 est composé de montants individuellement non significatifs.

15 Service du feu

- k) 42 - Taxes : l'écart de kCHF -1'092 provient principalement des refacturations 2023 des prestations de la Ville de Genève au Groupement SIS relatives à l'énergie (kCHF -208), aux primes d'assurances (kCHF -70), aux amortissements (kCHF -464) et aux prestations informatiques (kCHF -388) déterminées selon les charges réelles constatées et en dessous des attentes.

L'écart restant de kCHF +38 est composé de montants individuellement non significatifs.

21 Scolarité obligatoire

- l) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +2'990 provient du Service des écoles et institutions pour l'enfance et est lié :
- aux dépenses de travaux d'entretien : des dépenses indispensables pour garantir le nettoyage des 53 écoles primaires en l'absence de personnel suffisant (maladie, délai de repourvoiement des postes vacants) pour kCHF +739. Cet écart est partiellement compensé par le non dépensé du groupe 301 – Salaires du personnel administratif et d'exploitation. Des charges supérieures au budget relevant des services compétents DPBA, DSIC et ENE pour kCHF +292 ;
 - aux dépenses de prestations de services et honoraires : des charges supérieures au budget relevant des services compétents DISC (kCHF +163) et DPBA (kCHF +370) en lien notamment avec les chantiers effectués à l'école Ferdinand Hodler (végétalisation des toitures) et à l'école du Seujet (remplacement de luminaires) ;

- aux dédommagements: suite à la modification de l'article 53, al.3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les communes prennent désormais en charge une partie de la participation financière parentale aux sorties scolaires dans les écoles primaires (kCHF +577). Le budget 2024 a été adapté à ce changement législatif;
- aux charges relevant du service compétent Energie (ENE) en lien avec l'augmentation des tarifs du gaz (kCHF +487) et la consommation d'électricité, au tarif du marché libre, supérieure au budget (kCHF +180).

L'écart restant de kCHF +183 est composé de montants individuellement non significatifs.

31 Héritage culturel

- m) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation: l'écart de kCHF +1'603 provient principalement des charges de nettoyage dont le budget est centralisé au service compétent CMAI (kCHF +715), de la hausse des charges d'entretien du service compétent DPBA (kCHF +462) et des dépassements au Muséum d'histoire naturelle suite aux projets entièrement financés par le fonds Vitale SIG (kCHF +50) et divers autres fonds scientifiques (kCHF +113) sans effet sur les comptes de la Ville de Genève ainsi qu'à l'augmentation des charges de recyclage afin de vider les locaux en vue du chantier de rénovation (kCHF +46).

L'écart restant de kCHF +217 est composé de montants individuellement non significatifs.

32 Culture, autres

- n) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation: l'écart de kCHF +2'174 provient principalement des charges d'entretien et prestations de services et honoraires du service compétent DPBA (kCHF +1'055) au Service culturel. Ces dépassements sont en lien avec la mise en conformité de la machinerie scénique du Grütli (kCHF +462), la mise en conformité du levage scénique du Théâtre de Saint-Gervais (kCHF +336) ainsi que le renforcement de l'escalier et amélioration des accès PMR de la Nouvelle Comédie (kCHF +126). A cela s'ajoute un dépassement des charges de nettoyage (kCHF +359) dont le budget est centralisé au service compétent CMAI et des charges relevant du service compétent DSIC (kCHF +101).

Aux Musées d'art et d'histoire, un dépassement de kCHF +381 est dû aux achats de livres, périodiques et frais de reliure et restauration qui sont imputés sur la BAA (Bibliothèque d'art et d'archéologie) considérée dans le domaine fonctionnel 32 (Culture, autres) alors que le budget a été enregistré globalement sur le domaine fonctionnel 31 (Héritage culturel).

L'écart restant de kCHF +278 est composé de montants individuellement non significatifs.

34 Sports et loisirs

- o) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation: l'écart de kCHF +2'880 provient principalement des charges d'entretien du service compétent DPBA liées à l'entretien des bâtiments publics au Service des sports (kCHF +1'033) plus élevées que les charges budgétées du fait des travaux non planifiés à la piscine de Varembe, des travaux supplémentaires au Service des espaces verts, notamment les vestiaires du Bois-de-la-Bâtie (kCHF +49), les vestiaires des Bornaches (kCHF +72) et l'ancienne gare de Gustave Ador (kCHF +121) ainsi que des charges liées aux contrats de conciergerie et nettoyage des bâtiments publics (kCHF +308), dont le budget est centralisé au service compétent CMAI.

A cela s'ajoute l'augmentation des charges du service compétent Energie (ENE) pour kCHF +959 du fait que la consommation d'électricité au tarif marché libre a été sous-estimée au niveau du budget et que le tarif du gaz a augmenté ce qui a impacté le coût du chauffage des piscines.

L'écart restant de kCHF +337 est composé de montants individuellement non significatifs.

- p) 33 - Amortissements du patrimoine administratif: l'écart de kCHF -542 provient principalement des amortissements d'un crédit d'investissement au Service des sports, dont la mise en service a été reportée (kCHF -152).

L'écart restant de kCHF -390 est composé de montants individuellement non significatifs.

54 Famille et jeunesse

- q) 33 - Amortissements du patrimoine administratif: l'écart de kCHF -548 provient principalement des amortissements liés à l'espace socioculturel du Service de la petite enfance, en raison du report de l'achat de la servitude prévue au budget.
- r) 46 - Revenus de transfert: l'écart de kCHF -2'439 s'explique essentiellement par trois éléments:
- la baisse de la participation de la Fondation pour le Développement de l'Accueil Préscolaire (FDAP) (kCHF -2'221) par rapport au montant budgété. Ceci s'explique par le mécanisme prévu à l'article 11 de la loi sur l'accueil préscolaire lequel prévoit un montant par place d'accueil en fonction de la valeur moyenne du centime de production de l'impôt courant par habitant-e sur 5 ans. Celui-ci ayant atteint le dernier seuil prévu dans la loi, la participation unitaire de la FDAP s'est vue diminuée.

- la hausse de la contribution de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (kCHF +327) ;
- la baisse de la contribution du Fonds intercommunal (FI) en lien avec la création des nouvelles places de crèches (kCHF -570).

L'écart restant de kCHF +25 est composé de montants individuellement non significatifs.

57 Aide social et domaine de l'asile

- s) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF -2'053 provient principalement du reclassement des amortissements de la Fondetec (kCHF -1'245) enregistré sur le domaine fonctionnel «57 Aide sociale et domaine de l'asile» au budget, alors que la dotation réelle, au capital a été enregistrée sur le domaine fonctionnel «85 Industrie, artisanat et commerce». A cela s'ajoute un remboursement du non dépensé constaté sur l'exercice 2022 s'agissant des prestations délivrées par les associations actives dans l'hébergement d'urgence (kCHF -285) ainsi qu'un changement de pratique dans la comptabilisation des dépenses relatives à la LAPSA, désormais imputées dans le chapitre 31 (kCHF -314).

L'écart restant de kCHF -209 est composé de montants individuellement non significatifs.

59 Domaine social, non mentionné ailleurs

- t) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF +5'854 s'explique principalement par le versement par la Ville de Genève des subventions complémentaires suivantes :
- au CICR en faveur de son siège (kCHF +4'000) : le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 3 octobre 2023 (PR-1588) ;
 - à la municipalité de La Chaux-de-Fonds (kCHF +600) suite à la tempête du 24 juillet 2023. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PR-1589) ;
 - au CICR en faveur de son programme à Gaza (kCHF +500) : le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 1^{er} novembre 2023 (PRD-344) ;
 - au CICR et à la Croix-Rouge suisse (kCHF +500) suite aux séismes intervenus en février 2023 dans le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie ;
 - en faveur de la population arménienne (kCHF +250) : le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PRD-341).

L'écart restant de kCHF +4 est composé de montants individuellement non significatifs.

61 Circulation routière

- u) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +4'899 provient principalement d'une activité accrue d'entretien du réseau routier (kCHF +2'434) afin de répondre aux objectifs de renouvellement des couches de surfaces liées à la stratégie OPB et d'interventions sur certains ouvrages d'arts (pont de la Machine (kCHF +600), passerelle du Bois-de-la-Bâtie (kCHF +650) et pont Sous-Terre (kCHF +200)) qui ont engendré des dépenses d'entretien importantes ou urgentes et qui ne pouvaient pas être reportées pour des raisons techniques ou de sécurité. Dans le cadre de ces travaux et de leur complexité, des mandats externes d'honoraires et d'expertises ont été conclus en particulier pour ces ouvrages d'arts (kCHF +382) ;

A cela, s'ajoute une perte sur débiteurs d'un montant de kCHF 2'000 concernant le reliquat de créance à recevoir du Canton de Genève relative à l'entretien des routes communales à caractère cantonal de 2016. Cette créance a été abandonnée dans le cadre de la signature en 2023 de la nouvelle convention entre le Canton de Genève et la Ville de Genève. La dissolution de la provision pour pertes sur débiteurs du même montant neutralise cet effet sur le résultat (cf. commentaire b).

Au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, un écart de kCHF -1'163 est dû au fait que la consommation d'électricité au tarif marché libre a été surestimée au niveau budget.

L'écart restant de kCHF -204 est composé de montants individuellement non significatifs.

- v) 42 - Taxes : l'écart de kCHF +528, provient principalement des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires qui sont ventilés aux comptes dans les services alors que le budget est centralisé à la DRH (kCHF +566).

L'écart restant de kCHF -39 est composé de montants individuellement non significatifs.

- w) 43 - Revenus divers : l'écart de kCHF -999 provient principalement des prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements, qui ont été moins élevées que prévu.

- x) 46 - Revenus de transfert: l'écart de kCHF -11'472 est dû à un manco de recettes cantonales liées principalement à l'entretien des routes communales d'importance cantonale. La convention, signée fin 2023, entre le Canton de Genève et la Ville de Genève prévoit un incrément de la recette sur 6 ans à partir de 2025. Dès lors, seuls kCHF +8'200 ont été versés au lieu des kCHF +20'000 budgétés. Par ailleurs, une subvention fédérale de kCHF +1'100 a été perçue en lien avec les mesures d'assainissement du bruit routier.

72 Traitement des eaux usées

- y) 46 - Revenus de transfert: l'écart de kCHF +1'974 concerne la recette du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relative à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui a été supérieure aux prévisions. La variation des recettes dépend notamment de la planification du remboursement des annuités d'amortissement. Concernant les travaux réalisés en zone de développement le FIA finance la part communale relative aux travaux sur les collecteurs dans un délai de 1 an, ce qui peut générer un écart important par rapport au loyer de l'année précédente. Dans cette optique, les travaux réalisés sur le secteur de Mervelet, en zone de développement ont fait l'objet d'un remboursement en une annuité à hauteur de kCHF 2'300 intégré au loyer 2023 du FIA.

73 Gestion des déchets

- z) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation: l'écart de kCHF -2'127 provient principalement du report du projet en 2024 de la facturation des déchets des entreprises (fin de la tolérance). Les coûts associés à la mise en place de ce projet n'ont pas été intégralement engagés sur 2023, engendrant une économie de kCHF -2'628.

A cela, s'ajoute une hausse des achats de carburant et de location de véhicules au service de la Voirie – Ville propre pour un montant de kCHF +248.

L'écart restant de kCHF +253 est composé de montants individuellement non significatifs.

- aa) 42 - Taxes: l'écart de kCHF -4'267 provient principalement du report de la mise en place de la facturation de la collecte des déchets des entreprises à 2024 générant un manque de revenus (kCHF -4'330). Il est à noter également la baisse du prix de vente du papier à recycler (kCHF -394) compensée par les revenus relatifs aux remboursements de pertes de salaires qui sont ventilés aux comptes au réel dans les services alors que le budget est centralisé sur le service compétent DRH (kCHF +463).

L'écart restant de kCHF -6 est composé de montants individuellement non significatifs.

77 Protection de l'environnement, autres

- ab) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation: l'écart de kCHF -1'419 concerne le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire et provient principalement des charges d'entretien inférieures au budget en raison du démarrage des travaux préparatoires de rénovation du centre funéraire (kCHF -735) ainsi que de la dissolution d'une provision pour litige (kCHF -350) constituée en 2022. Aussi, les charges de consommation d'eau, relevant du service compétent Energie (ENE), ont été inférieures au budget pour kCHF -131.

L'écart restant de kCHF -202 est composé de montants individuellement non significatifs.

85 Industrie, artisanat et commerce

- ac) 36 - Charges de transfert: l'écart de kCHF +1'147 provient principalement du reclassement des amortissements de la Fondetec enregistrés sur le domaine fonctionnel «57 Aide sociale et domaine de l'asile» au budget, alors que la dotation réelle, au capital a été enregistrée sur le domaine fonctionnel «85 Industrie, artisanat et commerce».

91 Impôts

- ad) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation: l'écart de kCHF -5'530 provient principalement de la diminution de la provision sur le reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF -2'643) et des pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse (kCHF -1'986).

De plus, l'écart constaté de kCHF -1'036 à la Taxe professionnelle communale s'explique principalement par la variation de la provision pour perte sur débiteurs (kCHF -561) non budgétée et par la perte sur débiteurs effective moins importante que prévue (kCHF -464).

L'écart restant de kCHF +124 est composé de montants individuellement non significatifs.

- ae) 36 - Charges de transfert: l'écart de kCHF +5'566 s'explique principalement par la hausse des frais de perception de 3% perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2023 (kCHF +5'751) en lien direct avec la hausse de la fiscalité et la diminution de la provision pour ces mêmes frais de perception consécutive à la baisse du reliquat fiscal (kCHF -185).

- af) 40 - Revenus fiscaux : Cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- ag) 42 - Taxes : l'écart constaté de kCHF +673 est principalement dû à la non budgétisation des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB).
- ah) 46 - Revenus de transfert : l'écart constaté de kCHF +7'573 est principalement dû à la quote-part à l'IFD versée par le Canton de Genève en 2023 supérieure aux attentes.

92 Conventions fiscales

- ai) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF +1'335 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport au budget.

96 Administration de la fortune et la dette

- aj) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'298 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise non budgétée sur le loyer de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux, conformément au bail triple net.
- ak) 34 - Charges financières : la variation de kCHF +18'940 provient principalement des faits suivants :
- la moins-value de la réévaluation périodique du patrimoine immobilier (kCHF +7'806), ainsi que la réévaluation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA selon la comptabilisation à la valeur des fonds propres au 31 décembre 2023 (kCHF +3'482). Seul l'étalement de la survaleur est budgété, les autres éléments n'étant pas prévisibles ;
 - des frais d'entretien des bâtiments locatifs relevant du compétent DPBA (kCHF +5'089), des honoraires de tiers qui leur sont liés (kCHF +887) et de l'augmentation de l'impôt immobilier (kCHF +567). Le service DPBA planifie la moitié du budget disponible. En 2023, 80% de ce budget planifié a été réalisé, soit 6 millions. Le dépassement provient des imprévus et urgences dus à l'état vieillissant du parc immobilier. Parmi les entretiens les plus importants, on peut citer la sécurisation des façades de l'ensemble du quai du Seujet, la rénovation et la végétalisation de la toiture de bâtiment sis rue Louis-Favre, la rénovation de la maison de quartier des Asters et les travaux sis chemin de la Clairière 5 ;
 - des amortissements non planifiés (kCHF +623), par nature non budgétés, concernant l'étude de rénovation effectuée pour les immeubles sis rue des Grottes 8, 10 et des Amis 9. En effet, suite à la non-réalisation du projet, le crédit d'étude a été totalement amorti sur l'exercice ;
 - la hausse des taux d'intérêts constatés sur l'année 2023 (kCHF +627).

L'écart restant de kCHF -138 est composé de montants individuellement non significatifs.

- al) 44 - Revenus financiers : l'écart de kCHF +104'994 provient principalement de la réévaluation périodique des immobilisations corporelles du PF (kCHF +38'611), la réévaluation périodique des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (kCHF +32'790), l'adaptation des titres du PF aux valeurs du marché (kCHF +27'420 concernant les actions BCGE), la réévaluation des titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +2'036) et la correction de la valeur de l'immeuble Métropole (kCHF +957).

A cela, s'ajoutent la facturation du loyer pour la mise à disposition de l'immeuble de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux Vives à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF +2'393), des gains sur ventes de titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +744), qui n'avaient pas été budgétés.

Un écart de kCHF -1'506 sur les revenus des intérêts est dû au faible niveau d'investissement sur 2023, induisant de facto un écart sur les intérêts intercalaires.

Sur les revenus de participations du PF, un écart de kCHF -2'000 est dû à des revenus budgétés non réalisés sur la participation de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux Vives (avant la création de la SA).

La décision de distribution de dividendes supérieure aux attentes sur les actions détenues dans la BCGE (kCHF +926 pour les actions classifiées au patrimoine administratif, kCHF +603 pour les actions classifiées au patrimoine financier) vient également en compensation.

A la Gérance immobilière municipale, les revenus supplémentaires constatés proviennent d'une part, des loyers libres (kCHF +524) dus à l'adaptation au taux hypothécaire des loyers quand le droit du bail le permet, et d'autre part, des loyers commerciaux ou envers des établissements publics (kCHF +948) qui concernent principalement les locaux loués au Groupement SIS et à l'Auberge de jeunesse ainsi que des rentes foncières (kCHF +277).

Au Service de l'énergie, des revenus non budgétés (kCHF +348), concernent la refacturation de la consommation de gaz à la Gérance immobilière municipale pour des immeubles appartenant à la fois au patrimoine financier et au patrimoine administratif.

L'écart restant de kCHF -73 est composé de montants individuellement non significatifs.

5.7.2 Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable

	Notes	Dépassements	Domaine fonctionnel (DF)						
			02	11	15	16	21	31	32
			Services généraux	Sécurité publique	Service du feu	Défense	Scolarité obligatoire	Héritage culturel	Culture, autres
En milliers de francs									
30	Charges de personnel	10'065	9'636			8			
31	Charges de biens, services et exploitation	17'990		1'087			2'990	1'603	2'174
33	Amortissements PA	1'311	192		167				
34	Charges financières	18'942			1				
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	36'205	36'205						
36	Charges de transfert	14'295	27					15	28
37	Subventions à redistribuer	102	2						
39	Imputations internes	712		33		212	102		
Sous-total brut des dépassements de charges		99'621	46'062	1'119	167	220	3'092	1'618	2'201
	Dépassements de charges autorisés par des crédits supplémentaires votés par le CM	a)	5'878						28
Sous-total net des dépassements à approuver		93'744	46'062	1'119	167	220	3'092	1'618	2'174

Le dépassement brut de charges constaté est de kCHF +99'621 sur l'exercice. Il inclut des éléments couverts par une autorisation de crédit complémentaire (kCHF 5'878), des éléments non monétaires qui sont par construction non budgétés, ou encore des éléments techniques créant des écarts mécaniques entre les comptes et le budget. Le détail de ces éléments est expliqué ci-dessous par politique publique. Il représente la large majorité des dépassements constatés (kCHF 74'836). En tenant compte de ces éléments non monétaires ou techniques, il en résulte un dépassement net effectif de kCHF +18'908. Celui-ci est expliqué par nature de charge à la suite du tableau.

	Notes	Dépassements	Domaine fonctionnel (DF)						
			02	11	15	16	21	31	32
			Services généraux	Sécurité publique	Service du feu	Défense	Scolarité obligatoire	Héritage culturel	Culture, autres
En milliers de francs									
Provisions	b)	3'050		684			32	19	23
Amortissements	c)	1'311	192		167				
Amortissement sur participations du PA et sur subventions d'investissement	d)	1'210	27						
Réévaluation PF	e)	11'641							
Attributions aux fonds et financements spéciaux	f)	36'205	36'205						
Budget centralisé	g)	15'141	9'636	403			556	1'584	1'253
Frais de perception AFC	h)	5'566							
Imputations internes	i)	712		33		212	102		
Sous-total dépassements techniques et non monétaires		74'836	46'060	1'119	167	212	690	1'603	1'276
Dépassements de charges nets effectifs		18'908	2	-	1	8	2'402	15	898
Total des dépassements (2F2N)		93'744							

34	53	54	57	59	61	62	71	72	73	77	79	85	91	92	96	
Sports et loisirs	Vieillesse et survivants	Famille et jeunesse	Aide sociale et domaine de l'asile	Domaine social, non mentionné ailleurs	Circulation routière	Transports publics	Approvisionnement en eau	Traitement des eaux usées	Gestion des déchets	Protection de l'environnement, autres	Aménagement du territoire	Industrie, artisanat et commerce	Impôts	Conventions fiscales	Administration de la fortune et la dette	Divers
				12	74				335							
2'880	311	371	257		4'899		118								1'298	3
			10					308		223	381		8		3	19
															18'940	
			31	5'854	15	226					20	1'147	5'566	1'335		30
100																
	75								5						283	3
2'980	386	403	267	5'866	4'988	226	118	308	335	228	401	1'147	5'574	1'335	20'524	55
				5'850												
2'980	386	403	267	16	4'988	226	118	308	335	228	401	1'147	5'574	1'335	20'524	55

34	53	54	57	59	61	62	71	72	73	77	79	85	91	92	96	
Sports et loisirs	Vieillesse et survivants	Famille et jeunesse	Aide sociale et domaine de l'asile	Domaine social, non mentionné ailleurs	Circulation routière	Transports publics	Approvisionnement en eau	Traitement des eaux usées	Gestion des déchets	Protection de l'environnement, autres	Aménagement du territoire	Industrie, artisanat et commerce	Impôts	Conventions fiscales	Administration de la fortune et la dette	Divers
				2'000											292	
			10					308		223	381		8		3	19
					15						20	1'147				
															11'641	
1'084	20	232	256		28		2								86	
													5'566			
	75								5						283	3
1'084	95	232	267	-	2'043	-	2	308	-	228	401	1'147	5'574	-	12'305	22
1'895	291	170	-	16	2'945	226	115	-	335	-	-	-	-	1'335	8'219	33

Commentaires sur les dépassements techniques et non monétaires

- a) Certains dépassements ont été autorisés en cours d'année par le biais de nouveaux crédits budgétaires votés. Ils sont donc couverts par une autorisation du CM.
- b) Dépassement lié à une dotation nette de provisions et pertes sur débiteurs, par nature non budgétées.
- c) Dépassement lié à des amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles du PA supérieurs aux attentes. Ce sont des éléments non monétaires, dépendants des dates de mise en exploitation et des montants réels bruts d'investissement.
- d) Dépassement principalement lié à la dépréciation sur participation du PA (Fondetec), élément non monétaire et budgété sur la politique publique « 57 Aide sociale et domaine de l'asile ».
- e) Dépassement de charge lié à la réévaluation périodique des immobilisations corporelles du PF et à la réévaluation de placements. Les moins-values constatées sur l'exercice, éléments non monétaires, ne peuvent être budgétées.
- f) Dépassement lié à :
 - (i) la réévaluation des immeubles des fonds spéciaux (kCHF +32'790) (cf. changement de méthode comptable et note « 5.6.2.5 Engagement envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209) »). Les plus-values dégagées par la réévaluation 2023 des immeubles détenus par les fonds sont enregistrées, dans un premier temps, dans le compte de résultats. Dans un second temps, elles font l'objet d'une attribution au capital des fonds spéciaux concernés ;
 - (ii) la dotation à la réserve d'égalisation pour les rentes des anciennes conseillères administratives et anciens conseillers administratifs consécutive aux variations actuarielles des hypothèses démographiques (décès d'un-e pensionné-e) et aux remboursements des pensions reçues sur l'exercice (kCHF +447). Les variations des provisions sont indiquées dans le tableau récapitulatif de la note « 6.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 35 et 45) ».
- g) Certaines charges sont budgétées centralement, en particulier celles concernant les services compétents. Les frais effectifs, basés sur la consommation effective de charges ou répartis par clés d'allocation, sont en revanche comptabilisés dans les services pouvant avoir des domaines fonctionnels différents des services compétents. Il en résulte de facto un dépassement technique. Le dépassement de kCHF +9'636 concernant le chapitre « 30 Charges de personnel » est lié à la budgétisation de la réduction pour postes vacants centralement sur le compétent DRH (domaine fonctionnel 02). Les économies liées aux postes vacants sont constatées individuellement dans les services ayant des domaines fonctionnels variés. Le chapitre « 30 Charges de personnel » constate une économie nette de kCHF -7'279. Les écarts sur les autres politiques publiques proviennent des autres services compétents CMAI (kCHF +2'244), DSIC (kCHF +2'063) et DPBA (kCHF +1'293) sans tenir compte d'éventuels crédits budgétaires votés dans l'année et du montant d'un dépassement éventuel constaté dans le service compétent concerné (celui-ci étant expliqué dans la rubrique 5.7.2 cas échéant).
- h) Dépassement lié à la variation des frais de perception AFC évoluant mécaniquement avec les montants perçus des revenus fiscaux.
- i) Dépassement lié aux imputations internes (chapitre 39) dont les écritures se neutralisent par le chapitre 49.

Le détail des dépassements de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable, après retraitement des éléments techniques ou non monétaires, est présenté par nature dans le tableau ci-après.

En milliers de francs

DF	DF libellé	Chapitre	Nature de l'écart	Montant	Notes
96	Administration de la fortune et la dette	31/34	Frais d'entretien du PF de la Gérance immobilière municipale	8'219	j)
61	Circulation routière	31	Entretien du réseau routier, des chaussées et de certains ouvrages, ainsi que la consommation d'énergie	2'945	k)
21	Scolarité obligatoire	31	Remplacement du personnel au Service des écoles et institutions pour l'enfance, pour le nettoyage des écoles et participation aux frais de courses d'école suite à la modification de l'article 53, al. 3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP)	2'402	l)
34	Sports et loisirs	31	Frais d'entretien des bâtiments publics et coût du chauffage des piscines	1'895	m)
92	Conventions fiscales	36	Rétrocession aux communes frontalières	1'335	n)
32	Culture, autres	31	Frais d'entretien au Service culturel	898	o)
73	Gestion des déchets	30	Augmentation des frais pour le personnel auxiliaire au Service Voirie - Ville propre	335	p)
53	Vieillesse et survivants	31	Augmentation des prestations en faveur des aîné-e-s	291	q)
62	Transports publics	36	Participation de la Ville de Genève aux abonnements TPG pour les jeunes	226	r)
54	Famille et jeunesse	31	Charges d'honoraires divers au Service de la petite enfance	170	s)
71	Approvisionnement en eau	31	Charges de consommation d'eau	115	t)
			Divers	76	u)
Total				18'908	

Commentaires sur les dépassements de charges nets effectifs

96 - Administration de la fortune et la dette – Chapitre 31/34

j) Le dépassement de kCHF +8'219 provient principalement des éléments suivants :

- des charges d'entretien des bâtiments locatifs (kCHF +5'089) ainsi que des honoraires de tiers qui leur sont liés (kCHF +887) relevant du service compétent DPBA. A noter que le service compétent DPBA planifie la moitié du budget disponible. En 2023, 80% de ce budget planifié a été réalisé, soit 6 millions. Le dépassement provient des imprévus et urgences dus à l'état vieillissant du parc immobilier. Parmi les entretiens les plus importants, on peut citer la sécurisation des façades de l'ensemble du quai du Seujet, la rénovation et la végétalisation de la toiture de bâtiment sis rue Louis-Favre, la rénovation de la maison de quartier des Asters et les travaux sis chemin de la Clairière 5 ;
- de la comptabilisation de la remise non budgétée durant la durée des travaux sur le loyer de l'Hôtel Métropole conformément au bail triple net (kCHF +1'244) ;
- de l'augmentation de l'impôt immobilier (kCHF +567).

61 - Circulation routière – Chapitre 31

k) Le dépassement de kCHF +2'945 provient principalement de l'entretien des routes afin de répondre aux objectifs de renouvellement des couches de surfaces liées à la stratégie OPB (kCHF +2'434), notamment aux adresses suivantes :

- rue de Montbrillant ;
- rue de Vermont ;
- quai Gustave-Ador ;
- avenue de Miremont ;
- rue de Monthoux ;
- route des Nations.

Par ailleurs, des interventions sur certains ouvrages d'arts (pont de la Machine (kCHF +600), passerelle du Bois-de-la-Bâtie (kCHF +650) et pont Sous-Terre (kCHF +200)) ont engendré des dépenses d'entretien importantes ou urgentes et qui ne pouvaient pas être reportées pour des raisons techniques ou de sécurité. Dans le cadre de ces travaux et de leur complexité, des mandats externes d'honoraires et d'expertises ont été conclus en particulier pour ces ouvrages d'arts (kCHF +382).

Ce dépassement est partiellement compensé par un non dépensé sur les charges d'achat d'électricité au tarif marché libre (kCHF -1'163).

21 - Scolarité obligatoire – Chapitre 31

- l) Le dépassement de kCHF +2'402 provient principalement des dépenses indispensables pour garantir le nettoyage des 53 écoles primaires en l'absence de personnel suffisant (maladie, délai de repourvoiement des postes vacants en particulier) (kCHF +739). Cet écart est compensé en grande partie par le non dépensé du groupe 301 - Salaires du personnel administratif et d'exploitation. De plus, un dépassement de kCHF +577 lié à la participation des frais de courses d'école est constaté suite à la modification de l'article 53, al.3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les communes prennent désormais en charge une partie de la participation financière parentale aux sorties scolaires dans les écoles primaires. Le budget 2024 a été adapté à ce changement législatif.

A noter également un dépassement sur les charges d'énergie en lien avec l'augmentation des tarifs du gaz (kCHF +487) et la consommation d'électricité, au tarif du marché libre, supérieure au budget (kCHF +180).

34 - Sports et loisirs – Chapitre 31

- m) Le dépassement de kCHF +1'895 provient principalement des charges liées à l'entretien des bâtiments publics (kCHF +1'033) notamment du fait des travaux non planifiés à la piscine de Varembe. Mais également aux travaux supplémentaires d'entretien aux vestiaires du Bois-de-la-Bâtie (kCHF +49), aux vestiaires des Bornaches (kCHF +72) et à l'ancienne gare de Gustave Ador (kCHF +121).

Au Service des sports on constate un dépassement sur les charges d'énergie (kCHF +959) en raison principalement de l'augmentation tarifaire du gaz qui a péjoré le coût du chauffage des piscines ainsi que d'une sous-estimation budgétaire de la consommation d'électricité au tarif marché libre.

92 - Conventions fiscales – Chapitre 36

- n) L'écart de kCHF +1'335 provient de la hausse de la rétrocession aux communes frontalières.

32 - Culture, autres – Chapitre 31

- o) Le dépassement de kCHF +898 provient principalement des chantiers de mise en conformité de la machinerie scénique du Grütli (kCHF +462), de la mise en conformité du levage scénique du Théâtre de Saint-Gervais (kCHF +336) et du renforcement de l'escalier et amélioration des accès PMR de la Nouvelle Comédie (kCHF +126).

73 - Gestion des déchets – Chapitre 30

- p) L'écart de kCHF +335 s'explique principalement par un dépassement des charges sur les salaires des auxiliaires en raison d'un taux d'absentéisme élevé au Service Voirie-Ville propre (kCHF +505), atténué par un non dépensé sur les salaires du personnel (kCHF -233).

53 - Vieillesse et survivants – Chapitre 31

- q) L'écart de kCHF +291 s'explique principalement par l'augmentation des prestations en faveur des aîné-e-s (repas, concerts, conférences, etc.) (kCHF +220) compensé par un prélèvement sur le fonds Zell (cf. chapitre 45).

62 - Transports publics – Chapitre 36

- r) L'écart de kCHF +226 est principalement lié à un dépassement sur les frais de participation de la Ville de Genève aux abonnements TPG pour les jeunes consécutif à la forte demande enregistrée.

54 - Famille et jeunesse – Chapitre 31

- s) L'écart de kCHF +170 provient principalement de deux mandats externes non budgétés visant d'une part, à soutenir le chef de service ad intérim dans l'intervalle du recrutement de la nouvelle cheffe de service et d'autre part, à assurer la prestation de chargé de sécurité incendie pour le Service de la petite enfance (kCHF +122).

71 - Approvisionnement en eau – Chapitre 31

- t) L'écart de kCHF +115 est principalement lié à l'augmentation de la consommation d'eau due à la canicule.

Divers – Chapitre 31

- u) D'autres dépassements individuellement non significatifs justifient cet écart.

5.7.3 Subventions monétaires et non monétaires (gratuités) par domaine fonctionnel

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
En milliers de francs							
Subventions monétaires							
01 Conseil municipal et exécutif	2	2	-	-	2	-	-
02 Services généraux	67	202	-135	-66.8%	14	53	389.8%
21 Scolarité obligatoire	2'821	3'061	-240	-7.8%	2'672	149	5.6%
29 Formation, autres	1'451	1'471	-20	-1.3%	1'399	52	3.7%
31 Héritage culturel	4'048	4'033	15	0.4%	3'779	269	7.1%
32 Culture, autres	68'808	68'779	29	0.0%	67'515	1'293	1.9%
33 Médias	3'738	3'775	-37	-1.0%	3'411	327	9.6%
34 Sports et loisirs	23'092	23'351	-259	-1.1%	21'894	1'197	5.5%
41 Hôpitaux, homes médicalisés	193	195	-2	-1.0%	195	-2	-1.0%
42 Soins ambulatoires	5	5	-	-	5	-	-
52 Invalidité	216	216	-	-	216	-	-
53 Vieillesse et survivants	1'888	2'138	-250	-11.7%	1'930	-42	-2.2%
54 Famille et jeunesse	130'353	130'322	31	0.0%	124'596	5'757	4.6%
55 Chômage	848	922	-74	-8.1%	907	-60	-6.6%
56 Construction de logements sociaux	20	20	-	-	20	-	-
57 Aide sociale et domaine de l'asile	32'932	33'633	-701	-2.1%	31'259	1'673	5.4%
59 Domaine social, non mentionné ailleurs	13'369	7'515	5'854	77.9%	7'199	6'170	85.7%
62 Transports publics	1'651	1'424	226	15.9%	1'284	367	28.6%
63 Transports, autres	359	373	-14	-3.8%	360	-1	-0.2%
75 Protection des espèces et du paysage	156	164	-8	-4.9%	61	95	155.6%
76 Lutte contre la pollution environnement	1'895	1'886	9	0.5%	1'267	629	49.7%
81 Agriculture	50	50	-	-	-	50	-
85 Industrie, artisanat et commerce	30	60	-30	-50.0%	-404	434	-107.4%
Total subventions monétaires	287'992	283'597	4'395	1.5%	269'581	18'411	6.8%
Gratuités							
02 Services généraux	1'111	1'138	-27	-2.4%	1'032	79	7.7%
14 Questions juridiques	6'593	4'590	2'003	43.6%	5'336	1'257	23.6%
16 Défense	2	-	2	-	2	-	-
21 Scolarité obligatoire	1'179	795	384	48.3%	822	357	43.4%
29 Formation, autres	357	357	-	-	357	-	-
31 Héritage culturel	1'945	1'942	3	0.2%	1'811	134	7.4%
32 Culture, autres	12'100	12'197	-97	-0.8%	12'050	50	0.4%
33 Médias	265	268	-3	-1.0%	401	-136	-33.9%
34 Sports et loisirs	15'621	13'311	2'310	17.4%	15'792	-171	-1.1%
41 Hôpitaux, homes médicalisés	895	895	-	-	-	895	-
42 Soins ambulatoires	1	1	-	-	1	-	-
52 Invalidité	131	131	-	-	131	-	-
53 Vieillesse et survivants	105	107	-2	-1.8%	1'002	-897	-89.5%
54 Famille et jeunesse	6'933	7'029	-96	-1.4%	7'079	-146	-2.1%
55 Chômage	99	98	1	1.4%	99	-	0.3%
56 Construction de logements sociaux	5	4	1	31.3%	5	-	-
57 Aide sociale et domaine de l'asile	1'422	1'375	46	3.4%	1'389	33	2.3%
59 Domaine social, non mentionné ailleurs	656	650	6	0.9%	660	-4	-0.7%

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
En milliers de francs							
61 Circulation routière	231	231	-	-	231	-	-
75 Protection des espèces et du paysage	43	33	10	29.2%	10	33	346.7%
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	48	38	10	27.6%	46	3	6.2%
77 Protection de l'environnement, autres	4'242	-	4'242	-	3'294	949	28.8%
84 Tourisme	258	808	-551	-68.1%	730	-472	-64.7%
85 Industrie, artisanat et commerce	270	234	36	15.5%	250	20	8.1%
Total gratuites	54'512	46'232	8'280	17.9%	52'527	1'984	3.8%
Total	342'504	329'829	12'674	3.8%	322'108	20'396	6.3%

5.8 Investissements

5.8.1 Compte des investissements à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable

En milliers de francs		C 2023	C 2022	Variation	Notes
01	Conseil municipal et exécutif	27	67	-41	
50	Immobilisations corporelles	21	6	16	
52	Immobilisations incorporelles	-	58	-58	
56	Subventions d'investissement propres	5	4	1	
02	Services généraux	11'140	8'451	2'689	
50	Immobilisations corporelles	2'561	1'148	1'413	
52	Immobilisations incorporelles	5'625	3'957	1'668	
56	Subventions d'investissement propres	9'414	8'861	553	
63	Subventions d'investissement acquises	-6'461	-5'516	-945	
11	Sécurité publique	28	-	28	
50	Immobilisations corporelles	28	-	28	
14	Questions juridiques	-	0	-0	
50	Immobilisations corporelles	-	0	-0	
15	Service du feu	49	304	-255	
50	Immobilisations corporelles	49	408	-359	
63	Subventions d'investissement acquises	-	-104	104	
21	Scolarité obligatoire	15'784	19'776	-3'991	
50	Immobilisations corporelles	16'264	20'314	-4'049	
63	Subventions d'investissement acquises	-480	-538	58	
31	Héritage culturel	4'910	3'880	1'030	
50	Immobilisations corporelles	8'209	4'453	3'756	
63	Subventions d'investissement acquises	-3'298	-572	-2'726	
32	Culture, autres	5'707	7'712	-2'005	
50	Immobilisations corporelles	5'709	8'534	-2'825	
56	Subventions d'investissement propres	-2	-	-2	
63	Subventions d'investissement acquises	-0	-822	822	
34	Sports et loisirs	30'769	15'231	15'539	
50	Immobilisations corporelles	30'817	15'675	15'142	a)
51	Investissements pour le compte de tiers	22	-	22	
61	Remboursements	-22	-	-22	
63	Subventions d'investissement acquises	-48	-445	397	
54	Famille et jeunesse	4'033	-1'491	5'524	
50	Immobilisations corporelles	4'033	-1'643	5'676	
63	Subventions d'investissement acquises	-	152	-152	
56	Construction de logements sociaux	2'522	5'585	-3'063	
50	Immobilisations corporelles	-	10	-10	
55	Participations et capital social	2'522	5'575	-3'053	b)
57	Aide sociale et domaine de l'asile	2'550	1'858	692	
50	Immobilisations corporelles	2'550	1'889	662	
63	Subventions d'investissement acquises	-	-30	30	
61	Circulation routière	15'129	16'249	-1'120	
50	Immobilisations corporelles	21'008	17'222	3'786	
51	Investissements pour le compte de tiers	-10	61	-71	
56	Subventions d'investissement propres	-	181	-181	
61	Remboursements	10	-61	71	
63	Subventions d'investissement acquises	-5'879	-1'154	-4'725	
71	Approvisionnement en eau	10	-	10	
50	Immobilisations corporelles	10	-	10	

	C 2023	C 2022	Variation	Notes
72 Traitement des eaux usées	9'571	4'817	4'754	
50 Immobilisations corporelles	9'579	4'822	4'757	c)
51 Investissements pour le compte de tiers	592	645	-53	
61 Remboursements	-592	-645	53	
63 Subventions d'investissement acquises	-8	-5	-4	
73 Gestion des déchets	1'370	1'261	109	
50 Immobilisations corporelles	1'370	1'272	98	
63 Subventions d'investissement acquises	-	-10	10	
77 Protection de l'environnement, autres	1'382	883	498	
50 Immobilisations corporelles	1'382	883	498	
79 Aménagement du territoire	760	1'493	-733	
50 Immobilisations corporelles	-	750	-750	
52 Immobilisations incorporelles	740	722	18	
56 Subventions d'investissement propres	20	21	-1	
85 Industrie, artisanat et commerce	1'000	2'000	-1'000	
55 Participations et capital social	1'000	2'000	-1'000	
96 Administration de la fortune et la dette	18'472	6'443	12'029	
50 Immobilisations corporelles	6	86	-80	
70 Dépenses d'investissement PF	18'538	8'190	10'348	d)
80 Recettes d'investissement PF	-72	-1'833	1'761	
Total dépenses d'investissement	142'065	106'103	35'961	
Total recettes d'investissement	-16'851	-11'583	-5'268	
Total investissement nets	125'213	94'520	30'693	

- a) L'augmentation des dépenses d'investissement dans le domaine fonctionnel des sports et loisirs est principalement expliquée par le démarrage des projets suivants :
- construction d'un complexe sportif et culturel sis à la gare des Eaux-Vives (PR-1421A1) pour un montant de kCHF 9'411 ;
 - divers travaux pour la mise en conformité de la patinoire du centre sportif des Vernets sise rue Hans-Wilsdorf 4 (PR-1524A1) pour un montant de kCHF 8'938 ;
 - acquisition d'une servitude d'usage exclusif pour la Maison du sport et ses locaux de stockage en sous-sol sis route de Vernier 115 (PR-1410A) pour un montant de kCHF 4'900 ;
 - divers travaux effectués sur les terrains du centre sportif du Bois-des-Frères sis chemin de l'Ecu 35 (PR-1438A1) pour un montant de kCHF 3'736.
- b) La diminution des dépenses d'investissement dans le domaine fonctionnel de la construction de logements sociaux est principalement expliquée par une baisse des demandes de dotation de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (PR-1075) destinées au projet « Quai Vernets » en 2023 (kCHF 2'500) par rapport à 2022 (kCHF 5'000).
- c) L'augmentation des dépenses d'investissement dans le domaine fonctionnel du traitement des eaux usées est principalement expliquée par une intensification des travaux d'assainissements en ville de Genève, notamment :
- rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins (PR-1397A1), pour un montant de kCHF 2'604 ;
 - avenues Appia et Miremont (PR-1388A1) pour un montant de kCHF 2'968 ;
 - avenue de la Paix, partie « basse » (PR-996A3), pour un montant de kCHF 1'505.
- d) Les principales dépenses d'investissement de l'année dans le patrimoine financier sont principalement expliquées par :
- l'acquisition de lots PPE sis rue Le-Corbusier 14 (PR-1569A1) pour un montant de kCHF 8'011
 - des rénovations d'immeubles du PF :
 - l'Hôtel Métropole (façades) sis quai du Général-Guisan 34 (PR-1296) pour un montant de kCHF 2'709 ;
 - sis rue Royaume 12 (PR-1303A) pour un montant de kCHF 1'786 ;
 - sis place de la Taconnerie 6 (PRD-1425AB) pour un montant de kCHF 1'583 ;
 - sis rue Zurich 40 (PRD-1347A) pour un montant de kCHF 1'106.

5.8.2 Tableau récapitulatif des investissements

En milliers de francs		Coûts d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			
Crédits du patrimoine administratif		Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023
A	Crédits votés dans l'année	324'528	4'468	15'354	19'822	-	-6'461	-6'461
B	Crédits en cours	1'130'963	354'071	104'887	458'958	-23'546	-8'742	-32'288
C	Crédits terminés dans l'année	309'050	311'537	3'286	314'823	-62'813	-1'337	-64'149
D	Crédits terminés avant l'année	2'048'843	1'926'609	-	1'926'609	-144'629	-240	-144'869
Total crédits du patrimoine administratif		3'813'384	2'596'685	123'527	2'720'212	-230'988	-16'779	-247'767

En milliers de francs		Coûts d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			
Crédits du patrimoine financier		Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023
A	Crédits votés dans l'année	169'244	-	8'235	8'235	-	-	-
B	Crédits en cours	158'987	107'636	9'114	116'749	-3'194	-63	-3'257
C	Crédits terminés dans l'année	14'987	12'669	1'189	13'858	-91	-9	-101
D	Crédits terminés avant l'année	9'061	7'506	-	7'506	-2'457	-	-2'457
Total crédits du patrimoine financier		352'279	127'811	18'538	146'349	-5'742	-72	-5'814
Total crédits PA et PF		4'165'662	2'724'496	142'065	2'866'561	-236'729	-16'851	-253'581

Légendes

A: Crédits votés dans l'année

Crédits d'engagement votés par le Conseil municipal durant l'année 2023.

B: Crédits en cours

Crédits d'engagement votés par le Conseil municipal avant l'année 2023 et pour lesquels des dépenses sont en cours.

C: Crédits terminés dans l'année

Crédits d'engagement votés par le Conseil municipal avant l'année 2023 dont la réalisation s'est terminée en 2023.

D: Crédits terminés avant l'année

Crédits d'engagement votés et bouclés par le Conseil municipal avant l'année 2023.

	Autres mouvements				Amortissements cumulés						
	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits
	-	-	-	13'361	-	-88	-	-	-88	13'273	304'706
	2'451	-206	2'246	428'916	-50'265	-16'622	-128	206	-66'810	362'106	672'005
	2'494	-	2'494	253'168	-41'512	-10'068	-265	-	-51'845	201'323	-5'773
	-17'532	-129'877	-147'409	1'634'331	-1'000'928	-61'732	-472	109'877	-953'256	681'075	122'234
	-12'587	-130'083	-142'670	2'329'776	-1'092'706	-88'510	-866	110'083	-1'071'999	1'257'777	1'093'172

	Autres mouvements				Amortissements cumulés						
	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits
	-	-	-	8'235	-	0	-	-	0	8'235	161'009
	1	-	1	113'494	-143	-11	-623	-	-777	112'717	42'237
	38	-	38	13'795	-135	-	-	-	-135	13'660	1'130
	-741	-3'942	-4'683	366	-196	-	-	-	-196	170	1'554
	-701	-3'942	-4'644	135'891	-474	-11	-623	-	-1'108	134'783	205'930
	-13'288	-134'026	-147'313	2'465'667	-1'093'180	-88'521	-1'489	110'083	-1'073'107	1'392'559	1'299'101

Commentaire sur les tableaux des investissements

Pour l'exercice 2023, aucun amortissement complémentaire n'a été comptabilisé.

Les crédits d'engagement terminés avant l'année, présentant un dépassement, ayant fait l'objet d'une PR de bouclage acceptée et votée par le Conseil municipal, ne sont pas commentés.

Un crédit d'engagement est considéré comme dépassé lorsque le montant brut voté de la dépense est inférieur au montant brut de la dépense effective. Des explications sont données pour les crédits d'engagement rentrant dans les conditions suivantes : dépassement (dépenses brutes - crédit voté brut) supérieur à kCHF 200 ou un pourcentage supérieur à 10% (disponible brut / crédit brut).

5.8.3 Tableau récapitulatif des investissements du patrimoine administratif

A Crédits votés dans l'année

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PRD-309	102.104.01	Terrassière, réaménagement, étude	29.11.2023	#	2'000	-	-	-	
PR-1584	046.063.02	Gustave-Ador, espace de baignade flottant	28.11.2023	#	2'161	-	-	-	
PR-1558A4	112.600.04	Végét. et photovoltaïques toitures PA, travaux	01.11.2023	#	26'564	-	-	-	
PRD-320	091.116.02	Zones humides en ville de Genève	01.11.2023	#	200	-	-	-	
PR-1558A2	112.600.03	Végét. et photovoltaïques toitures PA, étude	01.11.2023	#	7'812	-	-	-	
PR-1591	046.113.02	Matériel animations espace public, renouv.	31.10.2023	#	200	-	-	-	
PR-1489A1	020.018.06	Dorcière, gare routière, rénovation pavillon	03.10.2023	#	3'425	142	70	211	
PR-1489A2	102.015.21	Dorcière, gare routière, réaménagement	03.10.2023	#	1'151	-	-	-	
PR-1532	101.600.13	Plaine de Plainpalais, bornes multifluides	06.09.2023	#	694	-	-	-	
PR-1551	042.009.31	Charles-Galland 2, restauration MAH, étude	05.09.2023	#	20'400	395	58	452	
PR-1569A2	031.058.05	Le-Corbusier 12, rue, aménag. locaux PPE	26.06.2023	#	500	-	-	-	
PR-1552	044.046.02	Général-Dufour 18, Sacré-Cœur, restauration	06.06.2023	#	590	-	-	-	
PR-1533	091.004.18	Renaturation du nant Manant	06.06.2023	#	1'535	-	0	0	
PR-1547	050.016.27	Vessy 12, Bout-du-Monde, pavillon	06.06.2023	#	500	-	-	-	
PR-1476	081.109.06	Place des Nations, travaux entretien fontaine	16.05.2023	#	1'668	-	562	562	
PR-1549A1	111.034.28	Véhicules électriques, unité nettoyage WC	16.05.2023	#	750	-	404	404	
PR-1549A2	111.034.29	Fr.-Dussaud 10, bornes recharge véhicules	16.05.2023	#	275	-	13	13	
PR-1567A1	041.003.14	BMU, renouv. bornes de prêt et portiques	16.05.2023	#	250	-	-	-	
PR-1567A2	041.003.16	BMU, travaux installation équipement RFID	16.05.2023	#	75	-	-	-	
PR-1567A3	041.003.18	BMU, mobilier pour bornes de prêt	16.05.2023	#	75	-	25	25	
PRD-331A2	102.752.24	Rues, piétonnisation, travaux	16.05.2023	#	15'000	-	-	-	
PRD-331A1	102.752.24	Rues, piétonnisation, études	16.05.2023	#	500	-	-	-	
PR-1525A2	084.005.32	Centre funéraire St-Georges, mobilier	26.04.2023	#	320	-	16	16	
PR-1525A3	084.005.34	Centre funéraire St-Georges, supp. visuels	26.04.2023	#	68	-	-	-	
PR-1525A1	084.005.30	Centre funéraire St-Georges, rénovation	26.04.2023	#	35'938	1'610	880	2'490	
PR-1538	042.041.05	Gourgas 7, BAC, dépollution et rénovation	26.04.2023	#	5'200	1'244	1'731	2'976	
PR-1528	081.122.06	Secteur Pestalozzi, réseau d'assainissement	26.04.2023	#	11'826	-	-	-	
PR-1513	082.021.10	Quartiers de la Ville, installation écopoints	29.03.2023	#	3'432	-	150	150	
PR-1541	102.753.02	Aménagements en faveur des piétons	29.03.2023	#	1'478	-	22	22	
PR-1512A2	112.950.34	Mise en conformité des fenêtres PA	29.03.2023	#	75'450	-	394	394	
PR-1544A2	102.850.02	Aménagement cyclables et piétons, travaux	29.03.2023	#	9'801	-	249	249	
PR-1544A1	102.850.01	Aménagement cyclables et piétons, étude	29.03.2023	#	4'044	-	40	40	
PR-1501A1	030.089.14	Ecole Pâquis-Centre, passerelle et préau	28.03.2023	#	3'245	-	2	2	
PR-1501A2	030.089.16	Ecole Pâquis-Centre, équipement jeux préau	28.03.2023	#	136	-	-	-	
PR-1501A3	030.089.18	Ecole Pâquis-Centre, intervention artistique	28.03.2023	#	323	-	-	-	
PR-1501A4	030.089.14	Ecole Pâquis-Centre, réhauss. barrière préau	28.03.2023	#	307	-	-	-	
PR-1529A2	046.112.04	Montbrillant 38, skate-park temporaire	28.03.2023	#	599	-	-	-	
PR-1529A1	046.112.01	Montbrillant 38, création skate-park, étude	28.03.2023	#	500	-	-	-	
PR-1536	120.017.14	FIDU subvention d'investissement	08.03.2023	#	7'913	-	7'913	7'913	
PR-1535A1	061.021.08	Madeleine 16, crèche, rénovation	07.02.2023	#	12'904	776	680	1'457	
PR-1535A2	061.021.10	Madeleine 16, crèche, mobilier et jeux	07.02.2023	#	101	-	-	-	
PR-1539	050.020.16	Stade de Varembe, rénovation sols et éclairage	07.02.2023	#	2'950	-	817	817	
PR-1518	041.018.23	Candolle rue 3, BGE, rénovation, étude	07.02.2023	#	11'487	301	373	674	
PR-1485	101.400.90	Avenue de la Paix, travaux d'aménagement	23.01.2023	#	24'990	-	105	105	
PR-1534A1	081.122.02	Avenue Wendt, réseau d'assainissement	23.01.2023	#	7'283	-	-	-	
PR-1534A2	081.122.02	Avenue Wendt, récolte des eaux de chaussée	23.01.2023	#	523	-	-	-	
PR-1553A1	112.810.32	Sécurisation alim. électrique PA, plan OSTRAL	18.01.2023	#	5'358	-	849	849	
PR-1554	030.098.15	Pavillons scolaires modulables, acquisition	18.01.2023	#	12'028	-	-	-	
Total crédits votés dans l'année (Patrimoine administratif)					324'528	4'468	15'354	19'822	

a) PR-1489A1, PR-1551, PR-1525A1, PR-1538, PR-1535A1 et PR-1518

Les montants indiqués dans la colonne « Valeur brute des immobilisations au 1^{er} janvier 2023 » correspondent à des crédits d'études transférés sur leur crédit de réalisation.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'161
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26'564
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'812
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200
	-	-	-	-	-	-	211	-	-	-	-	-	211	-	3'214 a)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'151
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	694
	-	-	-	-	-	-	452	-	-	-	-	-	452	-	19'948 a)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	590
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1'534
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500
	-	-	-	-	-	-	562	-	-	-	-	-	562	-	1'106
	-	-	-	-	-	-	404	-	-8	-	-	-8	395	-	346
	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	13	-	262
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
	-	-	-	-	-	-	25	-	0	-	-	0	24	-	50
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15'000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500
	-	-	-	-	-	-	16	-	-1	-	-	-1	16	-	304
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68
	-	-	-	-	-	-	2'490	-	-	-	-	-	2'490	-	33'448 a)
	-	-	-	-	-	-	2'976	-	-	-	-	-	2'976	-	2'224 a)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11'826
	-	-	-	-	-	-	150	-	-	-	-	-	150	-	3'282
	-	-	-	-	-	-	22	-	-	-	-	-	22	-	1'456
	-	-	-	-	-	-	394	-	-	-	-	-	394	-	75'056
	-	-	-	-	-	-	249	-	-	-	-	-	249	-	9'552
	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	-	40	-	4'004
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	-	3'243
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	323
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	307
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	599
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500
	-	-6'461	-6'461	-	-	-	1'452	-	-28	-	-	-28	1'424	-	-
	-	-	-	-	-	-	1'457	-	-	-	-	-	1'457	-	11'447 a)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	101
	-	-	-	-	-	-	817	-	-	-	-	-	817	-	2'133
	-	-	-	-	-	-	674	-	-	-	-	-	674	-	10'813 a)
	-	-	-	-	-	-	105	-	-	-	-	-	105	-	24'884
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'283
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	523
	-	-	-	-	-	-	849	-	-51	-	-	-51	799	-	4'509
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12'028
	-	-6'461	-6'461	-	-	-	13'361	-	-88	-	-	-88	13'273	-	304'706

B Crédits en cours

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1524A1	050.012.84	Hans-Wilsdorf 4, patinoire Vernets, rénov.	30.11.2022	#	25'223	1'271	7'668	8'938	
PR-1524A2	050.012.86	Hans-Wilsdorf 4, patinoire Vernets, zone VIP	30.11.2022	#	4'743	-	10	10	
PR-1487	030.102.02	Aménagement des ludothèques	29.11.2022	#	754	-	14	14	
PR-1472	101.400.88	Pont des Bergues et île Rousseau, travaux	02.11.2022	#	12'871	-	66	66	
PR-1511	044.038.02	Fusterie 18, restauration du temple	02.11.2022	#	965	-	-	-	
PR-1516A1	111.030.62	Portefeuille « e-Genève »	02.11.2022	#	1'000	-	20	20	
PR-1516A2	111.030.62	Portefeuille « e-Administration »	02.11.2022	#	1'500	-	40	40	
PR-1516A3	111.030.62	Portefeuille « Collab. numérique »	02.11.2022	#	300	-	-	-	
PR-1509A1a	030.098.02	Restaurants scolaires, rénovation	05.10.2022	#	10'799	-	2'272	2'272	
PR-1509A1b	030.098.02	Restaurants scolaires, frais induits	05.10.2022	#	129	-	-	-	
PR-1509A2	030.098.04	Restaurants scolaires, mobilier et matériel	05.10.2022	#	1'256	-	58	58	
PR-1471A1	031.096.04	Ecole des Vernets, constr. groupe scolaire	06.09.2022	#	36'302	2'148	500	2'648	
PR-1471A2	031.096.04	Ecole des Vernets, aménagement extérieur	06.09.2022	#	3'067	-	10	10	
PR-1471A3	031.096.06	Ecole des Vernets, intervention artistique	06.09.2022	#	431	-	-	-	
PR-1471A4	031.096.08	Ecole des Vernets, mobilier et équipements	06.09.2022	#	2'511	-	-	-	
PR-1490A1	081.008.42	Réseau secondaire d'assainissement, travaux	06.09.2022	#	11'064	-	420	420	
PR-1490A2	081.008.42	Réseau secondaire d'assainissement, étude	06.09.2022	#	1'061	-	184	184	
PR-1508A1	091.087.05	Pointe de la Jonction, aménag. parc, étude	06.09.2022	#	2'746	117	433	550	
PR-1508A2	050.073.01	Saules 27, sentier des, rénov. Canoë-Club	06.09.2022	#	405	-	-	-	
PR-1508A3	050.073.05	Pointe de la Jonction, base nautique, étude	06.09.2022	#	1'395	-	60	60	
PR-1508A4	091.087.08	Pointe de la Jonction, aménag. parc, suivi	06.09.2022	#	969	-	382	382	
PR-1484	031.056.07	Mervelet-Forêt, groupe scolaire, étude	28.06.2022	#	4'400	19	436	454	
PR-1502	111.030.60	Implémentation Microsoft Office 365	28.06.2022	#	2'000	-	815	815	
PR-1443A1	012.810.08	Suppression mazout PF	27.06.2022	#	478	-	-	-	
PR-1443A2	112.810.10	Suppression mazout PA	27.06.2022	#	4'568	9	125	134	
PR-1443A4	112.810.10	Assainissement éclairage PA	27.06.2022	#	1'131	9	363	372	
PR-1456	102.101.04	Parc de bancs publics, remise en état	08.06.2022	#	900	1	92	93	
PR-1506	091.000.06	Végétalisation du domaine public	08.06.2022	#	4'550	115	801	916	
PR-1507A1	050.002.12	Vernier 115, centre sportif judo, construction	08.06.2022	#	17'490	3'877	822	4'699	
PR-1507A2	050.002.14	Vernier 115, centre sportif judo, mobilier	08.06.2022	#	140	-	-	-	
PR-1507A3	050.002.16	Vernier 115, centre sportif judo, fibre optique	08.06.2022	#	54	-	-	-	
PR-1496	101.400.13	Passerelle de l'île, rénovation	07.06.2022	#	4'139	285	1'575	1'860	
PR-1432	101.400.20	Seujet, écluse et passerelle, subvention SIG	17.05.2022	#	551	180	-	180	
PR-1452	102.605.46	Verdissement de zones à trafic modéré	26.04.2022	#	4'867	20	224	244	
PR-1474A1	042.005.06	Paix 10, avenue, Musée Ariana, aménag.	26.04.2022	#	1'269	21	105	126	
PR-1474A2	042.005.08	Paix 10, avenue, Musée Ariana, équip. IT	26.04.2022	#	54	-	-	-	
PR-1493	120.005.04	Révision du plan directeur communal	26.04.2022	#	1'630	722	740	1'461	
PR-1431	101.702.16	Travaux d'assainissement du bruit routier	29.03.2022	#	5'067	22	622	644	
PR-1478	091.112.01	Hans-Wilsdorf, Vernets, création espace public	09.03.2022	#	2'017	200	731	931	
PR-1460	101.400.18	Promenade, quai du Seujet, barrières	09.02.2022	#	928	229	577	806	
PR-1505	091.600.02	Pataugeoires parcs municipaux, ombrage	09.02.2022	#	576	9	327	336	
PRD-289	102.755.31	Piétonnisation secteur Rive, aménagement, étude	08.02.2022	#	2'700	110	332	441	
PR-1393	044.039.04	Bastion de Saint-Antoine, aménagement	26.01.2022	#	15'798	1'884	1'584	3'468	
2022					194'798	11'250	22'406	33'656	
PR-1438A1	050.044.12	Bois-des-Frères, centre sportif, construction	30.11.2021	#	14'176	966	3'736	4'701	
PR-1438A2	050.044.12	Bois-des-Frères centre sportif, mobilier	30.11.2021	#	57	-	-	-	
PR-1438A3	050.044.12	Bois-des-Frères, centre sportif, équip. IT	30.11.2021	#	23	-	-	-	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
-	-	-	-	-	-	-	8'938	-	-	-	-	-	8'938	16'284	
-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10	4'733	
-	-	-	-	-	-	-	14	-	0	-	-	0	14	740	
-	-	-	-	-	-	-	66	-	-	-	-	-	66	12'805	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	965	
-	-	-	-	-	-	-	20	-	-1	-	-	-1	20	980	
-	-	-	-	-	-	-	40	-	-7	-	-	-7	32	1'460	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300	
-	-	-	-	-	-	-	2'272	-	-	-	-	-	2'272	8'527	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	129	
-	-	-	-	-	-	-	58	-	-5	-	-	-5	53	1'197	
-	-	-	-	-	-	-	2'648	-	-	-	-	-	2'648	33'654	
-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10	3'057	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	431	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'511	
-	-	-	-	-	-	-	420	-	0	-	-	0	420	10'645	
-	-	-	-	-	-	-	184	-	-	-	-	-	184	877	
-	-	-	-	-	-	-	550	-	-	-	-	-	550	2'197	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	405	
-	-	-	-	-	-	-	60	-	-	-	-	-	60	1'335	
-	-	-	-	-	-	-	382	-	-	-	-	-	382	587	
-	-	-	-	-	-	-	454	-	-	-	-	-	454	3'946	
-	-	-	-	-	-	-	815	-	-170	-	-	-170	645	1'185	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	478	
-	-	-	-	-	-	-	134	0	-10	-	-	-11	124	4'434	
-	-	-	-	-	-	-	372	-	-	-	-	-	372	759	
-	-	-	-	-	-	-	93	-	-	-	-	-	93	807	
-	-22	-22	-	-	-	-	894	-	-	-	-	-	894	3'634	
-225	-	-225	-	-	-	-	4'474	-	-	-	-	-	4'474	12'790	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	
-	-	-	-	-	-	-	1'860	-	-	-	-	-	1'860	2'279	
-	-	-	-	-	-	-	180	-5	-18	-	-	-23	158	371	
-	-	-	-	-	-	-	244	-	-	-	-	-	244	4'622	
-	-	-	-	-	-	-	126	-	-	-	-	-	126	1'142	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	
-	-	-	-	-	-	-	1'461	-60	-306	-	-	-366	1'095	169	
-	-	-	-	-	-	-	644	-	-	-	-	-	644	4'423	
-	-	-	-	-	-	-	931	-	-	-	-	-	931	1'086	
-	-	-	-	-	-	-	806	-	-7	-	-	-7	800	121	
-	-	-	-	-	-	-	336	-	-	-	-	-	336	240	
-	-	-	-	-	-	-	441	-	-	-	-	-	441	2'259	
-	-2'900	-2'900	-	-	-	-	568	-	-	-	-	-	568	12'330	
-225	-2'922	-3'147	-	-	-	-	30'509	-65	-524	-	-	-589	29'920	161'142	
-	-	-	-	-	-	-	4'701	-	-	-	-	-	4'701	9'474	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1473A	082.036.02	VVP véhicules, système de pesée	30.11.2021	#	520	456	43	499	
PRD-243A	102.066.05	Montchoisy, rue, aménagement, étude	30.11.2021	#	1'200	-	-	-	
PR-1451A	030.101.02	Equipement de salles de gymnastique	16.11.2021	#	1'150	-	16	16	
PR-1462A1	111.030.42	6ème PSIC - Plan biennal système d'info.	16.11.2021	#	3'680	562	1'275	1'837	
PR-1462A2	111.030.42	Ordinateurs portables pour l'administration	16.11.2021	#	300	92	92	185	
PR-1463A1	111.030.41	Projets du portefeuille « e-Genève »	16.11.2021	#	1'259	349	594	943	
PR-1463A2	111.030.41	Projets du portefeuille « e-Administration »	16.11.2021	#	1'451	627	534	1'161	
PR-1463A3	111.030.41	Projets du portefeuille « Collab. numérique »	16.11.2021	#	94	14	38	52	
PR-1379A1	101.119.01	PDQ Concorde, aménag. contre-route	05.10.2021	#	425	9	149	157	
PR-1379A2	081.118.03	PDQ Concorde, réseau d'assainissement	05.10.2021	#	135	-	48	48	
PR-1455AB1	111.007.03	Prologiciel de gestion SAP - Novo ERP	05.10.2021	#	10'370	1'699	1'953	3'652	
PR-1392A1	101.117.02	Franchises, route, réaménagement	08.09.2021	#	9'057	247	66	313	
PR-1392A2	081.011.02	Franchises, route, réseau d'assainissement	08.09.2021	#	3'870	15	25	40	
PR-1405	011.052.12	FVGLS, fonds propres futures opérations	08.09.2021	#	25'000	-	-	-	
PR-1407A	091.107.01	Quai Wilson, zone de baignade et d'arbres	08.09.2021	#	3'000	25	64	90	
PR-1435A	043.008.05	Carouge 42, rue, Casino Théâtre, rénovation	08.09.2021	#	1'420	495	108	604	
PR-1442A	102.755.16	Place de la Synagogue, réaménagement	08.09.2021	#	2'403	118	422	540	
PR-1448A1	102.605.10	Rue des rois, espace public, aménagement	08.09.2021	#	3'903	966	2'613	3'579	
PR-1448A2	081.100.02	Rue des rois, réseau d'assainissement	08.09.2021	#	809	426	157	583	
PR-1436A	042.009.40	MAH, acquisitions de collections	28.06.2021	#	2'340	462	398	861	
PR-1439A	050.060.14	Bois-de-la-Bâtie et Libellules, stades, containers	28.06.2021	#	335	0	4	4	
PR-1441A1	042.040.36	MHN, transformation partielle	28.06.2021	#	51'826	4'684	5'318	10'002	
PR-1441A1b	042.040.36	MHN, transformation partielle, frais induits	28.06.2021	#	650	-	156	156	
PR-1441A2	042.040.36	MHN, rénovation installations sanitaires	28.06.2021	#	1'017	33	33	66	
PR-1441A3	042.040.36	MHN, nouvelle cuisine cafétéria	28.06.2021	#	690	-	17	17	
PR-1441A4	042.040.36	MHN, parc Malagnou, aménag. extérieur	28.06.2021	#	3'875	-	1	1	
PR-1441A5	042.040.42	MHN, équip. et mobilier nouveau bâtiment	28.06.2021	#	808	-	-	-	
PR-1441A6	042.040.44	MHN, équip. IT et loge de sécurité	28.06.2021	#	71	-	-	-	
PRD-1230A	092.017.10	Frontenex 71, villa La Grange, rénov. dépendance	28.06.2021	#	1'922	108	26	134	
PR-1397A1	081.126.02	Carouge, rue, réseau d'assainissement	09.06.2021	#	8'738	17	2'604	2'621	
PR-1397A2	101.126.02	Carouge, rue, réaménagement	09.06.2021	#	8'116	488	439	928	
PR-1408A	092.066.09	Bois-de-la-Bâtie, réaménagement. parc animalier	09.06.2021	#	500	-	53	53	
PR-1410A	050.002.20	Vernier 115, maison du sport, acquis. servitude	19.05.2021	#	5'280	-	4'900	4'900	
PR-1421A1	050.065.06	Eaux-Vives gare, construction complexe	18.05.2021	#	118'830	10'254	15'515	25'769	
PR-1421A2	050.065.10	Eaux-Vives gare, centre sportif, équip.	18.05.2021	#	320	-	-	-	
PR-1421A3	061.048.04	Eaux-Vives gare, espace vie enfantine, équip.	18.05.2021	#	385	-	-	-	
PR-1421A4	060.014.10	Eaux-Vives gare, centre socioculturel, équip.	18.05.2021	#	630	-	-	-	
PR-1421A5	050.065.12	Eaux-Vives gare, équip. IT du complexe	18.05.2021	#	93	-	-	-	
PR-1422A	130.031.02	Eaux-Vives gare, acquisition servitudes	18.05.2021	#	15'188	750	-	750	
PR-1437A	042.040.46	MHN, muséographie et scénographie, rénov.	18.05.2021	#	500	57	119	176	
PR-1458A	042.034.14	MEG, acquisition projecteur cadreur LED	27.04.2021	#	160	-	111	111	
PR-1409A	091.091.10	Plan de gestion des forêts	30.03.2021	#	1'224	243	262	505	
PR-1434A	082.021.08	Renouv. parc des bennes sur les écopoints	30.03.2021	#	540	60	318	378	
PR-1394A1	102.570.10	Cheval blanc, quai, aménagement Voie verte	10.03.2021	#	10'633	599	37	636	
PR-1394A2	081.111.02	Cheval blanc, quai, réseau d'assainissement	10.03.2021	#	1'926	3	9	12	
PRD-1404A	043.009.37	GTG, machinerie scénique, renouv.	19.01.2021	#	2'199	614	586	1'200	
2021					323'095	25'437	42'839	68'276	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	499	-30	-50	-	-	-81	418	21	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'200	
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	1'134	
	-	-	-	-	-	-	1'837	-61	-447	-	-	-509	1'328	1'843	
	-	-	-	-	-	-	185	-19	-42	-	-	-62	123	115	
	-	-	-	-	-	-	943	-65	-270	-	-	-335	608	316	
	-	-	-	-	-144	-144	1'018	-131	-323	-81	144	-390	627	290	
	-	-	-	-	-	-	52	-1	-14	-	-	-16	36	42	
	-	-	-	-	-	-	157	-	-	-	-	-	157	268	
	-	-	-	-	-	-	48	-	-	-	-	-	48	87	
	-	-	-	-	-	-	3'652	-20	-35	-	-	-55	3'597	6'718	
	-	-	-	337	-	337	651	-	-	-	-	-	651	8'744	
	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	-	40	3'830	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25'000	
	-	-	-	-	-	-	90	-	-	-	-	-	90	2'910	
	-	-	-	-	-	-	604	-	-	-	-	-	604	816	
	-	-	-	-	-	-	540	-	-	-	-	-	540	1'863	
	-161	-	-161	-	-	-	3'418	-	-	-	-	-	3'418	324	
	-	-	-	-	-	-	583	-	-	-	-	-	583	226	
	-462	-398	-861	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'479	
	0	-4	-4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	331	
	-	-	-	-	-	-	10'002	-	-	-	-	-	10'002	41'824	
	-	-	-	-	-	-	156	-	-3	-	-	-3	152	494	
	-	-	-	-	-	-	66	-	-	-	-	-	66	951	
	-	-	-	-	-	-	17	-	-	-	-	-	17	673	
	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	3'874	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	808	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	
	-	-	-	-	-	-	134	-	-	-	-	-	134	1'788	
	-	-	-	-	-	-	2'621	-	-	-	-	-	2'621	6'117	
	-	-	-	-	-	-	928	-	-	-	-	-	928	7'189	
	-	-	-	-	-	-	53	-	-	-	-	-	53	447	
	-	-	-	-	-	-	4'900	-	-82	-	-	-82	4'818	380	
	-185	-	-185	-	-	-	25'585	-	-	-	-	-	25'585	93'061	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	320	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	385	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	630	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93	
	-	-	-	-	-	-	750	-	-75	-	-	-75	675	14'438	
	-	-	-	-	-	-	176	-	-	-	-	-	176	324	
	-	-	-	-	-	-	111	-	-9	-	-	-9	102	49	
	-57	-21	-79	-	-	-	426	-20	-47	-	-	-67	359	719	
	-	-	-	-	-	-	378	-	-	-	-	-	378	162	
	-	-	-	-	-	-	636	-	-	-	-	-	636	9'997	
	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	12	1'914	
	-	-	-	-	-	-	1'200	-	-	-	-	-	1'200	999	
	-866	-423	-1'289	337	-144	194	67'180	-348	-1'398	-81	144	-1'684	65'497	254'820	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1428A1	030.098.14	Pavillons scolaires modulables, acquisition	12.12.2020	#	32'894	18'934	9'109	28'043	
PR-1428A2	030.098.16	Pavillons scolaires modulables, mobilier	12.12.2020	#	3'356	9	559	568	
PR-1429A2	030.098.12	Locaux parascolaires, mobilier et jeux	12.12.2020	#	773	96	219	315	
PRD-1429A1	030.098.10	Locaux parascolaires, transformation	12.12.2020	#	3'463	1'021	1'298	2'319	
PR-1387A	102.570.18	Bois-de-la-Bâtie et Hans-Wilsdorf, Voie verte	25.11.2020	#	1'675	159	536	695	
PR-1426A	040.030.04	FMAC, interv. artistiques et acquis. œuvres	25.11.2020	#	4'000	771	464	1'236	
PRD-1386A	073.019.31	Vieux-Billard 11, caserne SIS, aménag.	27.10.2020	#	500	108	49	157	
PR-1381A	046.110.04	Geneva Lux festival, décorations lumineuses	09.09.2020	#	1'300	923	288	1'211	
PR-1359A	091.110.02	Espaces de liberté pour chiens clôturés	08.09.2020	#	985	445	8	453	
PR-1384	106.099.02	Acacias-Lausanne, routes, ligne de tramway	26.05.2020	#	1'268	18	202	220	
PR-1388A1	081.008.38	Développement du réseau d'assainissement	26.05.2020	#	11'892	3'121	3'446	6'567	
PR-1388A2	081.008.39	Assainissement des eaux, projets thermiques, étude	26.05.2020	#	1'061	535	352	887	
PRD-187	101.400.61	Viaduc de la Jonction, barrière piétonne	26.05.2020	#	200	-	-	-	
PR-1396	042.005.10	Musée Ariana, reconstitution des collections	19.05.2020	#	353	188	-	188	
PR-1492A2 (PR-1403)	030.103.04	Ecole Le Corbusier, pavillons provisoires, mobilier	19.05.2020	#	661	289	4	293	
PRD-1383AB1	102.505.07	Cornavin place, réaménagement, étude	19.05.2020	#	3'188	564	125	689	
PRD-1383AB2	102.505.09	Montbrillant place, réaménagement, étude	19.05.2020	#	3'957	1'729	391	2'120	
PRD-1383AB3	102.505.11	Cornavin parking, réaménagement, étude	19.05.2020	#	1'948	840	169	1'010	
PR-1362A	111.047.13	11ème PAM, renouv. mobilier et machines	04.03.2020	#	2'160	874	350	1'224	
PR-1378A	111.030.37	Admin. municipale, systèmes d'exploitation	05.02.2020	#	1'500	1'102	84	1'186	
PRD-184	101.850.16	Aménagement du réseau cyclable	04.02.2020	#	12'000	752	494	1'246	
PR-1333A	111.034.26	Acquisition de véhicules spécifiques	16.01.2020	#	5'648	2'051	970	3'021	
PR-1360A1	041.004.06	Bibliothèque Eaux-Vives, rénovation	16.01.2020	#	1'200	1'183	23	1'206	
PR-1360A2	041.004.08	Bibliothèque Eaux-Vives, mobilier	16.01.2020	#	410	397	11	408	
PR-1360A3	041.004.10	Bibliothèque Eaux-Vives, équip. IT	16.01.2020	#	140	58	57	115	
PRD-155	011.067.01	Caserne des pompiers, rénovation, étude	16.01.2020	#	150	-	-	-	
2020					96'682	36'170	19'208	55'378	
PR-1366A1	111.030.36	5ème PSIC - Plan biennal système d'info.	03.12.2019	#	6'400	3'968	1'394	5'362	
PR-1366A2	111.030.40	CM, Equip. informatique et système d'info.	03.12.2019	#	270	197	20	216	
PR-1334A	102.020.07	Acacias, quartier, mesures de circulation	14.10.2019	#	701	588	11	599	
PR-1317A	104.007.02	Toilettes publiques autonettoyantes, acquis.	09.10.2019	#	2'964	-	11	11	
PR-1320A1	102.605.28	Sécheron, quartier, mise en zone 30 km/h	09.10.2019	#	1'084	131	46	177	
PR-1320A2	102.605.28	Vermont, quartier, mise en zone 30 km/h	09.10.2019	#	1'417	1'354	165	1'519	
PR-1346A	030.085.10	Etablissements scolaires, gestion et sécurisation	09.10.2019	#	2'695	1'336	371	1'707	
PR-1327A2	112.950.33	Bâtiments à simple vitrage PA	25.06.2019	#	2'154	1'912	32	1'944	
PR-1328A	030.003.05	Ecole Liotard, rénovation, étude	25.06.2019	#	3'100	955	870	1'825	
PR-1341A	081.008.36	Création de réseaux d'assainissement	25.06.2019	#	9'041	6'240	606	6'846	
PRD-156	101.400.07	Mont-Blanc pont, passerelle piétonne, étude	16.05.2019	#	2'000	1'408	1'033	2'441	
PR-1332A	102.505.05	Cornavin gare, extension	29.04.2019	#	4'653	4'230	114	4'344	
PR-1337A2	101.831.01	PLQ « Petite-Boissière », espaces publics, étude	17.04.2019	#	507	-	-	-	
PR-1337A3	081.831.01	PLQ « Petite-Boissière », réseau d'assainissement	17.04.2019	#	246	-	-	-	
PR-1308A	010.002.02	GIM, numérisation dossiers locataires	26.03.2019	#	550	-	-	-	
PR-1322A	042.009.24	MAH, révision de la scénographie	26.03.2019	#	388	-	-	-	
PR-1183A1	102.600.30	Cornavin gare, réaménag. espaces publics	27.02.2019	#	3'699	3'306	40	3'346	
PR-1321A	092.069.03	Parc Beaulieu, ferme et annexes, rénov.	27.02.2019	#	645	640	66	706	
PR-1304A	091.001.10	Parc La Grange, réhabilitation roseraie	26.02.2019	#	1'796	1'810	65	1'876	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	28'043	-	-477	-	-	-477	27'566	4'851	
	-	-	-	-	-	-	568	0	-72	-	-	-72	496	2'788	
	-	-	-	-	-	-	315	-3	-26	-	-	-29	286	458	
	-	-	-	-	-	-	2'319	-	-124	-	-	-124	2'194	1'144	
	-	-	-	-	-	-	695	-	-	-	-	-	695	980	
	-	-	-	-	-	-	1'236	-115	-147	-	-	-262	974	2'764	
	-	-	-	-	-	-	157	-	-	-	-	-	157	343	
	-	-	-	-	-	-	1'211	-259	-287	-	-	-545	665	89	
	-	-	-	-	-	-	453	-	-	-	-	-	453	532	
	-	-	-	-	-	-	220	-	-	-	-	-	220	1'047	
	-438	-240	-678	-	-	-	5'889	-	-5	-	-	-5	5'884	5'325	
	-	-	-	-	-	-	887	-	-	-	-	-	887	174	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200	
	-188	-	-188	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	165	
	-	-	-	-	-	-	293	-77	-37	-	-	-114	179	367	
	-20	10	-10	-	-	-	679	-	-	-	-	-	679	2'499	
	-	-	-	-	-	-	2'120	-	-	-	-	-	2'120	1'837	
	-	-	-	-	-	-	1'010	-	-	-	-	-	1'010	939	
	-	-	-	-	-	-	1'224	-127	-147	-	-	-273	951	936	
	-	-	-	-	-	-	1'186	-513	-261	-	-	-773	413	314	
	-	-	-	-	-	-	1'246	-	-	-	-	-	1'246	10'754	
	-	-	-	-	-	-	3'021	-472	-408	-	-	-880	2'142	2'627	
	-	-	-	-	-	-	1'206	-	-121	-	-	-121	1'085	-6	
	-	-	-	-	-	-	408	-61	-55	-	-	-117	291	2	
	-	-	-	-	-	-	115	-9	-31	-	-	-40	75	25	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	
	-646	-230	-876	-	-	-	54'502	-1'636	-2'197	-	-	-3'833	50'669	41'304	
	-	-	-	-	-62	-62	5'300	-1'515	-1'219	-47	62	-2'720	2'581	1'038	
	-	-	-	-	-	-	216	-124	-60	-	-	-184	32	54	
	-61	-	-61	-	-	-	538	-57	-54	-	-	-111	427	102	
	-	-	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	11	2'953	
	-	-	-	-	-	-	177	-	-	-	-	-	177	907	
	-	-	-	-	-	-	1'519	-	-152	-	-	-152	1'367	-102	
	-	-	-	-	-	-	1'707	-	-132	-	-	-132	1'575	989	
	-	-	-	-	-	-	1'944	-	-	-	-	-	1'944	210	
	-	-	-	-	-	-	1'825	-	-	-	-	-	1'825	1'275	
	-245	-360	-605	-	-	-	6'240	-100	-110	-	-	-211	6'030	2'195	
	-	-	-	-	-	-	2'441	-	-	-	-	-	2'441	-441	b)
	-500	-	-500	-	-	-	3'844	-	-	-	-	-	3'844	309	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	507	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	246	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	550	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	388	
	-	-	-	-	-	-	3'346	-205	-111	-	-	-315	3'031	353	
	-	-	-	-	-	-	706	-	-	-	-	-	706	-61	
	-939	-	-939	-	-	-	937	-87	-94	-	-	-182	755	-80	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1145A1	102.605.02	Liotard, quartier, modération circulation	05.02.2019	#	1'874	5	0	5	
PR-1280A1	040.029.02	Unité art contemporain, acquis. servitudes	05.02.2019	#	4'288	4'147	-	4'147	
2019					50'473	32'225	4'843	37'069	
PR-1291A4	061.056.06	Frontenex 54, crèche, mobilier et jeux	11.09.2018	#	272	161	5	166	
PR-1274A	030.098.01	Restauration scolaire et infrastructures	20.06.2018	#	2'310	2'009	-226	1'783	
PR-1283A1	101.028.16	PLQ « Vernets », espaces publics, étude	20.06.2018	#	640	388	93	481	
PR-1283A2	081.831.05	PLQ « Vernets », réseau d'assainissement, étude	20.06.2018	#	129	8	-	8	
PRD-162A	091.087.03	Pointe de la Jonction, réalisation parc, étude	20.06.2018	#	460	1'013	-210	803	
PR-1245A	050.059.13	Fr.-Dussaud 12, Queue d'Arve, transformation	06.06.2018	#	900	270	32	302	
PR-1273A1	101.830.77	Dr. Jean-Louis-Prévost, Buisson, aménag., étude	16.05.2018	#	440	61	-	61	
PR-1273A2	081.830.77	PLQ « Fontaines-Saintes », réseau d'assainissement	16.05.2018	#	148	11	-	11	
PR-1270	091.106.02	Berge de l'Arve à Vessy, réhabilitation	11.04.2018	#	739	28	-	28	
PR-1294	040.030.02	FMAC, acquisitions et rénovations d'œuvres	10.04.2018	#	2'700	1'775	72	1'847	
PR-1214A1	046.055.06	Henri-Golay 40, ferme Menut-Pellet, aménag.	21.03.2018	#	6'041	6'019	125	6'144	
PR-1214A4	046.055.10	Henri-Golay 40, maison de quartier, mobilier	21.03.2018	#	149	60	44	104	
PR-1231A	101.850.10	Mobilier de stationnement, couvert à vélos	21.03.2018	#	1'209	672	329	1'001	
PR-1253A2	060.011.08	Piachaud 4, ludothèque, mobilier et jeux	21.03.2018	#	248	135	-	135	
PR-1253A3	060.011.10	Piachaud 4, maison de quartier, mobilier et jeux	21.03.2018	#	181	154	2	156	
PR-1249A1	101.830.05	Jolimont, Riant-Parc, aménag.	07.03.2018	#	8'671	2'196	1'680	3'876	
PR-1249A2	081.830.05	Jolimont, Riant-Parc, réseau d'assainissement	07.03.2018	#	8'088	4'184	348	4'532	
PR-1221A2	102.502.12	Eaux-Vives gare, aménag. espaces publics	07.02.2018	#	33'458	24'969	1'262	26'231	
PR-1221A3	102.502.12	Eaux-Vives gare, square Agasse-Weber, aménag.	07.02.2018	#	3'771	3'107	20	3'126	
PR-1251A1	043.051.04	Charles-Sturm, pavillon de la danse, construction	07.02.2018	#	12'962	12'671	111	12'782	
PR-1221A1	102.502.10	Eaux-Vives gare, aménag. espaces publics	06.02.2018	#	25'698	15'343	659	16'001	
2018					109'213	75'233	4'347	79'580	
PR-1236A1B	043.009.22	GTG, rénovation et extension, frais induits	06.12.2017	#	1'710	1'560	-	1'560	
PR-1239A	030.089.08	Berne 50, école Pâquis-Centre, rénovation	06.12.2017	#	1'462	998	56	1'054	
PR-1199A1	111.034.22	Acquisition de véhicules lourds et remorques	17.10.2017	#	1'766	969	231	1'200	
PR-1199A2	111.034.22	Acquisition de véhicules spécifiques	17.10.2017	#	2'536	1'540	61	1'600	
PR-1199A3	111.034.22	Acquisition de véhicules légers	17.10.2017	#	1'353	1'034	159	1'193	
PR-1228A1	091.004.10	Bois-de-la-Bâtie, cheminements, rénov.	17.10.2017	#	6'733	7'264	35	7'298	
PR-1228A2	091.004.14	Bois-de-la Bâtie, espace de loisirs, aménag.	17.10.2017	#	5'891	4'933	100	5'032	
PR-1164A1	064.026.10	Fort-Barreau 9a, logements relais et atelier	26.06.2017	#	2'156	2'513	-	2'513	
PR-1151A1	101.830.20	Eidguenots, Nant-Cayla, rues, aménagement	04.04.2017	#	1'275	0	1	2	
PR-1151A2	081.103.02	Eidguenots, Nant-Cayla, réseau d'assainissement	04.04.2017	#	1'540	913	16	929	
PR-1189A1	042.095.20	MAH, transfert collections, frais induits	07.02.2017	#	1'418	1'134	-	1'134	
PR-1189A2	042.095.20	MEG, transfert collections, frais induits	07.02.2017	#	968	769	-	769	
PR-1189A3	042.095.20	ARI, transfert collections, frais induits	07.02.2017	#	253	5	-	5	
PR-1189A4	042.095.20	BGE, transfert collections, frais induits	07.02.2017	#	448	299	59	357	
PR-1156A4	043.053.04	St-Georges 21, matériel scénique	18.01.2017	#	481	-	-	-	
2017					29'991	23'929	717	24'646	
PR-1165A3	030.089.10	Berne 50, école Pâquis-Centre, mobilier et jeux	23.11.2016	#	2'155	1'828	18	1'845	
PRD-96	020.030.06	Fondetec, financement du capital de dotation	02.11.2016	#	25'000	11'500	1'000	12'500	
PR-1170A	101.900.30	Place de Neuve, éclairage public, rénov.	28.09.2016	#	1'018	603	1	604	
PR-1185	140.015.00	Cornavin gare, extension	27.09.2016	#	120'204	4'886	1'501	6'388	
PR-1137A	112.810.08	Politique énergétique PA, travaux	14.09.2016	#	2'715	1'286	2	1'288	
PR-1100A	082.021.06	Quartiers de la Ville, extension écopoints	25.05.2016	#	2'835	2'403	359	2'762	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	1'869	
	-	-	-	-	-	-	4'147	-243	-139	-	-	-383	3'764	141	
	-1'745	-360	-2'104		-62	-62	34'902	-2'332	-2'072	-47	62	-4'390	30'513	13'404	
	-	-	-	-	-	-	166	-22	-21	-	-	-43	123	106	
	-	-	-	-	-	-	1'783	-	-	-	-	-	1'783	527	
	-	-	-	-	-	-	481	-	-	-	-	-	481	159	
	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	8	121	
	-110	-	-110	-	-	-	693	-	-	-	-	-	693	-343	c)
	-	-	-	-	-	-	302	-	-	-	-	-	302	598	
	-	-	-	-	-	-	61	-	-	-	-	-	61	379	
	-	-	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	11	137	
	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-	-	-	28	711	
	-	-	-	-	-	-	1'847	-759	-243	-	-	-1'002	845	853	
	-	-	-	325	-	325	6'469	-18	-216	-	-	-233	6'235	-102	
	-	-	-	-	-	-	104	-3	-13	-	-	-16	87	45	
	-	-	-	-	-	-	1'001	-	-	-	-	-	1'001	207	
	-	-	-	-	-	-	135	-22	-17	-	-	-39	96	112	
	-	-	-	-	-	-	156	-25	-20	-	-	-45	111	24	
	-	-257	-257	-	-	-	3'620	-	-10	-	-	-10	3'610	4'795	
	-347	-1	-348	-	-	-	4'184	-8	-105	-	-	-113	4'072	3'556	
	-2'800	-4'526	-7'326	1'067	-	1'067	19'972	-642	-511	-	-	-1'154	18'818	7'227	
	-730	-	-730	-	-	-	2'396	-230	-80	-	-	-310	2'086	644	
	-1'000	-	-1'000	354	-	354	12'136	-2'487	-1'219	-	-	-3'706	8'430	181	
	-8'754	-	-8'754	-	-	-	7'247	-264	-216	-	-	-480	6'767	9'697	
	-13'741	-4'784	-18'525	1'746	-	1'746	62'801	-4'481	-2'671	-	-	-7'151	55'649	29'633	
	-	-	-	109	-	109	1'669	-274	-56	-	-	-330	1'338	150	
	-	-	-	-	-	-	1'054	-	-	-	-	-	1'054	408	
	-	-	-	-	-	-	1'200	-394	-112	-	-	-505	694	566	
	-	-	-	-	-	-	1'600	-1'111	-389	-	-	-1'500	100	936	
	-	-	-	-	-	-	1'193	-693	-296	-	-	-989	204	160	
	-266	-	-266	-	-	-	7'032	-350	-352	-	-	-702	6'331	-565	d)
	-	-23	-23	325	-	325	5'335	-526	-534	-	-	-1'060	4'275	858	
	-	-	-	-	-	-	2'513	-825	-256	-	-	-1'082	1'431	-357	e)
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	1'273	
	-	-	-	-	-	-	929	-	-	-	-	-	929	611	
	-	-	-	-	-	-	1'134	-187	-38	-	-	-225	909	285	
	-	-	-	-	-	-	769	-100	-26	-	-	-126	643	200	
	-	-	-	-	-	-	5	0	0	-	-	-1	4	248	
	-	-	-	-	-	-	357	-12	-12	-	-	-24	333	90	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	481	
	-266	-23	-289	434	-	434	24'791	-4'473	-2'071	-	-	-6'544	18'247	5'345	
	-	-	-	-	-	-	1'845	-883	-253	-	-	-1'136	709	310	
	-	-	-	-	-	-	12'500	-2'703	-1'177	-	-	-3'881	8'619	12'500	
	-23	-	-23	77	-	77	657	-	-	-	-	-	657	414	
	-	-	-	-	-	-	6'388	-	-	-	-	-	6'388	113'816	
	-173	-	-173	-	-	-	1'114	-524	-105	-	-	-629	486	1'428	
	-202	-	-202	-	-	-	2'561	-	-	-	-	-	2'561	73	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1122A7	102.605.07	St-Georges boulevard, aménagement, étude	27.04.2016	#	350	-	-	-	
PR-1069A1	112.810.02	Jonction, réseau de chaleur renouvelable	05.04.2016	#	326	-	2	2	
PR-123A	101.054.09	Coulouvrenière pont, élargissement, étude	10.02.2016	#	370	-	92	92	
PR-1150A1	081.117.01	PLQ « Godefroy », réseau d'assainissement	09.02.2016	#	59	-	-	-	
PR-1150A2	101.830.29	PLQ « Godefroy », réaménagement, étude	09.02.2016	#	171	-	-	-	
PR-1124A	091.092.06	Dix pataugeoires, remise aux normes	25.01.2016	#	3'127	2'703	403	3'106	
PR-1127A	091.104.02	Végétalisation du domaine public	25.01.2016	#	6'411	5'338	410	5'748	
PR-1143A	091.080.06	Falaises de St-Jean, travaux d'assainissement	19.01.2016	#	3'086	260	1'438	1'699	
2016					167'829	30'806	5'228	36'034	
PR-1085A5	043.007.10	Nouvelle Comédie, matériel scénique	20.05.2015	#	1'357	2'210	61	2'271	
PR-1082A1	111.034.18	Acquisition de véhicules lourds et remorques	29.04.2015	#	2'372	1'344	50	1'394	
PR-1082A2	111.034.18	Acquisition de véhicules spécifiques	29.04.2015	#	5'923	5'401	362	5'763	
PR-1061A	101.702.11	Travaux d'assainissement du bruit routier	26.01.2015	#	1'944	541	-	541	
PR-1081A3	081.502.08	Frontenex 2, collecteur d'eaux pluviales	20.01.2015	#	9'539	6'906	9	6'916	
2015					21'135	16'403	482	16'885	
PR-1060A	102.752.05	Stratégie de piétonnisation des rues, étude	04.06.2014	#	2'335	2'427	10	2'437	
PR-1051A	101.850.01	Promotion du vélo, étude	05.05.2014	#	403	255	-	255	
PR-1075	011.052.10	FVGLS, financement du capital de dotation	05.05.2014	#	35'000	22'256	2'522	24'778	
PR-1033A1	111.047.12	10ème PAM, renouv. mobilier	25.03.2014	#	1'340	1'294	26	1'320	
PR-1033A2	111.047.12	10ème PAM, renouv. machines	25.03.2014	#	70	59	2	60	
PR-1033A3	111.047.12	10ème PAM, renouv. équipement métier	25.03.2014	#	874	861	-	861	
2014					40'022	27'153	2'559	29'712	
PR-1020A	120.015.01	Praille-Acacias-Vernets, quartier, aménag., étude	20.11.2013	#	458	424	20	444	
PR-972A1	042.095.06	Stand 22, dépôts de biens culturels, construction	06.05.2013	#	53'618	51'399	232	51'631	
PR-972A3	042.095.10	St-Georges 41, MHN, MHS, abri pour collections	06.05.2013	#	1'730	1'561	9	1'570	
PR-972A6	042.095.14	Stand 22, MEG, matériel pour dépôt	06.05.2013	#	31	7	-	7	
PR-972A7	042.095.14	Stand 22, FMAC, matériel pour dépôt	06.05.2013	#	37	5	-	5	
PR-972A8	042.095.14	Stand 22, ARI, matériel pour dépôt	06.05.2013	#	46	-	-	-	
PR-972A9	042.095.14	Stand 22, BGE, matériel pour dépôt	06.05.2013	#	15	-	-	-	
PR-951A	042.044.05	Puits-St-Pierre 6, maison Tavel, rénov.	15.04.2013	#	990	-	-	-	
PR-996A3	081.031.08	Avenue de la Paix, réseau d'assainissement	20.02.2013	#	4'185	816	1'505	2'321	
PR-1002A	106.096.01	Frontenex, avenue et route, aménagement	15.01.2013	#	200	49	-	49	
2013					61'309	54'260	1'767	56'027	
PR-948A	106.507.02	Arrêts de tram, travaux de réhaussement	15.10.2012	#	6'721	3'868	-	3'868	
PR-918A	111.030.27	Préparation dossiers papier du personnel VGE	26.06.2012	#	960	-	-	-	
PR-929AB2	111.034.14	Renouvellement planifié de véhicules	26.06.2012	#	5'832	5'490	30	5'520	
PR-929AB4	111.034.16	Renouvellement planifié de véhicules	26.06.2012	#	2'572	2'284	237	2'521	
PR-836A	041.022.08	BGE et CJB, désacidification	09.05.2012	#	600	579	-	579	
2012					16'685	12'220	267	12'487	
PR-911A	103.004.05	Cornavin place, aménagement, étude	13.12.2011	#	200	200	-	200	
PR-911A	101.900.15	Renouvellement éclairages publics, étude	13.12.2011	#	131	121	0	121	
PR-911A	092.012.05	Lausanne 118-120, bureaux SEVE, rénov., étude	13.12.2011	#	250	-	10	10	
PR-819AI	102.750.16	Pradier square, aménagement	18.05.2011	#	3'295	105	3	109	
PR-819AII	081.069.02	Pradier square, réseau d'assainissement	18.05.2011	#	831	-	-	-	
PR-824A	120.011.01	Cheval blanc, quai, aménag. Voie verte, étude	18.05.2011	#	508	495	54	549	
PR-837AIV	111.030.26	Numérisation des dossiers du personnel	16.02.2011	#	300	-	-	-	
PR-784A	102.020.02	Délices, quartier, mise en zone 30km/h	19.01.2011	#	1'289	761	43	805	
2011					6'804	1'682	111	1'793	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	324	
	-	-	-	-	-	-	92	-	-	-	-	-	92	278	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	171	
	-29	-	-29	-	-	-	3'077	-1'143	-387	-	-	-1'530	1'547	21	
	-	-	-	-	-	-	5'748	-2'021	-745	-	-	-2'767	2'981	663	
	-	-	-	-	-	-	1'699	-	-	-	-	-	1'699	1'388	
	-427	-	-427	77	-	77	35'684	-7'275	-2'667	-	-	-9'942	25'742	131'794	
	-800	-	-800	-173	-	-173	1'298	-357	-188	-	-	-545	753	-914 f)	
	-	-	-	-	-	-	1'394	-645	-139	-	-	-784	610	978	
	-6	-	-6	-	-	-	5'757	-5'358	-50	-	-	-5'408	349	160	
	-55	-	-55	-	-	-	487	-	-	-	-	-	487	1'403	
	-1	-	-1	-	-	-	6'915	-230	-231	-	-	-461	6'454	2'623	
	-861	-	-861	-173	-	-173	15'851	-6'590	-608	-	-	-7'198	8'653	4'249	
	-172	-	-172	-	-	-	2'264	-	-	-	-	-	2'264	-102	
	-	-	-	-	-	-	255	-	-	-	-	-	255	148	
	-	-	-	-	-	-	24'778	-	-	-	-	-	24'778	10'222	
	-	-	-	-	-	-	1'320	-1'185	-96	-	-	-1'281	39	20	
	-	-	-	-	-	-	60	-59	-	-	-	-59	2	9	
	-	-	-	-	-	-	861	-861	-	-	-	-861	-	13	
	-172	-	-172	-	-	-	29'539	-2'105	-96	-	-	-2'201	27'338	10'310	
	-	-	-	-	-	-	444	-424	-20	-	-	-444	-	14	
	-166	-	-166	-	-	-	51'465	-7'838	-1'722	-	-	-9'560	41'905	1986 g)	
	-750	-	-750	-	-	-	820	-135	-27	-	-	-162	657	160	
	-	-	-	-	-	-	7	-3	-1	-	-	-4	3	25	
	-	-	-	-	-	-	5	-3	-1	-	-	-4	1	32	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	990	
	-	-	-	19	-	19	2'340	-	-	-	-	-	2'340	1'864	
	-	-	-	-	-	-	49	-	-	-	-	-	49	151	
	-916	-	-916	19	-	19	55'129	-8'403	-1'771	-	-	-10'175	44'955	5282	
	-1'515	-	-1'515	-	-	-	2'352	-2'185	-168	-	-	-2'352	-	2'853	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	960	
	-145	-	-145	-1'183	-	-1'183	4'192	-4'162	-30	-	-	-4'192	-	312	
	-5	-	-5	-	-	-	2'516	-2'238	-248	-	-	-2'486	29	51	
	-	-	-	-	-	-	579	-579	-	-	-	-579	-	21	
	-1'665	-	-1'665	-1'183	-	-1'183	9'639	-9'164	-446	-	-	-9'610	29	4'198	
	-	-	-	-	-	-	200	-	-	-	-	-	200	0	
	-	-	-	-	-	-	121	-	-	-	-	-	121	10	
	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10	240	
	-	-	-	-	-	-	109	-105	-	-	-	-105	3	3'186	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	831	
	-	-	-	-	-	-	549	-	-	-	-	-	549	-41	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300	
	-	-	-	-	-	-	805	-289	-40	-	-	-329	476	484	
	-	-	-	-	-	-	1'793	-394	-40	-	-	-434	1'359	5'011	

B Crédits en cours (suite et fin)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-807	102.551.02	Eaux-Vives, quai marchand, réaménag., étude	11.12.2010	#	200	-	7	7	
PR-807A	112.042.03	Villa La Grange, rénov. des salons, étude	11.12.2010	#	400	29	-	29	
		2010			600	29	7	35	
PR-721A	020.027.03	Lausanne 126, La Perle du lac, rénov., étude	12.12.2009	#	150	455	-	455	
		2009			150	455	-	455	
PR-387AB	102.033.03	Mont-Blanc pont, élargissement et aménag., étude	08.11.2006	#	1'420	1'446	82	1'528	
		2006			1'420	1'446	82	1'528	
PR-354A	081.003.03	Plan général d'évacuation des eaux	18.05.2005	#	5'767	3'586	25	3'611	
		2005			5'767	3'586	25	3'611	
PR-246A	102.038.05	Grenus, Etuves, Rousseau, rues, aménag.	21.01.2004	#	468	233	-	233	
		2004			468	233	-	233	
PR-191A2	106.081.08	Cornavin, garage collectif, déplacement trémie	25.06.2002	#	3'978	1'282	-	1'282	
		2002			3'978	1'282	-	1'282	
PR-142A	140.100.00	Fondation des parkings (Prieuré, devenu Butini)	20.06.1989	#	-	-	-	-	
		1989			-	-	-	-	
PR-41A	050.014.01	Stade de Frontenex	26.04.1988	#	545	272	-	272	
		1988			545	272	-	272	
Total crédits en cours (Patrimoine administratif)					1'130'963	354'071	104'887	458'958	

b) PRD-156

Le crédit d'étude voté pour un montant de kCHF 2'000 est destiné aux études du projet de passerelle piétonne du Mont-Blanc. Afin de respecter les délais imposés par la Confédération pour obtenir le financement du projet d'agglomération, des études supplémentaires ont été effectuées. Le dépassement de kCHF 441 sera intégrée dans un futur crédit de réalisation.

c) PRD-162A

Le crédit d'étude voté pour montant de kCHF 460 est destiné à réaliser un parc à la Pointe de la Jonction. Compte tenu de la nature du site et des enjeux de réalisation à venir, des études plus approfondies ont été réalisées et ont engendré un dépassement de kCHF 343. Par ailleurs, un crédit d'étude complémentaire (PR-1508A1) de kCHF 2'746 a été voté le 6 septembre 2022. L'ensemble des études sera intégré dans un futur crédit de réalisation.

d) PR-1228A1

Le crédit d'engagement voté pour un montant de kCHF 6'733 est destiné à la rénovation et à l'aménagement des cheminements du Bois-de-la-Bâtie. Le dépassement de kCHF 565 est dû aux travaux de sécurisation des falaises ainsi qu'aux études et à la réalisation des panneaux de communication.

e) PR-1164A1

Le crédit d'engagement voté pour un montant de kCHF 2'156 est destiné à la réalisation de logements relais. Sur les neuf derniers sites étudiés en 2014, celui de Fort-Barreau 9a était le plus contraignant, ce qui a impliqué une mise en œuvre plus onéreuse que prévue. Un mandataire ingénieur mobilité a dû être engagé, compte tenu de la gestion complexe de la circulation autour du chantier, proche de la gare Cornavin, engendrant ainsi un dépassement de kCHF 357. Le bouclage de ce crédit sera intégré dans la PR de bouclage globale 2024.

Recettes d'investissement			Autres mouvements			Amortissements cumulés							Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023				
-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	7	193		
-	-	-	-	-	-	29	-	-	-	-	-	29	371		
-	-	-	-	-	-	35	-	-	-	-	-	35	565		
-	-	-	-	-	-	455	-455	-	-	-	-455	-	-305	h)	
-	-	-	-	-	-	455	-455	-	-	-	-455	-	-305		
-	-	-	-	-	-	1'528	-	-	-	-	-	1'528	-108		
-	-	-	-	-	-	1'528	-	-	-	-	-	1'528	-108		
-1'733	-	-1'733	-	-	-	1'879	-1'854	-25	-	-	-1'879	-	2'156		
-1'733	-	-1'733	-	-	-	1'879	-1'854	-25	-	-	-1'879	-	2'156		
-	-	-	-	-	-	233	-233	-	-	-	-233	-	235		
-	-	-	-	-	-	233	-233	-	-	-	-233	-	235		
-174	-	-174	-	-	-	1'108	-185	-37	-	-	-222	886	2'696		
-174	-	-174	-	-	-	1'108	-185	-37	-	-	-222	886	2'696		
-109	-	-109	1'194	-	1'194	1'085	-	-	-	-	-	1'085	-		
-109	-	-109	1'194	-	1'194	1'085	-	-	-	-	-	1'085	-		
-	-	-	-	-	-	272	-272	-	-	-	-272	-	273		
-	-	-	-	-	-	272	-272	-	-	-	-272	-	273		
-23'546	-8'742	-32'288	2'451	-206	2'246	428'916	-50'265	-16'622	-128	206	-66'810	362'106	672'005		

f) PR-1085A5

Le crédit d'engagement voté de kCHF 1'357 est destiné à l'équipement en matériel scénique mobile et en matériel technique de la Nouvelle Comédie de Genève. Le dépassement d'un montant de kCHF 914 résulte d'investissements complémentaires en matériel de scène et technique. Ce dépassement fera l'objet d'une demande de bouclement au Conseil municipal, étant entendu que ce dépassement est par ailleurs partiellement compensé par un revenu de kCHF 800 déjà reçu du fond intercommunal.

g) PR-972A1

Le crédit d'engagement voté de kCHF 53'618 est destiné à la construction et aux aménagements intérieurs de dépôts de biens culturels pour les collections patrimoniales de la Ville de Genève. Un certain nombre de défauts a été constaté sur l'ouvrage après sa réception, rendant celui-ci non conforme à son utilisation initialement prévue. La Ville de Genève considère que chacune des parties devra pleinement assumer ses responsabilités. Dans l'attente de l'aboutissement des négociations en cours entre les parties concernées (ayant pour but d'établir une convention d'exécution des travaux et d'indemnisation), aucune perte de valeur durable n'a été considérée et aucun amortissement non planifié enregistré au 31 décembre 2023.

h) PR-721A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 150 est destiné aux frais d'étude de la rénovation du restaurant de la Perle du Lac. Le dépassement d'un montant de kCHF 305 résulte de demandes de modification dans le programme de travaux. Ce crédit est actuellement gelé.

C Crédits terminés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PRD-1424A	082.035.02	Tranchées 35 boulevard, transformation kiosque	28.06.2021	31.10.2023	370	326	43	369	
PR-1417A1	042.041.08	Gourgas rue, local Le Commun, acquis. servitude	09.03.2021	16.03.2023	4'550	4'544	-	4'544	
PR-1417A2	042.041.10	Gourgas rue, local Le Commun, mobilier	09.03.2021	31.08.2023	63	52	10	63	
PR-1417A3	042.041.12	Gourgas rue, local Le Commun, équip. IT	09.03.2021	19.12.2023	25	13	2	15	
2021					5'008	4'936	56	4'991	
PR-1356A	082.033.02	Corbeilles de rue, acquisition	03.06.2020	01.11.2023	350	349	-	349	
PRD-1325A1	102.033.10	Mont-Blanc, quai, itinéraire cyclable, aménag.	20.05.2020	11.10.2023	4'043	4'318	-	4'318	
PR-1491 (PRD-1399)	043.009.36	GTG, machinerie scénique, rénovation	08.04.2020	31.08.2023	5'000	3'248	-	3'248	
2020					9'393	7'916	-	7'916	
PR-1322A1	042.009.22	Charles-Galland 2, MAH, travaux	26.03.2019	31.01.2023	922	888	-	888	
PR-1183A2	081.119.02	Dr. Adolphe-Pasteur rue, réseau d'assainissement	27.02.2019	11.10.2023	311	384	-	384	
PR-1299A1	073.028.10	Acquisition de véhicules lourds et légers	06.02.2019	01.07.2023	3'400	2'841	-	2'841	
PR-1299A2	073.028.10	Renouvellement de véhicules	05.02.2019	01.07.2023	870	296	-	296	
2019					5'503	4'410	-	4'410	
PR-1295A	140.999.01	Transfert du PF au PA	04.12.2018	01.12.2023	-	25'262	-	25'262	
PRD-1284A	084.013.01	Cimetière municipaux, assain. du sol, étude	16.10.2018	31.10.2023	262	194	0	194	
PR-1291A1	061.056.04	Frontenex 54, création crèche	11.09.2018	31.12.2023	9'021	8'838	68	8'906	
PR-1291A2	012.116.02	Frontenex 54, crèche, rénov. façades	11.09.2018	31.12.2023	583	573	9	583	
PR-1291A3	012.116.02	Frontenex 54, crèche, nouvelle chaufferie	11.09.2018	09.11.2023	133	132	-	132	
PR-1256A1	012.811.14	Désengagement mazout PF	16.05.2018	31.12.2023	51	44	-	44	
PR-1256A2	112.811.12	Désengagement mazout PA	16.05.2018	30.11.2023	2'314	2'029	-13	2'016	
PR-1275A	073.019.28	Zone de stationnement pour camion grue	16.05.2018	11.10.2023	1'568	1'699	-	1'699	
PR-1214A2	046.055.06	Henri-Golay 40, ferme Menut-Pellet, aménag.	21.03.2018	31.12.2023	253	-	246	246	
PR-1214A3	046.055.06	Henri-Golay 40, ferme Menut-Pellet, aménag.	21.03.2018	31.12.2023	106	2	83	85	
PR-1253A4	060.011.12	Piachaud 4, maison de quartier, mobilier et jeux	21.03.2018	07.12.2023	116	59	11	69	
PR-1238A1	102.502.20	Plateau Champel et Hôpital, aménagement	07.02.2018	31.07.2023	18'052	16'738	233	16'971	
PR-1238A2	081.502.18	Plateau Champel et Hôpital, rés. assainissement	07.02.2018	31.12.2023	9'227	5'492	1	5'493	
PR-1243A	091.018.15	Plainpalais plaine, replantation arbres	07.02.2018	11.10.2023	2'353	3'626	-	3'626	
2018					44'039	64'686	639	65'325	
PR-1228A4	046.109.06	Bois-de-la-Bâtie, pavillon, mobilier	17.10.2017	07.12.2023	117	61	4	66	
PR-1207A	101.400.17	Quai du Seujet, assainissement du trottoir	27.06.2017	30.11.2023	1'796	1'658	11	1'669	
PRD-152	050.012.74	Hans-Wilsdorf 4, patinoire Vernets, zone VIP	27.06.2017	12.10.2023	340	4	-	4	
PR-1141A1	102.067.02	Parc Gourgas, extension	05.04.2017	30.04.2023	1'907	1'698	59	1'757	
PR-1163A	101.110.12	Genêts, quartier, aménag. voiries et trottoirs	04.04.2017	31.07.2023	909	824	40	864	
PR-1157A1	091.095.04	Ecoquartier Jonction, aménag. extérieur	07.03.2017	31.12.2023	6'340	5'584	10	5'593	
PR-1157A2	091.095.06	Gazomètres rue, aménagement	07.03.2017	31.12.2023	2'816	2'629	77	2'705	
PR-1204A	081.008.34	Réseau secondaire d'assainissement	07.03.2017	11.10.2023	9'034	13'828	-	13'828	
PR-1156A1	031.095.06	St-Georges 21, construction bâtiment	18.01.2017	31.12.2023	31'951	30'505	89	30'595	
PR-1156A2	031.095.08	St-Georges 21, salle éducation physique, mobilier	18.01.2017	22.03.2023	217	168	9	177	
PR-1156A3	061.050.06	St-Georges 21, petite enfance, mobilier et jeux	18.01.2017	07.12.2023	578	561	17	578	
PR-1156A5	043.053.06	St-Georges 21, salle pluridisciplinaire, mobilier	18.01.2017	13.09.2023	79	73	3	77	
PR-1156A6	031.095.10	St-Georges 21, salle pluridisciplinaire, équip. IT	18.01.2017	20.11.2023	23	-	23	23	
PR-1156A7	031.095.10	St-Georges 21, équipement IT	18.01.2017	20.11.2023	54	-	54	54	
PR-1156A8	031.095.14	St-Georges 21, centrale photovoltaïque	18.01.2017	14.11.2023	189	169	-	169	
2017					56'349	57'761	396	58'157	
PR-1159A1	031.015.06	Lamartine 14A, constr. ensemble scolaire	28.09.2016	11.10.2023	9'807	9'395	-	9'395	
PR-1148A	050.046.08	Neuchâtel 47, piscine Pâquis Centre, rénov.	25.05.2016	11.10.2023	2'450	2'353	-	2'353	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	369	-	-37	-	-	-37	332	1	
	-	-	-	-	-	-	4'544	-230	-229	-	-	-459	4'085	6	
	-	-	-	-	-	-	63	-5	-8	-	-	-13	49	0	
	-	-	-	-	-	-	15	-3	-4	-	-	-8	8	10	
	-	-	-	-	-	-	4'991	-239	-278	-	-	-517	4'474	17	
	-	-	-	-	-	-	349	-62	-48	-	-	-110	240	1	
	-	-	-	-	-	-	4'318	-432	-432	-	-	-864	3'454	-275	i)
	-3'248	0	-3'248	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'752	
	-3'248	0	-3'248	-	-	-	4'667	-494	-480	-	-	-973	3'694	1'477	
	-	-	-	-	-	-	888	-89	-89	-	-	-178	711	34	
	-57	-	-57	-	-	-	327	-8	-8	-	-	-16	311	-73	i)
	-2	-	-2	-	-	-	2'839	-809	-356	-	-	-1'165	1'675	559	
	-	-	-	-	-	-	296	-35	-20	-	-	-55	241	574	
	-58	-	-58	-	-	-	4'351	-941	-473	-	-	-1'413	2'938	1'094	
	-	-	-	-	-	-	25'262	-5'013	-823	-	-	-5'836	19'426	-25'262	
	-	-	-	-	-	-	194	-	-	-194	-	-194	-	68	
	-	-	-	58	-	58	8'964	-297	-299	-	-	-595	8'368	115	
	-	-	-	-	-	-	583	-57	-58	-	-	-116	467	0	
	-	-	-	-	-	-	132	-13	-13	-	-	-26	105	1	
	-	-	-	-	-	-	44	-	-4	-	-	-4	40	7	
	-163	-	-163	-	-	-	1'853	-393	-184	-	-	-577	1'276	298	
	-	-	-	-	-	-	1'699	-510	-170	-	-	-680	1'020	-131	j)
	-	-	-	-	-	-	246	-	-	-	-	-	246	8	
	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	85	20	
	-	-	-	-	-	-	69	-11	-9	-	-	-20	49	47	
	-6'873	-	-6'873	997	-	997	11'096	-1'135	-369	-	-	-1'504	9'592	1'081	
	-191	-	-191	91	-	91	5'394	-	-135	-	-	-135	5'259	3'734	
	-	-	-	-	-	-	3'626	-136	-46	-	-	-182	3'444	-1'273	i)
	-7'226	-	-7'226	1'147	-	1'147	59'245	-7'565	-2'109	-194	-	-9'868	49'377	-21'286	
	-	-	-	-	-	-	66	-15	-8	-	-	-23	42	51	
	-17	-	-17	-	-	-	1'651	-21	-83	-	-	-103	1'548	127	
	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-4	-	-4	-	336	
	-	-	-	-	-	-	1'757	-7	-88	-	-	-95	1'662	151	
	-444	0	-444	-	-	-	419	-68	-20	-	-	-88	331	45	
	-1'084	-	-1'084	735	-	735	5'244	-593	-264	-	-	-856	4'388	746	
	-295	280	-15	-	-	-	2'690	-39	-135	-	-	-174	2'516	110	
	-865	-	-865	-	-	-	12'963	-869	-433	-	-	-1'302	11'661	-4'794	i)
	-530	-480	-1'010	-	-	-	29'585	-1'169	-986	-	-	-2'155	27'430	1'356	
	-	-	-	-	-	-	177	-21	-22	-	-	-43	133	40	
	-	-	-	-	-	-	578	-70	-73	-	-	-143	435	0	
	-	-	-	-	-	-	77	-	-10	-	-	-10	67	2	
	-	-	-	-	-	-	23	-	-	-	-	-	23	0	
	-	-	-	-	-	-	54	-	-	-	-	-	54	0	
	-	-	-	-	-	-	169	-	-17	-	-	-17	152	20	
	-3'236	-200	-3'436	735	-	735	55'455	-2'871	-2'137	-4	-	-5'012	50'444	-1'808	
	-250	-	-250	530	-	530	9'675	-970	-322	-	-	-1'293	8'383	413	
	-	-	-	101	-	101	2'454	-1'063	-245	-	-	-1'309	1'145	97	

C Crédits terminés dans l'année (suite et fin)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1129A1	101.830.14	Velours chemin, réaménagement	14.03.2016	31.07.2023	6'081	3'848	24	3'873	
PR-1142A	130.031.00	Travaux du CEVA	09.02.2016	12.10.2023	100	-	-	-	
PR-994AB	091.018.14	Plainpalais plaine, allée périphérique, aménag.	19.01.2016	31.12.2023	8'072	7'606	-35	7'571	
2016					26'510	23'201	-10	23'191	
PR-1116A1	101.900.10	Remplacement de 800 luminaires	03.06.2015	30.09.2023	1'403	824	14	838	
PR-1085A1	043.007.04	Nouvelle Comédie, construction	20.05.2015	31.12.2023	97'060	94'687	1'597	96'284	
PR-1085A2	043.007.04	Nouvelle Comédie, matériel scénique	20.05.2015	31.12.2023	722	654	7	662	
PR-1085A3	043.007.10	Nouvelle Comédie, matériel IT	20.05.2015	31.12.2023	478	478	-2	476	
PR-1085A4	043.007.10	Nouvelle Comédie, mobilier	20.05.2015	12.05.2023	1'220	1'115	104	1'219	
PR-1084A	091.098.02	Saules sentier, travaux aménagement	17.02.2015	31.12.2023	1'044	16	-	16	
PR-1081A2	081.502.04	Chamonix-Viollier promenade, assainissement	20.01.2015	04.12.2023	1'669	729	-	729	
2015					103'597	98'502	1'720	100'223	
PR-1071A	091.011.04	Réfection de cheminements piétonniers, onze parcs	08.10.2014	05.06.2023	2'967	2'956	11	2'967	
PR-1054A	050.045.01	Frontenex 64, stade de Richemont	21.05.2014	12.10.2023	250	-	-	-	
2014					3'217	2'956	11	2'967	
PR-1006A2	101.400.60	Viaduc de la Jonction, réaménagement	25.06.2013	31.12.2023	1'559	1'060	321	1'381	
PR-996AI/A2	101.044.10	Mines, Kazem-Radjavi, rues, assainissement	20.02.2013	12.10.2023	5'811	645	-	645	
PR-965A1	103.005.04	Stations de vélos en libre service, acquisition	16.01.2013	12.10.2023	1'944	6	-	6	
PR-965AI	103.005.04	Stations de vélos en libre service, travaux	16.01.2013	12.10.2023	1'537	286	-	286	
PR-1002A	091.000.03	Espaces verts, gestion et aménagement, étude	15.01.2013	17.01.2023	150	155	-	155	
2013					11'001	2'152	321	2'473	
PR-915AV	101.830.16	PLQ « Rieu-Malagnou », aménag. routiers	15.10.2012	12.10.2023	141	14	-	14	
PR-886A	020.014.09	Châtelaine 43, image directrice zone industrielle	26.06.2012	12.10.2023	1'420	143	-	143	
PR-909A	101.702.10	Travaux d'assainissement du bruit routier	21.03.2012	11.10.2023	8'111	10'306	-	10'306	
PR-876AI	042.037.08	Lausanne 192 rue, la Console, mobilier	20.03.2012	18.10.2023	501	394	-	394	
2012					10'173	10'857	-	10'857	
PR-753AI+AI	081.065.10	Plainpalais plaine, réfection et assainissement	23.05.2011	11.10.2023	14'995	15'429	-	15'429	
PR-833AI	081.097.02	Etraz 128, centre Richelien, dépollution	16.02.2011	11.10.2023	2'349	2'584	-	2'584	
2011					17'344	18'013	-	18'013	
PA-116	043.054.02	Espace diffusion musiques amplifiées	03.11.2010	12.10.2023	700	523	-	523	
PR-756A	030.025.16	William-Lescaze 12, école Cayla, photovoltaïques	18.05.2010	14.11.2023	625	517	-	517	
2010					1'325	1'040	-	1'040	
PR-665A	073.030.02	Etraz 128, centre Richelien, réaménagement	18.05.2009	11.10.2023	3'261	3'751	-	3'751	
2009					3'261	3'751	-	3'751	
PR-588A	106.520.08	Plan directeur TPG	28.04.2008	11.10.2023	4'580	4'642	-	4'642	
2008					4'580	4'642	-	4'642	
PR-471A	040.026.01	Théâtre de la Comédie, rénovation	08.05.2007	31.12.2023	2'580	2'367	201	2'567	
2007					2'580	2'367	201	2'567	
PR-273AB	102.066.01	Eaux-Vives, quartier, aménagement	07.04.2004	12.10.2023	1'020	154	-	154	
2004					1'020	154	-	154	
PR-172A	102.020.01	Zones 30km/h en ville	12.02.2003	31.12.2023	4'152	4'193	-47	4'146	
2003					4'152	4'193	-47	4'146	
Total crédits terminés dans l'année (Patrimoine administratif)					309'050	311'537	3'286	314'823	

i) PRD-1325A1, PR-1183A2, PR-1243A et PR-1204A

Ces crédits en dépassement ont été intégrés dans la PR de boucllement globale (PR-1555) votée par le Conseil municipal le 6 juin 2023. Des dépenses supplémentaires pour un montant total de kCHF 14 ont été enregistrées entre la date d'élaboration de la PR de boucllement et son dépôt au Conseil municipal.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements			Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023		Amortissements cumulés au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023			
	-1'127	-1'109	-2'236	-	-	-	1'637	-504	16	-	-	-488	1'149	2'208	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	
	-	-	-	-	-	-	7'571	-1'407	-327	-	-	-1'734	5'837	501	
	-1'377	-1'109	-2'486	632	-	632	21'337	-3'944	-880	-	-	-4'823	16'514	3'319	
	-171	-	-171	-	-	-	666	-179	-64	-	-	-243	423	566	
	-45'300	-	-45'300	-	-	-	50'984	-3'526	-1'700	-	-	-5'226	45'758	776	
	-	-	-	-	-	-	662	-129	-67	-	-	-195	466	60	
	-	-	-	-	-	-	476	-478	2	-	-	-476	-	2	
	-	-	-	-	-	-	1'219	-261	-142	-	-	-403	816	1	
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-16	-	-16	-	1'029	
	-	-	-	-	-	-	729	-24	-24	-	-	-49	680	941	
	-45'471	-	-45'471	-	-	-	54'751	-4'597	-1'996	-16	-	-6'608	48'143	3'374	
	-	-	-	-	-	-	2'967	-679	-153	-	-	-831	2'135	0	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250	
	-	-	-	-	-	-	2'967	-679	-153	-	-	-831	2'135	250	
	-	-	-	-	-	-	1'381	-113	-54	-	-	-167	1'214	178	
	-53	-	-53	-19	-	-19	574	-	-4	-38	-	-42	532	5'166	
	-	-	-	-	-	-	6	-6	-	-	-	-6	-	1'938	
	-	-	-	-	-	-	286	-286	-	-	-	-286	-	1'251	
	-	-	-	-	-	-	155	-155	-	-	-	-155	-	-5 k)	
	-53	-	-53	-19	-	-19	2'401	-559	-58	-38	-	-655	1'746	8'528	
	-	-	-	-	-	-	14	-2	2	-14	-	-14	-	127	
	-	-	-	-	-	-	143	-143	-	-	-	-143	-	1'277	
	-479	-	-479	-	-	-	9'827	-880	-328	-	-	-1'209	8'618	-2'194 j)	
	-394	-	-394	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	107	
	-874	-	-874	-	-	-	9'984	-1'026	-326	-14	-	-1'366	8'618	-684	
	-431	-	-431	-	-	-	14'998	-4'998	-500	-	-	-5'498	9'500	-435 j)	
	-	-	-	-	-	-	2'584	-2'584	-	-	-	-2'584	-	-235 j)	
	-431	-	-431	-	-	-	17'582	-7'582	-500	-	-	-8'082	9'500	-670	
	-	-	-	-	-	-	523	-523	-	-	-	-523	-	177	
	-	-	-	-	-	-	517	-233	-52	-	-	-284	233	107	
	-	-	-	-	-	-	1'040	-756	-52	-	-	-807	233	284	
	-	-	-	-	-	-	3'751	-3'751	-	-	-	-3'751	-	-490 j)	
	-	-	-	-	-	-	3'751	-3'751	-	-	-	-3'751	-	-490	
	-838	-	-838	-	-	-	3'804	-642	-192	-	-	-833	2'971	-62 j)	
	-838	-	-838	-	-	-	3'804	-642	-192	-	-	-833	2'971	-62	
	-	-	-	-	-	-	2'567	-2'301	-83	-	-	-2'384	183	12	
	-	-	-	-	-	-	2'567	-2'301	-83	-	-	-2'384	183	12	
	-	-	-	-	-	-	154	-154	-	-	-	-154	-	866	
	-	-	-	-	-	-	154	-154	-	-	-	-154	-	866	
	-	-27	-27	-	-	-	4'119	-3'412	-353	-	-	-3'765	353	6	
	-	-27	-27	-	-	-	4'119	-3'412	-353	-	-	-3'765	353	6	
	-62'813	-1'337	-64'149	2'494	-	2'494	253'168	-41'512	-10'068	-265	-	-51'845	201'323	-5'773	

j) PR-1275A, PR-909A, PR-753AI+AIII, PR-833AI, PR-665A et PR-588A

Ces crédits en dépassement ont été intégrés dans la PR de bouclage globale (PR-1555) votée par le Conseil municipal le 6 juin 2023.

k) PR-1002A

Ce crédit en dépassement a été intégré dans la PR de bouclage (PR-1545) votée par le Conseil municipal le 17 janvier 2023.

5.8.4 Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier

A Crédits votés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1560A1	012.074.04	Jean-Dassier 15, rue, rénovation immeuble	28.11.2023	#	8'825	-	-	-	
PR-1560A2	012.049.08	Goetz-Monin 8, rue, rénovation immeuble	28.11.2023	#	8'212	-	-	-	
PR-1560A3	012.060.08	Grottes 6-6bis, Amis 5-7, rénovation. immeuble	28.11.2023	#	12'129	-	-	-	
PR-1560A4	012.047.10	Industrie 7, 9 et 13, rénovation immeuble	28.11.2023	#	5'581	-	-	-	
PR-1560A5	012.110.08	Moïse-Duboule 1, chemin, rénovation. immeuble	28.11.2023	#	1'529	-	-	-	
PR-1560A6	012.073.08	Montbrillant 5, rue de, rénovation immeuble	28.11.2023	#	7'260	-	-	-	
PR-1560A7	012.002.18	Navigation 38, rue de, rénovation immeuble	28.11.2023	#	3'894	-	-	-	
PR-1560A8	012.100.02	Roseaie 27, av. de la, rénovation immeuble	28.11.2023	#	2'096	-	-	-	
PR-1560A9	012.001.20	Servette 36, rue de la, rénovation immeuble	28.11.2023	#	8'056	-	-	-	
PR-1558A1	012.600.03	Végétalis. et panneaux solaires du PF, étude	01.11.2023	#	5'072	-	-	-	
PR-1558A3	012.600.04	Végétalis. et panneaux solaires du PF	01.11.2023	#	23'309	-	-	-	
PR-1569A1	031.058.02	Le-Corbusier 12-14, acquisition de lots PPE	26.06.2023	#	8'500	-	8'011	8'011	
PR-1512A1	012.950.34	Mise en conformité des fenêtres du PF	29.03.2023	#	63'872	-	211	211	
PR-1512A3	012.811.18	Equipement en chauffages centraux du PF	29.03.2023	#	10'478	-	9	9	
PR-1553A2	012.810.32	Sécurisation électrique du PF	18.01.2023	#	431	-	4	4	
Total crédits votés dans l'année (Patrimoine financier)					169'244	-	8'235	8'235	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés								
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés Soldes au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8'825	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8'212	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12'129	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5'581	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'529	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'260	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3'894	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'096	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8'056	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5'072	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23'309	
	-	-	-	-	-	-	8'011	-	-	-	-	-	8'011	489		
	-	-	-	-	-	-	211	-	-	-	-	-	211	63'661		
	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	9	10'469		
	-	-	-	-	-	-	4	-	0	-	-	0	4	427		
	-	-	-	-	-	-	8'235	-	0	-	-	0	8'235	161'009		

B Crédits en cours

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1443A1	012.810.08	Politique énergétique, suppression mazout	27.06.2022	#	2'742	-	16	16	
PR-1443A2	112.810.10	Châtelet 3, suppression mazout	27.06.2022	#	82	-	4	4	
PR-1443A3	012.810.08	Eclairage de divers bâtiments locatifs	27.06.2022	#	1'256	94	502	596	
PR-1495	130.036.02	Dauphiné 18 rue, acquis. parcelle	27.06.2022	#	4'370	4'311	0	4'310	
PR-1499	020.035.20	Société d'exploit. hôtelière et restaurant	08.06.2022	#	3'000	3'000	-	3'000	
2022					11'450	7'405	521	7'926	
PR-1497	130.001.20	Eugène-Pittard 21, droit de préemption	20.12.2021	#	7'500	-	923	923	
PRD-1425AB	012.092.06	Taconnerie 6, place, rénov. immeuble	29.03.2021	#	3'316	1'671	1'583	3'254	
2021					10'816	1'671	2'505	4'176	
PR-1296	020.035.04	Guisan 34, quai Général, rénov. façades	05.02.2020	#	8'945	192	2'709	2'901	
PR-1303A	012.002.30	Royaume 12, rue, rénovation immeuble	16.01.2020	#	7'040	4'613	1'935	6'548	
2020					15'985	4'805	4'644	9'449	
PR-1327A1	012.950.33	Bâtiments à simple vitrage du PF	25.06.2019	#	737	1'471	198	1'668	
PR-1327A3	012.811.17	Equipement chauffages centraux du PF, étude	25.06.2019	#	604	394	25	419	
2019					1'341	1'865	223	2'087	
PR-1199A2	111.034.22	Renouvellement et acquisition véhicules	17.10.2017	#	38	33	-	33	
PR-1199A3	111.034.22	Administration véhicules légers GIM	17.10.2017	#	3	-	-	-	
2017					41	33	-	33	
PR-1137A	112.810.08	Politique énergétique du PF	14.09.2016	#	17	16	-	16	
PR-1180	140.014.00	FIPOI Fondat. immeubles org. internationales	27.06.2016	#	20'000	-	-	-	
PR-1069A2	012.810.02	Réseau de chaleur, CADéco Jonction du PF	05.04.2016	#	314	89	0	89	
2016					20'331	105	0	105	
PR-1054A	012.043.05	Cordiers 8, rue, démol. et recons., étude	21.05.2014	#	700	683	97	779	
PR-1033A2	111.047.12	Admin. GIM, renouv. machines nettoyage	25.03.2014	#	56	56	-	56	
PR-1033A3	111.047.12	Admin. GIM, renouv. équipement métier	25.03.2014	#	60	59	-	59	
PR-979AB1	012.004.06	Rénovation complexe des Minoteries	25.03.2014	#	92'024	87'657	801	88'458	
2014					92'840	88'455	898	89'352	
PR-737A	020.028.01	Giuseppe-Motta 20, av., rénov. ateliers	21.03.2012	#	350	-	-	-	
2012					350	-	-	-	
PR-911A	012.104.01	Jonction, périmètre des tours, rénov., pré-étude	13.12.2011	#	400	440	2	442	
2011					400	440	2	442	
PR-713A	011.056.01	Jean-Calvin, Pélisserie, constr. immeuble	28.04.2010	#	1'950	7	-	7	
PR-744A1	130.023.02	Quartier des Grottes, droit emption parcelle	23.03.2010	#	1'013	-	-	-	
2010					2'963	7	-	7	

a) PR-1327A1

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 737 est destiné à l'étude de la mise en conformité énergétique du solde des bâtiments à simple vitrage du patrimoine financier de la Ville de Genève. Le dépassement d'un montant de kCHF 931 a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1512A1) votée par le Conseil municipal le 22 mars 2023. Ce crédit d'étude sera transféré dans le crédit de réalisation courant de l'année 2024.

b) PR-1054A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 700 est destiné à la rénovation de l'immeuble sis rue des Cordiers 8. Cette étude a longtemps été gelée suite à un recours des voisins. Le Tribunal fédéral ayant tranché en faveur de la Ville de Genève, les études ont repris. Le dépassement d'un montant de kCHF 79 sera intégré dans la future PR de réalisation qui sera déposée courant 2024.

c) PR-911A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 400 est destiné aux concours et pré-études de rénovation des immeubles du périmètre des tours de la Jonction. Le dépassement d'un montant de kCHF 42 sera intégré dans la future PR de réalisation qui sera déposée courant 2024.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements			Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023		Amortissements cumulés Soldes au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023			
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	2'726	
	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	78	
	-	-	-	-	-	-	596	-	-	-	-	-	596	660	
	-	-	-	-	-	-	4'310	-	-	-	-	-	4'310	60	
	-	-	-	-	-	-	3'000	-	-	-	-	-	3'000	-	
	-	-	-	-	-	-	7'926	-	-	-	-	-	7'926	3'524	
	-	-	-	-	-	-	923	-	-	-	-	-	923	6'577	
	-	-	-	-	-	-	3'254	-	-	-	-	-	3'254	62	
	-	-	-	-	-	-	4'176	-	-	-	-	-	4'176	6'639	
	-	-	-	-	-	-	2'901	-	-	-	-	-	2'901	6'044	
	-	-	-	1	-	1	6'549	-	-	-	-	-	6'549	491	
	-	-	-	1	-	1	9'450	-	-	-	-	-	9'450	6'535	
	-	-	-	-	-	-	1'668	-	-	-	-	-	1'668	-931	a)
	-	-	-	-	-	-	419	-	-	-	-	-	419	185	
	-	-	-	-	-	-	2'087	-	-	-	-	-	2'087	-746	
	-	-	-	-	-	-	33	-21	-11	-	-	-32	1	5	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
	-	-	-	-	-	-	33	-21	-11	-	-	-32	1	8	
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	1	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20'000	
	-	-	-	-	-	-	89	-	-	-	-	-	89	226	
	-	-	-	-	-	-	105	-	-	-	-	-	105	20'227	
	-	-	-	-	-	-	779	-	-	-	-	-	779	-79	b)
	-	-	-	-	-	-	56	-56	-	-	-	-56	-	0	
	-	-	-	-	-	-	59	-59	-	-	-	-59	-	1	
	-3'194	-63	-3'257	-	-	-	85'201	-	-	-	-	-	85'201	3'566	
	-3'194	-63	-3'257	-	-	-	86'096	-116	-	-	-	-116	85'980	3'487	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	442	-	-	-	-	-	442	-42	c)
	-	-	-	-	-	-	442	-	-	-	-	-	442	-42	
	-	-	-	-	-	-	7	-7	-	-	-	-7	-	1'943	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'013	
	-	-	-	-	-	-	7	-7	-	-	-	-7	-	2'957	

B Crédits en cours (suite et fin)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-721A	012.049.03	Goetz-Monin 8, rénov. immeuble, étude	12.12.2009	#	300	354	-	354	
PR-721A	012.002.07	Navigation 38, rénov. immeuble, étude	12.12.2009	#	425	392	8	401	
PR-721A	012.060.10	Grottes 8 et 10, Amis 9, construction, étude	12.12.2009	#	650	623	-	623	
2009					1'375	1'370	8	1'378	
PR-495A	012.060.01	Grottes 6-6bis, rue, rénov. immeuble, étude	20.03.2007	#	470	946	302	1'248	
2007					470	946	302	1'248	
PR-300A	012.074.01	Dossier 15, rue, rénov. immeuble, étude	11.02.1998	#	625	536	11	547	
1998					625	536	11	547	
Total crédits en cours (Patrimoine financier)					158'987	107'636	9'114	116'749	

d) PR-721A

Le crédit d'engagement voté d'un montant de kCHF 300 est destiné aux frais d'études de rénovation de l'immeuble sis rue Goetz-Monin 8. Le dépassement d'un montant de kCHF 54 résulte d'une révision de l'étude demandée par le Département des finances, de l'environnement et du logement. Ce dépassement a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1560A2) votée par le Conseil municipal le 28 novembre 2023. Ce crédit d'étude sera transféré dans le crédit de réalisation courant de l'année 2024.

e) PR-495A

Le dépassement d'un montant de kCHF 778 résulte de l'ajout de l'immeuble rue des Grottes 6 à la liste des immeubles bénéficiant d'une étude de rénovation. Aucun crédit d'étude complémentaire n'a été déposé. Ce dépassement a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1560A3) votée par le Conseil municipal le 28 novembre 2023. Ce crédit d'étude sera transféré dans le crédit de réalisation courant de l'année 2024.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements			Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023		Amortissements cumulés Soldes au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023			
	-	-	-	-	-	-	354	-	-	-	-	-	354	-54	d)
	-	-	-	-	-	-	401	-	-	-	-	-	401	24	
	-	-	-	-	-	-	623	-	-	-623	-	-623	-	27	
	-	-	-	-	-	-	1'378	-	-	-623	-	-623	755	-3	
	-	-	-	-	-	-	1'248	-	-	-	-	-	1'248	-778	e)
	-	-	-	-	-	-	1'248	-	-	-	-	-	1'248	-778	
	-	-	-	-	-	-	547	-	-	-	-	-	547	78	
	-	-	-	-	-	-	547	-	-	-	-	-	547	78	
	-3'194	-63	-3'257	1	-	1	113'494	-143	-11	-623	-	-777	112'717	42'237	

C Crédits terminés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2023	Dépenses brutes 2023	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2023	
PR-1475	130.028.04	Soret 29, av., droit de préemption	20.09.2021	11.10.2023	2'600	2'619	-	2'619	
PR-1464A	130.001.19	Pré-Cartelier 11, droit de préemption	09.06.2021	16.03.2023	2'000	1'982	-	1'982	
		2021			4'600	4'602	-	4'602	
PRD-1347A	012.099.06	Zurich 40, rue de, rénovation immeuble	16.01.2020	31.12.2023	3'923	2'448	1'106	3'554	
		2020			3'923	2'448	1'106	3'554	
PR-1256A1	012.811.14	Rénovation de chaufferies vétustes	16.05.2018	31.12.2023	2'118	1'715	-11	1'704	
PR-1256A2	012.811.14	Grand-Rue 39, chaufferie vétuste	16.05.2018	30.11.2023	37	35	-	35	
		2018			2'156	1'751	-11	1'740	
PR-1217A	012.950.30	Mise en conformité vitrage, bâtiments du PF	27.06.2017	31.12.2023	3'918	3'608	94	3'702	
		2017			3'918	3'608	94	3'702	
PR-471A	040.026.01	Accessibilité des pers. à mobilité réduite	08.05.2007	31.12.2023	390	260	-	260	
		2007			390	260	-	260	
Total crédits terminés dans l'année (Patrimoine financier)					14'987	12'669	1'189	13'858	

f) PR-1475

Le dépassement d'un montant de kCHF 19 a été intégré dans la PR de bouclage globale (PR-1555) votée par le Conseil municipal le 6 juin 2023.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes brutes 2023	Total des recettes brutes au 31.12.2023	Autres mouvements au 01.01.2023	Autres mouvements 2023	Autres mouvements au 31.12.2023	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements cumulés Soldes au 01.01.2023	Amortissements planifiés et préfinancement 2023	Amortissements non planifiés 2023	Mise hors invest. des amortissements 2023	Amortissements au 31.12.2023	Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	(Dépassement) / économie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	2'619	-	-	-	-	-	2'619	-19	f)
	-	-	-	-	-	-	1'982	-	-	-	-	-	1'982	18	
	-	-	-	-	-	-	4'602	-	-	-	-	-	4'602	-2	
	-	-9	-9	38	-	38	3'583	-	-	-	-	-	3'583	369	
	-	-9	-9	38	-	38	3'583	-	-	-	-	-	3'583	369	
	-87	-	-87	-	-	-	1'617	-	-	-	-	-	1'617	414	
	-4	-	-4	-	-	-	31	-	-	-	-	-	31	2	
	-91	-	-91	-	-	-	1'648	-	-	-	-	-	1'648	416	
	-	-	-	-	-	-	3'702	-	-	-	-	-	3'702	216	
	-	-	-	-	-	-	3'702	-	-	-	-	-	3'702	216	
	-	-	-	-	-	-	260	-135	-	-	-	-135	125	130	
	-	-	-	-	-	-	260	-135	-	-	-	-135	125	130	
	-91	-9	-101	38	-	38	13'795	-135	-	-	-	-135	13'660	1'130	

5.8.5 Explications sur les crédits d'engagement de plus de 5 ans

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après. Les explications quant à leur maintien en tant que crédit « en cours » sont également mentionnées pour chacun de ces crédits.

TABLEAU DES CREDITS DE REALISATION VOTES DEPUIS PLUS DE 5 ANS

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2023	Amortissements nets au 31.12.2023	Soldes à amortir au 31.12.2023
Département des finances, de l'environnement et du logement						
Service Agenda 21 - Ville durable						
Fondetec	PRD-96	02.11.2016	25'000	12'500	3'881	8'619
Direction du département des finances, de l'environnement et du logement						
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	PR-1075	05.05.2014	35'000	24'778	-	24'778
Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	PR-1180	27.06.2016	20'000	-	-	-
Centrale municipale d'achat et d'impression						
Renouvellement du mobilier de la Ville de Genève	PR-1033A1	25.03.2014	1'340	1'320	1'281	39
Renouvellement des équipements de nettoyage et ménagers de la Ville de Genève	PR-1033A2	25.03.2014	126	117	115	2
Renouvellement des équipements métiers de la Ville de Genève	Total PR-1033A3	25.03.2014	934	921	921	-
Direction des ressources humaines						
Dossiers du personnel	PR-837AIV	16.02.2011	300	-	-	-
Préparation des dossiers papier du personnel de la Ville de Genève	PR-918A	26.06.2012	960	-	-	-
Service des espaces verts						
Onze parcs publics, squares et promenades	PR-1071A	08.10.2014	2'967	2'967	831	2'135
Dix pataugeoires, locaux et systèmes de traitement	PR-1124A	25.01.2016	2'983	3'077	1'530	1'547
Végétalisation du domaine public de la Ville de Genève	PR-1127A	25.01.2016	6'411	5'748	2'767	2'981
Bois-de-la-Bâtie, cheminements	PR-1228A1	17.10.2017	6'733	7'032	702	6'331
Bois-de-la-Bâtie, espace de loisirs	PR-1228A2	17.10.2017	5'891	5'335	1'060	4'275
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité						
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité						
Extension gare Cornavin	PR-1185	27.09.2016	120'204	6'388	-	6'388

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à financer le capital de dotation de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (Fondetec). Des tranches de redotation sont prévues annuellement jusqu'en 2027.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit pour un capital de dotation de 35 000 000 francs, libéré par tranches par le Conseil administratif selon les projets de création de nouveaux logements sociaux soumis par la FVGLS.	
Retard dans l'exécution des travaux	Crédit destiné à l'octroi d'un prêt remboursable sur trente ans, sans intérêt, en vue de la rénovation de l'Office des Nations Unies. Le chantier ayant pris du retard, les fonds de la Ville de Genève devraient être appelés en dernier, après ceux de la Confédération et du Canton de Genève, à partir de 2024.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (selon extrait du CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (ci-après «PAM»), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer en urgence d'éventuelles acquisitions. Le 11ème PAM ayant été voté le 4 mars 2020, les dernières dépenses du 10ème PAM sont prévues en 2024. Le 10ème PAM sera clôturé dès l'ouverture du 12ème PAM, qui est en cours de rédaction.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements de nettoyage et ménagers de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (selon extrait du CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (ci-après «PAM»), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer en urgence d'éventuelles acquisitions. Le 11ème PAM ayant été voté le 4 mars 2020, les dernières dépenses du 10ème PAM sont prévues en 2024. Le 10ème PAM sera clôturé dès l'ouverture du 12ème PAM, qui est en cours de rédaction.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements métier de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (selon extrait du CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (ci-après «PAM»), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer en urgence d'éventuelles acquisitions. Le 11ème PAM ayant été voté le 4 mars 2020, les dernières dépenses du 10ème PAM sont prévues en 2024. Le 10ème PAM sera clôturé dès l'ouverture du 12ème PAM, qui est en cours de rédaction.	
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à assurer le financement des prestations de numérisation des dossiers du personnel. Le projet a été suspendu dans le cadre du développement de l'outil «demandes des services» (SIRH) et il a été prévu de le reprendre dès que possible.	
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à préparer les dossiers du personnel de l'administration municipale en vue de leur numérisation. Le projet a été suspendu dans le cadre du développement de l'outil «demandes des services» (SIRH) et il a été prévu de le reprendre dès que possible.	
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la réfection des cheminements piétonniers endommagés dans onze parcs, squares et promenades situés sur le territoire municipal. Ce crédit sera bouclé et intégré dans la PR de bouclément globale déposée en 2024.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la remise aux normes des locaux techniques et des systèmes de traitement de dix pataugeoires. Des dépenses complémentaires sont prévues. Une demande de crédit complémentaire sera déposée au Conseil municipal début 2024 et ce crédit pourra être bouclé au printemps 2024.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la végétalisation du domaine public de la Ville de Genève. Des travaux complémentaires ont été engagés. Ce crédit pourra être bouclé au premier trimestre 2024.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la rénovation et à l'aménagement des cheminements du Bois-de-la-Bâtie. De nouveaux travaux de réfection de certains chemins vont être réalisés au 1er trimestre 2024. Ce crédit pourra ensuite être bouclé.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'aménagement d'un espace de loisirs, d'une aire de jeux, d'une nouvelle pataugeoire ainsi que d'un local technique au Bois-de-la-Bâtie. Des travaux de réfection ainsi que la pose de panneaux de communication seront réalisés au 1er trimestre 2024.	
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Participation aux dépenses pour les études et les travaux d'extension du nœud ferroviaire de Genève «Gare Cornavin». La planification des études et des travaux s'échelonne jusqu'en 2037 selon l'actualisation du planning par les CFF.	

Tableau des crédits de réalisation votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2023	Amortissements nets au 31.12.2023	Soldes à amortir au 31.12.2023
Direction des constructions et de l'aménagement - Unité opérations foncières						
Quartier des Grottes, parcelle 2559	PR-744A1	23.03.2010	1'013	-	-	-
Service de l'urbanisme						
Prairie-Acacias-Vernets, quartier	PR-1020A	20.11.2013	458	444	444	-
Direction du patrimoine bâti						
Stand 22, rue du, dépôts de biens culturels	PR-972A1	06.05.2013	52'839	51'465	9'560	41'905
St-Georges 41, boulevard, Muséum d'histoire naturelle, Musée d'histoire des sciences, collections	PR-972A3	06.05.2013	980	820	162	657
Minoteries 1 à 7 et Carouge 98 à 102	PR-979AB1	25.03.2014	91'324	85'201	-	85'201
Saint-Georges 21, boulevard, matériel scénique mobile	PR-1156A4	18.01.2017	481	-	-	-
Logements relais	PR-1164A1	26.06.2017	2'156	2'513	1'082	1'431
Charles-Sturm 15, rue, pavillon de la danse	PR-1251A1	07.02.2018	11'962	12'136	3'706	8'430
Henri-Golay 40, avenue, rénovation ferme Menut-Pellet	PR-1214A1	21.03.2018	6'041	6'469	233	6'235
Frontenex 54, route, transformation en espace de vie enfantine	PR-1291A1	11.09.2018	8'541	8'964	595	8'368
Service de l'énergie						
CADéco Jonction PA	PR-1069A1	05.04.2016	0	2	-	2
CADéco Jonction PF	PR-1069A2	05.04.2016	0	89	-	89
Politique énergétique PA	PR-1137A	14.09.2016	2'732	1'131	629	502
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité						
Cornavin, garage	191A2	25.06.2002	3'978	1'108	222	886
Cluse-Roseraie, Mervelet, Délices, quartiers	PR-784A	19.01.2011	1'289	805	329	476
Square Pradier	PR-819AI	18.05.2011	3'295	109	105	3
Square Pradier	PR-819AII	18.05.2011	588	-	-	-
Arrêts de tram	PR-948A	15.10.2012	3'494	2'352	2'352	-
Paix, avenue, assainissement partie basse	PR-996A3	20.02.2013	3'805	2'340	-	2'340
CEVA gare des Eaux-Vives	PR-1081A3	20.01.2015	8'232	6'915	461	6'454
Saules, sentier des	PR-1084A	17.02.2015	991	16	16	-
Saint-Jean, falaises de	PR-1143A	19.01.2016	3'086	1'699	-	1'699
Quartiers de la Ville, extension écopoint	PR-1100A	25.05.2016	2'835	2'561	-	2'561

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'exercice du droit d'emption sur la parcelle N° 2559 ou de son achat. Les conditions du droit d'emption ne sont pas encore remplies.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Subvention d'investissement destinée à la participation de la Ville de Genève aux études d'aménagement liées au développement du quartier Praille-Acacias-Vernets (ci-après « PAV ») à effectuer par la communauté des communes urbaines PAV.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux dépôts des collections patrimoniales. Des problèmes techniques sont apparus alors que le bâtiment était déjà occupé. Le litige est toujours en cours. Un crédit de réalisation pour correction des défauts sera déposé en 2024 ou 2025.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'acquisition de mobilier et matériel d'exploitation pour les collections du Muséum d'histoire naturelle (MHN) et du Musée d'histoire des sciences (MHS). Le retard du déménagement au Carré Vert du fait du litige explique le report de l'achat de ce matériel qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la rénovation de l'ensemble des immeubles rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102. Ce crédit est terminé et devrait être clôturé en 2024.
	Crédit non utilisé	Crédit destiné à l'acquisition du matériel scénique mobile pour la salle pluridisciplinaire. A la demande du Département de la culture et de la transition numérique, des travaux sont encore à l'étude.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la réalisation de 20 modules à vocation mobile contenant des logements relais. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans la PR de bouclément globale déposée en 2024.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la construction d'un Pavillon de la danse déplaçable et implanté sur la place Charles-Sturm. Ce crédit est terminé. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans la PR de bouclément globale déposée en 2024.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la rénovation et à l'aménagement de l'ancienne ferme Menut-Pellet en maison de quartier. Ce crédit est terminé. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans la PR de bouclément globale déposée en 2024.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la création de 96 nouvelles places de crèche. Ce crédit pourra être bouclé dès que la subvention du Fonds intercommunal sera perçue.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine administratif au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction. Les travaux seront engagés dès le déploiement du chauffage à distance et la mise en service de la pompe à chaleur des SIG.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine financier au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction. Les travaux seront engagés dès le déploiement du chauffage à distance et la mise en service de la pompe à chaleur des SIG.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à des travaux de politique énergétique. Les travaux ont été validés en 2021 par la Direction du patrimoine bâti et seront effectués en 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la reprise des trémies du Parking Cornavin. Les travaux reprendront au mieux en 2026, après finalisation des études sur la place Cornavin.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'amélioration de deux zones 30 km/h existantes, dans les quartiers Cluse-Roseaie et Mervelet, et à la création d'une nouvelle zone 30 km/h dans le quartier des Délices. L'agrandissement d'une clinique a retardé les travaux. Pour le quartier des Délices, une amélioration est prévue en 2024, puis le crédit pourra être bouclé.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'aménagement du square Pradier. Le projet est à l'arrêt pour cause d'autorisation de construire non délivrée. Une analyse sur la suite à donner à ce crédit est en cours et à coordonner avec les études du secteur Cornavin. Une décision sera prise pour 2024.
	Crédit non utilisé	Crédit destiné à l'aménagement du square Pradier. Le projet est à l'arrêt pour cause d'autorisation de construire non délivrée. Une analyse sur la suite à donner à ce crédit est en cours et à coordonner avec les études du secteur Cornavin. Une décision sera prise pour 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux de rehaussement des quais d'arrêts de trams en ville de Genève, planifiés en accord avec les TPG. Le retard s'explique par une coordination nécessaire entre les TPG, les SIG et la Ville de Genève dans le cadre de l'aménagement de la rue de Carouge. Les deux derniers arrêts concernés se situent sur la rue de Carouge avec des travaux prévus en 2024 et sont en attente de l'autorisation de construire.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux d'assainissement de l'avenue de la Paix, partie « basse ». Ce chantier est terminé. La Ville de Genève est en attente des factures finales. Ce crédit pourra ensuite être bouclé.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux de construction du collecteur d'eaux pluviales « Frontenex 2 » et des collecteurs d'eaux usées adjacents. Les travaux et les prestations d'ingénieurs et de géomètres pour les plans conformes à l'exécution sont terminés. Le crédit pourra être bouclé d'ici 2024.
	Crédit non utilisé	Crédit lié à l'aménagement du sentier des Saules. Ce crédit était suspendu en attente de disposer d'une image directrice qui est maintenant obtenue. L'autorisation de construire sera déposée en 2024. Le crédit de réalisation du sentier des Saules sera bouclé sans réalisation dans la mesure où une nouvelle PR va être déposée pour le parc de la Pointe de la Jonction, dont le périmètre comprend le sentier des Saules.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'assainissement des falaises de Saint-Jean. L'autorisation de construire a été délivrée en 2022 et les travaux se termineront début 2024, puis le crédit pourra être bouclé.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'extension des écopoints (sites de récupération des déchets) dans les quartiers de la Ville de Genève. En 2023, un écopoint a été installé au boulevard Carl-Vogt et un autre le sera en 2024. Le crédit pourra ensuite être bouclé.

Tableau des crédits de réalisation votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2023	Amortissements nets au 31.12.2023	Soldes à amortir au 31.12.2023	
Place Neuve, rénovation éclairage public	PR-1170A	28.09.2016	995	657	-	657	
Eidguenots, avenue, aménagement	PR-1151A1	04.04.2017	382	2	-	2	
Eidguenots, avenue, Nant-Cayla chemin, collecteurs	PR-1151A2	04.04.2017	1'395	929	-	929	
CEVA Eaux-Vives, COMOGEVE	PR-1221A1	06.02.2018	17'496	8'952	480	8'472	
CEVA - Eaux-Vives, nouvelle gare	PR-1221A2	07.02.2018	24'891	19'972	1'154	18'818	
CEVA gare Eaux-Vives, square Agasse-Weber	PR-1221A3	07.02.2018	3'066	2'396	310	2'086	
Joli-Mont, Riant-Parc avenue	PR-1249A1	07.03.2018	2'795	3'620	10	3'610	
Joli-Mont, Riant-Parc avenue	PR-1249A2	07.03.2018	6'758	4'184	113	4'072	
Couverts à vélos	PR-1231A	21.03.2018	1'209	1'001	-	1'001	
Berge de l'Arve à Vessy	PR-1270	11.04.2018	739	28	-	28	
Département de la culture et de la transition numérique							
Service culturel							
Stand 22, rue du, collections du Fonds municipal d'art contemporain	PR-972A7	06.05.2013	37	5	4	1	
Nouvelle Comédie	PR-1085A5	20.05.2015	959	1'298	545	753	
Projets d'art dans l'espace public et acquisitions d'œuvres pour le FMAC	PR-1294	10.04.2018	2'700	1'847	1'002	845	
Musée d'ethnographie							
Stand 22, rue du, collections du Musée d'ethnographie de Genève	PR-972A6	06.05.2013	31	7	4	3	
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A2	07.02.2017	968	769	126	643	
Musée Ariana							
Stand 22, rue du, collections Ariana	PR-972A8	06.05.2013	46	-	-	-	
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A3	07.02.2017	253	5	1	4	
Musée d'art et d'histoire							
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A1	07.02.2017	1'418	1'134	225	909	
Bibliothèque de Genève							
Bibliothèque de Genève et bibliothèque du Conservatoire et jardin botaniques	PR-836A	09.05.2012	600	579	579	-	
St-Georges 41, boulevard, Bibliothèque de Genève	PR-972A9	06.05.2013	15	-	-	-	
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A4	07.02.2017	448	357	24	333	

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux de rénovation de l'éclairage public et des illuminations de la place de Neuve. Les travaux seront terminés dès l'entrée en force de l'autorisation de construire attendue pour 2024 concernant l'aménagement du parvis du Conservatoire de musique.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux d'aménagement de l'avenue des Eidguenots et du tronçon nord du chemin du Nant-Cayla. Les travaux n'ont pas encore pu débuter en raison d'une procédure d'expropriation.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la création d'un nouveau réseau de collecteurs souterrains à l'avenue des Eidguenots et au chemin du Nant-Cayla. Une partie des travaux n'ont pas pu être effectués en raison d'une procédure d'expropriation.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'aménagement des espaces publics des abords de la gare CEVA des Eaux-Vives, pris en charge par la Ville de Genève et par les futurs constructeurs bénéficiaires des droits à bâtir. La deuxième phase des travaux a repris en octobre 2023 et est prévue jusqu'à fin 2026.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'aménagement des espaces publics des abords de la gare CEVA des Eaux-Vives, pris en charge par la Ville de Genève. La deuxième phase des travaux a repris en octobre 2023 et est prévue jusqu'à fin 2026.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux d'aménagement du square Agasse-Weber et d'un tronçon de la voie verte d'agglomération en lien avec la gare CEVA. Quelques prestations restent à effectuer. Le crédit pourra être bouclé début 2024.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux aménagements des espaces publics des avenues de Joli-Mont et Riant-Parc. Les travaux se sont terminés fin 2023 et ce crédit pourra être bouclé début 2024.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la mise en séparatif, assainissement et réalisation de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, aux avenues de Joli-Mont, de Riant-Parc et Bouchet. Les travaux se sont terminés fin 2023 et ce crédit pourra être bouclé début 2024.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la fourniture et à la mise en œuvre de mobilier à destination du stationnement et du comptage des vélos sur le territoire municipal. Quelques prestations restent à facturer ainsi que quelques fournitures. Le crédit pourra être bouclé début 2024.
	Crédit non utilisé	Crédit destiné aux études et travaux de réhabilitation d'une berge de l'Arve à Vessy, suite à son effondrement en mai 2015. Le projet est annulé car invalidé par l'autorité cantonale (OCEau) en raison des impacts sur le milieu aquatique de l'Arve. Le crédit sera bouclé et intégré dans une PR de boucllement déposée en 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au mobilier et matériel d'exploitation pour les collections du Fonds municipal d'art contemporain. Le retard du déménagement au Carré Vert explique le report de l'achat de ce matériel qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à l'équipement en matériel scénique mobile et en matériel technique de la Nouvelle Comédie de Genève. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans une PR de boucllement déposée en 2024.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné aux projets d'art dans l'espace public ainsi que les acquisitions d'œuvres de la collection du Fonds municipal d'art contemporain. En raison de la temporalité des projets avec d'autres services de la Ville de Genève, un retard est constaté pour les projets du Centre funéraire Saint-Georges et celui de la gare CEVA des Eaux-Vives.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au déménagement des collections du Musée d'ethnographie de Genève aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du Carré Vert vont nécessiter le déplacement temporaire des collections selon un calendrier et un dispositif que la direction du DCTN doit définir.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au déménagement des collections du Musée d'ethnographie de Genève aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du Carré Vert vont nécessiter le déplacement temporaire des collections selon un calendrier et un dispositif que la direction du DCTN doit définir.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné au déménagement des collections de l'Ariana aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné aux frais induits par le transfert des collections du Musée Ariana aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux frais induits par le transfert des collections du Musée d'art et d'histoire aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la désacidification d'ensembles patrimoniaux de la Bibliothèque de Genève et de la bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques. Le retard du déménagement au Carré Vert entraîne le report de la prestation de désacidification des collections à 2027 ou 2028 pour autant que les travaux au Carré Vert aient pu être effectués en amont.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné au matériel d'exploitation du dépôt pour les collections de la Bibliothèque de Genève. Le retard du déménagement des collections au Carré Vert explique le report de l'achat de ce matériel qui ne peut pas être effectué avant le redéploiement des collections. L'utilisation du crédit est reportée à 2025 au mieux.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Le crédit initialement prévu pour le transfert des collections de la Bibliothèque de Genève à destination du Carré Vert a été entamé pour le transfert de ces collections vers des dépôts de conservation loués temporairement suite aux problèmes techniques au niveau du Carré Vert. Ce transfert des collections pour leur sécurisation se poursuivra en 2024.

Tableau des crédits de réalisation votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2023	Amortissements nets au 31.12.2023	Soldes à amortir au 31.12.2023	
Département de la sécurité et des sports							
Service logistique et manifestations							
79 véhicules légers, 36 engins et 21 deux-roues	PR-929AB2	26.06.2012	5'832	4'192	4'192	-	
Véhicules légers et engins spécifiques	PR-929AB4	26.06.2012	2'572	2'516	2'486	29	
Administration municipale, véhicules	PR-1082A1	29.04.2015	2'372	1'394	784	610	
Administration municipale, véhicules	PR-1082A2	29.04.2015	5'923	5'757	5'408	349	
Administration municipale, véhicules lourds	PR-1199A1	17.10.2017	1'766	1'200	505	694	
Administration municipale, engins spécifiques	PR-1199A2	17.10.2017	2'574	1'633	1'532	101	
Administration municipale, véhicules légers	PR-1199A3	17.10.2017	1'356	1'193	989	204	
Département de la cohésion sociale et de la solidarité							
Service des écoles et institutions pour l'enfance							
Berne 50, école Pâquis-centre	PR-1165A3	23.11.2016	2'155	1'845	1'136	709	
Piachaud 4, rue, mobilier ludothèque	PR-1253A2	21.03.2018	248	135	39	96	
Frontenex 54, route de, mobilier crèche	PR-1291A4	11.09.2018	272	166	43	123	
Service de la jeunesse							
Henri-Golay 40, avenue, mobilier maison de quartier	PR-1214A4	21.03.2018	149	104	16	87	
Piachaud 4, rue, mobilier maison de quartier	PR-1253A3	21.03.2018	181	156	45	111	
Départements divers (les crédits d'engagement suivants sont gérés par différents services)							
Services divers							
Fondation des Parkings (Prieuré, devenu Butini)	PR-142A	20.06.1989	1'194	1'085	-	1'085	

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement planifié de 79 véhicules légers, 36 engins spécifiques et 21 deux-roues. Les dernières commandes ont été effectuées et les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2024.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement anticipé de 11 véhicules légers et de 10 engins spécifiques. Les dernières commandes ont été effectuées et les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement de véhicules lourds et remorques. Il reste une procédure d'achat (2 poids lourds) qui sera lancée début 2024. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement de véhicules lourds et remorques. Il reste une commande en cours et les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici juin 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement de véhicules lourds et remorques. Il reste une procédure d'achat (2 poids lourds) qui sera lancée début 2024. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement de machines et engins de travail. Il reste une procédure d'achat (machine) qui sera lancée en 2024. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2024.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement de véhicules légers. Il reste une procédure d'achat (voiture) qui sera lancée au début 2024. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la rénovation du bâtiment de l'école de Pâquis-centre. Des travaux complémentaires liés à l'aménagement du préau restent à finaliser. Ce crédit pourra être bouclé fin 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de la ludothèque et du restaurant scolaire de l'ancien manège. Certains aménagements sont encore en discussion avec les usagers de la Ludothèque. Ce crédit pourra être bouclé fin 2024.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de l'espace de vie enfantine sis à la route de Frontenex 54. Le solde du crédit doit encore être engagé en 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de la maison de quartier sise à l'avenue Henri-Golay 40. Les dernières dépenses sont prévues en 2024.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de la maison de quartier sise à la rue René-Louis-Piachaud 4. Les dernières dépenses sont prévues en 2024.
	Prêt en cours de remboursement	Ce crédit concerne un prêt repris par la Fondation des Parkings pour financer la construction du Parking du Prieuré (devenu Parking Butini). La Ville de Genève perçoit 3/7ème du bénéfice annuel sous forme de remboursement du prêt jusqu'à l'échéance de 2057.

TABLEAU DES CRÉDITS D'ÉTUDES VOTÉS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2023	Amortissements nets au 31.12.2023	Soldes à amortir au 31.12.2023	
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité							
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité							
Grenus, Etuves, Rousseau, aménagement	PR-246A	21.01.2004	468	233	233	-	
Plan général d'évacuation des eaux	PR-354A	18.05.2005	3'314	1'879	1'879	-	
Mont-Blanc, pont du, élargissement	PR-387AB	08.11.2006	1'420	1'528	-	1'528	
Eaux-Vives, quai marchand, réaménagement	PR-807	11.12.2010	200	7	-	7	
Voie verte d'agglomération	PR-824A	18.05.2011	508	549	-	549	
Etude de renouvellement des éclairages publics	PR-911A	13.12.2011	131	121	-	121	
Cornavin, place de	PR-911A	13.12.2011	200	200	-	200	
Frontenex, avenue et route	PR-1002A	15.01.2013	200	49	-	49	
Promotion du vélo	PR-1051A	05.05.2014	403	255	-	255	
"Stratégie de piétonnisation"	PR-1060A	04.06.2014	2'335	2'264	-	2'264	
Bruit routier 2ème tranche	PR-1061A	26.01.2015	1'652	487	-	487	
PLQ Godefroy, réseau d'assainissement	PR-1150A1	09.02.2016	59	-	-	-	
PLQ Godefroy, réaménagement domaine public	PR-1150A2	09.02.2016	171	-	-	-	
Coulouvrenière pont, élargissement	PA-123A	10.02.2016	370	92	-	92	
Saint-Georges, boulevard de, aménagement	PR-1122A7	27.04.2016	350	-	-	-	
Dr-Jean-Louis-Prévost et Buisson , chemins	PR-1273A1	16.05.2018	440	61	-	61	
PLQ Fontaines-Saintes, périmètre	PR-1273A2	16.05.2018	148	11	-	11	
François-Dussaud, Hans-Wilsdorf, rues, aménagement espaces publics	PR-1283A1	20.06.2018	640	481	-	481	
François-Dussaud, rue, "Les Vernets"	PR-1283A2	20.06.2018	129	8	-	8	
Etude de détail sur la pollution	PRD-162A	20.06.2018	460	693	-	693	
Direction du patrimoine bâti							
Stade de Frontenex	41A	26.04.1988	545	272	272	-	

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la poursuite des travaux d'aménagement urbain de la place de Grenus et des rues des Etuves et Rousseau. Un schéma de fonctionnement a été mis à l'essai début 2020. Un bilan de la mise à l'essai a été réalisé en 2021 et des études complémentaires seront conduites jusqu'en 2024.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève. Les études du concept d'assainissement sont terminées et le service est en attente de sa validation par l'Office cantonal de l'eau (OCEau). La dernière phase d'étude portant sur l'élaboration des fiches d'action a débuté et s'achèvera en 2024, permettant le bouclage du crédit.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'élargissement du pont du Mont-Blanc pour l'aménagement de pistes cyclables et des raccords aux rives. Les études sont terminées. Ce crédit sera intégré dans le crédit de réalisation (PR-1587) déposé au Conseil municipal le 5 septembre 2023 et actuellement à l'examen en commission.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif au réaménagement du quai marchand des Eaux-Vives. Les études vont reprendre en 2024 dès lors que la Ville de Genève et le Canton de Genève se seront entendus sur la configuration du futur centre de sécurité qui doit être construit par le Canton de Genève.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la Voie verte. Ce crédit d'étude a été partiellement intégré à la PR de réalisation portant sur le tronçon du quai du Cheval-Blanc (PR-1394) et à la PR de réalisation destinée aux réaménagements des accès au viaduc de la Jonction (PR-1006A2). Une future demande de crédit de réalisation pour la Voie verte Vernets sera déposée en 2023 et englobera le solde des études engagées.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif au renouvellement des éclairages publics. Ce crédit d'étude a été partiellement intégré à la PR de réalisation portant sur le tronçon du quai du Cheval-Blanc (PR-1394). Une future demande de crédit de réalisation pour la Voie verte Vernets sera déposée en 2023 et englobera les études engagées.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif aux aménagements de surface, déplacement de trémie de la place Cornavin. Ce crédit d'étude sera intégré à la future PR de réalisation qui sera déposée dans quelques années. Par ailleurs, le périmètre de la gare Cornavin fait actuellement l'objet d'études plus élargies (PR-1383).	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif au développement d'aménagements de l'espace public en lien avec la création de l'axe de transport public dit "Axe Frontenex". Ce crédit sera intégré au crédit de réalisation (PR-1575) déposé au Conseil municipal le 26 juin 2023 et actuellement à l'examen en commission.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif aux études pour la promotion du vélo ainsi qu'à la communication. Des dépenses sont encore prévues en 2024.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la stratégie de piétonnisation en ville de Genève. Ce crédit n'est pour l'instant pas suivi de réalisation dans la mesure où la PR-1305 "Réalisation d'un parking dans le secteur de Rive" n'est pas mise en œuvre suite au référendum populaire. Des études complémentaires sont engagées en lien avec le PRD-289 "Piétonnisation de Rive" et l'ensemble des études seront probablement intégrées dans une future PR de travaux sur le secteur de Rive.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'assainissement du bruit routier. Les études ont été suspendues suite à un réajustement de la stratégie de la Ville de Genève dans la gestion du bruit routier (fin de dépôt de programme d'assainissement du bruit routier). La Ville de Genève est en attente d'un positionnement du Canton de Genève sur les vitesses de circulation. A l'issue de la décision cantonale, de nouvelles études seront lancées ou le crédit sera définitivement à boucler sans réalisation.	
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ Godefroy. Ce crédit d'étude sera bouclé sans dépense car il est financé par la PR d'assainissement (PR-1341) et suivi de réalisation avec ce même crédit.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif au réaménagement du domaine public de l'avenue Godefroy. Selon le développement et les autorisations en lien avec le plan localisé de quartier (PLQ), les dépenses sont prévues pour l'instant en 2025 et 2026.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'élargissement du pont de la Coulouvrenière afin d'y aménager une piste cyclable et un itinéraire en site propre jusqu'à la place du Cirque. Les études ont débuté en 2023 et sont co-financées par l'Office cantonal des transports (OCT).	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement du boulevard de Saint-Georges. Le démarrage des études est reporté à 2024 en raison d'une priorisation des projets.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement du futur domaine public des chemins Dr-Jean-Louis-Prévost et Buisson. Les études sont actuellement à l'arrêt et reprendront dès l'adoption du PLQ.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ Fontaines-Saintes. Les études sont actuellement à l'arrêt et reprendront dès l'adoption du PLQ.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement des espaces publics aux abords du PLQ des Vernets et du carrefour sis à l'angle des rues François-Dussaud et Hans-Wilsdorf. Les études sont en cours et seront intégrées dans une future PR de réalisation "Voie verte Vernets" en 2024.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ Les Vernets. Les études sont en cours et seront intégrées dans une future PR de réalisation "Voie verte Vernets" en 2024.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la réalisation d'un parc à la Pointe de la Jonction. Les études sont terminées et seront intégrées dans une future PR de réalisation déposée en 2024.	
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation et à la construction des installations sportives du stade de Frontenex en attente de décision politique.	

Tableau des crédits d'études votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2023	Amortissements nets au 31.12.2023	Soldes à amortir au 31.12.2023	
Dossier 15, rue	300A	11.02.1998	625	547	-	547	
Grottes 6, rue	PR-495A	20.03.2007	235	632	-	632	
Grottes 6BIS, rue	PR-495A	20.03.2007	235	615	-	615	
Grottes 8 & 10, des Amis 9	PR-721A	12.12.2009	650	623	623	-	
Goetz-Monin 8, rue	PR-721A	12.12.2009	300	354	-	354	
Lausanne 126, La Perle du lac	PR-721A	12.12.2009	150	455	455	-	
Navigation 38, étude de rénovation	PR-721A	12.12.2009	425	401	-	401	
Jean-Calvin, Pélisserie, angle	PR-713A	28.04.2010	1'950	7	7	-	
La Grange, villa	PR-807A	11.12.2010	400	29	-	29	
Périmètre des tours de la Jonction	PR-911A	13.12.2011	400	442	-	442	
Lausanne 118-120, rue de, SEVE	PR-911A	13.12.2011	250	10	-	10	
Giuseppe-Motta 20, avenue	PR-737A	21.03.2012	350	-	-	-	
Puits-Saint-Pierre 6, rue du, Maison Tavel	PR-951A	15.04.2013	990	-	-	-	
Cordiers 8, rue	PR-1054A	21.05.2014	700	779	-	779	
François-Dussaud 12, Queue d'Arve	PR-1245A	06.06.2018	900	302	-	302	
Restauration scolaire & infrastructures	PR-1274A	20.06.2018	2'310	1'783	-	1'783	

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude complémentaire relatif à la poursuite des études de rénovation de l'immeuble sis rue Jean Dassier 15 (décision du CA du 27 février 2018). Ce crédit d'étude sera intégré à la PR de réalisation (PR-1560A1), votée le 28 novembre 2023 par le Conseil municipal, en 2024 dès l'échéance du délai référendaire.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation des immeubles Grottes 6-6 bis et Amis 5. Ce crédit d'étude sera intégré à la PR de réalisation (PR-1560A3), votée le 28 novembre 2023 par le Conseil municipal, en 2024 dès l'échéance du délai référendaire.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation des immeubles Grottes 6-6 bis et Amis 5. Ce crédit d'étude sera intégré à la PR de réalisation (PR-1560A3), votée le 28 novembre 2023 par le Conseil municipal, en 2024 dès l'échéance du délai référendaire.	
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble Grottes 10 et à la construction d'un immeuble de logements après la démolition des immeubles Grottes 8 et Amis 9. Ce crédit d'étude non suivi de réalisation sera bouclé et intégré dans la PR de boucllement globale déposée en 2024.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble Goetz-Monnin 8. Ce crédit d'étude sera intégré à la PR de réalisation (PR-1560A2), votée le 28 novembre 2023 par le Conseil municipal, en 2024 dès l'échéance du délai référendaire.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation et à la transformation du restaurant de la Perle du Lac terminé. Une PR de réalisation (PR-976) a été déposée et refusée par le Conseil municipal le 28.10.2014. La PR-976 a été amendée et est dans l'attente d'une décision politique depuis 2015.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble Navigation 38. Ce crédit d'étude sera intégré à la PR de réalisation (PR-1560A7), votée le 28 novembre 2023 par le Conseil municipal, en 2024 dès l'échéance du délai référendaire.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif au projet de construction d'immeubles de logements et de locaux commerciaux, ainsi qu'à l'aménagement d'un square public, à l'angle des rues Jean-Calvin et Pélisserie. L'appel à candidature a permis de sélectionner un investisseur et ce projet est en attente d'orientation.	
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation des salons de la Villa La Grange terminée. Le projet de réalisation est en suspens pour des raisons stratégiques et politiques ainsi que de priorisation des investissements.	
Etude en-cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit de pré-étude relatif à l'étude de la rénovation des immeubles du quartier de la Jonction. Un crédit d'étude va être déposé au 1er trimestre 2024 et inclura le dépassement de 40'000 francs du crédit de pré-étude voté en 2011.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'étude de la rénovation de l'enveloppe et des combles des immeubles Lausanne 118-120. Une étude de faisabilité est en cours pour chiffrer une demande de crédit d'étude complémentaire qui sera déposée début 2024, afin d'actualiser le montant du crédit actuel.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'étude des travaux de sécurisation, de mise en conformité et de rénovation de l'enveloppe de l'immeuble Giuseppe-Motta 20. Le projet a repris et un crédit d'étude complémentaire sera déposé en 2024.	
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation des façades sur cour et jardin, à l'adaptation des installations techniques, aux aménagements intérieurs et à la nouvelle muséographie de la Maison Tavel. Ces projets sont reportés selon décision du Conseil administratif du 10 avril 2013 et sont en attente d'un projet muséal global.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la démolition et à la reconstruction de l'immeuble 8, rue Cordiers ainsi qu'à l'étude en vue de la construction de onze nouveaux logements. Suite au recours gagné par la Ville de Genève sur l'autorisation de construire, les études reprennent. Une future PR de réalisation sera déposée en 2024 ou 2025.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la transformation de la salle omnisport triple en salle multisports de compétition avec gradins fixes. Ce crédit d'étude est terminé. Il sera transféré dans une future PR de réalisation qui sera déposée au Conseil municipal début 2024.	
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la réorganisation de la restauration scolaire en ville de Genève et de la rénovation de ses infrastructures. Ce crédit d'étude a été partiellement intégré (phase 1) dans la PR de réalisation (PR-1509). Le solde du crédit d'étude y relatif concerne la phase 2 et la future PR de réalisation sera déposée au Conseil municipal au 1er semestre 2024.	

5.9 Notes relatives aux actifs et engagements conditionnels et autres engagements hors bilan

5.9.1 Actifs éventuels

Facturation des pertes réseau par les Services industriels de Genève (SIG)

Dans son rapport d'examen et consultation, la Cour des comptes du Canton de Genève a analysé les pertes du réseau électrique des SIG, qui représentent un coût payé in fine par ses client-e-s. La Cour des comptes a constaté que le calcul des pertes réseau par les SIG ne respectait pas la législation en vigueur, ni les directives du régulateur fédéral (ElCom). Sur la période 2008 à 2021, cette situation a engendré une surfacturation aux client-e-s de SIG. Le montant à recevoir par la Ville de Genève n'a pas été évalué à la date de clôture.

5.9.2 Engagements conditionnels et hors bilan

TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS AU 31 DECEMBRE 2023

En milliers de francs

Typologie du rapport juridique entre la Ville et l'entité destinataire	Propriétaires ou copropriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations maximales couvertes par l'engagement conditionnel	Montant potentiellement actionnable au 31.12.2023	Montant engagé au 31.12.2023	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Nom de l'entité bénéficiaire							
Divers engagements		147'704	120'204	6'388			
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	Ville de Genève	5'000	-	-	PR-1075	Risque financier et de défaut de la contrepartie	a)
Soutien au logement coopératif	-	2'500	-	-	PA-448A	Décision du CA de soutenir le logement coopératif à hauteur de l'autorisation	b)
Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	Confédération et Canton de Genève	20'000	-	-	PR-1180	Risque financier et de défaut de la contrepartie	c)
Chemins de fer fédéraux (CFF)	Confédération	120'204	120'204	6'388	PR-1185	Refus par les chambres fédérales de voter le budget supplémentaire	d)
Couverture des engagements		2'484	-	-			
Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (GSIS)	Ville de Genève et autres communes du canton de Genève	2'484	-	-	LPSSP 12620 (F 4 05) art. 18 al.2 b)	Risque financier et de défaut de la contrepartie	e)
Groupement intercommunal - GIAP	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	LAC (B 6 05) Art.57	Risque économique et de défaut de la contrepartie	f)
Groupement intercommunal - ACG	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	LAC (B 6 05) Art.57	Risque économique et de défaut de la contrepartie	f)
Groupement intercommunal - CIDEDEC	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	LAC (B 6 05) Art.57	Risque économique et de défaut de la contrepartie	f)
Couverture des déficits							
Secteurs, fondations, associations petite enfance	-	Déficit d'exploitation	-	-	Règlement LC 21 551	Risque financier et de budget de fonctionnement supérieur aux attentes	g)
Association de cuisines et restaurants scolaires	-	Déficit d'exploitation	-	-	Règlement LC 21 561 en vigueur depuis le 09.04.2020	Risque financier et de budget de fonctionnement supérieur aux attentes	h)
Engagement de prévoyance		641'472	-	-			
Fondation des Evaux	Villes de Genève, Lancy, Onex et communes de Bernex et Confignon	529	-	-	PR-1167	Risque démographique et de performance des actifs	i)
Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (GSIS)	Ville de Genève et autres communes du canton de Genève	21'847	-	-	LPSSP 12620 (F 4 05), art. 18 al.2 a)	Risque démographique et de performance des actifs	e)
CAP Prévoyance	Ville de Genève, SIG et communes genevoises affiliées	619'096	-	-	PR-998	Risque démographique et de performance des actifs	j)
Caution simple		202'589	2'501	-			
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	Ville de Genève	100'000	-	-	"PR-1075 PR-1405"	Risque financier et de défaut de la contrepartie	a)
Fondation des Evaux	Villes de Genève, Lancy, Onex et communes de Bernex et Confignon	2'589	2'501	-	PR-1309	Risque économique et de défaut de la contrepartie	i)

Typologie du rapport juridique entre la Ville et l'entité destinataire	Propriétaires ou copropriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations maximales couvertes par l'engagement conditionnel	Montant potentiellement actionnable au 31.12.2023	Montant engagé au 31.12.2023	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Nom de l'entité bénéficiaire							
Caution solidaire		41'000	10'000	-			
Société anonyme d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	Ville de Genève	41'000	10'000	-	PR-1499	Risque financier et de défaut de la contrepartie	k)
Total des engagements conditionnels		1'035'249	132'705	6'388			

a) Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)

Divers engagements

Dans sa délibération du 5 mai 2014 (PR-1075), le Conseil municipal a voté, à l'article 4, l'autorisation au Conseil administratif d'ouvrir une ligne de crédit d'un montant de kCHF 5'000 en faveur de la FVGLS.

Au 31 décembre 2023, cette ligne de crédit n'a pas été utilisée.

Caution simple

Dans les délibérations du 5 mai 2014 (PR-1075) et du 8 septembre 2021 (PR-1405), le Conseil municipal a voté, respectivement aux articles 5 (PR-1075) et 6 (PR-1405), l'autorisation au Conseil administratif d'octroyer à la FVGLS des cautions simples rémunérées annuellement à hauteur de 0.125% du montant garanti, celles-ci ne devant pas excéder un montant de kCHF 100'000 en tout temps.

Au 31 décembre 2023, aucune caution n'a été actionnée.

b) Soutien au logement coopératif

Divers engagements

Un crédit d'investissement de kCHF 2'500 destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève par les moyens ci-dessous a été voté par le Conseil municipal dans sa séance du 1^{er} octobre 2001 (PA-448), soit :

- garanties financières en couverture de prêts de même montant ;
- prêts à taux préférentiels ;
- nantissements de parts sociales ;
- achat de parts sociales.

Le Conseil administratif est autorisé à engager ce montant en accordant à des coopératives ayant pour objectif principal le logement coopératif – associant leurs membres à la gestion et interdisant le rachat de leurs appartements en PPE (propriété par étage) dans un ou plusieurs immeubles –, des soutiens financiers tels qu'ils sont mentionnés à l'article premier, pour une valeur jusqu'à concurrence de 10% du montant total du projet proposé. Ceci doit permettre à ces coopératives d'acquérir un ou plusieurs immeubles ou parcelles, ou de construire ou rénover un ou plusieurs immeubles, sur le territoire de la Ville de Genève.

Dans l'hypothèse où une garantie ou une autre forme de soutien devait être engagée, la dépense qui serait consentie sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine financier, et amortie au moyen de deux annuités, qui figureront au budget de la Ville de Genève dans les deux années qui suivront celle pendant laquelle a eu lieu la dépense.

Au 31 décembre 2023, aucun moyen n'a été actionné.

c) Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)

Divers engagements

Dans sa délibération du 27 juin 2016 (PR-1180), le Conseil municipal a voté un crédit de kCHF 20'000, destiné à l'octroi d'un prêt remboursable sur trente ans, sans intérêt, à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales en vue de la rénovation de l'Office des Nations Unies à Genève, sis Palais des Nations.

Au 31 décembre 2023, aucune libération de prêt n'a été effectuée.

d) Chemins de fer fédéraux (CFF)

Divers engagements

Dans le cadre du programme «Léman 2030», la Confédération a décidé d'augmenter l'offre ferroviaire de l'axe Genève – Lausanne avec plusieurs étapes successives, dites «étapes d'aménagement» (EA) 2025 puis 2035. Dans ce cadre, deux voies supplémentaires avec quais sont nécessaires en gare de Genève Cornavin, ainsi que des

nouvelles installations de garage, d'entretien et un nouveau poste d'enclenchement (dits des «projets anticipés»). À la demande de la Ville de Genève et du Canton de Genève, une alternative comportant une gare souterraine a été choisie au lieu d'un agrandissement en surface qui aurait eu un effet considérable sur le quartier voisin «Les Grottes». La Ville de Genève et le Canton de Genève participent pour cette raison aux surcoûts d'investissement liés à cette solution au sens d'une mesure de substitution selon l'art. 58, al. b de la Loi fédérale sur les chemins de fer (ci-après «LCdF»). A cet effet, en décembre 2015, une convention cadre relative à l'extension de la capacité du nœud ferroviaire de Genève a été signée entre l'Office fédéral des transports (OFT), le Canton de Genève et la Ville de Genève (ci-après «les commanditaires»).

Dans sa séance du 27 septembre 2016, le Conseil municipal a voté la PR-1185 autorisant l'octroi d'une «subvention conditionnellement remboursable», selon les modalités définies dans la convention, de kCHF 120'204 aux Chemins de fer fédéraux (CFF), au titre de participation aux études et travaux d'extension du nœud ferroviaire de Genève menés sous la maîtrise d'ouvrage des CFF et sous la condition suspensive de l'acceptation par le Grand Conseil du projet de loi confirmant une participation du Canton de Genève. La Loi (L11912) a été votée en date du 22 septembre 2016 levant ainsi la condition suspensive.

À la suite d'études complémentaires, la convention d'origine a été remplacée par une nouvelle convention cadre signée le 5 avril 2019, ainsi que par la signature d'un avenant en date du 27 octobre 2021, intégrant des travaux complémentaires pour la gare souterraine et une nouvelle clé de répartition des coûts des travaux, portant celle de la Ville de Genève à 7,38%, soit un montant d'engagement de kCHF 114'094 HT.

Le montant cumulé de subvention déjà versé au projet ferroviaire pour des dépenses d'études et de réalisation des projets anticipés s'élève à kCHF 6'388 au 31 décembre 2023. La part principale de la subvention sera versée au moment de la réalisation des travaux de la gare souterraine, soit dès 2029.

Après avoir opté pour une gare souterraine, le Canton et la Ville de Genève ont également commandé une sortie à deux voies du tunnel en direction de l'aéroport de Genève, dite «solution 1bis». La gare souterraine permet d'éviter de construire une infrastructure en «saut-de-mouton» supplémentaire dans le secteur de Sécheron, conformément à l'art. 35, al. 4, OCPF. Les économies liées à la non-réalisation de cette infrastructure viendront en diminution des surcoûts relatifs à la «solution» 1bis.

En décembre 2021, le Canton et la Ville de Genève ont demandé à la Confédération, qui l'a acceptée en février 2022, l'intégration de la modification de la solution «1bis» relatif à l'extension de la capacité du nœud ferroviaire de Genève au «Rapport sur l'état des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire et la perspective RAIL 2050». L'investissement et les coûts subséquents de la solution «1bis» doivent encore faire l'objet d'approfondissements entre les commanditaires. Sous réserve de son approbation par le Parlement fédéral, les montants définitifs qui résulteront de cette variante serviront de base à l'adaptation de la convention cadre du 5 avril 2019 précitée et de la mise à jour des clés de répartition.

Dans l'intervalle, les commanditaires ont néanmoins décidé de poursuivre les études concernant cette solution «1bis» étant entendu que si le Parlement fédéral la refusait, ils supporteraient la totalité des frais d'études engagés pour revenir à la variante de base. Le montant de la quote-part déterminée pour la Ville de Genève afin de poursuivre les travaux d'études en lien avec la variante «1bis» s'élève à kCHF 4'200.

Le Parlement fédéral prendra connaissance de l'investissement évité et de la «solution 1bis» dans le cadre du «Message concernant l'état d'avancement et la modification des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ainsi que la perspective RAIL 2050» au printemps 2024.

e) Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (GSIS)

Couverture des engagements

Selon l'art.18, al. 2, let. b) de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP), la Ville de Genève garantit, avec les autres communes genevoises (à l'exception de la commune de Céligny), les engagements du GSIS à l'égard de toute entité créancière dans le cadre d'emprunts contractés.

L'article 3 de la LPSSP définit la part de l'engagement des communes; celle-ci étant limitée à sa contribution annuelle.

Sur la base des états financiers au 31 décembre 2022, le GSIS a conclu une avance à terme fixe d'un montant de kCHF 4'000.

Cet engagement a été calculé sur la base des comptes 2022 du GSIS; les comptes de l'année 2023 n'étant pas encore approuvés.

La garantie, pour la Ville de Genève, proportionnelle au montant de sa contribution annuelle 2023, s'élève à kCHF 2'483.

Engagement de prévoyance

Selon l'art. 18, al. 2, let. A) de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP) (12620), la Ville de Genève garantit avec les autres communes genevoises (à l'exception de la commune de Céligny) les engagements de prévoyance des assurées actives et assurés actifs et des futur-e-s pensionné-e-s du Groupement SIS. L'art. 3 de la LPSSP définit la part de l'engagement des communes; celle-ci est limitée à la quote-part de sa contribution annuelle.

La part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s du GSIS s'élève à kCHF 35'186 au 1^{er} janvier 2023. Le taux de couverture de l'engagement pour le GSIS s'élevait à 75.96% au

1^{er} janvier 2023, en-dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050, fixé par l'article 72a, al. 1, let. C) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La garantie, pour la Ville de Genève, proportionnelle au montant de sa contribution annuelle 2023, s'élève à kCHF 21'847 au 1^{er} janvier 2023.

f) Groupements intercommunaux (GIAP, ACG et CIDEDEC)

Couverture des engagements

La Ville de Genève fait partie des groupements intercommunaux suivants : GIAP, CIDEDEC et ACG (cf. Tableau des participations du PA). Selon l'art. 57, al. 4 de la Loi sur l'administration des communes (LAC), les communes membres sont solidairement responsables des dettes que le groupement ne serait pas en mesure de payer.

Sur la base des états financiers au 31 décembre 2022 (les comptes de l'année 2023 n'étant pas encore approuvés), les fonds propres de ces groupements couvraient leur engagement net. En conséquence, au 31 décembre 2023, aucune demande de participation n'a été notifiée à la Ville de Genève.

g) Service de la petite enfance

Couverture des déficits

Selon l'art. 1 du Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551), la Ville de Genève dirige la politique de la petite enfance, planifie, organise et assure le maintien et le développement de l'offre de places d'accueil, sur son territoire.

La Ville de Genève subventionne les structures d'accueil de la petite enfance sises sur son territoire afin de couvrir leur déficit d'exploitation (art. 23) et de financer des travaux et des acquisitions (art. 24) et des projets spécifiques (art. 25).

h) Service des écoles et institutions pour l'enfance

Couverture des déficits

Le Règlement relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève (LC 21 561) indique notamment que la Ville de Genève subventionne l'excédent de charges tel qu'il ressort du compte d'exploitation et le contentieux après procédure.

i) Fondation des Evaux

Engagement de prévoyance

Sur la base de la PR-1167, le Conseil municipal a approuvé, le 2 novembre 2016, que la Ville de Genève garantisse avec les autres communes membres de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux (Onex, Bernex, Confignon et Lancy) les engagements de prévoyance des assurées actives et assurés actifs et des futur-e-s pensionné-e-s de la Fondation des Evaux auprès de la CPI villes et communes de la Fondation CAP Prévoyance. Cette garantie est fixée proportionnellement aux montants de la subvention annuelle.

Une convention d'affiliation a été signée le 26 avril 2018 entre :

- la Fondation des Evaux ;
- les Villes de Genève, Lancy et Onex ;
- les communes de Bernex et Confignon ;
- la CAP - Fondation de prévoyance intercommunale de droit public de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes genevoises affiliées et d'autres employeurs affiliés conventionnellement ; et
- la Caisse de prévoyance interne « Ville de Genève et les autres communes genevoises ».

Selon l'art. 5, al. 2 de la convention d'affiliation, l'engagement de prévoyance s'étend à la part des engagements pour les prestations qui ne sont pas entièrement financées en capitalisation sur la base des taux de couverture initiaux au sens de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s de la Fondation des Evaux s'élève à kCHF 1'533 au 1^{er} janvier 2023. Le taux de couverture de l'engagement pour la Fondation des Evaux s'élevait à 75.96% au 1^{er} janvier 2023, en-dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050, fixé par l'article 72a, al. 1, let. c) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La garantie, pour la Ville de Genève, proportionnelle au montant de la subvention annuelle, s'élève à kCHF 529 au 1^{er} janvier 2023.

Caution simple

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 11 septembre 2018 (PR-1309), que la Ville de Genève cautionne, de manière simple avec les autres communes membres de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux (Onex, Bernex, Confignon et Lancy), l'emprunt contracté par la Fondation des Evaux pour la démolition-reconstruction du bâtiment principal des Evaux à hauteur de sa contribution annuelle, soit kCHF 2'589.

Au 31 décembre 2023, l'emprunt contracté par la Fondation, s'élève à kCHF 7'250.

La caution simple de la Ville de Genève est calculée proportionnellement au montant de la subvention annuelle, soit un montant de kCHF 2'501.

Cette caution n'a pas été actionnée au 31 décembre 2023.

j) CAP Prévoyance

Engagement de prévoyance

Sur la base de la PR-998, le Conseil municipal a notamment approuvé, le 22 janvier 2013, la création d'une Fondation de droit public ayant pour but d'assurer la prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes affiliées.

Selon l'art. 9 de cette proposition, le Conseil municipal approuve que la Ville de Genève garantisse les engagements de prévoyance de la Caisse de prévoyance interne « proportionnellement aux engagements de prévoyance dus à ses assurées actives et assurés actifs et pensionné-e-s, et aux engagements qui la concernent, prévus à l'art. 5, al. 3, let. c) et d) des statuts de la CAP ».

1. Engagements de prévoyance de la commune au 31 décembre 2022 / 1^{er} janvier 2023 : kCHF 2'575'275

Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la Ville de Genève.

2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune

Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres :

• Engagements de prévoyance de l'ACG :	kCHF	47'218
• Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance :	kCHF	17'869
• Engagements de prévoyance de la Fondation des Evaux :	kCHF	6'378
• Engagements de prévoyance du Groupement SIS :	kCHF	146'366

Selon l'art. 5, al. 3, let. c) des statuts de la CAP, les engagements de prévoyance de l'ACG et de la CAP Prévoyance sont garanties par la Ville de Genève et les autres communes genevoises.

L'engagement de prévoyance pour la Fondation des Evaux concerne les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de cette fondation.

Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2022 de la CPI ; les comptes de l'année 2023 n'étant pas encore approuvés par le Conseil de fondation. Aucun élément connu ne remet en cause les engagements mentionnés.

3. Degré de couverture de la CPI au 31 décembre 2022 / 1^{er} janvier 2023 : 75.96%

D'après la confirmation écrite reçue de l'institution de prévoyance pour la Ville de Genève, CAP Prévoyance - CPI Ville de Genève et communes (la « CPI »), la part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s Ville de Genève s'élève à kCHF 619'096 au 1^{er} janvier 2023. Le taux de couverture de l'engagement pour la Ville de Genève s'élevait à 75.96% au 1^{er} janvier 2023, en dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050 fixé par l'article 72a, al. 1, let. c) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Toutefois, les prévisions long terme de la fondation prévoient un retour du degré de couverture au-dessus de la barre des 80% d'ici à 2050 et la Ville de Genève n'a par conséquent pas provisionné d'engagement au 31 décembre 2023.

k) Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA

Caution solidaire

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 8 juin 2022 (PR-1499) que la Ville de Genève cautionne, de manière solidaire, tout emprunt futur contracté par la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève pour le financement des travaux d'entretien et de rénovation de l'Hôtel Métropole de Genève.

En date du 22 juin 2023, un acte de cautionnement solidaire envers une banque jusqu'à concurrence de kCHF 41'000 est signé par la Ville de Genève qui se déclare ainsi garant du paiement de l'ensemble des créances tant actuelles que futures ou des créances éventuelles de la banque envers la SA.

Le montant des emprunts contractés se montant à kCHF 10'000 au 31 décembre 2023.

Aucune caution n'a été actionnée auprès de la Ville de Genève au 31 décembre 2023.

TABLEAU DES AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

En milliers de francs

Typologie du rapport juridique entre la Ville et l'entité destinataire	Propriétaires ou copropriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations couvertes par un engagement	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Nom de l'entité bénéficiaire					
Leasings non portés au bilan		108			
Diverses contreparties de location de machines d'impression	Ville de Genève	108	Signature de contrats de leasing dans l'unité	Contrats portés à leurs termes	a)
Location simple		55'851			
Différents propriétaires de locaux loués à des services de la Ville de Genève	Ville de Genève	55'851	Signature de contrat de baux à loyer dans les services	Contrats portés à leurs termes	b)
Engagements contrats informatiques		10'523			
Diverses contreparties de location de systèmes d'information et de communication	Ville de Genève	10'523	Signature de contrats	Contrats portés à leurs termes	c)
Engagements contrats de fourniture d'énergie		12'597			
Services industriels de Genève (SIG)	Ville de Genève	12'597	Signature de contrats	Consommation électrique	d)
Engagement de remboursement de travaux		1'999			
Propriétaire immeuble locatif	Ville de Genève	1'999	Signature d'une convention	Résiliation des travaux	e)
Total des autres engagements conditionnels		81'078			

a) Contrats de leasing non portés au bilan

L'engagement résiduel à payer au 31 décembre 2023 est de kCHF 108. Les contrats ne prévoient pas de valeur de reprise à l'échéance.

En milliers de francs

Nature du leasing	Echéance annuelle	Echéance finale
Machine piqué-pli	30	25
Machine à plier et rainer	7	12
Machine à découper, rainer et perforer	6	10
Machine à relier	9	22
Machine à mise sous pli	17	39
Loyers à verser	68	108

b) Contrats de location simple - baux à loyers

Les contrats de location simple sont des accords par lesquels un bailleur cède à la Ville de Genève (preneuse du bail) le droit d'utilisation d'un actif pour une période donnée et en échange d'un ou d'une série de paiements effectués par la Ville de Genève ou par des tierces parties subventionnées.

Les paiements minimaux à effectuer sont déterminés sur la base des loyers, supérieurs à kCHF 3 par mois, constatés au 31 décembre 2023 et plus proches échéances de résiliation contractuelles prévues. Les éventuelles clauses de révision du loyer ne sont pas appliquées.

Nature des objets	Engagements calculés			
	à 12 mois	de 13 à 60 mois	> 60 mois	Total
à usage administratif ¹	2'039	4'281	17'833	24'153
à usage scolaire	394	983	1'004	2'381
à usage public ²	7'885	16'959	4'474	29'317
Paiements à effectuer	10'318	22'223	23'310	55'851

¹ y c. les droits distincts et permanents

² y c. les institutions de la petite enfance

Engagements conditionnels découlant d'une servitude ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) conformément aux articles 675 et 779 al. 3 du Code civil suisse.

La Ville de Genève a octroyé 68 droits de superficie (DDP), avec à leur échéance, une indemnité équitable à verser au superficiaire pour le retour de l'immeuble bâti à la Ville en cas de non-renouvellement du contrat de droit de superficie (art. 779, let. d) et g) du Code civil suisse.)

Le montant de cette indemnité éventuelle n'est pas évaluable à la date de clôture.

Échéance du DDP	Nombre de superficiaires	Nature du bien		
		Habitation	Commercial / Industriel	Parking
< 10 ans (2024 à 2033)	11	-	11	-
de 10 à 20 ans (2034 à 2043)	3	-	3	-
de 20 à 30 ans (2044 à 2053)	6	-	6	-
> 30 ans (2054 à 2123)	48	37	9	2
Total	68	37	29	2

Liste des servitudes ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) conformément aux articles 675 et 779, al. 3 du Code civil suisse et ne donnant lieu à aucune indemnité.

Parallèlement à l'octroi de droits de superficie (DDP) donnant lieu au versement d'une indemnité équitable, la Ville de Genève a octroyé 29 DDP pour lesquels le retour de l'immeuble bâti, à l'échéance du DDP, se fera sans aucune indemnité.

Échéance du DDP	Nombre de superficiaires	Nature du bien		
		Habitation	Commercial / Industriel	Parking
< 10 ans (2024 à 2033)	2	1	1	0
de 10 à 20 ans (2034 à 2043)	8	2	2	4
de 20 à 30 ans (2044 à 2053)	2	-	1	1
> 30 ans (2054 à 2123)	17	5	8	4
Total	29	8	12	9

c) Contrats de prestations informatiques

La Ville de Genève a souscrit des contrats de prestations informatiques l'engageant sur les années futures.

Les engagements calculés sont déterminés sur la valeur des contrats supérieurs à kCHF 100 par année, constatés au 31 décembre 2023 et les plus proches échéances de résiliation contractuelles prévues.

En milliers de francs	Engagements calculés		
Nature des prestations	à 12 mois	de 13 à 60 mois	Total
Honoraires de prestations de services	-	-	-
Utilisation de services informatiques	1'866	2'766	4'632
Entretien de matériels	-	-	-
Maintenance de logiciels	2'102	3'788	5'890
Location de logiciels	-	-	-
Paielements à effectuer	3'968	6'554	10'523

d) Contrat de fourniture d'énergie

La Ville de Genève est engagée auprès des SIG pour la fourniture d'électricité sur l'ensemble de ses sites et de sa consommation (« full supply ») sur l'année 2024 à des prix fixes convenus, déterminés en fonction des prix de marchés au moment de la signature du contrat en mai 2023. L'engagement hors bilan est valorisé pour l'ensemble de la consommation prévue selon les profils de charges estimés aux coûts contractuels.

e) Engagement de remboursement de travaux

Dans le cadre d'une convention avec un tiers propriétaire, la Ville de Genève s'est engagée à prendre en charge les amortissements du coût effectif des aménagements spécifiques dans le cadre de la mise en place de la structure d'accueil préscolaire sise route de Frontenex 29 consentis par ce tiers pour un montant de kCHF 1'999 sur une durée de 20 ans et 2 mois. En cas de renoncement de la Ville de Genève à la structure d'accueil préscolaire, objet de la convention, après l'ouverture de chantier, elle s'engage à rembourser le coût des études et frais effectivement engagés par le tiers pour un montant maximal de kCHF 100, augmenté d'un dédommagement pour le préjudice subi équivalent à une année du futur loyer, soit kCHF 240.

5.10 Indications supplémentaires

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus, et les risques financiers.

5.10.1 Gestion des risques financiers

Le Conseil administratif est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de son action publique et de ses activités opérationnelles, la Ville de Genève peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment au :

- risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- risque de liquidité ;
- risque de taux d'intérêt ;
- risque de change ;
- risque de volatilité des valeurs mobilières.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la Ville de Genève.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Ville de Genève considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de deux établissements bancaires suisses de premier ordre ;
- ses créances fiscales, gérées par l'Administration fiscale cantonale, sont réparties entre un grand nombre de personnes physiques et morales domiciliées dans le canton de Genève. Celui-ci dispose d'un service du contentieux. Ces créances sont provisionnées à concurrence de 30 %. Le risque de perte est couvert ;
- les redevances sont régies par des conventions avec des contreparties de premier ordre ;
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier. La Ville de Genève dispose de services du contentieux. Il convient de se référer à la rubrique « 5.6.1.2 Créances (101) ».

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsqu'une entité rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers. Les principales sources de liquidités de la Ville de Genève sont, d'une part, les acomptes mensuels de l'État de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. D'autre part, la Ville de Genève perçoit les revenus de la taxe professionnelle. Ces revenus fiscaux représentent 72% des revenus totaux de la Ville de Genève. Au surplus, la Ville de Genève possède un important parc immobilier qui génère des revenus financiers réguliers représentant 6% des revenus totaux.

La Ville de Genève a recours à des emprunts à long terme avec des contreparties de premier ordre. Les échéances de ces emprunts à long terme sont échelonnées dans le temps afin de limiter le risque de renouvellement. Le détail de ces emprunts et de leurs échéances est présenté dans le tableau consolidé de la dette, sous la rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) ».

La Ville de Genève a recours à des emprunts à court terme qu'elle pilote sur la base d'une prévision de trésorerie actualisée hebdomadairement. Les appels d'offres réalisés en 2023 ont systématiquement été reçus favorablement par une diversité de contreparties.

En dernier recours, la Ville de Genève dispose également d'une ligne de crédit auprès de la Banque cantonale de Genève (BCGE) s'élevant à CHF 100 mios. Au 31 décembre 2023, cette limite est utilisée à hauteur de CHF 30 mios.

La Ville de Genève est au bénéfice d'un rating S&P de AA- stable lui permettant un accès aisé aux financements de tiers.

iii. Risque de taux d'intérêt

La Ville de Genève est modérément exposée au risque de variation de taux d'intérêts dans la mesure où la part maximale de la dette à taux variable est fixée dans la stratégie annuelle de gestion de la dette (charte de trésorerie) qui mentionne un maximum de 50% et une stratégie cible de 30% de la dette totale. Afin de réaliser cet objectif, la Ville de Genève utilise des instruments de couverture de flux futurs (« cash-flow hedge ») sous forme de swaps en mettant en place une stratégie de fixation des taux sur les emprunts, afin de neutraliser les risques hautement probables de fluctuation des paiements d'intérêts. En tenant compte de l'efficacité de ces instruments de couverture, la part de la dette à taux variable pour la Ville de Genève s'élève à 33% à la fin de l'année.

iv. Risque de change

La Ville de Genève n'est pas exposée de manière significative au risque de change dans la mesure où :

- elle n'a pas d'emprunt en devises au 31 décembre 2023 (2022 : idem) ;
- le risque de change sur les autres dettes et créances en devises est faible, car l'essentiel des activités est libellé en francs suisses et les positions de liquidités en devises sont peu significatives.

v. Risque de volatilité des valeurs mobilières

La volatilité intrinsèque des marchés boursiers induit une exposition de la Ville de Genève sur la valorisation de ses titres cotés (évalués à la valeur de marché) et le montant de ses engagements de prévoyance.

Cette exposition est limitée grâce à :

- une détention à long terme d'actions dans des établissements générant des revenus réguliers, en particulier la Banque cantonale de Genève (BCGE) ;
- une stratégie de placement équilibrée définie par le Règlement fixant les principes de gestion de la fortune des fonds spéciaux de la Ville de Genève (LC 21 821) ;
- un risque indirect du fait de la gestion autonome de la Caisse de prévoyance (CAP), ayant son propre comité de placement et ses règles de gestion conformes à la législation suisse.

5.10.2 Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne de la Ville de Genève a été coordonné de manière transversale depuis 2012. Chaque département s'est doté d'un-e responsable du contrôle interne en charge de l'implémentation du système de contrôle interne défini centralement (groupe SCI). Chaque service est responsable de la documentation de ses propres contrôles en fonction des risques identifiés.

Afin de répondre aux contraintes légales et réglementaires devenues plus exigeantes, la Direction financière a continué à suivre son plan de transformation initié en 2019 afin de renforcer son système de contrôle interne comptable et financier. Elle a notamment effectué les travaux suivants :

- le projet de renforcement de la fonction comptable (RFC), incluant la centralisation et la dématérialisation des factures fournisseurs :

La centralisation de certaines tâches comptables et la mise en place de la dématérialisation des factures fournisseurs en Ville de Genève a été déployée en 2021. En 2023, 4 services municipaux ont basculé dans le nouveau régime. Depuis le 1^{er} mars 2024, tous les services sont intégrés dans ce processus.

- la sécurisation du processus d'établissement des états financiers avec la mise en place d'outils dédiés :

Afin de garantir la fiabilité des informations financières publiées, l'administration a souhaité mettre en place un outil dédié au processus de clôture. En 2023, la mise en place de cet outil a été déployée lors d'une première phase pour les clôtures mensuelles. Les travaux d'analyse se poursuivent afin d'envisager une utilisation de l'outil pour la clôture annuelle.

- la sécurisation des fichiers de transfert de paiement :

Afin de renforcer la sécurité dans le transfert de fichier de paiement entre le système intégré de gestion (ERP) et l'application de gestion des paiements, la Direction financière travaille sur la mise en place d'un protocole sécurisé et automatique entre les deux systèmes, empêchant toute modification volontaire ou involontaire des données.

- la gestion centralisée des tiers :

Afin de renforcer la sécurité sur les données de tiers et rendre plus efficace leur gestion, la Direction financière a mis en place une base de données externe, connectée au registre central des entreprises genevoises (REG) et communicant avec l'ERP. Les travaux se poursuivent pour pouvoir connecter cette base centrale à d'autres registres officiels et à d'autres applications de l'administration.

- la mise en place d'une application de gestion des risques et de contrôle interne (GRCI) :

La Direction financière a accompagné le projet de mise en place d'une application de gestion des risques et de contrôle interne. Celle-ci permettra, en autres, de centraliser et documenter le système de contrôle interne comptable et financier.

- la mise à jour des directives générales comptables et financières :

Afin d'accompagner les différents projets de transformation, la Direction financière a poursuivi son effort de mise à jour des directives générales ayant un lien comptable et financier.

- la participation active à la phase d'initialisation du projet de remplacement de l'ERP :

En partenariat avec la Direction des systèmes d'information et de communication, la Direction financière a travaillé à la définition de l'architecture cible dans le projet de migration afin d'augmenter le potentiel d'implémentation de contrôles standards, uniformes et automatiques dans la future version. Celle-ci cherchera également à limiter le nombre d'interfaces manuelles et réduire les doubles saisies.

Un des buts communs de ces projets est d'augmenter la qualité et la sécurité de l'établissement des états financiers annuels en apportant des solutions organisationnelles et techniques solides et pérennes.

Les responsables du contrôle interne ont continué leur accompagnement de mise en place du système de contrôle interne et leurs campagnes de tests de contrôles.

5.10.3 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les services de la Ville de Genève sont considérés comme des entités autonomes au sens de l'article 12 al. 1 de la LTVA.

Au 31 décembre 2023, on relève :

- 11 services assujettis selon la méthode des taux forfaitaires (TaF) ;
- 2 unités assujetties selon la méthode effective.

Un centre de compétence en matière de TVA est en développement au sein de la Ville de Genève avec une ressource spécifique dédiée, ceci afin d'assurer une veille réglementaire, d'apporter du conseil aux services, de soutenir le processus des déclarations, d'améliorer la conformité en matière de TVA et d'augmenter la capacité de récupération de l'impôt préalable compte tenu de la nouvelle jurisprudence publiée en 2023 par le Tribunal fédéral.

5.10.4 Valeur d'assurance incendie des immobilisations des patrimoines administratif et financier

La valeur d'assurance pour la couverture du risque incendie est de kCHF 11'641'000 soit :

- kCHF 5'478'000 pour l'ensemble des bâtiments ;
- kCHF 5'963'000 pour les collections ;
- kCHF 200'000 pour les biens meubles.

5.10.5 Suppression de la Taxe professionnelle communale

Le Conseil d'Etat a fixé, dans son arrêté du 6 septembre 2023, l'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 2023 modifiant la Loi générale sur les contributions publiques (LCP) supprimant ainsi la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2024 à la faveur d'un impôt sous forme de centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales.

Les bordereaux de taxe professionnelle à recouvrir, concernant les périodes fiscales jusqu'au 31 décembre 2023, s'élèvent à kCHF 30'691.

En milliers de francs

Désignation	Rubriques comptables	Valeurs comptables au 31.12.2023
Solde débiteurs taxe professionnelle communale	1012 TPC	11'991
Avis de bordereau 2023 émis en 2024	1042 TPC à facturer	18'700
Total		30'691

Le Service de la taxe professionnelle continuera d'établir les bordereaux et de percevoir la taxe auprès des contribuables ayant une activité soumise à la taxe professionnelle jusqu'au 31 décembre 2023.

5.10.6 Evénements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas à notre connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture qui pourraient remettre en cause l'évaluation de nos actifs et passifs tels qu'ils sont présentés dans ces comptes annuels.

5.11 Indicateurs financiers

Tableau des indicateurs financiers

INDICATEUR	CALCUL	DÉFINITION	INTERPRÉTATION
Taux d'endettement net	$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Revenus fiscaux}}$	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.	Il renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.
Degré d'autofinancement (PA)	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}}$	Le degré d'autofinancement est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage de l'investissement net.	Il renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres ressources sans avoir recours à l'emprunt.
Part des charges d'intérêts	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}}$	La part des charges d'intérêts nets est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.	Il renseigne sur la part du revenu disponible absorbé par les charges d'intérêts.
Dette brute par rapport aux revenus	$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}}$	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.	Il renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que son niveau soit raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.
Proportion des investissements (PA)	$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}}$	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.	Il mesure la santé financière de la Ville de Genève ainsi que l'effort d'investissement déployé par la collectivité et renseigne donc sur l'ambition de la politique d'investissement.
Part du service de la dette	$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}}$	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts nets et des amortissements ordinaires, exprimé en pourcentage des revenus courants.	Il mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et sur les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette. Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.
Dette nette par habitant-e (en francs)	$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidente permanente}}$	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant-e.	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitant-e-s que de leur nombre.

VALEURS CIBLES	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022	APPRÉCIATION 2023	COMMENTAIRE
bon: < 100% suffisant: 100 - 150% mauvais: > 150%	-168.8%	-166.0%	bon	La dette nette est négative suite à la réévaluation du PF. Cette approche repose toutefois sur le principe théorique que la Ville de Genève peut aliéner ses actifs pour faire face à ses engagements financiers. Aussi, l'interprétation du taux d'endettement net doit être mise en perspective avec l'indicateur de la dette brute sur les revenus, qui qualifie le niveau d'endettement de la Ville de Genève de "moyen" au vu de sa capacité à générer des revenus.
Variation du PIB réel si > 2% = Haute conjoncture : > 100% 0% < si < 2% = Conjoncture normale : 80-100% si < 0% = Récession : 50-80%	1.2% 300.4%	2.2% 274.1%	bon	La diminution du PIB sur l'année 2023 en regard de l'année 2022 est liée au ralentissement de la conjoncture de l'économie genevoise. Au 3 ^{ème} trimestre, des signes d'essoufflement sont apparus générant un recul de l'emploi et une orientation à la hausse du chômage. Le degré du taux d'autofinancement est marqué par une augmentation significative liée à la réévaluation des immeubles des fonds spéciaux de la Ville de Genève d'un montant de CHF 32.8 mios à la hausse. Après avoir neutralisé cet élément exceptionnel, le taux du degré d'autofinancement s'élève à 269.7 %. Le taux retraité conserve un niveau élevé, malgré une légère baisse. Celui-ci s'explique par une augmentation conjuguée des recettes fiscales et une reprise à la hausse des investissements PA répondant ainsi à la politique d'investissement de la Ville de Genève en 2023.
bon: 0 - 4% suffisant: 4 - 9% mauvais: > 9%	1.9%	1.7%	bon	La part des charges d'intérêts a légèrement augmenté compte tenu d'une remontée des taux d'intérêts sur les marchés financiers compensée partiellement par la hausse des revenus courants. La charge financière pèse peu sur les finances de l'administration, et le risque lié à une hausse des taux est contenu par une répartition équilibrée de la dette, constituée à 67% d'emprunts à taux fixes avec une échéance résiduelle moyenne de remboursement à 6 ans.
très bon: < 50% bon: 50 - 100% moyen: 100 - 150% mauvais: 150 - 200% critique: > 200%	114.6%	125.8%	moyen	La dette brute finance les objets du PA et du PF. Ces derniers répondent principalement à un profil conservateur (immeubles), générateur de revenus modérés et stables. Qualifié de moyen, cet indicateur invite à conserver un niveau de dette brute raisonnable corrélé aux revenus disponibles. Une légère diminution de la dette accompagnée d'une augmentation des revenus fiscaux permettent une amélioration du taux.
effort d'investissement faible: < 10% effort d'investissement moyen: 10 - 20% effort d'investissement élevé: 20 - 30% effort d'investissement très élevé: > 30%	9.3%	7.9%	effort faible	Les dépenses d'investissement brut du PA (CHF 123.5 mios) sont encore qualifiées de faible par rapport aux dépenses totales malgré une augmentation significative sur l'année. Cet indicateur de l'engagement de la Ville de Genève en faveur de la collectivité doit être nuancé tant avec les efforts d'investissement consentis sur le PF (CHF 18.5 mios), dont l'essentiel est destiné à du logement social, qu'avec la politique de soutien de la Ville de Genève (par ex. subventions dans le domaine de la culture, du sport, du social etc.) intégrée aux dépenses générales.
charge faible: < 5% charge acceptable: 5 - 15% charge forte: > 15%	7.7%	8.3%	charge acceptable	Cet indicateur intègre les amortissements du PA à la charge des intérêts. Considéré comme acceptable, il est en ligne avec l'indicateur de la dette brute, qualifié de moyen et témoigne d'un niveau de la dette dans la norme. Une charge forte du service de la dette mettrait en péril le maintien d'un niveau de prestations élevé. Il convient de ce fait de surveiller cet indicateur, notamment en cas de hausse des taux d'intérêts qui pourrait venir alourdir le service de la dette. Ce risque est limité par une répartition équilibrée de la dette, constituée à 67% d'emprunts à taux fixes.
patrimoine net: < 0 CHF endettement faible: 0 - 1000 CHF endettement moyen: 1001 - 2500 CHF endettement important: 2501 - 5000 CHF endettement très important: > 5000 CHF	-9'293	-8'664	patrimoine net	Une valeur négative témoigne d'une situation patrimoniale nette. Celle-ci fait suite à la valeur du patrimoine financier (PF), notamment composée d'immeubles, dont la valeur finale est supérieure aux engagements envers des tiers. La variation 2023 provient d'une augmentation de la valeur du PF partiellement compensée par une hausse des engagements.

INDICATEUR	CALCUL	DÉFINITION	INTERPRÉTATION
Taux d'autofinancement (PA)	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}}$	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.	Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

	VALEURS CIBLES	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2022	APPRÉCIATION 2023	COMMENTAIRE
	bon: > 20 moyen: 10 - 20% mauvais: < 10%	20.9%	16.7%	bon	Qualifié de bon, le taux d'autofinancement a bénéficié de la réévaluation des immeubles des fonds spéciaux de la Ville de Genève d'un montant de CHF 33 mios à la hausse. Après avoir neutralisé cet élément exceptionnel, le taux d'autofinancement s'élève à 19.2 % passant ainsi à une valeur cible de moyenne. En progression, le taux d'autofinancement retraité a légèrement augmenté suite à l'effet conjugué d'une hausse des revenus fiscaux et des investissements dans une moindre mesure.

Rapport de l'organe de révision

5.12 Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2023
au Conseil municipal de la **Ville de Genève**

Genève, le 8 avril 2024

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels au 31 décembre 2023 de la Ville de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentés en pages 81 à 243 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 des communes genevoises.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60) « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux », ainsi qu'aux normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous appartiennent, en vertu de ces dispositions, sont plus amplement décrites dans notre rapport, au paragraphe « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels ». Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance, conformément aux dispositions légales suisses ainsi que celles de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Conformément à l'article 44 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC), les recettes fiscales, les charges liées à la fiscalité et les créances fiscales ont été comptabilisées selon les informations reçues du Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures de la République et Canton de Genève. La provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit 30% de ce reliquat, est conforme au taux prévu par le manuel MCH2 des communes genevoises. Nous nous sommes donc limités à vérifier que la comptabilisation est conforme aux informations fournies par la République et Canton de Genève à la Ville de Genève.

Nous attirons également votre attention sur les points de l'annexe aux comptes annuels suivants :

- *chapitre 5.5.2.1.2 «Créances», titre «Taxe professionnelle communale et provision sur créances douteuses»* : les taxations effectives se rapportant à l'exercice 2023, produites en janvier et février 2024, sont comptabilisées dans un compte d'actifs de régularisation. Les reliquats de taxation n'étant pas estimés, ils sont comptabilisés sur l'exercice suivant; les chiffres sont mentionnés en annexe, au chapitre 5.6.1.4 «Actifs de régularisation (104), lettre b ». Les effets liés à la suppression de la taxe professionnelle sont décrits au chapitre 5.10.5 «Suppression de la taxe professionnelle communale»;
- *chapitre 5.5.2.1.5 «Placements financiers», titre «Placement sans cotation»* : en dérogation aux principes prévus par le référentiel comptable MCH2 des communes genevoises pour les placements sans cotation, la participation dans la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA a été réévaluée sur la base de ses fonds propres au 31 décembre 2023. Cette dérogation a été accordée par le Service des affaires communales (SAFCO);

- *chapitre 5.5.2.3.1 « Valeur d'acquisition »* : certaines dépenses d'investissement supérieures à kCHF 100, qui n'ont pas fait l'objet d'un crédit d'investissement, ont été enregistrées dans le compte de résultat de l'année ;
- *chapitre 5.5.2.4.5 « Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers », titre « Fonds spéciaux des capitaux de tiers »* : les fonds de tiers sont présentés au bilan selon le principe de l'engagement net, ce qui n'est pas prévu par le référentiel comptable MCH2 des communes genevoises. Cependant, l'information en annexe permet de reconstituer l'engagement brut ;
- *chapitre 5.5.2.4.5 « Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers », titre « Evaluation des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (changement de méthode comptable) »* : les immeubles des fonds spéciaux sont désormais réévalués à la valeur de remplacement, conformément à l'article 38 du RAC. Cette réévaluation est sans incidence sur le résultat net de la Ville de Genève ;
- *chapitre 5.6.1.7 « Immobilisations corporelles du patrimoine financier (108) », lettre f « Correctif bâtiments PF »* : les valeurs de remplacement des bâtiments utilisés pour les activités de l'hôtel Métropole et du restaurant du Parc des Eaux-Vives font l'objet de correctifs de valeur spécifiques au 31 décembre 2023.

Ces commentaires ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus, l'information étant indiquée dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil administratif. Celles-ci sont présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit, ou si elles semblent comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités des magistrats communales et magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Le Conseil administratif est responsable de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la RA 60, ainsi qu'aux NA-CH, permettra de détecter systématiquement une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs et les utilisatrices de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ces derniers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, à la RA 60 et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comprennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ; nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Ville de Genève ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes ;

- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil administratif de la Ville de Genève notamment sur l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

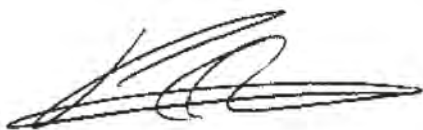
Conformément à l'article 71 al. 2 du RAC et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne existe pour les contrôles de clôture effectués par la Direction financière de la Ville de Genève. Concernant les autres processus et contrôles relatifs à l'établissement des comptes annuels, ceux-ci sont en cours d'établissement.

Par ailleurs, lorsque les crédits d'engagement pour les dépenses d'investissement sont insuffisants, et selon l'article 60 du RAC, des crédits complémentaires doivent être demandés avant de pouvoir engager des dépenses supplémentaires. Selon les circonstances et l'importance du dépassement, un crédit complémentaire peut être approuvé par le Conseil municipal au moment du bouclage du crédit d'investissement, si une information a été communiquée au préalable au Conseil municipal ou à la commission concernée. Les dépassements de crédit sont mentionnés dans les tableaux détaillés des investissements inclus aux chapitres 5.8.3 «Tableau récapitulatif des investissements du patrimoine administratif» et 5.8.4 «Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier». De plus, en raison de certaines règles définies et appliquées par la Ville de Genève, notamment en ce qui concerne les critères de différenciation entre les dépenses d'investissement et les charges d'entretien, il n'est pas exclu que des dépenses, ayant un caractère d'investissement, au sens de l'article 57 du RAC, et comptabilisées en charges d'entretien, aient été engagées sans le vote d'un crédit d'investissement.

Enfin, selon l'article 51 du RAC, si un crédit budgétaire est insuffisant, un crédit budgétaire supplémentaire doit, en principe, être demandé avant de pouvoir engager des dépenses supplémentaires. Selon les circonstances et l'importance du dépassement, une information doit être transmise au Conseil municipal ou à la commission concernée. Dans ce cas, une demande de crédit budgétaire supplémentaire est présentée au moment du bouclage des comptes annuels. Le montant du dépassement des charges pour l'exercice 2023, de kCHF 93'744, est détaillé au chapitre 5.7.2 «Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable » de l'annexe aux comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Contrôle financier de la Ville de Genève



Philippe Lopez
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Maxime Chrétien
Expert-réviseur agréé
Directeur

Comptes annuels couverts par ce rapport :

Bilan au 31.12.2023

Compte de résultat de l'exercice 2023

Compte des investissements de l'exercice 2023

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2023

Annexe aux comptes annuels 2023

Comptes détaillés

Sommaire

6	Comptes détaillés	254
6.1	Résumé par département et analyse par chapitre	254
6.1.1	Résumé par département	254
6.1.2	Analyse par chapitre	258
6.2	Comptes compétents	283
6.2.1	Assurances	283
6.2.2	Gérance immobilière municipale	284
6.2.3	Ressources humaines	285
6.2.4	Centrale municipale d'achat et d'impression	289
6.2.5	Direction des systèmes d'information et de communication	290
6.2.6	Direction du patrimoine bâti	292
6.2.7	Energie	294
6.2.8	Logistique et manifestations	295
6.3	Départements	299
6.3.1	Finances, environnement et logement	299
6.3.2	Aménagement, constructions et mobilité	323
6.3.3	Culture et transition numérique	335
6.3.4	Sécurité et sports	373
6.3.5	Cohésion sociale et solidarité	397
6.3.6	Secrétariat général	423
6.4	Délégations du Conseil administratif	437
6.4.1	Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)	437
6.4.2	Délégation à l'aménagement du territoire (DAT)	451
6.4.3	Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)	453
6.4.4	Délégation à la transition numérique (DELTRANS)	455
6.4.5	Délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC)	457
6.4.6	Délégation à la transition écologique (DETE)	458
6.4.7	Délégation à la politique économique (DELECO)	460
6.5	Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif	462
7	Annexes	463
7.1	Classification fonctionnelle MCH2	465
7.2	Dérivation des fonctionnelles par centres de coûts	466
7.3	Lexique	471

6 Comptes détaillés

6.1 Résumé par département et analyse par chapitre

6.1.1 Résumé par département

RÉSUMÉ DES CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

	Note	Finances, environnement et logement	Aménagement, constructions et mobilité	Culture et transition numérique	Sécurité et sports	Cohésion sociale et solidarité	Secrétariat général	Total
En milliers de francs								
Charges								
30 Charges de personnel	6.1.2.1	75'533	41'141	153'721	125'209	65'063	19'009	479'677
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6.1.2.2	24'650	26'374	46'598	66'564	40'295	5'055	209'536
33 Amortissements du patrimoine administratif	6.1.2.3	7'506	26'744	20'577	7'352	23'784	236	86'199
34 Charges financières	6.1.2.4	91'565	213	43	25	12	-	91'858
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6.1.2.5	37'747	-	312	-	-	-	38'058
36 Charges de transfert	6.1.2.6	94'072	4'313	76'597	42'673	207'610	7'469	432'734
37 Subventions à redistribuer	6.1.2.7	-	-	2'500	100	-	52	2'652
39 Imputations internes	6.1.2.8	9'204	1'292	3'105	2'845	4'238	1'468	22'151
Total Charges		340'277	100'077	303'453	244'767	341'002	33'290	1'362'866
Revenus								
40 Revenus fiscaux	6.1.2.9	1'128'591	-	-	-	-	-	1'128'591
42 Taxes	6.1.2.10	4'971	1'838	4'006	29'555	9'272	739	50'381
43 Revenus divers	6.1.2.11	526	3'620	1'218	1'525	102	30	7'021
44 Revenus financiers	6.1.2.12	221'935	348	1'667	37'295	2'618	7	263'871
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	6.1.2.13	2'354	-	563	22	2'087	-	5'027
46 Revenus de transfert	6.1.2.14	47'743	17'132	3'965	116	12'459	-	81'416
47 Subventions à redistribuer	6.1.2.15	-	-	2'500	100	-	52	2'652
49 Imputations internes	6.1.2.16	17'642	1'530	341	2'375	262	-	22'151
Total Revenus		1'423'763	24'468	14'260	70'989	26'801	828	1'561'110
Total		1'083'487	-75'609	-289'193	-173'778	-314'201	-32'461	198'244

RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS) PAR DÉPARTEMENT

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart	%	C 2022	Ecart	%
Subventions monétaires								
1	Finances, environnement et logement	14'791	14'444	347	2.4%	11'616	3'175	27.3%
2	Aménagement, constructions et mobilité	2'166	2'015	151	7.5%	1'784	382	21.4%
3	Culture et transition numérique	76'043	76'166	-124	-0.2%	74'191	1'851	2.5%
4	Sécurité et sports	5'676	5'693	-17	-0.3%	5'326	350	6.6%
5	Cohésion sociale et solidarité	182'542	183'852	-1'310	-0.7%	174'749	7'793	4.5%
SG	Secrétariat général	6'773	1'426	5'347	375.0%	1'913	4'859	254.0%
Total subventions monétaires		287'992	283'597	4'395	1.5%	269'581	18'411	6.8%
Gratuités								
1	Finances, environnement et logement	2'883	3'478	-596	-17.1%	3'274	-391	-11.9%
2	Aménagement, constructions et mobilité	48	38	10	27.6%	46	3	6.2%
3	Culture et transition numérique	13'486	13'387	99	0.7%	13'544	-58	-0.4%
4	Sécurité et sports	17'925	14'625	3'300	22.6%	17'710	214	1.2%
5	Cohésion sociale et solidarité	19'425	13'948	5'477	39.3%	17'227	2'198	12.8%
SG	Secrétariat général	745	756	-11	-1.5%	726	18	2.5%
Total gratuités		54'512	46'232	8'280	17.9%	52'527	1'984	3.8%
Total		342'504	329'829	12'674	3.8%	322'108	20'396	6.3%

PERSONNEL OCCUPÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE AU 31 DÉCEMBRE 2023

		Fixes /équivalent temps plein				
	Départements	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
1	Finances, environnement et logement	513.2	25.2	538.4	534.6	3.8
2	Aménagement, constructions et mobilité	241.6	14.4	256.0	259.3	-3.3
3	Culture et transition numérique	911.8	69.6	981.4	980.5	0.9
4	Sécurité et sports	897.2	44.8	942.0	941.5	0.5
5	Cohésion sociale et solidarité	453.2	20.3	473.5	472.6	1.0
SG	Secrétariat général	80.3	3.7	84.0	84.3	-0.3
Total		3'097.3	177.9	3'275.2	3'272.8	2.5

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Analyse par chapitre

6.1.2 Analyse par chapitre

6.1.2.1 Charges de personnel (chapitre 30)

Ce chapitre enregistre les charges liées aux prestations fournies par les membres des autorités, par le personnel actif et temporaire. Il inclut également les allocations pour enfants et indemnités de repas ou de vêtements. Les cotisations patronales, les charges liées au personnel inactif et les dépenses de formation et de recrutement sont aussi comprises.

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
300 Autorités et commissions	3'242	3'061	182	5.9%	3'459	-217	-6.3%	
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	377'872	381'207	-3'335	-0.9%	359'757	18'114	5.0%	a)
303 Travailleurs temporaires	365	703	-338	-48.1%	193	172	89.1%	b)
304 Allocations	4'563	4'351	212	4.9%	4'413	150	3.4%	
305 Cotisations patronales	89'187	92'866	-3'679	-4.0%	82'324	6'863	8.3%	c)
306 Prestations de l'employeur	1'599	1'712	-113	-6.6%	1'646	-46	-2.8%	
309 Autres charges de personnel	2'848	3'057	-209	-6.8%	2'296	552	24.0%	d)
Total	479'677	486'956	-7'279	-1.5%	454'089	25'588	5.6%	

Ecarts par rapport au budget

Les variations des charges de personnel sont expliquées, essentiellement, par les composantes salariales suivantes :

- a) Le non dépensé de kCHF -3'335 sur les charges salariales est essentiellement lié aux facteurs suivants :
- un non dépensé sur les charges de personnel fixe (kCHF -24'092) en lien avec l'effet favorable des mouvements de personnel (effet de Noria) ainsi que des postes vacants non pourvus, malgré la budgétisation de la réduction pour postes vacants (kCHF +14'223). A noter qu'à fin 2023, le nombre total de postes vacants est de 177.9 ETP ;
 - un dépassement sur les salaires des auxiliaires (kCHF +4'487), principalement au Département de la culture et de la transition numérique (kCHF +3'664). A noter que ce dépassement est à mettre en lien avec le non dépensé de kCHF -8'444 sur les salaires du personnel au Département de la culture et de la transition numérique et les 69.6 postes vacants ;
 - un dépassement sur le paiement des heures supplémentaires (kCHF +890), principalement au Service Voirie – Ville propre, ainsi que sur les indemnités (kCHF +814) ;
 - l'utilisation de la provision relative au projet de collocation des fonctions (kCHF -496) ;
 - l'augmentation de la provision pour litiges envers le personnel (kCHF +816).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +23.

- b) L'écart de kCHF -338 provient principalement d'un non dépensé du budget intérimaire relatif à la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap pour lequel aucune demande n'a été faite en 2023.
- c) L'écart sur les cotisations patronales suit la même tendance que les charges de personnel et enregistre un non dépensé de kCHF -1'425 concernant les cotisations à la Caisse de prévoyance du personnel (CAP) et de kCHF -1'227 sur les cotisations d'assurance accident. Les cotisations d'allocations familiales sont également en dessous du niveau budgété (kCHF -296). Enfin, on observe l'utilisation de la provision pour charges sociales relatives au projet de collocation des fonctions (kCHF -507).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -224.

- d) n/a

Ecarts par rapport aux comptes

L'augmentation de kCHF +25'588 des charges de personnel entre 2022 et 2023 résulte principalement des variations commentées ci-dessous :

- a) La hausse des charges salariales du personnel de kCHF +18'114 s'explique essentiellement par l'évolution des salaires du personnel fixe (kCHF +12'509) suite aux nouveaux postes accordés au budget 2023 en lien, notamment, avec la municipalisation de la crèche Marie Goegg-Pouchoulin ainsi qu'à l'application des mécanismes salariaux 2023 qui se composent de l'indexation des salaires de 2.47% et des annuités. On observe également une augmentation des charges pour le personnel auxiliaire (kCHF +2'060) ainsi que pour les heures supplémentaires, la prime de fidélité et les indemnités de nuisance (kCHF +1'371).

Enfin, l'augmentation de la provision pour litiges du personnel explique une augmentation de kCHF +1'616.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +558.

- b) n/a

- c) La hausse des cotisations patronales du personnel de kCHF +6'863 entre 2022 et 2023 s'explique principalement par un mouvement similaire à celui sur les charges salariales (groupe 301) en lien avec les nouveaux postes, ainsi que

les mécanismes salariaux 2023. Ces derniers induisent la forte augmentation des cotisations CAP (kCHF +5'555) et des cotisations sociales (kCHF +866).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +442.

- d) L'écart de kCHF +552 s'explique principalement par une augmentation des frais de formation entre 2022 et 2023 (kCHF +243) ainsi qu'à une hausse des frais de recherche de personnel (kCHF +168).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +141.

6.1.2.2 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation (chapitre 31)

Ce chapitre enregistre les charges d'exploitation, telles que les achats de fournitures, de mobilier ou matériel n'étant pas immobilisé. Il comptabilise également les dépenses d'alimentation en eau et en énergie, ainsi que les charges liées à l'élimination des déchets. Il inclut les charges de prestations de services et honoraires fournis par des tiers, les travaux d'entretien, ainsi que les frais de loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation pour les biens et immobilisations corporelles. Il enregistre aussi les dédommagements et indemnités au personnel, aux autorités et aux membres des commissions. Enfin, les dépréciations sur créances (pertes sur débiteurs et variation de provision pour pertes sur débiteurs) sont également présentées dans ce chapitre.

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
310 Charges de matériel et de marchandises	19'299	20'509	-1'210	-5.9%	19'821	-522	-2.6%	a)
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	6'212	6'562	-351	-5.3%	6'458	-246	-3.8%	b)
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	27'384	26'816	568	2.1%	21'542	5'842	27.1%	c)
313 Prestations de services et honoraires	72'725	76'051	-3'326	-4.4%	65'397	7'328	11.2%	d)
314 Travaux d'entretien	56'123	50'849	5'274	10.4%	54'540	1'584	2.9%	e)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	7'598	7'120	477	6.7%	8'201	-603	-7.4%	f)
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	8'878	8'326	553	6.6%	8'430	449	5.3%	g)
317 Dédommagements	1'771	1'716	54	3.2%	1'235	535	43.3%	h)
318 Dépréciations sur créances	5'298	10'708	-5'410	-50.5%	29'672	-24'374	-82.1%	i)
319 Diverses charges d'exploitation	4'248	1'489	2'759	185.3%	4'433	-185	-4.2%	j)
Total	209'536	210'147	-611	-0.3%	219'729	-10'193	-4.6%	

Ecarts par rapport au budget

Les charges d'exploitation affichent un non dépensé de kCHF -611 (-0.3%) par rapport au budget dont les écarts significatifs sont détaillés ci-après :

- a) Le non dépensé de kCHF -1'210 s'explique principalement par les éléments suivants :

- La Bibliothèque de Genève a réalisé une économie de kCHF -420 essentiellement due à une diminution des acquisitions d'ouvrages, causée par des absences répétées et de longue durée du personnel en charge. Cela a aussi considérablement ralenti les prestations de reliure externalisées.
- Le Service des relations extérieures et de la communication a réalisé une économie de kCHF -423 expliquée par la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève. Il est à noter que la perte de revenu correspondante est visible au chapitre 42.
- Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité ainsi que le Service logistique et manifestations enregistrent une économie totale de kCHF -353 sur les achats de matériaux de construction.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -14.

- b) L'écart de kCHF -351 s'explique principalement par un non dépensé lié à l'acquisition de vêtements professionnels au Service la police municipale (KCHF -300).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -51.

- c) Le service compétent Energie (ENE) enregistre un dépassement dû essentiellement à l'augmentation des tarifs du gaz (+16%, soit kCHF +513) annoncés par les SIG fin décembre 2022, à l'augmentation des consommations d'eau due à la canicule (kCHF +647) et à l'augmentation du prix du bois-pellet (kCHF +54).

Le service compétent GIM enregistre également un dépassement sur les frais de chauffage de kCHF +109.

Ces augmentations ont toutefois été minorées par des économies sur l'électricité (-5%, soit kCHF -812), ainsi que par des tarifs du mazout légèrement inférieurs à la prévision budgétaire (-3%, soit kCHF -93) et à la douceur du climat durant la période hivernale.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +150.

- d) Le non dépensé de kCHF -3'326 provient de la combinaison d'effets contraires, et notamment des éléments suivants :

- Le Service Voirie - Ville propre affiche une économie de kCHF -2'154 qui provient principalement de charges réelles en matière d'élimination des déchets, notamment ceux des entreprises et de deux marchés alimentaires,

inférieures aux prévisions budgétaires. En effet, le projet de facturation de la levée des déchets aux petites et moyennes entreprises (suppression de la tolérance) a été reporté à 2024, reportant ainsi également certains coûts y afférents ;

- Le Service de l'espace public enregistre une économie de kCHF -1'540 consécutive à l'application de la Convention pour la gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement entre la Ville de Genève et la Fondation des Parkings, au bénéfice de laquelle les honoraires chargés sont revus à la faveur des coûts effectifs des prestations constatées, moins élevés que les charges budgétées ;
- Les Musées d'art et d'histoire constatent une économie de kCHF -287 liée à l'abandon du projet d'archivage de la documentation des Arts appliqués (kCHF -85), à l'évolution du format d'exposition pour les salles Byzances (kCHF -55), ainsi qu'au report en 2024 du projet de récolement numismatique (kCHF -100) et des projets nouveaux MAH et RSO (kCHF -47) ;
- Le service compétent Assurances (ASS) enregistre une économie de kCHF -187 liée à l'ensemble des primes d'assurance pour les bâtiments et le mobilier du patrimoine administratif inférieures aux prévisions budgétaires ;
- Le Service de l'énergie constate une baisse de ses charges de kCHF -162 principalement liée aux dépenses d'études inférieures aux prévisions, notamment dans le cadre de l'opération OSTRAL (organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise).

Toutefois, on constate des dépassements budgétaires, notamment à la Direction du département de la sécurité et des sports (kCHF +802) expliqués par l'organisation, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac, dont les coûts sont neutralisés par les revenus supplémentaires spécifiques en lien avec le sponsoring et le mécénat. Ces recettes ont permis de couvrir l'ensemble des dépassements en lien avec l'organisation de la manifestation, assurant ainsi que les dépenses réelles de la direction restent alignées sur le budget prévu. De même, le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité a augmenté ses charges de kCHF +396. Ce dépassement s'explique principalement par les honoraires liés aux nombreux projets d'entretien des voies de communication, ainsi qu'à leur complexité, et plus particulièrement des ouvrages d'arts (notamment pont de la Machine, passerelle du Bois-de-la-Bâtie et pont Sous-Terre).

D'autres variations individuellement non significatives viennent compléter cet écart pour kCHF -194.

e) L'écart de kCHF +5'274 s'explique notamment par les éléments significatifs suivants :

- Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité enregistre un dépassement de kCHF +3'300 qui s'explique par une activité accrue d'entretien du réseau routier afin de répondre aux objectifs de renouvellement des couches de surfaces liées à la stratégie OPB, notamment pour les rues de Montbrillant, Vermont, Monthoux, la route des Nations, l'avenue de Miremont et le quai Gustave-Ador.

Par ailleurs, des interventions sur certains ouvrages d'arts (pont de la Machine, passerelle du Bois-de-la-Bâtie et pont Sous-Terre) ont engendré des dépenses d'entretien importantes ou urgentes et qui ne pouvaient pas être reportées pour des raisons techniques ou de sécurité.

- Le service compétent DPBA constate un dépassement de kCHF +2'068 lié principalement aux travaux de rénovation exceptionnels qui ont été réalisés dans certains bâtiments publics dont notamment les travaux de sécurisation de la piscine de Varembe et la rénovation des blocs sanitaires et des salles de gymnastique de l'école Geisendorf. En outre, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris dans divers bâtiments administratifs, tels que la réfection des serres de Pregny et la réfection de la toiture de l'ancienne gare située au parc des Eaux-Vives.
- Le service compétent Energie (ENE) a constaté une hausse de charges de kCHF +369 expliquée par une activité d'entretien des bâtiments publics et administratifs supérieure aux prévisions budgétaires.
- Les Conservatoire et jardin botaniques ont vu leurs charges augmenter en lien avec la mise en œuvre d'une opération d'anoxie visant à traiter les herbiers infestés (kCHF +102).

Finalement, ces dépassements sont en partie compensés par des économies réalisées par le service compétent CMAI (kCHF -587), notamment grâce à une réduction des frais de nettoyage des bâtiments administratifs et publics. Les nettoyages sur demande par les services se sont avérés inférieurs aux attentes.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +22.

f) L'écart de kCHF +477 provient principalement du service compétent DSIC qui a enregistré un dépassement de kCHF +325 lié notamment aux éléments suivants :

- la baisse des charges de maintenance lors du passage des plateformes en mode souscription s'est avérée plus faible qu'attendue au budget 2023 (kCHF +400) ;
- l'introduction des nouvelles maintenances applicatives effectuées par des tiers (TMA) répondant à des nouveaux besoins a engendré des dépenses supplémentaires (kCHF +414), permettant toutefois de libérer de la ressource spécialisée interne ;
- la baisse des dépenses en lien avec l'entretien du matériel de communication à la suite de l'arrêt progressif des services rendus au Groupement SIS (kCHF -489).

Par ailleurs, le Service logistique et manifestations enregistre un dépassement de kCHF +121 lié à l'entretien des véhicules par des tiers.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +31.

- g) L'écart de kCHF +553 s'explique principalement par l'organisation par la Direction du département de la sécurité et des sports, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac (kCHF +480), dont les coûts sont neutralisés par les revenus supplémentaires spécifiques en lien avec le sponsoring et le mécénat. Ces recettes ont permis de couvrir l'ensemble des dépassements en lien avec l'organisation de la manifestation, assurant ainsi que les dépenses réelles de la direction restent alignées sur le budget prévu.

De plus, le Service des espaces verts constate également un dépassement de kCHF +171 expliqué par une augmentation des locations de véhicules et engins, notamment dans le cadre de la politique de plantation d'arbres.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -98.

h) n/a

- i) Le non dépensé de kCHF -5'410 observé sur cette rubrique provient des éléments suivants :

- la diminution de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF -2'643) et les pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse (kCHF -1'986) ;
- la perte sur débiteurs effective moins importante que prévue (kCHF -464) et la variation de la provision pour pertes sur débiteurs (kCHF -561) non budgétée au Service de la taxe professionnelle communale ;
- un écart de kCHF -424 au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité liée d'une part à la reprise de provision suite au paiement en 2023 d'une facture du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) inscrite en débiteurs douteux (kCHF -419) ;
- la dissolution de la provision pour pertes sur débiteurs (kCHF -2'000) concernant le reliquat à recevoir du Canton de Genève pour l'entretien des routes communales à caractère cantonal datant de 2016. Suite à la signature d'une nouvelle convention avec le Canton de Genève, la créance a été abandonnée, et la provision y relative entièrement reprise (kCHF +2000) ;
- la variation de la provision pour pertes sur débiteurs liée aux amendes, ainsi que de la comptabilisation des pertes sur débiteurs au Service de la police municipale (kCHF +684) attribuée principalement à la hausse des recettes sur les amendes.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -16.

- j) Le dépassement de kCHF +2'759 s'explique principalement par les éléments suivants :

- La Direction financière constate un dépassement de charges de kCHF +1'250 lié principalement à la comptabilisation de la remise sur le loyer de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux, conformément au bail triple net. Cette remise n'était pas budgétée ;
- La Gérance immobilière municipale enregistre un dépassement de kCHF +1'889 provenant principalement de différentes dotations aux provisions pour litiges comptabilisées en 2023 et non budgétées. On peut citer notamment la provision concernant un droit de superficie faisant l'objet d'un litige (kCHF +896) ainsi que la provision sur les intérêts courus y relatifs au 31 décembre 2023 (kCHF +424).
- Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire enregistre une économie de kCHF -348 liée essentiellement à la dissolution d'une provision pour litige constituée en 2022.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -32.

Ecarts par rapport aux comptes

Les charges d'exploitation affichent une baisse de charges de kCHF 10'193 (-4.6%) par rapport aux comptes 2022 dont les écarts significatifs sont détaillés ci-après :

- a) Le non dépensé de kCHF -522 s'explique principalement par :

- l'économie réalisée par la Bibliothèque de Genève (kCHF -280) essentiellement due à une diminution des acquisitions d'ouvrages, causée par des absences répétées et de longue durée du personnel en charge. Cela a aussi considérablement ralenti les prestations de reliure externalisées ;
- l'économie enregistrée par le Service des relations extérieures et de la communication (kCHF -366) liée à la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève en 2023. Il est à noter que la perte de revenu correspondante est visible au chapitre 42.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +124.

b) n/a

- c) Le service compétent Energie (ENE) enregistre un dépassement par rapport aux comptes 2022 essentiellement dû à l'augmentation de 84% du tarif du kWh sur le marché libre qui est passé de 25.13 centimes en 2022 à 46.25 centimes en 2023 (kCHF +4'265) ainsi qu'à l'augmentation de 16% du tarif du gaz (kCHF +1'327).

La Gérance immobilière municipale a également constaté une hausse des coûts de chauffage par rapport à 2022 (kCHF +324), principalement due à l'augmentation des tarifs de l'énergie, notamment du gaz naturel.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -74.

- d) L'écart de kCHF +7'328 s'explique notamment par les éléments suivants :

- Le Service Social affiche une augmentation de charge de kCHF +2'704 dû essentiellement à la réorganisation du dispositif d'hébergement d'urgence engendrée par la fermeture du Foyer Frank-Thomas en septembre 2022,

avec l'accueil des bénéficiaires dans deux structures hôtelières et la mise en service de 50 places à l'abri PC Richemont (kCHF +2'430). De plus, le changement d'imputation comptable pour les honoraires de prestations de Cité seniors et du Dispositif social de proximité a provoqué un dépassement (kCHF +274) avec en contrepartie une diminution de la rubrique 363 du même montant ;

- Le Service compétent DSIC enregistre une hausse des charges par rapport aux comptes 2022 d'un montant de kCHF +1'561. Ce dépassement est principalement dû à l'augmentation des frais en mode souscription des logiciels, dont notamment l'introduction de M365 (kCHF +850) et le passage de l'infrastructure SAP dans le cloud (kCHF +902). Cette hausse a été en partie compensée par la baisse des frais de téléphonie à la suite de l'optimisation des contrats (kCHF -60) et à la baisse des coûts d'entretien du matériel de communication à la suite de l'arrêt progressif des services rendus au Groupement SIS (kCHF -131) ;
- Le Service de la police municipale constate une hausse des charges de kCHF +1'110 expliquée principalement par une augmentation des honoraires et prestations payés à la Fondation des Parkings relatifs au contrôle du stationnement ;
- La Direction du département de la sécurité et des sports a vu ses charges augmenter de kCHF +826 en lien avec l'organisation en 2023, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac, dont les coûts sont neutralisés par les revenus supplémentaires spécifiques en lien avec le sponsoring et le mécénat conclus pour cette manifestation ;
- Le Musée d'ethnographie (MEG) a enregistré une augmentation de ses charges de kCHF +578 expliquée par la différence de typologie d'exposition temporaire entre les deux années. En 2022, le MEG a fait une exposition photographique (Helvecia) dans un décor minimal alors que celle de 2023 («Être-s ensemble») retrouve les niveaux de complexité traditionnelle du MEG ;
- Le Service de la petite enfance constate une augmentation de kCHF +218 provenant essentiellement du transfert de certaines charges de la rubrique 363 à la rubrique 313 (prestations de repas et transports dans le cadre de la municipalisation du secteur de Marie Goegg-Pouchoulin à la rentrée scolaire 2023) ;
- Le Service de l'espace public affiche une augmentation de kCHF +257 expliqué principalement par l'application de la convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement avec la Fondation des Parkings (kCHF +287).

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF +74.

e) L'écart de kCHF +1'584, s'explique principalement par les éléments suivants :

- les travaux de rénovation exceptionnels réalisés en 2023 par le service compétent DPBA dans certains bâtiments publics, dont notamment la sécurisation de la piscine de Varembe et la rénovation des blocs sanitaires et des salles de gymnastique de l'école Geisendorf (kCHF +1'323) ;
- les dépenses d'entretien des ouvrages d'arts (pont de la Machine, passerelle du Bois-de-la-Bâtie, pont Sous-Terre) par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité qui ont été plus importantes en 2023 qu'en 2022 et qui ne pouvaient pas être reportées pour des raisons techniques ou de sécurité (kCHF +644) ;
- la baisse des coûts d'entretien et de nettoyage des bâtiments scolaires en raison notamment de la fin des mesures de protection relatives à la pandémie de la Covid-19 (kCHF -444).

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF +61.

f) La baisse des charges par rapport aux comptes 2022 sur cette rubrique comptable provient principalement du service compétent DSIC en lien notamment avec la reclassification des frais de souscription pour la migration de SAP dans le cloud vers le compte 313 (kCHF -522) et à la baisse progressive des prestations rendues au Groupement SIS (kCHF -126).

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF +45.

g) Le principal dépassement sur cette rubrique comptable provient de la Direction du département de la sécurité et des sports qui a constaté une hausse de ses charges de kCHF +401 expliquée par l'organisation en 2023, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac, dont les coûts sont neutralisés par les revenus supplémentaires spécifiques en lien avec le sponsoring et le mécénat conclus pour cette manifestation.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF +48.

h) Le Service des écoles et institutions pour l'enfance enregistre une hausse de charges de kCHF +537 en lien essentiellement avec la modification de l'article 53, al. 3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), lequel prévoit que les communes prennent désormais en charge une partie de la participation financière parentale aux sorties scolaires dans les écoles primaires.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -2.

i) La principale baisse de charges sur cette rubrique comptable provient principalement de la diminution de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF -22'530) et les pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse (kCHF -1'626).

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -218.

j) n/a

6.1.2.3 Amortissements du patrimoine administratif (chapitre 33)

Ce chapitre est dédié exclusivement aux amortissements d'immobilisations corporelles (bâtiments, terrains, matériel) et incorporelles (brevets, licences, logiciels) du patrimoine administratif.

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
En milliers de francs								
330 Immobilisations corporelles du PA	83'221	85'221	-2'000	-2.3%	88'269	-5'048	-5.7%	a)
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	2'979	1'853	1'126	60.8%	1'676	1'303	77.7%	b)
Total	86'199	87'073	-874	-1.0%	89'945	-3'745	-4.2%	

Ecarts par rapport au budget

Les amortissements réels des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif (PA) pour l'exercice 2023 sont légèrement inférieurs au budget des amortissements 2023.

a) L'écart global de kCHF -2'000 s'explique notamment par :

- un amortissement de kCHF -480 budgété concernant une dépense d'investissement attendue mais non réalisée en 2023 relative à l'acquisition d'une servitude d'usage exclusif pour les espaces socio-culturels, vie enfantine et réception du centre sportif du projet dit « lot BC », cette acquisition ayant été reportée ;
- des amortissements de kCHF -925 dû à des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions budgétaires concernant le renouvellement de véhicules légers et engins spécifiques de l'administration municipale (kCHF -778) et le financement du 5ème plan biennal des systèmes d'information et de communication (kCHF -147).

Une variation de kCHF -595, concernant différents crédits d'investissement, vient compléter l'écart global.

b) L'écart global de kCHF +1'126 s'explique notamment par :

- des amortissements non planifiés de kCHF +425 suite à l'abandon d'un crédit d'étude destiné à l'assainissement du sol de trois cimetières municipaux (kCHF +194) et l'abandon d'un projet informatique (kCHF +231) ;
- des amortissements de kCHF +577 dus à des dépenses supérieures au budget concernant la révision du plan directeur communal (kCHF +306), l'implémentation d'un outil de bureautique (kCHF +170) et le 6ème plan biennal des systèmes d'information et de communication (kCHF +101).

Une variation de kCHF +124, concernant différents crédits d'investissement, vient compléter l'écart global.

Ecarts par rapport aux comptes

Par rapport aux comptes 2022, les charges d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif (PA) diminuent de kCHF -3'745 pour s'établir à kCHF +86'199.

a) L'écart global de kCHF -5'048 s'explique par :

- une augmentation de kCHF +1'228 des charges d'amortissements dues à :
 - la mise en exploitation effectuée en 2022 de l'ancienne ferme Menut-Pellet, sise avenue Henri-Golay 40, générant des amortissements annuels au prorata en 2022 versus complets en 2023 (kCHF +198) ;
 - la mise en exploitation de deux pavillons scolaires modulaires dont l'amortissement a débuté en 2023 (kCHF +477) ;
 - des amortissements non planifiés d'immobilisations vétustes ou plus existantes de kCHF +316 qui concernaient la réalisation d'aménagements d'espaces publics (kCHF +194) et l'entretien courant de diverses voies publiques (kCHF +122) ;
 - des dépenses d'investissements complètement amorties en 2023 pour le renouvellement de véhicules légers pour les services de l'administration municipale (kCHF +237).
- une diminution de kCHF -6'696 des charges d'amortissement dues à des crédits d'investissements complètement amortis en 2022 pour :
 - les renouvellements de véhicules légers et lourds pour les services de l'administration municipale (kCHF -2'449) ;
 - le financement de divers plans biennaux des systèmes d'information et de communication (kCHF -925) ;
 - les travaux de rénovation du centre de formation Richelien (kCHF -641) ;
 - divers travaux de rénovation de bâtiments publics (kCHF -2'681).

Une variation de kCHF +420 vient compléter l'écart global.

b) L'écart global de kCHF +1'303 s'explique par :

- un amortissement de kCHF +797 dû à des dépenses d'investissement supérieures à 2022 pour des logiciels et licences (kCHF +551) et pour la révision du plan directeur communal (kCHF +246) ;
- un amortissement de kCHF +170 concernant l'implémentation en 2023 d'un outil informatique ;
- un amortissement non planifié de kCHF +231 d'un projet informatique abandonné.

Une variation de kCHF +105 vient compléter l'écart global.

6.1.2.4 Charges financières (chapitre 34)

Ce chapitre comprend principalement les charges d'intérêts, les charges d'entretien ainsi que les dépréciations des immobilisations du patrimoine financier (PF).

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
340 Charges d'intérêt	28'829	28'200	629	2.2%	23'487	5'341	22.7%	a)
341 Pertes réalisées (sur éléments du PF)	71	-	71	-	114	-43	-37.5%	
342 Frais d'acquisition de capitaux et frais administ.	579	691	-112	-16.3%	598	-19	-3.2%	
343 Charges pour bien-fonds PF	50'063	43'350	6'713	15.5%	44'705	5'358	12.0%	b)
344 Dépréciations, immobilisations PF	12'316	675	11'641	n/a	9'595	2'721	28.4%	c)
349 Différentes charges financières	0	-	0	-	1	-1	-68.2%	
Total	91'858	72'916	18'942	26.0%	78'500	13'358	17.0%	

Ecarts par rapport au budget

Par rapport au budget 2023, les charges financières augmentent de kCHF +18'942 pour s'établir à kCHF +91'858. Ce dépassement s'explique, essentiellement, par les composantes suivantes :

- l'écart de kCHF +629 est principalement dû à la hausse des taux d'intérêt sur l'année 2023, compensée par la baisse sensible du niveau d'endettement ;
- L'écart de kCHF +6'713 est principalement dû à :
 - une activité d'entretien des bâtiments locatifs (kCHF +5'089) ;
 - des honoraires de tiers qui leur sont liés (kCHF +887) ;
 - l'augmentation de l'impôt immobilier (kCHF +525) supérieurs à la prévision budgétaire.

D'autres écarts non significatifs viennent compléter l'écart pour kCHF +212.

A noter que, concernant l'entretien des bâtiments locatifs, le service compétent DPBA planifie la moitié du budget disponible. En 2023, 80% de ce budget planifié a été réalisé, soit environ CHF 6 mios. Le dépassement provient des imprévus et urgences dus à l'état vieillissant du parc immobilier. Parmi les entretiens les plus importants, on peut citer la sécurisation des façades de l'ensemble du quai du Seujet, la rénovation et la végétalisation de la toiture de bâtiment sis rue Louis-Favre, la rénovation de la maison de quartier des Asters et les travaux sis chemin de la Clairière 5.

Parmi les entretiens les plus importants, on peut citer la sécurisation des façades de l'ensemble du quai du Seujet 32 (kCHF +1'185), la rénovation et la végétalisation de la toiture du bâtiment rue Louis-Favre 43 (kCHF +738), la rénovation de la maison de quartier des Asters (kCHF +518) et les travaux sis chemin de la Clairière 5 (kCHF +424).

- l'écart de kCHF +11'641 est essentiellement dû à des dépréciations des actifs du PF, soit :
 - la dépréciation d'un crédit d'étude concernant la rénovation de logements non suivie de réalisation (kCHF +623) ;
 - les moins-values constatées pour les immobilisations corporelles (immeubles et droits de superficie) du PF lors de la réévaluation au 31 décembre 2023 (kCHF +7'806). Ces réévaluations ne sont pas budgétées ;
 - La moins-value constatée et non budgétisée de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA, suite au résultat déficitaire constaté sur l'exercice (kCHF +3'485).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -273.

Ecarts par rapport aux comptes

Par rapport aux comptes 2022, les charges financières augmentent de kCHF +13'358 pour s'établir à kCHF +91'858. Cette augmentation s'explique, essentiellement, par les composantes suivantes :

- l'écart de kCHF +5'341 s'explique par les éléments suivants :
 - une hausse des taux d'intérêt des emprunts à court terme sur l'année 2023 (kCHF +7'148) ;
 - la rémunération des fonds par la Ville de Genève (kCHF +253) ;
 - une baisse des intérêts obligataires suite au remboursement d'un emprunt (kCHF -1'037) ;
 - une baisse des intérêts sur emprunts privés couverte par des swaps suite au passage des taux d'intérêts en territoire positif (kCHF -1'034).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +11.

- L'écart de kCHF +5'358 s'explique par les éléments suivants :
 - les frais d'entretien du patrimoine financier relevant des services compétents DPBA (kCHF +3'046), ENE (kCHF +190) et GIM (kCHF +152) ;
 - une hausse des charges liées à l'énergie (kCHF +567) ;
 - une augmentation des indemnités versées à des tiers (kCHF +342) ;
 - les charges salariales des concierges (kCHF +290) ;
 - une provision pour perte sur débiteurs douteux (kCHF +496).

D'autres écarts non significatifs viennent compléter l'écart pour kCHF +275.

c) L'écart de kCHF +2'721 est notamment dû à :

- la réévaluation positive du placement groupé des fonds et financements spéciaux. La dépréciation en 2022 s'élevait à kCHF -6'240 ;
- une variation de kCHF -947 provenant de la dépréciation d'un crédit d'étude non suivi de réalisation en 2023 (kCHF +623) et la mise au rebut en 2022 de deux maisons démolies (kCHF -1'570) ;
- une augmentation significative, par rapport à l'exercice 2022, des moins-values sur les immobilisations corporelles du PF (immeubles, terrains et droits de superficie) (kCHF +6'586) ;
- la dépréciation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF +3'485).

D'autres variations mineures complètent cet écart pour kCHF -161.

6.1.2.5 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)

Ces chapitres comptabilisent les attributions et prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats. Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements et inversement dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
Notes		a)				b)		
350	Attrib. aux fonds et financ.spéc. capitaux de tiers	38'058	5'488	32'571	593.5%	5'547	32'512	586.1%
450	Prélèv. sur fonds et financ.spéc. capitaux de tiers	5'027	10'000	-4'974	-49.7%	11'884	-6'858	-57.7%
Total		-33'032	4'513	-37'545		6'338	-39'370	

a) Ecart par rapport au budget

Les écarts pour les chapitres de comptes 35 et 45 peuvent s'analyser selon la grille de lecture ci-dessous :

Nature comptable	Ecart Comptes vs. Budget	Signification
35 Attributions	Positif	Attributions supérieures au budget (plus de revenus attribués au fonds)
	Négatif	Attributions inférieures au budget (moins de revenus attribués au fonds)
45 Prélèvements	Positif	Prélèvements inférieurs au montant budgété (moins de dépenses en lien avec le fonds)
	Négatif	Prélèvements supérieurs au montant budgété (plus de dépenses en lien avec le fonds)

L'écart de kCHF -37'545 est composé des principaux éléments présentés ci-dessous :

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023
Portefeuille LODH			
35 Attributions	2'780	-	2'780
45 Prélèvements	-71	-	-71
Sous-Total	2'709	-	2'709
Intérêts nets en faveur des fonds			
35 Attributions	253	-	253
45 Prélèvements	-11	-	-11
Sous-Total	241	-	241
Réévaluations immeubles des fonds			
35 Attributions	32'790	-	32'790
45 Prélèvements	-	-	-
Sous-Total	32'790	-	32'790
Résultat immeubles des fonds			
35 Attributions	1'390	1'445	-55
45 Prélèvements	-843	-584	-259
Sous-Total	547	860	-313

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023
Fonds Acquisitions et projets MHN			
35 Attributions	952	421	531
45 Prélèvements	-918	-770	-148
Sous-Total	34	-349	383
Fonds Acquisitions et projets MAH			
35 Attributions	1'254	836	418
45 Prélèvements	-1'340	-1'163	-177
Sous-Total	-86	-327	241
Fonds Acquisitions et projets CJB			
35 Attributions	600	522	78
45 Prélèvements	-727	-905	178
Sous-Total	-126	-383	257
Fonds spécial La Flamme			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-281	-500	219
Sous-Total	-281	-500	219
Fonds Dons au Service social			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-	-100	100
Sous-Total	-	-100	100
Fonds de bienfaisance			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-	-175	175
Sous-Total	-	-175	175
Fonds Scheuermann			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-	-118	118
Sous-Total	-	-118	118
Fonds Zell			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-1'953	-2'173	221
Sous-Total	-1'953	-2'173	221
Financement spécial Dîme du livre BGE			
35 Attributions	898	-850	1'748
45 Prélèvements	-647	850	-1'497
Sous-Total	252	-	252
Total			37'391

Une variation nette complémentaire de kCHF -153 vient compléter l'écart global.

Le principal écart provient de la réévaluation, d'un montant de KCHF 32'790, par un expert immobilier indépendant des immeubles, appartenant aux fonds spéciaux, à leur valeur de remplacement, effectué pour la première fois au 31 décembre 2023. Cette réévaluation n'avait pas été budgétée.

Un autre écart concerne la réévaluation du placement en valeurs mobilières (placement groupé), d'un montant de KCHF 2'709, dont le rendement, dépendant de la fluctuation des marchés, n'est pas budgété.

Pour plus de détails sur la nature des projets relatifs aux fonds et financements spéciaux, il convient de se référer à la rubrique «5.6.2.5. Engagements envers les fonds spéciaux et les fonds des capitaux de tiers».

b) Ecarts par rapport aux comptes

Les écarts pour les chapitres de comptes 35 et 45 peuvent s'analyser selon la grille de lecture ci-dessous :

Nature comptable	Ecart Comptes (n) vs. Comptes (n-1)	Signification
35 Attributions	Positif	Attributions supérieures à l'année précédente (plus de revenus attribués au fonds)
	Négatif	Attributions inférieures à l'année précédente (moins de revenus attribués au fonds)
45 Prélèvements	Positif	Prélèvements inférieurs à celui de l'année précédente (moins de dépenses en lien avec le fonds)
	Négatif	Prélèvements supérieurs à celui de l'année précédente (plus de dépenses en lien avec le fonds)

L'écart total de kCHF -39'370 est composé des principaux éléments présentés ci-dessous :

En milliers de francs	C 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022
Portefeuille LODH¹			
35 Attributions	2'780	408	2'373
45 Prélèvements	-71	-6'512	6'440
Sous-Total	2'709	-6'104	8'813
Intérêts nets en faveur des fonds			
35 Attributions	253	-	253
45 Prélèvements	-11	-	-11
Sous-Total	241	-	241
Réévaluations immeubles des fonds²			
35 Attributions	32'790	-	32'790
45 Prélèvements	-	-	-
Sous-Total	32'790	-	32'790
Fonds Diday			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-	-416	416
Sous-Total	-	-416	416
Fonds Zell			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-1'953	-1'595	-358
Sous-Total	-1'953	-1'595	-358
Fonds Acquisitions et projets MAH			
35 Attributions	1'254	1'252	2
45 Prélèvements	-1'340	-1'463	123
Sous-Total	-86	-210	124
Fonds Acquisitions et projets MHN			
35 Attributions	952	704	248
45 Prélèvements	-918	-462	-457
Sous-Total	34	242	-209
Fonds Acquisitions et projets CJB			
35 Attributions	600	603	-2
45 Prélèvements	-727	-348	-379
Sous-Total	-126	255	-382
Fonds Acquisitions et projets BGE			
35 Attributions	10	97	-87
45 Prélèvements	-34	-	-34
Sous-Total	-24	97	-121
Fonds Acquisitions et projets ARI			
35 Attributions	320	900	-580
45 Prélèvements	-448	-492	44
Sous-Total	-128	408	-536
Provisions pour engagements La Flamme			
35 Attributions	-	1'629	-1'629
45 Prélèvements	-31	-	-31
Sous-Total	-31	1'629	-1'660
Total			39'119

¹ L'écart d'un montant de KCHF 8'813 provient de l'amélioration de la performance du placement en valeurs mobilières (placement groupé) qui est repassé en territoire positif en 2023.

² Le principal écart d'un montant de KCHF 32'790 provient de la réévaluation par un expert immobilier indépendant des immeubles, appartenant aux fonds spéciaux, à leur valeur de remplacement, effectué pour la première fois au 31 décembre 2023.

Pour plus de détails sur la nature des projets relatifs aux fonds et financements spéciaux, il convient de se référer aux rubriques « 5.6.2.5. Engagements envers les fonds spéciaux et les fonds des capitaux de tiers (209) » et « 5.6.2.6. Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

Une variation nette complémentaire de kCHF +251 vient compléter l'écart global.

6.1.2.6 Charges de transfert (chapitre 36)

Ce chapitre enregistre la compensation financière en faveur des communes frontalières françaises, les dédommagements à des collectivités publiques ayant effectué une tâche spécifique déléguée par l'administration communale, ainsi que les effets liés aux péréquations financières et compensation des charges au Canton de Genève, à d'autres communes ou groupements intercommunaux. Il comptabilise également les subventions à des collectivités et à des tiers, les dépréciations des prêts et des participations du patrimoine administratif ainsi que les amortissements des subventions d'investissement.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	39'531	38'196	1'335	3.5%	37'369	2'161	5.8%	a)
361	Dédommagements à des collectivités publiques	92'862	87'328	5'534	6.3%	99'666	-6'804	-6.8%	b)
362	Péréquation financière et compensation des charges	9'173	9'173	-	-	9'173	-	-	c)
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	287'992	283'597	4'395	1.5%	269'581	18'411	6.8%	d)
365	Dépréciations, participations PA	1'177	1'352	-175	-12.9%	1'044	133	12.8%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	1'999	1'853	146	7.9%	2'453	-454	-18.5%	e)
Total		432'734	421'499	11'235	2.7%	419'287	13'448	3.2%	

Écarts par rapport au budget

Les écarts notables sont relevés ci-après :

- L'écart de kCHF +1'335 s'explique par une rétrocession aux communes frontalières plus importante que budgétée.
- L'écart est principalement dû à la hausse des frais de perception de 3% dus à l'Administration fiscale cantonale en 2023 en lien avec l'évolution positive des recettes fiscales (kCHF +5'751) légèrement compensé par la baisse de la provision pour les frais de perception en lien avec la baisse du reliquat fiscal et de sa provision forfaitaire (kCHF -185).
- Cette ligne budgétaire correspond au volet des charges de transfert relatives à la répartition des tâches entre le Canton de Genève et la Ville de Genève.

Répartition des tâches Canton de Genève – Ville de Genève

Le 24 septembre 2015, la Loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton de Genève (LRT – A 2 04) est votée par le Canton de Genève. Cette loi stipule que la répartition des tâches doit être régie selon les principes de proximité, de subsidiarité, de transparence et d'efficacité, conformément à l'article 133 de la Constitution du Canton de Genève du 14 octobre 2012 (Cst-GE – A 2 00). Elle prévoit aussi que les tâches transférées sont accompagnées des financements liés, afin d'assurer la neutralité financière de l'opération. Ce transfert financier est assuré à ce jour par le fonds de régulation (cf. ci-dessous).

Sur la base des principes de la loi-cadre, un premier train de répartition des tâches a été adopté par le Grand Conseil le 18 mars 2016 (L 11761). Il concerne les politiques publiques liées au parascolaire, à l'action sociale, aux personnes âgées ainsi qu'à la mobilité. Le GIAP est alors devenu une compétence exclusivement communale.

Le deuxième train de loi a été voté par le Grand Conseil le 1^{er} septembre 2016 (L 11872). Il concerne les subventions aux acteurs culturels qui font l'objet d'une répartition nouvelle entre l'Etat, la Ville de Genève, Carouge, Cologny et le Fonds intercommunal (FI).

Le troisième train de loi a été voté par le Grand Conseil le 31 août 2017 (L 12058). Il concerne la répartition des tâches en matière de sport et fixe les compétences exclusives du Canton de Genève et des communes en la matière, ainsi que les compétences conjointes.

Contrairement aux 2 premiers trains, il ne désigne pas de ligne de subvention à se répartir.

La mise en œuvre de la LRT est budgétairement neutre pour la Ville de Genève.

Fonds de régulation

Le « fonds de régulation » n'est pas un fonds au sens du plan comptable MCH2. Il s'agit en réalité d'une subvention à payer (charge) ou à recevoir (revenu) selon les cas de figure suivants :

- Si le Canton de Genève assumait auparavant une tâche transférée à la Ville de Genève dans le cadre de la LRT, cette dernière a inscrit en rubrique 462 le montant correspondant à recevoir ;
- Si la Ville de Genève assumait avant la LRT une tâche transférée au Canton de Genève, elle a inscrit au chapitre 362 le montant correspondant à payer au Canton de Genève ;
- Si un programme est concerné par des transferts dans les deux sens, seul un montant net est inscrit, dans le chapitre 362 ou dans le chapitre 462.

Les montants en charges et en revenus sont détaillés ci-dessous :

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
462 Fonds de régulation (LRT) - recettes	11'778	11'778	-	-	11'778	-	-
362 Fonds de régulation (LRT) - charges	-9'173	-9'173	-	-	-9'173	-	-
Fonds de régulation (LRT) net	2'605	2'605	-	-	2'605	-	-

- d) L'écart de kCHF +4'395 s'explique principalement par des dépassements au Secrétariat général consécutivement à des octrois extraordinaires au Comité international de la Croix-Rouge de respectivement kCHF +4'000 en faveur de son siège de Genève afin de contribuer à garantir la sécurité financière de l'institution et à l'accompagner dans la transition vers sa nouvelle stratégie institutionnelle (PR-1588) et de kCHF +500 en faveur de son programme de soutien humanitaire à la population de Gaza (PRD-344). On observe également un dépassement de kCHF +600 en lien avec l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à la municipalité de La Chaux-de-Fonds pour replanter des arbres à la suite de la tempête du 24 juillet 2023 (PR-1589). Enfin, un dépassement de kCHF +250 est expliqué par une subvention extraordinaire qui a été accordée pour l'aide aux réfugiés arméniens du Haut-Karabagh en 2023 (PRD-341).

Au Service Agenda 21 – Ville durable, un dépassement de kCHF +489 est à noter en lien avec l'attribution d'un crédit budgétaire supplémentaire (PR-1559) de kCHF +500 destiné au Comité international de la Croix-Rouge et à la Croix-Rouge suisse, à la suite des séismes intervenus en février 2023 dans le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie.

De plus, l'ensemble « Gli Angeli » a fait l'objet d'un octroi extraordinaire de kCHF +200 à la suite d'une délibération du Conseil municipal (PRD-326).

Enfin, au Département de la cohésion sociale et de la solidarité, plusieurs économies sont à dénombrer en lien avec des remboursements du non dépensé constaté sur l'exercice 2022 s'agissant des prestations délivrées par les associations actives dans l'hébergement d'urgence (kCHF -285) ainsi qu'à des changements d'imputation comptable pour les prestations d'urgence (kCHF -312) et les honoraires de prestations de Cité seniors et du Dispositif social de proximité (kCHF -274).

A noter également, un non dépensé de kCHF -680 sur le total des subventions versées en 2023 par le Service des écoles et institutions pour l'enfance principalement aux ludothèques et aux restaurants scolaires.

D'autres variations individuellement moins significatives viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -104.

- e) n/a

Ecarts par rapport aux comptes

Les écarts notables sont relevés ci-après :

- a) L'écart de kCHF +2'161 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport à 2022.
- b) L'écart de kCHF -6'804 s'explique par :

- la suppression en 2023 de la participation de la Ville de Genève aux frais de police, suite de la dénonciation de la convention du 4 mars 1936 (kCHF -13'200), dont le pendant était enregistré au chapitre 46 pour la participation du Canton de Genève aux frais d'entretien des routes communales à caractère cantonal pour le même montant ;
- l'augmentation de la contribution au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) en lien direct avec la croissance de la fréquentation du parascolaire (kCHF +2'726) ;
- l'ajustement de la contribution communale versée au Groupement SIS (kCHF +1'134) selon l'évolution des charges du groupement ainsi que de la clé de répartition des contributions des communes ;
- la hausse des frais de perception perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2023 (kCHF +4'038) en lien avec l'évolution des recettes fiscales ainsi qu'à la baisse de la provision pour les frais de perception en lien avec la baisse du reliquat fiscal et de sa provision forfaitaire (kCHF -1'578).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +76.

- c) Se référer au commentaire c) des écarts par rapport au budget.
- d) L'écart de kCHF +18'411 est principalement liée à des créations et augmentations de subventions aux comptes 2023 en lien avec de nouvelles subventions accordées au budget 2023 ainsi qu'à des attributions extraordinaires. Les variations par département sont présentées ci-dessous par ordre décroissant :
- Département de la cohésion sociale et de la solidarité : kCHF +7'793 ;
 - Secrétariat général : kCHF +4'859 ;
 - Département des finances, de l'environnement et du logement : kCHF +3'175 ;

- Département de la culture et de la transition numérique : kCHF +1'851 ;
- Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité : kCHF +382 ;
- Département de la sécurité et des sports : kCHF +350.

Les évolutions notables sont évoquées ci-après :

Au Département de la cohésion sociale et de la solidarité, on constate une augmentation de kCHF +1'699 à la suite de la pérennisation de 200 nouvelles places d'hébergement d'urgence mises en service par les associations depuis fin avril 2022. De plus, au Service de la petite enfance, le financement complémentaire pour les 94 places d'accueil mises en exploitation à la rentrée scolaire 2022 et le financement de 19 nouvelles places mises en exploitation à la rentrée scolaire 2023 provoquent une augmentation des coûts de kCHF +2'064 entre les comptes 2023 et 2022. En parallèle, les mécanismes salariaux et l'indexation des salaires sur le personnel de la petite enfance expliquent une augmentation kCHF +5'300. Enfin, l'intégration du secteur Marie Goegg-Pouchoulin à la Ville de Genève a diminué la subvention aux crèches conventionnées de kCHF -1'963. Au Service de la jeunesse, les mécanismes salariaux et l'indexation des salaires ont un effet de kCHF +436 pour le personnel employé par la FASE et mis à disposition des maisons de quartier.

Des octrois extraordinaires ont été accordés en 2023 par le Secrétariat général afin de soutenir le siège genevois de la Croix-Rouge internationale à hauteur de kCHF +4'000 (PR-1588) ainsi que son programme de soutien humanitaire à la population de Gaza pour kCHF +500 (PRD-344). On observe également une augmentation de kCHF +600 en lien avec l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à la municipalité de La Chaux-de-Fonds pour replanter des arbres suite à la tempête du 24 juillet 2023 (PR-1589).

Au Service Agenda 21 – Ville durable, l'augmentation ainsi que la création de nouvelles subventions en 2023 expliquent l'essentiel de l'augmentation de kCHF +3'175 par rapport aux comptes 2022. On notera, l'enveloppe « Subventions plan climat » qui augmente de kCHF +440 pour la Stratégie municipale contre le changement climatique tandis que l'enveloppe « Solidarité internationale » augmente de kCHF +702 afin d'atteindre l'objectif de 0.73% du budget de fonctionnement municipal dédié à la solidarité internationale recommandé par l'ONU. A noter également un crédit budgétaire supplémentaire (PR-1559) de kCHF +500 destiné au Comité international de la Croix-Rouge et à la Croix-Rouge suisse, à la suite des séismes intervenus en février 2023 dans le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie. Enfin, un écart de kCHF +468 s'explique par le remboursement en 2022 du solde non attribué par la Fondetec dans le cadre des aides à fonds perdus aux entreprises touchées par la pandémie de la Covid-19 (PRD-284).

Au Service culturel, les augmentations et les nouvelles subventions acceptées au budget 2023 expliquent la majorité de l'augmentation de kCHF +1'603 par rapport aux comptes 2022 concernant, notamment, les subventions pour les musiques actuelles (kCHF +515), les musiques classiques (kCHF +453), les arts visuels (kCHF +272), les arts de la scène (kCHF +153), le numérique et pluridisciplinaire (kCHF +143) ainsi que le cinéma (kCHF +126). La restitution d'une partie du bénéfice positif de la saison 21/22 à la Fondation d'art dramatique en 2022 explique une différence de kCHF +592. Enfin, les aides extraordinaires mises en place pour soutenir le monde de la culture en lien avec la crise sanitaire de la Covid-19 ont totalement disparu en 2023, expliquant un écart de kCHF -1'050 (PR-1526).

A la Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité une augmentation de kCHF +251 est à mettre en lien avec l'enregistrement, en 2022, d'une déduction du montant facturé et perçu en trop en 2021 aux communes partenaires de l'association Noctambus. De plus, la participation de la Ville de Genève pour les abonnements TPG Unireso jeunes augmente de kCHF +115.

Enfin, on peut noter au Service des sports, un écart de kCHF +240 sur la ligne de soutien aux clubs multisports expliqué par la restitution en 2022 des contributions versées à la plateforme Covid-19 en 2021 ainsi que l'arrêt de l'utilisation de la ligne.

D'autres variations individuellement moins significatives viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +391.

- e) L'écart de kCHF -454 provient principalement d'une diminution des amortissements en lien avec la fin progressive de l'amortissement de la subvention d'investissement à Fonction cinéma pour la rénovation des cinémas (PR-1113).

6.1.2.7 Subventions à redistribuer (chapitre 37)

Ce chapitre contient les subventions transitant par les comptes de la Ville de Genève ; cette dernière versant à des tiers les subventions à redistribuer qu'elle a obtenues de la part d'une autre collectivité.

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
En milliers de francs									
370	Subventions à redistribuer	2'652	2'550	102	4.0%	2'634	18	0.7%	
Total		2'652	2'550	102	4.0%	2'634	18	0.7%	

L'écart de kCHF +102 par rapport au budget 2023 est lié à une subvention reçue de l'Association des communes genevoises via le Fonds intercommunal pour l'organisation de l'Euro féminin en 2025.

6.1.2.8 Imputations internes (chapitre 39)

Ce chapitre enregistre les charges liées aux prestations fournies en interne entre les services de la Ville de Genève. Il s'agit notamment de prestations de services et de la mise à disposition de divers locaux.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
391	Prestations de services	11'581	11'859	-278	-2.3%	11'116	465	4.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'570	10'326	244	2.4%	10'456	115	1.1%	
Total		22'151	22'186	-34	-0.2%	21'571	580	2.7%	

Les imputations internes sont en ligne avec la prévision budgétaire.

L'écart de kCHF +580 constaté par rapport aux comptes 2022 provient principalement des éléments suivants :

- l'augmentation des prestations fournies par le Service des espaces publics pour diverses manifestations en 2023, notamment la Fête de la Musique, organisée par le Service culturel, et les manifestations Feu Ô Lac et La Banquise, organisées par la Direction et secrétariat du département de la sécurité et des sports (kCHF +238) ;
- l'augmentation des honoraires de prestations internes sur les travaux effectués et facturés, en 2023, par le service compétent DPBA concernant l'entretien des immeubles de la Gérance immobilière municipale. En effet, ces honoraires sont calculés à un taux de 5% sur le montant total des travaux réalisés (kCHF +136) ;
- l'augmentation des prestations fournies par le service compétent Energie (ENE), en 2023, sur les immeubles de la Gérance immobilière municipale (pièces et main d'œuvre). Il s'agit de petites interventions d'entretien telles que les luminaires, VMC, chaufferies et autres (kCHF +113).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +93.

6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40)

Ce chapitre couvre les explications du chapitre 40 relatif aux impôts des personnes physiques et morales, ainsi qu'à la taxe professionnelle communale (TPC) et l'impôt sur les chiens. Il donne également une visibilité globale sur les autres éléments de fiscalité pouvant être enregistrés dans d'autres chapitres comptables.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
400	Impôts directs, personnes physiques	663'423	614'100	49'323	8.0%	715'091	-51'668	-7.2%	
401	Impôts directs, personnes morales	464'735	322'585	142'151	44.1%	353'483	111'252	31.5%	
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	432	300	132	44.1%	395	37	9.4%	
Total		1'128'591	936'985	191'606	20.4%	1'068'969	59'622	5.6%	

Evolution de la fiscalité

Les revenus fiscaux de la Ville de Genève ont représenté, en 2023, 73.3% du total des revenus nets contre 75.4% aux comptes 2022. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle instructive.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
Revenus									
400 Impôts directs, personnes physiques									
	Impôts sur le revenu - personnes physiques	373'196	367'982	5'213	1.4%	366'522	6'673	1.8%	
	Impôts sur la fortune - personnes physiques	70'540	65'019	5'521	8.5%	62'234	8'306	13.3%	
	Impôts à la source - personnes physiques	207'815	179'123	28'692	16.0%	219'020	-11'204	-5.1%	
	Impôts sur les prestations en capital	5'446	3'315	2'131	64.3%	4'823	624	12.9%	
	Correctifs années précédentes - personnes physiques	8'573	-	8'573	-	64'714	-56'141	-86.8%	
	Imputations forfaitaires IFD - personnes physiques	-2'147	-1'339	-808	60.3%	-2'221	75	-3.4%	
	Total Impôts directs, personnes physiques	663'423	614'100	49'323	8.0%	715'091	-51'668	-7.2%	
401 Impôts directs, personnes morales									
	Impôts sur le bénéfice - personnes morales	208'061	164'492	43'569	26.5%	159'103	48'958	30.8%	

	Impôts sur le capital - personnes morales	29'273	27'194	2'079	7.6%	30'818	-1'545	-5.0%
	Fonds de péréquation - personnes morales	33'452	23'499	9'953	42.4%	24'854	8'599	34.6%
	Correctifs années précédentes - personnes morales	75'631	-	75'631	-	22'433	53'198	237.1%
	Imputations forfaitaires IFD personnes morales	-2'192	-626	-1'567	250.5%	-1'842	-351	19.0%
	Taxe professionnelle communale	120'483	108'000	12'483	11.6%	118'069	2'415	2.0%
	Frais de sommation TPC	27	25	2	6.7%	48	-21	-44.1%
	Total Impôts directs, personnes morales	464'735	322'585	142'151	44.1%	353'483	111'252	31.5%
403	Impôts sur la possession et sur la dépense							
	Impôts sur les chiens	432	300	132	44.1%	395	37	9.4%
	Total Impôts sur la possession et sur la dépense	432	300	132	44.1%	395	37	9.4%
	Total revenus impôts	1'128'591	936'985	191'606	20.4%	1'068'969	59'622	5.6%
	Charges liées aux impôts							
318	Pertes sur débiteurs, centimes additionnels	-5'700	-7'686	1'986	-25.8%	-7'326	1'626	-22.2% a)
	Variation provision pour pertes sur le reliquat fiscal, centimes additionnels	2'643	-	2'643	-	-19'887	22'530	-113.3% a)
	Pertes sur débiteurs, taxe professionnelle	-1'054	-1'518	464	-30.6%	-1'149	96	-8.3% a)
	Variation provision pour pertes sur débiteur, taxe professionnelle	561	-	561	-	614	-53	-8.7% a)
	Remises taxe professionnelle	-9	-20	11	-54.5%	-	-9	-
361	Dédommag. canton, finances et impôts (frais de perception)	-29'337	-23'585	-5'751	24.4%	-25'299	-4'038	16.0% b)
	Variation provision pour frais de perception sur le reliquat fiscal	185	-	185	-	-1'393	1'578	-113.3% b)
	Total charges liées aux impôts	-32'711	-32'809	98	-0.3%	-54'440	21'729	-39.9%
	Total des impôts nets	1'095'880	904'175	191'705	21.2%	1'014'529	81'351	8.0%
	Autres éléments de fiscalité							
360	Compensation aux communes frontalières	-39'531	-38'196	-1'335	3.5%	-37'369	-2'161	5.8% c)
462	Péréquation financière intercommunale (LRPFI) - recettes	16'912	17'067	-155	-0.9%	7'488	9'424	125.9%
460	Compensation verticale RFFA, part de l'IFD	18'410	10'760	7'650	71.1%	16'669	1'741	10.4% d)
	Total autres éléments de fiscalité	-4'209	-10'369	6'160	-59.4%	-13'213	9'004	-68.1%
	Revenus fiscaux nets	1'091'671	893'806	197'865	22.1%	1'001'316	90'355	9.0%

Convention des signes : Revenus (+) Charges (-)

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts personnes physiques et personnes morales de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité par le Département cantonal des finances (DF). A ces estimations, il convient d'ajouter les montants correspondants aux correctifs liés aux productions effectives telles qu'estimées à ce jour pour les années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori, année après année, les résultats fiscaux provisoires de chaque exercice. Au surplus, depuis 2020, sont venues s'adjoindre, en tant que revenus négatifs, les parts des imputations forfaitaires non remboursées par la Confédération mises à charge des communes par le DF. Ces imputations forfaitaires étaient auparavant comptabilisées en tant que charges de pertes sur débiteurs. Ces imputations ont été retirées des montants pris en compte dans l'analyse qui suit.

L'estimation pour l'année 2023 est basée sur les taxations 2021 et 2022 définitives ainsi que sur les déclarations reçues et encore non traitées.

Une première lecture des résultats fiscaux 2023 révèle que les impôts personnes physiques sont supérieurs aux montants budgétés (+8.0%), tout comme les impôts personnes morales (+63.3%). Toutefois, les montants budgétés n'appréhendent pas les correctifs des années antérieures, correctifs pouvant tout aussi bien être positifs que négatifs.

Aussi, pour juger de la pertinence des estimations portées dans le budget, il convient de mesurer la situation en neutralisant les effets des correctifs liés aux années antérieures :

- Le montant comptabilisé des impôts personnes physiques en 2023 est supérieur au budget de CHF 49.3 mios. Les correctifs cumulés liés aux années antérieures représentent une somme positive de CHF 8.6 mios. En ne considérant que l'estimation de l'année 2023, le produit de l'impôt personnes physiques reste ainsi supérieur au budget à hauteur de CHF 41.6 mios. Les prévisions portées au budget se sont avérées bien plus pessimistes que la première estimation comptabilisée. La production de l'imposition au barème ordinaire a été évaluée à un niveau supérieur aux prévisions, à CHF 482.4 mios contre CHF 433.0 mios attendus (soit CHF +49.4 mios), tandis que la production de l'impôt à la source et de l'impôt sur les prestations en capital en intégrant les correctifs sur les années antérieures est proche des montants budgétés (CHF +0.8 mio).
- La production comptabilisée aux comptes 2023 concernant les impôts personnes morales est très largement supérieure au budget. Elle atteint un montant record de CHF 313.0 mios, soit CHF 121.3 mios de plus que le montant budgété. Cet écart s'explique par une révision plus que substantielle de la production fiscale de l'année 2022, nettement revue à la hausse pour plus de CHF 84.9 mios. Au total, les correctifs liés aux années

précédentes représentent CHF 75.6 mios. La révision à la hausse de l'année 2022 induit également un effet de base amenant un écart substantiel entre la première estimation pour 2023 par rapport à celle portée au budget, pour près de CHF 45.7 mios.

La production comptabilisée en 2023 de la taxe professionnelle dépasse quant à elle également les prévisions budgétaires (CHF + 12.5 mios). A noter que 2023 sera le dernier exercice fiscal pour lequel cet impôt est prélevé ; dès 2024, ce dernier sera remplacé par des centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice et capital des personnes morales répartis entre les communes.

L'impôt à la source, jusqu'alors comptabilisé selon un principe de caisse, a vu son mode de comptabilisation être modifié en 2019. Cet impôt est désormais comptabilisé selon le principe d'échéance. Ainsi, tout comme les impôts liés au centime additionnel, l'impôt 2023 est entièrement estimé et fera l'objet d'ajustements ultérieurs les prochaines années.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs « centimes additionnels » atteignent CHF 5.7 mios contre CHF 7.7 mios attendus au budget.

Centime additionnel

Les valeurs de production d'un centime additionnel en francs en 2023 ont été les suivantes :

• En comparaison avec le budget 2023

En milliers de francs	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2023	14'631	6'880	21'511
Budget 2023	13'529	4'214	17'743
Différence	1'102	2'666	3'768
Différence en %	8.1%	63.3%	21.2%

• En comparaison avec les comptes 2022

En milliers de francs	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2023	14'631	6'880	21'511
Comptes 2022	15'769	4'668	20'437
Différence	-1'137	2'212	1'074
Différence en %	-7.2%	47.4%	5.3%

Commentaires

- Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.2 Analyse par chapitre : Charges de biens, services et autres charges d'exploitation (chapitre 31) lettre i) » ;
- Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.6 Analyse par chapitre : Charges de transfert (chapitre 36) lettre b) » ;
- Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.6 Analyse par chapitre : Charges de transfert (chapitre 36) lettre a) » ;
- Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.14 Analyse par chapitre : Revenus de transfert (chapitre 46) lettre a) ».

6.1.2.10 Taxes (chapitre 42)

Ce chapitre contient les émoluments pour actes administratifs, les revenus provenant de l'utilisation d'équipements, appareils et biens meubles publics, ainsi que de prestations de services qui ne sont pas des actes administratifs (billets d'entrées, location de matériel et véhicules, taxes et concessions de cimetières, frais d'obsèques, levées et incinérations de résidus non ménagers, etc.). Il comptabilise également les recettes sur ventes de marchandises et biens meubles, les remboursements et participations de tiers ou encore les amendes.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
421	Emoluments administratifs	2'253	2'151	102	4.7%	2'217	36	1.6%	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	12'730	19'312	-6'582	-34.1%	12'374	355	2.9%	a)
425	Recettes sur ventes	1'964	2'798	-834	-29.8%	3'258	-1'294	-39.7%	b)
426	Remboursements	11'436	11'783	-346	-2.9%	12'629	-1'193	-9.4%	c)
427	Amendes	20'274	20'048	226	1.1%	17'507	2'768	15.8%	d)
429	Autres taxes	1'724	964	760	78.9%	2'219	-496	-22.3%	e)
Total		50'381	57'056	-6'674	-11.7%	50'204	177	0.4%	

Ecarts par rapport au budget

Ce chapitre présente un manco de revenus de kCHF -6'674 (-11.7%) par rapport au budget. Les écarts notables sont relevés ci-après :

a) L'écart de kCHF -6'582 s'explique par les éléments suivants :

- le report, par le Service Voirie-Ville propre, de la mise en place de la facturation de la levée des déchets des entreprises en 2024 (levée de la tolérance pour les petites et moyennes entreprises) (kCHF -4'330) ;
- un manco de revenus de billetterie, notamment :
 - au Service des sports en lien avec la fermeture de la piscine de Varembe, en raison des travaux de sécurisation réalisés durant le 1er semestre 2023 (kCHF -988) ;
 - au Muséum d'histoire naturelle justifié par une baisse de fréquentation causée par la diminution d'activités et d'événements pendant la période de pré-fermeture de longue durée nécessaire pour le démarrage du chantier de rénovation (billets d'entrée et visites guidées (kCHF -638) ;
 - au Service culturel expliqué par la gratuité des concerts de Musique en été, alors que des revenus y afférents étaient attendus au budget (kCHF -306). Le budget sera actualisé au budget 2025 ;
 - au Musée d'ethnographie en lien avec la tarification des expositions temporaires impliquant de nombreuses gratuités (kCHF -267). En dépit d'une fréquentation comparable à celle de l'année précédente, le musée n'a pas réussi à atteindre ses objectifs budgétaires.
- la comptabilisation des honoraires des conseillers funéraires au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire dans la rubrique 425, alors que le budget était attendu en rubrique 424 (kCHF -258). L'effet global est neutre sur le résultat. Le budget 2024 a été aligné à la méthode de comptabilisation ;
- des revenus additionnels aux Musées d'art et d'histoire résultant de la mise en place du dispositif de tarif libre des entrées « Paie ce qu'il te plaît » (kCHF +328).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -123.

b) L'écart de kCHF -834 résulte principalement de la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève (kCHF -489) au Service de relations extérieures et communications. De plus, le Service Voirie-Ville propre a constaté une baisse du prix de vente du papier à recycler en 2023 (kCHF -409).

La comptabilisation des honoraires des conseillers funéraires au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire dans la rubrique 425, alors que le budget était attendu en rubrique 424 explique un écart favorable (kCHF +258). L'effet global est neutre sur le résultat. Le budget 2024 a été aligné à la méthode de comptabilisation.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -194.

c) L'écart de kCHF -346 provient principalement :

- du montant des refacturations effectuées au Service d'incendie et de secours, selon les conventions en vigueur et basées sur les chiffres réels constatés en fin d'année. Elles concernent la refacturation des frais d'énergie, de primes d'assurances, des amortissements et des prestations informatiques et de ressources humaines qui se sont avérées globalement moins élevées que la projection budgétaire pour un montant de kCHF -1'091. Le budget 2024 a été adapté ;
- une hausse de kCHF +683 provenant principalement des remboursements de pertes de salaires (accidents, maternités, invalidités, etc.) enregistrée au service compétent DRH ; ces éléments dépendant de la sinistralité très volatile et difficiles à anticiper sur le plan budgétaire.

d) n/a

e) L'écart de kCHF +760 est dû principalement à la non budgétisation des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB - kCHF +552).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +208.

Ecarts par rapport aux comptes

La hausse des revenus de ce chapitre par rapport aux comptes 2022 provient notamment des éléments suivants :

a) L'écart de kCHF +355 s'explique par les éléments suivants :

- le Service de la police municipale a enregistré en 2023 des nouveaux revenus issus des enquêtes de proximité et de rétrocessions de l'Office des poursuites et faillite (kCHF +475) ;
- les Musées d'art et d'histoire ont constaté des revenus additionnels générés grâce à l'amélioration du travail de médiation, à l'accompagnement auprès du personnel d'accueil et de l'élargissement de la politique de prix libre sur l'ensemble des sites en 2023 (kCHF +348) ;
- le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a enregistré une baisse de ses revenus en 2023 (kCHF -255) à la suite d'une décision prise en 2003 de porter la durée maximale des concessions de 20 ans à 33 ans. En effet, les renouvellements attendus initialement en 2023 ne les seront qu'en 2036. Il est à noter que la durée maximale a été portée à nouveau à 20 ans en 2013, et les effets de cette décision seront sensibles dès 2033. Ce service a également comptabilisé en 2023 les honoraires des conseillers funéraires dans la rubrique 425 en lieu et place de la rubrique 424 en 2022 (kCHF -114).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -99.

b) L'écart de kCHF -1'294 provient principalement du Service Voirie-Ville propre qui a constaté une baisse du prix de vente du papier à recycler en 2023 (kCHF -903). De plus, le Service de relations extérieures et communications a également constaté une baisse des revenus liée à la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève (kCHF -435).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +44.

c) L'écart de kCHF -1'193 s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une baisse des revenus liés aux prestations de la Ville de Genève refacturées en 2023 au Groupement SIS selon les conventions en vigueur. Il s'agit des charges relatives à l'énergie, aux primes d'assurances, aux amortissements et aux prestations informatiques sur la base des charges réelles constatées en fin d'année (kCHF -1'642).
- le Service de la petite enfance a vu ses revenus augmenter depuis la municipalisation du secteur Marie Goegg-Pouchoulin. En effet, les abonnements facturés aux familles dont les enfants sont accueillis au sein de ce secteur sont comptabilisés directement dans le service (kCHF +670).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -221.

d) L'écart de kCHF +2'768 s'explique principalement par l'augmentation du volume des amendes d'ordre et administrative entre 2023 et 2022 au Service de la police municipale.

e) L'écart de kCHF -496 est dû principalement à la variation sur les encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB) entre 2023 et 2022.

6.1.2.11 Revenus divers (chapitre 43)

Ce chapitre enregistre les revenus provenant des activités d'exploitation (encaissement de créances amorties, escomptes, différence de change, boni de caisse, etc.), des prestations du personnel en faveur des investissements ainsi que de divers dons et legs.

En milliers de francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
430	Revenus d'exploitation divers	362	424	-62	-14.7%	921	-559	-60.7%	a)
431	Inscription de prestations propres à l'actif	3'950	7'413	-3'462	-46.7%	2'376	1'574	66.3%	b)
439	Autres revenus	2'708	542	2'166	399.5%	1'127	1'581	140.4%	c)
Total		7'021	8'379	-1'358	-16.2%	4'424	2'597	58.7%	

Ecart par rapport au budget

a) n/a

b) L'écart de kCHF -3'462 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements prévisionnels, ont été moins élevées que prévu. Les dépenses d'investissement sont dépendantes de divers paramètres (autorisation de construire, recours, coordination de travaux) qui peuvent faire varier plus ou moins fortement les prévisions.

c) L'excédent de kCHF +2'166 s'explique principalement par des revenus supplémentaires spécifiques de sponsoring et de mécénat en lien avec l'organisation, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac (kCHF +1'465). Ces recettes ont permis de couvrir l'ensemble des dépassements en lien avec l'organisation de la manifestation, assurant ainsi que les dépenses réelles de la direction restent alignées sur le budget prévu.

Le Muséum d'histoire naturelle enregistre des recettes supplémentaires (kCHF +582) provenant de soutiens liés à des projets entièrement financés par les fonds de tiers. Ces recettes sont attribuées aux fonds (cf. chapitre 35) et sont sans effet sur les comptes de la Ville de Genève. On peut relever notamment :

- Projet Chauves-souris (kCHF +264) ;
- Projet SwissCollNet Specify (kCHF +205) ;
- Projet DecliNe (kCHF +63) ;
- Projet entomologique Fonds Vitale (kCHF +50).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +119.

Ecart par rapport aux comptes

La baisse des revenus observée par rapport aux comptes 2022, s'explique principalement par les éléments suivants :

a) L'écart de kCHF -559 provient de l'encaissement en 2022, année de sortie du Service incendie et secours (SIS) de la Ville de Genève, de créances du SIS (stocks, caisse, etc.), qui avaient été amorties les années précédentes.

b) L'écart de kCHF +1'574 est principalement dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements, ont été plus importantes en 2023 qu'en 2022. Cette augmentation des dépenses d'investissement concerne quatre projets principaux (ci-dessous les montants annuels d'investissement concernés) :

- Lot BC Bâtiment d'équipements publics - Eaux-Vives (kCHF 14'800) ;
- Production du froid - Vernets (kCHF 8'500) ;
- Pavillons scolaires modulables (kCHF 8'500) ;
- Muséum d'histoire naturelle (kCHF 5'100).

c) L'écart de kCHF +1'581 s'explique principalement par des revenus supplémentaires spécifiques de sponsoring et de mécénat reçus dans le cadre de l'organisation en 2023 de la manifestation Feu Ô Lac (kCHF +1'315), organisée par

le Département de la sécurité et des sports en collaboration avec le Canton de Genève. L'augmentation des charges est neutralisée par ces recettes additionnelles.

Un montant supérieur des soutiens financiers reçus par des tiers en 2023 pour des projets du Muséum d'histoire naturelle complète l'explication (kCHF +265).

6.1.2.12 Revenus financiers (chapitre 44)

Ce chapitre enregistre les intérêts et les revenus financiers liés au patrimoine financier et administratif (gains sur placements financiers, revenus de participations, loyers, rentes foncières, réévaluations de titres, terrains ou immobilisations, revenus d'entreprises publiques et redevances d'utilisation du domaine public et taxes).

En milliers de francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
440 Revenus des intérêts	1'626	3'132	-1'506	-48.1%	1'395	231	16.6%	a)
441 Gains réalisés PF	761	10	751	n/a	425	337	79.3%	b)
442 Revenus de participations PF	3'315	4'712	-1'397	-29.7%	2'712	603	22.2%	c)
443 Produit des biens-fonds PF	90'683	86'273	4'410	5.1%	87'117	3'565	4.1%	d)
444 Réévaluations, immobilisations PF	101'814	-	101'814	-	38'178	63'636	166.7%	e)
446 Revenus financiers d'entreprises publiques	13'962	13'035	926	7.1%	12'780	1'181	9.2%	f)
447 Produit des biens-fonds PA	51'711	55'217	-3'506	-6.3%	46'744	4'967	10.6%	g)
Total	263'871	162'379	101'492	62.5%	189'351	74'520	39.4%	

Ecart par rapport au budget

a) L'écart de kCHF -1'506 s'explique principalement par :

- des intérêts intercalaires inférieurs à la prévision budgétaire, la reprise des investissements étant restée en dessous des attentes (kCHF -1'266) ;
- le remplacement des intérêts budgétés sur les créances de la SA par la facturation des loyers, compte-tenu du bail à loyer triple net entre la Ville de Genève et la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA pour la mise à disposition de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du parc des Eaux-Vives, générant ainsi un écart de kCHF -540 sur cette rubrique ;
- la rémunération de la Ville de Genève des engagements nets des fonds spéciaux en faveur de ceux-ci (kCHF +253) compte tenu de la remontée des taux d'intérêts en territoire positif en 2023.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +47.

b) L'écart de kCHF +751 s'explique principalement par la non budgétisation des gains sur la vente de valeurs mobilières détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +744).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +7.

c) L'écart de kCHF -1'397 est dû à un gain budgété non réalisé sur la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF -2'000) compensé par des revenus sur la participation BCGE plus élevée que le budget (kCHF +603).

d) L'écart de kCHF +4'410 est principalement dû à :

- la facturation (non budgétée) des loyers des immeubles de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux Vives (kCHF +2'393) à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA ;
- les revenus des loyers libres, des loyers commerciaux et établissements publics (principalement le loyer pour les locaux du SIS refacturé en tiers et les correctifs liés à la redevance de l'Auberge de jeunesse) et des rentes foncières plus élevées que les prévisions budgétaires (kCHF +1'609) ;
- la refacturation (non budgétée) de la consommation de gaz à la Gérance immobilière municipale pour des immeubles, appartenant à la fois au PF et au PA (kCHF +348). Les immeubles concernés par ces remboursements de frais de chauffage sont les suivants : rue Michel-Simon, rue de Montchoisy et rue de la Tour-de-Boël.

D'autres variations restant individuellement non significatives viennent compléter l'écart pour kCHF +60.

e) L'écart de kCHF +101'814 s'explique principalement par la non budgétisation des éléments suivants :

- la réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF +71'401), dont kCHF +32'790 pour la réévaluation des immeubles détenus par les fonds spéciaux ;
- la réévaluation positive des titres liés aux placements groupés (kCHF +2'036) ;
- la réévaluation positive des actions BCGE détenues dans le patrimoine financier pour kCHF +27'420.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +957.

f) L'écart de kCHF +926 s'explique principalement par une distribution de dividendes supérieure aux attentes pour les actions classifiées au patrimoine financier.

- g) L'écart de kCHF -3'506 s'explique essentiellement par les raisons suivantes :
- des redevances et taxes moins élevées que la projection budgétaire au Service de l'espace public (kCHF -4'946). Ce manco de revenus provient principalement des revenus relatifs aux redevances d'utilisation du domaine public (SIG : kCHF -2'237 et horodateurs : kCHF -905) ainsi que des redevances d'affichage (NeoAdvertising : kCHF -1'733) ;
 - un manco de revenus des loyers du patrimoine administratif (kCHF -554) notamment en lien avec la refacturation des loyers au Groupement SIS (kCHF -389) et la facturation du Service des écoles et institutions pour l'enfance de locaux aux associations selon les besoins du parascolaire et de places de parc des écoles (kCHF -263) ;
 - le revenu additionnel des rentes foncières de la Fondation des parkings (kCHF +1'627) et de loyers divers (kCHF +465), provenant principalement de la location de terrains et d'établissement publics par la Gérance immobilière municipale.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -98.

Ecart par rapport aux comptes

La hausse des revenus financiers par rapport aux comptes 2022 s'explique principalement par les éléments suivants :

- a) L'écart de kCHF +231 est notamment dû à :
- une variation due aux intérêts des prêts à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA qui ont été remplacés dès 2023 par la facturation de loyers (bail triple net) (kCHF -391) ;
 - la rémunération de la Ville de Genève des engagements nets des fonds spéciaux en faveur de ceux-ci (kCHF +253) suite au basculement des taux d'intérêts en territoire positif ;
 - l'augmentation des intérêts intercalaires en raison de la reprise des dépenses des investissements (kCHF +329).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +40.

- b) L'écart de kCHF +337 s'explique par des plus-values sur les placements groupés ainsi que des dividendes et des gains réalisés sur la vente d'actions qui se sont avérés supérieurs à 2022.
- c) L'écart de kCHF +603 s'explique par des revenus sur la participation BCGE plus élevés par rapport à l'exercice précédent.
- d) L'écart de kCHF +3'565 s'explique par :
- la période de la facturation (12 mois en 2023 versus 4 mois en 2022) à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA des loyers des immeubles de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives (kCHF +1'802) ;
 - les revenus des loyers libres et des loyers commerciaux et établissements publics (principalement le loyer pour les locaux du SIS refacturé en tiers et les correctifs liés à la redevance de l'Auberge de jeunesse) (kCHF +1'722).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +41.

- e) L'écart de kCHF +63'636 s'explique essentiellement par les raisons suivantes :
- la réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier, y compris les immeubles appartenant aux fonds spéciaux, correspondant aux plus-values enregistrées en résultat a été plus importante en 2023 (kCHF +48'449) et une diminution des plus-values des terrains (kCHF -2'278) ;
 - la réévaluation des actions BCGE détenues au patrimoine financier ont bénéficié d'une réévaluation favorable en 2023 (kCHF +15'724) ;
 - la réévaluation positive des titres liés aux placements groupés (kCHF +2'036).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -295.

- f) L'écart de kCHF +1'181 s'explique principalement par une distribution de dividendes supérieure à 2022 pour les actions classifiées au patrimoine financier.
- g) L'écart de kCHF +4'967 s'explique essentiellement par les raisons suivantes :
- l'augmentation des revenus des redevances et taxes (kCHF +3'509). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus relatifs aux redevances d'utilisation du domaine public et aux taxes d'installations saisonnières ;
 - la hausse des rentes foncières des parkings (kCHF +986) ;
 - une augmentation des revenus des loyers du patrimoine administratif (kCHF +352), notamment au Service des écoles et institutions pour l'enfance et au Service culturel, ainsi que de loyers divers (kCHF +148) ;

D'autres variations non significatives viennent compléter l'écart pour kCHF -28.

6.1.2.13 Prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 45)

Ce chapitre comptabilise les prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats. Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements et inversement dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions.

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
En milliers de francs								
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	5'027	10'000	-4'974	-49.7%	11'884	-6'858	-57.7%	
Total	5'027	10'000	-4'974	-49.7%	11'884	-6'858	-57.7%	

Se référer à la note «6.1.2.5 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)» pour le détail des variations de ce chapitre sur l'exercice.

6.1.2.14 Revenus de transfert (chapitre 46)

Ce chapitre enregistre les quotes-parts aux recettes fédérales et cantonales et les participations de la Confédération (création de places de crèches), du Canton de Genève et des communes (entretien des routes communales à vocation cantonale, bibliobus). Il comprend également les revenus de la péréquation intercommunale selon la Loi sur le renforcement de la péréquation financière (LRPFI) ainsi que les revenus du fonds de compensation prévus par la Loi sur la répartition des tâches (LRT). Enfin, il comptabilise des subventions d'exploitations courantes de collectivités publiques (sécurité publique, enseignement et formation, protection et aménagement de l'environnement, etc.) et de tiers ainsi que des recettes provenant de redistributions.

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
En milliers de francs								
460 Quotes-parts à des revenus	18'689	11'060	7'629	69.0%	16'910	1'779	10.5%	a)
461 Dédommagements de collectivités publiques	9'587	8'175	1'412	17.3%	20'583	-10'997	-53.4%	b)
462 Péréquation financière et compensation des charges	28'690	28'845	-155	-0.5%	19'266	9'424	48.9%	c)
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	23'930	37'481	-13'552	-36.2%	33'799	-9'869	-29.2%	d)
469 Autres revenus de transfert	520	720	-200	-27.7%	610	-90	-14.7%	
Total	81'416	86'281	-4'865	-5.6%	91'168	-9'752	-10.7%	

Ecarts par rapport au budget

Le manco net de recettes observé dans ce chapitre de kCHF -4'865 (-5.6%) par rapport au budget s'explique essentiellement par des éléments détaillés ci-dessous :

- a) Un boni sur les quotes-parts à des revenus principalement dû à la compensation verticale, quote-part à l'IFD versée par le Canton de Genève en 2023 supérieure aux attentes (kCHF +7'650).
- b) Un boni de kCHF +1'412 principalement lié aux recettes du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relatives à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui ont été supérieures aux prévisions (kCHF +1'947). En effet, les recettes dépendent des montants effectivement pris en charge par le fonds, mais également de la planification du remboursement des annuités d'amortissement.

Enfin, un écart technique lié à une comptabilisation des revenus concernant les notifications de poursuite et faillite dans le groupe 424 alors que le budget correspondant est enregistré sur le groupe 461 explique une différence de kCHF -530.

- c) Un réalisé en ligne avec les attentes pour le volet des revenus de transfert relatifs à la répartition des tâches entre le Canton de Genève et la Ville de Genève (cf. rubrique «6.1.2.6 Charges de transfert (chapitre 36)» pour l'explication du mécanisme). On retrouve également les montants issus de la péréquation intercommunale qui génèrent un écart de kCHF -155 entre les comptes et le budget.
- d) Un écart de kCHF -11'800 est expliqué par un manco de recettes cantonales liées à l'entretien des routes communales d'importance cantonale. En effet, seuls kCHF +8'200 ont été versés au lieu des kCHF +20'000 budgétés consécutivement à la signature d'une nouvelle convention, fin 2023, entre le Canton de Genève et la Ville de Genève qui prévoit un incrément de la recette sur 6 ans à partir de 2025, à raison de kCHF +2'000 par année. Par ailleurs, la signature de cette nouvelle convention en 2023 entre le Canton de Genève et la Ville de Genève pour l'entretien des routes communales à caractère cantonal a engendré la perte sur la rétrocession aux droits sur les carburants avec un effet de (kCHF -900) par rapport au budget.

Une subvention fédérale de kCHF +1'100 a aussi été perçue en lien avec les mesures d'assainissement du bruit routier.

A noter que les contributions versées par la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Fonds intercommunal (FI) au Service de la petite enfance sont globalement plus basses qu'initialement budgétées (kCHF -2'464). La diminution de la participation de la FDAP est à mettre en lien avec le mécanisme décrit à l'article 11 de la Loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) qui prévoit un montant par place d'accueil en fonction de la valeur moyenne du centime de production de l'impôt courant par habitant-e sur 5 ans. Celui-ci ayant atteint le dernier seuil prévu dans la loi, la participation unitaire de la FDAP s'est vue diminuée.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +512.

Ecart par rapport aux comptes

La baisse des revenus de transfert par rapport à 2022 s'explique par les éléments détaillés ci-dessous :

- a) Un boni lié principalement à la compensation verticale, quote-part à l'IFD versée par le Canton de Genève supérieure en 2023 (kCHF +1'741).
- b) Un écart défavorable entre les comptes 2023 et 2022 provenant principalement de la dénonciation par la Ville de Genève fin 2022 de la convention du 4 mars 1936, qui rendait caduque la part de participation du Canton de Genève aux frais d'entretien des routes communales à caractère cantonal (kCHF -13'200) dont le pendant était enregistré au chapitre 36 pour la contribution de la Ville de Genève aux frais de police cantonale pour le même montant. Une nouvelle convention, signée fin 2023, entre le Canton de Genève et la Ville de Genève prévoit l'adaptation des revenus pour l'entretien des routes d'importance cantonale à partir de 2025 sur 6 ans (cf. commentaire b) ci-dessus).

Enfin, un écart de kCHF +2'298 concerne la recette du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relative à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui a été supérieure en 2023. En effet, ces recettes sont liées au remboursement des annuités d'amortissement dépendant des investissements réalisés dans le domaine des réseaux secondaires, ainsi que de la durée d'amortissement.

D'autres variations complètent l'écart pour kCHF -95.

- c) Cette ligne budgétaire correspond au volet des revenus de transfert relatifs à la répartition des tâches entre le Canton de Genève et la Ville de Genève (cf. rubrique « 6.1.2.6 Charges de transfert (chapitre 36) » pour l'explication du mécanisme). Ensuite, l'allocation pour la péréquation intercommunale plus élevée que lors de l'exercice précédent explique un écart de kCHF +9'424.
- d) En 2022, la comptabilisation d'un revenu unique perçu par la Ville de Genève au Service social en provenance du Fonds intercommunal (FI) pour l'exploitation de 200 places supplémentaires d'hébergement d'urgence entre juin et décembre explique une différence de kCHF -5'367.

Au Service de la petite enfance, la baisse de la participation de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) explique un écart de kCHF -2'447. Cette baisse est principalement expliquée par le mécanisme décrit à l'article 11 de la Loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) qui prévoit un montant par place d'accueil en fonction de la valeur du centime de production de l'impôt courant par habitant-e sur 5 ans. Celui-ci ayant atteint le dernier seuil prévu dans la loi, la participation unitaire de la FDAP s'est vue diminuée.

De plus, les recettes fédérales (subventions) en lien avec la pose de phonoabsorbant sur divers tronçons de routes ont été moins importantes en 2023 qu'en 2022 (kCHF -668) du fait d'un rattrapage des subventions 2020 et 2021 reçues en 2022.

Par ailleurs, la signature de la nouvelle convention en 2023 entre le Canton de Genève et la Ville de Genève relative à l'entretien des routes communales à caractère cantonal a engendré la perte sur la rétrocession aux droits sur les carburants avec un effet de kCHF -700.

Enfin, il faut noter le don exceptionnel provenant d'une fondation privée, attribué en 2022, au fonds de capitaux de tiers « Acquisition et projets » du Musée Ariana, qui explique une diminution de kCHF -400 entre les comptes 2023 et 2022.

D'autres variations complètent l'écart pour kCHF -287.

6.1.2.15 Subventions à redistribuer (chapitre 47)

Ce chapitre enregistre les subventions que la Ville de Genève a obtenues de la part d'autres collectivités et qu'elle va redistribuer à des tiers.

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
En milliers de francs								
470 Subventions à redistribuer	2'652	2'550	102	4.0%	2'634	18	0.7%	
Total	2'652	2'550	102	4.0%	2'634	18	0.7%	

Se référer aux explications de la rubrique comptable en miroir «6.1.2.7 Subventions à redistribuer (chapitre 37)».

6.1.2.16 Imputations internes (chapitre 49)

Ce chapitre enregistre les revenus liés aux prestations fournies en interne entre les services de la Ville de Genève. Il s'agit notamment de prestations de services et de la mise à disposition de divers locaux.

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	%	Notes
En milliers de francs								
491 Prestations de services	11'581	11'859	-278	-2.3%	11'116	465	4.2%	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'570	10'326	244	2.4%	10'456	115	1.1%	
Total	22'151	22'186	-34	-0.2%	21'571	580	2.7%	

Se référer aux explications de la rubrique comptable en miroir «6.1.2.8 Imputations internes (chapitre 39)».

The background of the slide is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Comptes compétents

6.2 Comptes compétents

6.2.1 Assurances (ASS)

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
Charges								
313	Prestations de services et honoraires							
3134.010	C-ASS Primes d'assurance incendie	1'280'560	1'283'158	-2'598	-0.2%	1'419'023	-138'462	-9.8%
3134.020	C-ASS Primes d'assurance dégâts d'eau	386'012	390'912	-4'899	-1.3%	423'316	-37'304	-8.8%
3134.030	C-ASS Primes d'assurance bris de glaces	292'482	315'954	-23'472	-7.4%	327'592	-35'110	-10.7%
3134.040	C-ASS Primes d'assurance rc générale	83'224	80'202	3'022	3.8%	90'287	-7'063	-7.8%
3134.050	C-ASS Primes d'assurance rc véhicules	299'869	299'997	-128	-0.0%	243'032	56'837	23.4%
3134.060	C-ASS Primes d'assurance casco	2'601	19'973	-17'372	-87.0%	9'883	-7'281	-73.7%
3134.070	C-ASS Primes d'assurance vol	137'324	141'079	-3'755	-2.7%	143'498	-6'174	-4.3%
3134.080	C-ASS Primes d'assurance transports	11'527	99'000	-87'473	-88.4%	44'533	-33'006	-74.1%
3134.090	C-ASS Primes d'assurance protection juridique	62'000	69'825	-7'825	-11.2%	62'000	-	-
3134.100	C-ASS Franchises	48'897	91'140	-42'243	-46.3%	58'781	-9'884	-16.8%
Total 313	Prestations de services et honoraires	2'604'497	2'791'241	-186'743	-6.7%	2'821'944	-217'447	-7.7%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3439.410	C-ASS Primes d'assurance incendie PF	826'840	828'554	-1'714	-0.2%	887'228	-60'388	-6.8%
3439.420	C-ASS Primes d'assurance dégâts d'eau PF	216'250	224'616	-8'366	-3.7%	232'044	-15'794	-6.8%
3439.430	C-ASS Primes d'assurance bris de glaces PF	203'530	211'404	-7'874	-3.7%	218'395	-14'865	-6.8%
3439.440	C-ASS Primes d'assurance rc générale PF	53'081	55'309	-2'228	-4.0%	51'744	1'337	2.6%
3439.450	C-ASS Franchises PF	128'129	120'935	7'194	5.9%	118'461	9'668	8.2%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'427'830	1'440'818	-12'988	-0.9%	1'507'872	-80'042	-5.3%
Total Charges		4'032'327	4'232'058	-199'731	-4.7%	4'329'816	-297'489	-6.9%

Les comptes du service compétent ASS sont ventilés au budget dans les services selon la valeur comptable de l'immeuble (Stratus année n-2), à l'exception des primes d'assurances RC véhicules (nature comptable 3134.050) dont la ventilation est faite selon le nombre de véhicules.

Au réel, les charges sont ventilées selon la valeur comptable de l'immeuble (Stratus année n).

6.2.2 Gérance immobilière municipale (GIM)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
En francs								
Charges								
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA							
3120.050	C-GIM Chauffage	1'268'472	1'159'569	108'904	9.4%	944'423	324'049	34.3%
Total 312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'268'472	1'159'569	108'904	9.4%	944'423	324'049	34.3%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3439.130	C-GIM Chauffage PF	560'018	514'338	45'680	8.9%	408'365	151'653	37.1%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	560'018	514'338	45'680	8.9%	408'365	151'653	37.1%
Total Charges		1'828'491	1'673'907	154'584	9.2%	1'352'788	475'703	35.2%

Les comptes du service compétent GIM sont ventilés au budget selon la consommation au réel de l'année n-1 des charges de chauffage.

Au réel, les charges sont imputées directement aux immeubles, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 312

L'écart par rapport aux comptes 2022 de kCHF +324 provient de la hausse des charges liée au tarif de l'énergie, notamment du gaz naturel.

6.2.3 Ressources humaines (DRH)

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
Charges								
300	Autorités et commissions							
3000.020	C-DRH Jetons de présence CM	1'884'665	1'688'210	196'455	11.6%	2'068'360	-183'695	-8.9%
3000.030	C-DRH Traitements du Conseil administratif	1'309'854	1'314'071	-4'217	-0.3%	1'278'279	31'575	2.5%
3000.060	C-DRH Jetons de présence autres commissions	102'114	48'370	53'744	111.1%	104'210	-2'096	-2.0%
Total 300	Autorités et commissions	3'296'633	3'050'651	245'982	8.1%	3'450'849	-154'216	-4.5%
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.							
3010.020	C-DRH Salaires du personnel	312'481'149	336'572'701	-24'091'552	-7.2%	299'972'176	12'508'973	4.2%
3010.029	C-DRH Provision pour soldes de vacances	-196'245	-	-196'245	-	-429'934	233'688	-54.4%
3010.030	C-DRH Salaires des auxiliaires	21'962'175	17'475'627	4'486'547	25.7%	19'901'881	2'060'293	10.4%
3010.040	C-DRH Salaires des stagiaires	378'853	450'000	-71'147	-15.8%	375'582	3'270	0.9%
3010.050	C-DRH Salaires des apprentis	1'422'031	1'496'723	-74'692	-5.0%	1'334'875	87'156	6.5%
3010.080	C-DRH Salaires des civilistes	191'066	255'000	-63'934	-25.1%	206'692	-15'626	-7.6%
3010.090	C-DRH Salaires des jeunes durant l'été	493'580	360'000	133'580	37.1%	349'684	143'896	41.2%
3010.110	C-DRH Heures supplémentaires	1'645'585	755'140	890'445	117.9%	1'209'084	436'501	36.1%
3010.118	C-DRH Provision heures optionnelles	123'954	-	123'954	-	25'633	98'321	383.6%
3010.119	C-DRH Provision heures supplémentaires	238'796	-	238'796	-	-95'722	334'518	-349.5%
3010.120	C-DRH Prime de fidélité	28'031'623	28'380'178	-348'556	-1.2%	27'287'739	743'883	2.7%
3010.130	C-DRH Indemnités de départ	388'635	-	388'635	-	232'803	155'832	66.9%
3010.140	C-DRH Prime de mise à la retraite	842'718	756'392	86'327	11.4%	880'736	-38'018	-4.3%
3010.170	C-DRH Primes professionnelles et de fonction	179'900	124'534	55'366	44.5%	184'522	-4'622	-2.5%
3010.200	C-DRH Prime de fin d'étude	8'000	19'500	-11'500	-59.0%	13'500	-5'500	-40.7%
3010.240	C-DRH Traitement divers réadapt. professionnelle	435'485	284'936	150'549	52.8%	290'586	144'900	49.9%
3010.260	C-DRH Réduction pour postes vacants	-	-14'223'000	14'223'000	-100.0%	-	-	-
3010.270	C-DRH Indemnités au décès	177'734	240'000	-62'266	-25.9%	131'353	46'381	35.3%
3010.180	C-DRH Indemnités service supplémentaire	919'128	819'573	99'555	12.1%	909'409	9'718	1.1%
3010.190	C-DRH Indemnités de nuisance	7'826'949	7'439'260	387'688	5.2%	7'636'570	190'379	2.5%
Total 301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	377'551'113	381'206'564	-3'655'451	-1.0%	360'417'168	17'133'945	4.8%
303	Travailleurs temporaires							
3030.010	C-DRH Personnel intérimaire	-	703'000	-703'000	-100.0%	-	-	-
Total 303	Travailleurs temporaires	-	703'000	-703'000	-100.0%	-	-	-
304	Allocations							
3040.010	C-DRH Allocations de naissance	33'525	50'000	-16'475	-33.0%	41'500	-7'975	-19.2%
3040.020	C-DRH Allocations pour enfants	3'701'059	3'643'532	57'527	1.6%	3'631'415	69'644	1.9%
3042.010	C-DRH Indemnités de repas	457'368	245'164	212'204	86.6%	363'771	93'597	25.7%
3049.010	C-DRH Indemnités de vêtements	371'079	411'863	-40'784	-9.9%	376'784	-5'705	-1.5%
Total 304	Allocations	4'563'032	4'350'559	212'473	4.9%	4'413'470	149'562	3.4%
305	Cotisations patronales							
3050.010	C-DRH Assurance maternité	154'098	173'229	-19'131	-11.0%	153'915	184	0.1%
3050.020	C-DRH Cotisations AVS, AI, APG	19'916'749	20'147'983	-231'234	-1.1%	19'050'994	865'755	4.5%
3050.030	C-DRH Cotisations assurance chômage	4'017'309	3'976'186	41'123	1.0%	3'892'358	124'951	3.2%
3050.040	C-DRH Part aux frais administratifs AVS	672'205	663'202	9'003	1.4%	642'846	29'358	4.6%
3050.118	C-DRH Prov.AVS/ass.maternité s/heures option.	8'256	-	8'256	-	1'716	6'540	381.1%
3050.119	C-DRH Prov.AVS/AC/ass.maternité s/heures supp.	15'947	-	15'947	-	-6'405	22'352	-349.0%
3050.129	C-DRH Prov.AVS/AC/ass.maternité s/solde vacances	-13'327	-	-13'327	-	-28'773	15'446	-53.7%

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
3052.010	C-DRH Cotis. caisse assurance du personnel (CAP)	46'845'139	49'542'464	-2'697'325	-5.4%	41'290'260	5'554'879	13.5%
3052.030	C-DRH Cotis. autres caisses	404'600	400'000	4'600	1.2%	358'551	46'050	12.8%
3052.050	C-DRH Frais administratifs	6'794	16'000	-9'206	-57.5%	6'949	-156	-2.2%
3052.060	C-DRH Ajustement global cotisations CAP	-	-1'272'000	1'272'000	-100.0%	-	-	-
3053.010	C-DRH Cotis. assurance accidents professionnels	1'651'822	10'602'860	-8'951'038	-84.4%	1'854'773	-202'951	-10.9%
3053.030	C-DRH Cotis. assurance accidents non professionnels	6'713'591	-	6'713'591	-	6'278'808	434'783	6.9%
3053.090	C-DRH Cotis. assurances hors LAA	42'815	5'000	37'815	756.3%	29'532	13'282	45.0%
3053.100	C-DRH Ajustement global cotisations ass. acc.prof.	-	-1'010'000	1'010'000	-100.0%	-	-	-
3053.118	C-DRH Prov.ass.accidents s/heures option.	2'753	-	2'753	-	570	2'184	383.4%
3053.119	C-DRH Prov.ass.accidents s/heures supp.	5'303	-	5'303	-	-2'126	7'429	-349.5%
3053.129	C-DRH Prov.ass.accidents s/solde vacances	-4'358	-	-4'358	-	-9'548	5'190	-54.4%
3054.118	C-DRH Prov.alloc.familiales s/heures option.	1'838	-	1'838	-	-257	2'095	-815.2%
3054.119	C-DRH Prov.alloc.familiales s/heures supp.	4'717	-	4'717	-	-3'073	7'790	-253.5%
3054.129	C-DRH Prov.alloc.familiales s/solde vacances	-10'568	-	-10'568	-	-15'511	4'943	-31.9%
3059.010	C-DRH Contributions pour civilistes	205'092	255'000	-49'908	-19.6%	245'263	-40'172	-16.4%
3059.020	C-DRH Cotis. patronales p/les structures d'accueil	262'951	278'583	-15'632	-5.6%	251'157	11'794	4.7%
3054.010	C-DRH Cotis. allocations familiales	8'790'015	9'085'999	-295'984	-3.3%	8'621'304	168'712	2.0%
Total 305	Cotisations patronales	89'693'742	92'864'506	-3'170'764	-3.4%	82'613'303	7'080'439	8.6%
306	Prestations de l'employeur							
3060.010	C-DRH Pension du Conseil administratif	1'569'884	1'630'000	-60'116	-3.7%	1'614'809	-44'926	-2.8%
3060.030	C-DRH Pensions diverses	-	2'050	-2'050	-100.0%	-	-	-
3061.010	C-DRH Rentes complémentaires	29'615	80'000	-50'385	-63.0%	30'766	-1'151	-3.7%
Total 306	Prestations de l'employeur	1'599'499	1'712'050	-112'551	-6.6%	1'645'576	-46'077	-2.8%
309	Autres charges de personnel							
3090.010	C-DRH Formation et perfectionnement du personnel	1'675'063	1'954'482	-279'419	-14.3%	1'535'820	139'243	9.1%
3091.010	C-DRH Annonces et frais de recherche de personnel	230'342	245'000	-14'658	-6.0%	224'867	5'475	2.4%
3099.030	C-DRH Frais de visites médicales	131'317	250'000	-118'683	-47.5%	156'710	-25'392	-16.2%
3099.070	C-DRH Fonds de décès	41'922	44'752	-2'830	-6.3%	41'174	748	1.8%
Total 309	Autres charges de personnel	2'078'645	2'494'234	-415'589	-16.7%	1'958'571	120'074	6.1%
313	Prestations de services et honoraires							
3130.180	C-DRH Liaisons informatiq.radio-TV, Internet du CM	27'120	20'000	7'120	35.6%	14'440	12'680	87.8%
Total 313	Prestations de services et honoraires	27'120	20'000	7'120	35.6%	14'440	12'680	87.8%
317	Dédommagements							
3170.040	C-DRH Débours des autorités	6'500	2'890	3'610	124.9%	6'500	-	-
3170.080	C-DRH Frais dépl. et repas de travail du personnel	149'772	336'140	-186'368	-55.4%	148'159	1'612	1.1%
3170.090	C-DRH Indemnités pour utilisation des TPG	265'862	267'581	-1'719	-0.6%	252'540	13'322	5.3%
3170.020	C-DRH Indemnités de téléphone du personnel	-	-	-	-	342	-342	-100.0%
Total 317	Dédommagements	422'133	606'611	-184'478	-30.4%	407'541	14'592	3.6%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3431.719	C-DRH Provision pour soldes de vacances PF	-12'684	-	-12'684	-	9'927	-22'611	-227.8%
3431.739	C-DRH Charges sociales s/provision vacances PF	-1'555	-	-1'555	-	1'024	-2'580	-251.8%
3431.802	C-DRH Salaires du personnel PF	5'610'330	5'778'977	-168'647	-2.9%	5'527'889	82'441	1.5%
3431.812	C-DRH Prime de fidélité PF	494'785	526'987	-32'202	-6.1%	510'027	-15'242	-3.0%
3431.814	C-DRH Primes de mise à la retraite PF	7'687	7'529	159	2.1%	23'690	-16'003	-67.6%
3431.817	C-DRH Primes professionnelles et de fonction PF	5'430	-	5'430	-	3'763	1'668	44.3%

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
3431.819	C-DRH Indemnités de nuisance PF	23'587	20'000	3'587	17.9%	-89'627	113'215	-126.3%
3431.830	C-DRH Allocations de naissance PF	975	-	975	-	-	975	-
3431.831	C-DRH Allocations pour enfants PF	79'478	83'700	-4'223	-5.0%	75'085	4'393	5.9%
3431.832	C-DRH Indemnités de repas PF	63	-	63	-	84	-21	-25.1%
3431.833	C-DRH Indemnités de vêtements PF	14'959	15'000	-41	-0.3%	14'951	8	0.1%
3431.835	C-DRH Assurance maternité PF	2'504	2'905	-402	-13.8%	2'559	-55	-2.2%
3431.836	C-DRH Cotisations AVS, AI, APG PF	323'482	334'614	-11'132	-3.3%	315'133	8'349	2.6%
3431.837	C-DRH Cotisations assurance chômage PF	67'055	66'291	763	1.2%	65'144	1'910	2.9%
3431.838	C-DRH Part aux frais administratifs AVS PF	10'920	10'838	82	0.8%	10'643	278	2.6%
3431.840	C-DRH Cotis. caisse assurance personnel (CAP) PF	779'423	788'428	-9'005	-1.1%	676'822	102'601	15.2%
3431.845	C-DRH Cotis. assurance accidents professionnels PF	16'706	168'571	-151'865	-90.1%	13'142	3'563	27.1%
3431.847	C-DRH Cotis. assur. accidents non professionnels PF	107'859	-	107'859	-	99'801	8'059	8.1%
3431.854	C-DRH Cotis. allocations familiales PF	142'819	151'524	-8'705	-5.7%	142'636	183	0.1%
3431.874	C-DRH Fonds de décès PF	810	840	-30	-3.6%	832	-22	-2.7%
3431.875	C-DRH Cotis. patron. p/les structures d'accueil PF	4'273	4'582	-308	-6.7%	4'162	111	2.7%
3431.803	C-DRH Salaires des auxiliaires PF	18'654	-	18'654	-	-	18'654	-
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	7'697'562	7'960'787	-263'225	-3.3%	7'407'688	289'874	3.9%
Total Charges		486'929'479	494'968'961	-8'039'482	-1.6%	462'328'605	24'600'875	5.3%
Revenus								
426	Remboursements							
4260.060	C-DRH Frais de formation, remboursement	18'269	22'900	-4'631	-20.2%	13'892	4'377	31.5%
4260.100	C-DRH Rembours. perte de salaire - accident	3'453'995	3'614'000	-160'005	-4.4%	3'425'692	28'303	0.8%
4260.110	C-DRH Rembours. perte de salaire - invalidité	1'793'701	750'000	1'043'701	139.2%	1'152'560	641'142	55.6%
4260.120	C-DRH Rembours. perte salaire - personnel mobilisé	86'187	183'000	-96'813	-52.9%	65'630	20'558	31.3%
4260.150	C-DRH Dédommagements divers	-	-3'000	3'000	-100.0%	-	-	-
4260.240	C-DRH Rembours. perte salaires - maternité	373'766	648'600	-274'834	-42.4%	620'464	-246'698	-39.8%
4260.241	C-DRH Rembours. perte salaires - paternité	151'787	-	151'787	-	101'644	50'144	49.3%
4260.242	C-DRH Rembours. perte salaires - maladie grave enfant	21'140	-	21'140	-	-	21'140	-
Total 426	Remboursements	5'898'847	5'215'500	683'347	13.1%	5'379'882	518'965	9.6%
430	Revenus d'exploitation divers							
4309.060	C-DRH Revenus divers	1'050	-	1'050	-	1'050	-	-
Total 430	Revenus d'exploitation divers	1'050	-	1'050	-	1'050	-	-
443	Produit des biens-fonds PF							
4439.130	C-DRH Rembours. perte salaire - acc. PF	72'931	-	72'931	-	56'763	16'168	28.5%
4439.150	C-DRH Rembours. perte salaire - pers. mobilisé PF	1'100	-	1'100	-	588	512	87.2%
4439.171	C-DRH Rembours. perte salaires - paternité PF	5'578	-	5'578	-	5'363	215	4.0%
4439.140	C-DRH Rembours. perte salaire - inval PF	-	-	-	-	6'214	-6'214	-100.0%
Total 443	Produit des biens-fonds PF	79'609	-	79'609	-	68'927	10'682	15.5%
447	Produit des biens-fonds PA							
4470.370	C-DRH Macarons parking personnel	186'184	270'000	-83'816	-31.0%	206'611	-20'427	-9.9%
Total 447	Produit des biens-fonds PA	186'184	270'000	-83'816	-31.0%	206'611	-20'427	-9.9%
461	Dédommagements de collectivités publiques							
4612.020	C-DRH Cotisations fonds de décès	154'428	138'000	16'428	11.9%	142'664	11'764	8.2%
Total 461	Dédommagements de collectivités publiques	154'428	138'000	16'428	11.9%	142'664	11'764	8.2%
Total Revenus		6'320'118	5'623'500	696'618	12.4%	5'799'134	520'984	9.0%

Groupe 301

Le non dépensé de kCHF -3'655 sur les charges salariales est essentiellement lié aux facteurs suivants :

- un non dépensé sur les charges de personnel fixe (kCHF -24'092) en lien avec l'effet favorable des mouvements de personnel (effet de Noria) ainsi que des postes vacants non pourvus, malgré la budgétisation de la réduction pour postes vacants (kCHF +14'223). A noter que à fin 2023 le nombre total de postes vacants est de 177.9 ETP ;
- un dépassement sur les salaires des auxiliaires (kCHF +4'487), principalement au Département de la culture et de la transition numérique (kCHF +3'664). A noter que ce dépassement est à mettre en lien avec le non dépensé de kCHF -8'444 sur les salaires du personnel au Département de la culture et de la transition numérique et les 69.6 postes vacants ;
- un dépassement sur le paiement des heures supplémentaires (kCHF +890) principalement au Service de la Voirie ainsi que sur les indemnités (kCHF +814).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +23.

L'écart par rapport aux comptes 2022 pour un montant de kCHF +17'134 provient principalement des nouveaux postes accordés (notamment la crèche MGP), des mécanismes salariaux comprenant l'indexation (2.47%) et les annuités. L'utilisation des auxiliaires a également été plus accrue, compensée par un effet de Noria favorable.

Groupe 303

L'écart de kCHF -703 provient du budget intérimaire relatif à la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap pour lequel aucune demande n'a été faite en 2023.

Groupe 305

L'écart par rapport au budget de kCHF -3'171 provient principalement de l'effet de Noria très important pour les cotisations CAP (principalement dû au rappel inexistant pour les nouveaux entrants). On remarque également des cotisations accident inférieures au budget.

L'écart par rapport aux comptes 2022 pour un montant de kCHF +7'080 provient principalement la forte augmentation des cotisations CAP (CHF +5.5 mios) consécutive aux nouveaux postes accordés ainsi que la hausse de la masse salariale après application des mécanismes salariaux (annuités et indexation).

Groupe 309

L'écart par rapport au budget pour un montant de kCHF -416 provient principalement du nombre de visites médicales moins important que prévu. Le disponible sur les formations correspond principalement à des formations qui ont été annulées en 2023 ou reportées en 2024.

Groupe 343

L'écart par rapport au budget pour un montant de kCHF -263 provient essentiellement d'un non dépensé sur le personnel du service compétent GIM affecté au PF (kCHF -169).

L'écart par rapport aux comptes 2022 pour un montant de kCHF +290 s'explique en partie par l'application des mécanismes salariaux et d'une correction exceptionnelle effectuée en 2022 sur les indemnités de nuisance.

Groupe 426

L'écart par rapport au budget pour un montant de kCHF +683 provient principalement des remboursements de pertes de salaires (accidents, maternités, invalidités, etc.) toujours difficiles à prévoir budgétairement.

L'écart par rapport aux comptes 2022 pour un montant de kCHF +519 provient principalement des remboursements de pertes de salaires (accidents, maternités, invalidités, etc.) pour lesquels la sinistralité a été plus forte en 2023.

6.2.4 Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI)

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
Charges								
310	Charges de matériel et de marchandises							
3100.020	C-CMAI Achats de fournitures de bureau	322'303	200'000	122'303	61.2%	310'593	11'710	3.8%
3101.040	C-CMAI Achats de fournitures pour le nettoyage	5'760	20'000	-14'240	-71.2%	-	5'760	-
3101.130	C-CMAI Achats de fournitures pour ateliers	11'636	15'000	-3'364	-22.4%	9'245	2'391	25.9%
3102.020	C-CMAI Impressions diverses	152'833	170'000	-17'167	-10.1%	208'971	-56'138	-26.9%
3103.070	C-CMAI Frais de reliure et restauration de livres	76'302	90'000	-13'698	-15.2%	103'712	-27'410	-26.4%
Total 310	Charges de matériel et de marchandises	568'834	495'000	73'834	14.9%	632'521	-63'686	-10.1%
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif							
3110.010	C-CMAI Achats de mobilier et appareils de bureau	152'156	150'000	2'156	1.4%	115'172	36'983	32.1%
3111.110	C-CMAI Achats de machines, outillage, mat. atelier	7'260	15'000	-7'740	-51.6%	5'786	1'475	25.5%
Total 311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	159'416	165'000	-5'584	-3.4%	120'958	38'458	31.8%
313	Prestations de services et honoraires							
3130.110	C-CMAI Prestations de services	28'525	15'000	13'525	90.2%	12'505	16'020	128.1%
Total 313	Prestations de services et honoraires	28'525	15'000	13'525	90.2%	12'505	16'020	128.1%
314	Travaux d'entretien							
3144.100	C-CMAI Contrats conciergerie, nettoyage bât. admin.	985'362	1'152'537	-167'175	-14.5%	1'182'136	-196'775	-16.6%
3144.260	C-CMAI Contrats conciery.et nettoyage bât. publics	1'871'504	2'303'950	-432'446	-18.8%	1'898'630	-27'126	-1.4%
3144.450	C-CMAI Contrats conciery.et nettoya.locaux de tiers	46'983	34'514	12'469	36.1%	44'279	2'703	6.1%
Total 314	Travaux d'entretien	2'903'848	3'491'001	-587'153	-16.8%	3'125'046	-221'197	-7.1%
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.							
3150.020	C-CMAI Entretien du mobilier et machines de bureau	6'379	8'806	-2'427	-27.6%	4'426	1'953	44.1%
3151.060	C-CMAI Entretien mat. ateliers et nett. par des tiers	39'096	38'655	441	1.1%	44'242	-5'146	-11.6%
Total 315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	45'474	47'461	-1'987	-4.2%	48'668	-3'194	-6.6%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation							
3161.140	C-CMAI Location d'équipements	16'685	-	16'685	-	46'397	-29'712	-64.0%
Total 316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	16'685	-	16'685	-	46'397	-29'712	-64.0%
391	Prestations de services							
3910.260	C-CMAI Imputations internes CMAI	1'540'683	1'531'500	9'183	0.6%	1'539'251	1'432	0.1%
Total 391	Prestations de services	1'540'683	1'531'500	9'183	0.6%	1'539'251	1'432	0.1%
Total Charges		5'263'465	5'744'962	-481'497	-8.4%	5'525'345	-261'880	-4.7%

Les comptes du service compétent CMAI sont centralisés au budget à l'exception des imputations internes (groupe 391).

Au réel, les charges sont imputées directement aux services selon la prestation fournie.

Groupe 314

Les dépenses de nettoyage sont composées de coûts fixes (nettoyages standards hebdomadaires) et variables (nettoyages spécifiques sur demande, à fond, nettoyages périodiques, etc.).

L'écart par rapport au budget pour un montant de kCHF -587 concerne essentiellement les frais liés au nettoyage des bâtiments administratifs et publics. Le budget des nettoyages sur demande par les services a été moins important que prévu.

6.2.5 Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
En francs								
Charges								
310	Charges de matériel et de marchandises							
3100.050	C-DSIC Achats fourn. inform. et audiovisuelles	1'452	3'000	-1'548	-51.6%	1'915	-463	-24.2%
Total 310	Charges de matériel et de marchandises	1'452	3'000	-1'548	-51.6%	1'915	-463	-24.2%
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif							
3113.010	C-DSIC Achat matériel informatique	293'025	141'000	152'025	107.8%	576'081	-283'056	-49.1%
3113.040	C-DSIC Achat matériel de communication	63'119	30'000	33'119	110.4%	43'979	19'139	43.5%
3118.010	C-DSIC Achat logiciels et de licences	547'886	784'473	-236'586	-30.2%	458'435	89'451	19.5%
Total 311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	904'030	955'473	-51'443	-5.4%	1'078'496	-174'466	-16.2%
313	Prestations de services et honoraires							
3130.170	C-DSIC Liaisons informatiques radio-TV, internet	96'862	160'000	-63'138	-39.5%	136'550	-39'689	-29.1%
3130.200	C-DSIC Téléphones	435'203	736'169	-300'966	-40.9%	619'364	-184'162	-29.7%
3132.020	C-DSIC Honoraires pour prestation informatique	2'190'254	939'787	1'250'467	133.1%	2'187'090	3'164	0.1%
3133.010	C-DSIC Charges d'utilisation informatique	3'767'297	4'663'538	-896'241	-19.2%	1'547'611	2'219'687	143.4%
Total 313	Prestations de services et honoraires	6'489'616	6'499'494	-9'878	-0.2%	4'490'615	1'999'001	44.5%
314	Travaux d'entretien							
3144.090	C-DSIC Entretien informat. et télécomm. bât. admin.	274'517	323'000	-48'483	-15.0%	220'647	53'870	24.4%
3149.050	C-DSIC Entretien réseaux fibre optique hors immeubles	30'579	46'175	-15'596	-33.8%	42'469	-11'890	-28.0%
Total 314	Travaux d'entretien	305'096	369'175	-64'079	-17.4%	263'116	41'981	16.0%
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.							
3153.010	C-DSIC Entretien de matériel informatique	294'862	268'500	26'362	9.8%	256'509	38'354	15.0%
3153.040	C-DSIC Entretien de matériel communication	264'140	753'221	-489'080	-64.9%	390'746	-126'605	-32.4%
3158.010	C-DSIC Maintenance de logiciels	3'017'071	2'155'705	861'367	40.0%	3'724'942	-707'870	-19.0%
Total 315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	3'576'074	3'177'425	398'649	12.5%	4'372'196	-796'122	-18.2%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation							
3161.030	C-DSIC Location appareils multifonc. communication	539'790	674'500	-134'710	-20.0%	757'175	-217'385	-28.7%
3161.060	C-DSIC Location matériel informatique et télécom.	11'334	32'000	-20'666	-64.6%	18'874	-7'540	-39.9%
3169.010	C-DSIC Location de logiciels	461'173	483'000	-21'827	-4.5%	598'754	-137'581	-23.0%
Total 316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'012'297	1'189'500	-177'203	-14.9%	1'374'804	-362'506	-26.4%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3431.210	C-DSIC Achat matériel de communication PF	-	10'400	-10'400	-100.0%	6'930	-6'930	-100.0%
3431.240	C-DSIC Entretien mat.informat. télécom.bât loc. PF	24'949	55'000	-30'051	-54.6%	25'684	-735	-2.9%
3431.310	C-DSIC Entretien matériel de communication PF	23	10'000	-9'977	-99.8%	-	23	-
3439.510	C-DSIC Liaisons informatiques, radio, TV, Inter. PF	-	4'000	-4'000	-100.0%	-	-	-
3439.520	C-DSIC Téléphones PF	113'599	155'250	-41'651	-26.8%	111'099	2'500	2.2%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	138'570	234'650	-96'080	-40.9%	143'713	-5'143	-3.6%
Total Charges		12'427'135	12'428'716	-1'581	-0.0%	11'724'854	702'281	6.0%

Les comptes du service compétent DSIC sont centralisés au budget, à l'exception des charges de prestations de services et honoraires informatiques (groupes 313) ainsi que l'entretien et la maintenance de logiciels (groupe 315), qui sont ventilés dans les services selon les charges réelles de l'année n-2.

Au réel, les charges sont imputées directement aux services selon la prestation fournie.

Groupe 313

L'écart par rapport aux comptes 2022 d'un montant de kCHF +1'999 est principalement dû à l'augmentation des frais en souscriptions logiciels, dont l'introduction de M365 (kCHF +850) et le passage de l'infrastructure SAP dans le cloud (kCHF +902). Cette hausse a été très partiellement compensée par la baisse des frais de téléphonie à la suite de l'optimisation des contrats (kCHF -60) et la sortie progressive du Groupement SIS (kCHF -131).

Groupe 315

L'écart par rapport au budget d'un montant de kCHF +399 est principalement dû aux éléments suivants :

- la baisse des charges de maintenance liée au passage des plateformes en mode souscription a été surévaluée au budget 2023 (kCHF +400) ;
- l'introduction des nouvelles maintenances applicatives effectuées par des tiers (TMA) permettant de libérer des ressources internes a engendré des dépenses supplémentaires (kCHF +414) ;
- la baisse des dépenses liées à l'entretien du matériel de communication à la suite de la sortie progressive du Groupement SIS (kCHF -489) qui compense partiellement les dépassements budgétaires cités.

L'écart par rapport aux comptes 2022 pour un montant de kCHF -796 est principalement dû à la reclassification des frais de souscriptions pour SAP Rise vers le compte des charges d'utilisation informatique (kCHF -522) et à la sortie progressive du Groupement SIS (kCHF -126). Le mode de souscription pour l'infrastructure et les licences SAP est désormais comptabilisé dans la rubrique 313.

Groupe 316

L'écart par rapport aux comptes 2022 pour un montant de kCHF -363 est principalement dû à l'optimisation des contrats pour les imprimantes multifonctions et le système d'impression de la CMAI (kCHF -220) ainsi qu'à la réduction de la location de logiciels au bénéfice du modèle par souscription (kCHF 137).

6.2.6 Direction du patrimoine bâti (DPBA)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
En francs								
Charges								
313	Prestations de services et honoraires							
3130.060	C-DPBA Frais de surveillance et d'interventions	93'892	100'000	-6'108	-6.1%	83'340	10'551	12.7%
3130.070	C-DPBA Contrats de surveillance	284'675	270'000	14'675	5.4%	266'927	17'748	6.6%
3130.080	C-DPBA Contrats d'ouverture, fermeture bât. publics	186'900	171'000	15'900	9.3%	176'750	10'151	5.7%
3132.060	C-DPBA Expertises effectuées par tiers pr immeuble	174'833	190'000	-15'167	-8.0%	228'212	-53'379	-23.4%
3132.080	C-DPBA Honoraires divers pour immeubles	1'429'634	1'069'000	360'634	33.7%	1'408'811	20'822	1.5%
Total 313	Prestations de services et honoraires	2'169'934	1'800'000	369'934	20.6%	2'164'040	5'894	0.3%
314	Travaux d'entretien							
3140.050	C-DPBA Entretien autres terrains, emplacements	240'537	45'000	195'537	434.5%	128'808	111'729	86.7%
3140.070	C-DPBA Entretien des clôtures et des barrières	180'712	80'000	100'712	125.9%	163'817	16'896	10.3%
3141.060	C-DPBA Nettoyages graffitis et tags	198'257	140'000	58'257	41.6%	198'102	155	0.1%
3144.020	C-DPBA Entretien des ouvrages PCI	56'801	400'000	-343'199	-85.8%	304'950	-248'148	-81.4%
3144.030	C-DPBA Entretien des bâtiments administratifs	2'195'721	1'650'000	545'721	33.1%	2'585'315	-389'594	-15.1%
3144.060	C-DPBA Contrats bâtiments administratifs	678'860	620'000	58'860	9.5%	709'526	-30'666	-4.3%
3144.130	C-DPBA Entretien des bâtiments publics	13'896'434	12'552'490	1'343'944	10.7%	11'587'414	2'309'020	19.9%
3144.200	C-DPBA Contrats bâtiments publics	2'626'155	2'840'000	-213'845	-7.5%	3'134'045	-507'891	-16.2%
3144.290	C-DPBA Entretien des bâtiments industriels	116'201	25'000	91'201	364.8%	98'407	17'793	18.1%
3144.300	C-DPBA Contrats pour bâtiments industriels	14'277	10'000	4'277	42.8%	14'588	-311	-2.1%
3144.380	C-DPBA Entretien de locaux de tiers	72'613	100'000	-27'387	-27.4%	241'858	-169'245	-70.0%
3144.400	C-DPBA Contrats pour locaux de tiers	194'218	150'000	44'218	29.5%	190'609	3'609	1.9%
3144.021	C-DPBA Contrats ouvrages PCI	209'752	-	209'752	-	-	209'752	-
Total 314	Travaux d'entretien	20'680'538	18'612'490	2'068'048	11.1%	19'357'440	1'323'098	6.8%
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.							
3159.070	C-DPBA Entretien de matériels par des tiers	58'476	30'000	28'476	94.9%	46'314	12'162	26.3%
Total 315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	58'476	30'000	28'476	94.9%	46'314	12'162	26.3%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3430.010	C-DPBA Entretien d'autres terrains PF	271'383	130'000	141'383	108.8%	162'966	108'416	66.5%
3430.410	C-DPBA Entretien des bâtiments locatifs PF	18'217'314	13'128'000	5'089'314	38.8%	15'171'228	3'046'086	20.1%
3430.430	C-DPBA Entretien des clôtures PF	32'164	15'000	17'164	114.4%	18'600	13'564	72.9%
3430.440	C-DPBA Entretien des ouvrages PCI PF	2'758	10'000	-7'242	-72.4%	15'970	-13'213	-82.7%
3430.450	C-DPBA Nettoyages graffitis et tags PF	186'341	150'000	36'341	24.2%	177'697	8'644	4.9%
3431.030	C-DPBA Contrats bâtiments locatifs PF	1'643'234	1'600'000	43'234	2.7%	1'859'002	-215'768	-11.6%
3439.540	C-DPBA Frais de surveillance et interventions PF	55'043	15'000	40'043	267.0%	63'220	-8'177	-12.9%
3439.550	C-DPBA Contrats de surveillance PF	14'029	25'000	-10'971	-43.9%	13'944	86	0.6%
3439.720	C-DPBA Honoraires divers immeubles PF	987'165	100'000	887'165	887.2%	813'770	173'394	21.3%
3439.730	C-DPBA Expertises par des tiers pour immeubles PF	170'436	110'000	60'436	54.9%	245'589	-75'152	-30.6%
3430.441	C-DPBA Contrats ouvrages PCI PF	9'461	-	9'461	-	-	9'461	-
3430.420	C-DPBA Entretien logement fonction ds locatifs PF	-	-	-	-	-404	404	-100.0%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	21'589'327	15'283'000	6'306'327	41.3%	18'541'583	3'047'745	16.4%
Total Charges		44'498'276	35'725'490	8'772'786	24.6%	40'109'376	4'388'900	10.9%

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
Revenus								
426	Remboursements							
4260.210	C-DPBA Remboursement travaux par tiers	184'727	-	184'727	-	198'800	-14'073	-7.1%
Total 426	Remboursements	184'727	-	184'727	-	198'800	-14'073	-7.1%
443	Produit des biens-fonds PF							
4439.020	C-DPBA Remboursement travaux par tier PF	204'331	-	204'331	-	145'276	59'055	40.6%
Total 443	Produit des biens-fonds PF	204'331	-	204'331	-	145'276	59'055	40.6%
Total Revenus		389'058	-	389'058	-	344'076	44'982	13.1%

Les comptes du service compétent DPBA (hors charges d'expertises et honoraires) sont ventilés au budget selon les charges des 3 derniers exercices.

Au réel, les charges sont imputées directement aux immeubles, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 313

L'écart de kCHF +370 par rapport au budget s'explique principalement par les honoraires de kCHF +238 liés à la réfection de la piscine de Varembe, de kCHF +83 liés à la rénovation de la Tour de Champel et de kCHF +61 pour l'étude de la végétalisation de l'école Ferdinand-Hodler.

Groupe 314

L'écart de kCHF +2'068 par rapport au budget est lié principalement aux travaux de rénovation exceptionnels qui ont été réalisés dans certains bâtiments publics (kCHF +1'363) dont notamment les travaux de sécurisation de la piscine de Varembe pour kCHF 1'916 et la rénovation des blocs sanitaires et des salles de gymnastique de l'école Geisendorf pour kCHF +788.

Cet écart s'explique également par les travaux de rénovation exceptionnels qui ont été réalisés dans les bâtiments administratifs (kCHF +546) dont notamment les travaux de réfection des serres de Pregny pour kCHF +224 et la réfection de la toiture de l'ancienne gare située au parc des Eaux-Vives pour kCHF 121.

L'écart de kCHF +1'323 par rapport aux comptes 2022 est principalement dû aux travaux de rénovation exceptionnels qui ont été réalisés en 2023 dans certains bâtiments publics mentionnés ci-dessus.

Groupe 343

L'écart de kCHF +6'306 est dû à une activité d'entretien des bâtiments locatifs (kCHF +5'089), ainsi qu'aux honoraires de tiers qui leur sont liés (kCHF +887), supérieure à la prévision budgétaire. Le service compétent DPBA planifie la moitié du budget disponible. En 2023, 80% de ce budget planifié a été réalisé, soit environ kCHF 6'000. Le dépassement provient de la survenance d'imprévus et urgences nécessitant une intervention immédiate dus à l'état vieillissant du parc immobilier. Parmi les entretiens les plus importants, on peut citer la sécurisation des façades de l'ensemble du Quai du Seujet 32 (kCHF 1'185), la rénovation et la végétalisation de la toiture du bâtiment sis rue Louis-Favre 43 (kCHF 738), la rénovation de la maison de quartier des Asters (kCHF 518) et les travaux sis chemin de la Clairière 5 (kCHF 424).

L'écart de kCHF +3'048 par rapport aux comptes 2022 est dû à une activité d'entretien des bâtiments locatifs (kCHF +3'046) supérieure en 2023, dont les entretiens les plus importants sont cités ci-dessus.

6.2.7 Energie (ENE)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
En francs								
Charges								
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA							
3120.010	C-ENE Bois	139'441	85'500	53'941	63.1%	137'922	1'519	1.1%
3120.020	C-ENE Electricité	14'217'716	15'029'984	-812'268	-5.4%	9'952'327	4'265'390	42.9%
3120.030	C-ENE Eau	4'252'839	3'605'876	646'963	17.9%	4'529'715	-276'876	-6.1%
3120.040	C-ENE Chauffage	443'961	402'000	41'961	10.4%	384'090	59'870	15.6%
3120.060	C-ENE Gaz	6'291'362	5'778'000	513'362	8.9%	4'964'492	1'326'870	26.7%
3120.070	C-ENE Huile de chauffage	661'549	755'000	-93'451	-12.4%	584'552	76'997	13.2%
3120.999	C-ENE Ecarts d'inventaire, rebus, diminution de prix	108'945	-	108'945	-	44'327	64'618	145.8%
Total 312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	26'115'813	25'656'360	459'453	1.8%	20'597'425	5'518'388	26.8%
314	Travaux d'entretien							
3144.040	C-ENE Entretien des bâtiments administratifs	236'530	115'000	121'530	105.7%	261'011	-24'481	-9.4%
3144.070	C-ENE Contrats bâtiments administratifs	186'730	172'000	14'730	8.6%	196'215	-9'485	-4.8%
3144.140	C-ENE Entretien des bâtiments publics	877'474	754'000	123'474	16.4%	817'106	60'368	7.4%
3144.210	C-ENE Contrats bâtiments publics	519'488	410'000	109'488	26.7%	490'068	29'420	6.0%
Total 314	Travaux d'entretien	1'820'222	1'451'000	369'222	25.4%	1'764'400	55'822	3.2%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3431.015	C-ENE Entretien bâtiments locatifs PF	1'158'454	617'300	541'154	87.7%	904'304	254'150	28.1%
3431.035	C-ENE Contrats bâtiments locatifs PF	187'228	110'000	77'228	70.2%	159'817	27'411	17.2%
3439.110	C-ENE Electricité PF	1'859'456	2'718'730	-859'274	-31.6%	1'390'191	469'265	33.8%
3439.120	C-ENE Eau PF	3'258'135	3'168'000	90'135	2.8%	3'308'987	-50'852	-1.5%
3439.140	C-ENE Gaz PF	21'630	-	21'630	-	10'117	11'513	113.8%
3439.150	C-ENE Huile de chauffage PF	6'354	-	6'354	-	-	6'354	-
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	6'491'257	6'614'030	-122'773	-1.9%	5'773'416	717'842	12.4%
Total Charges		34'427'292	33'721'390	705'902	2.1%	28'135'241	6'292'051	22.4%

Les comptes du service compétent ENE sont ventilés au budget selon les charges des 3 derniers exercices.

Au réel, les charges sont imputées directement aux immeubles sur la base de leur consommations, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 312

L'écart de kCHF +459 par rapport au budget est dû à l'augmentation des tarifs du gaz (+16%, soit kCHF +513) annoncés par les SIG fin décembre 2022, à l'augmentation des consommations d'eau due à la canicule (kCHF +647) et à l'augmentation du prix du bois-pellet (kCHF +54).

Ces augmentations ont toutefois été minorées par des mesures d'économie sur l'électricité (-5%, soit kCHF -812), ainsi que par des tarifs du mazout légèrement inférieurs au budget (-3%, soit kCHF -93) et à la douceur du climat en saison hivernale.

L'écart de kCHF +5'518 par rapport aux comptes 2022 est dû essentiellement à l'augmentation de 84% du tarif du kWh sur le marché libre qui est passé de 25.13 centimes en 2022 à 46.25 centimes en 2023, soit kCHF +4'265, ainsi qu'à l'augmentation de 16% du tarif du gaz, soit kCHF +1'327.

Groupe 314

L'écart de kCHF +369 par rapport au budget s'explique par une activité d'entretien des bâtiments publics et administratifs supérieure aux prévisions budgétaires. Cette augmentation reste très modérée par rapport à l'année précédente.

Groupe 343

L'écart de kCHF +718 par rapport aux comptes 2022 est dû essentiellement à l'augmentation de 84% du tarif du kWh sur le marché libre qui est passé de 25.13 centimes en 2022 à 46.25 centimes en 2023, soit kCHF +469, à l'augmentation de kCHF +254 de l'entretien des bâtiments locatifs notamment en lien avec des opérations d'amélioration des performances énergétiques (kCHF +110) et à une multitude de petits travaux d'entretien courant imprévisibles (kCHF +144).

6.2.8 Logistique et manifestations (LOM)

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	%	C2022	Ecart C 2023 - C 2022	%
Charges								
310	Charges de matériel et de marchandises							
3101.300	C-LOM Achats de carburant	1'270'385	1'068'379	202'006	18.9%	1'443'037	-172'652	-12.0%
3101.899	C-LOM Ecart de stock de carburant	-2'756	-	-2'756	-	2'769	-5'526	-199.5%
Total 310	Charges de matériel et de marchandises	1'267'628	1'068'379	199'249	18.6%	1'445'806	-178'178	-12.3%
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif							
3112.020	C-LOM Achats de vêtements professionnels	216'778	-	216'778	-	158'297	58'481	36.9%
Total 311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	216'778	-	216'778	-	158'297	58'481	36.9%
313	Prestations de services et honoraires							
3137.030	C-LOM Impôts et taxes sur véhicules à moteur	700'134	557'360	142'774	25.6%	426'774	273'359	64.1%
Total 313	Prestations de services et honoraires	700'134	557'360	142'774	25.6%	426'774	273'359	64.1%
Total Charges		2'184'540	1'625'739	558'801	34.4%	2'030'877	153'663	7.6%

Les comptes du service compétent LOM sont ventilés au budget selon les charges des 3 derniers exercices.

Au réel, les charges sont imputées directement aux véhicules, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 313

L'écart de kCHF +273 par rapport aux comptes 2022 s'explique principalement par des charges réelles liées à l'augmentation de la taxe poids lourds (RPLP) du parc de véhicules de la Ville de Genève.

**Finances, environnement
et logement**

6.3 Départements

6.3.1 Finances, environnement et logement

6.3.1.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DFL	DFIN	GIM	DRH	A21	TAX	CMAI	SEVE	Total
Charges									
30 Charges de personnel	3'489	8'575	10'131	13'901	3'342	2'679	5'244	28'172	75'533
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	727	4'968	6'652	1'179	969	1'019	1'845	7'290	24'650
33 Amortissements du patrimoine administratif	36	19	2'933	-	3	8	6	4'502	7'506
34 Charges financières	-	41'269	50'168	-	-	-	128	-	91'565
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	35'740	598	1'409	-	-	-	-	37'747
36 Charges de transfert	20	77'856	-	248	15'948	-	-	-	94'072
39 Imputations internes	204	130	7'556	382	267	17	273	374	9'204
Total Charges	4'475	168'556	78'039	17'119	20'530	3'723	7'496	40'338	340'277
Revenus									
40 Revenus fiscaux	-	1'008'081	-	-	-	120'510	-	-	1'128'591
42 Taxes	147	580	2'346	711	81	164	119	823	4'971
43 Revenus divers	-	182	-	2	-	18	211	113	526
44 Revenus financiers	-	123'916	97'977	-	-	40	-	3	221'935
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	51	2'303	-	-	-	-	2'354
46 Revenus de transfert	279	47'100	-	364	-	-	-	-	47'743
49 Imputations internes	-	-	15'766	16	-	-	1'541	319	17'642
Total Revenus	426	1'179'859	116'140	3'396	81	120'732	1'871	1'258	1'423'763

6.3.1.2 Comptes de fonctionnement

Finances, environnement et logement	Charges	340'276'559	273'636'852	66'639'707	24.4%	302'852'708	37'423'851	12.4%	
	Revenus	1'423'763'083	1'122'257'413	301'505'670	26.9%	1'289'999'380	133'763'703	10.4%	
En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
1000 Direction département finances, environnement et logement									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'781'575	3'081'994	-300'419	-9.7%	2'567'126	214'449	8.4%	
303	Travailleurs temporaires	-	416'000	-416'000	-100.0%	-	-	-	
304	Allocations	18'778	20'681	-1'904	-9.2%	21'433	-2'656	-12.4%	
305	Cotisations patronales	666'049	785'864	-119'815	-15.2%	587'362	78'687	13.4%	
309	Autres charges de personnel	22'165	13'216	8'949	67.7%	34'432	-12'268	-35.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	12'635	21'349	-8'714	-40.8%	10'605	2'030	19.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	10'200	1'000	9'200	920.0%	14'836	-4'635	-31.2%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	59'630	61'679	-2'049	-3.3%	45'784	13'846	30.2%	
313	Prestations de services et honoraires	593'146	373'558	219'588	58.8%	327'490	265'656	81.1%	a)
314	Travaux d'entretien	207	-	207	-	33'723	-33'516	-99.4%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	32'314	484	31'830	n/a	58'378	-26'064	-44.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	7'635	-	7'635	-	18'126	-10'491	-57.9%	
317	Dédommagements	11'337	12'040	-703	-5.8%	10'034	1'303	13.0%	
318	Dépréciations sur créances	23	-	23	-	-	23	-	
319	Diverses charges d'exploitation	200	500	-300	-60.0%	-98'488	98'688	-100.2%	
330	Immobilisations corporelles du PA	24'649	1'834	22'816	n/a	40'344	-15'694	-38.9%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	11'155	-	11'155	-	1'795	9'360	521.4%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	20'000	50'000	-30'000	-60.0%	20'000	-	-	
391	Prestations de services	46'124	30'760	15'364	49.9%	27'563	18'561	67.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	157'542	156'812	730	0.5%	159'082	-1'540	-1.0%	
Total Charges		4'475'365	5'027'771	-552'407	-11.0%	3'879'626	595'739	15.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	41'600	41'600	-	-	41'600	-	-	
426	Remboursements	105'607	241'000	-135'393	-56.2%	241'953	-136'346	-56.4%	
460	Quotes-parts à des revenus	278'786	300'000	-21'214	-7.1%	241'160	37'626	15.6%	
Total Revenus		425'993	582'600	-156'607	-26.9%	524'713	-98'720	-18.8%	
1100 Direction financière									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	6'781'137	6'700'828	80'310	1.2%	6'274'506	506'631	8.1%	
304	Allocations	62'717	47'400	15'317	32.3%	49'700	13'017	26.2%	
305	Cotisations patronales	1'701'630	1'712'416	-10'786	-0.6%	1'501'648	199'982	13.3%	
309	Autres charges de personnel	29'801	7'612	22'189	291.5%	29'238	563	1.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	18'368	26'400	-8'032	-30.4%	16'219	2'149	13.2%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	86'213	750	85'463	n/a	13'621	72'592	532.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	33'956	35'538	-1'581	-4.4%	25'376	8'581	33.8%	
313	Prestations de services et honoraires	236'744	354'818	-118'074	-33.3%	293'545	-56'801	-19.3%	
314	Travaux d'entretien	87'146	-	87'146	-	161'094	-73'949	-45.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	124'239	29'630	94'609	319.3%	74'596	49'642	66.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	43'157	-	43'157	-	44'725	-1'567	-3.5%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
317	Dédommagements	3'042	16'400	-13'358	-81.5%	4'170	-1'128	-27.1%	
318	Dépréciations sur créances	3'064'055	7'695'994	-4'631'939	-60.2%	27'243'199	-24'179'144	-88.8%	b)
319	Diverses charges d'exploitation	1'270'685	20'750	1'249'935	n/a	38'595	1'232'089	n/a	c)
330	Immobilisations corporelles du PA	18'919	1'079	17'840	n/a	19'224	-305	-1.6%	
340	Charges d'intérêt	28'827'517	28'199'756	627'761	2.2%	23'485'991	5'341'526	22.7%	d)
341	Pertes réalisées (sur éléments du PF)	71'379	-	71'379	-	110'946	-39'567	-35.7%	
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administ.	578'580	691'000	-112'420	-16.3%	597'961	-19'380	-3.2%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	109'443	88'422	21'021	23.8%	27'140	82'303	303.2%	
344	Dépréciations, immobilisations PF	11'681'746	660'662	11'021'084	n/a	8'013'765	3'667'981	45.8%	e)
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	35'739'821	-	35'739'821	-	-	35'739'821	-	
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	39'530'837	38'196'000	1'334'837	3.5%	37'369'483	2'161'354	5.8%	f)
361	Dédommagements à des collectivités publiques	29'151'601	23'585'460	5'566'141	23.6%	26'691'550	2'460'051	9.2%	g)
362	Péréquation financière et compensation des charges	9'173'284	9'173'284	-	-	9'173'284	-	-	
391	Prestations de services	114'756	99'000	15'756	15.9%	107'541	7'215	6.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'380	13'380	2'000	14.9%	15'480	-100	-0.6%	
Total Charges		168'556'154	117'356'578	51'199'576	43.6%	141'382'597	27'173'557	19.2%	
Revenus									
400	Impôts directs, personnes physiques	663'423'440	614'100'100	49'323'340	8.0%	715'090'958	-51'667'518	-7.2%	h)
401	Impôts directs, personnes morales	344'225'278	214'559'500	129'665'778	60.4%	235'366'635	108'858'643	46.3%	i)
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	432'323	300'000	132'323	44.1%	395'355	36'968	9.4%	
421	Emoluments administratifs	40	1'000	-960	-96.0%	360	-320	-88.9%	
426	Remboursements	28'068	43'922	-15'854	-36.1%	111'787	-83'719	-74.9%	
429	Autres taxes	552'334	-	552'334	-	1'005'089	-452'755	-45.0%	j)
430	Revenus d'exploitation divers	48'235	15'000	33'235	221.6%	30'411	17'824	58.6%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	133'539	-	133'539	-	99'249	34'290	34.5%	
440	Revenus des intérêts	1'585'815	3'091'500	-1'505'685	-48.7%	1'370'057	215'757	15.7%	k)
441	Gains réalisés PF	744'131	-	744'131	-	407'554	336'577	82.6%	l)
442	Revenus de participations PF	3'314'553	4'712'000	-1'397'447	-29.7%	2'711'982	602'571	22.2%	m)
443	Produit des biens-fonds PF	2'495'693	-	2'495'693	-	694'167	1'801'526	259.5%	n)
444	Réévaluations, immobilisations PF	101'813'687	-	101'813'687	-	38'177'558	63'636'129	166.7%	o)
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	13'961'641	13'035'450	926'191	7.1%	12'780'264	1'181'377	9.2%	p)
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	-	-	-	6'104'235	-6'104'235	-100.0%	
460	Quotes-parts à des revenus	18'409'794	10'760'000	7'649'794	71.1%	16'668'615	1'741'179	10.4%	q)
462	Péréquation financière et compensation des charges	28'690'451	28'845'232	-154'781	-0.5%	19'266'214	9'424'237	48.9%	r)
Total Revenus		1'179'859'022	889'463'704	290'395'318	32.6%	1'050'280'490	129'578'532	12.3%	
1200 Gérance immobilière municipale									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'043'542	8'670'155	-626'613	-7.2%	8'030'980	12'562	0.2%	
304	Allocations	91'574	82'300	9'274	11.3%	90'838	736	0.8%	
305	Cotisations patronales	1'956'238	2'173'030	-216'792	-10.0%	1'800'284	155'954	8.7%	
309	Autres charges de personnel	40'122	13'996	26'126	186.7%	18'394	21'728	118.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	42'514	77'591	-35'077	-45.2%	33'012	9'502	28.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	53'741	98'990	-45'249	-45.7%	50'512	3'229	6.4%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	655'852	641'252	14'600	2.3%	482'209	173'643	36.0%	
313	Prestations de services et honoraires	974'874	802'378	172'497	21.5%	957'593	17'282	1.8%	
314	Travaux d'entretien	2'241'613	2'403'190	-161'577	-6.7%	2'715'235	-473'622	-17.4%	s)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	168'542	140'739	27'803	19.8%	192'536	-23'995	-12.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	301'617	269'500	32'117	11.9%	299'081	2'536	0.8%	
317	Dédommagements	4'180	8'460	-4'280	-50.6%	1'585	2'595	163.7%	
318	Dépréciations sur créances	255'050	5'000	250'050	n/a	-239'027	494'077	-206.7%	t)
319	Diverses charges d'exploitation	1'954'503	65'820	1'888'683	n/a	1'310'776	643'727	49.1%	u)
330	Immobilisations corporelles du PA	2'932'702	3'394'769	-462'067	-13.6%	3'285'696	-352'994	-10.7%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	49'533'653	42'975'631	6'558'022	15.3%	44'371'499	5'162'154	11.6%	v)
344	Dépréciations, immobilisations PF	633'881	14'427	619'454	n/a	1'580'991	-947'110	-59.9%	w)
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	598'436	1'444'809	-846'373	-58.6%	479'223	119'213	24.9%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	-	3'500	-3'500	-100.0%	-	-	-	
391	Prestations de services	7'166'970	7'189'391	-22'421	-0.3%	6'885'984	280'986	4.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	389'208	389'208	-	-	392'198	-2'990	-0.8%	
Total Charges		78'038'812	70'864'136	7'174'676	10.1%	72'739'600	5'299'212	7.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	1'722'929	1'804'714	-81'785	-4.5%	1'669'586	53'343	3.2%	
425	Recette sur ventes	73	-	73	-	448	-375	-83.7%	
426	Remboursements	349'551	47'550	302'001	635.1%	199'013	150'538	75.6%	x)
429	Autres taxes	273'269	300'000	-26'731	-8.9%	271'838	1'431	0.5%	
440	Revenus des intérêts	-	-	-	-	12	-12	-100.0%	
441	Gains réalisés PF	17'293	10'000	7'293	72.9%	17'046	246	1.4%	
443	Produit des biens-fonds PF	87'881'428	86'272'675	1'608'753	1.9%	86'159'012	1'722'416	2.0%	y)
447	Produit des biens-fonds PA	10'078'427	8'067'236	2'011'191	24.9%	8'956'608	1'121'819	12.5%	z)
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	51'268	584'481	-533'213	-91.2%	-	51'268	-	
491	Prestations de services	5'638'110	5'942'827	-304'717	-5.1%	5'599'871	38'239	0.7%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'127'818	10'015'558	112'260	1.1%	10'035'235	92'583	0.9%	
Total Revenus		116'140'166	113'045'042	3'095'125	2.7%	112'908'670	3'231'496	2.9%	
1300 Direction des ressources humaines									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	9'649'404	-3'702'469	13'351'873	-360.6%	10'356'284	-706'879	-6.8%	
303	Travailleurs temporaires	-	97'000	-97'000	-100.0%	-	-	-	
304	Allocations	77'274	110'100	-32'826	-29.8%	71'134	6'140	8.6%	
305	Cotisations patronales	1'901'919	-1'085'936	2'987'855	-275.1%	2'625'260	-723'340	-27.6%	
306	Prestations de l'employeur	1'599'499	1'712'050	-112'551	-6.6%	1'645'576	-46'077	-2.8%	
309	Autres charges de personnel	673'061	2'462'898	-1'789'837	-72.7%	739'014	-65'953	-8.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	38'997	49'100	-10'103	-20.6%	40'148	-1'151	-2.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	19'529	15'410	4'119	26.7%	17'146	2'383	13.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	56'576	56'955	-379	-0.7%	43'852	12'724	29.0%	
313	Prestations de services et honoraires	497'035	787'967	-290'932	-36.9%	470'954	26'081	5.5%	aa)
314	Travaux d'entretien	30'749	-	30'749	-	72'633	-41'884	-57.7%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	48'525	66'834	-18'309	-27.4%	68'684	-20'159	-29.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	61'005	47'530	13'475	28.4%	68'308	-7'302	-10.7%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
317	Dédommagements	272'077	277'681	-5'604	-2.0%	263'232	8'845	3.4%	
318	Dépréciations sur créances	-31	-	-31	-	150	-181	-120.7%	
319	Diverses charges d'exploitation	154'724	140'886	13'838	9.8%	139'385	15'340	11.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	-	199	-199	-100.0%	-	-	-	
340	Charges d'intérêt	-87	-	-87	-	206	-293	-142.3%	
341	Pertes réalisées (sur éléments du PF)	-	-	-	-	3'349	-3'349	-100.0%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	1'408'676	943'380	465'296	49.3%	2'174'089	-765'412	-35.2%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	247'768	225'500	22'268	9.9%	155'240	92'528	59.6%	
391	Prestations de services	39'281	31'600	7'681	24.3%	38'189	1'093	2.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	342'622	302'864	39'758	13.1%	309'644	32'978	10.7%	
Total Charges		17'118'605	2'539'550	14'579'056	574.1%	19'302'477	-2'183'872	-11.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	254'674	217'857	36'817	16.9%	234'939	19'735	8.4%	
426	Remboursements	456'132	5'215'500	-4'759'369	-91.3%	753'420	-297'289	-39.5%	ab)
430	Revenus d'exploitation divers	1'629	-	1'629	-	1'050	579	55.1%	
443	Produit des biens-fonds PF	-	-	-	-	-392	392	-100.0%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	2'303'132	1'957'000	346'132	17.7%	3'102'663	-799'531	-25.8%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	364'053	327'000	37'053	11.3%	467'311	-103'258	-22.1%	
491	Prestations de services	16'383	16'000	383	2.4%	15'803	579	3.7%	
Total Revenus		3'396'002	7'733'357	-4'337'355	-56.1%	4'574'795	-1'178'793	-25.8%	
1400 Service Agenda 21 - Ville durable									
Charges									
300	Autorités et commissions	4'015	10'600	-6'585	-62.1%	2'915	1'100	37.7%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'667'280	2'699'327	-32'047	-1.2%	2'563'250	104'031	4.1%	
304	Allocations	24'450	22'200	2'250	10.1%	23'575	875	3.7%	
305	Cotisations patronales	639'265	680'144	-40'879	-6.0%	592'918	46'347	7.8%	
309	Autres charges de personnel	6'647	2'288	4'359	190.5%	4'976	1'670	33.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	132'865	121'960	10'905	8.9%	121'718	11'147	9.2%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	36'626	-	36'626	-	25'817	10'808	41.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	10'298	18'415	-8'117	-44.1%	11'657	-1'358	-11.7%	
313	Prestations de services et honoraires	713'108	890'144	-177'036	-19.9%	700'603	12'505	1.8%	
314	Travaux d'entretien	18'376	12'600	5'776	45.8%	41'267	-22'890	-55.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	12'357	12'527	-170	-1.4%	24'194	-11'837	-48.9%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	7'058	-	7'058	-	12'247	-5'190	-42.4%	
317	Dédommagements	3'535	12'021	-8'486	-70.6%	9'570	-6'035	-63.1%	
319	Diverses charges d'exploitation	35'066	30'880	4'186	13.6%	31'992	3'074	9.6%	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'832	3'293	-461	-14.0%	3'866	-1'034	-26.7%	
340	Charges d'intérêt	65	-	65	-	216	-151	-70.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	14'771'181	14'394'107	377'074	2.6%	11'596'390	3'174'792	27.4%	
365	Dépréciations, participations PA	1'177'116	1'352'116	-175'000	-12.9%	1'043'782	133'333	12.8%	
391	Prestations de services	81'462	110'000	-28'538	-25.9%	104'870	-23'408	-22.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	186'016	184'716	1'300	0.7%	166'386	19'630	11.8%	
Total Charges		20'529'617	20'557'337	-27'720	-0.1%	17'082'209	3'447'408	20.2%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	25'000	-	25'000	-	27'500	-2'500	-9.1%	
426	Remboursements	56'109	-	56'109	-	31'437	24'672	78.5%	
Total Revenus		81'109	-	81'109	-	58'937	22'172	37.6%	
1600 Taxe professionnelle communale									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'148'240	2'381'106	-232'866	-9.8%	2'246'415	-98'175	-4.4%	
304	Allocations	15'388	21'900	-6'512	-29.7%	20'375	-4'987	-24.5%	
305	Cotisations patronales	502'055	603'152	-101'097	-16.8%	502'197	-142	-0.0%	
309	Autres charges de personnel	13'340	4'276	9'064	212.0%	3'013	10'327	342.8%	
310	Charges de matériel et de marchandises	6'760	14'200	-7'440	-52.4%	6'401	360	5.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	3'769	900	2'869	318.8%	1'994	1'775	89.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	13'139	16'332	-3'193	-19.5%	10'410	2'729	26.2%	
313	Prestations de services et honoraires	363'275	309'007	54'268	17.6%	338'444	24'831	7.3%	
314	Travaux d'entretien	39'267	-	39'267	-	74'972	-35'704	-47.6%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	42'525	36'858	5'667	15.4%	56'325	-13'800	-24.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	5'403	-	5'403	-	10'302	-4'900	-47.6%	
317	Dédommagements	2'560	5'720	-3'160	-55.2%	2'446	115	4.7%	
318	Dépréciations sur créances	501'959	1'537'856	-1'035'897	-67.4%	535'161	-33'203	-6.2%	ac)
319	Diverses charges d'exploitation	40'500	-	40'500	-	17'810	22'690	127.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	7'877	136	7'741	n/a	7'877	-	-	
340	Charges d'intérêt	1	-	1	-	-	1	-	
391	Prestations de services	17'299	25'000	-7'701	-30.8%	22'492	-5'193	-23.1%	
Total Charges		3'723'357	4'956'443	-1'233'086	-24.9%	3'856'633	-133'276	-3.5%	
Revenus									
401	Impôts directs, personnes morales	120'510'011	108'025'000	12'485'011	11.6%	118'116'220	2'393'791	2.0%	ad)
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-	500	-500	-100.0%	-	-	-	
426	Remboursements	163'621	42'000	121'621	289.6%	131'224	32'397	24.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	18'267	20'000	-1'733	-8.7%	29'103	-10'836	-37.2%	
440	Revenus des intérêts	39'952	40'050	-98	-0.2%	24'783	15'169	61.2%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	77'000	-77'000	-100.0%	-	-	-	
Total Revenus		120'731'851	108'204'550	12'527'301	11.6%	118'301'330	2'430'521	2.1%	
1700 Centrale municipale d'achat et d'impression									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'143'341	4'168'549	-25'208	-0.6%	3'246'033	897'308	27.6%	
304	Allocations	65'749	39'650	26'099	65.8%	40'890	24'859	60.8%	
305	Cotisations patronales	1'003'802	1'023'079	-19'277	-1.9%	725'444	278'358	38.4%	
309	Autres charges de personnel	30'974	2'480	28'494	n/a	9'926	21'047	212.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	571'976	505'300	66'676	13.2%	646'337	-74'362	-11.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	35'105	165'250	-130'145	-78.8%	22'968	12'137	52.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	50'283	47'080	3'203	6.8%	36'418	13'865	38.1%	
313	Prestations de services et honoraires	791'399	829'767	-38'368	-4.6%	1'071'912	-280'513	-26.2%	ae)
314	Travaux d'entretien	47'889	3'691'001	-3'643'112	-98.7%	64'158	-16'269	-25.4%	af)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	104'836	77'557	27'279	35.2%	129'274	-24'438	-18.9%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	238'621	68'600	170'021	247.8%	326'735	-88'113	-27.0%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
317	Dédommagements	4'004	8'460	-4'456	-52.7%	2'787	1'217	43.7%	
319	Diverses charges d'exploitation	920	1'250	-330	-26.4%	1'014	-94	-9.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	6'150	4'546	1'604	35.3%	4'670	1'481	31.7%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	128'435	120'935	7'500	6.2%	118'708	9'727	8.2%	
391	Prestations de services	34'572	4'000	30'572	764.3%	10'646	23'926	224.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	238'292	238'292	-	-	238'292	-	-	
Total Charges		7'496'348	10'995'796	-3'499'449	-31.8%	6'696'213	800'135	11.9%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-	195'280	-195'280	-100.0%	16'800	-16'800	-100.0%	
425	Recette sur ventes	-	-	-	-	15'000	-15'000	-100.0%	
426	Remboursements	119'305	200'000	-80'695	-40.3%	136'747	-17'442	-12.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	210'943	193'561	17'383	9.0%	202'900	8'043	4.0%	
491	Prestations de services	1'540'683	1'531'500	9'183	0.6%	1'539'251	1'432	0.1%	
Total Revenus		1'870'931	2'120'341	-249'409	-11.8%	1'910'698	-39'767	-2.1%	
1800 Service des espaces verts									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	22'394'946	23'478'796	-1'083'850	-4.6%	21'296'239	1'098'706	5.2%	
304	Allocations	244'093	227'360	16'733	7.4%	226'762	17'331	7.6%	
305	Cotisations patronales	5'428'668	5'679'298	-250'630	-4.4%	4'905'855	522'813	10.7%	
309	Autres charges de personnel	104'377	16'700	87'677	525.0%	63'419	40'957	64.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'004'655	1'089'900	-85'245	-7.8%	1'234'916	-230'261	-18.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	291'451	431'000	-139'549	-32.4%	380'411	-88'959	-23.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'152'045	1'028'765	123'281	12.0%	1'044'405	107'640	10.3%	
313	Prestations de services et honoraires	1'277'986	1'134'976	143'009	12.6%	1'038'937	239'049	23.0%	
314	Travaux d'entretien	2'715'423	2'381'386	334'037	14.0%	2'145'816	569'607	26.5%	ag)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	200'754	197'247	3'507	1.8%	252'968	-52'214	-20.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	625'082	454'000	171'082	37.7%	555'245	69'837	12.6%	
317	Dédommagements	10'366	37'600	-27'234	-72.4%	6'809	3'557	52.2%	
318	Dépréciations sur créances	800	-	800	-	100	700	700.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	11'781	12'100	-319	-2.6%	11'488	293	2.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	4'501'773	4'757'456	-255'683	-5.4%	4'186'460	315'313	7.5%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	155'127	-155'127	-100.0%	
391	Prestations de services	46'770	101'000	-54'230	-53.7%	88'030	-41'260	-46.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	327'331	311'656	15'675	5.0%	320'366	6'965	2.2%	
Total Charges		40'338'302	41'339'240	-1'000'939	-2.4%	37'913'355	2'424'946	6.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	221'490	220'000	1'490	0.7%	218'231	3'259	1.5%	
425	Recette sur ventes	11'864	6'500	5'364	82.5%	14'927	-3'062	-20.5%	
426	Remboursements	589'161	-	589'161	-	618'966	-29'805	-4.8%	ah)
431	Inscription de prestations propres à l'actif	113'461	561'000	-447'539	-79.8%	141'036	-27'576	-19.6%	ai)
443	Produit des biens-fonds PF	2'610	-	2'610	-	-	2'610	-	
491	Prestations de services	319'422	320'320	-898	-0.3%	446'586	-127'164	-28.5%	
Total Revenus		1'258'008	1'107'820	150'188	13.6%	1'439'747	-181'738	-12.6%	

6.3.1.2 COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques «6.1.2.1 chapitre 30: charges de personnel», «6.1.2.3 chapitre 33: amortissements du patrimoine administratif», «6.1.2.5 chapitre 35 et 45: attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux», «6.1.2.6 chapitre 36: charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers» et «6.1.2.8 chapitre 39: Imputations internes».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

1000 Direction du département des finances, de l'environnement et du logement

a) n/a

1100 Direction financière

- b) 318 - Dépréciations sur créances: l'écart de kCHF -4'632 s'explique principalement par la diminution de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF -2'643) et les pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse pour kCHF -1'986.
- c) 319 - Diverses charges d'exploitation: l'écart de kCHF +1'250 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise non budgétée sur le loyer de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux, conformément au bail triple net.
- d) 340 - Charges d'intérêt: l'écart de kCHF +628 s'explique par des taux d'intérêt plus élevés en 2023 que dans la projection budgétaire.
- e) 344 - Dépréciations, immobilisations PF: l'écart de kCHF +11'021 s'explique principalement par la réévaluation périodique du patrimoine immobilier (kCHF +7'806), la réévaluation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA selon la comptabilisation à la valeur des fonds propres au 31 décembre 2023 (kCHF +3'482). Seul l'étalement de la survaleur est budgété, les autres éléments n'étant pas prévisibles (dépendant de la fluctuation des marchés).
- f) 360 - Quotes-parts de revenus destinées à des tiers: l'écart de kCHF +1'335 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport au budget.
- g) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques: l'écart de kCHF +5'566 est principalement dû à une hausse des frais de perception de 3% perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2023 sur les créances fiscales encaissées (kCHF +5'751) et une baisse de la provision pour les frais de perception consécutive à la baisse du reliquat fiscal (kCHF -185).
- h) 400 - Impôts directs, personnes physiques: cf. rubrique «6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40)».
- i) 401 - Impôts directs, personnes morales: cf. rubrique «6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40)».
- j) 429 - Autres taxes: l'écart de kCHF +552 est dû à la non budgétisation des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB).
- k) 440 - Revenus des intérêts: l'écart de kCHF -1'506 s'explique par un niveau d'investissement inférieur en 2023 au budget de CHF 180 mios, induisant de facto un écart sur les intérêts intercalaires.
- l) 441 - Gains réalisés PF: l'écart de kCHF +744 est dû à la non budgétisation des gains sur vente de titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux.
- m) 442 - Revenus de participations PF: l'écart de kCHF -1'397 est dû à des revenus budgétés non réalisés sur les participations de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives (avant la création de la SA) (kCHF -2'000) compensé par des revenus sur la participation BCGE plus élevée que le budget (kCHF +603).
- n) 443 - Produit des biens-fonds PF: l'écart de kCHF +2'496 concerne principalement la facturation des loyers des immeubles de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF +2'393).
- o) 444 - Réévaluations, immobilisations PF: l'écart de kCHF +101'814 s'explique principalement par la non budgétisation des éléments suivants:
- réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF 38'611),
 - réévaluation périodique des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (kCHF +32'790),
 - correction de la valeur de l'immeuble Métropole (kCHF +957),
 - réévaluation des actions BCGE détenues dans le patrimoine financier (kCHF +27'420),
 - réévaluation des titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF 2'036).

- p) 446 - Revenus financiers d'entreprises publiques : l'écart de kCHF +926 s'explique principalement par une distribution de dividendes extraordinaire sur le résultat de la BCGE.
- q) 460 - Quotes-parts à des revenus : l'écart de kCHF +7'650 est principalement dû à la compensation verticale, quote-part à l'IFD versée par le Canton de Genève en 2023 supérieure aux attentes.
- r) n/a

1200 Gérance immobilière municipale

- s) n/a
- t) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +250 provient principalement de la variation de la provision pour pertes sur débiteurs concernant un superficiaire.
- u) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'889 provient de dotations aux provisions pour litiges comptabilisées en 2023 et non budgétées, concernant notamment un droit de superficie faisant l'objet d'un litige (kCHF +896) ainsi que de la provision sur les intérêts courus y relatifs au 31 décembre 2023 (kCHF +424).
- v) 343 - Charges pour biens-fonds, patrimoine financier : l'écart de kCHF +6'558 est principalement dû à une activité d'entretien (kCHF +5'089) des bâtiments locatifs, des honoraires de tiers qui leur sont liés (kCHF +887) et de l'augmentation de l'impôt immobilier (kCHF +525) supérieures à la prévision budgétaire.

La Direction du patrimoine bâti DPBA planifie la moitié du budget disponible. En 2023, 80% de ce budget planifié a été réalisé, soit CHF 6 mios. Le dépassement provient des imprévus et urgences dus à l'état vieillissant du parc immobilier. Parmi les entretiens les plus importants, on peut citer la sécurisation des façades de l'ensemble du quai du Seujet 32 (kCHF 1'185), la rénovation et la végétalisation de la toiture du bâtiment sis rue Louis-Favre 43 (kCHF 738), la rénovation de la maison de quartier des Asters (kCHF 518) et les travaux sis chemin de la Clairière 5 (kCHF 424).
- w) 344 - Dépréciations, immobilisations PF : l'écart de kCHF +619 provient essentiellement de la non budgétisation d'amortissements non planifiés. En particulier, les études pour la rénovation des immeubles de logements sis rue des Grottes 8, 10 et rue des Amis 9 non suivie de réalisation (kCHF +623).
- x) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF +302 résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, LAMAT) dont le budget est centralisé à la DRH, mais dont les revenus effectifs (hors remboursements des charges salariales) sont imputés dans les services.
- y) 443 - Produit des biens-fonds PF : l'écart de kCHF 1'609 provient notamment des :
 - revenus des loyers libres dus à l'adaptation au taux hypothécaire des loyers quand le droit du bail le permet, ainsi qu'au nombre croissant d'objets définis comme logements à loyer libre et occupés par des locataires au bénéfice d'un bail social (kCHF +524). Lorsqu'un locataire quitte un logement à loyer libre, celui-ci est reloué à des locataires au prix des loyers libres (307 logements concernés à fin 2022 et 322 à fin 2023) ;
 - loyers commerciaux et envers les établissements publics (kCHF +948), principalement le Groupement SIS refacturé en tiers et des correctifs effectués sur les loyers de l'Auberge de jeunesse ;
 - rentes foncières (kCHF +277).
- z) 447 - Produit des biens-fonds PA : l'écart de kCHF 2'011 provient du revenu additionnel des rentes foncières de la Fondation des parkings (kCHF +1'627) et de loyers divers (kCHF +541).

1300 Direction ressources humaines

- aa) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -291 provient principalement des charges d'expertises et frais d'honoraires (kCHF -314) qui ont été moins importantes que prévues. Ce non dépensé est partiellement diminué par les frais de repas liés aux formations qui sont ventilés dans les services en cours d'année, alors que le budget est centralisé à la DRH.
- ab) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF -4'759 résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, LAMAT) dont le budget est centralisé à la DRH, mais dont les revenus effectifs (hors remboursements des charges salariales) sont imputés dans les services pour les comptes.

1600 Taxe professionnelle

- ac) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF -1'036 s'explique principalement par la perte sur débiteurs effective moins importante que prévue (kCHF -464) et la variation de la provision pertes sur débiteurs (kCHF -561) non budgétée.
- ad) 401 - Impôts directs, personnes morales : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».

1700 Centrale municipale d'achat et d'impression

- ae) n/a
- af) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -3'643 est dû aux frais de nettoyage des bâtiments administratifs et publics, qui sont ventilés dans les services, alors que le budget est centralisé à la Centrale municipale d'achat et d'impression.

1800 Service des espaces verts

- ag) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +334 provient principalement de travaux supplémentaires exécutés par le service compétent DPBA : vestiaires du Bois-de-la-Bâtie (kCHF +49), vestiaires des Bornaches (kCHF +72), travaux ancienne gare de Gustave-Ador 66 (kCHF +121).
- ah) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF +589 résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, LAMAT) dont le budget est centralisé à la DRH, mais dont les revenus effectifs (hors remboursements des charges salariales) sont imputés dans les services pour les comptes.
- ai) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif : l'écart de kCHF -448 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements prévisionnels, ont été moins importantes que le budget.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

1000 Direction du département des finances, de l'environnement et du logement

- a) 313 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +266 provient essentiellement d'une dotation supplémentaire nette en 2023 (kCHF +287) à la provision pour litiges pour des honoraires d'avocats concernant un litige avec un superficiaire.

1100 Direction financière

- b) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF -24'179 s'explique principalement par la diminution mécanique de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF -22'530) et les pertes effectives sur les créances fiscales constatées à la baisse (kCHF -1'626).
- c) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'232 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise sur le loyer de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux, conformément au bail triple net (compte 3199.120).
- d) 340 - Charges d'intérêt : l'écart de kCHF +5'342 est principalement dû à la hausse des taux d'intérêt sur l'année 2023.
- e) 344 - Dépréciations, immobilisations PF : l'écart de kCHF +3'668 provient essentiellement de la :
- réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF +6'586) ;
 - réévaluation des titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF -6'401) ;
 - réévaluation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA, à la valeur des fonds propres audités au 31 décembre 2023 (kCHF +3'482).
- f) 360 - Quotes-parts de revenus destinées à des tiers : l'écart de kCHF +2'161 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport à 2022.
- g) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques : l'écart de kCHF +2'460 est principalement dû à une hausse des frais de perception perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2023 (kCHF +4'038) et une baisse de la provision pour les frais de perception (kCHF -1'578).
- h) 400 - Impôts directs, personnes physiques : Cf rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- i) 401 - Impôts directs, personnes morales : Cf rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- j) 429 - Autres taxes : l'écart de kCHF -453 est dû à la diminution des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB) en 2023.
- k) n/a
- l) 441 - Gains réalisés PF : l'écart de kCHF +337 est dû à l'augmentation des gains sur vente de titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux.
- m) 442 - Revenus de participations PF : l'écart de kCHF +603 est lié à des revenus sur la participation BCGE plus élevés par rapport à l'exercice précédent.
- n) 443 - Produit des biens-fonds PF : l'écart kCHF +1'802 concerne l'augmentation de la facturation du loyer de l'immeuble de l'Hôtel Métropole (durée de 12 mois contre 4 mois en 2022) et la nouvelle facturation du loyer de l'immeuble du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA.
- o) 444 - Réévaluations, immobilisations PF : l'écart de kCHF +63'636 provient essentiellement de la :
- réévaluation périodique des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (kCHF +32'790) ;
 - réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF +13'381) ;
 - réévaluation des actions BCGE détenues dans le patrimoine financier (kCHF +15'724) ;
 - réévaluation des titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +2'036).

- p) 446 - Revenus financiers d'entreprises publiques: l'écart de kCHF +1'181 s'explique principalement par une distribution de dividendes extraordinaire sur le résultat de la BCGE.
- q) 460 - Quotes-parts à des revenus: l'écart de kCHF +1'741 est principalement dû à la compensation verticale, quote-part à l'IFD versée par le Canton de Genève supérieure en 2023.
- r) 462 - Péréquation financière et compensation des charges: l'écart de kCHF +9'424 concerne l'allocation pour la péréquation intercommunale plus élevée en 2023 qu'en 2022.

1200 Gérance immobilière municipale

- s) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF -474 provient essentiellement des frais d'entretien des bâtiments administratifs et publics engagés par le service compétent DPBA.
- t) 318 - Dépréciations sur créances: l'écart de kCHF +494 par rapport aux comptes 2022 provient principalement de la variation de la provision pour pertes sur débiteurs concernant un superficiaire.
- u) 319 - Diverses charges d'exploitation: l'écart de kCHF +644 provient principalement de l'augmentation de la provision sur une rente de superficie faisant l'objet d'un litige (kCHF +538) ainsi que de la provision sur les intérêts courus y relatifs (kCHF +57).
- v) 343 - Charges pour biens-fonds, patrimoine financier: l'écart de kCHF +5'162 par rapport aux comptes 2022 provient:
 - des frais d'entretien du patrimoine financier relevant des services compétents DPBA (kCHF +3'046), Energie (ENE) (kCHF +190) et GIM (kCHF +152);
 - de la hausse des charges d'énergies (kCHF +567);
 - de l'augmentation des indemnités versées à des tiers (kCHF +342);
 - des charges salariales des concierges (kCHF +290);
 - de la provision pour perte sur débiteurs douteux (kCHF +496).
- w) 344 - Dépréciations, immobilisations PF: l'écart de kCHF -947 provient essentiellement de la sortie d'actifs immobilisés suite à leur mise au rebut en 2022 (kCHF -1'581) et de l'amortissement non planifié en 2023 de l'étude de rénovation des immeubles de logements (kCHF +623).
- x) n/a
- y) 443 - Produit des biens-fonds PF: l'écart de kCHF +1'722 par rapport aux comptes 2022 provient principalement des revenus des loyers libres (kCHF +740) et des loyers commerciaux et établissements publics (kCHF +931), dont principalement le loyer pour les locaux du Groupement SIS refacturé en tiers et les correctifs liés à la redevance de l'Auberge de jeunesse.
- z) 447 - Produit des biens-fonds PA: l'écart de kCHF +1'122 provient de la hausse des rentes foncières des parkings (kCHF +985) et de loyers divers (kCHF +156).

1300 Direction ressources humaines

- aa) n/a
- ab) 426 - Remboursements: l'écart de kCHF -297 provient principalement des remboursements de l'assurance pertes de gain. Ces remboursements peuvent varier d'une année à l'autre.

1600 Taxe professionnelle

- ac) n/a
- ad) 401 - Impôts directs, personnes morales: cf rubrique «6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40)».

1700 Centrale municipale d'achat et d'impression

- ae) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF -281 provient de la comptabilisation en 2022 de deux factures de contrôle des marchés publics, dont une concernait l'exercice 2021.
- af) n/a

1800 Service des espaces verts

- ag) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +570 provient principalement de travaux supplémentaires exécutés par le service compétent DPBA (vestiaires du Bois-de-la-Bâtie et des Bornaches (kCHF +166), nettoyage de graffitis (kCHF +23)) et de travaux d'entretien du Service des espaces verts (peinture pataugeoires (kCHF +196), barrières pour arbres Plainpalais (kCHF +73), écran thermique Bornaches (kCHF +72), entretien station de pompage La Grange kCHF +44)).
- ah) n/a
- ai) n/a

6.3.1.3 Subventions monétaires

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C2023 - C2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
1	Finances, environnement et logement							
1000	Dir. dép. finances, env. et logement							
56	Construction de logements sociaux							
	Rassemblement E/F politique sociale logement	20'000	20'000	-	20'000	-		
	Total 56 Construction de logements sociaux	20'000	20'000	-	20'000	-		
85	Industrie, artisanat et commerce							
	Grand prix de la haute horlogerie (GPHG)	-	30'000	-30'000	-	-		
	Total 85 Industrie, artisanat et commerce	-	30'000	-30'000	-	-		
	Total 1000 Dir. dép. finances, env. et logement	20'000	50'000	-30'000	20'000	-		
1400	Agenda 21 - Ville durable							
29	Formation, autres							
	Soutien à l'apprentissage	718'750	710'346	8'404	703'500	15'250		
	Total 29 Formation, autres	718'750	710'346	8'404	703'500	15'250		
31	Héritage culturel							
	Archives contestataires	40'000	40'000	-	-	40'000		
	Collège du travail	40'000	40'000	-	-	40'000		
	Total 31 Héritage culturel	80'000	80'000	-	-	80'000		
55	Chômage							
	Association de Défense des Chômeur-se-s (ADC)	210'000	210'000	-	195'208	14'792		
	Comptabilis - Fiduciaire de l'économie sociale et solidaire	150'000	150'000	-	150'000	-		
	Intégration pour tous - IPT	91'000	91'000	-	91'000	-		
	Le Trialogue	362'400	362'400	-	362'400	-		
	Oseo Genève - Agences de placement	34'185	108'600	-74'415	108'600	-74'415		
	Total 55 Chômage	847'585	922'000	-74'415	907'208	-59'623		
57	Aide sociale et domaine de l'asile							
	ALCIP - Lutte injustice sociale précarité	-	30'000	-30'000	-	-		
	Antenne LGBTI Genève	40'000	40'000	-	40'000	-		
	Après GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire	50'000	50'000	-	50'000	-		
	Association 360	156'700	156'700	-	156'760	-60		
	Association Asile LGBT	100'000	100'000	-	50'000	50'000		
	Association centre F-Information	280'000	280'000	-	280'000	-		
	Association Epicène	48'000	48'000	-	-	48'000		
	Association Lestime	134'933	148'900	-13'967	148'900	-13'967		
	Au Cœur des Grottes	741'800	741'800	-	741'800	-		
	Be You Network - BOWIE Incubator	50'000	50'000	-	-	50'000		
	Camarada	200'000	200'000	-	116'104	83'896		
	Centre-Ecoute contre le racisme (C-ECR)	50'000	50'000	-	50'000	-		
	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD)	43'466	100'000	-56'534	30'783	12'683		
	Croix-Rouge Genevoise - Aide au retour	216'242	150'000	66'242	-	216'242		a)
	Décadrée	50'000	50'000	-	50'000	-		
	Découvrir	200'000	200'000	-	200'000	-		
	Dialogai - Le Refuge Genève	120'000	120'000	-	120'000	-		
	Fédération genevoise des associations LGBT	55'000	55'000	-	25'000	30'000		
	Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-noir-e-s	99'750	100'000	-250	50'000	49'750	SP_1.01	
	Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM)	100'000	100'000	-	98'051	1'949		
	Le deuxième Observatoire	100'000	100'000	-	100'000	-		

En français		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C2023 - C2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) Genève	50'000	50'000	-	48'201	1'799		
	Plan d'action sexisme et harcèlement	89'108	100'000	-10'893	99'983	-10'876	SP_1.02	
	Plateforme interreligieuse de Genève	25'000	25'000	-	25'000	-		
	SOS Femmes	150'000	150'000	-	150'000	-		
	Subventions accordées à des institutions privées (A21)	528'078	540'000	-11'922	502'537	25'541	SP_1.03	
	Totem (ligne transférée sous la Fédération genevoise des associations LGBT)	-	-	-	30'000	-30'000		
	Viol-Secours	100'000	100'000	-	100'000	-		
	Voie F	191'539	200'000	-8'461	194'051	-2'512		
	We Can Dance iT	30'000	30'000	-	-	30'000		
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	3'999'616	4'065'400	-65'784	3'457'169	542'446		
59 Domaine social, non mentionné ailleurs								
	Appel de Genève - Geneva Call	30'900	30'900	-	30'900	-		
	Association Cap Vert-Genève	-	2'000	-2'000	2'000	-2'000		
	Association Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)	51'500	51'500	-	51'500	-		
	Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)	120'877	100'000	20'877	79'123	41'753		
	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	100'000	100'000	-	51'500	48'500		
	emp'ACT (ex Genève Tiers-Monde)	15'500	15'500	-	15'500	-		
	Fédération genevoise de coopération (FGC)	2'450'000	2'450'000	-	2'471'309	-21'309		b)
	Fondation du DOCIP	85'600	85'600	-	85'600	-		
	Fondation Martin Ennals	50'000	50'000	-	50'000	-		
	Médecins Sans Frontières (MSF) - section Suisse	8'000	8'000	-	8'000	-		
	Organisation mondiale contre la torture (OMCT)	18'600	18'600	-	18'600	-		
	Service International des Droits de l'Homme (SIDH)	4'100	4'100	-	4'100	-		
	Solidarité internationale	4'409'990	3'920'800	489'190	3'096'246	1'313'744		c)
	Terre des Hommes Suisse - Genève	8'900	8'900	-	8'900	-		
	TRIAL International	100'000	100'000	-	100'000	-		
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	7'453'967	6'945'900	508'067	6'073'278	1'380'688		
75 Protection des espèces et du paysage								
	Association pour la Sauvegarde du Léman	12'583	15'500	-2'917	11'126	1'457		
	Groupe ornithologique du bassin genevois	20'000	20'000	-	-	20'000		
	La Libellule	46'309	51'500	-5'191	24'864	21'445		
	WWF Genève - Plateforme Nature et Paysage	52'000	52'000	-	-	52'000		
	Total 75 Protection des espèces et du paysage	130'892	139'000	-8'108	35'990	94'902		
76 Lutte contre la pollution environnement								
	Association Terragir - énergie solidaire	44'000	44'000	-	44'000	-		
	Festival Alternatiba Léman	80'000	80'000	-	-	80'000		
	Programme G'innove	445'832	447'461	-1'629	421'460	24'372		
	Subventions plan climat	850'540	840'000	10'540	358'072	492'468	SP_1.04	d)
	Swiss Food Academy	40'000	40'000	-	-	40'000		
	Total 76 Lutte contre la pollution environnement	1'460'372	1'451'461	8'911	823'532	636'840		
81 Agriculture								
	Association Genève Cultive	50'000	50'000	-	-	50'000		
	Total 81 Agriculture	50'000	50'000	-	-	50'000		

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C2023 - C2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
85 Industrie, artisanat et commerce							
Bons d'achat Genève Avenue (Fds de soutien covid-19)	-	-	-	33'466	-33'466		
Fondetec - Aides à fonds perdus	-	-	-	-467'754	467'754		e)
Sustainable Finance Geneva (SFG)	30'000	30'000	-	30'000	-		
Total 85 Industrie, artisanat et commerce	30'000	30'000	-	-404'288	434'288		
Total 1400 Agenda 21 - Ville durable	14'771'181	14'394'107	377'074	11'596'390	3'174'792		
Total 1 Finances, environnement et logement	14'791'181	14'444'107	347'074	11'616'390	3'174'792		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie « 6.3.1.5 Subventions ponctuelles ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) n/a
- b) cf. rubrique « 6.4.1 Délégation Genève Ville solidaire (DGVS) ».
- c) L'écart de kCHF +489 provient principalement d'un crédit budgétaire supplémentaire (PR-1559) de kCHF +500 destiné au Comité international de la Croix-Rouge et à la Croix-Rouge suisse, suite aux séismes intervenus en février 2023 dans le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie.
- d) n/a
- e) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) L'écart de kCHF +216 provient des paiements effectués en 2023 de subventions d'années précédentes (2021 et 2022).
- b) Cf. rubrique « 6.4.1 Délégation Genève Ville solidaire (DGVS) ».
- c) L'écart de kCHF +1'314 provient principalement d'un crédit budgétaire supplémentaire (PR-1559) de kCHF +500 destiné au Comité international de la Croix-Rouge et à la Croix-Rouge suisse, suite aux séismes intervenus en février 2023 dans le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie, ainsi que de l'augmentation de la ligne de subventions ponctuelles de kCHF +702 au budget 2023 afin d'atteindre l'objectif de 0.73% du budget de fonctionnement municipal dédié à la solidarité internationale recommandé par l'ONU. Le détail des projets financés par ce biais est disponible dans le rapport de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) (cf. rubrique « 6.4.1 Délégation Genève Ville solidaire (DGVS) »).
- d) L'écart de kCHF +492 par rapport aux comptes 2022 s'explique principalement par une ligne supplémentaire destinée aux versements de subventions ponctuelles de kCHF +440 pour la stratégie municipale contre le changement climatique votée en 2023.
- e) L'écart de kCHF +468 s'explique par le remboursement en 2022 du solde non attribué par la Fondetec dans le cadre des aides à fonds perdus aux entreprises touchées par la pandémie de la Covid-19 (PRD-284).

6.3.1.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
En francs							
1	Finances, environnement et logement						
1000	Direction départ. finances, environnement et logement						
02	Services généraux						
	Fondation Carrefour-Rue	21'523	-	21'523	14'093	7'430	
	Total 02 Services généraux	21'523	-	21'523	14'093	7'430	
85	Industrie, artisanat et commerce						
	Association least - Châtelaine 43 (ZIC)	5'068	-	5'068	-	5'068	
	Total 85 Industrie, artisanat et commerce	5'068	-	5'068	-	5'068	
	Total 1000 Direction départ. finances, environnement et logement	26'590	-	26'590	14'093	12'497	
1200	Gérance immobilière municipale						
02	Services généraux						
	Rabais octroyés salles communales	532'910	600'000	-67'090	497'955	34'955	
	Wilson, Palais	387'780	387'780	-	387'780	-	
	Total 02 Services généraux	920'690	987'780	-67'090	885'735	34'955	
34	Sports et loisirs						
	Assoc. Habitants de l'Îlot 13 - Montbrillant 14	13'808	13'808	-	13'808	-	
	Total 34 Sports et loisirs	13'808	13'808	-	13'808	-	
53	Vieillesse et survivants						
	Assoc. foyer ouvrier du Grütli	63'988	63'988	-	63'988	-	
	Total 53 Vieillesse et survivants	63'988	63'988	-	63'988	-	
56	Construction de logements sociaux						
	Coop d'habitation le Bois Gentil - Servette 30A-32	4'743	3'612	1'131	4'743	-	
	Total 56 Construction de logements sociaux	4'743	3'612	1'131	4'743	-	
57	Aide sociale et domaine de l'asile						
	Amis 5	8'400	8'400	-	8'400	-	
	Grottes 10	15'840	15'840	-	15'840	-	
	Grottes 6	1'200	1'200	-	1'200	-	
	Grottes 6Bis	2'400	2'400	-	2'400	-	
	Grottes 8	6'000	6'000	-	6'000	-	
	Plateau de Frontenex 5	30'000	30'000	-	30'000	-	
	Verseuse 8	18'000	18'000	-	18'000	-	
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	81'840	81'840	-	81'840	-	
59	Domaine social, non mentionné ailleurs						
	Fond. Expressive associative - Savoises 11-15-17	25'000	25'000	-	25'000	-	
	Fond. Expressive associative - Savoises 9	29'000	29'000	-	29'000	-	
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	54'000	54'000	-	54'000	-	
61	Circulation routière						
	Wilson, Palais parking (Confédération)	115'495	115'495	-	115'495	-	
	Wilson, Palais parking (République et canton de Genève)	115'495	115'495	-	115'495	-	
	Total 61 Circulation routière	230'990	230'990	-	230'990	-	
84	Tourisme						
	Auberge de jeunesse - Rothschild 30	257'523	808'442	-550'919	729'882	-472'359	a)
	Total 84 Tourisme	257'523	808'442	-550'919	729'882	-472'359	
	Total 1200 Gérance immobilière municipale	1'627'582	2'244'460	-616'878	2'064'986	-437'404	
1400	Agenda 21 - Ville durable						
02	Services généraux						
	Utilisation salles communales par DVGS	-	-	-	2'700	-2'700	
	Total 02 Services généraux	-	-	-	2'700	-2'700	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
33 Médias						
Fond. images & société - Carouge 100	46'840	46'840	-	46'840	-	
Total 33 Médias	46'840	46'840	-	46'840	-	
34 Sports et loisirs						
Ass. Amis des Grottes - Pl. des Grottes 5	42'308	42'308	-	42'308	-	
Ass. habitants Îlot 13 - Gares 15 ter	15'832	15'832	-	15'832	-	
Collectif Ex-Haro & Co - Verseuse 8	55'980	55'980	-	55'980	-	
Total 34 Sports et loisirs	114'120	114'120	-	114'120	-	
55 Chômage						
Ass. défense des chômeurs - St Laurent 8	25'234	23'872	1'362	24'940	294	
Ass. Trialogue - ch. Dr J.-L. Prévost 17	33'840	33'840	-	33'840	-	
Association Découvrir - Bvd Carl Vogt 2	40'264	40'264	-	40'264	-	
Total 55 Chômage	99'337	97'976	1'361	99'044	294	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Ass. AMIC médiatrices interculturelles - Louis Favre 12	14'400	14'400	-	14'400	-	
Association 360° - Navigation 36	22'664	22'664	-	22'664	-	
Association AVVEC - Montchoisy 46	120'332	120'332	-	120'332	-	
Fond. Au cœur des Grottes - Ch. Dr-J.-L.-Prévost 19	31'500	54'000	-22'500	54'000	-22'500	
Fond. Au cœur des Grottes - Riant-Parc 21	42'000	72'000	-30'000	72'000	-30'000	
Fond. Au cœur des Grottes - Rue du midi 9	6'000	-	6'000	6'000	-	
Fond. Au cœur des Grottes - Zurich 40	-	32'940	-32'940	-24'705	24'705	
Fond. Cœur des Grottes-J. Dassier	18'270	-	18'270	12'180	6'090	
Utilisation salles communales	32'855	20'000	12'855	30'330	2'525	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	288'021	336'336	-48'315	307'201	-19'180	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs						
Action de soutien à l'enfance démunie - Seujet 36	34'964	34'964	-	34'964	-	
ASF Apprentissages sans frontières - St Germain 3	20'424	20'424	-	20'424	-	
Groupe réalisation audiovisuel GRAD	2'224	2'224	-	2'224	-	
Les réfugiés d'hier acc. réfugiés d'auj	-	780	-780	460	-460	
Terre des Hommes Suisse	251'103	251'103	-	251'103	-	
Voix Libres associations - Grottes 28	30'400	30'400	-	30'400	-	
Voix Libres associations - Grottes 32	25'988	25'988	-	25'988	-	
Utilisat. salles communales par DGS	6'595	-	6'595	-	6'595	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	371'698	365'883	5'815	365'563	6'135	
75 Protection des espèces et du paysage						
Fondation Pacifique - Rue Michel-Simon 9	9'645	-	9'645	-	9'645	
La Libellule - pavillon Plantamour	23'489	23'489	-	-	23'489	
Pro Natura - Villa le Plonjon	9'556	9'556	-	9'556	-	
Total 75 Protection des espèces et du paysage	42'690	33'045	9'645	9'556	33'134	
85 Industrie, artisanat et commerce						
Association Bicyclette Bleue - ZIC	11'652	-	11'652	-	11'652	
Association Glitter - ZIC	10'824	-	10'824	-	10'824	
Le Grand Atelier - ZIC	8'718	-	8'718	15'983	-7'265	
Les Deux Rivières Sàrl - Scierie mobile ZIC	27'528	27'528	-	27'528	-	
Manufacture collaborative MACO	190'992	190'992	-	190'992	-	
Ressources urbaines - Espace de rencontre ZIC	15'192	15'192	-	15'192	-	
Total 85 Industrie, artisanat et commerce	264'906	233'712	31'194	249'695	15'211	
Total 1400 Agenda 21 - Ville durable	1'227'612	1'227'912	-300	1'194'719	32'894	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
1800	Espaces verts						
34	Sports et loisirs						
	Divers tiers externes VGE	1'080	6'000	-4'920	-	1'080	
	Total 34 Sports et loisirs	1'080	6'000	-4'920	-	1'080	
	Total 1800 Espaces verts	1'080	6'000	-4'920	-	1'080	
Total 1	Finances, environnement et logement	2'882'865	3'478'372	-595'507	3'273'798	-390'933	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) L'écart de kCHF -551 est dû à la comptabilisation en 2023 d'un ajustement des redevances dues par l'Auberge de jeunesse pour 2021 et 2022, ce qui a fortement impacté le calcul du montant de la subvention non monétaire 2023. En effet, le calcul de la gratuité dépend du montant total de la redevance (loyer) annuelle, ainsi plus la redevance est élevée, plus la gratuité est faible.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) L'écart de kCHF -472 est dû à la comptabilisation en 2023 d'un ajustement des redevances dues par l'Auberge de jeunesse pour 2021 et 2022, ce qui a fortement impacté le calcul du montant de la subvention non monétaire 2023. En effet, le calcul de la gratuité dépend du montant total de la redevance (loyer) annuelle, ainsi plus la redevance est élevée, plus la gratuité est faible.

6.3.1.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-noir-e-s (SP_1.01)		99'750	100'000
Association Noircir	Activités triennales 2022 - 2025	10'000	
Boma - Culture d'ici et d'ailleurs	Caucus africain IV	7'000	
Collectif OAMI	Organisation d'ateliers et manifestations interculturelles	10'000	
Couleur Café	Projet de lutte contre le racisme dans le cadre de la Journée internationale des personnes d'ascendance africaine de l'ONU	5'250	
Experi theater	Black box	5'000	
Fédération des Associations des Afro-descendant-e-x-s et des Noir-e-x-s de Genève (FAANG)	Contribution au fonctionnement de l'organisme	50'000	
Now We Are Rising (NWAR)	Mouvement «Je suis noir-e-s»	7'000	
UPAF	Sensibilisation aux préjugés et à la discrimination anti-noir-e-s	4'500	
UPAF	Célébration de la Journée internationale des Personnes d'ascendance africaine	1'000	
Plan d'action sexisme et harcèlement (SP_1.02)		89'108	100'000
Association ARAPA	Formation Riposte pour animatrices	5'000	
Association Equinoxe	Activités de la RDTs	20'000	
Cie Bleue	Accorps	15'000	
Cie Hémorragie	Les Rouges Putes	5'000	
Collectif MV	Programmation de médiation estivale autour de l'Echiquier Yalta	15'000	
Fondation Maison des femmes	Escape game féministe	10'000	
GCN	Formation novembre 2023	2'850	
Helvetiarockt	Helvetiarockt-On Tour: Sensibilisation Clubs et festivals-violences sexistes	3'000	
Le Fesses-tival	La feminidad en mi trabajo	3'400	
Association Viol-Secours	Stages autodéfense féministes "Ge Peux"	9'858	
Subventions accordées à des institutions privées (A21) (SP_1.03)		528'078	540'000
Diversité		85'866	
Association Chahut Média	Série audio : antisémitisme: angle mort des luttes antiracistes	5'000	
Association Spectorator	Théâtre-forum Antiraciste	10'000	
Caritas Genève	Pôle médiation intercommunautaire	20'000	
Centre Akwaba	Festival de musique d'ici et d'ailleurs 2023	2'000	
Comptoir des Médias	Vivre ensemble	6'000	
Fondation DIAC	Permanence écoute, orientation discriminations islamophobe	8'000	
Ligue suisse des droits humains - section Genève	Création d'un site Internet et acquisition de matériel informatique	6'500	
Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers ODAE	Agé-e-x-s et Immigré-e-x-s, vieillir en suisse en tant qu'étrangers	5'000	
Université de Genève	Projet pour les 10 ans de la Law Clinic	4'510	
Université Populaire Albanaise UPA	Servette contre le racisme	8'000	
Université Populaire Albanaise UPA	Regard neuf sur la diversité	5'000	
Yojoa - Youth Job Accelerator	Promouvoir l'inclusion de la diversité et la non-discrimination en entreprise	5'000	
Ajustement technique		856	
Economie -Emploi		171'700	
APRES, chambre de l'économie sociale et solidaire	Soutien pour le dispositif «IMPACTANTES» 3ème année	15'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association IDDEA	Soutien pour le prix IDDEA 2023	20'000	
Association Les Artichauts	PUP Potager urbain participatif	10'000	
B.R.E.A.D Collective	Nourrir la diversité, Feeding the diversity, Alimentando la diversidad	14'000	
B.R.E.A.D. Collective	Commerce équitable local	15'000	
Fondation Compétences Bénévoles	Une ressource bénévole sur mesure	15'000	
Label Fait Maison	Contribution au fonctionnement de l'organisme	5'000	
Ma Terre	Subvention d'aide au fonctionnement	20'000	
MAPC	Contribution au fonctionnement de l'organisme	30'000	
Monnaie Léman Suisse	Renforcer le commerce interentreprises	17'700	
Semences de Pays	Contribution du fonctionnement de l'organisme	10'000	
Egalité		139'119	
Aide aux victimes de violence en couple AVVEC	Mise en place d'un centre de consultation	15'000	
APDH	Promouvoir l'égalité des droits entre femmes et hommes	20'000	
Association Tool-X-Pool	Tool-X-Formations	12'510	
Cercle de la librairie et de l'édition	Trajectoires au féminin pluriel	800	
Collectif des In-Visibles	Balade des Reines	20'000	
F-information	Questionner inégalités du genre au sein de l'industrie du cinéma (ciné-club des sœurs lumières)	3'000	
Réseau femmes	Espace Santé de l'association Réseau-Femmes	20'000	
Réseau femmes	Plateforme numérique des organisations féminines féministes	7'809	
SOS Femmes	Contribution au fonctionnement de l'organisme	40'000	
LGBTIQ+		66'393	
Association Cinéma des trois Mondes (Filmar)	Historias queer	6'000	
Association Des Gens	SPIELACT 5ème édition	14'000	
Association inclusive de Badminton	Achat de volants et deux raquettes	393	
Centre intercantonal d'information sur les croyances	Projet de recherche appliquée sur les thérapies de conversion	5'000	
Everybody's Perfect	Prix Mémoires	6'000	
Geneva Pride	Marche et village des Fiertés 2023	30'000	
Photography Geneva Demir Sönmez	Sous le pavé genevois, l'arc-en-ciel	5'000	
Ville durable		65'000	
Association art-werk	Projet «(re)connecting.earth (2)»	15'000	
Association Chouette Nature	Festival «Chouette Nature 2023»	3'000	
Association MUSEO	Contribution au fonctionnement de l'organisme	2'000	
Association Zanco	Miedka, spectacle itinérant dans un bois urbain, 4 représentations rive droite	20'000	
Radio Vostok	Nouvelle émission dédiée à l'écologie	20'000	
Tour de Chouilly	Construction d'une tour en bois emblématique	5'000	
Subventions plan climat (SP_1.04)		850'540	840'000
Association AMA-K-Bro	Troc d'objets et atelier de sensibilisation upcycling	2'540	
Association ASET	Forum International des arbres	40'000	
Association Biodiversité Patrimoine Culture	Musique pour le climat	5'000	
Association Ecolive	ECO2 profil	20'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Mission Planète Terre	Festival des Glaciers	25'000	
Association Sablier de Cassandre	Roue des éco-défis	30'000	
Association Sauvegarde du Léman	Suite Trash Quizz	10'000	
Association ScienceEscape	Projet de film	15'000	
Association SYFC	Préparation délégation jeunesse COP28/ Semaine Climat	2'000	
BIG	Biennale 2023	10'000	
Centre social protestant Genève / Coordination textile genevoise	Projet «Interreg STAR3 (recyclage habits)»	40'000	
Compagnie Coralena	Un monde sans fleurs	9'352	
DAIANA Action culturelle	Fête de la Saucisse	5'000	
Dev.tv	Young activist summit	5'000	
DIY ZeroWaste	Ateliers de sensibilisation à la fast fashion et de surcyclage vestimentaire	2'900	
Eco-Citoyen	Free-Go	30'000	
Eco-Impact	Projet 2 ateliers numériques/Semaine Climat	1'568	
Festival du Film Vert	Festival du Film Vert	50'000	
FILMAR	25e édition du Festival FILMAR	4'500	
FRC Genève	Cafés réparations	4'660	
GenèveRoule	Caddie service	38'100	
Grands-Parents pour le Climat	Evénements des 5 ans de GP Climat sur l'année	15'000	
Impact Hub	Semaine Climat/Safari Circulaire	6'100	
Impact Hub Geneva	Incubateur de l'économie circulaire	25'000	
Jardins de Cocagne	Panneaux photovoltaïques	27'300	
La Maco	Projet MACO	40'000	
La Manivelle	Création d'une antenne de prêt d'objet aux Paquis	20'000	
Le Nid	Expérimentations et innovations vers une alimentation durable	30'000	
MIG	Atelier de confection textile	20'000	
Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies	Initiative «2050Today»	50'000	
NOOPS	Recyclage des téléphones portables	25'000	
Pro Natura	Pôle d'éducation à la nature	30'000	
Pro Specie Rara	Cours sur la biodiversité biologique à l'attention des jardins familiaux	4'650	
Projets Agroécologie	Chèvres Touvière	39'700	
SIPY	Renforcement structure/promotion via ateliers sensibilisation/surcyclage	26'000	
Step into Action	Sommet des jeunes sur le climat	25'000	
Step Into Action	Semaine climat	9'980	
Sustainable Finance Geneva	Building bridges	12'500	
Swiss Food Academy	Alimentation bas carbone	20'000	
SwissFairTrade & Bubble ethic	Projet fédérateur autour de l'habillement durable	40'000	
Théâtre Spirale	Plante ton arbre	10'600	
Tricrochet	Sensibilise	6'000	
Zero Waste Switzerland	Programme zéro déchets	17'090	
Total		1'567'476	1'580'000

6.3.1.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2023

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département des finances, de l'environnement et du logement	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
1000	Direction du DFEL	13.4	-	13.4	16.2	-2.8
1100	Direction financière ¹	50.4	2.4	52.8	43.3	9.5
1200	Gérance immobilière municipale ²	67.4	3.6	71.0	65.7	5.3
1200	Gérance immobilière municipale PF ²	67.2	1.0	68.2	74.0	-5.8
1300	Direction des ressources humaines	51.9	5.8	57.7	56.6	1.1
1400	Service Agenda 21 - Ville durable	18.4	-	18.4	18.3	0.1
1600	Taxe professionnelle communale	12.1	3.1	15.2	17.1	-2.0
1700	Centrale municipale d'achat et d'impression	34.5	1.8	36.3	35.9	0.4
1800	Service des espaces verts	197.9	7.5	205.4	207.5	-2.1
Total		513.2	25.2	538.4	534.6	3.8

¹ La Direction financière a entrepris le projet de renforcement de la fonction comptable et certain-e-s ressources comptables ont été transférées depuis les services ayant intégré le nouveau régime centralisé.

² La Gérance immobilière municipale compte 139.2 postes dont 68.2 concernant le patrimoine financier.

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Aménagement, constructions
et mobilité

6.3.2 Aménagement, constructions et mobilité

6.3.2.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DACM	URB	DPBA	ENE	AGCM	Total
Charges						
30 Charges de personnel	6'893	2'921	9'452	4'665	17'209	41'141
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'107	467	655	1'713	22'432	26'374
33 Amortissements du patrimoine administratif	101	306	3	446	25'889	26'744
34 Charges financières	-	-	-	213	-	213
36 Charges de transfert	2'937	20	-	-	1'356	4'313
39 Imputations internes	442	156	422	155	117	1'292
Total Charges	11'480	3'870	10'531	7'192	67'004	100'077
Revenus						
42 Taxes	196	32	34	1'163	414	1'838
43 Revenus divers	15	-	2'638	48	919	3'620
44 Revenus financiers	-	-	-	348	-	348
46 Revenus de transfert	-	-	-	730	16'402	17'132
49 Imputations internes	-	-	1'011	514	5	1'530
Total Revenus	211	32	3'682	2'804	17'739	24'468

6.3.2.2 Comptes de fonctionnement

Aménagement, constructions et mobilité	Charges	100'077'318	101'274'342	-1'197'023	-1.2%	96'938'887	3'138'431	3.2%
	Revenus	24'467'833	35'912'395	-11'444'562	-31.9%	21'764'112	2'703'721	12.4%

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
2001 Direction département aménagement, constructions et mobilité									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'489'303	5'422'692	66'611	1.2%	4'946'852	542'451	11.0%	
304	Allocations	56'350	57'300	-950	-1.7%	53'550	2'800	5.2%	
305	Cotisations patronales	1'324'329	1'343'869	-19'540	-1.5%	1'127'036	197'293	17.5%	
309	Autres charges de personnel	23'177	3'034	20'143	663.9%	10'148	13'030	128.4%	
310	Charges de matériel et de marchandises	79'314	104'650	-25'336	-24.2%	92'852	-13'538	-14.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	16'766	7'000	9'766	139.5%	14'570	2'197	15.1%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	74'023	97'526	-23'502	-24.1%	67'560	6'463	9.6%	
313	Prestations de services et honoraires	761'543	515'813	245'731	47.6%	560'145	201'398	36.0%	
314	Travaux d'entretien	11'856	37'740	-25'884	-68.6%	38'218	-26'362	-69.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	27'621	27'675	-54	-0.2%	48'637	-21'016	-43.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	76'432	3'600	72'832	n/a	83'169	-6'737	-8.1%	
317	Dédommagements	18'426	39'460	-21'034	-53.3%	22'808	-4'381	-19.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	41'251	55'098	-13'847	-25.1%	41'072	179	0.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	100'743	22'976	77'768	338.5%	24'927	75'816	304.2%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	45'602	30'500	15'102	49.5%	37'952	7'650	20.2%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	2'057'194	1'901'395	155'799	8.2%	1'674'050	383'144	22.9%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	834'033	725'899	108'133	14.9%	853'383	-19'350	-2.3%	
391	Prestations de services	19'292	31'220	-11'929	-38.2%	42'614	-23'323	-54.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	422'554	441'844	-19'290	-4.4%	444'044	-21'490	-4.8%	
Total Charges		11'479'809	10'869'289	610'519	5.6%	10'183'585	1'296'224	12.7%	
Revenus									
426	Remboursements	195'556	-	195'556	-	136'795	58'762	43.0%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	-	-	-	-	3'963	-3'963	-100.0%	
439	Autres revenus	15'000	-	15'000	-	15'000	-	-	
447	Produit des biens-fonds PA	-	-	-	-	7'551	-7'551	-100.0%	
Total Revenus		210'556	-	210'556	-	163'309	47'248	28.9%	
2202 Service d'urbanisme									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'276'714	2'498'910	-222'196	-8.9%	2'230'160	46'554	2.1%	
304	Allocations	26'900	34'200	-7'300	-21.3%	32'525	-5'625	-17.3%	
305	Cotisations patronales	603'387	611'105	-7'718	-1.3%	502'644	100'744	20.0%	
309	Autres charges de personnel	14'224	1'252	12'972	n/a	10'513	3'712	35.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	28'099	32'141	-4'042	-12.6%	15'801	12'298	77.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	9'634	20'208	-10'574	-52.3%	1'201	8'433	702.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	36'501	33'477	3'025	9.0%	26'411	10'090	38.2%	
313	Prestations de services et honoraires	332'539	356'009	-23'470	-6.6%	289'735	42'804	14.8%	
314	Travaux d'entretien	13'390	-	13'390	-	15'365	-1'975	-12.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	36'159	26'319	9'840	37.4%	39'139	-2'980	-7.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	6'000	-	6'000	-	12'220	-6'220	-50.9%	
317	Dédommagements	4'232	9'208	-4'976	-54.0%	3'846	385	10.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	31	2'438	-2'407	-98.7%	152	-121	-79.7%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
330	Immobilisations corporelles du PA	-	-	-	-	2'181	-2'181	-100.0%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	305'719	-	305'719	-	60'153	245'566	408.2%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	20'200	-	20'200	-	20'846	-646	-3.1%	
391	Prestations de services	2'009	1'000	1'009	100.9%	1'815	194	10.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	154'062	153'912	150	0.1%	153'912	150	0.1%	
Total Charges		3'869'800	3'780'179	89'621	2.4%	3'418'619	451'181	13.2%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	31'500	28'000	3'500	12.5%	31'500	-	-	
426	Remboursements	-	-	-	-	3'251	-3'251	-100.0%	
Total Revenus		31'500	28'000	3'500	12.5%	34'751	-3'251	-9.4%	
2400 Direction du patrimoine bâti									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	7'486'520	8'168'242	-681'721	-8.3%	7'101'141	385'379	5.4%	
304	Allocations	70'175	68'700	1'475	2.1%	72'471	-2'296	-3.2%	
305	Cotisations patronales	1'826'339	2'054'915	-228'576	-11.1%	1'639'825	186'514	11.4%	
309	Autres charges de personnel	69'065	4'744	64'321	n/a	28'567	40'499	141.8%	
310	Charges de matériel et de marchandises	21'145	18'553	2'592	14.0%	17'788	3'357	18.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	23'887	6'000	17'887	298.1%	18'844	5'043	26.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	95'138	83'451	11'687	14.0%	68'610	26'529	38.7%	
313	Prestations de services et honoraires	302'867	1'397'178	-1'094'311	-78.3%	255'382	47'485	18.6%	a)
314	Travaux d'entretien	69'450	64'400	5'050	7.8%	158'536	-89'086	-56.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	91'417	42'413	49'004	115.5%	106'405	-14'988	-14.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	17'174	4'000	13'174	329.3%	24'324	-7'150	-29.4%	
317	Dédommagements	14'432	31'560	-17'128	-54.3%	10'008	4'424	44.2%	
318	Dépréciations sur créances	-	-	-	-	-100	100	-100.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	19'171	5'250	13'921	265.2%	1'288	17'883	n/a	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'952	3'186	-234	-7.4%	2'338	614	26.3%	
391	Prestations de services	2'337	10'000	-7'663	-76.6%	3'814	-1'477	-38.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	419'376	496'876	-77'500	-15.6%	419'376	-	-	
Total Charges		10'531'445	12'459'468	-1'928'022	-15.5%	9'928'615	602'830	6.1%	
Revenus									
426	Remboursements	33'854	-	33'854	-	66'299	-32'445	-48.9%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	2'637'600	4'543'001	-1'905'401	-41.9%	1'549'733	1'087'867	70.2%	b)
491	Prestations de services	1'010'681	761'965	248'716	32.6%	874'403	136'279	15.6%	
Total Revenus		3'682'135	5'304'966	-1'622'831	-30.6%	2'490'434	1'191'701	47.9%	
2403 Service de l'énergie									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'709'530	4'283'645	-574'115	-13.4%	3'581'410	128'119	3.6%	
304	Allocations	46'915	54'300	-7'385	-13.6%	50'455	-3'540	-7.0%	
305	Cotisations patronales	875'471	1'059'614	-184'143	-17.4%	907'340	-31'869	-3.5%	
309	Autres charges de personnel	33'388	1'621	31'767	n/a	22'574	10'814	47.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	331'062	429'081	-98'019	-22.8%	284'467	46'595	16.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	48'637	39'500	9'137	23.1%	359'583	-310'946	-86.5%	c)
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	401'405	565'608	-164'204	-29.0%	312'400	89'004	28.5%	
313	Prestations de services et honoraires	276'928	439'304	-162'377	-37.0%	199'178	77'750	39.0%	
314	Travaux d'entretien	286'859	482'000	-195'141	-40.5%	291'517	-4'657	-1.6%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	38'952	21'648	17'304	79.9%	46'114	-7'162	-15.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	231'610	278'572	-46'962	-16.9%	256'422	-24'813	-9.7%	
317	Dédommagements	2'778	10'220	-7'442	-72.8%	3'831	-1'053	-27.5%	
318	Dépréciations sur créances	-4'300	-	-4'300	-	3'350	-7'650	-228.4%	
319	Diverses charges d'exploitation	98'857	39'000	59'857	153.5%	14'237	84'620	594.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	445'611	207'737	237'873	114.5%	659'045	-213'434	-32.4%	
340	Charges d'intérêt	-	-	-	-	91	-91	-100.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	213'427	49'600	163'827	330.3%	114'483	98'944	86.4%	
391	Prestations de services	20'729	46'000	-25'271	-54.9%	32'817	-12'088	-36.8%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	134'528	128'528	6'000	4.7%	129'128	5'400	4.2%	
Total Charges		7'192'387	8'135'979	-943'593	-11.6%	7'268'442	-76'055	-1.0%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	635'674	610'000	25'674	4.2%	698'048	-62'375	-8.9%	
425	Recette sur ventes	143'938	152'000	-8'062	-5.3%	144'013	-75	-0.1%	
426	Remboursements	369'496	270'000	99'496	36.9%	284'867	84'629	29.7%	
429	Autres taxes	14'243	-	14'243	-	13'083	1'159	8.9%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	48'045	115'250	-67'205	-58.3%	12'262	35'783	291.8%	
443	Produit des biens-fonds PF	348'308	-	348'308	-	271'309	76'999	28.4%	d)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	210'056	-	210'056	-	103'804	106'251	102.4%	
469	Autres revenus de transfert	520'414	720'000	-199'586	-27.7%	609'970	-89'556	-14.7%	
491	Prestations de services	514'154	486'379	27'775	5.7%	401'464	112'691	28.1%	
Total Revenus		2'804'328	2'353'629	450'699	19.1%	2'538'822	265'507	10.5%	
2600 Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	13'660'017	15'074'016	-1'414'000	-9.4%	13'490'927	169'089	1.3%	
304	Allocations	248'806	183'600	65'206	35.5%	247'852	954	0.4%	
305	Cotisations patronales	3'241'049	3'616'193	-375'144	-10.4%	3'152'890	88'159	2.8%	
309	Autres charges de personnel	59'472	8'987	50'485	561.8%	36'028	23'444	65.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	880'139	1'088'614	-208'475	-19.2%	822'946	57'193	6.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	217'187	126'491	90'696	71.7%	218'572	-1'385	-0.6%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	2'200'845	3'319'507	-1'118'662	-33.7%	2'545'359	-344'514	-13.5%	
313	Prestations de services et honoraires	2'446'405	2'050'503	395'903	19.3%	2'475'441	-29'036	-1.2%	e)
314	Travaux d'entretien	16'838'289	13'538'781	3'299'508	24.4%	16'194'455	643'834	4.0%	f)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	169'762	165'515	4'247	2.6%	162'912	6'850	4.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	70'140	20'673	49'467	239.3%	54'190	15'951	29.4%	
317	Dédommagements	4'273	74'315	-70'042	-94.3%	3'322	951	28.6%	
318	Dépréciations sur créances	-424'450	-	-424'450	-	408'100	-832'550	-204.0%	g)
319	Diverses charges d'exploitation	29'829	21'013	8'816	42.0%	19'308	10'521	54.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	25'825'068	25'230'819	594'249	2.4%	24'870'245	954'823	3.8%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	63'645	-	63'645	-	-	63'645	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	659'541	662'000	-2'459	-0.4%	659'541	-	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	109'260	114'000	-4'740	-4.2%	109'946	-686	-0.6%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	587'396	569'487	17'909	3.1%	573'877	13'519	2.4%	
391	Prestations de services	26'232	88'900	-62'668	-70.5%	10'803	15'429	142.8%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	90'972	76'012	14'960	19.7%	82'912	8'060	9.7%	
Total Charges		67'003'877	66'029'426	974'451	1.5%	66'139'626	864'252	1.3%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	207'688	137'000	70'688	51.6%	266'433	-58'745	-22.0%	
425	Recette sur ventes	1'050	-	1'050	-	836	214	25.6%	
426	Remboursements	205'126	-	205'126	-	208'838	-3'712	-1.8%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	918'987	2'188'800	-1'269'813	-58.0%	508'614	410'373	80.7%	h)
447	Produit des biens-fonds PA	-	-	-	-	43'479	-43'479	-100.0%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	-	-	-	38'897	-38'897	-100.0%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	6'974'154	5'000'000	1'974'154	39.5%	4'676'259	2'297'895	49.1%	i)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	9'427'512	20'900'000	-11'472'488	-54.9%	10'793'442	-1'365'930	-12.7%	j)
491	Prestations de services	4'796	-	4'796	-	-	4'796	-	
Total Revenus		17'739'313	28'225'800	-10'486'487	-37.2%	16'536'797	1'202'516	7.3%	

6.3.2.2 COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques «6.1.2.1 chapitre 30: charges de personnel», «6.1.2.3 chapitre 33: amortissements du patrimoine administratif», «6.1.2.5 chapitre 35 et 45: attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux», «6.1.2.6 chapitre 36: charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers» et «6.1.2.8 chapitre 39: Imputations internes».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

2400 Direction du patrimoine bâti

- 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF -1'094 est lié à la centralisation du budget à la Direction du patrimoine bâti alors que les charges effectives sont ventilées dans les centres de coûts des services bénéficiaires tout au long de l'exercice comptable.
- 431 - Inscription de prestations propres à l'actif: l'écart de kCHF -1'905 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements prévisionnels, ont été moins élevées que prévu.

2403 Service de l'énergie

- n/a
- 443 - Produit des biens-fonds PF: l'écart de kCHF +348 concerne la refacturation de la consommation de gaz au service de la Gérance immobilière municipale pour des immeubles appartenant à la fois au PF et au PA. Ces revenus ne sont pas budgétisés. Les immeubles concernés par ces remboursements de frais de chauffage sont les suivants: rue Michel-Simon, rue de Montchoisy et rue de la Tour-de-Boël.

2600 Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

- 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +396 est dû aux honoraires liés aux nombreux projets d'entretien des voies de communication ainsi qu'à leur complexité, et également aux honoraires en lien avec l'entretien d'ouvrages d'arts (notamment pont de la Machine, passerelle du Bois-de-la-Bâtie et pont Sous-Terre).
- 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +3'300 s'explique par une activité accrue d'entretien du réseau routier afin de répondre aux objectifs de renouvellement des couches de surfaces liées à la stratégie OPB, notamment aux adresses suivantes:
 - rue de Montbrillant pour kCHF 1'600;
 - rue de Vermont pour kCHF 800;
 - quai Gustave-Ador pour kCHF 900;
 - avenue de Miremont pour kCHF 1'000;
 - rue de Monthoux pour kCHF 450;
 - route des Nations pour kCHF 700.

Par ailleurs, des interventions sur certains ouvrages d'arts (pont de la Machine (kCHF 600), passerelle du Bois-de-la-Bâtie (kCHF 650) et pont Sous-Terre (kCHF 200)) ont engendré des dépenses d'entretien importantes ou urgentes qui ne pouvaient pas être reportées pour des raisons techniques ou de sécurité.

- g) 318 - Dépréciations sur créances: l'écart de kCHF -424 s'explique par la diminution de la provision pour pertes sur débiteurs non budgétée. Cette diminution est notamment liée au paiement, en 2023, d'une facture au Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) qui était en partie inscrite en débiteurs douteux en raison du délai de paiement.
- h) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif: l'écart de kCHF -1'270 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements, ont été moins élevées que prévu. Les dépenses d'investissement sont dépendantes de divers paramètres (autorisation de construire, recours, coordination de travaux) qui peuvent faire varier plus ou moins fortement les prévisions.
- i) 461 - Dédommagements de collectivités publiques: l'écart de kCHF +1'974 concerne la recette du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relative à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui a été supérieure aux prévisions. La variation des recettes dépend notamment de la planification du remboursement des annuités d'amortissement. Concernant les travaux réalisés en zone de développement, le FIA finance la part communale relative aux travaux sur les collecteurs dans un délai de 1 an, ce qui peut générer un écart important par rapport au loyer de l'année précédente. Dans cette optique, les travaux réalisés sur le secteur de Mervelet, en zone de développement, ont fait l'objet d'un remboursement en une annuité à hauteur de kCHF 2'300 intégré au loyer 2023 du FIA.
- j) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers: l'écart de kCHF -11'472 est dû à un manco de recettes cantonales liées principalement à l'entretien des routes communales d'importance cantonale. La convention, signée fin 2023, entre le Canton et la Ville de Genève prévoit un incrément de la recette sur 6 ans à partir de 2025, à raison de kCHF 2'000 par année. Dès lors, en 2023, seuls kCHF 8'200 ont été versés au lieu des kCHF 20'000 budgétés. Par ailleurs, une subvention fédérale de kCHF 1'100 a été perçue en lien avec les mesures d'assainissement du bruit routier.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

2400 Direction du patrimoine bâti

- a) n/a
- b) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif: l'écart de kCHF +1'088 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements (PPI), calculées sur la base du montant annuel des investissements, ont été plus importantes en 2023 qu'en 2022. Cette augmentation des PPI, consécutive à l'augmentation des dépenses d'investissement, concerne quatre projets principaux (les montants présentés représentent les dépenses brutes par projet):
 - Lot BC - bâtiment d'équipements publics – Eaux-Vives pour kCHF 14'800;
 - Production du froid – Vernets pour kCHF 8'500;
 - Pavillons scolaires modulables kCHF 8'500;
 - Muséum d'histoire naturelle kCHF 5'100.

2403 Service de l'énergie

- c) 311 - Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif: l'écart de kCHF -311 est lié à l'activation de la cellule task force OSTRAL (organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise) en 2022 qui avait conduit à l'achat exceptionnel de groupes électrogènes pour kCHF +300.
- d) n/a

2600 Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

- e) n/a
- f) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +644 est dû aux dépenses d'entretien des ouvrages d'art (pont de la Machine, passerelle du Bois-de-la-Bâtie, pont Sous-Terre) qui ont été plus importantes en 2023 par rapport à 2022 et qui ne pouvaient pas être reportées pour des raisons techniques ou de sécurité.
- g) 318 - Dépréciations sur créances: l'écart de kCHF -833 s'explique par une augmentation de kCHF +408 en 2022 de la provision pour pertes sur débiteurs liée notamment à une facture au Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) qui a été payée en 2023 et a engendré une diminution équivalente de la provision.

- h) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif: l'écart de kCHF +410 s'explique par des dépenses d'investissement supérieures en 2023 par rapport à 2022.
- i) 461 - Dédommagements de collectivités publiques: l'écart de kCHF +2'298 concerne la recette du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relative à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui a été supérieure en 2023 par rapport à 2022. En effet, ces recettes sont liées au remboursement des annuités d'amortissement dépendant des investissements réalisés dans le domaine des réseaux secondaires, ainsi que de la durée d'amortissement. Concernant les travaux réalisés en zone de développement, le FIA finance la part communale relative aux travaux sur les collecteurs dans un délai de 1 an, ce qui peut générer un écart important par rapport au loyer de l'année précédente. Dans cette optique, les travaux réalisés sur le secteur de Mervelet, en zone de développement, ont fait l'objet d'un remboursement en une annuité à hauteur de kCHF 2'300 intégré au loyer 2023 du FIA.
- j) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers: l'écart de kCHF -1'366 est dû au montant des recettes fédérales (subventions) en lien avec la pose de revêtement phonoabsorbant sur divers tronçons de routes qui a été moins importante en 2023 qu'en 2022 (kCHF -668) du fait d'un rattrapage des subventions 2020 et 2021 reçues en 2022. Par ailleurs, les recettes liées à la rétrocession des taxes sur les carburants n'ont pas été versées en 2023 (kCHF -700) en raison de la dénonciation par la Ville de Genève de la Convention de 1936. La nouvelle Convention signée en 2023 entre le Canton et la Ville de Genève couvre la totalité des frais pour ses routes à caractère cantonal. Par conséquent, cette rétrocession de la part de la Ville de Genève sur les droits des carburants n'est plus applicable.

6.3.2.3 Subventions monétaires

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
2	Aménagement, constructions et mobilité							
2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité							
02	Services généraux							
	Association TOPOS - accompagnement citoyen PAV	20'000	20'000	-	-	20'000		
	Total 02 Services généraux	20'000	20'000	-	-	20'000		
31	Héritage culturel							
	Fondation des clefs de Saint-Pierre	61'900	61'900	-	61'900	-		
	Total 31 Héritage culturel	61'900	61'900	-	61'900	-		
32	Culture, autres							
	Association pour la Promotion de l'Art Sacré (APAS)	9'800	10'000	-200	9'800	-		
	Europar Suisse	5'000	5'000	-	5'000	-		
	Maison de l'architecture	10'000	10'000	-	10'000	-		
	Total 32 Culture, autres	24'800	25'000	-200	24'800	-		
33	Médias							
	Promotion d'expositions, publications architecturales (cantons)	-	10'000	-10'000	-	-		
	Promotion d'expositions, publications architecturales (institut.)	22'000	50'000	-28'000	5'959	16'041	SP_2.01	
	Publication GVA ARCHI GUIDE	-	-	-	15'000	-15'000		
	Revue FACES	5'000	-	5'000	-	5'000		
	Total 33 Médias	27'000	60'000	-33'000	20'959	6'041		
52	Invalidité							
	Association Handicapés Architecture Urbanisme (HAU)	15'000	15'000	-	15'000	-		
	Total 52 Invalidité	15'000	15'000	-	15'000	-		
62	Transports publics							
	Abonnement TPG unireso jeunes	961'000	800'000	161'000	846'500	114'500		
	Part. VdG aux prolongements horaires TPG lignes urbaines (ve-sa soir)	512'494	484'495	27'999	261'923	250'571		a)
	Total 62 Transports publics	1'473'494	1'284'495	188'999	1'108'423	365'071		
76	Lutte contre la pollution environnement							
	Assises européennes de la transition énergétique	-	-	-	7'969	-7'969		
	GenèV'Roule	300'000	300'000	-	300'000	-		
	ProVélo (samedis du vélo)	135'000	135'000	-	135'000	-		
	Total 76 Lutte contre la pollution environnement	435'000	435'000	-	442'969	-7'969		
	Total 2001 Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2'057'194	1'901'395	155'799	1'674'050	383'144		
2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité							
63	Transports, autres							
	Ecluse du Seujet - Canton	1'233	13'000	-11'768	1'919	-686		
	Ecluse du Seujet - SIG	108'027	101'000	7'027	108'027	-		
	Total 63 Transports, autres	109'260	114'000	-4'740	109'946	-686		
	Total 2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité	109'260	114'000	-4'740	109'946	-686		
	Total 2 Aménagement, constructions et mobilité	2'166'454	2'015'395	151'059	1'783'996	382'458		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.2.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

a) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

a) L'écart de kCHF +251 est dû à la déduction du montant facturé et perçu en trop en 2021 sur la facturation 2022 aux communes partenaires de l'association Noctambus. Cette déduction résulte de la baisse de fréquentation sur le réseau urbain dû à la Covid-19.

6.3.2.4 Subventions non monétaires (gratuités)

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
2 Aménagement, constructions et mobilité						
2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité						
76 Lutte contre la pollution de l'environnement						
Vélostation Cornavin - subvention usagers	48'490	38'000	10'490	45'662	2'828	
Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement	48'490	38'000	10'490	45'662	2'828	
Total 2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité	48'490	38'000	10'490	45'662	2'828	
Total 2 Aménagement, constructions et mobilité	48'490	38'000	10'490	45'662	2'828	

6.3.2.5 Subventions ponctuelles

En francs	Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
	Promotion d'expositions, publications architecturales (institut.) (SP_2.01)		22'000	50'000
	Fondation Clarté	Centre culturel Clarté	15'000	
	Mobilité piétonne	Jane's walk	2'000	
	Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS)	Projet d'édition mixte "Patrimoine architectural et culturel suisse"	5'000	
	Total		22'000	50'000

6.3.2.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2023

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
2001	Direction du DACM	33.5	1.2	34.7	35.4	-0.7
2202	Service d'urbanisme	15.6	-	15.6	16.0	-0.4
2400	Direction du patrimoine bâti	51.2	3.8	55.0	54.9	0.1
2403	Service de l'énergie	29.6	2.8	32.4	32.4	-
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	111.7	6.6	118.3	120.6	-2.3
	Total	241.6	14.4	256.0	259.3	-3.3

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background of the slide is split diagonally from the top-left corner to the bottom-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a vibrant pink. The text is positioned in the pink area.

Culture et transition numérique

6.3.3 Culture et transition numérique

6.3.3.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DCTN	SEC	GTG	CJB	MAH	MEG	MHN	ARI	BMU	BGE	DSIC	Total
Charges												
30 Charges de personnel	6'272	13'689	24'571	13'488	22'751	7'451	14'906	4'177	17'306	11'214	17'897	153'721
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'516	9'223	1'506	3'878	10'956	4'316	3'565	1'301	3'867	3'696	2'773	46'598
33 Amortissements du patrimoine administratif	58	7'690	3'195	533	2'233	1'601	422	1	920	177	3'747	20'577
34 Charges financières	-	-	-	-	-	1	-	9	-	-	32	43
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	26	34	-	-	252	-	312
36 Charges de transfert	539	64'520	11'276	100	-	-	8	5	49	51	50	76'597
37 Subventions à redistribuer	-	-	2'500	-	-	-	-	-	-	-	-	2'500
39 Imputations internes	53	708	2	51	184	148	155	115	894	101	695	3'105
Total Charges	8'438	95'830	43'051	18'049	36'125	13'542	19'090	5'607	23'035	15'491	25'194	303'453
Revenus												
42 Taxes	135	764	259	899	840	165	306	141	218	167	112	4'006
43 Revenus divers	15	67	-	60	9	-	1'012	-	1	10	44	1'218
44 Revenus financiers	-	1'516	-	7	91	24	24	5	-	1	-	1'667
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	182	2	-	126	98	-	1	128	-	25	-	563
46 Revenus de transfert	-	-	-	15	1'314	31	15	320	1'162	1'108	-	3'965
47 Subventions à redistribuer	-	-	2'500	-	-	-	-	-	-	-	-	2'500
49 Imputations internes	-	153	-	-	124	40	24	-	-	-	-	341
Total Revenus	332	2'502	2'759	1'108	2'476	260	1'381	594	1'381	1'312	156	14'260

6.3.3.2 Comptes de fonctionnement

Culture et transition numérique	Charges	303'452'959	312'097'515	-8'644'556	-2.8%	293'906'876	9'546'082	3.2%	
	Revenus	14'260'447	17'025'527	-2'765'080	-16.2%	14'565'122	-304'675	-2.1%	
En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
3001 Direction département culture et transition numérique									
Charges									
300	Autorités et commissions	4'023	-	4'023	-	2'645	1'378	52.1%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'879'444	4'869'031	10'413	0.2%	4'476'109	403'336	9.0%	
304	Allocations	57'316	54'600	2'716	5.0%	56'195	1'121	2.0%	
305	Cotisations patronales	1'266'151	1'240'222	25'929	2.1%	1'053'656	212'495	20.2%	
309	Autres charges de personnel	64'999	15'944	49'055	307.7%	48'388	16'611	34.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	473'886	410'790	63'096	15.4%	434'165	39'720	9.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	7'549	3'000	4'549	151.6%	4'946	2'603	52.6%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	8'285	8'162	123	1.5%	5'891	2'394	40.6%	
313	Prestations de services et honoraires	849'079	812'908	36'171	4.4%	946'074	-96'995	-10.3%	
314	Travaux d'entretien	83'250	16'400	66'850	407.6%	48'535	34'714	71.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	23'588	21'552	2'036	9.4%	49'771	-26'182	-52.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	14'745	2'000	12'745	637.2%	26'290	-11'545	-43.9%	
317	Dédommagements	16'498	20'000	-3'502	-17.5%	16'759	-260	-1.6%	
318	Dépréciations sur créances	1'100	-	1'100	-	-350	1'450	-414.3%	
319	Diverses charges d'exploitation	37'989	21'281	16'708	78.5%	29'507	8'482	28.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	58'099	61'607	-3'508	-5.7%	132'017	-73'918	-56.0%	
340	Charges d'intérêt	23	-	23	-	40	-17	-42.6%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	539'065	690'000	-150'935	-21.9%	451'134	87'931	19.5%	
391	Prestations de services	36'087	51'800	-15'713	-30.3%	55'733	-19'646	-35.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	16'975	-	16'975	-	22'140	-5'165	-23.3%	
Total Charges		8'438'152	8'299'298	138'855	1.7%	7'859'646	578'506	7.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	101'237	108'000	-6'763	-6.3%	82'191	19'046	23.2%	
426	Remboursements	33'983	-	33'983	-	10'152	23'832	234.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	5'000	-	5'000	-	-	5'000	-	
439	Autres revenus	10'000	-	10'000	-	14'000	-4'000	-28.6%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	182'000	182'000	-	-	162'000	20'000	12.3%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	-	-	-	10'071	-10'071	-100.0%	
491	Prestations de services	-	20'000	-20'000	-100.0%	-	-	-	
Total Revenus		332'220	310'000	22'220	7.2%	278'413	53'806	19.3%	
3106 Service culturel									
Charges									
300	Autorités et commissions	85'385	28'770	56'615	196.8%	91'850	-6'465	-7.0%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	10'920'360	10'775'421	144'939	1.3%	10'543'415	376'945	3.6%	
304	Allocations	144'135	188'534	-44'399	-23.5%	150'030	-5'895	-3.9%	
305	Cotisations patronales	2'463'117	2'479'690	-16'572	-0.7%	2'279'916	183'201	8.0%	
309	Autres charges de personnel	75'923	9'736	66'187	679.8%	45'113	30'810	68.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	737'029	547'900	189'129	34.5%	665'147	71'882	10.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	293'745	334'000	-40'255	-12.1%	390'542	-96'796	-24.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'185'973	1'099'471	86'502	7.9%	894'496	291'477	32.6%	
313	Prestations de services et honoraires	2'409'583	2'041'577	368'006	18.0%	2'210'762	198'822	9.0%	a)
314	Travaux d'entretien	3'220'950	2'239'100	981'850	43.9%	2'525'090	695'860	27.6%	b)

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	250'107	280'464	-30'357	-10.8%	271'269	-21'162	-7.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'087'947	885'240	202'707	22.9%	1'038'498	49'448	4.8%	
317	Dédommagements	16'076	16'260	-184	-1.1%	15'990	86	0.5%	
318	Dépréciations sur créances	6'100	-	6'100	-	9'688	-3'588	-37.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	15'796	4'000	11'796	294.9%	15'330	466	3.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	7'690'213	7'853'491	-163'278	-2.1%	7'743'002	-52'789	-0.7%	
340	Charges d'intérêt	72	-	72	-	23	50	219.2%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	-	-	-	587	-587	-100.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	64'138'794	64'082'728	56'066	0.1%	62'536'843	1'601'951	2.6%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	381'039	382'722	-1'684	-0.4%	811'500	-430'461	-53.0%	c)
391	Prestations de services	464'296	408'200	56'096	13.7%	343'960	120'336	35.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	243'452	241'752	1'700	0.7%	242'792	660	0.3%	
Total Charges		95'830'093	93'899'056	1'931'036	2.1%	92'825'841	3'004'251	3.2%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	300'026	607'000	-306'974	-50.6%	287'994	12'032	4.2%	d)
425	Recette sur ventes	28	1'000	-972	-97.2%	186	-158	-85.0%	
426	Remboursements	457'156	181'400	275'756	152.0%	347'855	109'300	31.4%	e)
429	Autres taxes	7'186	-	7'186	-	6'638	548	8.3%	
430	Revenus d'exploitation divers	231	-	231	-	512	-281	-54.8%	
439	Autres revenus	66'517	-	66'517	-	47'747	18'769	39.3%	
447	Produit des biens-fonds PA	1'515'575	1'379'800	135'775	9.8%	1'331'558	184'017	13.8%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	2'000	52'000	-50'000	-96.2%	52'000	-50'000	-96.2%	
491	Prestations de services	152'709	198'000	-45'291	-22.9%	156'542	-3'833	-2.4%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	100	-	100	-	-	100	-	
Total Revenus		2'501'526	2'419'200	82'326	3.4%	2'231'032	270'494	12.1%	
3110 Grand Théâtre de Genève									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	19'563'570	20'084'091	-520'521	-2.6%	18'894'191	669'378	3.5%	
304	Allocations	209'552	206'643	2'909	1.4%	200'311	9'241	4.6%	
305	Cotisations patronales	4'733'336	4'844'695	-111'358	-2.3%	4'340'303	393'033	9.1%	
309	Autres charges de personnel	64'754	2'364	62'390	n/a	97'461	-32'707	-33.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	20'349	11'000	9'349	85.0%	18'948	1'401	7.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	54'498	53'000	1'498	2.8%	44'120	10'377	23.5%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	52'024	-	52'024	-	54'393	-2'369	-4.4%	
313	Prestations de services et honoraires	369'108	174'799	194'309	111.2%	277'399	91'709	33.1%	
314	Travaux d'entretien	926'631	1'302'500	-375'869	-28.9%	789'046	137'585	17.4%	f)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	66'278	18'153	48'125	265.1%	13'057	53'221	407.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	13'241	-	13'241	-	709	12'532	n/a	
317	Dédommagements	4'133	28'000	-23'867	-85.2%	15'388	-11'255	-73.1%	
330	Immobilisations corporelles du PA	3'195'105	3'217'729	-22'624	-0.7%	3'214'925	-19'821	-0.6%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	2'700	-2'700	-100.0%	3'800	-3'800	-100.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	11'102'758	11'102'758	-	-	11'102'758	-	-	
366	Amortissements, subventions d'investissement	173'394	173'394	-	-	173'394	-	-	
370	Subventions à redistribuer	2'500'000	2'500'000	-	-	2'500'000	-	-	
391	Prestations de services	2'273	30'500	-28'228	-92.5%	6'902	-4'630	-67.1%	
Total Charges		43'051'003	43'752'325	-701'322	-1.6%	41'747'106	1'303'896	3.1%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
Revenus									
426	Remboursements	259'464	60'000	199'464	332.4%	213'605	45'859	21.5%	
470	Subventions à redistribuer	2'500'000	2'500'000	-	-	2'500'000	-	-	
Total Revenus		2'759'464	2'560'000	199'464	7.8%	2'713'605	45'859	1.7%	
3201 Conservatoire et jardin botaniques									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	10'771'743	11'499'120	-727'377	-6.3%	10'398'940	372'802	3.6%	
304	Allocations	100'343	103'000	-2'658	-2.6%	104'405	-4'063	-3.9%	
305	Cotisations patronales	2'566'051	2'846'979	-280'928	-9.9%	2'464'443	101'608	4.1%	
309	Autres charges de personnel	49'477	8'860	40'617	458.4%	25'249	24'228	96.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	778'262	766'158	12'104	1.6%	705'082	73'180	10.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	209'346	201'890	7'456	3.7%	183'557	25'789	14.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	719'763	760'551	-40'788	-5.4%	635'525	84'238	13.3%	
313	Prestations de services et honoraires	701'100	802'842	-101'741	-12.7%	621'599	79'501	12.8%	
314	Travaux d'entretien	1'156'498	632'200	524'298	82.9%	1'079'464	77'034	7.1%	g)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	160'069	124'412	35'657	28.7%	190'696	-30'627	-16.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	75'937	14'122	61'815	437.7%	59'706	16'231	27.2%	
317	Dédommagements	55'140	61'287	-6'147	-10.0%	62'617	-7'477	-11.9%	
318	Dépréciations sur créances	9'750	-	9'750	-	-9'900	19'650	-198.5%	
319	Diverses charges d'exploitation	11'905	18'457	-6'552	-35.5%	16'550	-4'645	-28.1%	
330	Immobilisations corporelles du PA	533'197	549'209	-16'013	-2.9%	718'452	-185'255	-25.8%	
340	Charges d'intérêt	195	-	195	-	2	193	n/a	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	537'370	-537'370	-100.0%	270'654	-270'654	-100.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	100'000	100'000	-	-	-	100'000	-	
391	Prestations de services	50'528	33'500	17'028	50.8%	24'793	25'734	103.8%	
Total Charges		18'049'304	19'059'957	-1'010'652	-5.3%	17'551'836	497'469	2.8%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	-	100	-100	-100.0%	-	-	-	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	769'635	624'620	145'015	23.2%	749'142	20'493	2.7%	
425	Recette sur ventes	17'841	33'500	-15'659	-46.7%	20'908	-3'066	-14.7%	
426	Remboursements	111'364	900	110'464	n/a	120'573	-9'209	-7.6%	
427	Amendes	281	350	-69	-19.8%	70	211	300.9%	
430	Revenus d'exploitation divers	-	-	-	-	744	-744	-100.0%	
439	Autres revenus	60'000	-	60'000	-	-	60'000	-	
447	Produit des biens-fonds PA	7'420	98'000	-90'580	-92.4%	8'330	-910	-10.9%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	126'291	920'214	-793'922	-86.3%	-	126'291	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	15'000	15'000	-	-	15'000	-	-	
Total Revenus		1'107'832	1'692'684	-584'852	-34.6%	914'767	193'065	21.1%	
3202 Musées d'art et d'histoire									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	18'180'263	18'956'790	-776'527	-4.1%	17'541'238	639'025	3.6%	
304	Allocations	203'462	192'840	10'622	5.5%	205'476	-2'014	-1.0%	
305	Cotisations patronales	4'277'518	4'684'612	-407'094	-8.7%	3'978'118	299'400	7.5%	
309	Autres charges de personnel	89'962	10'112	79'850	789.7%	68'385	21'576	31.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'436'136	1'535'650	-99'514	-6.5%	1'406'894	29'242	2.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	775'799	411'000	364'799	88.8%	853'084	-77'285	-9.1%	h)
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'260'924	1'158'878	102'047	8.8%	897'444	363'481	40.5%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
313	Prestations de services et honoraires	4'931'503	5'245'100	-313'597	-6.0%	4'952'984	-21'480	-0.4%	i)
314	Travaux d'entretien	1'687'974	1'228'100	459'874	37.4%	1'685'149	2'825	0.2%	j)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	388'160	361'752	26'408	7.3%	476'223	-88'063	-18.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	393'044	343'500	49'544	14.4%	427'175	-34'131	-8.0%	
317	Dédommagements	59'260	41'720	17'540	42.0%	42'087	17'173	40.8%	
318	Dépréciations sur créances	7'450	-	7'450	-	-37'550	45'000	-119.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	15'752	9'350	6'402	68.5%	8'881	6'872	77.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'233'162	2'276'091	-42'929	-1.9%	2'229'585	3'576	0.2%	
340	Charges d'intérêt	14	-	14	-	7	7	96.4%	
349	Différentes charges financières	60	-	60	-	-	60	-	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	896'000	-896'000	-100.0%	-	-	-	
391	Prestations de services	136'832	156'500	-19'668	-12.6%	190'195	-53'363	-28.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	47'372	51'436	-4'064	-7.9%	49'688	-2'316	-4.7%	
Total Charges		36'124'646	37'559'431	-1'434'786	-3.8%	34'975'062	1'149'584	3.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	557'372	229'200	328'172	143.2%	209'370	348'003	166.2%	k)
425	Recette sur ventes	40'425	137'194	-96'769	-70.5%	48'496	-8'071	-16.6%	
426	Remboursements	235'456	12'916	222'540	n/a	376'046	-140'590	-37.4%	
427	Amendes	2'516	3'000	-484	-16.1%	1'673	842	50.4%	
429	Autres taxes	4'440	-	4'440	-	4'274	166	3.9%	
430	Revenus d'exploitation divers	3	150'000	-149'997	-100.0%	8	-5	-67.5%	
439	Autres revenus	8'585	-	8'585	-	575	8'010	n/a	
447	Produit des biens-fonds PA	91'093	40'499	50'594	124.9%	47'393	43'700	92.2%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	97'944	1'273'200	-1'175'256	-92.3%	626'126	-528'182	-84.4%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	1'314'000	896'000	418'000	46.7%	1'312'489	1'511	0.1%	l)
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	124'255	101'630	22'625	22.3%	105'830	18'425	17.4%	
Total Revenus		2'476'088	2'843'639	-367'551	-12.9%	2'732'280	-256'192	-9.4%	
3203 Musée d'ethnographie									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'915'088	6'209'338	-294'250	-4.7%	5'713'263	201'825	3.5%	
303	Travailleurs temporaires	343	-	343	-	-	343	-	
304	Allocations	59'604	75'150	-15'547	-20.7%	64'032	-4'429	-6.9%	
305	Cotisations patronales	1'404'865	1'526'047	-121'182	-7.9%	1'303'930	100'935	7.7%	
309	Autres charges de personnel	70'879	4'612	66'267	n/a	35'530	35'349	99.5%	
310	Charges de matériel et de marchandises	480'690	395'000	85'690	21.7%	409'597	71'093	17.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	140'164	204'000	-63'836	-31.3%	187'777	-47'613	-25.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	431'821	397'739	34'082	8.6%	284'581	147'240	51.7%	
313	Prestations de services et honoraires	2'343'305	2'434'506	-91'201	-3.7%	1'765'143	578'162	32.8%	m)
314	Travaux d'entretien	694'956	374'500	320'456	85.6%	624'944	70'013	11.2%	n)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	111'210	169'364	-58'154	-34.3%	185'785	-74'575	-40.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	66'556	4'500	62'056	n/a	27'533	39'023	141.7%	
317	Dédommagements	46'630	62'890	-16'260	-25.9%	28'057	18'573	66.2%	
318	Dépréciations sur créances	-	-	-	-	-3'000	3'000	-100.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	380	10'300	-9'920	-96.3%	3'376	-2'995	-88.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'600'554	1'599'739	814	0.1%	1'595'788	4'766	0.3%	
340	Charges d'intérêt	62	-	62	-	2	60	n/a	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	915	-	915	-	-	915	-	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	26'147	10'000	16'147	161.5%	25'373	775	3.1%	
391	Prestations de services	59'241	81'640	-22'399	-27.4%	45'681	13'560	29.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	89'043	88'943	100	0.1%	88'943	100	0.1%	
Total Charges		13'542'453	13'648'269	-105'816	-0.8%	12'386'334	1'156'118	9.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	99'901	367'000	-267'099	-72.8%	170'837	-70'936	-41.5%	o)
425	Recette sur ventes	-	45'000	-45'000	-100.0%	-	-	-	
426	Remboursements	63'225	-	63'225	-	44'079	19'146	43.4%	
427	Amendes	1'529	-	1'529	-	564	965	171.3%	
430	Revenus d'exploitation divers	-	9'000	-9'000	-100.0%	-	-	-	
447	Produit des biens-fonds PA	24'000	39'000	-15'000	-38.5%	-	24'000	-	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	10'000	-10'000	-100.0%	-	-	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	31'000	10'000	21'000	210.0%	10'000	21'000	210.0%	
491	Prestations de services	8'000	-	8'000	-	280	7'720	n/a	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	32'000	-	32'000	-	-	32'000	-	
Total Revenus		259'655	480'000	-220'345	-45.9%	225'760	33'895	15.0%	
3204 Muséum d'histoire naturelle									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'998'777	12'506'962	-508'184	-4.1%	11'696'279	302'499	2.6%	
304	Allocations	107'965	88'200	19'765	22.4%	96'640	11'325	11.7%	
305	Cotisations patronales	2'738'182	3'069'039	-330'857	-10.8%	2'622'475	115'707	4.4%	
309	Autres charges de personnel	61'554	4'260	57'294	n/a	42'548	19'006	44.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	445'712	675'079	-229'367	-34.0%	468'544	-22'832	-4.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	158'000	78'800	79'200	100.5%	138'734	19'266	13.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	489'955	499'895	-9'940	-2.0%	368'337	121'618	33.0%	
313	Prestations de services et honoraires	1'285'986	1'032'559	253'427	24.5%	1'236'900	49'085	4.0%	p)
314	Travaux d'entretien	895'806	477'900	417'906	87.4%	1'020'112	-124'306	-12.2%	q)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	103'543	77'207	26'336	34.1%	182'885	-79'343	-43.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	77'859	26'500	51'359	193.8%	252'661	-174'803	-69.2%	
317	Dédommagements	69'578	89'850	-20'272	-22.6%	91'666	-22'089	-24.1%	
318	Dépréciations sur créances	1'600	-	1'600	-	1'750	-150	-8.6%	
319	Diverses charges d'exploitation	37'345	11'000	26'345	239.5%	7'586	29'759	392.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	421'978	431'074	-9'096	-2.1%	549'136	-127'158	-23.2%	
340	Charges d'intérêt	3	-	3	-	1	2	403.9%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	33'538	436'140	-402'602	-92.3%	242'242	-208'704	-86.2%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	7'700	15'200	-7'500	-49.3%	10'186	-2'486	-24.4%	
391	Prestations de services	99'432	114'000	-14'568	-12.8%	112'108	-12'676	-11.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	55'303	55'303	-	-	55'303	-	-	
Total Charges		19'089'814	19'688'968	-599'154	-3.0%	19'196'094	-106'280	-0.6%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	40'371	678'500	-638'129	-94.0%	108'932	-68'561	-62.9%	r)
425	Recette sur ventes	13'410	24'000	-10'590	-44.1%	11'982	1'428	11.9%	
426	Remboursements	251'821	21'000	230'821	n/a	141'278	110'543	78.2%	
427	Amendes	75	-	75	-	24	51	212.5%	
430	Revenus d'exploitation divers	302	-	302	-	-	302	-	
439	Autres revenus	1'011'308	442'140	569'168	128.7%	746'480	264'828	35.5%	s)
447	Produit des biens-fonds PA	23'556	38'000	-14'444	-38.0%	12'642	10'914	86.3%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	1'295	785'326	-784'030	-99.8%	1'109	186	16.8%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	15'000	15'000	-	-	15'000	-	-	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	23'800	12'000	11'800	98.3%	37'750	-13'950	-37.0%	
Total Revenus		1'380'938	2'015'966	-635'027	-31.5%	1'075'197	305'741	28.4%	
3205 Musée Ariana									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'316'235	3'426'090	-109'855	-3.2%	3'297'357	18'878	0.6%	
304	Allocations	42'618	49'190	-6'572	-13.4%	45'661	-3'043	-6.7%	
305	Cotisations patronales	788'424	830'667	-42'243	-5.1%	750'674	37'750	5.0%	
309	Autres charges de personnel	29'899	2'704	27'195	n/a	22'491	7'408	32.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	69'849	61'900	7'949	12.8%	65'067	4'782	7.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	63'816	56'600	7'216	12.7%	112'897	-49'082	-43.5%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	123'263	151'001	-27'738	-18.4%	104'487	18'776	18.0%	
313	Prestations de services et honoraires	843'624	788'528	55'097	7.0%	837'761	5'863	0.7%	
314	Travaux d'entretien	140'232	133'200	7'032	5.3%	297'800	-157'568	-52.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	32'673	31'185	1'488	4.8%	69'985	-37'312	-53.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	17'572	5'700	11'872	208.3%	25'618	-8'046	-31.4%	
317	Dédommagements	7'371	12'500	-5'129	-41.0%	10'330	-2'959	-28.6%	
318	Dépréciations sur créances	-50	-	-50	-	-50	-	-	
319	Diverses charges d'exploitation	2'319	2'100	219	10.4%	1'986	333	16.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	925	3'441	-2'516	-73.1%	925	-	-	
340	Charges d'intérêt	89	-	89	-	-	89	-	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	9'240	-	9'240	-	-	9'240	-	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	320'000	-320'000	-100.0%	407'721	-407'721	-100.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	4'600	4'600	-	-	4'600	-	-	
391	Prestations de services	112'338	182'500	-70'162	-38.4%	111'538	800	0.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	2'343	2'343	-	-	2'343	-	-	
Total Charges		5'607'380	6'064'248	-456'868	-7.5%	6'169'191	-561'812	-9.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	11'750	34'250	-22'500	-65.7%	12'935	-1'186	-9.2%	
425	Recette sur ventes	98'428	50'000	48'428	96.9%	85'959	12'469	14.5%	
426	Remboursements	30'884	-	30'884	-	19'506	11'378	58.3%	
439	Autres revenus	-	60'000	-60'000	-100.0%	-	-	-	
447	Produit des biens-fonds PA	5'000	152'100	-147'100	-96.7%	-	5'000	-	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	127'880	394'277	-266'398	-67.6%	-	127'880	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	320'000	260'000	60'000	23.1%	900'000	-580'000	-64.4%	t)
Total Revenus		593'941	950'627	-356'686	-37.5%	1'018'400	-424'459	-41.7%	
3301 Bibliothèques municipales									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	13'892'879	14'718'537	-825'658	-5.6%	13'710'401	182'478	1.3%	
304	Allocations	125'504	133'700	-8'196	-6.1%	133'500	-7'996	-6.0%	
305	Cotisations patronales	3'215'866	3'614'437	-398'572	-11.0%	3'046'300	169'566	5.6%	
309	Autres charges de personnel	71'313	10'616	60'697	571.8%	66'116	5'197	7.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'229'455	1'291'980	-62'525	-4.8%	1'302'679	-73'224	-5.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	203'152	126'000	77'152	61.2%	150'444	52'708	35.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	388'524	363'977	24'547	6.7%	303'115	85'409	28.2%	
313	Prestations de services et honoraires	663'164	570'743	92'422	16.2%	618'959	44'205	7.1%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
314	Travaux d'entretien	756'477	332'100	424'377	127.8%	578'744	177'732	30.7%	u)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	225'572	139'963	85'609	61.2%	234'578	-9'006	-3.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	368'228	148'900	219'328	147.3%	332'736	35'492	10.7%	
317	Dédommagements	5'117	10'430	-5'313	-50.9%	5'520	-403	-7.3%	
318	Dépréciations sur créances	19'665	-	19'665	-	-1'380	21'044	n/a	
319	Diverses charges d'exploitation	7'975	10'000	-2'025	-20.3%	8'820	-845	-9.6%	
330	Immobilisations corporelles du PA	919'545	852'616	66'929	7.8%	842'028	77'517	9.2%	
340	Charges d'intérêt	63	-	63	-	44	19	42.5%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	52	-	52	-	-	52	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	49'000	54'000	-5'000	-9.3%	43'960	5'040	11.5%	
391	Prestations de services	140'442	173'000	-32'558	-18.8%	118'823	21'619	18.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	753'295	797'125	-43'830	-5.5%	774'985	-21'690	-2.8%	
Total Charges		23'035'288	23'348'124	-312'836	-1.3%	22'270'373	764'914	3.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	78	111'580	-111'502	-99.9%	-	78	-	
425	Recette sur ventes	16'383	50'000	-33'617	-67.2%	13'907	2'476	17.8%	
426	Remboursements	198'886	134'050	64'836	48.4%	219'571	-20'685	-9.4%	
427	Amendes	2'533	-	2'533	-	7'863	-5'330	-67.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	1'024	-	1'024	-	1'504	-479	-31.9%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	1'161'854	1'250'108	-88'254	-7.1%	1'223'459	-61'605	-5.0%	
Total Revenus		1'380'758	1'545'738	-164'980	-10.7%	1'466'304	-85'546	-5.8%	
3302 Bibliothèque de Genève									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'866'547	9'027'278	-160'730	-1.8%	8'543'681	322'867	3.8%	
304	Allocations	66'835	69'300	-2'465	-3.6%	69'253	-2'418	-3.5%	
305	Cotisations patronales	2'212'827	2'258'104	-45'277	-2.0%	1'906'195	306'631	16.1%	
309	Autres charges de personnel	67'294	3'700	63'594	n/a	33'807	33'487	99.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'081'616	1'501'600	-419'984	-28.0%	1'361'285	-279'669	-20.5%	v)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	162'188	69'800	92'388	132.4%	199'359	-37'171	-18.6%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	304'203	242'872	61'331	25.3%	179'049	125'154	69.9%	
313	Prestations de services et honoraires	1'067'434	1'708'038	-640'603	-37.5%	896'934	170'500	19.0%	w)
314	Travaux d'entretien	475'592	266'500	209'092	78.5%	443'671	31'921	7.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	158'480	144'516	13'964	9.7%	158'760	-280	-0.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	413'544	398'000	15'544	3.9%	301'571	111'973	37.1%	
317	Dédommagements	16'683	21'790	-5'107	-23.4%	16'674	9	0.1%	
318	Dépréciations sur créances	2'283	1'000	1'283	128.3%	6'414	-4'131	-64.4%	
319	Diverses charges d'exploitation	14'001	18'500	-4'499	-24.3%	11'042	2'960	26.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	177'395	168'457	8'938	5.3%	166'345	11'049	6.6%	
340	Charges d'intérêt	65	-	65	-	88	-23	-26.5%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	251'831	850'000	-598'169	-70.4%	306'151	-54'320	-17.7%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	50'720	66'880	-16'160	-24.2%	42'000	8'720	20.8%	
391	Prestations de services	78'665	90'500	-11'835	-13.1%	83'618	-4'953	-5.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	22'300	3'900	18'400	471.8%	3'900	18'400	471.8%	
Total Charges		15'490'502	16'910'735	-1'420'233	-8.4%	14'729'796	760'706	5.2%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	-	9'000	-9'000	-100.0%	-	-	-	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	38'698	214'000	-175'302	-81.9%	39'341	-643	-1.6%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
425	Recette sur ventes	2'230	6'000	-3'770	-62.8%	1'984	246	12.4%	
426	Remboursements	106'399	23'000	83'399	362.6%	161'829	-55'430	-34.3%	
427	Amendes	19'190	45'000	-25'810	-57.4%	7'730	11'460	148.2%	
430	Revenus d'exploitation divers	344	-	344	-	-	344	-	
439	Autres revenus	10'000	-	10'000	-	96'500	-86'500	-89.6%	
447	Produit des biens-fonds PA	739	-	739	-	687	52	7.6%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	25'229	850'673	-825'444	-97.0%	-	25'229	-	
461	Dédommagements de collectivités publiques	210'000	210'000	-	-	210'000	-	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	898'473	850'000	48'473	5.7%	930'351	-31'877	-3.4%	
491	Prestations de services	475	-	475	-	595	-120	-20.2%	
Total Revenus		1'311'777	2'207'673	-895'895	-40.6%	1'449'017	-137'239	-9.5%	
3501 Direction des systèmes d'information et communication									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	14'227'815	14'744'397	-516'582	-3.5%	13'448'657	779'158	5.8%	
304	Allocations	135'525	134'100	1'425	1.1%	140'603	-5'078	-3.6%	
305	Cotisations patronales	3'445'613	3'751'218	-305'606	-8.1%	3'337'260	108'352	3.2%	
309	Autres charges de personnel	87'683	11'212	76'471	682.0%	89'498	-1'815	-2.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	14'131	33'440	-19'309	-57.7%	28'583	-14'452	-50.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	386'457	920'915	-534'458	-58.0%	483'904	-97'447	-20.1%	x)
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	300'804	286'888	13'916	4.9%	212'293	88'511	41.7%	
313	Prestations de services et honoraires	1'387'289	3'187'262	-1'799'973	-56.5%	1'676'701	-289'412	-17.3%	y)
314	Travaux d'entretien	123'992	385'375	-261'383	-67.8%	151'309	-27'317	-18.1%	z)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	546'695	1'037'681	-490'986	-47.3%	363'296	183'399	50.5%	aa)
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	52'041	1'184'480	-1'132'439	-95.6%	48'732	3'308	6.8%	ab)
317	Dédommagements	5'233	28'750	-23'517	-81.8%	5'408	-175	-3.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	-43'544	19'680	-63'224	-321.3%	47'656	-91'201	-191.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'387'061	1'617'995	-230'934	-14.3%	2'051'973	-664'913	-32.4%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	2'360'216	1'844'211	516'005	28.0%	1'437'575	922'641	64.2%	
340	Charges d'intérêt	15	-	15	-	17	-2	-12.6%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	32'241	63'493	-31'252	-49.2%	23'393	8'848	37.8%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	50'000	50'000	-	-	-	50'000	-	
391	Prestations de services	7'189	6'000	1'189	19.8%	2'306	4'883	211.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	687'870	560'008	127'862	22.8%	646'431	41'439	6.4%	
Total Charges		25'194'325	29'867'105	-4'672'780	-15.6%	24'195'597	998'728	4.1%	
Revenus									
426	Remboursements	111'813	-	111'813	-	400'551	-288'739	-72.1%	ac)
431	Inscription de prestations propres à l'actif	44'434	-	44'434	-	59'796	-15'363	-25.7%	
Total Revenus		156'246	-	156'246	-	460'347	-304'101	-66.1%	

6.3.3.2 COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques «6.1.2.1 chapitre 30: charges de personnel», «6.1.2.3 chapitre 33: amortissements du patrimoine administratif», «6.1.2.5 chapitre 35 et 45: attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux», «6.1.2.6 chapitre 36: charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers» et «6.1.2.8 chapitre 39: Imputations internes».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

3106 Service culturel

- a) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +368 provient principalement des éléments suivants:
- dépassement des dépenses relevant des services compétents DPBA (kCHF +131) et DSIC (kCHF +101);
 - dépassement des dépenses concernant des manifestations telles que la Fête de la musique (kCHF +38), les concerts du dimanche et Musique en été (kCHF +31).
- b) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +982 est principalement dû à un dépassement des dépenses relevant du service compétent DPBA en lien avec la mise en conformité de la machinerie scénique du Grütli (kCHF +462), la mise en conformité du levage scénique du Théâtre de Saint-Gervais (kCHF +336) ainsi que le renforcement de l'escalier et amélioration des accès PMR de la Nouvelle Comédie (kCHF +126).
- c) n/a
- d) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF -307 s'explique principalement par la gratuité des concerts de Musique en été dès 2019. Le budget sera actualisé en 2025.
- e) 426 - Remboursements: l'écart de kCHF +276 provient principalement:
- des remboursements relevant du service compétent DRH (kCHF +134);
 - des remboursements relevant du service compétent DPBA (kCHF +71);
 - des refacturations à la hausse des frais d'énergie aux bénéficiaires des locaux sous gestion (ateliers, salles...) notamment concernant les frais de chauffage (kCHF +62).

3110 Grand Théâtre

- f) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF -376 provient principalement d'un non-dépensé concernant les dépenses d'entretien relevant du service compétent DPBA. Ceci s'explique par le fait que le budget est réparti parmi les services de la Ville de Genève sur la base de l'activité d'entretien des années précédentes.

3201 Conservatoire et jardin botaniques

- g) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +524 provient essentiellement des éléments suivants:
- dépassement des dépenses relevant du service compétent DPBA (kCHF +229) et sur les charges de nettoyage dont le budget est centralisé au service compétent CMAI, mais dont les charges effectives sont ventilées par service (kCHF +177);
 - dépassement des dépenses (kCHF +102) résultant de l'opération d'anoxie suite à une infestation dans des herbiers (autorisation de dépassement de kCHF +220 demandée et acceptée par le CA).

3202 Musées d'art et d'histoire

- h) 311 - Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif: l'écart de kCHF +365 est dû à des charges liées à des projets entièrement financés par les fonds de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève, notamment:
- projets des nouvelles vitrines du Konrad Witz et des salles Byzantines (kCHF +167);
 - mise en conformité de l'éclairage des salles d'exposition (kCHF +98);
 - nouvelles acquisitions d'œuvres d'art (kCHF +85).
- i) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF -314 provient principalement des éléments suivants:
- non dépensé à la suite de l'abandon du projet d'archivage de la documentation des arts appliqués (kCHF -85);

- non dépensé dû au report en 2024 du projet de récolement numismatique (kCHF -100) ;
- non dépensé dû au report en 2024 des nouveaux projets MAH et RSO (kCHF-47) ;
- économie liée à l'évolution du format d'exposition pour les salles Byzances (kCHF -55).

- j) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +460 provient principalement des charges de nettoyage dont le budget est centralisé au service compétent CMAI, mais dont les charges effectives sont ventilées par service (kCHF +380).
- k) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF +328 provient des revenus additionnels résultant de la mise en place du dispositif de tarif libre des entrées «Paie ce qu'il te plait».
- l) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers: l'écart de kCHF +418 est lié à des dons attribués au fonds de tiers «Acquisitions et projets» du MAH provenant d'une fondation privée genevoise notamment. Ces montants sont sans effet sur les comptes de la Ville de Genève car compensés par des attributions équivalentes au fonds (chapitre 35).

3203 Musée d'ethnographie

m) n/a

- n) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +320 provient principalement des charges de nettoyage dont le budget est centralisé au service compétent CMAI, mais dont les charges effectives sont ventilées par service (kCHF +380).
- o) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF -267 provient de la tarification des expositions temporaires impliquant de nombreuses gratuités. La fréquentation du musée, qui s'est maintenue par rapport à 2022, ne permet en effet pas d'atteindre les cibles budgétaires.

3204 Muséum d'histoire naturelle

p) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +253 provient des éléments suivants:

- projets entièrement financés par le fonds Vitale SIG (kCHF +50) et par divers autres fonds scientifiques (kCHF +113) sans effet sur les comptes de la Ville de Genève;
- augmentation des charges de recyclage causée par la nécessité de vider les locaux en vue du chantier de rénovation (kCHF +46).

- q) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +418 est principalement dû à un dépassement des charges relevant du service compétent DPBA (kCHF + 233) ainsi qu'aux charges de nettoyage dont le budget est centralisé au service compétent CMAI, mais dont les charges effectives sont ventilées par service (kCHF +158).
- r) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF -638 est dû à une baisse de fréquentation du musée qui a conduit à une baisse des recettes en 2023 (billets d'entrée et visites guidées). Cette baisse est justifiée par une diminution d'activités et d'événements en lien avec la situation de pré-fermeture longue durée du Muséum d'histoire naturelle pour permettre le démarrage du chantier de rénovation.
- s) 439 - Autres revenus: l'écart de kCHF +569 provient des soutiens liés à des projets entièrement financés par les fonds de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève, notamment:
- Projet DecliNe (kCHF +63) ;
 - Projet chauves-souris (kCHF +264) ;
 - Projet entomologique Fonds Vitale (kCHF +50) ;
 - Projet SwissCollNet Specify (kCHF +205).

3205 Musée Ariana

t) n/a

3301 Bibliothèques municipales

- u) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +424 est principalement dû aux charges de nettoyage dont le budget est centralisé au service compétent CMAI, mais dont les charges effectives sont ventilées par service (kCHF +359) ainsi qu'à des travaux de réaménagement de la Bibliothèque de Saint-Jean (kCHF +15).

3302 Bibliothèque de Genève

- v) 310 - Charges de matériel et de marchandises: l'écart de kCHF -420 est dû principalement à une diminution des acquisitions d'ouvrages ce qui a également fortement ralenti les prestations de reliure externalisées. La diminution des acquisitions d'ouvrages est expliquée par des absences répétées et de longue durée du personnel en charge.

- w) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -641 est principalement lié à un non dépensé sur les charges relevant du service compétent DSIC. Ceci s'explique par la méthode de budgétisation 2023 où seuls les comptes de plus de 1 million de francs faisaient l'objet d'une ventilation au budget. En 2021, la quote-part de la BGE sur le compte des charges d'utilisation informatiques représentait 26%. L'augmentation du budget (nouvelles souscriptions M365 et SAP Rise) sur ce compte a été attribuée aux services bénéficiaires selon leur quote-part aux comptes 2021. Une nouvelle méthode de ventilation du budget sur les services a été adoptée lors de l'élaboration du budget 2024 basée sur des éléments prévisibles, notamment des contrats récurrents.

3501 Direction des systèmes d'information et de communication

- x) 311 - Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif : l'écart de kCHF -534 est principalement dû au fait que les budgets du service compétent DSIC pour l'acquisition du matériel informatique et de communication, ainsi que pour l'achat des logiciels, sont centralisés à la DSIC, alors que les charges effectives sont ventilées par service. On remarque un non dépensé de kCHF -51 sur le total des charges Ville de Genève du groupe 311 du service compétent DSIC.
- y) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -1'800 s'explique par le fait que les budgets pour la téléphonie et les charges d'utilisation informatique sont centralisés à la DSIC, alors que les charges effectives sont ventilées par service. A noter que le groupe 313 du service compétent DSIC au niveau Ville de Genève est en adéquation avec le budget.
- z) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -261 provient principalement du fait que les budgets du service compétent DSIC sont centralisés à la DSIC, alors que les charges effectives sont ventilées par service. On remarque un non dépensé de kCHF -64 sur le total des charges Ville de Genève du groupe 314 du service compétent DSIC.
- aa) 315 - Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles : l'écart de kCHF -491 provient du fait que les budgets sur les comptes de l'entretien du matériel informatique et de l'entretien du matériel de communication sont centralisés à la DSIC, alors que les charges effectives sont ventilées par service. A noter que le groupe 315 du service compétent DSIC au niveau Ville de Genève est en dépassement de kCHF +399 (cf. commentaire rubrique «6.2.5 Direction des systèmes d'information et de communication, groupe 315»).
- ab) 316 - Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation : l'écart de kCHF -1'132 est lié au fait que les budgets sur les comptes compétents du groupe 316 sont centralisés à la DSIC, alors que les charges effectives sont ventilées par service. On remarque également un non dépensé de kCHF -177 sur le total des charges Ville de Genève du groupe 316 du service compétent DSIC.
- ac) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

3106 Service culturel

- a) n/a
- b) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +696 est dû principalement à une augmentation des dépenses du service compétent DPBA en lien avec des travaux en 2023 sur les bâtiments du Service culturel supérieurs par rapport à 2022.
- c) 366 - Amortissements, subventions d'investissements : l'écart de kCHF -430 provient principalement d'une diminution des amortissements en lien avec la fin progressive de l'amortissement de la subvention d'investissement à Fonction Cinéma pour la rénovation des cinémas (PR-1113).
- d) n/a
- e) n/a

3110 Grand Théâtre

- f) n/a

3201 Conservatoire et jardin botaniques

- g) n/a

3202 Musées d'art et d'histoire

- h) n/a

- i) n/a
- j) n/a
- k) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF +348 provient de revenus additionnels générés grâce à l'amélioration du travail de médiation, à l'accompagnement auprès du personnel d'accueil et de l'élargissement de la politique de prix libre sur l'ensemble des sites des Musées d'art et d'histoire en 2023.
- l) n/a

3203 Musée d'ethnographie

- m) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +578 s'explique par la différence de typologie d'exposition temporaire entre les deux années. En 2022, le Musée d'ethnographie a fait une exposition photographique (Helvécia) dans un décor minimal alors que celle de 2023 (« Être-s ensemble ») retrouve les niveaux de complexité traditionnels du Musée d'ethnographie.
- n) n/a
- o) n/a

3204 Muséum d'histoire naturelle

- p) n/a
- q) n/a
- r) n/a
- s) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +265 est dû à un montant supérieur des soutiens financiers reçus par des tiers en 2023.

3205 Musée Ariana

- t) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF -580 provient de la diminution du soutien de l'Office fédéral de la culture (kCHF -150) ainsi que de l'octroi d'un financement (kCHF -400) exceptionnel en 2022 par une fondation privée enregistrée au fonds de capitaux de tiers « Acquisitions et projets » du Musée Ariana. Cet écart est sans impact sur le résultat de la Ville de Genève, car compensé par des variations équivalentes des attributions aux fonds (chapitre 35).

3301 Bibliothèques municipales

- u) n/a

3302 Bibliothèque de Genève

- v) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF -280 est dû principalement à une diminution des acquisitions d'ouvrages ce qui a également fortement ralenti les prestations de reliure externalisées. La diminution des acquisitions d'ouvrages est expliquée par des absences répétées et de longue durée du personnel en charge.
- w) n/a

3501 Direction des systèmes d'information et de communication

- x) n/a
- y) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -289 s'explique principalement par le fait qu'en 2023 la DSIC a davantage imputé les charges d'honoraires pour prestations informatiques sur les services bénéficiaires (kCHF -417). Ceci est partiellement compensé par une augmentation des charges d'utilisation informatique liées aux souscriptions des logiciels (kCHF +92).
- z) n/a
- aa) n/a
- ab) n/a
- ac) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF -289 est principalement dû à la diminution de la compensation versée par le Groupement SIS pour les prestations informatiques dispensées par le personnel de la DSIC (kCHF -254).

6.3.3.3 Subventions monétaires

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
3	Culture et transition numérique							
3001	Dir. dép. culture & transition numérique							
02	Services généraux							
	Fonds Disdier - Université de Genève (Prix Ador)	1'000	1'000	-	1'000	-		
	Fonds Disdier - Université de Genève (Prix Humbert)	1'000	1'000	-	1'000	-		
	Fonds Zell - Accès à la culture (théâtres, concerts)	45'000	180'000	135'000	11'680	33'320		
	Total 02 Services généraux	47'000	182'000	-135'000	13'680	33'320		
32	Culture, autres							
Arts de la scène	Accès à la culture (théâtres, concerts)	177'370	222'000	-44'630	91'514	85'856	SP_3.01	
Autres tâches culturelles	Accès à la culture (autres tâches culturelles)	21'000	-	21'000	100'500	-79'500	SP_3.01	
	Activités culturelles et scientifiques	250'755	256'000	-5'245	239'770	10'985	SP_3.02	
	JEMA - Journées des métiers d'art	30'000	30'000	-	-	30'000		
	Total 32 Culture, autres	479'125	508'000	-28'875	431'784	47'341		
33	Médias							
Cinéma	Accès à la culture (mass media)	12'940	-	12'940	5'670	7'270	SP_3.01	
	Total 33 Médias	12'940	-	12'940	5'670	7'270		
	Total 3001 Dir. dép. culture & transition numérique	539'065	690'000	-150'935	451'134	87'931		
3106	Service culturel (SEC)							
31	Héritage culturel							
Arts visuels	Andata Ritorno	23'700	23'700	-	23'700	-		
	Association Halle Nord	242'800	242'800	-	192'800	50'000		
	Centre d'art contemporain (CAC)	1'158'400	1'158'400	-	1'158'400	-		
	Centre de la photographie (CPG)	305'600	305'600	-	270'600	35'000		
	Centre d'édition contemporaine (CEC)	150'000	150'000	-	150'000	-		
	Fondation pour l'art moderne et contemporain (FAMC)	257'700	257'700	-	257'700	-		
	GE Grave	104'600	104'600	-	104'600	-		
	Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO)	1'198'500	1'198'500	-	1'198'500	-		
Numérique et Pluridisciplinaire	Lieu d'expositions, le Commun	350'000	350'000	-	336'264	13'736	SP_3.03	
	Total 31 Héritage culturel	3'791'300	3'791'300	-	3'692'564	98'736		
32	Culture, autres							
Arts de la scène	Association pour la danse contemporaine (ADC)	1'437'400	1'437'400	-	1'437'400	-		
	Bourse d'aide à l'écriture théâtrale	36'000	18'000	18'000	-	36'000	SP_3.04	
	Festival Groove'N'Move	160'000	160'000	-	120'000	40'000		
	Fondation d'art dramatique (La Comédie, Le Poche)	14'812'478	14'812'478	-	14'220'950	591'528		a)
	La Parfumerie	175'000	175'000	-	175'000	-		
	La Revue	335'100	335'100	-	335'100	-		
	Soutien à la création chorégraphique	193'000	315'000	-122'000	262'000	-69'000	SP_3.05	
	Soutien à la création chorégraphique conventionnée	525'000	525'000	-	623'908	-98'908	SP_3.06	
	Soutien à la création théâtrale	861'691	869'000	-7'309	945'111	-83'421	SP_3.07	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Soutien à la création théâtrale conventionnée	560'000	560'000	-	555'316	4'684	SP_3.08	
	Soutien aux manifestations chorégraphiques	112'000	100'000	12'000	108'000	4'000	SP_3.09	
	Soutien aux manifestations théâtrales	130'000	130'000	-	130'000	-	SP_3.10	
	Soutien Théâtre Pitoëff	300'000	300'000	-	300'000	-	SP_3.11	
	Théâtre Am Stram Gram	2'192'000	2'192'000	-	2'192'000	-		
	Théâtre de l'Orangerie (TO)	850'000	850'000	-	850'000	-		
	Théâtre de l'Usine (TU)	610'000	610'000	-	440'000	170'000		
	Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG)	1'520'000	1'520'000	-	1'370'000	150'000		
	Théâtre du Galpon	300'000	300'000	-	300'000	-		
	Théâtre du Grütli	2'008'350	2'008'350	-	2'008'350	-		
	Théâtre du Loup	1'065'500	1'065'500	-	1'065'500	-		
	Théâtre Saint-Gervais	2'694'200	2'694'200	-	2'694'200	-		
Arts visuels	Bourses et prix arts visuels	119'000	75'000	44'000	50'000	69'000	SP_3.12	
	Bourses photos documentaires	-	-	-	25'000	-25'000		
	Galerie Forde	102'200	102'200	-	102'200	-		
	Soutien à la création arts visuels	264'208	250'000	14'208	228'991	35'217	SP_3.13	
	Soutien à la médiation arts visuels	53'938	50'000	3'938	76'700	-22'762	SP_3.14	
	Soutien aux manifestations arts visuels	112'100	130'300	-18'200	321'400	-209'300	SP_3.15	b)
	Soutien aux manifestations arts visuels conventionnées	340'000	340'000	-	-	340'000	SP_3.16	c)
	Utopiana	100'000	100'000	-	100'000	-		
Autres tâches culturelles	Action intermittent-e-s	300'000	300'000	-	300'000	-		
	Association Corodis	40'000	40'000	-	40'000	-		
	Bureau culturel	60'000	60'000	-	30'000	30'000		
	Soutien aux actions culturelles et médiation	298'000	260'000	38'000	257'000	41'000	SP_3.17	
	Soutien aux projets culturels d'agglomération	192'250	192'250	-	191'250	1'000	SP_3.18	
Divers	Covid Culture (PR1430)	-	-	-	-80'934	80'934		
	Covid fonds de reprise (PR1526)	-	-	-	500'000	-500'000		d)
	Covid participation dispositif genevois (PR1526)	-	-	-	550'000	-550'000		e)
Musiques	Musiques en été festival	613'700	613'700	-	492'928	120'772		
	Soutien aux locaux de répétition	100'000	100'000	-	74'737	25'263	SP_3.19	
	United Music Foundation	50'000	50'000	-	50'000	-		
Musiques actuelles	Alhambra, salle des musiques actuelles	380'000	380'000	-	392'000	-12'000		
	Association de Soutien à la Musique Vivante - Festival Voix de Fête (ASMV)	200'000	200'000	-	200'000	-		
	Association Genevoise des Musiciens de Jazz (AGMJ)	61'900	61'900	-	61'900	-		
	Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR)	1'323'000	1'323'000	-	1'173'000	150'000		
	Ateliers d'ethnomusicologie (ADEM)	681'950	681'950	-	681'950	-		
	Cave 12	320'000	320'000	-	220'000	100'000		
	Collectif nocturne	50'000	50'000	-	-	50'000		
	Couleur Café	60'000	60'000	-	60'000	-		
	Fanfareduloup Orchestra	240'000	240'000	-	240'000	-		

En français		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Post Tenebras Rock (PTR)	250'000	250'000	-	250'000	-		
	Soutien à la création musiques actuelles	609'350	578'000	31'350	453'000	156'350	SP_3.20	
	Soutien aux manifestations musiques actuelles	363'900	298'000	65'900	292'865	71'035	SP_3.21	
	Soutien aux manifestations musiques actuelles conventionnées	140'000	140'000	-	110'000	30'000	SP_3.22	
	Soutien création musiques actuelles conventionnées	160'000	270'000	-110'000	190'000	-30'000	SP_3.23	
Musiques classiques	Association - Festival Archipel	380'000	380'000	-	380'000	-		
	Association Genevoise des chorales (AGECO)	287'500	287'500	-	287'500	-		
	Camerata	50'000	50'000	-	50'000	-		
	Contrechamps	1'098'700	1'098'700	-	1'098'700	-		
	Eklekto	190'000	190'000	-	190'000	-		
	Gli Angeli	500'000	300'000	200'000	-	500'000		f)
	Orchestre de chambre de Genève (OCG)	2'011'000	2'011'000	-	1'661'000	350'000		g)
	Orchestre de la Suisse Romande (OSR)	9'313'500	9'313'500	-	9'413'500	-100'000		
	Orchestre symphonique genevois (OSG)	-	40'000	-40'000	40'000	-40'000		
	Soutien à la création musiques classiques et contemporaines	534'870	505'100	29'770	799'621	-264'751	SP_3.24	h)
	Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines	162'000	192'000	-30'000	154'555	7'445	SP_3.25	
Musiques et chorales	Cadets de Genève	51'500	51'500	-	51'500	-		
	Harmonie nautique	82'500	82'500	-	82'500	-		
	Liederkrantz Concordia	15'810	20'000	-4'190	30'000	-14'190		
	Musique municipale de la Ville de Genève	103'100	103'100	-	103'100	-		
	Ondine genevoise	51'500	51'500	-	51'500	-		
	Soutien aux musiques et chorales	189'500	208'000	-18'500	181'100	8'400	SP_3.26	
Numérique et Pluridisciplinaire	Association l'Usine	95'900	95'900	-	95'900	-		
	Bourses d'aide à la recherche et aux résidences	369'600	369'600	-	169'600	200'000	SP_3.27	i)
	Festival Antigél	350'000	350'000	-	350'000	-		
	Festival les Créatives	200'000	200'000	-	200'000	-		
	La Bâtie-Festival de Genève	1'426'100	1'426'100	-	1'426'100	-		
	Mapping Festival	220'000	220'000	-	200'000	20'000		
	Salle pluridisciplinaire Ecoquartier Jonction	150'000	150'000	-	150'000	-		
	Soutien à la création numérique	100'000	100'000	-	97'498	2'502	SP_3.28	
	Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire conventionnée	210'000	210'000	-	210'000	-	SP_3.29	
	Soutien à la création performance et formes innovantes	45'000	40'300	4'700	-	45'000	SP_3.30	
	Soutien à la création pluridisciplinaire	-	-	-	128'704	-128'704		
	Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires	126'000	130'000	-4'000	334'082	-208'082	SP_3.31	j)
	Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires conventionnées	210'000	210'000	-	-	210'000	SP_3.32	k)

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Fonds Berthoud-attribution des bourses Ville de Genève	-	50'000	-50'000	50'000	-50'000		
	Fonds Neumann (Prix Neumann Beaux-Arts)	1'000	1'000	-	1'000	-	SP_3.33	
	Fonds Neumann (Prix Neumann de Musique)	1'000	1'000	-	1'000	-	SP_3.33	
Total 32 Culture, autres		56'989'294	56'931'628	57'666	55'755'282	1'234'013		
33 Médias								
Cinéma	Cérémonie des Quartz	62'500	62'500	-	39'697	22'803		
	Cinéma Spoutnik	140'000	140'000	-	140'000	-		
	Cinémas du Grütli	660'000	660'000	-	660'000	-		
	Everybody's perfect	80'000	80'000	-	80'000	-		
	Festival Animatou	140'000	140'000	-	-	140'000		
	Festival Black Movie	350'000	350'000	-	350'000	-		
	Festival Filmar en América Latina	195'000	195'000	-	115'000	80'000		
	Festival international du film oriental de Genève - FIFOG	80'000	80'000	-	80'000	-		
	Festival international du film sur les droits humains (FIFDH)	370'000	370'000	-	370'000	-		
	Fonction : cinéma	417'700	417'700	-	417'700	-		
	Geneva international Film Festival (GIFF)	560'000	560'000	-	560'000	-		
	Soutien aux manifestations cinéma	160'000	161'600	-1'600	276'600	-116'600	SP_3.34	
Numérique et Pluridisciplinaire	Fureur de lire	143'000	143'000	-	-	143'000		
Total 33 Médias		3'358'200	3'359'800	-1'600	3'088'997	269'203		
Total 3106 Service culturel (SEC)		64'138'794	64'082'728	56'066	62'536'843	1'601'951		
3110 Grand Théâtre de Genève								
32 Culture, autres								
	Grand Théâtre - Exploitation	11'102'758	11'102'758	-	11'102'758	-		
Total 32 Culture, autres		11'102'758	11'102'758	-	11'102'758	-		
Total 3110 Grand Théâtre de Genève		11'102'758	11'102'758	-	11'102'758	-		
3201 Conservatoire et jardin botaniques								
31 Héritage culturel								
	Acquisitions et projets CJB	100'000	100'000	-	-	100'000		
Total 31 Héritage culturel		100'000	100'000	-	-	100'000		
Total 3201 Conservatoire et jardin botaniques		100'000	100'000	-	-	100'000		
3204 Muséum d'histoire naturelle (MHN)								
29 Formation, autres								
Activités scientifiques	Centre suisse de recherches scientifiques à Abidjan	5'200	5'200	-	5'200	-		
	Promotion de la recherche scientifique	2'500	10'000	-7'500	4'986	-2'486		
Total 29 Formation, autres		7'700	15'200	-7'500	10'186	-2'486		
Total 3204 Muséum d'histoire naturelle (MHN)		7'700	15'200	-7'500	10'186	-2'486		
3205 Musée Ariana								
32 Culture, autres								
Art contemporain	Académie internationale de la céramique	4'600	4'600	-	4'600	-		
Total 32 Culture, autres		4'600	4'600	-	4'600	-		
Total 3205 Musée Ariana		4'600	4'600	-	4'600	-		
3301 Bibliothèques municipales (BMU)								
32 Culture, autres								
Livres	Bibliothèque Filigrane (Ass.F-Information)	25'000	25'000	-	25'000	-		
	Prix P'tits Mômes	4'000	4'000	-	4'000	-		

En francs			C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Numérique et Pluridisciplinaire	Subvention éducation e-gaming	20'000	25'000	-5'000	14'960	5'040		
	Total 32 Culture, autres		49'000	54'000	-5'000	43'960	5'040		
	Total 3301 Bibliothèques municipales (BMU)		49'000	54'000	-5'000	43'960	5'040		
3302	Bibliothèque de Genève (BGE)								
	32 Culture, autres								
	Activités scientifiques	Société de géographie de Genève	2'720	2'720	-	-	2'720		
		Société de physique et d'histoire naturelle	-	17'160	-17'160	-	-		
	Livres	Bourses et prix (livres)	47'000	47'000	-	42'000	5'000		
		BGE Amiel	1'000	-	1'000	-	1'000		
	Total 32 Culture, autres		50'720	66'880	-16'160	42'000	8'720		
	Total 3302 Bibliothèque de Genève (BGE)		50'720	66'880	-16'160	42'000	8'720		
3501	Direction des systèmes d'information et de communication								
	29 Formation, autres								
		Associations qui luttent contre illettrisme et pour le numérique responsable	50'000	50'000	-	-	50'000	SP_3.35	
	Total 29 Formation, autres		50'000	50'000	-	-	50'000		
	Total 3501 Direction des systèmes d'information et de communication		50'000	50'000	-	-	50'000		
	Total 3 Culture et transition numérique		76'042'638	76'166'166	-123'528	74'191'481	1'851'156		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.3.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) n/a
- b) n/a
- c) n/a
- d) n/a
- e) n/a
- f) L'écart de kCHF +200 provient d'un octroi extraordinaire à l'ensemble « Gli Angeli » décidé par une délibération du Conseil municipal datant du 29 novembre 2023 (PRD-326).
- g) n/a
- h) n/a
- i) n/a
- j) n/a
- k) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) L'écart de kCHF +592 est expliqué par la restitution d'une partie du bénéfice positif de la saison 21/22 en 2022, en conformité avec le règlement du fonds de réserve de la fondation.
- b) L'écart de kCHF -209 est principalement dû au transfert en 2023 d'une partie de la subvention (kCHF 200) vers la nouvelle ligne «Soutien manifestations arts visuels conventionnées».
- c) L'écart de kCHF +340 s'explique par la création de la ligne de subvention «Soutien manifestations arts visuels conventionnées» en 2023. Cette nouvelle subvention est issue de transferts de kCHF 200 depuis la ligne «Soutien aux manifestations arts visuels» et de kCHF 40 depuis la ligne «Soutien à la création pluridisciplinaire» ainsi que d'une augmentation (kCHF +100).
- d) L'écart de kCHF -500 est dû à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire en 2022 pour cofinancer une partie du dispositif Covid-culture genevois, visant l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture (PR-1526, volet Fonds de reprise).
- e) L'écart de kCHF -550 est dû à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire en 2022 pour cofinancer une partie du dispositif Covid-culture genevois, visant l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture (PR-1526).
- f) L'écart de kCHF +500 est dû à la création de la nouvelle subvention «Gli Angeli» en 2023 issue d'un transfert de kCHF 240 depuis la ligne de subvention «Soutien à la création musiques classiques et contemporaines» et d'une augmentation de kCHF +60. A noter en 2023 un octroi extraordinaire de kCHF +200 décidé par une délibération du Conseil municipal datant du 29 novembre 2023 (PRD-326).
- g) L'écart de kCHF +350 est dû à une augmentation du budget de la subvention en 2023.
- h) L'écart de kCHF -265 est principalement dû au transfert en 2023 de kCHF 240 vers la nouvelle ligne «Gli Angeli» ainsi qu'à des restitutions ayant eu lieu en 2022.
- i) L'écart de kCHF +200 est dû à une augmentation du budget de la subvention en 2023.
- j) L'écart de kCHF -208 est principalement dû au transfert en 2023 de kCHF 210 vers la nouvelle ligne «Soutien manifestations numériques et pluridisciplinaires conventionnées».
- k) L'écart de kCHF +210 est dû à la création de la subvention «Soutien manifestations numériques et pluridisciplinaires conventionnées» en 2023 issue d'un transfert de kCHF 210 depuis la ligne «Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires».

6.3.3.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
En francs							
3	Culture et transition numérique						
3106	Service culturel						
21	Scolarité obligatoire						
	Académie de musique	5'539	7'972	-2'433	5'539	-	
	Conservatoire de Musique - locaux dans les écoles	75'766	91'506	-15'740	87'766	-12'000	
	Conservatoire Populaire de Musique - locaux dans les écoles	307'616	307'976	-360	315'506	-7'890	
	Ecole de musique La Lyre	4'909	4'909	-	4'909	-	
	Espace Musical	16'443	11'903	4'540	14'623	1'820	
	Institut Jaques-Dalcroze - locaux dans les écoles	26'480	22'400	4'080	24'340	2'140	
	Ondine Genevoise	57'493	86'239	-28'746	105'142	-47'649	
	Studio Kodály	78'168	75'973	2'195	77'848	320	
	Total 21 Scolarité obligatoire	572'414	608'878	-36'464	635'673	-63'259	
29	Formation, autres						
	Accademia d'Archi	6'200	6'220	-20	6'380	-180	
	Total 29 Formation, autres	6'200	6'220	-20	6'380	-180	
31	Héritage culturel						
	Act-Art Halles de l'Ile arcades	51'976	51'976	-	51'976	-	
	Andata Ritorno	27'528	27'528	-	27'528	-	
	Atelier Genevois de Gravure Contemp.	54'696	54'696	-	54'696	-	
	Centre d'art contemporain - Vieux-Grenadiers 10	378'344	378'344	-	378'344	-	
	Centre d'édition contemporaine - Rois 15	58'932	58'932	-	58'932	-	
	CPG ctre photo - Vieux-Grenadiers 10	54'193	54'197	-4	54'193	-	
	Fondamco (Mamco) - Vieux-Grenadiers 10	693'267	693'267	-	693'267	-	
	Fondation pour l'art moderne et contemporain FAMC	252'341	252'341	-	163'765	88'576	
	Pinacothèque - Montbrillant 28	22'964	22'964	-	22'964	-	
	Total 31 Héritage culturel	1'594'241	1'594'245	-4	1'505'665	88'576	
32	Culture, autres						
	ADC, locaux Etat Bd Helvétique 9	7'323	-	7'323	-	7'323	
	ADC, Pavillon de la danse, pl.Sturm 1	209'893	209'893	-	209'893	-	
	Am Stram Gram - Route de Frontenex 56	261'217	261'217	-	261'217	-	
	AMR	226'503	226'503	-	226'503	-	
	Assoc. Foofwa, Coulouvrenière 44	-	24'916	-24'916	24'916	-24'916	
	Assoc. La Ribot, Coulouvrenière 44	44'765	19'848	24'917	19'848	24'917	
	Assoc. théâtre de l'Orangerie - Parc de la Grange	9'340	9'340	-	-	9'340	
	Association Bureau Culturel	32'304	31'504	800	31'504	800	
	Association Labo - Bd St-Georges 5	18'132	18'132	-	18'132	-	
	Association les 6 Toits (ZIC)	147'312	147'312	-	147'312	-	
	Association l'Usine (groupes culturels)	400'827	400'827	-	400'827	-	
	Association pour la danse contemporaine ADC (Grütli)	82'212	82'212	-	82'212	-	
	Association Utopiana	36'000	36'000	-	36'000	-	
	Atelier artiste ZIC - Châtelaine 43	7'548	15'096	-7'548	15'656	-8'108	

En français	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
Ateliers d'artistes Lausanne 27A	62'079	62'079	-	62'079	-	
Ateliers d'ethnomusicologie	41'945	41'945	-	41'945	-	
Autrement Aujourd'hui (Usine)	65'938	65'938	-	65'938	-	
Cadets de Genève	150'252	120'424	29'828	141'054	9'198	
Cappella Genevensis	10'679	10'679	-	10'679	-	
Carré Vert, Boulevard St-Georges 21	131'607	131'607	-	131'607	-	
Casino-Théâtre (Revue Genevoise)	139'450	123'000	16'450	138'732	718	
Cave 12 - Prairie 4	75'501	75'501	-	75'501	-	
Cercle choral de Genève	8'706	8'706	-	8'706	-	
Chorale des Eaux-Vives (56m2)	9'209	9'209	-	9'209	-	
Chorale des Eaux-Vives (67m2)	5'434	5'434	-	5'434	-	
Cie Gilles Jobin, Coulouvrenière 44	43'320	43'320	-	43'320	-	
Compagnie Romande d'Opérette	5'434	11'055	-5'621	11'055	-5'621	
Compagnons de La Tulipe Noire	4'683	4'683	-	4'683	-	
Divers ateliers à l'Usine	166'606	166'606	-	166'606	-	
Divers ateliers au Grütli	71'307	71'307	-	71'307	-	
Diverses gratuités - théâtre Pitoëff	150'000	150'000	-	150'000	-	
Eklekto, Geneva percussion center	-	27'857	-27'857	18'903	-18'903	
FAD Châtelaine 43 - H Comédie	51'960	51'960	-	51'960	-	
FAD Cheval-Blanc 7 Théâtre de Poche bureau	129'844	129'843	1	129'844	-	
FAD Théâtre de Poche dépôt	34'972	34'972	-	34'972	-	
Fanfare de la Croix-Bleue	17'977	17'977	-	17'977	-	
Fanfare du Losange	58'901	58'901	-	58'901	-	
Fanfare municipale du Petit-Saconnex	26'731	26'731	-	26'731	-	
Harmonie Big Band des Eaux-Vives	32'809	32'809	-	30'376	2'433	
Harmonie Nautique	59'889	59'889	-	55'359	4'530	
Jaydo's Concerts Jazz (CHV)	217'000	217'000	-	217'000	-	
Le Commun - Vieux-Grenadiers 10	98'183	100'000	-1'817	86'728	11'455	
L'Empro-Genève	656	656	-	656	-	
Lez-Arts-Muraille	10'592	10'592	-	10'592	-	
L'Orchestre Mandolinata	18'380	18'380	-	18'380	-	
L'Usine, divers bénéficiaires salle de répétition	15'436	15'436	-	15'436	-	
Mottatom	253'848	253'848	-	253'848	-	
Musique municipale VGE	59'730	59'730	-	59'730	-	
Nomades-Matériel et personnel	104'117	215'000	-110'883	217'969	-113'852	
Nouvelle Comédie, FAD, Alice-Bailly 1	1'524'617	1'524'617	-	1'524'617	-	
Opéra de chambre, personnel CHV	-	-	-	12'000	-12'000	
OSR (bibliothèque au Grütli)	7'215	7'215	-	7'215	-	
PTR, locaux à l'Usine	53'858	53'857	1	53'857	1	
Rabais octroyés - scènes culturelles - Casino Théâtre	25'432	10'000	15'432	6'864	18'568	
Rabais octroyés Alhambra	4'088	10'000	-5'912	4'188	-100	

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
Rabais octroyés Théâtre Pitoëff	12'208	-	12'208	10'560	1'648	
Rabais octroyés Victoria-Hall	97'892	90'000	7'892	76'660	21'232	
Ressources Urbaines	4'295	-	4'295	-	4'295	
RU Coopérative ressources urbaines	26'728	26'728	-	26'728	-	
Saint-Gervais Genève - Temple 5	323'396	323'396	-	323'396	-	
Salle communale Plainpalais	224'945	-	224'945	230'610	-5'665	a)
Société genevoise des écrivains	2'560	2'560	-	2'560	-	
Studios Halle de l'île	44'318	36'904	7'414	41'991	2'327	
Th. Parfumerie - St-Gervais - Louis-Favre 14	15'840	15'840	-	15'840	-	
Théâtre de l'Orangerie, dépôt Plonjon 4	2'844	2'844	-	2'844	-	
Théâtre des Grottes	74'302	63'152	11'150	72'355	1'947	
Théâtre des marionnettes de GE	67'292	67'292	-	67'292	-	
Théâtre du Grütli	258'885	258'885	-	258'885	-	
Théâtre du Loup	6'000	6'000	-	6'000	-	
Théâtre le Galpon - Route des Péniches	12'972	12'972	-	12'972	-	
Théâtre les Montreurs d'images - Cluse 95 A	3'352	3'352	-	3'352	-	
Théâtre les Montreurs d'images - Cluse 95 B	8'920	8'920	-	8'920	-	
Théâtre les Montreurs d'images - Cluse 95 C	32'716	32'716	-	32'716	-	
Théâtre les Montreurs d'images - Michel-Simon 9	96'100	96'100	-	96'100	-	
Théâtre Malandro - Châtelaine 43	31'372	31'372	-	31'372	-	
Théâtre Saint-Gervais - Muraille 9-11	11'148	11'148	-	11'148	-	
Union Accordéoniste Mixte de Genève	27'851	27'851	-	27'851	-	
Utilisation salles communales SEC	22'725	150'000	-127'275	50'710	-27'985	
Zabriskie point (KSE Plainpalais)	5'436	5'436	-	5'436	-	
Ecoles de Musique div.écoles	400	-	400	-	400	
Total 32 Culture, autres	6'846'258	6'795'031	51'227	6'942'276	-96'018	
33 Médias						
Association Cinéma 3 mondes, Filmar	8'221	-	8'221	-	8'221	
Association Sirocco-Black Movie	15'883	14'094	1'789	14'094	1'789	
Ciné Bulletin	6'711	6'711	-	6'711	-	
Cinémas du Grütli	68'622	68'622	-	68'622	-	
Cinématou - Arcade Grottes 11	24'176	24'176	-	24'176	-	
FIFDH au Grütli	2'097	8'389	-6'292	8'389	-6'292	
FIFDH, ancienne Comédie	-	-	-	133'259	-133'259	
Fonction Cinéma (salle Grütli)	39'093	39'093	-	39'093	-	
Fondation romande du cinéma	12'080	12'080	-	12'080	-	
Geneva International Film Festival-GIFF	2'097	8'389	-6'292	8'389	-6'292	
Radio Vostok	33'000	33'000	-	33'000	-	
Swiss films (au Grütli)	6'543	6'543	-	6'543	-	
Total 33 Médias	218'524	221'097	-2'573	354'356	-135'832	
Total 3106 Service culturel	9'237'637	9'225'471	12'166	9'444'350	-206'713	

En francs

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
3110 Grand Théâtre de Genève						
32 Culture, autres						
Fondation Gd Théâtre - Place Neuve	2'522'908	2'522'904	4	2'522'908	-	
Fondation Gd Théâtre dépôt Châtelaine	77'940	77'940	-	77'940	-	
Fondation Gd Théâtre dépôt Michel-Simon	896'449	896'443	6	896'449	-	
Fondation Gd Théâtre dépôt Ste-Clotilde	355'694	355'694	-	355'694	-	
Fondation Gd Théâtre parking Simon 7	2'160	2'160	-	2'160	-	
Total 32 Culture, autres	3'855'151	3'855'141	10	3'855'151	-	
Total 3110 Grand Théâtre de Genève	3'855'151	3'855'141	10	3'855'151	-	
3201 Conservatoire et jardin botaniques						
31 Héritage culturel						
AAJB (Bot. Shop)	1'899	1'899	-	574	1'325	
Info Flora - locaux	11'062	11'062	-	11'062	-	
Info Flora - ressources informatiques	2'000	2'000	-	2'000	-	
Librairie du Boulevard (Bot. Shop)	-	-	-	2'418	-2'418	
Mise à disposition des studios	5'580	-	5'580	1'760	3'820	
Pro Specie Rara	5'836	5'836	-	6'063	-227	
Total 31 Héritage culturel	26'377	20'797	5'580	23'876	2'501	
Total 3201 Conservatoire et jardin botaniques	26'377	20'797	5'580	23'876	2'501	
3202 Musées d'art et d'histoire						
31 Héritage culturel						
Activités didactiques & formation	-	25'000	-25'000	-	-	
Billets d'entrée et visites guidées	3'859	10'000	-6'141	3'387	472	
Locations salles	71'225	-	71'225	7'500	63'725	
Organisation d'événements	-	30'000	-30'000	5'437	-5'437	
Prêts et conditionnements d'œuvres	-	10'000	-10'000	-	-	
Publications et produits dérivés	-	-	-	27'095	-27'095	
Société des amis du Musée d'art et d'histoire	10'052	25'000	-14'948	11'135	-1'083	
Ventes, locations et droits d'images	57'493	45'000	12'493	64'846	-7'354	
Total 31 Héritage culturel	142'629	145'000	-2'371	119'401	23'228	
Total 3202 Musées d'art et d'histoire	142'629	145'000	-2'371	119'401	23'228	
3203 Musée d'ethnographie						
32 Culture, autres						
ADEM - locaux Carl-Vogt 67	49'663	49'663	-	-	49'663	
Gratuité privatisation loc. public MEG	48'000	-	48'000	-	48'000	
Total 32 Culture, autres	97'663	49'663	48'000	-	97'663	
Total 3203 Musée d'ethnographie	97'663	49'663	48'000	-	97'663	
3204 Muséum d'histoire naturelle						
32 Culture, autres						
Diverses sociétés, mise à disposition de locaux	49'241	23'000	26'241	73'141	-23'900	
Etat et ses institutions, mise à disposition de locaux	-	-	-	5'000	-5'000	
Ornithophila	991	991	-	991	-	

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
Société astronomique Genève	13'489	12'692	797	13'235	254	
Total 32 Culture, autres	63'721	36'683	27'038	92'367	-28'646	
Total 3204 Muséum d'histoire naturelle	63'721	36'683	27'038	92'367	-28'646	
3205 Musée Ariana						
31 Héritage culturel						
Académie internationale de la céramique	20'134	20'134	-	-	20'134	
Total 31 Héritage culturel	20'134	20'134	-	-	20'134	
Total 3205 Musée Ariana	20'134	20'134	-	-	20'134	
3302 Bibliothèque de Genève						
32 Culture, autres						
Société d'histoire et d'archéologie Genève - locaux BGE	3'020	3'020	-	-	3'020	
Société d'histoire et d'archéologie Genève - locaux Vieux-Billard 25	15'747	7'244	8'503	8'359	7'389	
Société Jean-Jacques Rousseau	6'124	6'124	-	-	6'124	
Université de Genève - Maison de l'histoire	17'507	17'507	-	-	17'507	
Total 32 Culture, autres	42'398	33'895	8'503	8'359	34'040	
Total 3302 Bibliothèque de Genève	42'398	33'895	8'503	8'359	34'040	
Total 3 Culture et transition numérique	13'485'710	13'386'784	98'926	13'543'504	-57'794	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) L'écart de kCHF +225 est lié à la non budgétisation de la gratuité en 2023. Ceci a été corrigé au budget 2024.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) n/a

6.3.3.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
3001 Direction de la culture et de la transition numérique			
Accès à la culture (SP_3.01)		211'310	222'000
Mesures tarifaires (CCU, POP, PAG)		80'310	
ADC (Association pour la danse contemporaine)		1'200	
Am Stram Gram Le Théâtre		3'000	
Bâtie - Festival de Genève		500	
Cinémas du Grütli, Fondation		11'000	
Confiture, Association		500	
Grand Théâtre de Genève		1'000	
La Comédie de Genève		10'000	
La Revue - Nepsa		1'500	
Lanterne Magique		1'940	
OCG (Orchestre de Chambre de Genève)		500	
Orangerie théâtre d'été		8'000	
OSR (Orchestre de la Suisse Romande)		500	
Saint-Gervais Genève		6'000	
Scène Vagabonde Festival		1'670	
Service culturel Migros		5'000	
Théâtre de la Parfumerie (+ Spirale et Acrylique)		1'000	
Théâtre des Marionnettes de Genève		4'500	
Théâtre du Galpon		500	
Théâtre du Grütli		9'000	
Théâtre du Loup (y compris accueils)		7'500	
Théâtre Le Poche Genève		5'500	
Handicap & Culture		131'000	
Association Ecoute Voir		25'000	
Cédille - Culture accessible		25'000	
Destination 27		40'000	
Fondation Cap Loisirs		1'000	
Out of the Box		25'000	
So Close		15'000	
Activités culturelles et scientifiques (SP_3.02)		250'755	256'000
AHPTSG - Association des Habitants du Petit-Saconnex de Genève	Festival OpenAir	5'000	
Association «Pacte de l'enquête et du reportage»	JournaFONDS	7'000	
Association Artisticamente	Concert «L'Incoronazione di Poppea»	5'000	
Association Artisticamente	Concert «Il ritorno d'Ulisse in patria»	8'000	
Association Biodiversité Culture Patrimoine (ABCP)	Tables rondes «Musiques pour le climat»	6'750	
Association Chahut Media	«Suisse rouge» (série podcast)	8'000	
Association ContinentPremier	Activités culturelles dans le cadre du colloque «L'Afrique face aux défis du Numérique, de l'Industrialisation et des enjeux de la Culture et du Développement»	6'000	
Association Coordination asille.ge	Médiation culturelle autour du spectacle «Cœurs battants»	1'500	
Association Daïana Action Culturelle	Fête de la saucisse	20'000	
Association d'usagères-ers-x des Bains des Pâquis (AUBP)	Philo aux Bains 2023 (cafés philosophiques)	6'000	
Association Geneva Camerata (GECA)	Saison des 10 ans du Geneva Camerata (2023-2024)	20'000	
Association Geneva Talk (Hofer, Eileen)	Aide à l'écriture - bande dessinée «Audrey Hepburn»	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Genève Débat	Genève ciné-débat	8'850	
Association Les Pâquis sont dans la rue	Projet culturel dans le cadre de «La nuit est belle»	3'500	
Association Les Rencontres de Genève, Histoire et Cité	Festival Histoire et Cité (8e édition) - «Nourrir le monde»	10'000	
Association MAP Nomad Think Tank	Manifestation «Essayer dire, voir Sarajevo - à l'invite de Samuel Beckett»	3'000	
Association Opendata.ch	GLAMHack23 (hackathon culturel suisse 2023)	10'000	
Association Operami	Tosca (opéra)	3'000	
Association Radio Vostok	«Bleue comme une orange» - Saison 4	6'000	
Association Safe Spaces Culture	Safe Spaces Culture	17'050	
Association SciencEscape	«Climat décodé - Voyage dans les coulisses de notre planète» (série documentaire - 4 épisodes)	6'000	
Association Tapouk	«Piano Vertical»	7'000	
Association Tutu Productions	Activités générales 2023	3'000	
Association Visarte	Remise du Prix Visarte 2022	5'000	
Association Yaffa	«Sourire des enfants de Gaza» (exposition photos, conférence-débat, spectacle atelier-danse, projection film, table-ronde)	1'260	
Centre de la photographie Genève (CPG)	Soutien aux voyages professionnels des photographes genevois-es 2023	6'000	
Close up Films	«Foudre» (long métrage)	5'000	
Festival Antigél	Festival d'Avignon x Festival Antigél	10'000	
Fondation Act On Your Future (AOYF)	Exposition du Prix AOYF de photographie des droits humains 2023	5'000	
Fondation Collège du travail de Genève	Projet de conservation et valorisation d'archives témoignant d'actions culturelles et politiques de solidarité internationale menées à Genève dans les années 1980	5'000	
Fondation ImpactIA	AiiA Festival 2023 - 3e édition	5'000	
Fondation pour l'Institut suisse de Rome	Roma Europea Festival 2023 : Ukyo-e / Thr(o)ugh (danse - ballet GTG)	15'000	
Ressources Urbaines – Coopérative genevoise d'artistes et d'acteurs culturels	«Bye bye Les Saules»	8'500	
Robellaz, Yves («Aloys Lolo»)	Rétrospective Aloys Lolo	6'000	
Société Genevoise d'Études Allemandes (SGEA)	Centenaire SGEA - récital «Bach and Friends»	1'000	
UPA - Université des cultures de Genève	«Mélodies d'ailleurs, échos de Genève» - journée d'étude et d'échanges, programmation artistique	6'000	
République Éphémère	Restitution sur subvention 2020	-3'655	
3106 Service culturel			
Bourses d'aide à la recherche et aux résidences (SP_3.27)		369'600	369'600
ALLOING Clara	Bourse d'aide à la recherche/résidences	16'000	
BÖSCH Maya	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
BOUVARD Harold	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
BROSSE Constance	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
DAVID Simon	Bourse d'aide à la recherche/résidences	11'600	
EIDENBENZ Lucie	Bourse d'aide à la recherche/résidences	10'000	
GILBERT CHOFFAT Julie	Bourse d'aide à la recherche/résidences	12'000	
GLEIZE Elisa	Bourse d'aide à la recherche/résidences	9'000	
ISIDOROU Karla	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
JOLY Alexandre	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
LÄNG Antoine	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
SCHLESSER Pierre	Bourse d'aide à la recherche/résidences	15'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
SCHNEIDER Jean-Daniel	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
SENN LARVEGO Elisa	Bourse d'aide à la recherche/résidences	17'000	
STÜCKLIN Nicholas	Bourse d'aide à la recherche/résidences	12'000	
TEGEGNE Ramaya	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
TREFELI József	Bourse d'aide à la recherche/résidences	15'000	
VUILLE Serge	Bourse d'aide à la recherche/résidences	19'700	
WASEM Pierre	Bourse d'aide à la recherche/résidences	15'000	
BANTONE-MOMBA James	Bourse Patiño	6'400	
DELARUE Chloé	Bourse Patiño	3'200	
HONEGGER Tito	Bourse Patiño	3'200	
HUTZLI Paul	Bourse Patiño	3'200	
KAISER Camille	Bourse Patiño	6'400	
LODS Raphaël	Bourse Patiño	9'600	
NÄGELI Gianni	Bourse Patiño	6'400	
SCHILD Alexandre	Bourse Patiño	4'800	
VON ARX Augustin	Bourse Patiño	9'600	
LÜTHI Florian	Résidence artistique à Gênes	4'500	
Bourses et prix arts visuels (SP_3.12)		119'000	75'000
Association collectif dimanche - Isaline Vuille	Appel à projet FMAC 2023	25'000	
BOVARD RUDAZ Aline	Bourse photographie documentaire	25'000	
GACHET Bastien	Bourse pour artiste de plus de 35 ans	25'000	
ACETO Alfredo	Participation BLCG	2'000	
AUBRY Zoé	Participation BLCG	2'000	
BISCAUT Yann Stéphane	Participation BLCG	2'000	
BOSCH VIDAL Helena	Participation BLCG	2'000	
CORDT-MOLLER Célian	Participation BLCG	2'000	
GUILLEMIN-POEUF Salomé	Participation BLCG	2'000	
HUTZLI Paul	Participation BLCG	2'000	
JANJIC Abigail	Participation BLCG	2'000	
KAISER Camille	Participation BLCG	2'000	
LOVASOA KAUFFMAN Christophe	Participation BLCG	2'000	
LUI LE LANN Thomas	Participation BLCG	2'000	
M'DAGHRI Nora	Participation BLCG	2'000	
BOSCH VIDAL Helena	Bourse BLCG - arts plastiques	10'000	
LUI LE LANN Thomas	Bourse BLCG - arts appliqués	10'000	
Soutien aux actions culturelles et médiation (SP_3.17)		298'000	260'000
Association Adelante	Nos contes_ELAN	15'000	
Association Aléas	Satellites	3'000	
Association Biodiversité, Patrimoine et Culture	Tables rondes Musique pour le climat	6'750	
Association Dance with me	Vies dialoguées sur scène	10'000	
Association Ensemble Eole	Les Matinées musicales du Musicobus	15'000	
Association Out of the Box	Biennale des arts inclusifs 2023	90'000	
Association pour la Promotion des Droits Humains	Migration et culture	8'450	
Association TAKO	Pianos égarés 2023	20'000	
BOSCH Arnaud	Les Apéros de l'Histoire	3'000	
Collectif du feu de dieu	En route pour l'art. 27 de la déclaration...	6'000	
Grateful Tribe	ARTSPACE	10'000	
La Marmite	Saison VII (2023)	13'300	
Les Concerts du Cœur Genevois	Saison 2023	15'000	
Les Faiseurs de Rêve	Trésors vivants des Pâquis	9'000	
Les Faiseurs de Rêve	Le croisement des mondes	8'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Les Rencontres professionnelles de danses - Genève	Prévention du harcèlement	38'000	
Old Chaps	Art's Cool	5'000	
Théâtre du Sentier	Le Passage du lecteur en 2023	12'500	
Yojoa - Youth Job Accelerator	Culture et Migrations	10'000	
3106000 Soutien à la danse		830'000	940'000
Soutien à la création chorégraphique (SP_3.05)		193'000	315'000
Agneta & Cie	Bleu comme une Orange	30'000	
Association Agapi	Introspection	12'500	
Association Aléas	Nous voulons la lune	30'000	
Association Compagnie des Marmots	KÂ !	20'000	
Association Danse-Habile	Galatea	10'000	
Association Divisar	Les Quatre Portraits de Rainer Maria Rilke	25'000	
Association Kavecs	Democratic Exercises - Body at Risk	20'000	
Bleue	Accorps	8'000	
Caroline2Cornière	Correspondance	39'500	
Matières Productions	Hiatus ou le bruissement de l'entre	20'000	
Projet H107	Projet H107	25'000	
Speak in Silence	The Fast Fashion Industry : Dust	18'000	
Velvet Blues	The endless of exile - the exile of endless	10'000	
Woman's Move	Patience	35'000	
Alias Compagnie	Restitution subvention 2021	-110'000	
Soutien à la création chorégraphique conventionnée (SP_3.06)		525'000	525'000
Association + + 1	Soutien 2023	80'000	
Association de la Compagnie Greffe	Soutien 2023	100'000	
Association La Ribot	Soutien 2023	100'000	
Association MadMoiselle MCH	Soutien 2023	85'000	
Association Melk Prod.	Soutien 2023	70'000	
L & N Production Compagnie 7273	Soutien 2023	90'000	
Soutien aux manifestations chorégraphiques (SP_3.09)		112'000	100'000
Association Fête de la Danse Genève	Fête de la Danse Genève 2023	100'000	
Scène Danse	Scène danse - Fête de la musique 2023	12'000	
Soutien aux manifestations cinéma (SP_3.34)		160'000	161'600
Association «Quartz» Genève Zurich	Semaine des nominé-e-s	35'000	
Association La Lanterne Magique Genève	Saison 23-24	30'000	
Association Sirocco - Festival Black Movie	Prix de la critique 2023	5'000	
Association Tourne-Films	Eclipse - 3ème édition	20'000	
CinéTransat	Ciné Transat 2023	10'000	
Close Up Films Sàrl	Soutien exceptionnel film «Foudre»	5'000	
Festival du Film Vert région Genève	18ème édition du Festival du Film Vert	5'000	
Fondation FIFDH	Grand Prix de Genève 2023	5'000	
Fondation GIFF	Prix Ville de Genève 2023	10'000	
Palestine : filmer c'est exister	12ème édition du festival	35'000	
3106000 Soutien aux musiques actuelles		1'273'250	1'286'000
Soutien à la création musiques actuelles (SP_3.20)		609'350	578'000
ARVe	Activités 2023	35'000	
Association Acoustic Spaces	Création et production album Tom Brunt	9'000	
Association Big up' band	Tribute to Al Jarreau	15'000	
Association Boîte à Mazik	Julie Campiche - création répertoire	20'000	
Association Catalyse	Accompagnement d'artiste	18'000	
Association DeCybèle Musiques	Résidence de création de Genève à NY	12'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Duck Lovers	Bandit Voyage - résidence live + création	15'000	
Association HU	Sunisit	8'000	
Association Hyperculte	3ème album d'Hyperculte	15'000	
Association Hyperculte	Résidence de travail scénique Hyperculte	3'500	
Association L'Eclair	Album L'Eclair	25'000	
Association Louis Matute	Album Louis Matute Large Ensemble	22'000	
Association Phasma	Résidence de création	5'000	
Association Pluton	Résidence de création Milla Pluton	7'500	
Association Regis	3ème album de Régis	20'000	
Association Rorcalin	Rorcal: production du 6ème album	5'000	
Association The Spot	Visual EP 3	15'000	
Association WAV33	Programmation 2023 Canal 54	46'800	
Barbarella Records	Prod. album Elvett	10'000	
Circé Production	Album Bound By Endogamy	5'000	
Cosmic Shuffling	Résidence de création et enregistrement	15'000	
Couleurs Sonores	Nouvel EP - Gaspard Sommer	15'000	
Drive M Train	Album L'effet Philémon	20'000	
Editions Copypasta	Résidence, concerts, publication	6'900	
Erkalium	Album Capsule	10'000	
Fiore-Donno MJM édition musicale	Segen - Enregistrement et prod. EP	12'000	
Fiore-Donno MJM édition musicale	Zippy - Edition double album «MULTIVERS»	9'000	
Fiore-Donno MJM édition musicale	Abi2spee - prod. et réalisation clip	9'000	
FLORIN Thomas	Album Dikeman - Field - Florin	6'000	
Fondation Romande pour la chanson et les musiques	Opération ICEBERG 7	10'000	
Hidden Music Association	Nouvel album Pierre Omer's Swing Revue	15'000	
ISCHI Roxane	Projet Roxane	15'000	
Konnekt	Saison 22-23 Sounding Out	20'000	
La Buena Onda	Roshâni	5'500	
LaCluse Records	Création EP-Live/vidéos KUMA	25'000	
Lacroix & Eigenmann (Colors ENT.)	Projets Daejmiy, Makala et Slimka 2023	36'000	
L'association La Peña	Album solo de Josefa Ibarra	12'000	
Le Sage et l'Oiseau	Maximal Sounds	7'500	
Les Trois Flèches	Post-production du disque Miedka	5'000	
L'Usine à Hit	Energies	3'000	
MASSON Nicolas	Enregistrement studio	10'000	
Radio Vostok	Bleue comme une orange	6'000	
TIPPENHAUER Jose Antonio	Album de Geos	5'000	
Vision Nocturne	EP + concert Marara Kelly	10'400	
Watering Hole	Vibernum	22'000	
Lacroix & Eigenmann (Colors ENT.)	Restitution subvention 2021	-10'000	
Association Cave12	Restitution part bénéfice	-2'750	
Soutien aux manifestations musiques actuelles (SP_3.21)		363'900	298'000
Association d'Usagères.ers.x des Bains des Pâquis	Aubes 2023	22'500	
Association Kalvingrad	Le Rez Usine - concerts 2023	100'000	
Association Le Bloc	Concerts, vernissages et résidences	25'000	
Association Soultitude	Festival 2023	20'000	
Association TAKO	Festival Pianos Egarée 2023	10'000	
Association Transforme	Tremplin Transforme Rap Factory #5	16'500	
Bars en Fête	Festival OFF Bars en Fête 2023	20'000	
Blues Association de Genève	BAG Blues Thursdays	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Centre Akwaba	Festival de Musiques d'ici et d'ailleurs	6'000	
FACE Z	Festival Face S	22'000	
Flamenco Nomada	Flamenco Nomada	3'000	
Les Athénéennes	12ème Festival Les Athénéennes 2023	30'000	
Musique en l'Île	Activités 2023	50'000	
On the Vibe	Show-me live	16'900	
Radio Vostok	Vostok Sessions 2023	17'000	
Soutien création musiques actuelles conventionnées (SP_3.23)		160'000	270'000
La Piscina	Activités 2023 Varnish la Piscine	80'000	
Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp (OTPM)	Activités 2023 OTPMD	80'000	
Soutien aux manifestations musiques actuelles conventionnées (SP_3.22)		140'000	140'000
Association Headfun	Activités 2023	110'000	
Les Athénéennes	12ème Festival Les Athénéennes 2023	30'000	
Soutien aux musiques et chorales (SP_3.26)		189'500	208'000
Association des Fîfres & Tambours du CPMDT	Activités 2023	12'000	
Brass Band Arquebuse Genève	Activités 2023	15'000	
Cercle Choral de Genève	Activités 2023	12'000	
Fanfare Croix-Bleue	Activités 2023	15'500	
Fanfare des Canards des Croupettes	Activités 2023	10'000	
Fanfare Municipale Petit-Saconnex	Activités 2023	15'500	
Harmonie des Eaux-Vives	Activités 2023	15'500	
Société Chorale des Eaux-Vives	Activités 2023	7'000	
Union Accordéoniste Mixte de Genève	Activités 2023	37'000	
Union Genevoise Musique Chorales UGMC	Activités 2023	50'000	
3106000 Soutien aux musiques classiques et contemporaines		696'870	697'100
Soutien à la création musiques classiques et contemporaines (SP_3.24)		534'870	505'100
Archi Luminosi	Saison de concerts - Hiver 2023	10'000	
Association Bis!!	Allumettes	10'000	
Association Camerata Venia	Saisons bien tempérées - 2023	10'000	
Association Ensemble Batida	Le Téléphérique	15'000	
Association Ensemble Vide	Katalin - Saison 11	11'000	
Association Lemanic Modern Ensemble	Saison de concerts 2022-2023	60'000	
Association Les Saisons Bleues	Les Constellation - Saison hors les murs	50'000	
Association Lied & Mélodie	Saison de concerts 2023	20'000	
Association Ponticello	Saison de concerts 2023 - Ouvertures	20'000	
Association Quatuor Terpsycordes	Saison de concerts 2023	20'000	
Association Trio Ernest	Saison de concerts 2023 - Bee Classical	14'000	
Association Vortex	Saison de concerts 2023	35'000	
Classicosy	Saison de concerts 2022-2023	10'000	
Ensemble Cantatio	Concerts 2023	50'000	
Ensemble Lexicofolia	Esperluette	10'000	
Ensemble Variante la musique racontée	Saison 2022-2023	5'000	
Geneva Brass Quintet	Les rendez-vous du Geneva Brass	20'000	
JONDEAU Baptiste	Prix spécial Ville de Genève	1'000	
Les amis du Chœur de la Cathédrale Saint-Pierre	Concert - L'apocalypse de Ludwig Spohr	5'000	
OPERAMI	Gustavo III, Un Ballo in maschera	7'500	
Opéra-Théâtre	The Face in the mirror de Lynne Plowman	20'000	
Orchestre Juventutti	Saison de concerts 2023	4'000	
Pierre Vincent	Concertus Saisonnus 2023	20'000	
Polhymnia	Saison 10 - 3 concerts	30'000	
SCHEUNER Stefanie	Prix Second	1'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Swiss Chamber Concerts Genève	Saison 2022-2023 - VOX MUSICA	85'000	
Ensemble Lexicofolia	Restitution projet «Esperluette»	-8'630	
Soutien aux manifestations musicales classiques et contemporaines (SP_3.25)		162'000	192'000
Association Concerts de Musique Ancienne	Festival 2023	22'000	
Concerts d'été de St-Germain	Saison de concerts 2023	25'000	
Les Athénéennes	12ème Festival Les Athénéennes 2023	70'000	
LesConcerts.ch	Saison de concerts 2023	15'000	
Les Concerts de la Cathédrale	Saison de concerts 2023	30'000	
3106000 Soutien numérique et pluridisciplinaire		691'000	690'300
Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire conventionnée (SP_3.29)		210'000	210'000
Fondation Cie Gilles Jobin	Activités 2023	120'000	
Perceuse Productions Scène	Activités 2023	90'000	
Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires (SP_3.31)		126'000	130'000
Arboretum	Activités 2023	20'000	
Association Le Fesses-tival	Festival 2023	20'000	
Association Makaronic	Poésie en mouvement 14	6'000	
Association Womb	Joyfully Waiting	20'000	
Fondation La Bâtie - Festival de Genève	Soutien complémentaire	20'000	
Télomères Studio	Citycolor 4	40'000	
Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires conventionnées (SP_3.32)		210'000	210'000
Association Headfun	Activités annuelles	210'000	
Soutien à la création numérique (SP_3.28)		100'000	100'000
Association Astrapia	Rohee	20'000	
BACCINO Inès	Osmosis	20'000	
DE DIEU Camille	Les feux continueront-ils de scintiller	10'000	
MONCAREY François Pierre	Kosmovision	10'000	
Oneira Games SNC	Echo of the Waves	20'000	
Tell me the story SA	Dialogs VR	20'000	
Soutien à la création performance et formes innovantes (SP_3.30)		45'000	40'300
Association Equinoxe	Red de Tomboreras de Suiza	10'000	
Association The Fig tree & The River	MILK ou l'histoire de mes seins magnifiques	10'000	
Bijoubijou.x	Something	10'000	
Brocoliwald	Les Vagues	10'000	
Cie Out Staged	Shönheit wird bezahlt	5'000	
Soutien aux projets culturels d'agglomération (SP_3.18)		192'250	192'250
Artos	Activités 2023	15'000	
Association JazzContreBand	Festival JazzContreBand 2023	20'000	
Château Rouge	Jazz on the water 2	3'000	
Festival Antigél	Soutien complémentaire 2023	46'000	
Fondation d'Art Dramatique de Genève / Le Poche	Les Colporteurs 2023	6'250	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Soutien complémentaire 2023	15'000	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Les Bâtisseurs 2023	20'000	
Fondation Romande pour la chanson et les musiques	Activités 2023	20'000	
Fondation SAPA	Préservation et valorisation du patrimoine	6'000	
Hum Production	Ce que nous dit l'eau	23'000	
Les voix du conte	La Roue (Qui) Tourne	12'000	
Passedanse	Passedanse 2023	6'000	
3106000 Soutien au théâtre		1'887'691	1'877'000
Soutien à la création théâtrale (SP_3.07)		861'691	869'000
Artistes Associés	Exploitation Salle Caecilia	25'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Arcodis	C'est merveilleux	7'000	
Association Autrement Aujourd'hui	Frais d'énergie 2023	6'900	
Association Les Amis Savoureux	Le Cabaret international et interstellaire	10'000	
Association Où Sommes Nous	Rien ne me sépare de la merde...	25'000	
Association Zanco	Miedka	20'000	
Assotic	Big Jim ou la vie selon Jim Harrison	25'000	
Collectif des In-Visibles	La Ballade des Reines	40'000	
Compagnie Andrayas	ArtOtek - Ode à l'altérité - Exposition	18'000	
Compagnie Apostrophe	Plus jamais demain	49'000	
Compagnie Apsara	Contre toute attente	25'000	
Compagnie de l'Ourag'enchanté	Femmes Parallèles	10'000	
Compagnie du Solitaire	Festival de la Paranoïa	12'000	
Compagnie F. Huggler	Autoportrait en vert	20'000	
Compagnie La Madrague	Qu'Elle en soit ainsi	3'000	
Compagnie LesArts	Catch Impro 2023	15'000	
Compagnie Métamorphoses	George Kaplan	60'000	
Compagnie Métamorphoses	Contractions	20'000	
Compagnie Patricia	Le Patricia	5'000	
Compagnie Sous Traitement	L'Abattage rituel de Gorge Mastromas	45'000	
Compagnie TARDS	JACK	15'000	
Compagnie Volodia	Le Prix Martin	30'000	
Ecole de Théâtre Serge Martin	Demain nous appartient	5'000	
F.A.B. FORCE PROD.	Playlist	27'100	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Soutien complémentaire 2023	20'000	
Glitzer Fabrik	Ceci n'est pas un spectacle sur ma mère	30'000	
La Temeraria	Partie Mortelle	30'000	
L'Amour Grand Format	Merci pour cette danse	30'000	
Le Bestiaire à Pampilles	Kindergarten	10'000	
Le marcheur sur la lune	En attendant Godot	20'000	
Le Projet T	La Maison de Bernarda Alba	47'000	
Les Faiseurs de Reve	Eloge à la Beauté (reprise)	24'000	
Naponk	RC	5'000	
New Helvetic Shakespeare Company	L'Ile des Esclaves	25'000	
Sini-Yiri Genève	Yennega	25'000	
Studio d'Actions Théâtrales SAT	Cabaret Dadaïste	35'000	
Théâtre L'Alchimic	Aide à la création théâtrale 2023	50'000	
République Ephémère	Feuilleton théâtral (part restitution bénéfice)	-7'309	
Soutien à la création théâtrale conventionnée (SP_3.08)		560'000	560'000
Association Dreams come true	Activités 2023	100'000	
Compagnie L'Alakran	Activités 2023	120'000	
Compagnie Super Trop Top STT	Activités 2023	100'000	
Studio d'Actions Théâtrales SAT	Activités 2023	80'000	
Théâtre Spirale	Activités 2023	160'000	
Soutien aux manifestations théâtrales (SP_3.10)		130'000	130'000
Association Fête du Théâtre	Fête du Théâtre 2023	105'000	
Festival du Rire de Genève	Festival du Rire 2023	25'000	
Soutien Théâtre Pitoëff (SP_3.11)		300'000	300'000
Association Où Sommes Nous	Rien ne me sépare de la merde...	50'000	
Compagnie Diane M	Un Volcan silencieux	21'000	
Compagnie les Associes de L'Ombre	Morrison's Blues	15'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Compagnie Sixième Art	Quand je serai grand	22'000	
Compagnie Sturmfrei	Quartett	64'984	
Compagnie Vrai du Faux	Deux Frères	58'000	
Daí Daí Produção	Les Rustres (développement)	14'000	
Don't stop me now	Nous sommes les autres	46'016	
Tacky Productions	Crâmée	9'000	
Bourse d'aide à l'écriture théâtrale (SP_3.04)		36'000	18'000
PALESE Attilio Sandro		18'000	
POIRIER GONZALEZ Valérie		18'000	
Lieu d'expositions, le Commun (SP_3.03)		350'000	350'000
Arta Sperto	«Arsomu»	80'000	
Association des Gens	Festival Spielact	70'000	
Association Shap Shap	«Zagaza and Ghanaian Friends»	28'000	
Collectif FTW	«The Seashores of Endless World»	30'000	
Collectif Migrations Sonores	«No Memorials» Chili 1973 - Genève 2023	70'000	
Oraibi et Beckbooks	Salon d'éditions d'art et éditeur-rices	12'000	
Perceuse Productions Scènes	«Le sucre n'est pas une récompense»	60'000	
Soutien aux locaux de répétition (SP_3.19)		100'000	100'000
Contrechamps	Salle de répétitions 2023	66'000	
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Genève	Salle de répétitions 2023	34'000	
3106000 Soutien arts visuels		770'246	770'300
Soutien à la médiation arts visuels (SP_3.14)		53'938	50'000
Association Art&Fiction	Publication Laura Thiong Toye	3'000	
Association des amis de Lucas Olivet	Publication «Medicine Tree» de L. Olivet	5'988	
Association JB Books & Projects	Publication Charles Weber	7'000	
Association JB Books & Projects	Livre «Carnet de voyage» de B. Bouslama	750	
Association Miami Books	Publication «Rivers» d'Eden Levi	8'000	
Association Nébuleuse	Programme résidences «Colectiva»	16'000	
CLERC Fabien	Résidence au Japon	8'200	
STOFFEL Peter	«Publication Island»	5'000	
Soutien à la création arts visuels (SP_3.13)		264'208	250'000
ALVAREZ Yvan	Exposition personnelle «Zwischenraum»	3'000	
Association 18	Exposition solo «P-Pants in action»	4'000	
Association A.Tie	Exposition C. Ducret «Archive tangible»	3'000	
Association AB JOY	«Claire (who are you performing today?)»	7'000	
Association ARC	Exposition «Unresolved Image»	5'000	
Association Automate	Installation Vicente Lesser	5'000	
Association Bise Noire	Bise Noire à la BIG	3'000	
Association Caring Art	Exposition de M. Tampon-Lajayette	6'000	
Association Cie Folledeparole	Performance au CAC «Eclipses»	15'000	
Association Collectif Occasionnel	Exposition collective «200 roses»	5'000	
Association Experimental photoclub Geneva	BIG 2023, Photographie aquatique	3'000	
Association Face Z	Scénographie du Festival Face S	8'000	
Association GE Grave	Projet «Alga» à la BIG 2023	2'000	
Association Interfoto	Exposition photo aux Bains des Pâquis	1'713	
Association Irma Republic	«Pulsar - Les battements de cœur...»	5'000	
Association Les Menteuses	Exposition «BRO &SISTA TOTEM...»	4'900	
Association Losange	Expo personnelle de Claire Mayet	2'600	
Association Nexo	Installation au CAN	6'500	
Association Outstaged	Exposition «After it Saturate»	2'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Paramètres	«L'antidiscours de la méthode: ch. III»	10'000	
Association Picto	Les îlots-Picto, BIG 2023	7'000	
Association Retro-Project	Performance et installation «COOP KIN»	10'000	
Association S.P.A.M.	BIG 2023, Projet «La Perle»	3'000	
Association Solal	Exposition individuelle à Aarau	8'500	
Association Something for you	Exposition «Ars memoriae»	3'000	
Association Something for you	Production de la vidéo «When a frog...»	5'000	
Association Something for you (Caroline Schattling)	Exposition «StéréoMimicry»	6'000	
Association Statues dorées (Gustave Didelot)	Exposition «Dimanche»	6'000	
Association Télomères Studio (Sophie Le Meillour)	Expositions «SYNAPSE(S)»	3'500	
Association TIN CAN	Exposition de P. Paillet & L. Signorini	3'000	
Association Wenger&Cie	Intervention à la BIG «Ondines» (C. Schaer)	9'035	
BENENTI ORIOL Bianca, Collectif RM	Exposition et édition «Solo tu»	6'000	
BETHONICO Mabé	Performance-publ. pour Foodculture Days	5'360	
BETTE Marie	Exposition «Several Fibrous Masses»	5'400	
BOGANA Alan	Œuvre cynétique en plein air	3'000	
FERNANDEZ GARCIA Adrian	Œuvre «Fontaine (bétonnières)»	5'000	
FAVRE Laurence	Installation «Hic&Nunc»	7'000	
FORLIN Karim	Exposition personnelle à Locarno	10'000	
HAKIM Zahrasadat	Participation à l'expo. «Phenomenology...»	1'100	
LEVI Eden	Exposition du projet photo «Rivers»	5'000	
LIN ELNAN Pheobe	Participation à l'expo. «Phenomenology...»	1'100	
LONGE Hunter	Exposition personnelle «Doth Shrink»	8'000	
Matza Productions	Projet «DRYLANDS» , Bex&Arts	10'000	
MITYUKOVA Anastasia	Expo personnelle au CPG	5'000	
ORLANDI Katia	Exposition «SYNAPSE(S)»	3'500	
ROUMEGOUX Clara	Participation à l'expo. «Phenomenology...»	1'100	
SPARKES Margot et BAERISWYL Guillaume	Instal. sonore et sculpturale à La Placette	1'900	
TARA Jeanne	Exposition personnelle à Andata Ritorno	4'000	
THIONG-TOYE Laura	Exposition «Ceux qui patientent»	3'000	
VINCENSINI Gaia	Installation immersive «The Golden door»	8'000	
YAMAMOTO OFFHAUSE Yusuke	Projet «KOKO HORE WAN WAN» , Bex&Arts	5'000	
Soutien aux manifestations arts visuels (SP_3.15)		112'100	130'300
Association Extra.collective	Programmation Espace TOPIC 2023	4'600	
Association Fesses-tival	Exposition «Embrace» à Forde	3'000	
Association Foehn	Programmation du Kiosque	10'500	
Association Furia	Expo TU	5'000	
Association HIT	Programmation 2023	25'000	
Association LABO	Projet culturel 2023	20'000	
Association LABO	«Owlet vision in a blinding time»	9'000	
Association Limbo	Programmation Zabriskie 2023	10'000	
Association MOS ESPA	16e édition Festival «BURN OUT/BLACK OUT»	19'000	
Collectif Hoy	Expo collective «Love Stories»	6'000	
Soutien aux manifestations arts visuels conventionnées (SP_3.16)		340'000	340'000
Artasperto	Activités 2023	100'000	
BIG	Manifestation 2023	240'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
310600 Fonds Neumann (prix) (SP_3.33)		2'000	2'000
ORDOÑEZ Maria Fernanda	Prix Neumann beaux-arts	1'000	
VALLAEYS Loïc	Prix Neumann musique	1'000	
3501 Direction des systèmes d'information et de communication			
Associations qui luttent contre illectronisme et pour le numérique responsable (SP_3.35)		50'000	50'000
Association AVIVO	Lutte contre l'illectronisme	15'000	
Association de Médiatrice Interculturelles	Lutte contre l'illectronisme	8'000	
Association Lire et écrire Genève	Lutte contre l'illectronisme	15'000	
Association Voie F	Lutte contre l'illectronisme	12'000	
Total		8'441'472	8'507'150

6.3.3.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2023

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de la culture et de la transition numérique	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
3001	Direction du DCTN	27.8	-	27.8	29.9	-2.1
3106	Service culturel	78.3	4.9	83.2	83.4	-0.3
3110	Grand Théâtre	166.7	9.7	176.4	178.5	-2.1
3201	Conservatoire et jardin botaniques	80.1	6.9	87.0	86.1	0.9
3202	Musées d'art et d'histoire	133.5	17.4	150.9	150.5	0.4
3203	Musée d'ethnographie	45.1	2.3	47.4	46.3	1.1
3204	Muséum d'histoire naturelle	86.8	5.3	92.1	92.5	-0.4
3205	Musée Ariana	25.1	2.7	27.8	25.8	2.0
3301	Bibliothèques municipales	111.3	8.2	119.5	119.4	0.1
3302	Bibliothèque de Genève	67.7	8.0	75.6	74.7	0.9
3501	Direction des systèmes d'information et de communication	89.7	4.2	93.9	93.4	0.5
Total		911.8	69.6	981.4	980.5	0.9

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Sécurité et sports

6.3.4 Sécurité et sports

6.3.4.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DSSP	SPO	SIS	SPM	SEP	LOM	VVP	Total
Charges								
30 Charges de personnel	3'655	25'582	-13	28'134	10'960	12'241	44'649	125'209
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'164	14'722	327	16'676	2'282	10'706	19'687	66'564
33 Amortissements du patrimoine administratif	1	3'271	1'762	211	47	1'200	858	7'352
34 Charges financières	-	-	1	19	-	3	2	25
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transfert	71	6'876	35'351	-	317	59	-	42'673
37 Subventions à redistribuer	-	100	-	-	-	-	-	100
39 Imputations internes	559	342	-	824	543	316	261	2'845
Total Charges	6'450	50'893	37'428	45'864	14'149	24'526	65'457	244'767
Revenus								
42 Taxes	18	3'671	1'437	21'594	912	287	1'636	29'555
43 Revenus divers	1'465	-	28	2	30	-	-	1'525
44 Revenus financiers	-	1'556	1'852	-	33'884	3	-	37'295
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	22	-	22
46 Revenus de transfert	-	15	16	-	-	81	4	116
47 Subventions à redistribuer	-	100	-	-	-	-	-	100
49 Imputations internes	-	42	-	143	771	1'193	227	2'375
Total Revenus	1'483	5'383	3'333	21'739	35'598	1'586	1'868	70'989

6.3.4.2 Comptes de fonctionnement

Sécurité et sports	Charges	244'767'119	250'205'594	-5'438'475	-2.2%	237'584'835	7'182'284	3.0%	
	Revenus	70'988'839	79'585'105	-8'596'266	-10.8%	65'620'082	5'368'757	8.2%	
En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
4001 Direction département sécurité et sports									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'924'148	3'014'993	-90'845	-3.0%	2'768'562	155'586	5.6%	
304	Allocations	13'775	16'200	-2'425	-15.0%	16'050	-2'275	-14.2%	
305	Cotisations patronales	704'176	773'444	-69'268	-9.0%	656'078	48'098	7.3%	
309	Autres charges de personnel	13'211	4'216	8'995	213.3%	15'414	-2'203	-14.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	49'633	25'000	24'633	98.5%	46'136	3'497	7.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	9'001	-	9'001	-	5'296	3'705	69.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	32'206	67'674	-35'468	-52.4%	54'406	-22'200	-40.8%	
313	Prestations de services et honoraires	1'539'987	738'051	801'936	108.7%	713'829	826'157	115.7%	a)
314	Travaux d'entretien	20'752	15'400	5'352	34.8%	43'294	-22'543	-52.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	10'210	9'734	476	4.9%	18'079	-7'869	-43.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	480'446	-	480'446	-	79'360	401'086	505.4%	a)
317	Dédommagements	19'135	6'500	12'635	194.4%	10'831	8'304	76.7%	
318	Dépréciations sur créances	1'600	-	1'600	-	-	1'600	-	
319	Diverses charges d'exploitation	933	940	-7	-0.7%	395	538	136.2%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'385	3'595	-2'210	-61.5%	29'860	-28'476	-95.4%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	40'816	70'000	-29'184	-41.7%	53'419	-12'603	-23.6%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	30'000	30'000	-	-	30'000	-	-	
391	Prestations de services	402'748	248'760	153'988	61.9%	371'037	31'711	8.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	155'912	122'584	33'328	27.2%	161'164	-5'252	-3.3%	
Total Charges		6'450'073	5'147'091	1'302'982	25.3%	5'073'212	1'376'861	27.1%	
Revenus									
426	Remboursements	17'955	-	17'955	-	-	17'955	-	
439	Autres revenus	1'465'181	-	1'465'181	-	150'000	1'315'181	876.8%	a)
Total Revenus		1'483'136	-	1'483'136	-	150'000	1'333'136	888.8%	
4002 Service des sports									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	20'539'725	21'437'834	-898'109	-4.2%	20'307'975	231'750	1.1%	
304	Allocations	218'718	208'500	10'218	4.9%	221'848	-3'130	-1.4%	
305	Cotisations patronales	4'759'057	5'130'572	-371'515	-7.2%	4'553'737	205'320	4.5%	
309	Autres charges de personnel	64'094	15'364	48'730	317.2%	72'453	-8'359	-11.5%	
310	Charges de matériel et de marchandises	847'047	956'250	-109'203	-11.4%	907'112	-60'065	-6.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	665'690	560'012	105'678	18.9%	419'231	246'459	58.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	6'192'646	5'225'544	967'102	18.5%	4'648'682	1'543'964	33.2%	
313	Prestations de services et honoraires	2'335'881	2'189'098	146'783	6.7%	2'125'335	210'546	9.9%	
314	Travaux d'entretien	4'349'301	2'979'000	1'370'301	46.0%	3'128'441	1'220'860	39.0%	b)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	378'609	291'436	87'173	29.9%	424'558	-45'949	-10.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	112'052	64'700	47'352	73.2%	70'181	41'871	59.7%	
317	Dédommagements	3'537	8'520	-4'983	-58.5%	3'226	312	9.7%	
318	Dépréciations sur créances	-168'250	-	-168'250	-	-86'750	-81'500	93.9%	
319	Diverses charges d'exploitation	5'132	9'000	-3'868	-43.0%	5'828	-696	-11.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	3'267'751	3'559'504	-291'753	-8.2%	3'952'893	-685'142	-17.3%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	3'606	-	3'606	-	-	3'606	-	
349	Différentes charges financières	202	-	202	-	826	-624	-75.6%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	1'234'442	1'235'000	-558	-0.0%	1'234'442	-	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	5'641'465	5'658'400	-16'935	-0.3%	5'291'166	350'299	6.6%	
370	Subventions à redistribuer	100'000	-	100'000	-	-	100'000	-	
391	Prestations de services	333'837	393'000	-59'163	-15.1%	283'310	50'526	17.8%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	8'411	23'696	-15'285	-64.5%	17'171	-8'760	-51.0%	
Total Charges		50'892'952	49'945'430	947'521	1.9%	47'581'665	3'311'287	7.0%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	2'865'669	3'854'000	-988'331	-25.6%	2'820'839	44'830	1.6%	c)
425	Recette sur ventes	62'146	103'000	-40'854	-39.7%	68'114	-5'968	-8.8%	
426	Remboursements	626'937	452'000	174'937	38.7%	510'777	116'160	22.7%	
429	Autres taxes	116'000	-	116'000	-	117'938	-1'938	-1.6%	
430	Revenus d'exploitation divers	30	-	30	-	172	-141	-82.3%	
447	Produit des biens-fonds PA	1'555'877	1'295'000	260'877	20.1%	1'350'675	205'202	15.2%	d)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	15'000	-	15'000	-	-	15'000	-	
470	Subventions à redistribuer	100'000	-	100'000	-	-	100'000	-	
491	Prestations de services	41'525	60'000	-18'475	-30.8%	29'948	11'577	38.7%	
Total Revenus		5'383'184	5'764'000	-380'816	-6.6%	4'898'462	484'722	9.9%	
4003 Incendie et secours									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	-12'500	-	-12'500	-	-	-12'500	-	
310	Charges de matériel et de marchandises	132	-	132	-	-	132	-	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	72'842	44'528	28'314	63.6%	92'531	-19'689	-21.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	177'648	71'557	106'092	148.3%	215'035	-37'386	-17.4%	
313	Prestations de services et honoraires	23'930	255'964	-232'033	-90.7%	318'238	-294'308	-92.5%	e)
314	Travaux d'entretien	17'898	2'000	15'898	794.9%	63'077	-45'179	-71.6%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	49'580	322'575	-272'995	-84.6%	421'538	-371'958	-88.2%	f)
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	17'237	10'500	6'737	64.2%	42'484	-25'247	-59.4%	
318	Dépréciations sur créances	-32'060	-	-32'060	-	-72'694	40'634	-55.9%	
319	Diverses charges d'exploitation	-	-	-	-	593'840	-593'840	-100.0%	g)
330	Immobilisations corporelles du PA	1'762'442	1'595'565	166'877	10.5%	3'247'761	-1'485'319	-45.7%	
340	Charges d'intérêt	532	-	532	-	532	-	-	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	-	-	-	-3'269	3'269	-100.0%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	35'350'807	35'350'807	-	-	34'216'260	1'134'547	3.3%	h)
391	Prestations de services	-	-	-	-	83	-83	-100.0%	
Total Charges		37'428'488	37'653'494	-225'006	-0.6%	39'135'415	-1'706'927	-4.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-631	-	-631	-	-14'428	13'797	-95.6%	
426	Remboursements	1'437'450	2'528'979	-1'091'530	-43.2%	3'079'244	-1'641'795	-53.3%	i)
429	Autres taxes	-	-	-	-	9	-9	-100.4%	
430	Revenus d'exploitation divers	27'537	-	27'537	-	610'004	-582'467	-95.5%	j)
443	Produit des biens-fonds PF	-45'347	-	-45'347	-	-	-45'347	-	
447	Produit des biens-fonds PA	1'897'740	2'286'822	-389'082	-17.0%	2'023'772	-126'032	-6.2%	k)
461	Dédommagements de collectivités publiques	16'363	-	16'363	-	-	16'363	-	
Total Revenus		3'333'111	4'815'801	-1'482'690	-30.8%	5'698'600	-2'365'489	-41.5%	

		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
4006 Service de la police municipale									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	22'378'913	26'213'509	-3'834'597	-14.6%	22'054'306	324'606	1.5%	
304	Allocations	346'099	415'600	-69'501	-16.7%	367'697	-21'598	-5.9%	
305	Cotisations patronales	5'109'921	6'141'822	-1'031'900	-16.8%	4'892'325	217'596	4.4%	
309	Autres charges de personnel	298'788	241'296	57'492	23.8%	109'585	189'202	172.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	172'520	289'200	-116'680	-40.3%	151'541	20'979	13.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	229'594	529'700	-300'106	-56.7%	296'835	-67'241	-22.7%	l)
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	99'407	123'099	-23'692	-19.2%	77'469	21'938	28.3%	
313	Prestations de services et honoraires	12'711'507	12'294'229	417'279	3.4%	11'600'736	1'110'771	9.6%	m)
314	Travaux d'entretien	293'214	85'900	207'314	241.3%	296'938	-3'724	-1.3%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	393'276	94'171	299'105	317.6%	264'954	128'322	48.4%	n)
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	721'403	800'400	-78'997	-9.9%	717'031	4'372	0.6%	
317	Dédommagements	5'553	12'500	-6'947	-55.6%	7'456	-1'903	-25.5%	
318	Dépréciations sur créances	2'044'348	1'360'000	684'348	50.3%	1'767'813	276'535	15.6%	o)
319	Diverses charges d'exploitation	5'000	4'700	300	6.4%	11'888	-6'888	-57.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	210'866	242'691	-31'824	-13.1%	189'535	21'331	11.3%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	19'256	31'876	-12'620	-39.6%	15'056	4'200	27.9%	
391	Prestations de services	116'118	95'000	21'118	22.2%	106'036	10'082	9.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	707'733	696'328	11'405	1.6%	696'328	11'405	1.6%	
Total Charges		45'863'516	49'672'020	-3'808'505	-7.7%	43'623'529	2'239'987	5.1%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	180	1'000	-820	-82.0%	180	-	-	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	667'041	214'300	452'741	211.3%	191'051	475'990	249.1%	p)
425	Recette sur ventes	12'559	-	12'559	-	2'040	10'519	515.6%	
426	Remboursements	665'949	12'000	653'949	n/a	725'521	-59'573	-8.2%	q)
427	Amendes	20'248'338	20'000'000	248'338	1.2%	17'489'024	2'759'315	15.8%	r)
430	Revenus d'exploitation divers	1'622	-	1'622	-	1'313	310	23.6%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	530'950	-530'950	-100.0%	-	-	-	s)
491	Prestations de services	142'860	51'600	91'260	176.9%	122'010	20'850	17.1%	
Total Revenus		21'738'550	20'809'850	928'700	4.5%	18'531'138	3'207'411	17.3%	
4007 Service de l'espace public									
Charges									
300	Autorités et commissions	5'100	-	5'100	-	800	4'300	537.5%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'692'746	8'831'049	-138'303	-1.6%	8'032'849	659'897	8.2%	
304	Allocations	104'134	95'800	8'334	8.7%	95'722	8'412	8.8%	
305	Cotisations patronales	2'143'420	2'200'622	-57'202	-2.6%	1'869'722	273'697	14.6%	
309	Autres charges de personnel	15'050	3'960	11'090	280.1%	30'109	-15'059	-50.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	65'664	112'500	-46'836	-41.6%	70'641	-4'977	-7.0%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	42'933	75'000	-32'067	-42.8%	62'704	-19'771	-31.5%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	490'990	325'266	165'724	51.0%	447'769	43'221	9.7%	
313	Prestations de services et honoraires	1'369'578	2'909'845	-1'540'267	-52.9%	1'112'361	257'217	23.1%	t)
314	Travaux d'entretien	228'173	157'600	70'573	44.8%	193'190	34'984	18.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	92'139	113'053	-20'914	-18.5%	132'893	-40'754	-30.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	31'038	-	31'038	-	48'771	-17'733	-36.4%	
317	Dédommagements	7'016	26'000	-18'984	-73.0%	8'593	-1'577	-18.3%	
318	Dépréciations sur créances	-48'728	30'000	-78'728	-262.4%	8'675	-57'403	-661.7%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
319	Diverses charges d'exploitation	3'227	1'000	2'227	222.7%	5'413	-2'186	-40.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	47'473	56'174	-8'701	-15.5%	262'023	-214'550	-81.9%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	316'678	290'000	26'678	9.2%	307'849	8'829	2.9%	
391	Prestations de services	22'406	28'500	-6'094	-21.4%	33'058	-10'652	-32.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	520'264	520'260	4	0.0%	521'264	-1'000	-0.2%	
Total Charges		14'149'301	15'776'628	-1'627'327	-10.3%	13'244'405	904'896	6.8%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	462'298	300'500	161'798	53.8%	383'336	78'962	20.6%	
426	Remboursements	323'413	167'200	156'213	93.4%	233'778	89'635	38.3%	
429	Autres taxes	126'504	80'000	46'504	58.1%	108'007	18'497	17.1%	
430	Revenus d'exploitation divers	30'336	20'000	10'336	51.7%	25'468	4'868	19.1%	
443	Produit des biens-fonds PF	-	-	-	-	-6'666	6'666	-100.0%	
447	Produit des biens-fonds PA	33'884'047	38'830'000	-4'945'953	-12.7%	30'529'517	3'354'529	11.0%	u)
491	Prestations de services	771'027	1'025'200	-254'173	-24.8%	533'378	237'650	44.6%	
Total Revenus		35'597'625	40'422'900	-4'825'275	-11.9%	31'806'819	3'790'807	11.9%	
4009 Service Logistique et manifestations									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	9'774'832	10'449'429	-674'597	-6.5%	9'456'571	318'261	3.4%	
304	Allocations	101'538	103'500	-1'963	-1.9%	104'663	-3'125	-3.0%	
305	Cotisations patronales	2'340'854	2'462'318	-121'464	-4.9%	2'160'543	180'310	8.3%	
309	Autres charges de personnel	23'922	7'652	16'270	212.6%	21'788	2'134	9.8%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'830'901	1'516'760	314'141	20.7%	1'905'920	-75'019	-3.9%	v)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	368'866	480'500	-111'634	-23.2%	297'501	71'366	24.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'475'170	1'359'240	115'930	8.5%	860'114	615'056	71.5%	
313	Prestations de services et honoraires	1'636'493	1'483'657	152'836	10.3%	1'568'116	68'376	4.4%	
314	Travaux d'entretien	2'562'148	2'376'570	185'578	7.8%	2'672'188	-110'040	-4.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	2'141'330	1'985'033	156'297	7.9%	2'130'434	10'897	0.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	630'344	549'500	80'844	14.7%	481'659	148'684	30.9%	
317	Dédommagements	4'142	17'290	-13'148	-76.0%	3'620	522	14.4%	
318	Dépréciations sur créances	-1'318	3'500	-4'818	-137.6%	12'924	-14'241	-110.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	58'184	1'700	56'484	n/a	55'305	2'879	5.2%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'199'742	1'246'348	-46'605	-3.7%	1'095'671	104'071	9.5%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	3'120	626	2'494	398.3%	-	3'120	-	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	50'000	-50'000	-100.0%	12'054	-12'054	-100.0%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	54'069	120'000	-65'931	-54.9%	49'293	4'776	9.7%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	5'000	5'000	-	-	5'000	-	-	
391	Prestations de services	238'817	250'500	-11'683	-4.7%	195'794	43'023	22.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	77'576	88'976	-11'400	-12.8%	81'576	-4'000	-4.9%	
Total Charges		24'525'729	24'558'098	-32'369	-0.1%	23'170'734	1'354'995	5.8%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	134'073	318'000	-183'927	-57.8%	154'965	-20'892	-13.5%	
425	Recette sur ventes	16'992	27'000	-10'008	-37.1%	24'641	-7'650	-31.0%	
426	Remboursements	87'581	40'000	47'581	119.0%	283'844	-196'263	-69.1%	
429	Autres taxes	48'570	-	48'570	-	46'776	1'794	3.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	200	-	200	-	46	153	329.9%	
447	Produit des biens-fonds PA	2'786	100'000	-97'214	-97.2%	2'786	-	-	
450	Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	22'054	60'000	-37'946	-63.2%	-	22'054	-	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
461	Dédommagements de collectivités publiques	2'000	-	2'000	-	-	2'000	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	78'839	219'000	-140'161	-64.0%	122'091	-43'252	-35.4%	
491	Prestations de services	1'192'625	972'000	220'625	22.7%	1'087'905	104'720	9.6%	
Total Revenus		1'585'719	1'736'000	-150'281	-8.7%	1'723'054	-137'335	-8.0%	
4010 Service Voirie - Ville propre									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	35'394'937	34'733'238	661'698	1.9%	34'489'895	905'042	2.6%	
303	Travailleurs temporaires	189'507	190'000	-493	-0.3%	193'052	-3'545	-1.8%	
304	Allocations	644'542	464'500	180'042	38.8%	545'653	98'889	18.1%	
305	Cotisations patronales	8'378'977	8'290'644	88'333	1.1%	7'786'259	592'718	7.6%	
309	Autres charges de personnel	41'136	10'128	31'008	306.2%	71'790	-30'654	-42.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'474'676	1'290'694	183'982	14.3%	1'562'754	-88'078	-5.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	457'005	471'000	-13'995	-3.0%	466'803	-9'798	-2.1%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	258'728	369'264	-110'536	-29.9%	224'731	33'997	15.1%	
313	Prestations de services et honoraires	14'615'192	16'769'566	-2'154'374	-12.8%	14'353'787	261'405	1.8%	w)
314	Travaux d'entretien	2'198'741	2'107'881	90'860	4.3%	2'285'457	-86'716	-3.8%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	342'009	305'996	36'013	11.8%	276'791	65'218	23.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	318'130	192'100	126'030	65.6%	201'026	117'104	58.3%	
317	Dédommagements	4'528	8'800	-4'272	-48.5%	4'982	-454	-9.1%	
318	Dépréciations sur créances	3'100	-	3'100	-	19'400	-16'300	-84.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	14'898	16'200	-1'302	-8.0%	14'904	-6	-0.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	858'377	1'953'663	-1'095'285	-56.1%	2'957'455	-2'099'078	-71.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'832	5'147	-3'315	-64.4%	1'078	755	70.0%	
391	Prestations de services	69'508	85'000	-15'492	-18.2%	108'645	-39'137	-36.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	191'237	189'012	2'225	1.2%	191'412	-175	-0.1%	
Total Charges		65'457'061	67'452'832	-1'995'771	-3.0%	65'755'874	-298'814	-0.5%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	203'278	4'503'054	-4'299'776	-95.5%	197'126	6'152	3.1%	x)
425	Recette sur ventes	200'516	610'000	-409'484	-67.1%	1'104'250	-903'734	-81.8%	y)
426	Remboursements	875'039	-	875'039	-	818'740	56'299	6.9%	z)
429	Autres taxes	357'180	450'000	-92'820	-20.6%	384'159	-26'979	-7.0%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	4'106	-	4'106	-	-	4'106	-	
491	Prestations de services	227'396	473'500	-246'104	-52.0%	307'733	-80'338	-26.1%	
Total Revenus		1'867'514	6'036'554	-4'169'040	-69.1%	2'812'009	-944'494	-33.6%	

6.3.4.2 COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques «6.1.2.1 chapitre 30: charges de personnel», «6.1.2.3 chapitre 33: amortissements du patrimoine administratif», «6.1.2.5 chapitre 35 et 45: attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux», «6.1.2.6 chapitre 36: charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers» et «6.1.2.8 chapitre 39: Imputations internes».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

4001 Direction du département de la sécurité et des sports

a) L'écart des groupes de natures comptables suivants :

- 313 - Prestation de services et honoraires: kCHF +802;
- 316 - Loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation: kCHF +480;
- 439 - Autres revenus: kCHF +1'465;

s'explique par l'organisation, en collaboration avec le Canton de Genève, de la manifestation Feu Ô Lac, dont les coûts sont neutralisés par les revenus supplémentaires spécifiques en lien avec le sponsoring et le mécénat. Ces recettes ont permis de couvrir l'ensemble des dépassements en lien avec l'organisation de la manifestation, assurant ainsi que les dépenses réelles de la direction du département restent alignées sur le budget prévu.

4002 Service des sports

- b) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +1'370 provient principalement des charges réelles du service compétent DPBA liées à l'entretien des bâtiments publics (kCHF +1'033) plus élevées que les charges budgétées, notamment du fait des travaux non planifiées à la piscine de Varembe, ainsi que des charges liées aux contrats de conciergerie et nettoyage des bâtiments publics (kCHF +308), dont le budget est centralisé au service compétent CMAI, mais dont les charges effectives sont ventilées par service.
- c) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF -988 s'explique principalement par un manco de revenus lié à la fermeture de la piscine de Varembe pour raison de travaux de sécurisation durant le 1^{er} semestre 2023.
- d) 447 - Produit des biens-fonds PA: l'écart de kCHF +261 s'explique principalement par des revenus réels liés à l'utilisation payante des infrastructures sportives par des tiers privés, notamment la location de la patinoire par le Genève-Servette Hockey Club, plus élevés que les revenus budgétés en raison du nombre plus important de matchs de play-offs joués.

4003 Service d'incendie et de secours

- e) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF -232 provient principalement des charges réelles du service compétent DSIC liées aux honoraires pour prestations informatiques, téléphones etc. du Groupement SIS, ainsi qu'à la maintenance des logiciels, moins élevées que les charges budgétées. Le budget 2024 a été adapté en conséquence.
- f) 315 - Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles: l'écart de kCHF -273 provient principalement des charges réelles du service compétent DSIC liées à l'entretien du matériel informatique et de communication du Groupement SIS, ainsi qu'à la maintenance des logiciels, moins élevées que les charges budgétées. Le budget 2024 a été adapté en conséquence.
- g) n/a
- h) n/a
- i) 426 - Remboursements: l'écart de kCHF -1'092 s'explique principalement par le montant des refacturations 2023 des prestations de la Ville de Genève au Groupement SIS relatives à l'énergie (kCHF -208), aux primes d'assurances (kCHF -70), aux amortissements et aux prestations informatiques (kCHF -852), selon les charges réelles constatées et en dessous des attentes.
- j) n/a
- k) 447 - Produit des biens-fonds PA: l'écart de kCHF -389 s'explique principalement par le montant réel des revenus, en lien avec les loyers facturés en 2023 au Groupement SIS, moins élevé que le montant budgété.

4006 Service de la police municipale

- l) 311 - Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif: l'écart de kCHF -300 s'explique principalement par un non dépensé lié à l'acquisition de vêtements professionnels.
- m) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +417 s'explique principalement par des charges réelles du compétent DSIC (kCHF +177), des charges d'affranchissement (kCHF +122) et des charges réelles liées aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement (kCHF +97) plus élevées que les charges budgétées.
- n) 315 - Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles: l'écart de kCHF +299 provient de la méthode de ventilation des charges du matériel informatique et de communication, ainsi qu'à la maintenance des logiciels du service compétent DSIC. Une méthode basée sur des éléments prévisibles, notamment des contrats récurrents a été adoptée au budget 2024.
- o) 318 - Dépréciations sur créances: l'écart de kCHF +684 est dû à la variation des provisions pour «pertes sur débiteurs» liée aux amendes, ainsi qu'à la comptabilisation des pertes sur débiteurs.
- p) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF +453 s'explique par l'imputation des revenus des notifications de poursuites et faillites dans la ligne 4240.090, alors que le budget correspondant est enregistré sur la nature comptable 4611.010 (LaLP – E 3 60).
- q) 426 - Remboursements: l'écart de kCHF +654 provient des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités, maternités, paternités, etc.), dont le budget est centralisé au service compétent DRH, mais dont les revenus effectifs sont ventilés par service.
- r) n/a
- s) 461 - Dédommagements de collectivités publiques: l'écart de kCHF -531 s'explique principalement par l'imputation des revenus des notifications de poursuites et faillites (LaLP – E 3 60) dans la nature comptable 4240.090.

4007 Service de l'espace public

- t) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -1'540 s'explique principalement par des charges réelles liées à l'application de la Convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement, ainsi qu'à l'ajustement des coûts effectifs des prestations conformément à la convention en vigueur, moins élevées que les charges budgétées.
- u) 447 - Produit des biens-fonds PA: l'écart de kCHF -4'946 provient principalement de la comptabilisation des redevances et taxes moins élevée que la projection budgétaire. Ce manco de revenus provient principalement des revenus réels relatifs aux redevances d'utilisation du domaine public (SIG: kCHF -2'237 et Horodateurs: kCHF -905) et redevances d'affichage (NeoAdvertising: kCHF -1'733).

4009 Service logistique et manifestations

- v) 310 - Charges de matériel et de marchandises: l'écart de kCHF +314 s'explique principalement par la comptabilisation des charges réelles liées à l'achat de fournitures pour véhicules plus élevées que celles budgétées.

4010 Service Voirie - Ville propre

- w) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF -2'154 provient principalement de charges réelles en matière d'élimination des déchets, notamment ceux des entreprises et de deux marchés de nourriture, moins élevées que les charges budgétées. Pour rappel, la facturation de la levée des déchets des entreprises a été reportée à 2024 et certains coûts y relatif ont été reportés.
- x) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF -4'300 provient notamment du report de la mise en place de la facturation de la collecte des déchets des entreprises en 2024 (levée de la tolérance).
- y) 425 - Recette sur ventes: l'écart kCHF -409 s'explique principalement par la baisse du prix de vente du papier à recycler (kCHF -394) en 2023.
- z) 426 - Remboursements: l'écart de kCHF +875 provient des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités, paternités, etc.), dont le budget est centralisé au service compétent DRH, mais dont les revenus effectifs sont ventilés par service.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

4001 Direction du département de la sécurité et des sports

a) L'écart des groupes de natures comptables suivants :

- 313 - Prestation de services et honoraires: kCHF +826;
- 316 - Loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation: kCHF +401;
- 439 - Autres revenus: kCHF +1'315;

s'explique par l'organisation en 2023 de la manifestation Feu Ô Lac organisée par le Département de la sécurité et des sports, en collaboration avec le Canton de Genève. L'augmentation des charges est neutralisée par les recettes en lien avec le sponsoring et mécénat conclus pour cette manifestation.

4002 Service des sports

b) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +1'221 provient principalement des charges liées à l'entretien des bâtiments publics du service compétent DPBA, notamment aux travaux non planifiés de la piscine de Varembeé.

c) n/a

d) n/a

4003 Service d'incendie et de secours

e) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF -294 provient de la baisse des charges réelles des services compétents DSIC, CMAI et Energie (ENE) en lien avec les prestations facturées au Groupement SIS.

f) 315 - Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles: l'écart de kCHF -372 s'explique par la baisse des charges réelles du service compétent DSIC liées aux prestations d'entretien du matériel informatique et de communication, ainsi que de maintenance des logiciels, facturées au Groupement SIS.

g) 319 - Diverses charges d'exploitation: l'écart de kCHF -594 est dû à la cession des actifs au Groupement SIS selon convention en 2022.

h) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques: l'écart de kCHF +1'135 est dû principalement à l'ajustement de la contribution communale versée au Groupement SIS.

i) 426 - Remboursements: l'écart de kCHF -1'642 s'explique principalement par le montant des revenus réels en lien avec les prestations de la Ville de Genève facturées en 2023 au Groupement SIS relatives à l'énergie, aux primes d'assurances, aux amortissements et aux prestations informatiques sur la base des charges réelles constatées.

j) 430 - Revenus d'exploitation divers: l'écart de kCHF -582 provient de l'encaissement en 2022, année de sortie du Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève, de créances du SIS (stocks, caisse, etc.), qui avaient été amorties les années précédentes.

k) n/a

4006 Service de la police municipale

l) n/a

m) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF 1'111 s'explique principalement par une augmentation des prestations payées à la Fondation des Parkings relatives au contrôle du stationnement, ainsi que des charges d'honoraires pour prestation et utilisation informatique du service compétent DSIC.

n) n/a

o) 318 - Dépréciations sur créances: l'écart de kCHF +277 est dû à la variation des provisions pour «pertes sur débiteurs» liée aux amendes, ainsi qu'à la comptabilisation des pertes sur débiteurs plus élevées qu'en 2022.

p) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services: l'écart de kCHF +476 s'explique par les nouveaux revenus des enquêtes de proximité et rétrocessions de l'Office des poursuites et faillites en 2023.

q) n/a

r) 427 - Amendes: l'écart de kCHF +2'759 s'explique principalement par l'augmentation du volume des amendes d'ordre et administratives entre 2023 et 2022.

s) n/a

4007 Service de l'espace public

- t) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +257 s'explique principalement par une hausse des charges liée à l'application de la Convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement (kCHF +287), ainsi que par la baisse des charges liées à l'ajustement des coûts effectifs des prestations conformément à la convention en vigueur (kCHF -30).
- u) 447 - Produit des biens-fonds PA: l'écart de kCHF +3'355 provient principalement de la comptabilisation des redevances et taxes plus élevée qu'en 2022. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des revenus relatifs aux redevances d'affichages et aux redevances d'utilisation du domaine public.

4009 Service logistique et manifestations

- v) n/a

4010 Service Voirie - Ville propre

- w) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +261 s'explique par des charges réelles du service compétent DSIC (honoraires de prestations et charges d'utilisation informatique) ainsi que par des charges réelles en lien avec les impôts et taxes sur les véhicules à moteur.
- x) n/a
- y) 425 - Recette sur ventes: l'écart de kCHF -904 s'explique principalement par la baisse du prix de vente du papier en 2023.
- z) n/a

6.3.4.3 Subventions monétaires

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
4	Sécurité et sports							
4001	Direction département sécurité et sports							
31	Héritage culturel							
	Musée des pompiers (transfert suite autonomisation SIS)	-	-	-	25'000	-25'000		
	Total 31 Héritage culturel	-	-	-	25'000	-25'000		
32	Culture, autres							
	Soutien actions s/espace public-culture	-	-	-	5'000	-5'000		
	Soutien actions s/espace public-manifestations	26'000	26'000	-	-	26'000		
	Total 32 Culture, autres	26'000	26'000	-	5'000	21'000		
34	Sports et loisirs							
	Club sportif des polices municipales de Genève	4'000	4'000	-	-	4'000		
	Total 34 Sports et loisirs	4'000	4'000	-	-	4'000		
	Total 4001 Direction département sécurité et sports	30'000	30'000	-	30'000	-		
4002	Sports							
34	Sports et loisirs							
Fonds de soutien - Divers	Fonds de soutien à l'organisation de manifestations	1'311'600	1'300'000	11'600	1'232'450	79'150	SP_4.01	
	Fonds de soutien au bénévolat	92'100	100'000	-7'900	90'000	2'100	SP_4.02	
	Fonds de soutien au sport féminin	248'000	200'000	48'000	178'000	70'000	SP_4.03	
	Fonds de soutien prévention-développement durable	114'696	185'000	-70'304	-	114'696	SP_4.04	
	Fonds de soutien prévention-intégration	-	-	-	116'050	-116'050		
Fonds de soutien au sport	Soutien aux clubs d'Alpinisme	10'000	25'000	-15'000	10'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Art martiaux	49'000	55'000	-6'000	49'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Athlétisme	81'500	89'000	-7'500	71'000	10'500	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Badminton	15'500	15'000	500	10'300	5'200	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Basket	291'000	350'000	-59'000	285'300	5'700	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Boxe	20'000	40'000	-20'000	20'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Canoë-Kayak	42'600	45'000	-2'400	45'000	-2'400	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Cyclisme	49'363	30'000	19'363	45'900	3'463	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Football	391'600	420'000	-28'400	394'000	-2'400	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Football américain	35'000	35'000	-	35'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Footgolf	-	5'000	-5'000	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Frisbee	20'000	10'000	10'000	10'000	10'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Gymnastique	10'000	35'000	-25'000	4'000	6'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Handball	122'200	95'000	27'200	112'000	10'200	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Hockey sur gazon	74'000	60'000	14'000	74'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Hockey sur glace	196'000	125'000	71'000	120'000	76'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Lutte	-	2'000	-2'000	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Marche	2'000	2'000	-	2'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Multisports	-	65'000	-65'000	-240'200	240'200	SP_4.05	a)
	Soutien aux clubs de Natation	244'118	245'000	- 882	370'516	-126'398	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Patinage	-	5'000	- 5'000	-	-	SP_4.05	

En français		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Soutien aux clubs de Pétanque	8'500	6'000	2'500	7'500	1'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Racketlon	-	1'000	-1'000	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Rink-Hockey	66'800	81'000	-14'200	69'300	-2'500	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Rugby	50'000	75'000	-25'000	43'000	7'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Ski	31'500	42'000	-10'500	22'500	9'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Ski nautique	12'000	15'000	-3'000	12'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Sport Handicap	15'000	35'000	-20'000	15'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Tchoukball	39'000	32'000	7'000	39'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Tennis	18'690	25'000	-6'310	18'000	690	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Tennis de table	12'000	15'000	-3'000	94'000	-82'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Triathlon	1'898	15'000	-13'102	60'715	-58'817	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Twirling	-	2'000	-2'000	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Unihockey	8'200	15'000	-6'800	8'200	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Voile	273'000	154'000	119'000	273'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Volleyball	243'200	140'000	103'200	232'900	10'300	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Echecs	82'600	85'000	-2'400	68'500	14'100	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Escrime	15'500	15'000	500	27'500	-12'000	SP_4.05	
	Soutien aux sports Urbains	25'000	30'000	-5'000	-	25'000	SP_4.05	
Fonds de soutien aux associations cantonales	Association cantonale de lutte suisse	-	1'400	-1'400	-	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de basketball amateur	133'000	133'000	-	129'000	4'000	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de football	165'100	165'100	-	165'100	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de judo	80'000	70'000	10'000	75'000	5'000	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de pétanque	-	1'900	-1'900	-	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de rugby	46'000	59'400	-13'400	46'000	-	SP_4.06	
	Association des archers genevois	-	1'900	-1'900	-	-	SP_4.06	
	Association des clubs de boxe amateur	-	3'700	-3'700	-	-	SP_4.06	
	Association genevoise d'athlétisme	82'200	82'600	-400	87'000	-4'800	SP_4.06	
	Association genevoise de badminton	72'000	72'200	-200	72'000	-	SP_4.06	
	Association genevoise de gymnastique	181'900	191'800	-9'900	187'500	-5'600	SP_4.06	
	Association genevoise de handball	80'000	90'000	-10'000	81'000	-1'000	SP_4.06	
	Association genevoise de hockey sur gazon	-	15'000	-15'000	7'135	-7'135	SP_4.06	
	Association genevoise de natation	-	35'000	-35'000	-	-	SP_4.06	
	Association genevoise de ski nautique	21'000	20'900	100	20'900	100	SP_4.06	
	Association genevoise de Tchoukball	15'000	15'000	-	15'000	-	SP_4.06	
	Association genevoise de tennis de table	47'600	47'600	-	47'600	-	SP_4.06	
	Association genevoise des sports	55'000	8'200	46'800	15'000	40'000	SP_4.06	
	Association genevoise sportive de tir	5'000	2'800	2'200	5'000	-	SP_4.06	
	Association régionale Genève Tennis (ARGT)	65'000	44'400	20'600	46'000	19'000	SP_4.06	
	Fédération genevoise d'échecs	2'500	2'700	-200	2'500	-	SP_4.06	

En français		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Fédération genevoise des clubs de voile	-	20'600	-20'600	-	-	SP_4.06	
	Genève Snowsports	85'000	77'000	8'000	82'000	3'000	SP_4.06	
	Swiss Volley Région Genève	111'000	104'200	6'800	111'000	-	SP_4.06	
	Unihockey Club Genève	20'600	20'600	-	20'600	-	SP_4.06	
	Union Vélocipédique Genevoise	50'400	50'400	-	50'400	-	SP_4.06	
Total 34 Sports et loisirs		5'641'465	5'658'400	-16'935	5'291'166	350'299		
Total 4002 Sports		5'641'465	5'658'400	-16'935	5'291'166	350'299		
4009	Logistique et manifestations (LOM)							
42	Soins ambulatoires							
	REDOG - Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage	5'000	5'000	-	5'000	-		
Total 42 Soins ambulatoires		5'000	5'000	-	5'000	-		
Total 4009 Logistique et manifestations (LOM)		5'000	5'000	-	5'000	-		
Total 4 Sécurité et sports		5'676'465	5'693'400	-16'935	5'326'166	350'299		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.4.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

a) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

a) L'écart de kCHF +240 s'explique, d'une part, par la restitution en 2022 des contributions versées à la plateforme Covid-19 en 2021 et, d'autre part, par l'arrêt de l'utilisation de la ligne multisports en 2022.

6.3.4.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
En francs							
4	Sécurité et sports						
4001	Dir. environnement urbain et sécurité						
31	Héritage culturel						
	Ass. int. Plainpalais sauveteurs auxiliaires	9'336	9'336	-	9'336	-	
	Total 31 Héritage culturel	9'336	9'336	-	9'336	-	
42	Soins ambulatoires						
	Groupe local du berger belge	600	600	-	600	-	
	Total 42 Soins ambulatoires	600	600	-	600	-	
	Total 4001 Dir. environnement urbain et sécurité	9'936	9'936	-	9'936	-	
4002	Sports						
34	Sports et loisirs						
	Académie de Volleyball Genève - Ecu 22	557	557	-	557	-	
	Assoc. cant. gen. basket+féd. SUI - Villa le Plonjon	4'928	4'928	-	4'928	-	
	Assoc. cant. Genevoise Gym Satus	16'091	16'091	-	16'091	-	
	Assoc. cantonale genevoise de football	59'323	59'323	-	59'323	-	
	Assoc. clubs sportifs de Varembe-buvette	-	3'345	-3'345	-	-	
	Assoc. fédérale des troupes de transmission (AFTT)	8'706	8'706	-	8'706	-	
	Assoc. Gen Hockey s/gazon-rte Frontenex 70	2'564	2'564	-	2'564	-	
	Assoc. Genève-Servette H.C. - Vernets	7'002	7'002	-	7'002	-	
	Assoc. genevoise de tennis de table - Villa le Plonjon	6'557	5'292	1'265	6'509	48	
	Assoc. genevoise de volleyball - Villa le Plonjon	5'783	4'668	1'115	5'740	43	
	Assoc. genevoise des sports - Villa le Plonjon	5'239	4'228	1'011	5'200	39	
	Assoc. Genevoise Handball - Fr-Dussaud 2	2'230	2'230	-	2'230	-	
	Assoc. genevoise hockey sur gazon-Plonjon	4'784	4'784	-	4'784	-	
	Assoc. les Citrons Verts (Netball)	557	557	-	557	-	
	Assoc. Servette HC-Hockey sur gazon	446	446	-	446	-	
	Assoc. sportive BdF Libellules-buvette	17'229	17'229	-	17'229	-	
	Assoc. suisse des sergents-majors-Bâle 26	-	1'784	-1'784	-	-	
	Assoc. usagers Bains des Pâquis-Bâle 26	3'902	3'902	-	3'902	-	
	Association Cant Genevoise de Badminton	669	669	-	669	-	
	Association CTT Rapid-Genève	48'656	48'656	-	48'656	-	
	Association des Archers Genevois	1'226	1'226	-	1'226	-	
	Association FC Champel-Plonjon	9'074	7'204	1'870	9'002	71	
	Association FSG Aire-le Lignon	780	780	-	780	-	
	Association Geneva Seahawks-Plonjon	4'784	4'784	-	4'784	-	
	Association Genève Lutte	1'226	1'226	-	1'226	-	
	Association Genevoise d'Athlétisme	7'488	7'488	-	7'488	-	
	Association Genevoise de Gymnastique	399'920	399'920	-	399'920	-	
	Association Handisport Genève (stockage)	446	446	-	446	-	
	Association Servette Handball	1'449	1'449	-	1'449	-	
	Association sport billard club Genève	54'350	51'060	3'290	53'971	379	
	Association SPORTI Genève-Vernets	5'835	5'835	-	5'835	-	
	Association sportive genevoise de tir (ASGT)	121'805	121'805	-	121'805	-	

En français	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
Association UGS Athlétisme	6'040	6'040	-	6'040	-	
Badminton Club Genève	1'338	1'338	-	1'338	-	
Budo-Club des Grottes	56'474	59'451	-2'977	47'582	8'892	
Canoë club de Genève	11'558	11'558	-	11'558	-	
Centre de formation police-H-Wilsdorf 4	446	446	-	446	-	
Centre de Sports Sous-Marins	35'686	35'686	-	35'686	-	
Cercle des sports Genève	28'801	28'801	-	28'801	-	
Club d'échecs Bois-Gentil	8'873	8'873	-	8'873	-	
Club d'échecs de Genève-Plonjon	31'286	29'244	2'042	31'209	78	
Club des patineurs de Genève - Vernets	2'626	2'626	-	2'626	-	
Club Hygiénique Plainpalais	5'420	5'420	-	5'420	-	
Club Hygiénique Plainpalais (Carl-Vogt)	57'044	57'044	-	57'044	-	
Club sportif des Agents de Ville	8'389	9'929	-1'540	9'969	-1'580	
Course de l'Escalade	4'795	4'795	-	4'795	-	
Damier Genevois	9'041	9'041	-	9'041	-	
Ecole de boxe Erdal Kiran Genève 1887 - Bâle 26	23'416	23'416	-	23'416	-	
Ecole genevoise de gymnastique artistique	7'284	7'284	-	7'284	-	
Evènements et manifestations	276'797	400'000	-123'203	335'516	-58'719	
FC Champel - rte Vessy 31	5'687	5'687	-	5'687	-	
FC Geneva-buvette	15'790	15'790	-	15'790	-	
FC Rapid Jonction Bosna-buvette	9'924	9'924	-	9'924	-	
FC UGS-buvette	20'071	20'071	-	20'071	-	
Fédération Suisse de gymnastique Eaux-Vives	-	6'944	-6'944	1'783	-1'783	
Fédération Suisse de Pétanque	4'322	4'322	-	4'322	-	
FSG Genève-Pâquis	21'201	21'201	-	21'201	-	
Geneva International Cricket Club	8'920	8'920	-	8'920	-	
Geneva Model Cars	213'100	213'100	-	213'100	-	
Geneva Seahawks - rte Vessy 31	1'672	1'672	-	1'672	-	
Genève Basketball Club Pâquis-Seujet	6'754	6'754	-	6'754	-	
Genève Natation 1885 - Vernets	19'943	19'943	-	157'671	-137'728	
Genève Rink-Hockey Club	3'686	3'686	-	3'686	-	
Gratuités Patinoires	961'445	1'100'000	-138'555	1'141'855	-180'410	
Gratuités Piscines	1'591'612	1'340'000	251'612	2'392'440	-800'828	a)
Gratuités stades & salles	4'720'690	3'300'000	1'420'690	4'637'447	83'243	b)
MASQU' A RADE	9'650	9'650	-	9'650	-	
Mise à disp. salles de gymnastique	378'380	284'265	94'115	321'105	57'275	
Mont-Blanc Bridge Group	5'420	5'420	-	5'420	-	
Natation sportive Genève - Vernets	4'668	4'668	-	77'146	-72'478	
Nikko Nanbudo Club GE	31'022	31'130	-108	31'022	-	
Olympic Boxing Club Genève	67'392	67'392	-	67'392	-	
Pédale des Eaux-Vives	-	6'944	-6'944	1'783	-1'783	
Satus Genève-Ville	3'667	3'667	-	3'667	-	
Shung Don Kwan	109'828	109'828	-	109'828	-	

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
Ski Club Genève-Bâle 26	2'230	2'230	-	2'230	-	
Société d'Escrime de Genève	83'890	83'890	-	83'890	-	
Société Suisse de Sauvetage - Vernets	3'072	3'072	-	3'072	-	
Swiss Open Tennis fauteuil roulant-Ecu 2	2'453	2'453	-	2'453	-	
Tchoukball Club Genève	1'226	1'226	-	1'226	-	
Toutes assoc. locaux archives	752	752	-	752	-	
Triathlon Club Genève	446	446	-	446	-	
Twirling club Genève	7'801	7'801	-	7'801	-	
UGS FC - Plateau Frontenex 8	6'273	6'273	-	6'273	-	
Union vélocipédique Genevoise	301'281	301'281	-	301'281	-	
Utilisation salles communales	1'140	-	1'140	3'050	-1'910	
Total 34 Sports et loisirs	10'004'327	8'511'578	1'492'749	11'111'479	-1'107'152	
Total 4002 Sports	10'004'327	8'511'578	1'492'749	11'111'479	-1'107'152	
4006 Service de la police municipale						
32 Culture, autres						
Chorale de la police	-	15'000	-15'000	-	-	
Total 32 Culture, autres	-	15'000	-15'000	-	-	
Total 4006 Service de la police municipale	-	15'000	-15'000	-	-	
4007 Service de l'espace public						
14 Questions juridiques						
Gratuités SEP Attestations, émoluments	140'510	10'000	130'510	1'510	139'000	
Gratuités SEP Chantiers	849'878	400'000	449'878	548'883	300'995	c)
Gratuités SEP Installations saisonnières	55'928	20'000	35'928	1'000'979	-945'051	d)
Gratuités SEP Taxes d'empiètement	654'702	700'000	-45'298	662'326	-7'624	
Gratuités SEP Taxes manifestations	4'834'017	3'330'000	1'504'017	3'069'407	1'764'610	e)
Gratuités SEP Taxes publicité	58'306	130'000	-71'694	53'030	5'276	
Total 14 Questions juridiques	6'593'342	4'590'000	2'003'342	5'336'135	1'257'207	
Total 4007 Service de l'espace public	6'593'342	4'590'000	2'003'342	5'336'135	1'257'207	
4009 Logistique et manifestations						
02 Services généraux						
Mise à disposition de personnel	138'691	120'000	18'691	119'285	19'406	
Total 02 Services généraux	138'691	120'000	18'691	119'285	19'406	
16 Défense						
Association suisse des sergents-majors	1'784	-	1'784	1'784	-	
Total 16 Défense	1'784	-	1'784	1'784	-	
32 Culture, autres						
Fondation l'Abri	228'470	228'470	-	228'470	-	
Rabais octroyés manif & matériel de fêtes	943'976	1'150'000	-206'024	899'031	44'945	f)
Total 32 Culture, autres	1'172'446	1'378'470	-206'024	1'127'501	44'945	
34 Sports et loisirs						
Association Gymnasia Genevensis	4'356	-	4'356	4'356	-	
Total 34 Sports et loisirs	4'356	-	4'356	4'356	-	
Total 4009 Logistique et manifestations	1'317'277	1'498'470	-181'193	1'252'927	64'350	
Total 4 Sécurité et sports	17'924'882	14'624'984	3'299'898	17'710'477	214'405	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) L'écart de kCHF +252 s'explique par une comptabilisation des gratuités plus élevée que les projections budgétaires, notamment en lien avec les associations Genève Natation 1885 et Natation Sportive de Genève.
- b) L'écart de kCHF +1'421 s'explique par une comptabilisation des gratuités plus élevée que les projections budgétaires, notamment en lien avec les associations cantonales d'athlétisme et de handball.
- c) L'écart de kCHF +450 est lié à l'augmentation des demandes d'exonération pour des chantiers d'intérêt public.
- d) n/a
- e) L'écart de kCHF +1'504 s'explique par l'augmentation des demandes d'exonération pour des manifestations d'importance, notamment en lien avec les manifestations Feu Ô Lac, Lake Parade, Course de l'Escalade et Couleurs de Plainpalais.
- f) L'écart de kCHF -206 s'explique par la comptabilisation des gratuités concernant du matériel de fêtes moins élevée que les projections budgétaires.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) L'écart de kCHF -801 s'explique par les gratuités et rabais accordés aux écoles de natation du Genève Natation 1885 et de la Natation Sportive de Genève, moins élevés en 2023 qu'en 2022.
- b) n/a.
- c) L'écart de kCHF +301 est lié à l'augmentation des demandes d'exonération pour des chantiers d'intérêt public.
- d) L'écart de kCHF -945 s'explique par la suspension en 2023 des gratuités relatives à la crise sanitaire.
- e) L'écart de kCHF +1'765 s'explique par l'organisation de nouvelles manifestations telles que Feu Ô Lac, la Lake Parade et Couleurs de Plainpalais.
- f) n/a

6.3.4.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fonds de soutien à l'organisation de manifestations (SP_4.01)		1'311'600	1'300'000
Association AtletiCAGenève	Athlétisme	50'000	
Stade Genève Athlétisme	Athlétisme	1'500	
Association Genève Marathon	Course à pied	40'000	
Association Swiss Gifts	Course à pied	23'000	
Course de l'Escalade	Course à pied	100'000	
Festival Antigél	Course à pied	20'000	
Flag21	Course à pied	6'100	
RunninGeneva	Course à pied	25'000	
Satus Genève gymnastique et sport	Course à pied	5'000	
Association organisation 4 jours du vélodrome de Genève	Cyclisme	40'000	
La Classique Genevoise	Cyclisme	10'000	
Tour cycliste des Jeunes	Cyclisme	5'000	
Congrès SportCity	Divers	10'000	
Association Sfair (Geneva Cup)	Football	50'000	
Association Street-Foot Challenge	Football	20'000	
Association Weuro 2025	Football	200'000	
BC Swing	Gymnastique	7'500	
Concours Hippique International	Hippisme	80'000	
Genève Natation 1885	Natation	90'000	
Natation Sportive Genève	Natation	47'500	
La Pétanque genevoise	Pétanque	25'000	
Association du GVA Wakesurf Tour	Ski nautique/Wakeboard	12'000	
Tchoukball Geneva Indoors	Tchoukball	40'000	
Geneva Trophy Promotion Sàrl	Tennis	270'000	
Swiss Open de tennis en fauteuil roulant	Tennis	35'000	
Triathlon International Genève	Triathlon	60'000	
Unihockey Club Genève	Unihockey	14'000	
Club nautique de Versoix-Voile	Voile	10'000	
GVA Wind Festival	Voile	25'000	
Association Coupe Fred Fellay	Volleyball	9'000	
Swiss Volley Région Genève	Volleyball	-19'000	
Fonds de soutien au bénévolat (SP_4.02)		92'100	100'000
Centre Genevois du Bénévolat	Multisports	92'100	
Fonds de soutien au sport féminin (SP_4.03)		248'000	200'000
FC Geneva	Football	8'000	
Servette football club Chênois féminin	Football	155'000	
Geneva Seahawks	Football américain	5'000	
Association genevoise de handball	Handball	20'000	
Black Boys hockey club Genève	Hockey s/gazon	3'000	
Servette HC hockey sur gazon	Hockey s/gazon	3'000	
Genève Servette hockey club féminin	Hockey s/glace	15'000	
Genève Rink-Hockey Club	Rink-Hockey	14'000	
Switzers Geneva Rugby	Rugby	20'000	
Volleyball Club Etoile Genève	Volleyball	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fonds de soutien à la prévention et au développement durable (SP_4.04)		114'696	185'000
Flag21	Course à pied	15'000	
Santescalade	Course à pied	20'000	
Association Gennecy Bricks	Football	27'696	
Assoc. pour la promotion des droits humains	Gymnastique	10'000	
Fondation Equi-Page	Hippisme	12'000	
Association genevoise des sports	Multisports	30'000	
Fonds de soutien au sport (SP_4.05)		2'556'769	2'536'000
Genèvescalade	Alpinisme	10'000	
Judo Club Eaux-Vives	Arts martiaux	43'000	
Taekwondo Académie Genève	Arts martiaux	6'000	
Club Hygiénique de Plainpalais	Athlétisme	10'500	
Stade Genève Athlétisme	Athlétisme	75'000	
Association Inclusive Badminton	Badminton	500	
Badminton club de Genève	Badminton	15'000	
Genève basket Pâquis-Seujet	Basketball	30'000	
Lions de Genève	Basketball	220'000	
Olympique de Genève Basketball	Basketball	2'000	
Saint-Jean basket	Basketball	30'000	
Urania Genève Sport Basketball (UGS)	Basketball	9'000	
Olympic Boxing Club Genève	Boxe	20'000	
Canoe club de Genève	Canoë	42'600	
Bicross club Genève	Cyclisme	36'863	
Union vélocipédique genevoise	Cyclisme	12'500	
Club d'échecs Bois-Gentil	Echecs	3'600	
Club d'échecs de Genève	Echecs	45'000	
Club des amateurs d'échecs de Genève	Echecs	4'000	
Ecole d'échecs de Genève	Echecs	30'000	
Société d'escrime de Genève	Escrime	15'500	
AS Charmilles	Football	5'000	
Association du Servette FC	Football	125'000	
Club sportif italien FC	Football	40'000	
CS Interstar	Football	40'000	
FC Champel	Football	50'000	
FC Geneva	Football	15'000	
Football Club City	Football	49'600	
UGS - Urania Genève Sport FC	Football	67'000	
Geneva Seahawks	Football américain	35'000	
Geneva's Flying Disk Wizards	Frisbee	20'000	
FSG Geisendorf - Genève	Gymnastique	5'000	
FSG Genève - Grottes	Gymnastique	5'000	
Chênois Genève Handball	Handball	95'000	
Genève Eaux-Vives handball club	Handball	1'200	
Servette Handball Club	Handball	26'000	
Club en fauteuil roulant Genève	Handicap	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Handisport Genève	Handicap	10'000	
Black Boys hockey club Genève	Hockey s/gazon	37'000	
Servette HC hockey sur gazon	Hockey s/gazon	37'000	
Association Genève Futur Hockey	Hockey s/glace	65'000	
Genève Servette HC association	Hockey s/glace	131'000	
Association genevoise des amis du Salève	Marche	2'000	
Genève Natation 1885	Natation	179'319	
Natation Sportive Genève	Natation	64'799	
La Pétanque genevoise	Pétanque	8'500	
Genève Rink-Hockey Club	Rink-Hockey	66'800	
Servette rugby club de Genève	Rugby	30'000	
Switzers Geneva Rugby	Rugby	20'000	
Amis montagnards de Genève	Ski alpin	9'000	
Association lémanique skieurs-snowboarders freestyle	Ski alpin	2'500	
Ski Club Genève	Ski alpin	20'000	
Club nautique de Versoix	Ski nautique/Wakeboard	12'000	
GVASK8	Sports urbains	25'000	
Tchoukball Club Genève	Tchoukball	39'000	
Association Régionale Genève Tennis	Tennis	18'690	
CTT UGS-Chênois	Tennis de table	12'000	
Triathlon Club Genève	Triathlon	1'898	
Unihockey Club Genève	Unihockey	8'200	
Alan Roura	Voile	12'500	
Centre d'entraînement à la régates (CER)	Voile	233'000	
Club nautique de Versoix	Voile	15'000	
Justine Mettraux	Voile	12'500	
Chênois Genève Volleyball	Volleyball	45'000	
Genève Volley	Volleyball	163'200	
Servette Star-Onex Vbc	Volleyball	25'000	
Volleyball Club Etoile Genève	Volleyball	10'000	
Satus Athlétisme Genève	Athlétisme	-4'000	
Fonds de soutien aux associations cantonales (SP_4.06)		1'318'300	1'337'400
Association genevoise d'athlétisme	Athlétisme	82'200	
Association cantonale genevoise de badminton	Badminton	72'000	
Association cantonale genevoise de basketball amateur	Basketball	133'000	
Union vélocipédique genevoise	Cyclisme	50'400	
Fédération genevoise d'échecs	Echecs	2'500	
Association cantonale genevoise de football	Football	165'100	
Association genevoise de gymnastique	Gymnastique	181'900	
Association genevoise de handball	Handball	80'000	
Association cantonale genevoise de judo	Judo	80'000	
Association genevoise des sports	Multisports	55'000	
Association cantonale genevoise de rugby	Rugby	46'000	
Genève Snowsports	Ski alpin	85'000	
Association genevoise de ski nautique et wakeboard	Ski nautique/Wakeboard	21'000	
Association genevoise de tchoukball	Tchoukball	15'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Régionale Genève Tennis	Tennis	65'000	
Association genevoise de tennis de table	Tennis de table	47'600	
Association sportive genevoise de tir	Tir sportif	5'000	
Genève Unihockey	Unihockey	20'600	
Swiss Volley Région Genève	Volleyball	111'000	
Total		5'641'465	5'658'400

6.3.4.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2023

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de la sécurité et des sports	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
4001	Direction du DSSP	15.0	1.0	16.0	16.2	-0.2
4002	Service des sports	184.2	3.8	188.0	189.0	-1.0
4006	Service de la police municipale	193.6	29.0	222.6	227.7	-5.1
4007	Service de l'espace public	74.7	3.0	77.7	74.0	3.7
4009	Service logistique et manifestations	91.2	3.0	94.2	92.2	2.0
4010	Service Voirie - Ville propre	338.5	5.0	343.5	342.4	1.1
	Total	897.2	44.8	942.0	941.5	0.5

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background of the image is split diagonally from the top-left corner to the bottom-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid orange color.

Cohésion sociale et solidarité

6.3.5 Cohésion sociale et solidarité

6.3.5.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DCSS	SDPE	ECO	CIV	SPF	SOC	SEJ	Total
Charges								
30 Charges de personnel	4'108	9'300	19'795	3'826	6'897	16'890	4'248	65'063
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	536	2'083	25'289	255	2'441	7'557	2'134	40'295
33 Amortissements du patrimoine administratif	35	2'067	17'592	5	831	1'753	1'500	23'784
34 Charges financières	-	2	-	-	-	6	3	12
36 Charges de transfert	15'434	128'525	30'431	155	-	18'990	14'075	207'610
39 Imputations internes	168	122	916	275	43	2'175	539	4'238
Total Charges	20'282	142'098	94'023	4'516	10'213	47'371	22'499	341'002
Revenus								
42 Taxes	27	716	1'733	1'818	4'667	266	45	9'272
43 Revenus divers	-	-	31	1	58	11	1	102
44 Revenus financiers	-	-	1'591	-	560	467	-	2'618
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	3	-	312	1'773	-	2'087
46 Revenus de transfert	-	10'933	513	-	-	943	70	12'459
49 Imputations internes	-	-	103	-	-	93	67	262
Total Revenus	27	11'649	3'973	1'819	5'598	3'553	183	26'801

6.3.5.2 Comptes de fonctionnement

Cohésion sociale et solidarité	Charges	341'002'372	343'217'114	-2'214'741	-0.6%	320'135'742	20'866'630	6.5%	
	Revenus	26'800'988	29'855'449	-3'054'461	-10.2%	33'641'673	-6'840'684	-20.3%	
En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
5001 Direction département cohésion sociale et solidarité									
Charges									
300	Autorités et commissions	-	-	-	-	3'000	-3'000	-100.0%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'128'940	3'385'870	-256'930	-7.6%	2'771'241	357'699	12.9%	
304	Allocations	20'588	16'100	4'488	27.9%	15'125	5'463	36.1%	
305	Cotisations patronales	936'638	858'583	78'055	9.1%	676'036	260'603	38.5%	
309	Autres charges de personnel	21'635	1'964	19'671	n/a	13'990	7'644	54.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	21'097	20'893	204	1.0%	14'756	6'341	43.0%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	7'823	-	7'823	-	14'427	-6'604	-45.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	15'434	14'386	1'048	7.3%	12'905	2'530	19.6%	
313	Prestations de services et honoraires	196'516	179'537	16'979	9.5%	201'545	-5'029	-2.5%	
314	Travaux d'entretien	265'357	80'800	184'557	228.4%	168'083	97'273	57.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	6'848	13'995	-7'147	-51.1%	21'391	-14'543	-68.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	10'920	1'000	9'920	992.0%	23'347	-12'427	-53.2%	
317	Dédommagements	9'855	11'480	-1'625	-14.2%	13'374	-3'519	-26.3%	
319	Diverses charges d'exploitation	2'613	2'200	413	18.8%	1'078	1'534	142.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	35'075	37'862	-2'787	-7.4%	367'828	-332'753	-90.5%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	15'434'332	15'802'852	-368'520	-2.3%	13'964'541	1'469'791	10.5%	
391	Prestations de services	30'032	60'720	-30'688	-50.5%	35'872	-5'840	-16.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	138'092	142'452	-4'360	-3.1%	141'222	-3'130	-2.2%	
Total Charges		20'281'796	20'630'694	-348'899	-1.7%	18'459'763	1'822'033	9.9%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-	-	-	-	580	-580	-100.0%	
426	Remboursements	26'797	-	26'797	-	13'311	13'487	101.3%	
Total Revenus		26'797	-	26'797	-	13'891	12'907	92.9%	
5002 Service de la petite enfance									
Charges									
300	Autorités et commissions	3'591	9'000	-5'409	-60.1%	3'000	591	19.7%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	7'252'534	7'725'103	-472'569	-6.1%	4'791'446	2'461'088	51.4%	
303	Travailleurs temporaires	175'204	-	175'204	-	-	175'204	-	
304	Allocations	68'909	56'500	12'409	22.0%	55'231	13'678	24.8%	
305	Cotisations patronales	1'657'983	1'905'695	-247'712	-13.0%	1'095'847	562'135	51.3%	
309	Autres charges de personnel	141'295	48'707	92'588	190.1%	29'189	112'106	384.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	42'598	77'839	-35'241	-45.3%	22'233	20'365	91.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	34'539	16'582	17'957	108.3%	6'711	27'828	414.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	109'702	128'970	-19'268	-14.9%	79'850	29'852	37.4%	
313	Prestations de services et honoraires	583'755	276'466	307'289	111.1%	365'678	218'077	59.6%	a)
314	Travaux d'entretien	1'003'964	762'600	241'364	31.7%	907'866	96'098	10.6%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	56'144	30'817	25'327	82.2%	51'494	4'649	9.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	246'474	228'700	17'774	7.8%	243'703	2'771	1.1%	
317	Dédommagements	3'335	9'808	-6'473	-66.0%	4'554	-1'219	-26.8%	
318	Dépréciations sur créances	1'000	-	1'000	-	-	1'000	-	
319	Diverses charges d'exploitation	1'344	4'092	-2'748	-67.1%	1'340	5	0.3%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
330	Immobilisations corporelles du PA	2'067'241	2'528'381	-461'140	-18.2%	2'390'025	-322'784	-13.5%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'939	300	1'639	546.2%	1'939	-	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	128'525'015	128'533'174	-8'159	-0.0%	123'087'195	5'437'820	4.4%	
391	Prestations de services	80'712	291'000	-210'288	-72.3%	169'274	-88'562	-52.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	41'044	38'144	2'900	7.6%	35'284	5'760	16.3%	
Total Charges		142'098'321	142'671'878	-573'557	-0.4%	133'341'857	8'756'464	6.6%	
Revenus									
426	Remboursements	716'142	546'865	169'277	31.0%	46'625	669'517	n/a	b)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	10'932'620	13'396'500	-2'463'880	-18.4%	13'590'440	-2'657'820	-19.6%	c)
Total Revenus		11'648'762	13'943'365	-2'294'603	-16.5%	13'637'065	-1'988'303	-14.6%	
5003 Service des écoles et institutions pour l'enfance									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	15'776'804	16'384'804	-608'000	-3.7%	14'694'751	1'082'053	7.4%	
304	Allocations	324'653	279'600	45'053	16.1%	297'116	27'537	9.3%	
305	Cotisations patronales	3'601'555	3'770'384	-168'829	-4.5%	3'412'526	189'029	5.5%	
309	Autres charges de personnel	91'978	10'536	81'442	773.0%	84'605	7'373	8.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	2'576'370	2'538'459	37'911	1.5%	2'543'112	33'258	1.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	732'104	734'220	-2'116	-0.3%	701'956	30'149	4.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	6'649'710	5'906'032	743'677	12.6%	4'893'900	1'755'810	35.9%	
313	Prestations de services et honoraires	2'687'312	2'148'218	539'095	25.1%	2'589'380	97'933	3.8%	d)
314	Travaux d'entretien	10'255'511	9'328'532	926'979	9.9%	10'883'332	-627'821	-5.8%	e)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	576'409	362'347	214'062	59.1%	483'594	92'815	19.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	784'003	921'432	-137'429	-14.9%	788'389	-4'386	-0.6%	
317	Dédommagements	947'541	419'107	528'434	126.1%	410'319	537'222	130.9%	f)
318	Dépréciations sur créances	31'525	-	31'525	-	20'426	11'100	54.3%	
319	Diverses charges d'exploitation	48'989	32'950	16'039	48.7%	45'321	3'668	8.1%	
330	Immobilisations corporelles du PA	17'592'464	17'692'128	-99'663	-0.6%	17'608'332	-15'868	-0.1%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-13	-	-13	-	21'173	-21'186	-100.1%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	24'912'624	24'912'624	-	-	22'186'236	2'726'388	12.3%	g)
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	5'517'980	6'197'876	-679'896	-11.0%	5'206'963	311'017	6.0%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	-	-	-	-	18'694	-18'694	-100.0%	
391	Prestations de services	373'263	406'000	-32'737	-8.1%	360'654	12'609	3.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	542'470	408'134	134'336	32.9%	520'257	22'213	4.3%	
Total Charges		94'023'251	92'453'381	1'569'870	1.7%	87'771'034	6'252'217	7.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	61'610	35'000	26'610	76.0%	36'525	25'086	68.7%	
425	Recette sur ventes	15'384	8'500	6'884	81.0%	26'152	-10'768	-41.2%	
426	Remboursements	1'626'332	1'433'862	192'470	13.4%	1'442'785	183'547	12.7%	
429	Autres taxes	29'221	33'638	-4'417	-13.1%	28'659	562	2.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	-	-	-	-	5	-5	-100.0%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	-	4'476	-4'476	-100.0%	1'375	-1'375	-100.0%	
439	Autres revenus	31'035	10'000	21'035	210.3%	17'535	13'500	77.0%	
447	Produit des biens-fonds PA	1'591'232	1'854'709	-263'477	-14.2%	1'399'542	191'690	13.7%	h)
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	2'700	20'000	-17'300	-86.5%	910	1'790	196.7%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	512'931	384'750	128'181	33.3%	492'128	20'803	4.2%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	102'805	102'115	690	0.7%	104'855	-2'050	-2.0%	
Total Revenus		3'973'251	3'887'050	86'201	2.2%	3'550'471	422'780	11.9%	

		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
5005 Service de l'état civil									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'053'787	3'284'075	-230'288	-7.0%	2'905'385	148'402	5.1%	
304	Allocations	45'725	45'000	725	1.6%	45'075	650	1.4%	
305	Cotisations patronales	720'599	809'448	-88'849	-11.0%	642'063	78'536	12.2%	
309	Autres charges de personnel	6'003	2'408	3'595	149.3%	6'427	-424	-6.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	36'100	47'579	-11'479	-24.1%	32'921	3'180	9.7%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	7'041	2'900	4'141	142.8%	3'619	3'422	94.6%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	26'695	41'071	-14'376	-35.0%	23'952	2'742	11.4%	
313	Prestations de services et honoraires	97'189	67'001	30'188	45.1%	96'784	405	0.4%	
314	Travaux d'entretien	48'107	-	48'107	-	51'544	-3'436	-6.7%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	31'166	31'151	15	0.0%	45'211	-14'045	-31.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	5'789	-	5'789	-	10'529	-4'739	-45.0%	
317	Dédommagements	2'448	12'350	-9'903	-80.2%	4'181	-1'734	-41.5%	
318	Dépréciations sur créances	50	-	50	-	-69	119	-172.6%	
319	Diverses charges d'exploitation	-	2'460	-2'460	-100.0%	-	-	-	
330	Immobilisations corporelles du PA	5'243	5'979	-736	-12.3%	5'243	-	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	154'751	160'000	-5'249	-3.3%	198'870	-44'120	-22.2%	
391	Prestations de services	13'841	19'140	-5'299	-27.7%	20'866	-7'024	-33.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	261'376	261'376	-	-	261'376	-	-	
Total Charges		4'515'909	4'791'936	-276'027	-5.8%	4'353'976	161'933	3.7%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	1'790'500	1'839'577	-49'077	-2.7%	1'832'842	-42'341	-2.3%	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	5'919	4'622	1'297	28.1%	6'212	-292	-4.7%	
425	Recette sur ventes	7'450	8'300	-850	-10.2%	7'940	-490	-6.2%	
426	Remboursements	14'020	-	14'020	-	-	14'020	-	
430	Revenus d'exploitation divers	307	-	307	-	282	25	9.0%	
439	Autres revenus	414	-	414	-	232	182	78.6%	
Total Revenus		1'818'610	1'852'499	-33'889	-1.8%	1'847'507	-28'896	-1.6%	
5006 Service des pompes funèbres, cimetières & crématoire									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'524'830	5'671'740	-146'910	-2.6%	5'216'077	308'753	5.9%	
304	Allocations	72'740	92'250	-19'510	-21.1%	80'681	-7'941	-9.8%	
305	Cotisations patronales	1'246'249	1'315'287	-69'038	-5.2%	1'114'091	132'158	11.9%	
309	Autres charges de personnel	53'276	10'100	43'176	427.5%	53'751	-475	-0.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	904'854	1'002'758	-97'904	-9.8%	831'870	72'984	8.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	89'942	86'769	3'173	3.7%	47'177	42'766	90.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	898'373	1'029'848	-131'475	-12.8%	597'079	301'293	50.5%	
313	Prestations de services et honoraires	259'929	300'158	-40'229	-13.4%	256'125	3'804	1.5%	
314	Travaux d'entretien	559'837	1'295'300	-735'463	-56.8%	943'559	-383'722	-40.7%	i)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	47'229	51'696	-4'467	-8.6%	66'411	-19'182	-28.9%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	30'368	18'500	11'868	64.2%	35'499	-5'131	-14.5%	
317	Dédommagements	5'742	9'720	-3'978	-40.9%	2'899	2'842	98.0%	
318	Dépréciations sur créances	-33'078	40'000	-73'078	-182.7%	50'244	-83'322	-165.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	-321'740	26'000	-347'740	n/a	378'450	-700'190	-185.0%	j)
330	Immobilisations corporelles du PA	637'462	608'169	29'293	4.8%	599'157	38'305	6.4%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	193'992	-	193'992	-	-	193'992	-	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
340	Charges d'intérêt	-	-	-	-	2	-1	-75.0%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	-	-	-	1'629'190	-1'629'190	-100.0%	
391	Prestations de services	42'657	38'100	4'557	12.0%	41'323	1'334	3.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	600	-	600	-	-	600	-	
Total Charges		10'213'263	11'596'395	-1'383'132	-11.9%	11'943'587	-1'730'323	-14.5%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'548'662	3'885'500	-336'838	-8.7%	3'918'022	-369'359	-9.4%	k)
425	Recette sur ventes	822'795	565'000	257'795	45.6%	756'466	66'329	8.8%	l)
426	Remboursements	133'259	7'600	125'659	n/a	128'294	4'964	3.9%	
429	Autres taxes	162'565	100'000	62'565	62.6%	166'894	-4'329	-2.6%	
430	Revenus d'exploitation divers	3'917	-	3'917	-	6'831	-2'914	-42.7%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	54'434	-	54'434	-	-	54'434	-	
440	Revenus des intérêts	213	-	213	-	103	110	107.2%	
447	Produit des biens-fonds PA	559'816	412'100	147'716	35.8%	570'277	-10'461	-1.8%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	312'058	500'000	-187'942	-37.6%	361'416	-49'358	-13.7%	
Total Revenus		5'597'720	5'470'200	127'520	2.3%	5'908'303	-310'584	-5.3%	
5007 Service social									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	13'722'727	14'124'748	-402'020	-2.8%	12'702'629	1'020'099	8.0%	
304	Allocations	132'121	119'800	12'321	10.3%	136'118	-3'997	-2.9%	
305	Cotisations patronales	2'919'079	3'394'257	-475'178	-14.0%	2'691'316	227'763	8.5%	
309	Autres charges de personnel	116'102	42'025	74'077	176.3%	95'101	21'001	22.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	248'295	200'320	47'975	23.9%	159'087	89'208	56.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	96'079	122'465	-26'386	-21.5%	78'876	17'203	21.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	381'640	585'773	-204'133	-34.8%	401'890	-20'249	-5.0%	
313	Prestations de services et honoraires	4'873'868	4'226'410	647'458	15.3%	2'003'922	2'869'946	143.2%	m)
314	Travaux d'entretien	1'096'475	872'058	224'417	25.7%	1'065'255	31'220	2.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	190'743	122'138	68'605	56.2%	209'539	-18'796	-9.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	612'506	724'640	-112'134	-15.5%	719'235	-106'729	-14.8%	
317	Dédommagements	7'337	19'000	-11'663	-61.4%	4'304	3'033	70.5%	
318	Dépréciations sur créances	26'445	35'000	-8'555	-24.4%	32'994	-6'549	-19.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	23'276	33'890	-10'614	-31.3%	15'566	7'710	49.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'752'691	1'744'088	8'602	0.5%	1'752'683	8	0.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	6'381	10'090	-3'709	-36.8%	7'420	-1'039	-14.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	18'990'340	19'280'977	-290'637	-1.5%	19'033'506	-43'166	-0.2%	
391	Prestations de services	243'893	196'500	47'393	24.1%	186'970	56'923	30.4%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'930'854	1'930'965	-111	-0.0%	1'912'338	18'516	1.0%	
Total Charges		47'370'851	47'785'144	-414'293	-0.9%	43'208'749	4'162'102	9.6%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	123'771	208'000	-84'229	-40.5%	120'260	3'511	2.9%	
425	Recette sur ventes	323	-	323	-	737	-414	-56.2%	
426	Remboursements	142'064	-	142'064	-	149'133	-7'069	-4.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	872	-	872	-	573	299	52.1%	
439	Autres revenus	10'000	-	10'000	-	-	10'000	-	
447	Produit des biens-fonds PA	466'926	619'800	-152'874	-24.7%	452'013	14'913	3.3%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	1'772'660	2'411'325	-638'665	-26.5%	1'434'987	337'672	23.5%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	303'911	350'000	-46'089	-13.2%	265'622	38'289	14.4%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	639'532	919'800	-280'268	-30.5%	6'006'211	-5'366'679	-89.4%	n)
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	92'987	49'896	43'091	86.4%	105'460	-12'473	-11.8%	
Total Revenus		3'553'045	4'558'821	-1'005'776	-22.1%	8'534'997	-4'981'952	-58.4%	
5008 Service de la jeunesse									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'412'830	3'877'876	-465'045	-12.0%	3'083'356	329'475	10.7%	
304	Allocations	41'700	44'100	-2'400	-5.4%	43'030	-1'330	-3.1%	
305	Cotisations patronales	763'894	922'913	-159'019	-17.2%	693'258	70'636	10.2%	
309	Autres charges de personnel	29'435	1'528	27'907	n/a	26'511	2'924	11.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	83'091	98'138	-15'047	-15.3%	70'830	12'261	17.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	27'280	33'000	-5'720	-17.3%	38'883	-11'604	-29.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	250'810	328'760	-77'950	-23.7%	185'735	65'075	35.0%	
313	Prestations de services et honoraires	759'149	574'912	184'237	32.0%	628'978	130'171	20.7%	
314	Travaux d'entretien	516'318	682'861	-166'543	-24.4%	437'520	78'798	18.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	8'646	20'791	-12'145	-58.4%	29'090	-20'444	-70.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	475'580	546'804	-71'224	-13.0%	517'926	-42'345	-8.2%	
317	Dédommagements	9'660	21'500	-11'840	-55.1%	11'770	-2'110	-17.9%	
318	Dépréciations sur créances	-600	-	-600	-	-100	-500	500.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	3'991	2'500	1'491	59.6%	450	3'541	786.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'500'304	1'587'546	-87'242	-5.5%	1'291'531	208'773	16.2%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	3'374	1'470	1'904	129.5%	1'963	1'412	71.9%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	14'074'797	14'037'098	37'699	0.3%	13'457'244	617'553	4.6%	
391	Prestations de services	309'738	272'700	37'038	13.6%	303'829	5'909	1.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	228'983	233'188	-4'205	-1.8%	234'973	-5'990	-2.5%	
Total Charges		22'498'981	23'287'685	-788'704	-3.4%	21'056'777	1'442'205	6.8%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'825	-	3'825	-	6'866	-3'041	-44.3%	
425	Recette sur ventes	17'349	15'000	2'349	15.7%	10'871	6'478	59.6%	
426	Remboursements	23'726	5'600	18'126	323.7%	13'071	10'654	81.5%	
430	Revenus d'exploitation divers	1'279	800	479	59.9%	186	1'093	587.8%	
439	Autres revenus	-	30'000	-30'000	-100.0%	13'500	-13'500	-100.0%	
447	Produit des biens-fonds PA	-	2'000	-2'000	-100.0%	-	-	-	
461	Dédommagements de collectivités publiques	41'520	45'000	-3'480	-7.7%	38'440	3'080	8.0%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	28'600	-	28'600	-	-	28'600	-	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	66'505	45'114	21'391	47.4%	66'505	-	-	
Total Revenus		182'804	143'514	39'290	27.4%	149'439	33'365	22.3%	

6.3.5.2 COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques «6.1.2.1 chapitre 30: charges de personnel», «6.1.2.3 chapitre 33: amortissements du patrimoine administratif», «6.1.2.5 chapitre 35 et 45: attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux», «6.1.2.6 chapitre 36: charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers» et «6.1.2.8 chapitre 39: Imputations internes».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

5002 Service de la petite enfance

a) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +307 s'explique par deux éléments principaux:

- des charges relevant des services compétents DPBA et DSIC supérieures au budget (kCHF +160);
- deux mandats externes non budgétés visant, d'une part, à soutenir le chef de service *ad interim* dans l'intervalle du recrutement de la nouvelle cheffe de service et, d'autre part, à assurer la prestation de chargé de sécurité incendie pour le Service de la petite enfance.

b) n/a

c) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers: l'écart de kCHF -2'464 s'explique essentiellement par trois éléments:

- la baisse de la participation de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) (kCHF -2'221) par rapport au montant budgété. La diminution de la participation de la FDAP est à mettre en lien avec le mécanisme décrit à l'article 11 de la Loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) qui prévoit un montant par place d'accueil en fonction de la valeur moyenne du centime de production de l'impôt courant par habitant-e sur 5 ans. Celui-ci ayant atteint le dernier seuil prévu dans la loi, la participation unitaire de la FDAP s'est vue diminuée. Le budget 2024 a été adapté en conséquence;
- la hausse de la contribution de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (kCHF +327) par rapport au montant budgété;
- la baisse de la contribution du Fonds intercommunal (FI) (kCHF -570) en lien avec la création des nouvelles places.

5003 Service des écoles et institutions pour l'enfance

d) 313 - Prestations de services et honoraires: l'écart de kCHF +539 s'explique notamment par les charges supérieures aux montants budgétés et relevant des services compétents DSIC (kCHF +163) et DPBA (kCHF +373) en lien notamment avec les chantiers effectués à l'école Ferdinand-Hodler (végétalisation des toitures: kCHF +61) et à l'école du Seujet (remplacement des luminaires: kCHF +41).

e) 314 - Travaux d'entretien: l'écart de kCHF +927 s'explique par deux éléments principaux:

- des charges supérieures au budget relevant des services compétents DPBA, DSIC et ENE (kCHF +98);
- des dépenses indispensables pour garantir le nettoyage des 53 écoles primaires en l'absence de personnel suffisant (maladie, délai de repourvoirement des postes vacants en particulier) (kCHF +814). Cet écart est compensé en grande partie par le non dépensé du groupe «301 - Salaires du personnel administratif et d'exploitation».

f) 317 – Dommages: l'écart de kCHF +528 s'explique essentiellement par deux éléments:

- suite à la modification de l'article 53, al.3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les communes prennent désormais en charge une partie de la participation financière parentale aux sorties scolaires dans les écoles primaires (kCHF +577). Le budget 2024 a été adapté à ce changement législatif;
- une dépense inférieure au budget concernant les frais de déplacement du personnel (kCHF -42).

g) n/a

h) 447 - Produit des biens-fonds PA: l'écart de kCHF -263 s'explique par une facturation des locaux aux associations inférieure au budget en raison des besoins du parascolaire, ainsi que par une diminution des recettes des places de parc des écoles.

5006 Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

- i) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -735 s'explique essentiellement par des charges d'entretien inférieures au budget en raison du démarrage des travaux préparatoires de rénovation du centre funéraire.
- j) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF -348 s'explique essentiellement par la dissolution d'une provision pour litige de kCHF +350 constituée en 2022.
- k) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -337 s'explique essentiellement par le reclassement comptable des honoraires des conseillers funéraires dans la rubrique 425 (kCHF -258) qui augmente d'un montant équivalent. Le budget 2024 a été adapté.
- l) 425 - Recette sur ventes : l'écart de kCHF +258 s'explique par le reclassement comptable des honoraires des conseillers funéraires dans la rubrique 425 en lieu et place de la rubrique 424 qui diminue d'un montant équivalent. Le budget 2024 a été adapté.

5007 Service social

- m) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +647 s'explique essentiellement par trois éléments :
 - un changement de classification comptable pour l'imputation de dépenses relatives à la Loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) désormais imputée dans cette rubrique (kCHF +314), compensée par une diminution de même montant de la rubrique 363. Le budget 2024 a été adapté dans ce sens ;
 - un dépassement relevant des services compétents DPBA et DSIC (kCHF +220) ;
 - un dépassement des frais pour assurer la sécurité du personnel et des bénéficiaires du dispositif d'hébergement d'urgence (kCHF +82). Le budget 2024 a été adapté.
- n) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF -280 s'explique par la différence entre la facturation effective en 2023 au Fonds intercommunal (FI) relative aux coûts effectifs des 200 places supplémentaires d'hébergement d'urgence exploitées entre juin et décembre 2022 (kCHF 4'748) et l'estimation du revenu correspondant comptabilisé en actifs transitoires lors du bouclage 2022 (kCHF 5'006).

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

5002 Service de la petite enfance

- a) n/a
- b) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF +670 s'explique par les abonnements facturés aux familles dont les enfants sont accueillis au sein du secteur Marie Goegg-Pouchoulin. Suite à la municipalisation de ce dernier, les abonnements sont désormais directement comptabilisés dans les revenus du Service de la petite enfance.
- c) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF -2'658 s'explique essentiellement par trois éléments :
 - la baisse de la participation de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) pour kCHF -2'447. La diminution de la participation de la FDAP est à mettre en lien avec le mécanisme décrit à l'article 11 de la Loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) qui prévoit un montant par place d'accueil en fonction de la valeur moyenne du centime de production de l'impôt courant par habitant-e sur 5 ans. Celui-ci ayant atteint le dernier seuil prévu dans la loi, la participation unitaire de la FDAP s'est vue diminuée ;
 - la baisse de la contribution de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en lien avec la création de places dans les structures d'accueil Marie Goegg-Pouchoulin et Monique Bauer-Lagier (kCHF -25) ;
 - la baisse de la contribution du Fonds intercommunal (FI) en lien avec la création de places dans la structure d'accueil Monique Bauer-Lagier (kCHF -165).

5003 Service des écoles et institutions pour l'enfance

- d) n/a
- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -628 s'explique essentiellement par deux éléments :
 - la baisse des coûts d'entretien et de nettoyage des bâtiments scolaires en raison notamment de la fin des mesures de protection relatives à la pandémie de la Covid-19 (kCHF -444) ;
 - de moindres coûts relevant du service compétent DPBA (kCHF -225).

- f) 317 - Dédommagements : l'écart de kCHF +537 s'explique essentiellement par la modification de l'article 53, al. 3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), lequel prévoit que les communes prennent désormais en charge une partie de la participation financière parentale aux sorties scolaires dans les écoles primaires.
- g) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques : l'écart de kCHF +2'726 s'explique par l'augmentation de la contribution au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) en lien direct avec la croissance de la fréquentation du parascolaire.
- h) n/a

5006 Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

- i) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -384 s'explique essentiellement par des charges d'entretien inférieures en raison du démarrage des travaux préparatoires de rénovation du centre funéraire.
- j) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF -700 s'explique essentiellement par la dissolution d'une provision pour litige de kCHF +350 constituée en 2022.
- k) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -369 s'explique par deux éléments :
 - une baisse des revenus du service en 2023 (kCHF -255) à la suite d'une décision prise en 2003 de porter la durée maximale des concessions de 20 ans à 33 ans. En effet, les renouvellements attendus initialement en 2023 ne le seront qu'en 2036. Il est à noter que la durée maximale a été portée à nouveau à 20 ans en 2013, et les effets de cette décision seront sensibles dès 2033.
 - Ce service a également comptabilisé en 2023 les honoraires des conseillers funéraires dans la rubrique 425 en lieu et place de la rubrique 424 en 2022 (kCHF -114).
- l) n/a

5007 Service social

- m) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +2'870 s'explique essentiellement par trois éléments :
 - la réorganisation du dispositif d'hébergement d'urgence engendrée par la fermeture du Foyer Frank-Thomas en septembre 2022, avec l'accueil des bénéficiaires dans deux structures hôtelières et la mise en service de 50 places à l'abri PC de Richemont (kCHF +2'430) ;
 - le changement d'imputation comptable pour les honoraires de prestations de Cité seniors et du dispositif social de proximité (kCHF +274), avec en contrepartie une diminution de la rubrique 363 du même montant ;
 - une augmentation des charges relevant des services compétents DPBA et DSIC (kCHF +154).
- n) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF -5'367 s'explique essentiellement par la comptabilisation d'un revenu unique perçu en 2022 par la Ville de Genève en provenance du Fonds intercommunal (FI) pour l'exploitation de 200 places supplémentaires d'hébergement d'urgence entre juin et décembre 2022 (kCHF -5'006).

6.3.5.3 Subventions monétaires

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
5	Cohésion sociale et solidarité							
5001	Dir. cohésion sociale et solidarité							
21	Scolarité obligatoire							
	FAPEO-Pédibus	25'800	25'800	-	25'800	-		
	Total 21 Scolarité obligatoire	25'800	25'800	-	25'800	-		
29	Formation, autres							
	Association Astural	20'600	20'600	-	20'600	-		
	Association Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, grpt gen.(CEMEA)	4'600	4'600	-	4'600	-		
	Association Ecole des parents	77'400	77'400	-	77'400	-		
	Association Université Ouvrière de Genève (UOG)	240'400	240'400	-	240'400	-		
	Association Université Populaire Africaine (UPAF)	55'000	55'000	-	55'000	-		
	Association Université Populaire du Canton de Genève	150'000	150'000	-	150'000	-		
	Ecoles des Mamans	48'190	48'190	-	48'190	-		
	Université des cultures de Genève (ex-UPA)	67'000	67'000	-	67'000	-		
	Total 29 Formation, autres	663'190	663'190	-	663'190	-		
34	Sports et loisirs							
	Activités sociales de quartier	107'200	100'000	7'200	-	107'200	SP_5.01	
	Association Caritas-Jeunesse	35'240	41'800	-6'560	41'800	-6'560		
	Association Centre Protestant de Vacances (CPV)	175'300	175'300	-	175'300	-		
	Association des Unions Chrétiennes de Genève	181'250	181'250	-	181'250	-		
	Association du Scoutisme Genevois	83'500	83'500	-	83'500	-		
	Association La Bataille des livres	10'300	10'300	-	10'300	-		
	Association Vacances Nouvelles	46'400	46'400	-	46'400	-		
	Black Movie	15'000	15'000	-	15'000	-		
	Ciné transat	100'000	100'000	-	82'460	17'540		
	Clubs d'ainés Ville et Fédération	16'600	18'000	-1'400	7'739	8'861		
	Enfance	-	-	-	198'700	-198'700		
	Fédération des colonies de vacances catholiques romaines du canton de Genève	4'100	4'100	-	4'100	-		
	Fédération protestante des colonies de vacances	4'100	4'100	-	4'100	-		
	GLAJ-Groupe de Liaison des Associations de Jeunesse	41'200	41'200	-	41'200	-		
	Jeunesse	-	-	-	131'500	-131'500		
	MJRS - Ma jeunesse suisse romande	10'300	10'300	-	10'300	-		
	Soutien à la jeunesse	335'838	285'000	50'838	-	335'838	SP_5.02	a)
	Villa Dutoit	87'600	87'600	-	75'640	11'960		
	Total 34 Sports et loisirs	1'253'928	1'203'850	50'078	1'109'289	144'639		
41	Hôpitaux, homes médicalisés							
	Association Face à Face	150'000	150'000	-	150'000	-		
	Association Résiliam	42'984	45'000	-2'016	45'000	-2'016		
	Total 41 Hôpitaux, homes médicalisés	192'984	195'000	-2'016	195'000	-2'016		
52	Invalidité							
	Association Club en fauteuil roulant Genève	99'400	99'400	-	99'400	-		
	Association genevoise des malentendants	27'800	27'800	-	27'800	-		

En francs

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
Association Insieme	74'200	74'200	-	74'200	-		
Total 52 Invalidité	201'400	201'400	-	201'400	-		
53 Vieillesse et survivants							
AVIVO-Ass.de défense et de détente de tous les retraités	159'800	159'800	-	159'800	-		
Conseil des anciens	12'000	12'000	-	12'000	-		
Croix-Rouge genevoise/visites aux personnes âgées	98'000	98'000	-	81'340	16'660		
MDA - Activités 50+	50'000	50'000	-	50'000	-		
PLATEFORME du réseau seniors Genève	75'000	75'000	-	75'000	-		
Pro Senectute	8'400	8'400	-	8'400	-		
Soutien aux aînés	6'500	53'000	-46'500	-	6'500	SP_5.03	
Vieillesse	-	-	-	52'315	-52'315		
Total 53 Vieillesse et survivants	409'700	456'200	-46'500	438'855	-29'155		
54 Famille et jeunesse							
Association Europe-Charmilles	100'000	100'000	-	100'000	-		
Association Fourchette verte	10'300	10'300	-	10'300	-		
Association Le Terreau - Seujet	50'000	50'000	-	50'000	-		
CODAP	10'000	10'000	-	10'000	-		
Fondation 022 Familles	53'100	53'100	-	53'100	-		
Fondation pour l'avenir	10'300	10'300	-	10'300	-		
Mouvement Populaire des Familles	50'000	50'000	-	50'000	-		
Soutien à l'enfance et à la parentalité	205'500	161'141	44'359	-	205'500	SP_5.04	b)
Total 54 Famille et jeunesse	489'200	444'841	44'359	283'700	205'500		
57 Aide sociale et domaine de l'asile							
Accessibilité et inclusion	145'070	140'000	5'070	-	145'070	SP_5.05	
Association Aspasia	540'200	540'200	-	540'200	-		
Association aux 6 logis	250'000	250'000	-	231'250	18'750		
Association Café Cornavin	91'433	91'433	-	91'433	-		
Association Camarada	52'800	52'800	-	52'800	-		
Association Centre de Contact Suisse-Immigrés	250'000	250'000	-	370'137	-120'137		
Association Colis du cœur	-	20'600	-20'600	20'600	-20'600		
Association Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève	51'500	51'500	-	51'500	-		
Association des familles monoparentales	50'000	50'000	-	50'000	-		
Association Le Caré	346'300	346'300	-	346'300	-		
Association Lecture et Compagnie	10'300	10'300	-	10'300	-		
Association Lire et Ecrire	25'000	25'000	-	25'000	-		
Association Maison Kultura	45'000	45'000	-	45'000	-		
Association Païdos	1'085'858	1'091'200	-5'342	541'200	544'658		c)
Association Pavillon Cayla	20'000	20'000	-	20'000	-		
Association pour la Sauvegarde du Logement des Personnes Précaires (ASLPP)	90'000	90'000	-	90'000	-		
Association pour le Bateau Genève	277'700	277'700	-	277'700	-		
Association Promotion Droits Humains APDH	40'000	40'000	-	40'000	-		
Association Racard / Dracar	476'800	476'800	-	476'800	-		
Coordination genevoise du Bénévolat	136'200	136'200	-	136'200	-		
CTAS-Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels	10'300	10'300	-	10'300	-		

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
Espace Solidaire Pâquis	50'000	50'000	-	50'000	-		
Fondation Armée du Salut - Le Passage	855'000	855'000	-	855'000	-		
Fondation Carrefour-rue & Coulou (CRC)	592'000	592'000	-	592'000	-		
Fondation Partage, Partenariat Alimentaire Genevois	375'221	423'200	-47'979	423'200	-47'979		
Fondation Suisse du Service Social International	30'000	30'000	-	30'000	-		
Forum des démocraties participatives	50'000	50'000	-	50'000	-		
Hébergement d'urgence	5'912'415	6'197'038	-284'623	4'763'761	1'148'654	SP_5.06	d)
Inclusion sociale	-	-	-	89'900	-89'900		
Informations et acquisitions de base	-	-	-	330'200	-330'200		e)
Insertion sociale	219'033	280'000	-60'967	216'526	2'507	SP_5.07	
La Carte Blanche	15'000	15'000	-	15'000	-		
Société des associations italiennes de Genève (S.A.I.G.)	30'000	30'000	-	30'000	-		
Urgence sociale	-	-	-	100'000	-100'000		
Vestiaire social	50'000	50'000	-	50'000	-		
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	12'173'130	12'587'571	- 414'441	11'022'307	1'150'823		
75 Protection des espèces et du paysage							
Centre Ornithologique de réadaptation	25'000	25'000	-	25'000	-		
Total 75 Protection des espèces et du paysage	25'000	25'000	-	25'000	-		
Total 5001 Dir. cohésion sociale et solidarité	15'434'332	15'802'852	-368'520	13'964'541	1'469'791		
5002 Service de la petite enfance							
54 Famille et jeunesse							
Acquisitions de matériel pour crèches et garderies	388'019	520'000	-131'981	485'446	-97'427		
Astural, service éducatif itinérant	18'000	18'000	-	18'000	-		
Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liées	127'490'855	127'445'174	45'681	122'089'952	5'400'902		f)
Travaux crèches, garderies, jardins d'enfants	628'142	550'000	78'142	493'797	134'345		
Total 54 Famille et jeunesse	128'525'015	128'533'174	-8'159	123'087'195	5'437'820		
Total 5002 Service de la petite enfance	128'525'015	128'533'174	-8'159	123'087'195	5'437'820		
5003 Ecoles et institutions pour l'enfance							
21 Scolarité obligatoire							
9ème année du CO	-	40'890	-40'890	41'880	-41'880		
Budget participatif dans les écoles	69'332	80'000	-10'668	78'742	-9'410		
Fêtes dans les écoles	12'048	25'000	-12'952	3'288	8'760		
Fêtes des écoles décentralisées, cortège	14'682	22'000	-7'318	20'899	-6'217		
Fonds Schaub & Georg - bourses scolaires	-	-	-	910	-910		
Prix scolaires	-100	3'000	-3'100	350	-450		
Reliance	30'000	80'000	-50'000	-	30'000		
Restaurants scolaires	1'494'319	1'884'187	-389'868	1'293'787	200'532		g)
Restaurants scolaires (participation VGE repas impayés)	253'042	100'000	153'042	307'370	-54'329		
Total 21 Scolarité obligatoire	1'873'322	2'235'077	-361'755	1'747'226	126'096		
29 Formation, autres							
Aides aux parents	11'320	32'000	-20'680	22'450	-11'130		
Total 29 Formation, autres	11'320	32'000	-20'680	22'450	-11'130		
34 Sports et loisirs							
Camps et centres-aérés	365'716	380'000	-14'284	402'488	-36'772		

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
Diverses activités enfance et écoles	9'500	17'000	-7'500	9'442	58		
Ecole de cirque	9'000	28'000	-19'000	9'000	-		
Fonds colonies - Fonds colonies de vacances	-	20'000	-20'000	-	-		
Ludothèques (part fonctionnement)	298'170	349'850	-51'680	285'110	13'060		
Ludothèques (part salaires FASE)	2'950'952	3'135'949	-184'998	2'731'247	219'704		h)
Total 34 Sports et loisirs	3'633'338	3'930'799	-297'461	3'437'287	196'051		
Total 5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	5'517'980	6'197'876	-679'896	5'206'963	311'017		
5007 Social							
21 Scolarité obligatoire							
Restaurants scolaires	922'091	800'000	122'091	899'143	22'948		
Total 21 Scolarité obligatoire	922'091	800'000	122'091	899'143	22'948		
53 Vieillesse et survivants							
Espace aînés	-	-	-	80'613	-80'613		
Projets aînés - Financement par le Fonds Zell	1'478'539	1'681'800	-203'261	1'410'538	68'001		i)
Total 53 Vieillesse et survivants	1'478'539	1'681'800	-203'261	1'491'152	-12'613		
57 Aide sociale et domaine de l'asile							
Actions sociales - Financement par le fonds Dons au service social	-	25'000	-25'000	-	-		
Actions sociales - Financement par le fonds Geydet	-	25'000	-25'000	-	-		
Actions sociales - Financement par le fonds Scheuermann	-	118'000	-118'000	-	-		
Allocation rentrée scolaire	782'501	706'000	76'501	741'917	40'583		
Allocation rentrée scolaire pour les sans statuts de résidence	133'840	190'000	-56'160	-	133'840		
Allocations sociales ponctuelles	321'179	255'384	65'795	307'237	13'942		
Dispositif social de proximité (DSP)	-	-	-	50'930	-50'930		
Prestation urgence sociale hors LAPSA	882'822	1'194'405	-311'583	1'509'479	-626'657		j)
Prestations municipales	14'538'910	14'345'388	193'522	14'096'315	442'595		k)
Prestations municipales et allocations sociales en retour	-69'543	-60'000	-9'543	-62'668	-6'875		
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	16'589'709	16'799'177	-209'468	16'643'211	-53'502		
Total 5007 Social	18'990'340	19'280'977	-290'637	19'033'506	-43'166		
5008 Service de la jeunesse							
34 Sports et loisirs							
Centres de loisirs - Maisons de quartier (part fonctionnement)	2'606'078	2'949'200	-343'122	2'540'315	65'763		l)
Centres de loisirs - Maisons de quartier (part salaires FASE)	9'682'932	9'334'489	348'443	9'246'526	436'405		m)
La Ville est à vous	209'870	209'770	100	209'531	339		
Salle de spectacle des Maisons de quartier	60'000	60'000	-	60'000	-		
Total 34 Sports et loisirs	12'558'879	12'553'459	5'420	12'056'372	502'507		
54 Famille et jeunesse							
Association BAB-VIA	306'745	253'697	53'048	290'656	16'089		
Association BAB-VIA (part salaires FASE)	1'031'894	1'089'942	-58'048	934'589	97'305		
Total 54 Famille et jeunesse	1'338'639	1'343'639	-5'000	1'225'245	113'394		
62 Transports publics							
Noctambus	177'279	140'000	37'279	175'628	1'651		
Total 62 Transports publics	177'279	140'000	37'279	175'628	1'651		
Total 5008 Service de la jeunesse	14'074'797	14'037'098	37'699	13'457'244	617'553		
Total 5 Cohésion sociale et solidarité	182'542'464	183'851'977	-1'309'513	174'749'449	7'793'015		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie « 6.3.5.5 Subventions ponctuelles ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) n/a
- b) n/a
- c) n/a
- d) L'écart de kCHF -285 s'explique essentiellement par le remboursement du non dépensé constaté sur l'exercice 2022 s'agissant des prestations délivrées par les associations actives dans l'hébergement d'urgence.
- e) n/a
- f) n/a
- g) L'écart de kCHF -390 s'explique principalement par le fait que l'augmentation de la dotation en personnel travaillant dans les réfectoires scolaires a été mise en service à la rentrée scolaire 2023 tandis que le budget prévoyait un montant pour une année pleine.
- h) n/a
- i) L'écart de kCHF -203 s'explique par deux éléments principaux :
 - le changement d'imputation comptable pour les honoraires des prestations de Cité seniors et du Dispositif social de proximité dans le groupe de comptes 313 (kCHF -274) ;
 - de nouveaux projets en faveur des aîné-e-s financés par le Fonds.
- j) L'écart de kCHF -312 s'explique essentiellement par un changement de pratique s'agissant de la comptabilisation des dépenses relatives à la Loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA), désormais imputées dans le groupe de comptes 313 (kCHF +314). Le budget 2024 a été adapté dans ce sens.
- k) n/a
- l) L'écart de kCHF -343 est à mettre en regard avec le dépassement sur la ligne budgétaire « Maison de quartier - part salaires FASE ». Le budget 2024 des deux lignes a été adapté afin de mieux correspondre aux dépenses effectives.
- m) L'écart de kCHF +348 est compensé par le non dépensé de la ligne budgétaire « Maison de quartier - part fonctionnement ». Le budget 2024 des deux lignes a été adapté afin de mieux correspondre aux dépenses effectives.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) L'écart de kCHF +336 s'explique par la reclassification des enveloppes de subventions ponctuelles en 2023 au sein de la Direction de la cohésion sociale et de la solidarité afin d'améliorer la lisibilité de l'action. A noter que le montant global des enveloppes des subventions ponctuelles reste inchangé.
- b) L'écart de kCHF +206 s'explique par la reclassification des enveloppes de subventions ponctuelles en 2023 au sein de la Direction de la cohésion sociale et de la solidarité afin d'améliorer la lisibilité de l'action. A noter que le montant global des enveloppes des subventions ponctuelles reste inchangé.
- c) L'écart de +545 s'explique essentiellement par l'augmentation de la subvention nominative pour le projet HUMA1. En contrepartie, l'enveloppe de subventions ponctuelles « Hébergement d'urgence » a été diminuée d'autant.
- d) L'écart de kCHF +1'149 s'explique par deux éléments :
 - l'augmentation de kCHF +1'699 des subventions suite à la pérennisation de 200 nouvelles places d'hébergement d'urgence mises en service par les associations depuis fin avril 2022 ;
 - le transfert de la subvention ponctuelle de l'association Païdos en nominative pour le projet HUMA1 (kCHF -550).
- e) L'écart de kCHF -330 s'explique par la reclassification des enveloppes de subventions ponctuelles en 2023 au sein de la Direction de la cohésion sociale et de la solidarité afin d'améliorer la lisibilité de l'action. A noter que le montant global des enveloppes des subventions ponctuelles reste inchangé.
- f) L'écart de kCHF +5'401 s'explique par trois éléments :
 - le financement complémentaire pour les 94 places d'accueil mises en exploitation à la rentrée scolaire 2022 et le financement de 19 places mises en exploitation à la rentrée scolaire 2023 (kCHF +2'064) ;
 - les mécanismes salariaux (kCHF +2'400) et l'indexation des salaires du personnel de la petite enfance (kCHF +2'900) ;
 - la diminution de la subvention en raison de l'intégration du secteur Marie Goegg-Pouchoulin à la Ville de Genève à la rentrée scolaire 2023 (kCHF -1'963).
- g) L'écart de kCHF +201 s'explique principalement par l'augmentation de la dotation en personnel des associations de restaurants scolaires à la rentrée scolaire 2023 afin d'améliorer la qualité de service des repas et le suivi éducatif des enfants durant la pause de midi.
- h) L'écart de kCHF +220 s'explique essentiellement par deux éléments :
 - l'augmentation de la subvention FASE en lien avec les mécanismes salariaux et l'indexation des salaires (kCHF +115) ;
 - le renforcement de la dotation des ludothèques pour faire face à l'augmentation de la fréquentation (kCHF +90).
- i) n/a
- j) L'écart de kCHF -627 s'explique par le changement de pratique s'agissant de la comptabilisation des dépenses relatives à la Loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA), désormais imputées dans le groupe de comptes 313.
- k) L'écart de kCHF +443 s'explique essentiellement par la croissance de près de 4% du nombre de dossiers.
- l) n/a
- m) L'écart de kCHF +436 s'explique essentiellement par les mécanismes salariaux et l'indexation des salaires pour le personnel salarié par la FASE et mis à disposition des maisons de quartier.

6.3.5.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
En francs							
5	Cohésion sociale et solidarité						
5001	Dir.cohésion sociale et solidarité						
21	Scolarité obligatoire						
	Fapeo	34'723	34'723	-	34'723	-	
	Total 21 Scolarité obligatoire	34'723	34'723	-	34'723	-	
29	Formation, autres						
	LO'13'TO - Gares 17	22'360	22'360	-	22'360	-	
	Total 29 Formation, autres	22'360	22'360	-	22'360	-	
32	Culture, autres						
	Association de musiciens Cent Villages	8'584	8'584	-	8'584	-	
	Total 32 Culture, autres	8'584	8'584	-	8'584	-	
34	Sports et loisirs						
	Assoc. vacances nouvelles	2'663	2'663	-	2'663	-	
	Assoc. Vacances Nouvelles - Grand-Pré 11	26'508	26'508	-	26'508	-	
	Association Acqua Diving	7'584	7'584	-	7'584	-	
	Association d'Usagères-ers-x des Bains des Pâquis	853'000	105'000	748'000	105'000	748'000	a)
	Association la Bulle d'Air	53'944	53'944	-	53'944	-	
	Association La Teuf	1'116	1'116	-	1'116	-	
	Association Le Bus Magique	5'671	8'507	-2'836	8'507	-2'836	
	Centre Protestant de Vacances - CPV	1'354	3'410	-2'056	512	842	
	Féd. des colonies de vacances du canton de GE	-	2'939	-2'939	2'939	-2'939	
	Genolier colonie (Insieme-Genève)	502'360	502'360	-	502'360	-	
	Groupe de Liaison Associations de Jeunesse	18'177	18'177	-	18'177	-	
	Groupe Scout d'Intervention en Cas de Catastrophe (GSICC)	4'543	5'451	-908	5'451	-908	
	Groupe Tanganyika, St-Martin-St-Pierre	5'228	5'228	-	5'228	-	
	MJSR - Ma Jeunesse Suisse Romande	34'598	34'598	-	34'598	-	
	Villa Dutoit - Association de la Villa Dutoit	161'832	161'832	-	161'832	-	
	Zanco	4'336	4'336	-	4'336	-	
	Zanco - Théâtre itinérant	9'944	9'944	-	9'944	-	
	Total 34 Sports et loisirs	1'692'858	953'597	739'261	950'699	742'159	
52	Invalidité						
	Association l'Expérience	16'104	16'104	-	16'104	-	
	Procap - Minoteries 3	71'924	71'924	-	71'924	-	
	Procap - parking - Minoteries 7	3'000	3'000	-	3'000	-	
	T-Interactions - Grand-Pré 11	39'932	39'932	-	39'932	-	
	Total 52 Invalidité	130'960	130'960	-	130'960	-	
53	Vieillesse et survivants						
	MDA-ACTIVITÉS 50+ / Carl Vogt 2	30'672	30'672	-	30'672	-	
	Pro Senectute Genève	10'320	12'280	-1'960	12'340	-2'020	
	Total 53 Vieillesse et survivants	40'992	42'952	-1'960	43'012	-2'020	
54	Famille et jeunesse						
	Association des amis du Dr Korczak	20'652	20'652	-	20'652	-	
	Association le Terreau	27'844	27'844	-	27'844	-	
	FOJ - Fond. officielle de la Jeunesse - Village-Suisse 3	184'068	184'068	-	184'068	-	
	FOJ - Fond. officielle Jeunesse - Voltaire 9	159'000	159'000	-	159'000	-	

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
FOJ - Vieux-Grenadier 15	16'048	16'048	-	16'048	-	
Mouvement Populaire des Familles	-	-	-	4'430	-4'430	
OMP-La Source bleue	23'154	6'543	16'611	9'060	14'094	
Parlement des Jeunes	8'892	8'892	-	8'892	-	
Total 54 Famille et jeunesse	439'658	423'047	16'611	429'994	9'665	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Assoc. Copropriétaires immeuble 95F	2'998	2'998	-	2'998	-	
Association Aspasie	13'596	13'596	-	13'596	-	
Association BIOPOP - Gares 19	12'144	12'144	-	12'144	-	
Association Lieux de rencontre et de culture	18'000	18'000	-	18'000	-	
Association Païdos - Louis-Favre 43	40'848	40'848	-	40'848	-	
Association Païdos - Servette 20	41'984	41'984	-	41'984	-	
Association Vires	70'028	70'028	-	70'028	-	
ATD Quart-Monde	46'250	46'250	-	46'250	-	
Autisme Genève - Villereuse 7	15'228	15'228	-	15'228	-	
Autrement-Aujourd'hui assoc.	11'447	11'447	-	11'447	-	
Carrefour Rue & Coulou - Point d'eau Vermont 21	79'950	79'950	-	79'950	-	
Carrefour-rue & Coulou - Montbrillant 3	73'132	73'132	-	73'132	-	
Carrefour-rue & Coulou - Stand 3/3bis	36'072	36'072	-	36'072	-	
Croix-Rouge genevoise (Eaux-Vives)	29'742	29'742	-	29'742	-	
Croix-Rouge suisse, section genevoise	5'451	5'451	-	5'451	-	
Entreprise sociale l'Orangerie	54'857	54'857	-	54'857	-	
Fondation Pro Patria	-	-	-	496	-496	
Fondation suisse service social international	4'460	4'460	-	4'460	-	
Groupe santé Genève	45'000	45'000	-	45'000	-	
ICVolontaires-Suisse - Carouge 106	22'664	22'664	-	22'664	-	
La Carte Blanche	43'644	43'642	2	43'644	-	
Le Racard 14, Ch. Trait-d'Union	18'000	18'000	-	18'000	-	
Les AA de la suisse romande & italienne	24'366	11'965	12'401	11'965	12'401	
Maison de la naissance La Roseraie	48'000	48'000	-	48'000	-	
Païdos (Ateliers Bricolos) - Vignes 2	29'918	29'919	-1	29'919	-	
Première ligne - Grottes 8	5'032	5'032	-	5'032	-	
Première Ligne - Parking Louis-Favre 14	2'400	2'400	-	2'400	-	
Quai 9 (Première ligne)	58'656	58'656	-	58'656	-	
S.A.I.G (Soc. ass. italiennes de GE)	42'308	42'308	-	42'308	-	
Utilisation salles communales par UVA	9'990	-	9'990	10'495	-505	
Utilisation salles écoles par associations	108'100	35'700	72'400	94'040	14'060	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	1'014'265	919'473	94'792	988'805	25'459	
Total 5001 Dir.cohésion sociale et solidarité	3'384'400	2'535'696	848'704	2'609'137	775'263	
5002 Service de la petite enfance						
54 Famille et jeunesse						
Crèche des Ouches	203'349	203'349	-	203'349	-	
Crèche Eaux-Vives	218'422	205'128	13'294	215'628	2'795	
Crèche école Chandieu	268'951	268'951	-	268'951	-	
Crèche école Europe	1'673	2'565	-892	1'673	-	
Crèche école Pré-Picot	5'575	5'575	-	5'575	-	
Crèche Maison des Enfants	40'278	37'640	2'638	39'707	571	

En francs	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
Crèche Planète des enfants	84'729	84'729	-	84'729	-	
Crèche P'tit Monde	48'372	45'428	2'944	47'723	649	
Ecole Franchises	16'445	16'445	-	16'445	-	
EQ Sécheron -crèche	337'718	337'718	-	337'718	-	
Jardin d'enfants Grenade	49'952	49'952	-	49'952	-	
Jardin d'enfants Papillons - Rieu 22	34'812	34'812	-	34'812	-	
La Souris Verte - parking - Schaub 38	2'040	2'040	-	2'040	-	
LE99 - crèche	297'334	297'334	-	297'334	-	
Locaux Ancien Manège	74'609	74'609	-	74'609	-	
Pastourelle	77'112	77'112	-	77'112	-	
Pomme d'Api jardin d'enfants	38'422	38'422	-	38'422	-	
Saint-Jean 43 - DPE crèche	3'345	3'345	-	3'345	-	
SDPE - MADELEINE/ MAD	343'729	343'729	-	343'729	-	
SDPE - STG-FAU - Terreaux-du-Temple 6-8	3'600	-	3'600	3'600	-	
SDPE- Marie Goegg-Pouchoulin - 23 Août 12	410'593	644'068	-233'475	644'068	-233'475	b)
SDPE-Asters - Soubeyran 6	198'709	198'709	-	198'709	-	
SDPE-Atelier des Petits	61'276	61'276	-	61'276	-	
SDPE-Bois de la Bâtie	33'556	33'556	-	33'556	-	
SDPE-Champel - Alf.-Bertrand 20	291'790	291'790	-	291'790	-	
SDPE-Champel - Bout-du-Monde 4B	87'537	87'537	-	87'537	-	
SDPE-Champel - Louis-Aubert 2	142'977	142'977	-	142'977	-	
SDPE-Châteaubriand-Léman	536'485	536'485	-	536'485	-	
SDPE-Ella Maillard	304'337	304'337	-	341'759	-37'422	
SDPE-Frontenex	72'948	72'948	-	72'948	-	
SDPE-Gazouillis	297'042	297'042	-	297'042	-	
SDPE-Germaine Duparc	140'059	140'059	-	140'059	-	
SDPE-la Maison de la créativité	181'202	181'202	-	150'418	30'784	
SDPE-La Souris Verte - Schaub 38	70'030	70'030	-	70'030	-	
SDPE-Pré-Picot EVF	154'649	154'649	-	148'011	6'638	
Secteur petite enfance A.Carfagni-Pâquis - La Pirouette	70'288	66'484	3'804	69'497	791	
Secteur petite enfance A.Carfagni-Pâquis - Prieuré	164'614	161'476	3'138	163'962	652	
Secteur petite enfance de la Servette - Crèche des Asters - Soubeyran 8	33'240	33'240	-	33'240	-	
Secteur petite enfance de Plainpalais - Chaumettes - Lombard 5	29'680	28'104	1'576	29'278	402	
Secteur petite enfance de Plainpalais - Minoteries	243'289	234'304	8'985	244'153	-864	
Secteur petite enfance de Saint-Gervais - Seujet 34 loc. poussette	10'721	9'972	749	10'585	136	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 33	131'327	125'716	5'611	130'032	1'295	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 37	22'360	22'360	-	22'360	-	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 39	24'476	24'476	-	24'476	-	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Gd-Pré 11	34'389	33'196	1'193	34'114	275	
Secteur petite enfance Plainpalais - Crèche des Sources	117'121	110'908	6'213	116'074	1'047	
Secteur St-Gervais - EVE Du Seujet	300'873	278'868	22'005	296'876	3'997	
Utilisation salles écoles par crèches	24'560	16'960	7'600	17'720	6'840	
Total 54 Famille et jeunesse	6'340'594	6'491'612	-151'018	6'555'483	-214'889	
Total 5002 Service de la petite enfance	6'340'594	6'491'612	-151'018	6'555'483	-214'889	

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
5003 Ecoles et institutions pour l'enfance						
21 Scolarité obligatoire						
Croquettes cuisine de production	9'899	9'899	-	9'899	-	
CS Pâquis-Plantaporrêts	22'986	22'986	-	22'986	-	
Eaux-Vives cuisine de production	42'264	14'932	27'332	14'932	27'332	
Europe restaurant scolaire	117'248	24'160	93'088	24'160	93'088	
Féd. cuisines et rest. scolaires canton GE	6'127	2'939	3'188	2'939	3'188	
Le Corbusier restaurant scolaire	92'749	16'275	76'474	16'275	76'474	
Plainpalais (Hugo-de-Senger) restaurant scolaire	53'000	12'248	40'752	12'248	40'752	
Plantaporrêts restaurant scolaire	150'754	34'059	116'695	34'059	116'695	
Saint-Gervais restaurant scolaire	39'207	13'758	25'449	13'758	25'449	
Utilisation salles écoles par Association des parents d'élèves (APE)	37'240	-	37'240	-	37'240	
Total 21 Scolarité obligatoire	571'474	151'256	420'218	151'256	420'218	
29 Formation, autres						
Assoc. Lire et Ecrire	6'587	6'587	-	6'587	-	
Total 29 Formation, autres	6'587	6'587	-	6'587	-	
34 Sports et loisirs						
1,2,3, Planète - Europe ludothèque	3'568	3'568	-	3'568	-	
1,2,3, Planète ludothèque	44'294	44'294	-	44'294	-	
Aéro-Club de Genève	7'842	7'842	-	7'842	-	
Ass. ludothèques genevoises - Château-Bloch 19	12'732	12'732	-	12'732	-	
Association Cheetah-Baby Plage	-	-	-	420	-420	
Club Gare Versoix	6'189	6'189	-	6'189	-	
Compagnie 1602	6'392	6'392	-	6'392	-	
Eaux-Vives ludothèque	68'664	68'664	-	68'664	-	
EQ Sécheron ludothèque	29'194	29'194	-	29'194	-	
Fondation Cap Loisirs	3'778	3'778	-	3'778	-	
Fondation Cap Loisirs - parking	2'087	2'995	-908	2'087	-	
Franchises ludothèque	34'563	34'563	-	34'563	-	
Les Plattets colonie	145'190	145'190	-	145'190	-	
Ludothèque - Centre et Vieille-Ville	66'294	66'294	-	66'294	-	
Pâquis-Sécheron ludothèque	25'503	25'503	-	25'503	-	
Petit-Saconnex ludothèque	37'583	37'583	-	37'583	-	
Plainpalais-Jonction ludothèque	101'712	101'520	192	101'632	80	
Pré-Picot ludothèque	27'348	27'348	-	27'348	-	
Prêt-Ludes ludothèque	11'018	29'697	-18'679	31'655	-20'637	
Rhatia, group. amis chemin de fer	8'413	17'138	-8'725	17'138	-8'725	
Saint-Jean ludothèque	36'744	36'744	-	36'744	-	
Servette ludothèque	31'207	31'207	-	31'207	-	
Société de Géographie	2'560	2'560	-	2'560	-	
Société des colonies de vacances de Plainpalais	3'051	9'650	-6'599	9'650	-6'599	
Squareenfants c'est Monthoux	2'000	2'000	-	2'000	-	
Train Passion	6'189	6'189	-	6'189	-	
Total 34 Sports et loisirs	724'115	758'834	-34'719	760'415	-36'300	

En francs

	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
59 Domaine social, non mentionné ailleurs						
Espoir pour les enfants de Tchernobyl	3'791	3'791	-	3'791	-	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	3'791	3'791	-	3'791	-	
Total 5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	1'305'967	920'468	385'499	922'049	383'918	
5006 Pompes funèbres cimetières et crématoires						
77 Protection de l'environnement, autres						
Frais des obsèques gratuites	4'242'419	-	4'242'419	3'293'552	948'867	c)
Total 77 Protection de l'environnement, autres	4'242'419	-	4'242'419	3'293'552	948'867	
Total 5006 Pompes funèbres cimetières et crématoires	4'242'419	-	4'242'419	3'293'552	948'867	
5007 Social						
34 Sports et loisirs						
LE99 - diverses associations	63'439	63'439	-	63'439	-	
Total 34 Sports et loisirs	63'439	63'439	-	63'439	-	
41 Hôpitaux, homes médicalisés						
EMS Résidence Fort-Barreau	412'080	412'080	-	-	412'080	
EMS Résidence Les Tilleuls	483'336	483'336	-	-	483'336	
Total 41 Hôpitaux, homes médicalisés	895'416	895'416	-	-	895'416	
53 Vieillesse et survivants						
EMS Résidence Fort-Barreau	-	-	-	412'080	-412'080	
EMS Résidence Les Tilleuls	-	-	-	483'336	-483'336	
Total 53 Vieillesse et survivants	-	-	-	895'416	-895'416	
54 Famille et jeunesse						
Restaurants scolaires	105'354	90'000	15'354	68'865	36'489	
Total 54 Famille et jeunesse	105'354	90'000	15'354	68'865	36'489	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Association aux 6 logis - Villa St-Jean 43	37'800	37'800	-	22'050	15'750	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	37'800	37'800	-	22'050	15'750	
Total 5007 Social	1'102'009	1'086'655	15'354	1'049'770	52'239	
5008 Service de la jeunesse						
34 Sports et loisirs						
MQ Acacias - Route des Acacias 17-19-21	150'000	150'000	-	150'000	-	
MQ Asters-Servette - Rue Hoffmann 8	13'961	13'296	665	13'756	204	
MQ Asters-Servette - Schaub 45	114'343	110'624	3'719	113'200	1'143	
MQ Asters-Servette - Servette 100	33'760	32'000	1'760	33'248	512	
MQ ATB - Battoirs 10	31'744	31'744	-	31'744	-	
MQ Champel - Peschier 32	127'488	127'488	-	127'488	-	
MQ Chausse-Coq - René-Louis-Piachaud 4	88'475	88'475	-	88'475	-	
MQ Chausse-Coq (dépôt) - Saint-Antoine 8	1'338	1'338	-	1'338	-	
MQ Eaux-Vives - Route de Frontenex 56	205'420	205'420	-	205'420	-	
MQ Franchises - Cité Vieusseux 2	70'692	70'692	-	70'692	-	
MQ Franchises - Franchises 54	80'702	80'702	-	80'702	-	
MQ Franchises - parking Franchises	1'250	2'500	-1'250	2'500	-1'250	
MQ Franchises (dépôt) - Franchises 54	3'568	3'568	-	3'791	-223	
MQ Jonction - Saint-Clotilde 18bis	195'192	182'368	12'824	192'864	2'328	
MQ Jonction (arcade) - Village-Suisse 3	29'723	28'404	1'319	29'571	152	
MQ La Source - Lac 17	47'844	46'524	1'320	46'524	1'320	

En français	C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
MQ Le Chalet - Bout-du-Monde 6	160'487	145'888	14'599	157'712	2'775	
MQ Les CréAteliers - Jean-Jaquet 1	21'648	21'648	-	21'552	96	
MQ Les CréAteliers - Léman 14	46'212	46'212	-	46'212	-	
MQ Ouches - Av. Henri-Bordier 4	-	-	-	12'000	-12'000	
MQ Ouches - Avenue Henri-Golay 40	210'293	210'293	-	35'049	175'244	
MQ Ouches - Chemin des Sports 4	-	-	-	13'044	-13'044	
MQ Pâquis - Berne 50	251'167	251'167	-	251'167	-	
MQ Pâquis - Buis 14	191'414	191'414	-	191'414	-	
MQ Plainpalais - la Tour 1	369'994	308'130	61'864	308'130	61'864	
MQ Plainpalais - parking - Prévost-Martin 19	3'360	3'360	-	3'360	-	
MQ Plainpalais - Villa Freundler	54'273	54'273	-	54'273	-	
MQ Pré en Bulle - Montbrillant 18	24'456	24'456	-	24'456	-	
MQ Pré en Bulle (Tamagotchi) - Gares 31	8'220	7'552	668	8'080	140	
MQ Rinia Contact - Vélodrome 8	14'339	13'596	743	14'212	128	
MQ Saint-Jean - François-Furet 7	370'573	370'573	-	370'573	-	
MQ St-Jean - Source St-Jean 3	25'956	25'956	-	25'956	-	
Utilisation salles écoles par maisons de quartier	54'615	40'040	14'575	44'805	9'810	
Total 34 Sports et loisirs	3'002'506	2'889'701	112'805	2'773'308	229'198	
54 Famille et jeunesse						
Association BAB-VIA	24'180	24'180	-	24'180	-	
ATB / Bd du Pont-d'Arve 33	2'397	-	2'397	-	2'397	
Plainpalais / Ch. Pré-Cartelier 11	20'778	-	20'778	-	20'778	
Total 54 Famille et jeunesse	47'355	24'180	23'175	24'180	23'175	
Total 5008 Service de la jeunesse	3'049'861	2'913'881	135'980	2'797'488	252'373	
Total 5 Cohésion sociale et solidarité	19'425'249	13'948'312	5'476'937	17'227'478	2'197'771	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- L'écart de kCHF +748 s'explique par la mise à jour de l'estimation de la valeur du site des Bains des Pâquis. Le budget 2024 a été adapté en conséquence.
- L'écart de kCHF -233 s'explique par la suppression proportionnelle de la gratuité à la suite de la municipalisation du secteur Marie Goegg-Pouchoulin à la rentrée 2023. L'intégralité du budget a été supprimé en 2024.
- L'écart de kCHF +4'242 s'explique par la non budgétisation de la gratuité des frais des obsèques.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- L'écart de kCHF +748 s'explique par la mise à jour de l'estimation de la valeur du site des Bains des Pâquis.
- L'écart de kCHF -233 s'explique par la suppression proportionnelle de la gratuité à la suite de la municipalisation du secteur Marie Goegg-Pouchoulin à la rentrée 2023.
- L'écart de kCHF +949 s'explique essentiellement par un changement de pratique comptable dans l'évaluation des coûts des obsèques gratuites, passant du prix coûtant des fournitures au potentiel prix de vente de celles-ci.

6.3.5.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Activités sociales de quartier (SP_5.01)		107'200	100'000
Association 60x60	Soutien aux actions communautaires	1'400	
Association AHPTSG	Soutien à la fête de l'Escalade au Petit Saconnex	10'000	
Association AIM	Soutien au projet animation vacances	10'000	
Association Ama-K Bro	Soutien aux ateliers créatifs intergénérationnels	1'000	
Association AMND	Soutien au Festival FIGE	2'000	
Association Animons les Voies de Saint-Jean	Soutien au projet «Voies-là Buvette estivale»	5'000	
Association Bariolée	Soutien aux animations estivales	10'000	
Association Champel s'éveille	Soutien aux activités culturelles au Parc Bertrand	5'000	
Association Collectif Beaulieu	Soutien au projet «Beaulieu en été» pour les activités réalisées lors de la saison d'ouverture de la buvette	10'000	
Association Couleurs de Plainpalais	Soutien au projet «Cages d'escalier chantantes»	1'200	
Association F-information	Soutien au spectacle de l'atelier théâtre «RESIF»	3'000	
Association I am staying positive	Soutien à la buvette des aînés et aux activités du 1er août	3'000	
Association Interstices	Soutien au projet «Actions communautaires de proximité»	5'000	
Association la Marmite	Soutien aux parcours culturels pluridisciplinaires (2ème volet du projet)	5'000	
Association Les atomes dansants	Soutien au projet «Les villes imaginaires»	3'000	
Association Ô P'tit Sac	Soutien au marché et sapin de Noël participatif	3'400	
Association Open Milonga	Soutien à l'installation d'un plancher de danse à la Perle du Lac	2'000	
Association Plein air à Voltaire	Soutien à la 13ème édition du Festival	4'200	
Association Wake Up	Soutien au Festival «Hikayat»	3'000	
Association Zanco	Soutien au projet «Géante lumineuse»	10'000	
Fondation Compétences bénévoles	Soutien au projet «Renforcement de l'autonomie des structures associatives»	10'000	
Soutien à la jeunesse (SP_5.02)		335'838	285'000
Association Alterreso	Soutien pour un projet documentaire et l'organisation des tables rondes	3'000	
Association Autonomia	Soutien au projet «Education administrative»	20'000	
Association Caritas	Soutien aux stages découvertes pour jeunes résidents en VdG	37'263	
Association Centre Akwaba	Soutien à la 14ème édition du Festival de musique d'ici et d'ailleurs pour les tables rondes	3'500	
Association Collectif pour une vie nocturne	Soutien à la gestion de la salle du Terreau	40'000	
Association Compagnie Tohu Wa Bohu	Soutien aux ateliers de théâtre et migration «Les visages mêlés»	5'000	
Association La Barje	Soutien au projet «Dispositif jeunes» - stages découvertes	58'000	
Association La Barje	Soutien au projet «Lâche pas ta bouée»	30'000	
Association Léman-Togo	Soutien au projet «C'est ma life» - aide administrative/impôts pour les jeunes	5'000	
Association MJSR	Soutien au projet «Animascience»	15'000	
Association Ô P'tit Sac	Soutien au démarrage des activités de quartier	25'000	
Association PAC(o)	Soutien pour l'accueil d'un-e jeune entre 18 et 25 ans	31'000	
Association Pacifique	Soutien au programme «Jeunes en mer»	15'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Pavillon Cayla	Soutien complémentaire au fonctionnement	22'000	
Association Radio Vostok	Soutien au projet «Le son des Grottes»	5'000	
Association romande CIAO	Soutien au projet «ciao.ch et onecoute.ch»	1'000	
Association Stop Suicide	Soutien à la campagne de prévention du suicide	5'000	
Association suisse des accompagnateurs en montagne - ASAM	Soutien au camp hivernal pour jeunes migrant-e-s	2'875	
Association Vieusseux to the World	Soutien au projet «Ensemble»	1'600	
Fondation Graines de Paix	Soutien au projet pilote AdoGoZen	10'600	
Soutien aux aînés (SP_5.03)		6'500	53'000
Association Arcodis	Soutien à la 2ème édition de la Vie à l'envers	5'000	
Association Greycells	Soutien au «Dialogue intergénérationnel 2023»	1'500	
Soutien à l'enfance et à la parentalité (SP_5.04)		205'500	161'141
Association AIDDE	Soutien au livre «La fabuleuse histoire des droits de l'enfant»	5'000	
Association All Kids inclusive	Soutien au projet complémentaire «Café-jeux adultes & enfants»	10'000	
Association All Kids inclusive	Soutien au projet «Bike for Kids»	8'000	
Association All Kids inclusive	Soutien au projet «Café-jeux adultes & enfants»	2'000	
Association Animatou	Soutien au festival pour les enfants et aux activités socioculturelles	20'000	
Association Compagnie la Fourmilière	Soutien au «HOLYSHIT PROJECT»	20'000	
Association des Familles Monoparentales	Soutien au projet «Renforcement des activités»	15'000	
Association DG	Soutien à la soirée en faveur des familles endeuillées	500	
Association Enfants du Parc	Soutien aux devoirs et activités extra-scolaires	10'000	
Association Jeunes parents	Soutien au projet «Programme Soutien formation»	5'000	
Association mes bottes de 7 lieues	Soutien au projet «garde et animations pour les enfants des parents suivant les cours de français dans les parcs»	10'000	
Fondation Officielle de la Jeunesse	Soutien au projet «APMF 2023»	95'000	
Fondation As'trame	Soutien aux familles en difficulté	5'000	
Accessibilité et inclusion (SP_5.05)		145'070	140'000
Association ABA	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien pour la rencontre entre bénéficiaires et bénévoles	3'900	
Association ASA Handicap mental	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien au projet «Forum citoyen genevois»	5'680	
Association ASA Handicap mental	Soutien au projet «Droits & Participation» - pour la mise en place de formateurs-trices avec handicap mental, la création d'un groupe de relectures FALC et la formation au droit de vote	5'500	
Association Autonomia	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien aux parents «Cycle de formation»	5'890	
Association Caritas	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien au projet «Alimentation responsable»	5'100	
Association Caritas	Soutien au Pôle médiation	50'000	
Association Everybody's Perfect	Soutien au Festival Everybody's Perfect	5'000	
Association FLAG21	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien au projet «FLAG21 & All Kids Inclusive»	2'000	
Association genevoise des malentendants	Soutien complémentaire au fonctionnement	20'000	
Association La Barre blanche	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien au projet «Plein Cap Ensemble»	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Le Relais	Soutien à la création d'un site internet	1'000	
Association OCR	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien au projet «Le tramway de l'amitié et de l'amour»	6'000	
Association Pervenches	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien au projet «Binômes jeunes-seniors»	10'000	
Association UPA	Appel à projets «Faire société ensemble» - Soutien pour une exposition de la bibliothèque pour célébrer la diversité et la cohésion sociale	20'000	
Hébergement d'urgence (SP_5.06)		5'912'415	6'197'038
Association AIM	Soutien au sleep-in familles (janvier-décembre)	1'836'922	
Association AIM	Soutien complémentaire pour le traitement des punaises de lit	20'000	
Association Le CausE	Soutien pour mise à l'abri immédiate des hommes seuls (lieu de répit humanitaire LRH janvier-décembre)	1'563'600	
Association Le CausE	Soutien pour hébergement d'urgence en hôtel pour : hommes, femmes et familles sans-abri (janvier-décembre)	885'400	
Association Païdos	Soutien du projet «HUMA 2» (janvier-décembre)	1'040'600	
Fondation Armée du Salut - Hôtel Bel'Espérance	Soutien pour hébergement d'urgence en hôtel pour femmes (janvier-décembre)	818'436	
Fondation Carrefour & Coulou	Soutien complémentaire pour le traitement des punaises de lit	5'769	
Association Païdos	Remboursement du non dépensé sur Soutien du projet «HUMA 2» (mai-décembre 2022)	-114'019	
Association AIM	Remboursement du non dépensé sur Soutien du Sleep-in familles (25 avril-décembre 2022)	-98'542	
Association Le CausE	Remboursement du non dépensé sur Soutien du lieu de répit humanitaire LRH (hommes seuls) (juin-décembre 2022)	-42'078	
Fondation Armée du Salut - Hôtel Bel'Espérance	Remboursement du non dépensé sur Soutien pour hébergement d'urgence en hôtel pour femmes (mai-décembre 2022)	-3'673	
Insertion sociale (SP_5.07)		219'033	280'000
Association AIM	Soutien aux repas de fin d'année	3'500	
Association AIM	Soutien au projet «Un sourire à Noël»	5'000	
Association aux 6 Logis	Soutien aux repas de fin d'année	1'300	
Association Café Cornavin	Soutien aux repas de fin d'année	8'000	
Association CAPAS	Soutien au fonctionnement	20'000	
Association Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève	Soutien au dispositif primo-information sociale	25'000	
Association Collectif Touche Noire	Soutien au projet «Cours de théâtre et improvisation»	5'000	
Association Coordination Genevoise du Bénévolat	Soutien complémentaire au fonctionnement	20'000	
Association Femmes à bord	Soutien au projet «Lessive des fabuleuses»	25'000	
Association Le Caré	Soutien aux repas de fin d'année	10'000	
Association Le Caré	Soutien complémentaire aux familles dans la précarité	30'000	
Association Le CausE	Soutien aux repas de fin d'année	3'800	
Association Maraude Genève	Soutien au fonctionnement	10'000	
Association Païdos	Soutien aux repas de fin d'année	3'500	
Association SOS Femmes	Soutien aux repas de fin d'année	2'000	
Fondation Armée du Salut - Hôtel Bel'Espérance	Soutien aux repas de fin d'année	1'100	
Fondation Armée du Salut - Le Passage	Soutien aux repas de fin d'année	4'800	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fondation Carrefour-rue & Coulou	Soutien aux repas de fin d'année	2'000	
Fondation EPER	Soutien au projet «Permanences volantes»	25'000	
Fondazione MATER	Soutien au projet «Cuisine communautaire Refettorio Genève»	15'000	
Association Le collectif des Vernets	Remboursement non dépensé 2022	-967	
Total		6'931'556	7'216'179

6.3.5.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2023

	Département de la cohésion sociale et de la solidarité	Fixes /équivalent temps plein				
		Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
5001	Direction du DCSS	17.7	1.8	19.5	19.4	0.1
5002	Service de la petite enfance	88.0	6.6	94.6	93.7	0.9
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	161.5	6.1	167.6	168.8	-1.2
5005	Service de l'état civil	26.0	1.0	27.0	26.7	0.3
5006	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	47.0	0.9	47.9	47.8	0.1
5007	Service social	84.6	1.9	86.5	85.5	1.0
5008	Service de la jeunesse	28.4	2.0	30.4	30.7	-0.3
Total		453.2	20.3	473.5	472.6	1.0

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Secrétariat général

6.3.6 Secrétariat général

6.3.6.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	SG	LEX	SREC	SCM	CM	CA	CFI	Total
Charges								
30 Charges de personnel	5'782	2'362	3'096	2'001	1'905	1'586	2'276	19'009
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'102	41	2'496	94	607	516	199	5'055
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-	137	1	98	-	1	236
34 Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	0
36 Charges de transfert	43	-	5'474	-	40	1'911	-	7'469
37 Subventions à redistribuer	-	-	52	-	-	-	-	52
39 Imputations internes	274	61	922	101	14	3	93	1'468
Total Charges	7'202	2'464	12'177	2'196	2'664	4'017	2'570	33'290
Revenus								
42 Taxes	75	-	598	17	-	49	1	739
43 Revenus divers	-	-	20	-	-	-	10	30
44 Revenus financiers	7	-	-	-	-	-	-	7
46 Revenus de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	52	-	-	-	-	52
Total Revenus	82	-	669	17	-	49	11	828

6.3.6.2 Comptes de fonctionnement

Secrétariat général	Charges	33'289'712	28'383'595	4'906'116	17.3%	39'882'251	-6'592'540	-16.5%	
	Revenus	828'389	1'179'550	-351'161	-29.8%	14'615'309	-13'786'919	-94.3%	
En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
A001 Direction du Secrétariat général									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'629'137	4'958'530	-329'392	-6.6%	2'801'103	1'828'034	65.3%	
304	Allocations	36'710	29'750	6'960	23.4%	24'615	12'095	49.1%	
305	Cotisations patronales	1'104'916	1'218'883	-113'967	-9.4%	338'896	766'021	226.0%	
309	Autres charges de personnel	11'529	7'516	4'013	53.4%	23'123	-11'594	-50.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	152'724	196'837	-44'113	-22.4%	88'307	64'417	72.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	17'214	10'500	6'714	63.9%	11'708	5'506	47.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	94'704	80'721	13'983	17.3%	125'549	-30'845	-24.6%	
313	Prestations de services et honoraires	684'170	704'319	-20'149	-2.9%	689'452	-5'282	-0.8%	
314	Travaux d'entretien	21'086	73'300	-52'214	-71.2%	57'785	-36'699	-63.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	27'329	49'331	-22'002	-44.6%	59'763	-32'434	-54.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	15'295	15'450	-155	-1.0%	22'590	-7'295	-32.3%	
317	Dédommagements	12'407	33'240	-20'833	-62.7%	10'151	2'256	22.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	77'369	171'705	-94'336	-54.9%	43'401	33'967	78.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	-	-	-	-	25'178	-25'178	-100.0%	
340	Charges d'intérêt	-	-	-	-	41	-41	-99.8%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	43'274	25'000	18'274	73.1%	18'800	24'474	130.2%	
391	Prestations de services	129'033	54'000	75'033	138.9%	102'305	26'727	26.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	144'784	185'512	-40'728	-22.0%	488'481	-343'697	-70.4%	
Total Charges		7'201'681	7'814'594	-612'913	-7.8%	4'931'246	2'270'434	46.0%	
Revenus									
425	Recette sur ventes	3'435	7'500	-4'066	-54.2%	3'348	87	2.6%	
426	Remboursements	71'847	20'350	51'497	253.1%	78'654	-6'806	-8.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	46	6'000	-5'954	-99.2%	-	46	-	
447	Produit des biens-fonds PA	7'000	2'000	5'000	250.0%	6'450	550	8.5%	
Total Revenus		82'328	35'850	46'478	129.6%	88'452	-6'124	-6.9%	
A003 Service juridique									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'057'959	1'175'217	882'741	75.1%	1'075'548	982'411	91.3%	
304	Allocations	18'600	26'800	-8'200	-30.6%	19'725	-1'125	-5.7%	
305	Cotisations patronales	280'210	297'826	-17'616	-5.9%	247'531	32'679	13.2%	
309	Autres charges de personnel	5'221	4'144	1'077	26.0%	7'951	-2'730	-34.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	18'602	20'730	-2'128	-10.3%	13'549	5'053	37.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	207	-	207	-	2'548	-2'341	-91.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	14'942	15'479	-537	-3.5%	12'032	2'910	24.2%	
313	Prestations de services et honoraires	16'583	12'607	3'976	31.5%	9'509	7'074	74.4%	
314	Travaux d'entretien	111	-	111	-	159	-48	-30.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	5'323	4'777	546	11.4%	8'897	-3'574	-40.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'469	-	4'469	-	10'201	-5'732	-56.2%	
317	Dédommagements	1'908	12'100	-10'192	-84.2%	2'755	-847	-30.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	-20'871	1'090	-21'961	n/a	977'713	-998'584	-102.1%	a)
391	Prestations de services	121	500	-379	-75.8%	121	-	-	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	60'984	60'984	-	-	60'984	-	-	
Total Charges		2'464'368	1'632'255	832'113	51.0%	2'449'222	15'146	0.6%	
Revenus									
426	Remboursements	-	4'000	-4'000	-100.0%	4'928	-4'928	-100.0%	
Total Revenus		-	4'000	-4'000	-100.0%	4'928	-4'928	-100.0%	
A004 Service des relations extérieures et de la communication									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'458'571	2'603'012	-144'441	-5.5%	3'158'506	-699'936	-22.2%	
304	Allocations	32'750	30'450	2'300	7.6%	40'654	-7'904	-19.4%	
305	Cotisations patronales	588'630	645'885	-57'255	-8.9%	733'843	-145'213	-19.8%	
309	Autres charges de personnel	15'915	5'102	10'813	211.9%	24'112	-8'197	-34.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	804'037	1'250'772	-446'735	-35.7%	1'169'884	-365'846	-31.3%	b)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	35'032	21'670	13'362	61.7%	9'535	25'497	267.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	85'579	138'902	-53'323	-38.4%	-1'623	87'202	n/a	
313	Prestations de services et honoraires	1'333'163	1'311'671	21'492	1.6%	1'167'170	165'992	14.2%	
314	Travaux d'entretien	100'871	30'700	70'171	228.6%	68'229	32'642	47.8%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	6'082	19'680	-13'599	-69.1%	21'193	-15'112	-71.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	80'213	72'000	8'213	11.4%	71'838	8'375	11.7%	
317	Dédommagements	11'215	42'420	-31'205	-73.6%	6'269	4'946	78.9%	
318	Dépréciations sur créances	33'250	-	33'250	-	2'500	30'750	n/a	
319	Diverses charges d'exploitation	6'153	13'050	-6'897	-52.9%	2'192	3'961	180.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	136'549	27'234	109'315	401.4%	89'540	47'009	52.5%	
340	Charges d'intérêt	16	-	16	-	1	15	n/a	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	85	-	85	-	-	85	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	5'474'450	379'000	5'095'450	n/a	375'439	5'099'011	n/a	
370	Subventions à redistribuer	51'869	50'000	1'869	3.7%	133'978	-82'109	-61.3%	
391	Prestations de services	335'117	271'860	63'257	23.3%	268'004	67'113	25.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	587'202	485'120	102'082	21.0%	202'748	384'454	189.6%	
Total Charges		12'176'748	7'398'528	4'778'220	64.6%	7'544'012	4'632'736	61.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	56'810	60'000	-3'190	-5.3%	71'010	-14'200	-20.0%	
425	Recette sur ventes	459'543	948'800	-489'257	-51.6%	894'631	-435'088	-48.6%	c)
426	Remboursements	49'196	900	48'296	n/a	28'117	21'079	75.0%	
429	Autres taxes	32'052	-	32'052	-	65'850	-33'798	-51.3%	
439	Autres revenus	20'000	-	20'000	-	25'000	-5'000	-20.0%	
447	Produit des biens-fonds PA	-	-	-	-	800	-800	-100.0%	
470	Subventions à redistribuer	51'869	50'000	1'869	3.7%	133'978	-82'109	-61.3%	
Total Revenus		669'469	1'059'700	-390'231	-36.8%	1'219'386	-549'917	-45.1%	
A007 Service du Conseil municipal									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'591'480	1'725'714	-134'235	-7.8%	1'555'636	35'843	2.3%	
304	Allocations	18'106	24'060	-5'954	-24.7%	20'380	-2'274	-11.2%	
305	Cotisations patronales	365'044	422'013	-56'969	-13.5%	332'647	32'396	9.7%	
309	Autres charges de personnel	26'065	12'716	13'349	105.0%	10'092	15'973	158.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	17'324	22'190	-4'866	-21.9%	14'463	2'862	19.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	3'171	2'030	1'141	56.2%	1'515	1'656	109.3%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	12'141	14'228	-2'088	-14.7%	9'049	3'091	34.2%	
313	Prestations de services et honoraires	31'048	20'582	10'466	50.9%	12'979	18'070	139.2%	
314	Travaux d'entretien	9'581	-	9'581	-	11'210	-1'629	-14.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	9'522	8'813	709	8.0%	16'178	-6'656	-41.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	7'364	3'130	4'234	135.3%	13'563	-6'199	-45.7%	
317	Dédommagements	2'701	1'600	1'101	68.8%	2'530	171	6.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	1'154	3'200	-2'046	-63.9%	617	536	86.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'025	371	654	176.3%	57	968	n/a	
391	Prestations de services	21'081	32'000	-10'919	-34.1%	46'003	-24'922	-54.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	79'656	79'656	-	-	79'656	-	-	
Total Charges		2'196'463	2'372'303	-175'841	-7.4%	2'126'576	69'887	3.3%	
Revenus									
426	Remboursements	17'255	-	17'255	-	15'938	1'317	8.3%	
Total Revenus		17'255	-	17'255	-	15'938	1'317	8.3%	
A700 Conseil municipal									
Charges									
300	Autorités et commissions	1'830'366	1'698'210	132'156	7.8%	2'076'659	-246'293	-11.9%	
305	Cotisations patronales	75'038	120'672	-45'634	-37.8%	85'591	-10'553	-12.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	3'541	8'509	-4'968	-58.4%	2'769	773	27.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	2'237	-	2'237	-	2'882	-645	-22.4%	
313	Prestations de services et honoraires	244'354	232'352	12'002	5.2%	197'997	46'357	23.4%	
314	Travaux d'entretien	1'883	-	1'883	-	1'278	605	47.3%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	36'456	23'054	13'402	58.1%	32'360	4'096	12.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	2'851	6'300	-3'449	-54.7%	3'173	-322	-10.1%	
317	Dédommagements	26'965	20'000	6'965	34.8%	26'950	15	0.1%	
319	Diverses charges d'exploitation	288'646	296'900	-8'254	-2.8%	289'370	-724	-0.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	57'181	66'601	-9'420	-14.1%	52'079	5'103	9.8%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	40'483	8'323	32'160	386.4%	21'403	19'080	89.1%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	35'249	44'200	-8'951	-20.3%	42'300	-7'051	-16.7%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	2'000	2'000	-	-	2'000	-	-	
366	Amortissements, subventions d'investissement	3'242	1'638	1'603	97.9%	1'695	1'546	91.2%	
391	Prestations de services	12'436	2'500	9'936	397.4%	9'751	2'686	27.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'290	-	1'290	-	200	1'090	545.0%	
Total Charges		2'664'218	2'531'260	132'959	5.3%	2'848'456	-184'238	-6.5%	
Revenus									
426	Remboursements	-	-	-	-	4'680	-4'680	-100.0%	
Total Revenus		-	-	-	-	4'680	-4'680	-100.0%	
A800 Conseil administratif									
Charges									
300	Autorités et commissions	1'309'854	1'314'071	-4'217	-0.3%	1'278'279	31'575	2.5%	
305	Cotisations patronales	276'479	302'414	-25'935	-8.6%	272'796	3'684	1.4%	
309	Autres charges de personnel	60	60	-	-	60	-	-	
310	Charges de matériel et de marchandises	11'374	20'274	-8'900	-43.9%	1'176	10'198	867.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	38	-	38	-	3'900	-3'862	-99.0%	
313	Prestations de services et honoraires	179'182	186'376	-7'193	-3.9%	260'290	-81'107	-31.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	1'053	960	93	9.7%	604	449	74.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	11'738	11'000	738	6.7%	11'728	10	0.1%	

En francs		C 2023	B 2023	Ecart C 23 - B 23	%	C 2022	Ecart C 23 - C 22	%	Notes
317	Dédommagements	25'795	72'404	-46'609	-64.4%	37'267	-11'473	-30.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	286'767	340'329	-53'562	-15.7%	306'284	-19'516	-6.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	-	4'318	-4'318	-100.0%	-	-	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	614'838	613'287	1'551	0.3%	13'814'352	-13'199'514	-95.5%	d)
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'296'094	1'044'900	251'194	24.0%	1'535'800	-239'706	-15.6%	
391	Prestations de services	212	17'000	-16'788	-98.8%	-	212	-	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'240	3'240	-	-	2'700	540	20.0%	
Total Charges		4'016'723	3'930'632	86'091	2.2%	17'525'234	-13'508'512	-77.1%	
Revenus									
426	Remboursements	48'630	70'000	-21'370	-30.5%	65'152	-16'522	-25.4%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	-	-	-	13'200'000	-13'200'000	-100.0%	e)
Total Revenus		48'630	70'000	-21'370	-30.5%	13'265'152	-13'216'522	-99.6%	
A900 Contrôle financier									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'804'982	1'866'979	-61'996	-3.3%	1'696'529	108'453	6.4%	
304	Allocations	19'600	17'100	2'500	14.6%	16'425	3'175	19.3%	
305	Cotisations patronales	431'942	479'374	-47'432	-9.9%	415'090	16'851	4.1%	
309	Autres charges de personnel	19'919	668	19'251	n/a	15'122	4'796	31.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	3'035	4'331	-1'296	-29.9%	2'993	42	1.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	5'628	-	5'628	-	4'125	1'503	36.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	12'531	15'098	-2'567	-17.0%	13'450	-919	-6.8%	
313	Prestations de services et honoraires	127'643	129'918	-2'275	-1.8%	104'369	23'274	22.3%	
314	Travaux d'entretien	11'031	-	11'031	-	10'400	630	6.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	23'149	7'027	16'122	229.4%	29'238	-6'089	-20.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	8'557	-	8'557	-	11'253	-2'696	-24.0%	
317	Dédommagements	2'746	15'080	-12'334	-81.8%	4'324	-1'579	-36.5%	
319	Diverses charges d'exploitation	5'025	5'300	-275	-5.2%	4'154	871	21.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	874	874	-	-	874	-	-	
391	Prestations de services	124	500	-376	-75.2%	-	124	-	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	92'726	161'776	-69'050	-42.7%	129'156	-36'430	-28.2%	
Total Charges		2'569'511	2'704'024	-134'513	-5.0%	2'457'505	112'006	4.6%	
Revenus									
426	Remboursements	707	-	707	-	6'773	-6'066	-89.6%	
430	Revenus d'exploitation divers	10'000	10'000	-	-	10'000	-	-	
Total Revenus		10'707	10'000	707	7.1%	16'773	-6'066	-36.2%	

6.3.6.2 COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques «6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel», «6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif», «6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux», «6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers» et «6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

A003 Service juridique

a) n/a

A004 Relations extérieures et communications

b) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF -447 résulte de la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève.

c) 425 - Recette sur ventes : l'écart de kCHF -489 résulte de la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève.

A800 Conseil administratif

d) n/a

e) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

A003 Service juridique

a) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF -999 est dû à des dissolutions en 2023 de provisions pour litiges en cours plus importantes que les constitutions.

A004 Relations extérieures et communications

b) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF -366 résulte de la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève.

c) 425 - Recette sur ventes : l'écart de kCHF -435 résulte de la fin de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève.

A800 Conseil administratif

d) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques : l'écart de kCHF -13'200 est dû à la suppression en 2023 de la participation de la Ville de Genève aux frais de police cantonale, suite à la dénonciation par la Ville de Genève de la Convention du 4 mars 1936 avec le Canton de Genève relative à l'entretien des routes communales à caractère cantonal.

e) 461 - Dédommagements de collectivités publiques : L'écart de kCHF -13'200 est dû à la suppression en 2023 de la participation du Canton de Genève aux frais d'entretien des routes cantonales suite à la dénonciation par la Ville de Genève de la Convention du 4 mars 1936. Une nouvelle convention signée fin 2023, entre le Canton de Genève et la Ville de Genève, prévoit l'adaptation des revenus pour l'entretien des routes d'importance cantonale à partir de 2025 sur 6 ans. Ces revenus sont enregistrés au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité.

6.3.6.3 Subventions monétaires

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
SG	Secrétariat général							
A004	Relations extérieures et communication							
33	Médias							
	Bourses médias	59'700	60'000	-300	-	59'700		
	Total 33 Médias	59'700	60'000	-300	-	59'700		
59	Domaine social, non mentionné ailleurs							
	Divers projets pour la Genève Internationale	89'750	94'000	-4'250	175'439	-85'689	SP_SG.01	
	Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)	100'000	100'000	-	100'000	-		
	Geneva Cities Hub	125'000	125'000	-	100'000	25'000		
	Soutien CICR pour Gaza	500'000	-	500'000	-	500'000	SP_SG.02	a)
	Soutien CICR siège Genève	4'000'000	-	4'000'000	-	4'000'000	SP_SG.03	b)
	Soutien La Chaux-de-Fonds achat d'arbres	600'000	-	600'000	-	600'000	SP_SG.04	c)
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	5'414'750	319'000	5'095'750	375'439	5'039'311		
	Total A004 Relations extérieures et communication	5'474'450	379'000	5'095'450	375'439	5'099'011		
A700	Conseil municipal							
01	Conseil municipal et exécutif							
	Amicale des ancien-ne-s conseillers-ères municipaux-ales	2'000	2'000	-	2'000	-		
	Total 01 Conseil municipal et exécutif	2'000	2'000	-	2'000	-		
	Total A700 Conseil municipal	2'000	2'000	-	2'000	-		
A800	Conseil administratif							
32	Culture, autres							
	Subventions et allocations diverses et imprévues	81'925	60'150	21'775	104'725	-22'800	SP_SG.05	
	Total 32 Culture, autres	81'925	60'150	21'775	104'725	-22'800		
33	Médias							
	Subventions et allocations diverses et imprévues	40'000	40'000	-	40'000	-		
	TV Léman Bleu	255'000	255'000	-	255'000	-		
	Total 33 Médias	295'000	295'000	-	295'000	-		
57	Aide sociale et domaine de l'asile							
	Subventions et allocations diverses et imprévues	169'169	180'450	-11'281	136'075	33'094	SP_SG.06	
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	169'169	180'450	-11'281	136'075	33'094		
59	Domaine social, non mentionné ailleurs							
	Fonds municipal d'aide humanitaire	500'000	250'000	250'000	750'000	-250'000	SP_SG.07	d)
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	500'000	250'000	250'000	750'000	-250'000		
63	Transports, autres							
	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	250'000	259'300	-9'300	250'000	-		
	Total 63 Transports, autres	250'000	259'300	-9'300	250'000	-		
	Total A800 Conseil administratif	1'296'094	1'044'900	251'194	1'535'800	-239'706		
	Total SG Secrétariat général	6'772'544	1'425'900	5'346'644	1'913'239	4'859'305		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.6.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LE BUDGET 2023

- a) L'écart de kCHF +500 est dû au versement par la Ville de Genève au CICR en faveur de son programme à Gaza. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 1er novembre 2023 (PRD-344).
- b) L'écart de kCHF +4'000 est dû au versement par la Ville de Genève au CICR en faveur de son siège de Genève. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 3 octobre 2023 (PR-1588).
- c) L'écart de kCHF +600 est dû au versement par la Ville de Genève à la municipalité de La Chaux-de-Fonds, faisant suite à son appel à dons consécutif à la tempête du 24 juillet 2023. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PR-1589).
- d) L'écart de kCHF +250 est dû au versement par la Ville de Genève à diverses associations œuvrant en faveur de la population arménienne. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PRD-341).

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2023 ET LES COMPTES 2022

- a) L'écart de kCHF +500 est dû au versement par la Ville de Genève au CICR en faveur de son programme à Gaza. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 1er novembre 2023 (PRD-344).
- b) L'écart de kCHF +4'000 est dû au versement par la Ville de Genève au CICR en faveur de son siège de Genève. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 3 octobre 2023 (PR-1588).
- c) L'écart de kCHF +600 est dû au versement par la Ville de Genève à la municipalité de La Chaux-de-Fonds, faisant suite à son appel à dons consécutif à la tempête du 24 juillet 2023. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PR-1589).
- d) L'écart de kCHF -250 provient des deux éléments suivants :
 - le don exceptionnel versé par la Ville de Genève à la Chaîne du Bonheur en faveur de son programme Ukraine en 2022 et non renouvelé en 2023 (kCHF -500) ;
 - le versement par la Ville de Genève de kCHF +250 à diverses associations œuvrant en faveur de la population arménienne. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PRD-341).

6.3.6.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2023	B 2023	Ecart C 2023 - B 2023	C 2022	Ecart C 2023 - C 2022	Notes
En francs							
SG	Secrétariat général						
A800	Conseil administratif						
02	Services généraux						
	CIC - Rue Jean-Jacques De Sellon 3	30'000	30'000	-	10'000	20'000	
	Total 02 Services généraux	30'000	30'000	-	10'000	20'000	
29	Formation, autres						
	Villa Moynier	322'104	322'104	-	322'104	-	
	Total 29 Formation, autres	322'104	322'104	-	322'104	-	
31	Héritage culturel						
	Fond. conserv. Maison Général Dufour	152'312	152'312	-	152'312	-	
	Total 31 Héritage culturel	152'312	152'312	-	152'312	-	
32	Culture, autres						
	Gratuités salles comm. accordées par CA	13'795	25'000	-11'205	15'595	-1'800	
	Total 32 Culture, autres	13'795	25'000	-11'205	15'595	-1'800	
59	Domaine social, non mentionné ailleurs						
	Ctre Henry Dunant (villa Plantamour)	226'428	226'428	-	226'428	-	
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	226'428	226'428	-	226'428	-	
	Total A800 Conseil administratif	744'639	755'844	-11'205	726'439	18'200	
	Total SG Secrétariat général	744'639	755'844	-11'205	726'439	18'200	

6.3.6.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Divers projets pour la Genève Internationale (SP_SG.01)		89'750	94'000
Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (DOCIP)	Célébrations du centenaire de la venue du Chef Iroquois Deskaheh	10'000	
Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (DOCIP)	Exposition de photos en lien avec les célébrations du centenaire de la venue du Chef Iroquois Deskaheh	7'500	
Club diplomatique de Genève	Soirée suisse à l'occasion du 175ème anniversaire de la Constitution fédérale	5'000	
Comité de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève	Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	1'000	
Development Television Agency Dev.TV	Evénements Young Activists Summit	12'000	
Fondation Kofi Annan	Evénement Kofi Annan Geneva Peace address	3'000	
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Genève	Concerts du Afghan Youth Orchestra	5'000	
Global Cities Hub	Evénements en marge du Forum des Maires de l'ONU	11'500	
Handicap International	Peinture géante de l'artiste Saype	5'000	
Haut-Commissariat aux droits de l'Homme	Evénements dans le cadre du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	5'000	
Institut de hautes études internationales et du développement IHEID	Projet Geneva Policy Outlook	15'000	
ONUART Fundacion	Concert des droits de l'Homme au Palais des Nations	5'000	
Students' United Nations	Soutien pour une simulation de l'Assemblée des Nations Unies	1'000	
Sustainable Finance Geneva	Evénement Building Bridges	3'750	
Subventions complémentaires		5'100'000	-
Comité international de la Croix-Rouge ¹ (SP_SG.02)	Aide humanitaire à la population de Gaza	500'000	
Comité international de la Croix-Rouge ² (SP_SG.03)	Contribution pour le siège à Genève	4'000'000	
Ville de la Chaux-de-Fonds ³ (SP_SG.04)	Achat d'arbres suite à la tempête du 24 juillet	600'000	
Subventions et allocations diverses et imprévues (culture) (SP_SG.05)		81'925	60'150
Animatou Association et Festival	Apéritifs des cérémonies de la 18ème édition	1'500	
Association Continent Premier	Colloque « L'Afrique face aux défis du numérique, de l'industrialisation et des enjeux de la culture et du développement »	6'000	
Association Cinéma des Trois Mondes	Festival Filmar 25ème édition	2'000	
Association Ensemble pour l'Iran	Exposition de photos	2'000	
Croix-Rouge genevoise	Prix Art Humanité	5'000	
Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (DOCIP)	Exposition de photos sur le Quai Wilson	7'500	
Don à Reporters Sans Frontières	Hommage à Mme Laurence Deonna Moussa	7'000	
Festival du film et forum international sur les droits humains	Soutien pour la cérémonie de la 21ème édition	4'000	
Fondation du Grand Prix de l'Horlogerie de Genève	Location théâtre du Léman	26'925	
Geneva International Film Festival (GIFF)	Cérémonie d'ouverture de la 29ème édition	1'000	
Uni de GE/Mail Faculté de droit/JUPO	Sources du droit de Genève du XVIIIème siècle	15'000	
Salon des chocolatiers	Rallye du chocolat 9ème édition	6'000	
Festival Black Movie	Subvention 2022 annulée	-2'000	
Subventions et allocations diverses et imprévues (social) (SP_SG.06)		169'169	180'450
Association Afghanistan's Women Rights	Achat de 100 carte CFF (manifestation 26.02.23)	2'500	
Association d'amitié Genève-Shinagawa	Voyage des jeunes de Genève à Shinagawa	21'164	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Course de l'Escalade	Réception à l'occasion de la 44ème course de l'Escalade	2'000	
Association Utopiana	Hébergement de la poétesse et écrivaine iranienne Maryam Jafari Azarmani	1'500	
Building Bridges	Réception d'inoire pour l'édition 2023	8'750	
Daïana Action Culturelle	Soutien à la manifestation "Fête de la saucisse"	5'000	
David Nicolas Parel (Photographe)	Livre photo sur le monde ambulancier genevois	5'000	
Fondation CANSEARCH	Recherche médicale sur le cancer de l'enfant à Genève	10'000	
Fondation La Tour de Chouilly	Projet d'édification de la Tour de Chouilly	5'000	
Handicap International	Projet peinture géante de l'artiste Saype	10'000	
Haut-Commissariat aux droits de l'Homme	Evénements dans le cadre du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	19'500	
Lignum Genève	Projet "Le Tram du Bois"	20'000	
Luxury Venture Group	6ème édition du Luxury Innovation Summit & Awards	5'000	
Parlement Européen des Jeunes de Suisse (EYP)	Soutiens aux sessions 2023	1'600	
Open Geneva	Soutien au fonctionnement de l'association	15'000	
Habitant-e-s de la Ville de Genève	Subvention cartes journalières CFF	37'155	
Fonds municipal d'aide humanitaire⁴ (SP_SG.07)		500'000	250'000
Afghanistan's Women Rights Association	Pour les victimes de tremblements de terre à Herat en Afghanistan	20'000	
Association Y30	Pour le projet "Les Restaurants du Cœur" en vue de lutter contre la famine au Yémen	30'000	
Association Yaffa	Pour lutter contre la famine et fournir des médicaments à Gaza	20'000	
Caritas Suisse	Pour une aide d'urgence aux réfugiés au Haut-Karabakh en Arménie	80'000	
Croix-Rouge Suisse	Pour lutter contre l'épidémie choléra au Malawi	30'000	
Entraide protestante Suisse (EPER)	Pour une aide d'urgence aux réfugiés au Haut-Karabakh en Arménie	50'000	
Fondation Armenia	Pour une aide d'urgence aux réfugiés au Haut-Karabakh en Arménie	40'000	
Helpcode Switzerland	Pour l'approvisionnement en eau potable à Derna en Libye	20'000	
Medair	Pour aider la population victime de violents conflits au Soudan	30'000	
Médecins du Monde Suisse	Pour une aide d'urgence aux réfugiés au Haut-Karabakh en Arménie	80'000	
Médecins sans frontières	Pour aider la population victime de violents conflits au Soudan et les pays limitrophes	30'000	
Médecins sans frontières	Pour les réfugiés de la guerre civile du Soudan au Tchad	20'000	
Plan International Suisse	Pour les réfugiés soudanais en Egypte	20'000	
Soutien sans frontières	Pour aider les populations vulnérables et lutter contre la faim en Somalie	30'000	
Total		5'940'844	584'600

¹ selon PRD-344, crédit budgétaire supplémentaire de CHF 500'000 destiné au CICR pour ses actions auprès de la population civile du territoire de Gaza.

² selon PR-1588, crédit budgétaire supplémentaire de CHF 4'000'000 pour l'octroi d'une contribution extraordinaire au Comité international de la Croix-Rouge.

³ selon PR-1589, crédit budgétaire supplémentaire de CHF 600'000 destiné à la municipalité de La Chaux-de-Fonds, faisant suite à son appel à dons consécutif à la tempête du 24 juillet 2023.

⁴ dont le projet de délibération PRD-341, octroyant un crédit budgétaire de CHF 250'000 destiné à apporter de l'aide aux réfugiés arméniens du Haut-Karabagh.

6.3.6.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2023

		Fixes /équivalent temps plein				
	Secrétariat général	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2023	Ecart
A001	Direction du SG	32.4	3.5	35.9	21.5	14.4
A003	Service juridique	7.2	-	7.2	7.1	0.1
A004	Service des relations extérieures et de la communication	16.6	-	16.6	30.3	-13.7
A007	Service du Conseil municipal	12.0	0.2	12.1	13.2	-1.1
A900	Contrôle financier	12.2	-	12.2	12.2	-
Total		80.3	3.7	84.0	84.3	-0.3

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.



Délégations du Conseil administratif

6.4 Délégations du Conseil administratif

6.4.1 Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Mettre en œuvre la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Soutenir et financer des projets de solidarité internationale.	Madame Frédérique Perler Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	Mars 2000 (Règlement LC 21 591)

En 2023, les lignes de subventions dédiées à la solidarité internationale ont été dotées d'un montant de 6'945'900 francs.

Au cours de l'année, le Secrétariat du Fonds a traité 170 nouvelles demandes de subvention (115 en 2022).

Il a dû écarter 58 demandes, car celles-ci ne répondaient pas aux critères du règlement d'application du Fonds (20), n'étaient pas de la compétence de la DGVS (19) ou ont été classées sans suite (documents fournis incomplets) (19).

La DGVS a examiné 58 dossiers de demande de fonds lors de quatre séances d'attribution en présentiel. Un dossier a été approuvé directement par le Conseil administratif. La DGVS a approuvé 55 demandes (dont 49 projets suivis directement par la Ville et 6 projets de sensibilisation d'organisations membres de la Fédération Genevoise de Coopération, ci-après FGC). Elle a reporté à 2024 sa décision sur 1 projet et en a refusé 2. Au 31 décembre 2023, 57 projets étaient en cours d'analyse en vue d'une décision en 2024 (dont 18 nouvelles demandes reçues en décembre 2023).

35,3% des fonds totaux de la DGVS ont été alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC), le partenaire historique de la Ville de Genève en matière de solidarité internationale.

Finalement, la Ville de Genève a soutenu un total de 172 programmes, projets et autres actions, répartis comme suit :

Par le biais de la DGVS :

- 48 nouveaux projets ;
- 43 projets pluriannuels.

Par le biais de la FGC :

- 20 nouveaux projets ;
- 44 projets pluriannuels d'organisations membres de la FGC ;
- 3 plans d'actions d'organisations membres de la FGC (Terre des Hommes, Secodev et Enfants du Monde).

14 organisations ont bénéficié d'une subvention nominative directement allouée par le Département des finances, de l'environnement et du logement.

En 2023, la Ville de Genève avait des conventions de partenariat avec 6 institutions : la Fondation Martin Ennals (signée en 2018 et prolongée pour l'année 2023), le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (signée en 2019, en partenariat avec le Département de la culture et du sport, et prolongée pour l'année 2023), la FGC (signée en 2020), le Théâtre Spirale (signée en 2020, en partenariat avec le Département de la culture et de la transition numérique), l'Association internationale des maires francophones (signée en 2022) et le Centre d'accueil de la Genève internationale (signée en 2022).

Les actions soutenues ont été menées par 135 associations (dont 36 associations membres de la FGC), fondations à but non lucratif dans plusieurs pays en développement (ainsi qu'en Suisse et à Genève pour des activités de sensibilisation, notamment aux droits humains, et les projets en lien avec la Genève internationale).

Avec un montant total d'environ 2,3 millions de francs, c'est le continent africain qui, depuis la création du Fonds, reçoit le plus d'aide. En 2023, l'Afrique a reçu près de 33,53% des montants de coopération alloués par la Ville de Genève, ce qui a permis de financer 72 projets dans 27 pays de ce continent.

9,57% des ressources ont été consacrés à 22 projets menés dans 6 pays d'Amérique du Sud et 5,78% à 9 projets dans 3 pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. 7,61% des montants ont concerné l'Asie (18 projets dans 9 pays), 1,73% le Moyen-Orient (5 projets dans 2 pays) et 4,03% l'Europe (3 projets dans 3 pays). La Suisse a reçu 14,27% des fonds, principalement dans les domaines de la promotion des droits humains en lien avec la Genève internationale et de la

sensibilisation du public à Genève (10 projets). La catégorie « divers continents » regroupe le financement de projets touchant plusieurs régions à la fois. En 2023, 23,47% du total des subventions ont été alloués à des projets de ce type (dont les trois plans d'actions des organisations membres de la FGC et la plupart des subventions nominatives inscrites au budget).

Les cinq principaux pays concernés par le soutien de la Ville de Genève en 2023 étaient le Burkina Faso (334'000 francs) avec 11 projets en cours de réalisation, le Cambodge (210'106 francs) avec 6 projets, le Togo (195'529 francs) avec 7 projets, Haïti (181'000 francs) avec 3 projets et le Kenya (180'363 francs) avec 3 projets.

La majorité des projets de coopération au développement soutenus par la Ville de Genève visent à lutter contre la pauvreté dans le monde et promeuvent prioritairement les thèmes suivants : la promotion des droits humains, la santé, l'éducation de base et la formation professionnelle, le développement rural et l'environnement. Tous les projets de coopération soutenus par la Ville de Genève concernent l'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies.

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC)				2'450'000	2'450'000
Afrique	Bénin	Tourism for Help	Centre Nonvignon, restaurant et hôtel de formation pour l'insertion de jeunes défavorisés (projet 2022-2024)	16'000	
Afrique	Burkina Faso	Institut de Hautes études internationales et du développement (IHEID)	Formation en ligne en genre et développement (dès 2023)	80'000	
Afrique	Burkina Faso	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève (CEAS)	Fourche Verte 2: Soutenir la production et valorisation des ressources alimentaires locales pour améliorer la nutrition des ménages vulnérables, femmes allaitantes et des enfants (projet 2022-2024)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	Graine de Baobab Genève-Burkina	Développement rural villageois fondé sur l'agroécologie, 48 villages, dont 14 prioritaires (2021-2023)	41'000	
Afrique	Burkina Faso	Kaïcedra	Agriculture responsable dans les exploitations familiales à Irim (dès 2023)	30'000	
Afrique	Côte d'Ivoire	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs (SIT)	Accompagnement syndical en matière de protection sociale et de formalisation de l'économie informelle (projet 2022-2024)	13'424	
Afrique	Guinée Conakry	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs (SIT)	Formation de jeunes défavorisé-e-s en Guinée forestière (projet 2021-2023)	33'806	
Afrique	Guinée Conakry	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs (SIT)	Formation des jeunes en situation précaire (dès 2023)	20'000	
Afrique	Madagascar	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève (CEAS)	Empower Mandialaza: L'électricité verte au service du développement durable et de la conservation de la forêt primaire malgache (projet 2021-2023)	2'158	
Afrique	Mali	Association Amis suisses - Villages Dogons (ASVD)	Sécurité alimentaire et promotion du leadership féminin (communauté rurale de Koumantou) (projet 2022-2024)	15'722	
Afrique	Niger	Swissaid Genève	Production et commercialisation de produits agricoles écologiques dans la commune de Soucoutane (2021-2023)	25'895	
Afrique	Ouganda	EIRENE Suisse	Agriculture durable pour la réintégration des enfants et des jeunes de la rue (dès 2023)	30'000	
Afrique	Ouganda	FH Suisse (anc. Espoir pour ceux qui ont faim)	Agroécologie et promotion de la nutrition dans le District de Amudat, Région de Karamoja (projet 2022-2024)	30'000	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	Assotic - Association de soutien au Théâtre des Intrigants - Congo	Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa (phase 2020-2022)	10'000	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	FH Suisse	Vulgarisation des pratiques agroécologiques dans les groupements de Karhongo et Mumoshu, au Sud-Kivu (projet 2020-22)	20'850	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	FH Suisse	Agroécologie, apiculture et riziculture au Sud-Kivu	60'000	
Afrique	Rwanda	FH Suisse	Travaillons ensemble pour notre développement (projet 2021-2023)	10'000	
Afrique	Sénégal	Jardins de Cocagne	Lutte contre le VIH/sida dans le bassin du fleuve Sénégal, Sénégal, Mauritanie et Mali (2020-22)	17'563	
Afrique	Sénégal	UrbaMonde	Un logement accessible et durable pour la Fédération Sénégalaise des Habitants: Appui à la réhabilitation et production de l'habitat (projet 2022-2024)	21'434	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Sénégal	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève (CEAS)	Education de qualité et réduction d'impact environnemental négatif des villes par habitants au Sénégal	30'000	
Afrique	Tanzanie	Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP)	Cogestion des forêts du corridor Katavi - Ugalla II (projet 2022-2024)	13'016	
Afrique	Tanzanie	Swissaid Genève (SWGE)	Vers un secteur extractif responsable. Pour de meilleures conditions dans les mines d'or artisanales (projet 2021-23)	80'000	
Afrique	Tchad	Swissaid Genève (SWGE)	Des variétés oubliées de céréales et de légumes pour lutter contre la malnutrition (dès 2023)	44'000	
Afrique	Togo	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Entreprenariat agricole durable porteur de développement économique local (projet 2022-2024)	27'529	
Afrique	Togo	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Programme d'appui à la Gouvernance et au Développement Economique local Durable (2021-2023)	30'000	
Afrique	Togo	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Programme d'appui à la gouvernance et aux dynamiques des Territoires de 6 communes des régions de Plateaux et Maritimes	10'000	
Afrique	Togo	Unis avec le Togo (UAT)	Accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural	20'000	
Afrique	Togo	Unis avec le Togo (UAT)	Conditions favorables pour l'éducation de base	35'000	
Amérique centrale	Guatemala	Helvetas Swiss Intercoopération - Section de Genève	Projet de création d'opportunités économiques et entrepreneuriales durables (projet 2022-2024)	55'000	
Amérique centrale	Haïti	EIRENE Suisse	Participation citoyenne	36'000	
Amérique centrale	Mexique	Centrale sanitaire Suisse (CSS)	Santé digne et humaine pour toutes et tous: améliorer la santé préventive dans la région frontière du Chiapas (2020-2022)	24'805	
Amérique centrale	Mexique	Madre Tierra	Construisons des perspectives d'avenir: Formation de promotrices et promoteurs en permaculture, développement de l'autonomie alimentaire et amélioration de l'habitat (2021-2023)	10'000	
Amérique du Sud	Bolivie	Solidar Suisse Genève	PADEM – Programme d'appui au développement municipal	50'000	
Amérique du Sud	Bolivie	IDH Suisse. Santé - Environnement - Droits humains en Bolivie	D'amour et de sexe. Amélioration de la santé sexuelle et affective des adolescent-e-s au moyen des nouvelles technologies d'information et de communication en Bolivie (projet 2022-2024)	15'000	
Amérique du Sud	Bolivie	Centrale sanitaire Suisse (CSS)	RESPUESTA: Renforcement du service intégral pour les personnes les plus vulnérables au VIH à Cochabamba (projet 2021-2023)	5'305	
Amérique du Sud	Brésil	E-Changer Genève	Promouvoir la souveraineté alimentaire à travers la solidarité internationale Sud-Sud. Phase 2 (2021-2023)	6'506	
Amérique du Sud	Brésil	UrbaMonde	Réalisation et dissémination d'un modèle de fiducie foncière communautaire (projet 2022-2024)	17'000	
Amérique du Sud	Colombie	Institut de Hautes études internationales et du développement (IHEID)	Développement territorial post-Accord de paix au Catatumbo (projet 2021-2023)	40'000	
Amérique du Sud	Colombie	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	La gestion communautaire garante d'un accès durable à l'eau potable (2022-2024)	14'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Amérique du Sud	Colombie	Mouvement pour la coopération internationale (MCI)	Préservation de l'environnement par le renforcement des communautés indigènes Embera	18'000	
Amérique du Sud	Equateur	Centrale sanitaire Suisse (CSS)	Souveraineté, durabilité et Solidarité: Amélioration de la santé de la population dans les zones pétrolières (2021-2023)	27'000	
Amérique du Sud	Equateur	Traditions pour Demain	Le poids des mots et le choc de l'image pour l'identité culturelle Kichwa. Phase III	29'415	
Amérique du sud	Pérou	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	«Ciudad Mujer» Égalité de genre et empowerment des femmes pour le droit à la ville à Lima (projet 2022-2024)	51'125	
Amérique du sud	Pérou	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Empowerment des filles et adolescentes pour la restitution et la promotion de leurs droits (projet 2022-2024)	25'789	
Amérique du sud	Pérou	Espace Femmes International (EFI)	Justice environnementale pour les femmes amazoniennes et andines	10'000	
Amérique du sud	Pérou	Espace Femmes International (EFI)	Genre, bonne gouvernance et lutte contre la corruption	46'364	
Amérique du sud	Pérou	Institut de Hautes études internationales et du développement (IHEID)	CAS , formation continue en ligne genre et développement en Amérique latine et aux Caraïbes	20'000	
Amérique du sud	Pérou	Mouvement pour la coopération internationale (MCI)	Développement et défense des droits des communautés Kichwa du bassin Tigre (projet 2022-2024)	14'000	
Amérique du sud	Uruguay	UrbaMonde	Education et renforcement des femmes pour un logement convenable	20'000	
Asie	Palestine (Cisjordanie)	Centrale sanitaire Suisse (CSS)	Drama pour guérir : Amélioration de la santé mentale des enfants palestiniens ex-détenus par la dramathérapie et le théâtre. Cisjordanie. Phase III (2021-2023)	12'000	
Asie	Afghanistan	Afghanistan's Women Rights Association (AWRA)	Minibus de santé pour des villages ruraux de l'Afghanistan (projet 2021-2023)	18'845	
Asie	Afghanistan	Afghanistan's Women Rights Association (AWRA)	Education civique sur les droits des femmes au sud de l'Afghanistan - Nimroz (projet 2020-2022)	10'000	
Asie	Bhoutan	Helvetas - Swiss Intercooperation, Section de Genève	Renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale (projet 2022-2024)	35'000	
Asie	Cambodge	Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte	Renforcement des programmes en faveur des personnes atteintes de la lèpre et souffrant de handicaps (projet 2020-2022)	7'633	
Asie	Inde	Frères de nos frères	Conservation de semences traditionnelles d'agriculture durable pour les paysans marginaux de deux districts du Tamil Nadu (projet 2020-2022)	13'945	
Asie	Indonésie	UrbaMonde	Habitat participatif et coopératif	35'000	
Asie	Népal	International Rainwater Management Alliance (IRHA)	Communautés de pluie - Gestion intégrée de l'écosystème et des ressources en eau au Népal	25'000	
Divers continents	Divers pays	Terre des Hommes Suisse	Programme 2021-2024 (Plan d'Action) de Terre des Hommes Suisse (Section romande). Total pour plusieurs pays et plusieurs régions, à répartir par la suite	192'300	
Divers continents	Divers pays	Enfants du monde	Plan d'action quadriennal Enfants du Monde - EDM 2021-2024 Total pour plusieurs pays et plusieurs régions, à répartir par la suite	151'084	
Divers continents	Divers pays	Service de Coopération au Développement (ex Caritas-Genève) (SeCoDév)	Plan d'action quadriennal 2020-2023, Service Coopération au Développement de Caritas Genève Total pour plusieurs pays et plusieurs régions, à répartir par la suite	150'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Europe	Suisse	Terre des Hommes Suisse	Garantir la protection des enfants et leur accès à l'éducation en contexte d'insécurité, Colombie. Fiches pédagogiques pour la sensibilisation dans les écoles en préparation de la Marche de l'espoir (projet 2023)	5'985	
Europe	Suisse	Cinémas des trois Mondes	25ème édition du Festival «Filmar en América Latina». Edition 2022 du 17 au 26 novembre 2023 (projet 2022-2024)	25'000	
Europe	Suisse	Association Omoana	«Résilience: s'inspirer de la jeunesse ougandaise». Spectacle-concert de sensibilisation (projet 2023)	34'578	
Europe	Suisse	Enfants du Monde	Mes droits en images: Exposition Regards croisés Nord-Sud, le point de vue d'élèves genevois et burkinabé au sujet de 10 droits de l'enfant (projet 2023)	31'844	
Europe	Suisse	Association Food For the Hungry (FH)	«Faites de l'agroécologie du dimanche 15 et lundi 16 octobre 2023, journée mondiale de l'alimentation». Table-ronde au Palais Ana et Gabriel Eynard «L'agroécologie, des produits équitables pour tous. Où en est-on, à Genève et au Sud» (projet 2023)	6'000	
Europe	Suisse	International Rainwater Management Alliance (IRHA)	«PLUIE: Promouvoir de manière ludique et innovante». Projet de sensibilisation du grand public sur la récolte de l'eau de pluie au Nord et au Sud (projet 2023-2024)	41'330	
Europe	Suisse	Centre Europe - Tiers Monde (CETIM)	Soutien à l'édition de la Page solidarité internationale du quotidien le Courrier, avec l'édition de 72 pages au moins par an dans cette thématique (projet 2023-2025)	50'000	
Europe	Suisse	Fédération genevoise de coopération (FGC)	Accord-cadre Ville FGC, communication et sensibilisation du public genevois, divers projets 1,5% de la contribution de la Ville de Genève allouée à la FGC	36'750	
Europe	Suisse	Fédération genevoise de coopération (FGC)	Accord-cadre Ville FGC, contribution aux frais de fonctionnement de la FGC 10% de la contribution de la Ville de Genève allouée à la FGC	245'000	
Projets et associations financés directement par la Ville de Genève - Solidarité internationale				4'409'990	3'920'800
Asie	Turquie	Croix Rouge Suisse Schweizerisches Rotes Kreuz	Soutien à la CRS suite au séisme - Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 250'000 destiné à la Croix-Rouge suisse, suite au séisme intervenu le 6 février 2023 dans le sud-est de la Turquie (PR-1559)	250'000	
Asie	Syrie	Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	Soutien à la CICR suite au séisme - Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 250'000 destiné au Comité international de la Croix-Rouge, suite au séisme intervenu le 6 février 2023 dans le nord de la Syrie (PR-1559)	250'000	
Afrique	Bénin	Association Zédaga de soutien à la formation continue des enseignant-e-s du Bénin	Création de l'espace de pratique pédagogique et accueil d'une école supérieure de formation des enseignant-e-s au Centre de ressources de Banikoara, Département de l'Alibori (projet 2023-2024)	48'000	
Afrique	Bénin	Cercle d'Actions par les Thérapies Naturelles (CATNA)	Reforestation et restauration des espèces végétales vivrières et forestières par les communautés dans la commune de Bonou (projet 2022-2023)	6'000	
Afrique	Bénin	Association La Liane	Soutien à l'éducation de base au Bénin. Avec la construction d'un bâtiment scolaire dans le village de Bawekanmey et la formation d'enseignant-e-s (projet 2023-2024)	19'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Bénin	Compagnie Apsara	«Sêtchi» - Projet de formation et de pratique de théâtre, sur les thématiques liées à la violence basée sur le genre et l'exclusion des femmes de l'héritage (projet 2023-2024)	29'000	
Afrique	Bénin	Association Graines de Paix	Meilleure école pour les filles - Bénin (projet 2023-2024)	65'000	
Afrique	Burkina Faso	Optique Solidaire	Soins en optique et ophtalmologie, et autonomie financière. Lunettes correctrices, soins des yeux, opérations de la cataracte et formation (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	Les Amis de Sentinelles - Genève	Diminuer le nombre et l'impact des fistules obstétricales et des prolapsus utérins au Burkina Faso, région de l'Est (Fada N'Gourma) et du Centre (Ouagadougou) (projet 2022-2024)	19'000	
Afrique	Burkina Faso	Jatur – Jeunes associés temporairement à une région	Développement rural à Koankin et Province du Bazèga au Burkina Faso. Construction d'un bâtiment scolaire et d'un entrepôt de stockage de produits agricoles, renforcement de la coopérative des femmes de Koankin et création de deux nouveaux groupements de microfinancements (tontines) (projet 2022-2023)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	Association Buud Yam	Poursuite du soutien au dispensaire et maternité à Mesga au Burkina Faso. Amélioration de l'équipement, du matériel médical du dispensaire, reconstitution du stock de médicaments de base pour la pharmacie, achat d'une ambulance et soutien à des activités de développement communautaire (projet 2022-2024)	10'000	
Afrique	Burkina Faso	Association Rose des sables	Phase II de la rénovation du centre de santé – Centre médical Urbain de la Ville de Kombissiri au Burkina Faso. Pour l'agrandissement de la maternité, la création d'un laboratoire d'analyses médicales et la livraison de matériel médical (projet 2023-2024)	40'000	
Afrique	Burkina Faso	Association Unis pour Agir (UPA)	Promotion de l'éducation des filles et autonomisation des femmes par des activités génératrices de revenus, en milieu rural dans l'Est du Burkina Faso (projet 2023-2025)	25'000	
Afrique	Burkina Faso	Association Nyogonben	Appui des activités socio-culturelles du Centre culturel « Les Bambous Idrissa Koné » de Bobo-Dioulasso, animations et formations de groupes de femmes, enfants et jeunes défavorisés et déplacés (projet 2023-2024)	29'000	
Afrique	Cameroun	Fondation Suisse pour la santé mondiale (FSSM)	Renforcement des capacités des personnels de santé et formation d'hygiénistes dentaires dans le cadre de la promotion de la santé bucco-dentaire (projet 2022-2023)	29'000	
Afrique	Cameroun	Association pour l'éducation, les soins et la promotion des femmes et des enfants (AESOPFE)	Accompagnement des femmes à l'autonomisation économique (auto-emploi), dans différentes régions du Cameroun. Formation des femmes démunies aux métiers de coiffure et couture et aide à la création d'ateliers de production (projet 2023-2024)	38'500	
Afrique	Congo-Brazzaville	Association Sol'En'Green	Terres d'espoir. Renforcement des capacités de production agricole, accès à l'eau hygiène assainissement, promotion de la santé et santé mentale post conflit (projet 2022-2023)	23'700	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Côte d'Ivoire	Association pour l'Instruction & le Développement des Enfants (AIDE)	Une bibliothèque culturelle et sociale pour apporter une réponse collective dans l'aide à la scolarité et dans l'accès aux livres, Kombala (projet 2021-2023)	2'000	
Afrique	Ethiopie	Fondation Green Flower	Go organic: Faciliter l'accès aux opportunités de marché dans le secteur biologique émergent, ville de Bishoftu, Etat régional d'Oromia (projet 2022-2024)	20'000	
Afrique	Ethiopie	Association Mercy Hands Europe	Contribution à l'autonomisation des femmes à travers une agriculture durable (projet 2023-2024)	45'000	
Afrique	Guinée Conakry	Solidarité Suisse - Guinée	Extension du centre de formation et apprentissage, et création d'une crèche (projet 2022-2024)	10'000	
Afrique	Guinée Conakry	Association d'entraide médicale Guinée (ADEMEG)	Construction, équipement et démarrage du fonctionnement d'un centre médico-social à Telidjé, Labé (projet 2021-2023)	4'000	
Afrique	Kenya	Association Unique Happy Child Genève	Soutien à l'éducation de base et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les abus et aide sociale dans le bidonville de Mathare à Nairobi (projet 2022-2024)	24'000	
Afrique	Kenya	Médecins sans frontières Suisse (MSF)	Améliorer l'accès aux soins pour les jeunes adultes et adolescent-e-s, y compris LGBTQI+ (projet 2023-2024)	136'363	
Afrique	Kenya	Maasai Aid Association (MAA)	Développement rural en terre Massaï. Construction de latrines dans 9 écoles publiques, introduction de l'apiculture et renforcement de 5 coopératives de femmes pour l'artisanat dans 3 villages Massaï (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Libéria	Association Arise from Ashes (AFA)	Phase II du projet « Resilience Farm – Encouragement de la production biologique » - Centre de formation agroécologique pour l'émancipation de jeunes défavorisés, Village de Glofaken, district de Barrobo (projet 2023-2025)	21'500	
Afrique	Madagascar	Pharmaciens sans frontières Suisse (PSF)	Faciliter l'accès aux médicaments de qualité dans les structures de santé et transfert de compétences en matière de pharmacie communautaire. Adaptation à la crise sanitaire du Covid-19. Université d'Antananarivo et Ville portuaire de Mahajanga (projet 2021-2023)	15'000	
Afrique	Madagascar	Les Amis du Père Pedro (association)	Construction de maisons familiales pour accueillir des sans-abris de la capitale Antananarivo. Avec installation de panneaux solaires/lampes solaires pour l'éclairage intérieur (projet 2021-2023)	18'000	
Afrique	Madagascar	Association genevoise de soutien aux réalisations de l'Action de Carême dans les pays tiers	Lutte contre la pauvreté et l'endettement chronique des paysan-ne-s grâce aux groupements d'épargne commune, dans 3 districts de la région de Sava, Nord-Est du pays (projet 2021-2023)	52'853	
Afrique	Mali	Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)	L'accessibilité aux soins de premiers recours via la télémédecine : scale-up (projet 2023-2024)	129'900	
Afrique	Maroc	Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI)	Najah II : Projet de formation et d'insertion professionnelle des jeunes à grand impact au Maroc (deuxième phase du projet, 2022-2023)	29'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Mauritanie	MENA Rights Group	Plaidoyer de la société civile lors de la revue de la Mauritanie par le Comité des disparitions forcées. Une opportunité pour les victimes et familles des victimes de faire avancer la lutte contre l'impunité (projet 2023)	12'000	
Afrique	Niger	Association Zozodinga	Création d'une boulangerie moderne dans le village d'Iferouane (projet 2023-2024)	50'000	
Afrique	Nigéria	Association Soutien aux plus démunis-e-s (ASPD)	Création d'un centre de formation à Oto-Jermi, région du delta (projet 2021-2023)	10'000	
Afrique	Ouganda	The Non-Violence Project Foundation (NVPF)	Contribuer à la diminution des différentes formes de violence grâce à la mise en œuvre d'un programme d'éducation destiné aux écoles et aux communautés (projet 2021-2023)	5'000	
Afrique	Ouganda	Association Keiser Initiative for Uganda	Logement pour les employé-e-s du dispensaire et de la maternité et équipements médicaux pour le centre de santé de Busunga (projet 2023)	25'000	
Afrique	République centrafricaine	Centre d'Etudes Juridiques Africaines (CEJA)	«Droits de l'Homme et cohésion sociale des jeunes en République centrafricaine». Programme d'éducation aux droits humains et de promotion de la paix pour les jeunes	29'000	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	Association Linga Congo	Agroforesterie à Miabi, Kasai Oriental. Elaboration d'un modèle de production agroforestier adapté au territoire de Miabi (2021-2023)	10'000	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	Groupe de réflexion et d'action sur l'Afrique et le Congo-RDC (GRAC)	Bibliothèque Laurent Monnier pour les sciences sociales et le développement à Bukavu (projet 2021-2023)	5'000	
Afrique	Sénégal	Association Solidarité N'Dem	«Nguiguiss Bamba : Agroécologie, un modèle pour le Sahel». Biofermes – Phase II. Départements de Kéném (communes de Mbacké Kadior et Darou Marnane) et de Bambey (communes de Ngogom et de Gaouane) (projet 2022-2023)	28'500	
Afrique	Sénégal	Association de développement durable (ADED)	Projet de développement eau, hygiène et assainissement dans les écoles et établissements de santé de la commune de Ndiagianiao (projet 2023-2025)	35'000	
Afrique	Sierra Leone	Association Education pour tous	Education, formation et santé en milieu rural dans le village de Malimba, district Port Loko (projet 2022-2024)	10'000	
Afrique	Sud Soudan	Les amis de sœur emmanuelle - ASASE	Centre de formation professionnelle et de développement communautaire (CFPDC) de Lologo (projet 2021-2023)	100'000	
Afrique	Togo	Association Redonnons espoir	Projet socio-éducatif pour la réhabilitation d'une école, avec un nouveau bâtiment scolaire et construction d'une cantine scolaire de l'école primaire de Todokpui (projet 2023-2024)	48'000	
Afrique	Togo	Association Club Aide	Reboisement en arbres fruitiers et générer de nouvelles ressources pour la population locale, à Bourgou dans le Nord du pays (projet 2023-2025)	25'000	
Afrique	Divers pays	Défense des Enfants International (DEI)	Renforcement du modèle de Centre de défense sociojuridique pour les enfants et promotion des mesures non privatives de liberté, Maroc, Tunisie (projet 2023-2025)	100'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Amérique centrale	Guatemala	Peace Brigades International (PBI)	Protéger les personnes défenseur-e-s des droits humains au Guatemala à travers l'accompagnement international (projet 2022-2023)	29'000	
Amérique centrale	Haïti	Médecins du Monde	Prévention, éducation et prise en charge des violences basées sur le genre et amélioration de la santé sexuelle – Département Ouest (projet 2022-2023)	125'000	
Amérique centrale	Haïti	Lumière pour Haïti (LpH)	Construction d'un Centre de formation continue pour la formation des enseignant-e-s à Port-au-Prince, commune de Duvivier, bidonville de Cité-Soleil (projet 2022-2024)	20'000	
Amérique centrale	Mexique	Human Rights information and Documentation Systems (HURIDOCS)	Renforcement des capacités d'autoprotection des organisations et des communautés de défense des droits humains au Chiapas, renforcement de la documentation des violations des droits humains, régions Altos, Fronteriza y Costa (projet 2022-2023)	29'975	
Amérique centrale	Mexique	Casa Alianza Suisse	Renforcement des capacités à mener une vie sans violence chez les enfants résidents de Casa Alianza Mexico (projet 2023-2025)	72'000	
Amérique du Sud	Brésil	Association Nordeste	Plantation de 100'000 arbres pour le climat et la biodiversité. Bassins versants de la forêt tropicale Atlantique en frontière des Etats d'Alagoas et de Pernambuco, région du nord-est (projet 2022-2023)	29'980	
Amérique du Sud	Brésil	Association AYA – Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie	Pour une santé Yanomami véritablement différenciée et accès à l'eau : Mise en œuvre de la formation des sage-femmes Yanomami, agents indigènes de santé et agents indigènes d'assainissement sur le territoire Yanomami, Etat d'Amazonas (projet 2023-2024)	30'000	
Amérique du Sud	Colombie	Association Lectures Partagées	La Tulpa, une expérience agroécologique et solidaire (projet 2023-2025)	50'000	
Amérique du Sud	Colombie	Fondation Rezonance – La Muse pour la créativité entrepreneuriale	Diagnostic croisé de santé territoriale du bassin versant du Rhône, rapports avec la nature et promotion de la biodiversité, dialogue et sensibilisation du public, échanges entre représentants du Peuple autochtone Kogis de Colombie et scientifiques genevois (projet 2023-2024)	45'000	
Amérique du sud	Divers pays	FIAN International	Favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables, sains et équitables à partir d'initiatives paysannes, en réponse à la crise alimentaire et climatique, au Honduras et en Equateur (projet 2023-2025)	100'000	
Moyen-Orient	Yémen	Le Yémen à l'horizon 2030	Les pépinières de l'espoir: Pour accroître la résilience des populations et les moyens de subsistance agricole dans les régions de Manakkhah et Dhamar (projet 2022-2024)	15'000	
Moyen-Orient	Yémen	Association Helpcode Suisse	Soutien aux moyens de subsistance et développement des compétences des familles vulnérables (projet 2023-2024)	30'000	
Moyen-Orient	Palestine	Association Yaffa	Projet sourire : programme d'intervention psychosociale communautaire à Gaza, Palestine (projet 2023-2024)	29'500	
Moyen-Orient	Palestine	Association Secours aux enfants Bethléhem	Soins médicaux de qualité à l'hôpital de l'enfance Bethléhem (Caritas Baby Hospital). Soutien à long terme des sous-spécialisations de neurologie et de pneumologie, Cisjordanie (projet 2023-2024)	34'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Asie	Arménie	Global Apprenticeship Network (GAN)	Ensemble pour un apprentissage de qualité dans la région de Chirak (projet 2023-2024)	33'650	
Asie	Cambodge	EPER – Entraide protestante Genève - PPP	Défense des intérêts des familles paysannes et des peuples indigènes – Soutien au NGO Forum au Cambodge (projet 2022-2023)	34'473	
Asie	Cambodge	Association Krousar Thmey - Suisse	Soutenir la protection de l'enfance au Cambodge (projet 2023-2025)	100'000	
Asie	Cambodge	Association Hand in Hand Switzerland	Des moyens de subsistances durables pour les femmes en milieu rural, Province de Kratie (projet 2022-2023)	20'000	
Asie	Cambodge	Fondation Goutte d'eau – A Child Support Network	Centre d'excellence en handicap pour enfants à Neak Loeung au Cambodge. Foyers d'accueil pour des enfants en situation de handicap, centre de soins de jour et programme de soins à domicile (projet 2023-2024)	29'000	
Asie	Cambodge	Association Enfant du sourire Khmer - ESK	Projet Education 2023-2026 : Rattrapage scolaire et soutien aux étudiant-e-s issus de milieux défavorisés d'écoles primaires, secondaires (professionnelles) et universitaire (projet 2023-2025)	19'000	
Asie	Inde	Association Noé 21	Confort thermique pour des habitant-e-s de quartiers défavorisés en milieu urbain à Chennai (projet 2023-2025)	19'668	
Asie	Népal	Aide au Népal	«Pour une vie sans fumée». Amélioration de la santé et meilleure efficacité énergétique par la mise à disposition de fourneaux de cuisine familiaux dans cinq villages de montagne isolés (projet 2023-2024)	20'000	
Asie	Philippines	Association Virlianie	Une unité mobile pour les enfants de la rue à Manille. Promotion de l'éducation scolaire et régularisation de la situation administrative des enfants de rue à Manille (projet 2022-2023)	28'000	
Asie	Vietnam	The Hepatitis Fund (EndHep2030)	Éliminer la transmission du virus de l'hépatite virale B de la mère à l'enfant au Vietnam : Démontrer l'impact de l'introduction du dépistage et du traitement des femmes enceintes (projet 2021-2023)	50'000	
Asie	Vietnam	Action-Education Suisse	Promouvoir la qualité et l'inclusion de la petite enfance et de la parentalité au Vietnam (projet 2023-2024)	29'500	
Europe	Bosnie-Herzégovine	Association IAMANEH - Suisse	'Wompowerment': Soutien à la reprise économique et au progrès des survivantes de violences basées sur le genre. Améliorer les opportunités économiques et l'indépendance financière des femmes survivantes de la violence basée sur le genre (GBV), ou celles qui sont exposées à la violence dans 10 municipalités (projet 2022-2024)	75'000	
Europe	Moldavie	Child's Rights Connect	Autonomiser des enfants défenseurs des droits humains en Moldavie (projet 2022-2023)	55'000	
Europe	Ukraine	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	Aide humanitaire au Comité International de la Croix-Rouge (CICR) en soutien aux activités de la Société nationale de la Croix-Rouge ukrainienne. Achat d'une ambulance et de deux génératrices (projet 2023)	150'000	
Europe	Suisse	Association Lamaneh Suisse	Cycle de films sur les thématiques de violences à l'encontre des femmes, du 4 au 7 décembre 2023 à Genève (projet 2023)	6'100	
Europe	Suisse	Association Solidarité Ndem - Genève	Les perspectives de l'agroécologie en milieu sahélien. Table-ronde sur un cas exemplaire de 30 ans de d'agroécologie et de développement local au Sénégal (projet 2023)	3'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Europe	Suisse	Rencontres cinématographiques Palestine : Filmer c'est exister	Donner la voix à des cinéastes palestiniens et à des ONG actives dans la région, Genève, 12ème Rencontres cinématographiques Palestine : Filmer c'est exister, du 29 novembre au 3 décembre 2023 (projet 2023)	20'000	
Divers continents	Divers pays	CODAP - Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits humains	«Le Parcours CODAP» - Sensibilisation pour promouvoir l'engagement des jeunes en faveur des droits humains et le renforcement des capacités des jeunes en matière de droits humains, Suisse et divers pays de l'Afrique francophone (projet 2022-2023)	11'800	
Divers continents	Divers pays	SOS – Méditerranée Suisse	«Sauver, protéger et témoigner» - Opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée (projet 2023-2024)	40'000	
Divers continents	Divers pays	Association Festival du Film et Forum International sur les droits humains (FIFDH)	Edition 2022 du Festival du film et forum sur les droits de l'homme FIFDH. Dans le cadre de Convention 2019-2022 entre le DCTN-DFEL-FIFDH (convention prolongée jusqu'au 31.12.2023)	150'000	
Divers continents	Divers pays	Commission internationale des juristes (CIJ)	Renforcement des réseaux de plaidoyer contre l'impunité ONU – terrain. Renforcer l'accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains par la consolidation de l'état de droit dans sept pays cibles (Colombie, Myanmar, Népal, Tadjikistan, Tunisie, Zimbabwe et Ukraine) (projet 2022-2023)	95'000	
Divers continents	Divers pays	Service international pour les droits de l'Homme (SIDH)	«La nouvelle donne» - Soutenir des réponses féministes aux crises de droits humains. Renforcement des capacités de plaidoyer des femmes défenseuses des droits humains (FFDH) et appui pour leur participation au niveau des mécanismes internationaux et régionaux des droits humains en Asie, en Afrique et dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (projet 2022-2024)	120'000	
Divers continents	Divers pays	Global Detention Project	Observatoire Mondial de la détention migratoire, divers pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine (projet 2023-2024)	31'000	
Divers continents	Divers pays	JRR Association - Justice Rapid Response	Renforcer la justice pour les victimes de crimes internationaux et de graves violations des droits de l'homme, République populaire démocratique de Corée, Mexique et Syrie (projet 2023-2024)	96'911	
Divers continents	Divers pays	Climate Action Accelerator (CAA)	Construire avec des organisations d'aide nationales une approche durable, bas carbone et résiliente face aux risques climatiques, avec des organisations locales dans cinq pays : Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Bangladesh (projet 2023-2024)	10'000	
Divers continents	Divers pays	Association Terragir – Energie solidaire	Éducation au développement durable (EDD) au Burkina Faso, Bolivie et Inde : Burkina Faso (commune de Tenkodogo), Bolivie (Cochabamba, La Paz, El Alto, Sucre et Potosi), Inde (Bengale occidentale et Odisha) (projet 2023)	59'500	
Divers continents	Divers pays	Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)	Réaffectation de fonds pour l'accueil des délégués à la Genève internationale en raison de l'augmentation du nombre de délégués non gouvernementaux en 2023, avec un fonds complémentaire pris sur l'enveloppe financière de la DGVS (projet 2023)	10'617	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Divers continents	Divers pays	Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN)	Consolider le TIAN - Traité international sur l'interdiction des armes nucléaires. Renforcer les capacités pour faire progresser sa mise en œuvre de manière inclusive (projet 2023-2025)	100'000	
Divers continents	Divers pays	ILGA World - Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes	Soutenir la réalisation locale des résultats du plaidoyer lié à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression de genre et aux caractéristiques sexuelles (OSIEGCS) aux Nations Unies (projet 2023-2025)	100'000	
Divers continents	Divers pays	Association pour la Prévention de la Torture (APT)	Contribuer à la protection des femmes et personnes LGBTI+ privées de liberté (Afrique du Sud, Brésil, Maldives, Maroc, Mexique, Panama et Togo) (projet 2023-2025)	87'000	
Divers continents	Divers pays	Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)	Convention de partenariat 2022-2024. L'égalité femmes-hommes et le renforcement des droits des femmes et des filles dans les villes du réseau de l'AIMF	50'000	
Divers continents	Divers pays	Track impunity always (TRIAL)	Lutter contre l'impunité des individus et entreprises impliqués dans des crimes internationaux. Programme «Procédures et Enquêtes internationales». (projet 2021-2023)	75'000	
Divers continents	Divers pays	Organisation Mondiale contre la torture (OMCT)	Protection des enfants contre la torture – Replacer au centre des débats la protection des plus vulnérables face à la torture et aux mauvais traitements (Bénin, Brésil, Honduras, Népal, Philippines, Togo et Uruguay) (projet 2021-2023)	100'000	
Projets et associations financés directement par la Ville de Genève - Subventions nominatives				593'977	575'100
Divers continents	Divers pays	Track impunity always (TRIAL)	Subvention nominative 2023 - Promotion des droits humains - Lutte contre l'impunité	100'000	
Divers continents	Divers pays	Fondation Martin Ennals	Prix Martin Ennals pour les défenseur-e-s des droits humains. Subvention nominative 2023	50'000	
Afrique	Tchad	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	Subvention nominative 2023 - Affecté en 2023 au programme Tchad. Assistance aux communautés touchées par les situations de violence et promotion du respect du droit international humanitaire et des droits humains	100'000	
Divers continents	Divers pays	Médecins sans frontières (MSF)	Subvention nominative 2023	8'000	
Divers continents	Divers pays	Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (DOCIP)	Subvention nominative 2023 - Promotion des droits des Peuples autochtones	85'600	
Divers continents	Divers pays	Centre Europe - Tiers Monde (CETIM)	Subvention nominative 2023 - Programme de promotion des droits humains	51'500	
Divers continents	Divers pays	Emp'ACT (ex Genève Tiers-Monde)	Subvention nominative 2023	15'500	
Divers continents	Divers pays	Terre des Hommes Suisse - Genève	Subvention nominative 2023	8'900	
Divers continents	Divers pays	Organisation mondiale contre la torture (OMCT)	Subvention nominative 2023 - Promotion des droits humains	18'600	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Divers continents	Divers pays	Service International pour les Droits de l'Homme (SIDH)	Subvention nominative 2023 - Promotion des droits humains	4'100	
Divers continents	Divers pays	Appel de Genève - Geneva Call	Subvention nominative 2023 - Promotion des droits humains	30'900	
Divers continents	Divers pays	Centre d'Accueil de la Genève internationale (CAGI)	Subvention nominative 2023 - Pour le Service Accueil des Délégués et le Service ONG	100'000	
Divers continents	Divers pays	Centre d'Accueil de la Genève internationale (CAGI)	Ajustement technique	20'877	
TOTAL DIRECT DGVS				5'003'967	4'495'900
TOTAL GENERAL				7'453'967	6'945'900

6.4.2 Délégation à l'aménagement du territoire (DAT)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou des plans d'affectation du sol conduits par les services du Département des constructions de l'aménagement et de la mobilité, du Département des finances, de l'environnement et du logement ou encore par le Département de la sécurité et des sports et par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Frédérique Perler Madame Marie Barbey-Chappuis	Juillet 2011 (Règlement LC 21 212)

La Délégation à l'aménagement du territoire (DAT) a pour but de traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduits par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), par le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), par le Département de la sécurité et des sports (DSSP) ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève, sur demande du Conseil administratif.

La DAT définit et/ou valide les orientations des études, des rapports et les travaux à exécuter, et fixe des priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au Conseil administratif par le DACM, en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des magistrat-e-s en charge du DACM (Madame Frédérique Perler, conseillère administrative), du DFEL (Monsieur Alfonso Gomez, maire) et du DSSP (Madame Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative). La DAT comprend également la présence permanente de la codirection du DACM. Par ailleurs, les représentant-e-s des différents services de l'administration municipale sont régulièrement convié-e-s pour présenter techniquement les projets et les études soumis.

La présidence a été assurée par Madame Marie Barbey-Chappuis de février à décembre 2023.

En 2023, la DAT s'est réunie à 9 reprises. Madame Annick Viaccoz, responsable du secrétariat de la conseillère administrative du DACM, a assuré la préparation ainsi que la prise de notes de ces séances.

Parmi les nombreux dossiers instruits par la DAT, il convient de citer les objets les plus importants à savoir :

Plan stratégique de végétalisation (PSV+)

Plusieurs points de situation ont été faits sur le plan stratégique de végétalisation lors desquels différents projets pilotes et mandats d'études ont été présentés (arbres vs stationnement, arbres vs renouvellement d'enrobés, abribus végétalisés, toitures végétalisées, requalification d'espaces publics, etc.). La stratégie d'arborisation du domaine public, qui relève du PSV+ et répond à des objectifs politiques visant à augmenter massivement la canopée sur le territoire municipal, a également été présentée.

Centre de sécurité Rade

Les différentes variantes du projet de Centre de sécurité Rade proposées par le Canton de Genève ont été discutées afin que les membres de la DAT se positionnent sur le scénario préconisé. L'évolution du projet ainsi que les critères et enjeux, notamment le projet de zone de baignade à proximité du bâtiment, ont également été présentés.

Projet de Cornavin

Un point de situation a été fait sur la question des emprises temporaires et définitives nécessaires sur les parcelles de la Ville de Genève dans le cadre de ce projet.

Déménagement de Quai 9

Des points de situation ont été faits sur la question de la relocalisation de Quai 9, notamment s'agissant des différents sites identifiés.

Accessibilité et stationnement en Vieille-Ville

Des discussions ont eu lieu à la suite des études réalisées en 2022 et à l'enquête menée auprès des commerçant-e-s de la Vieille-Ville concernant la circulation routière, la gestion du contrôle d'accès et le stationnement dans le secteur.

Dans le cadre de ses travaux, la DAT a procédé à des auditions de personnes internes à l'administration municipale. Parmi ces dernières, mentionnons :

- le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité pour différentes présentations relatives aux aménagements temporaires devant l'école Ferdinand-Hodler, aux aménagements prévus aux rues de Fribourg et Chaponnière, à l'avant-projet de Rive et sur le secteur Grenus ;
- le Service des espaces verts concernant la plaine de Plainpalais s'agissant des cerclages de protection des arbres et des possibilités de plantations ;
- l'Unité des opérations foncières concernant le parc des Franchises et les modalités foncières envisageables au regard notamment des estimatifs liés aux frais d'entretien du parc ;
- le Service des espaces verts et le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité concernant le Jardin anglais et l'état des pelouses ;
- le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité et le Service logistique et manifestations en vue de faire un point de situation sur l'acquisition de toilettes publiques autonettoyantes ;
- le Service d'urbanisme, en présence de représentantes de la Direction du Département de la culture et de la transition numérique et du Service des écoles et institutions pour l'enfance, concernant le plan localisé de Chandieu et les demandes en équipements publics.

La DAT a également traité plusieurs autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées. Il s'agit entre autres de :

- une demande de la Mission permanente d'Autriche auprès de l'ONU à Genève d'accueillir de manière temporaire le monument Unitatis à Genève de mai 2023 à mai 2024 ;
- une demande de Suisse Tourisme, dans le cadre de leur City Campaign 2023, visant à mettre en avant les bassins et fontaines dans 9 villes suisses ;
- une demande du Collectif des Grottes et Pétanque relative à un projet de cabane au boulodrome du parc des Croupettes.

6.4.3 Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Préaviser les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innove.	Monsieur Sami Kanaan Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	Janvier 2016 (Règlement LC 21 181)

La Délégation à l'innovation sociétale (DGIN) a été créée en 2016. En 2023, elle était composée des magistrat-e-s en charge du Département de la culture et de la transition numérique, du Département des finances, de l'environnement et du logement, ainsi que du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Elle a pour mission principale de préaviser les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innove, selon le Règlement du programme d'encouragement à l'innovation sociétale «G'innove» (LC 21 181).

Le secrétariat du programme, assuré par le Service Agenda 21 – Ville durable, se charge d'organiser les séances de la DGIN. Par ailleurs, il coordonne l'analyse et le suivi des projets financés ; voir page www.geneve.ch/ginnove.

En 2023, le secrétariat a reçu 47 nouvelles demandes de financement. Sur l'ensemble de l'année, 445'832 francs ont été alloués à 20 projets, dont cinq ont été soutenus en continuité de décisions prises en 2021 et 2022, et 15 ont été nouvellement validés en 2023 par la Délégation G'innove, qui s'est réunie le 23 mars et le 28 septembre. En outre, le secrétariat de G'innove a également pris en charge divers frais de graphisme et de communication pour la promotion du programme, ainsi que pour la valorisation de deux projets soutenus (agirageneve.ch et [conversations carbone](http://conversations.carbone.ch)).

Cette année, plusieurs projets soutenus proposent des solutions innovantes pour former les habitant-e-s de tous âges, les accompagner dans leur transition écologique et leur apporter une meilleure connaissance de la nature en ville (Ateliers Zéro Polluants, Conversations carbone, Jeunes reporters pour l'environnement, Mite me in the dark, Médiation caprine, Plateforme agirageneve.ch). D'autres projets répondent aux défis des bouleversements climatiques (Climate action accelerator et Une pression urbaine). Cinq projets novateurs sont centrés sur les évolutions du monde agricole périurbain et des commerces de proximité (Casiers connectés CHIP, circuitcourt.ch, Field4Yield, outil ACP admin des Jardins de cocagne et OVO logistique urbaine). Trois projets favorisent la relocalisation de la production textile, l'upcycling et la réparation (De fil en fil, Histoire sans chute et Trans*freeshop). Deux projets luttent contre la précarité sociale (coopérative meriweza et Relais sans abris) et un projet vise une meilleure compréhension des enjeux de genre et de sexualité par les professionnel-le-s travaillant avec les jeunes (e-learning «Biologie et sexualités»).

Nom du bénéficiaire	Projet soutenu	Montant attribué	Montant budgété
G'innoVe - mandats (ligne 31)		13'238	30'060
Large Network	Nouveau graphisme et dépliants du programme G'innoVe	4'847	
Association Goodtrack	Communication du projet agirageneve.ch	4'943	
Affichage vert	Promotion de G'innoVe par affichage	1'616	
Baubüro In situ	Animation et visite dans la Zone industrielle Zurich (lien ZIC)	1'616	
Meta	Publicités Facebook pour divers projets en lien avec G'innoVe	218	
G'innoVe - subventions (ligne 36)		445'832	447'461
Association circuitcourt.ch	Un nouveau modèle d'agriculture contractuelle de proximité	20'000	
Association Climate action accelerator	Inventaire de solutions climatiques pour le secteur humanitaire	40'000	
Association De fil en fil	Atelier de tissage, arts textiles et relocalisation de savoir-faire	30'000	
Association Eco-impact	Conversations carbone - ateliers pour baisser son empreinte climat	5'762	
Association Goodtrack	Plateforme agirageneve.ch «La transition à portée de clics»	45'000	
Association Groupe santé Genève	Trans*freeshop - volet Upcycling d'habits et accessoires	11'360	
Association J'aime ma planète	Jeunes reporters pour l'environnement	21'000	
Association La Kapro	Médiation caprine et zoothérapie avec des chèvres retraitées	30'000	
Association Pôle invertébrés du bassin genevois	Mite me in the dark: science citoyenne et sensibilisation	20'910	
Association Une histoire sans chute	Ressourcerie textile	30'000	
Association Une pression urbaine	Mobilier urbain couvert de houblon pour rafraîchir la ville	45'000	
Burrus Development Group Sàrl	Field4Yield, plateforme web pour faciliter l'accès à la terre	6'400	
CHIP Sàrl	Casiers connectés pour le commerce local	10'000	
Coopérative Les jardins de cocagne	Intégration évolutive de l'outil « Admin ACP »	6'900	
Coopérative meriweza	Coopérative de salariat par et pour les acteurs-trices de la culture	40'000	
Fondation 022 Familles	Ateliers Zéro polluants	7'500	
HEPIA	Etude-action sur les abeilles sauvages terrioles	10'000	
OVO Sàrl	Système informatique open-source pour la logistique urbaine	20'000	
Université de Genève	Projet Relais sans-abrisme	20'000	
Université de Genève	Projet e-learning « Biologie et sexualités »	22'500	
Fondation pour l'expression associative	Végétalisons la MIA! - étude préliminaire non réalisée (raisons techniques)	-10'500	
Ajustement technique		14'000	
Total		459'070	477'521

6.4.4 Délégation à la transition numérique (DELTRANS)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Assister le Conseil administratif dans le pilotage et la coordination de la politique de la transition numérique. S'assurer du développement de projets numériques qui répondent aux axes prioritaires de cette politique. Préavis les rapports et propositions en matière de transition numérique au Conseil municipal.	Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez Monsieur Sami Kanaan	24 janvier 2018 (extrait CA n° 1) Décembre 2020 (Règlement LC 21 132)

En 2023, la Délégation à la transition numérique (DELTRANS) s'est réunie 4 fois (9 mars, 15 juin, 21 septembre et 14 décembre) sous la Présidence de Madame Marie Barbey-Chappuis. Les séances de la DELTRANS sont préparées conjointement par la Direction de la DSIC (Monsieur Thomas Royston et ses adjoint-e-s de direction) et la Direction du DCTN (Madame Virginie Todeschini et Monsieur Félicien Mazzola).

Les activités suivantes ont été réalisées par la DELTRANS tout au long de l'année 2023 :

Politique de transition numérique

Dans le cadre de la politique de transition numérique, la DELTRANS a plus spécifiquement traité les sujets suivants :

- validation de l'organisation de l'action « D-Tox, je nettoie mes données » et des partenariats y relatifs ;
- préavis favorable de la DELTRANS à viser une labellisation « Numérique Responsable » de niveau 2 ;
- prise de connaissance et préavis positif sur la nouvelle Stratégie d'inclusion numérique municipale ;
- prise de connaissance et validation du principe de développement d'un partenariat avec le Cyberpeace Institute dans le cadre d'un parrainage de la Ville de Genève du Centre de cybersécurité humanitaire et de sa promotion auprès de nos associations subventionnées actives dans l'inclusion numérique et les droits humains ;
- suivi de l'élaboration d'un document-cadre de politique des données qui englobe l'ensemble des dimensions concernant les données produites, conservées, transformées et partagées par la Ville de Genève. Le Conseil administratif a ensuite formellement validé ce document dans sa séance du 23 août 2023 ;
- suivi des différents enjeux liés aux nouvelles lois fédérales ou cantonales et préavis lors des consultations :
 - projet de Loi cantonale sur la géoinformation (SITG et sa gouvernance) ;
 - consultation fédérale sur la Stratégie « Administration numérique suisse 2024-2027 ».

Plan directeur de la transformation numérique de l'administration

Par ailleurs, la DELTRANS a été saisie par la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) pour traiter des projets suivants dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de la transformation numérique de l'administration :

- allocation des montants pour les portefeuilles E-Genève, E-Administration et Collaborations numériques en vue de l'élaboration du 2^{ème} Plan biennal de la transformation numérique (demande de crédit à soumettre au Conseil municipal en 2024) ;
- suivi de la cybersécurité et de sa gestion de crise. La DELTRANS a particulièrement été informée de l'attaque ciblée sur Genève mi-juin 2023. Dans le cadre du plan de gestion de cyber-crise, la DELTRANS a préavisé les propositions faites par le COMSEC-G et validé la sélection de services pilotes pour le travail d'élaboration des plans de continuité informatique ;
- prise de connaissance et préavis de la DELTRANS vis-à-vis du futur appel d'offres du Groupement SIS pour l'hébergement et la gestion de son informatique ;
- prise de connaissance du nouveau mode de fonctionnement de la gouvernance de la Business Intelligence et de l'avancement des grands programmes de transformation numérique de l'administration ;
- suivi de la poursuite de la démarche d'évaluation et de développement de la maturité numérique de l'administration et préavis favorable à la constitution d'un groupe de travail transversal piloté par la Direction des ressources humaines pour thématiser et prendre en compte les enjeux de l'impact du numérique sur l'évolution des métiers et des compétences. Le CA a ensuite formellement validé dans sa séance du 26 juillet 2023 la poursuite du travail sur la maturité numérique et l'appropriation du Plan directeur de la transformation numérique, la mise à jour de ce plan directeur et la constitution d'un groupe de travail RH dédié à la culture d'entreprise du numérique ;

- prise de connaissance des enjeux de la future maintenance du réseau de fibre métropolitain (par anticipation en vue du départ de l'actuel titulaire) : interne/externe et/ou en collaboration avec d'autres institutions et possibilités de partage avec des partenaires locaux.

La DELTRANS, par l'intermédiaire de Monsieur Sami Kanaan, s'est mise en relation avec la Conseillère d'Etat, Madame Carole-Anne Kast, afin de planifier une rencontre entre la DELTRANS et la DELNUM cantonale pour mutualiser les enjeux politiques partagés. Cette rencontre des deux délégations a eu lieu le 6 février 2024.

Dans le cadre de la présidence tournante de la DELTRANS, Monsieur Sami Kanaan a été désigné président pour l'année 2024.

6.4.5 Délégation en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Préaviser à l'intention du Conseil administratif tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et la conformité et proposer les mesures d'amélioration y relatives.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	13 février 2019 (extrait CA N°36) Règlement relatif à la délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité LC 21 193

La Délégation du Conseil administratif en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC) était composée de Madame Marie Barbey-Chappuis, maire, et de Monsieur Gomez de janvier à mai 2023 et, pour la seconde partie de l'année, de Monsieur Alfonso Gomez, maire, et de Madame Christina Kitsos.

Le secrétaire général prend part aux séances de la DELGRC. Celle-ci est assistée du gestionnaire des risques de la Ville de Genève.

En 2023, la DELGRC s'est réunie à quatre reprises conformément aux exigences réglementaires.

Elle a notamment :

- pris connaissance de l'avancement de l'auto-évaluation du système de contrôle interne de la Ville de Genève, selon le référentiel COSO 2013 et s'est positionnée quant à l'application de celui-ci ;
- analysé le risque de vétusté des bâtiments (évaluation et méthode de suivi). La DELGRC a conclu qu'il n'y a pas lieu de le remonter en risque institutionnel puisque le risque est géré au sein du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité ;
- examiné et préavisé le rapport 2023 sur la gestion des risques de l'administration municipale ;
- pris connaissance de la démarche d'auto-évaluation de la gouvernance en Ville de Genève et de l'outil conçu par le Contrôle financier (CFI). Le Secrétariat général compilera les réponses au questionnaire du CFI et présentera ensuite à la DELGRC les premiers résultats ;
- réalisé un suivi du plan de conformité.

6.4.6 Délégation à la transition écologique (DETE)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Assurer une articulation pertinente des enjeux climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, avec les autres enjeux politiques de la Ville de Genève et de la région.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Sami Kanaan Madame Frédérique Perler Madame Christina Kitsos	10 juin 2020 (extrait CA N°32) Novembre 2020 (Règlement LC 21 922)

La Délégation à la transition écologique (DETE) a été créée en 2020. En 2023, elle était composée des cinq magistrat-e-s représentant les cinq départements de la Ville de Genève. La présidence de la DETE est tournante et répartie entre Monsieur Alfonso Gomez et Madame Frédérique Perler.

La DETE a pour mission principale de conduire politiquement la Stratégie climat et d'identifier des ressources financières pour atteindre les objectifs de la stratégie. Elle assure une articulation pertinente et cohérente des enjeux climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, avec les autres enjeux politiques de la Ville de Genève, du Canton de Genève et du Grand Genève. Enfin, elle organise la communication interne et externe de la stratégie et est l'interlocutrice de la délégation correspondante du Conseil d'État.

En 2023, la présidence de la DETE a été assurée par Monsieur Alfonso Gomez. Le secrétariat a été assuré par le Service Agenda 21 – Ville durable qui a organisé les séances de la DETE ainsi que les séances de préparation. En 2023, afin de coordonner, développer et mettre en œuvre le travail, la task force climat était constituée d'une cheffe de projet à 80% au Service Agenda 21– Ville durable et d'un chef de projet à 60% au Service d'urbanisme, remplacé par une cheffe de projet à 80% à partir du mois d'octobre. Par ailleurs, une adjointe de direction du Service d'urbanisme y consacre 30% de son temps de travail. Les cheffes de ces deux services ont encadré ce travail sous les directions du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité et du Département des finances, de l'environnement et du logement.

L'année 2023 marque le premier anniversaire de la Stratégie climat. Le travail de la task force climat s'est concentré sur l'accompagnement de la mise en œuvre des différentes mesures, très hétérogènes tant du point de vue de leur périmètre d'action, de leur réalisation que de leur impact. Pour chaque axe stratégique, différents projets et actions ont été lancés, reflétant un engagement soutenu en faveur de la transition écologique.

Dans le contexte de la consommation de biens et services, des démarches significatives ont été entreprises pour promouvoir des pratiques alimentaires durables. Cela s'est concrétisé par la mise en œuvre de la charte de l'alimentation durable pour les réceptions de la Ville de Genève, ainsi que par la promotion du régime semi-végétarien dans les restaurants scolaires et les crèches. Une évaluation externe de la performance environnementale de ces mesures dans les restaurants scolaires démontre que les résultats obtenus dépassent aujourd'hui déjà les objectifs de la Confédération en matière d'alimentation durable et font de Genève une ville pionnière pour proposer une restauration collective en phase avec les objectifs climatiques.

Dans le domaine de l'énergie et des bâtiments, des investissements considérables ont été votés par le Conseil municipal pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments municipaux. Ces investissements concernent diverses stratégies, telles que l'assainissement des fenêtres (vitrages) et l'amélioration des enveloppes thermiques. De plus, des mesures ont été prises pour optimiser la consommation électrique des immeubles municipaux, notamment à travers l'assainissement de l'éclairage des communs. La mise en œuvre de systèmes de régulation dynamique du chauffage a également été initiée. En outre, un crédit a été voté pour la rénovation d'une partie importante des toitures plates du parc immobilier, intégrant l'assainissement du complexe d'isolation-étanchéité, la mise en place d'une végétalisation biodiversée et l'installation de panneaux solaires.

En ce qui concerne la mobilité, des projets ambitieux ont été conçus et déposés en autorisation de construire pour favoriser les transports en commun et la mobilité active (par ex. avenue du Mail et rue de Carouge). Par ailleurs, la Ville de Genève continue de procéder au renouvellement de son parc de véhicules en faveur de modèles plus sobres en carbone. En interne, le Conseil administratif a validé la mise sur pied d'un plan de mobilité pour le personnel de l'administration municipale avec pour objectif d'inciter l'ensemble du personnel à réduire ses déplacements en transport individuel motorisé et à les reporter sur des modes de transports alternatifs, et à valoriser les bonnes pratiques déjà en cours en matière de mobilité à travers différentes incitations.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, des projets sont développés pour augmenter les lieux de baignade naturels, facilitant ainsi le rafraîchissement de la population lors des périodes de forte chaleur (par ex. projet quai Wilson). Parallèlement, des actions ponctuelles (par ex. oasis de fraîcheur) et des projets à plus long terme (par ex. création

de nouveaux parcs, mise à ciel ouvert de rivières, végétalisation des préaux d'écoles, etc.) sont déployés et élaborés pour réduire les îlots de chaleur dans les quartiers à forte précarité. Des travaux ont également été entamés en vue de désimperméabiliser des surfaces (par ex. place de la Synagogue), favorisant l'infiltration des eaux et réduisant les risques d'inondation et de ruissellement.

Dans le domaine de la biodiversité, la Ville de Genève a créé un comité de pilotage « biodiversité » au sein de l'administration municipale chargé d'accompagner l'élaboration de la Stratégie biodiversité et de son plan d'actions.

Sur le plan financier, la Ville a émis un emprunt obligataire « vert » pour financer la transition écologique des infrastructures communales et des bâtiments. Ces démarches illustrent l'engagement continu de la Ville de Genève en faveur du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques.

La task force a également travaillé sur le chiffrage du coût des mesures et sur l'élaboration d'une stratégie financière. Par rapport à cette dernière, deux mandats ont été réalisés : le premier, porte sur le potentiel économique de la Stratégie climat (le coût de l'inaction) et le second sur les différents mécanismes de financement de la transition écologique. Finalement, une analyse du Plan financier d'investissement (PFI) a été effectuée afin de déterminer quels objets du PFI sont en lien avec les mesures de la Stratégie climat.

En 2023, la DETE s'est réunie quatre fois : en février, mai, juin et novembre. Ces séances ont permis d'informer les magistrat-e-s de l'avancement des mesures, de présenter les premiers résultats des projets et les résultats des mandats.

L'année 2024 sera consacrée au développement d'outils de suivi (notamment une grille d'indicateurs et un diagnostic de vulnérabilité), à la mise en œuvre progressive des mesures de la Stratégie climat, à la mise en place de processus participatifs autour de la stratégie (par ex. sentier du climat), ainsi qu'à la recherche de ressources nécessaires pour pouvoir atteindre les objectifs fixés. Un premier bilan intermédiaire sera également publié.

6.4.7 Délégation à la politique économique (DELECO)

But	Représentant-e-s du CA	Création
Assister et conseiller le Conseil administratif dans l'élaboration, le pilotage, la coordination et la mise en œuvre de sa stratégie en matière de politique économique dans le cadre de son programme de législature. Assurer une articulation pertinente avec les autres politiques publiques de la Ville de Genève. Proposer des choix et arbitrages en lien avec la mise en œuvre et le suivi de la stratégie économique et mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ceux-ci.	Monsieur Sami Kanaan Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez	10 juin 2020 (extrait CA N°32) 14 octobre 2020 (extrait CA N°39) Mai 2021 (Règlement LC 21 831)

Sous la présidence du conseiller administratif Sami Kanaan, la 3^{ème} année de la DELECO a débuté avec l'entrée en fonction du délégué à l'économie. L'objectif initial était l'élaboration d'une Stratégie économique d'ici la fin de l'année 2023, suivie d'un Plan d'actions en début d'année 2024. La première partie de l'année a été consacrée à l'acquisition d'une meilleure connaissance du tissu économique genevois et à l'établissement d'un réseau relationnel ; ces démarches ont fortement contribué à l'élaboration de la stratégie. La Délégation à la politique économique (DELECO) a également travaillé sur divers dossiers.

Janvier à juin : Connaissance du tissu économique

Les membres de la DELECO ont organisé quatorze «petits-déjeuners de l'économie» au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard, rencontrant des représentant-e-s de divers secteurs économiques. Ces rencontres ont inclus des échanges avec les représentant-e-s de la Fongit, de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), de la Trust Valley, de la Mediterranean Shipping Company (MSC), de la Fondation du Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG), de la Fondation Genève Place Financière (FGPF), de Patek Philippe, de la Fédération des Entreprises Romandes (FER), de Rolex, de Swiss Sustainable Finance, de Roxbury, de Genilem, de l'Association des Brasseries Indépendantes de Genève (ABIG) et du Groupement des entreprises Multinationales (GEM). Ces échanges ont permis de préciser les besoins, les attentes, les préoccupations et les modes de collaboration des acteurs et actrices de l'économie ainsi que de solutionner des situations délicates et d'identifier de potentielles opportunités de collaboration dont certaines seront développées dès 2024.

Le délégué à l'économie a également mis à profit l'année 2023, et tout particulièrement le premier semestre, pour aller à la rencontre des entreprises afin de comprendre leurs besoins et attentes et de se faire connaître. Il a ainsi rencontré environ 250 acteurs issus de la diversité du tissu économique genevois, tant par leur taille, leur structure que leur secteur d'activité.

Juillet à décembre : Elaboration de la stratégie

Au cours du second semestre, la DELECO a structuré les informations collectées au travers des rencontres avec les milieux économiques afin d'élaborer la Stratégie économique 2024-2030. Publiée le 6 novembre, elle se compose de quatre axes et de 26 mesures, visant à réaliser la Vision 2030 d'une ville économiquement attractive et attentive au développement durable. Les axes sont :

- Axe I : Maintenir et stimuler la richesse du tissu économique genevois ;
- Axe II : Renforcer l'économie de proximité et la diversité du petit commerce ;
- Axe III : Accompagner les entreprises dans la transition environnementale, sociale et de gouvernance ;
- Axe IV : Accompagner la transformation du secteur économique.

Autres réalisations

- Une lettre d'informations a été envoyée à toutes les entreprises de la Ville de Genève pour présenter la DELECO, générant plusieurs dizaines de sollicitations ;
- Un portrait économique grand public a été publié pour présenter le tissu économique de la Ville de Genève de manière succincte et imagée ;
- La notoriété croissante de la DELECO a suscité une augmentation des demandes de collaborations et de soutiens à des projets et événements ;
- La DELECO a apporté son expertise économique sur divers dossiers, notamment le Plan directeur communal et la planification du futur quartier des Acacias ;
- Un événement promouvant la durabilité auprès des entreprises a été organisé le 27 novembre, attirant plus de 100 personnes ;
- La croissance du réseau auprès des acteurs économiques a permis à la DELECO de solutionner des problématiques d'entreprise et d'apporter une contribution significative au développement économique de la Ville de Genève.

The background of the page is split diagonally from the bottom-left corner to the top-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif

6.5 Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif

6.5.1 Rémunérations

En francs	Mme Barbey-Chappuis DSSP		M. Gomez DFEL		M. Kanaan DCTN		Mme Kitsos DCSS		Mme Perler DACM		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Traitement de base	261'971	255'656	261'971	255'656	261'971	255'656	261'971	255'656	261'971	255'656	1'309'854	1'278'279
Indemnité fixe de Mairie	2'708	3'792	3'792	-	-	-	-	-	-	2'708	6'500	6'500
Total	264'679	259'447	265'762	255'656	261'971	255'656	261'971	255'656	261'971	258'364	1'316'354	1'284'779

Les indemnités fixes de Mairie sont pour :

- Mme Frédérique Perler, d'un montant de CHF 2'708, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 mai 2022 (5 mois) ;
- Mme Marie Barbey-Chappuis, d'un montant de CHF 3'792, pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 décembre 2022 (7 mois) et d'un montant de CHF 2'708, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mai 2023 (5 mois) ;
- M. Alfonso Gomez, d'un montant de CHF 3'792, pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2023 (7 mois).

6.5.2 Frais professionnels

Les montants indiquent les remboursements effectués par la Ville de Genève au titre des frais professionnels, hormis les frais de téléphonie pris en charge directement par la Ville de Genève.

Ces montants reflètent les données analytiques disponibles dans le progiciel de gestion pour chaque membre du Conseil administratif.

En francs	Mme Barbey-Chappuis DSSP		M. Gomez DFEL		M. Kanaan DCTN		Mme Kitsos DCSS		Mme Perler DACM		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Frais de repas à Genève avec des participant-e-s externes	421	1'120	1'972	1'932	2'706	1'116	1'397	-	514	1'815	7'010	5'984
Frais de repas hors Genève avec des participant-e-s externes	105	-	-	-	742	531	-	-	-	-	847	531
Frais de repas liés aux séances du Conseil municipal	323	308	464	166	-	42	-	-	-	84	787	600
Frais de repas avec des participant-e-s internes à l'administration	1'487	850	1'330	2'027	751	1'237	436	416	520	737	4'523	5'267
Frais de déplacement (Grand Genève ou en Suisse)	685	647	724	414	1'956	1'793	256	756	151	-	3'772	3'610
Frais de voyage (en dehors du Grand Genève et de Suisse)	-	1'883	-	-	815	11'892	286	-	-	-	1'101	13'775
Frais liés à l'Association des communes genevoises	-	2'590	2'785	2'665	2'785	2'665	-	2'590	2'710	2'590	8'280	13'100
Frais d'hébergement	1'548	-	-	494	3'100	2'613	283	-	-	-	4'931	3'107
Frais de téléphonie mobile	-	-	496	494	-	-	501	499	491	491	1'488	1'484
Autres frais	-	89	-	208	100	160	34	-	-	94	134	550
Total	4'568	7'486	7'771	8'399	12'954	22'050	3'194	4'262	4'386	5'811	32'873	48'008

Annexes

7.1 Classification fonctionnelle MCH2

Fonctionnelle	Désignation
0	Administration générale
01	Conseil municipal et exécutif
02	Services généraux
1	Ordre et sécurité publics
11	Sécurité publique
14	Questions juridiques
15	Service du feu
16	Défense
2	Formation
21	Scolarité obligatoire
29	Formation, autres
3	Culture, sport et loisirs
31	Héritage culturel
32	Culture, autres
33	Médias
34	Sports et loisirs
4	Santé
41	Hôpitaux, homes médicalisés
42	Soins ambulatoires
49	Santé publique, non mentionné ailleurs
5	Sécurité sociale
52	Invalidité
53	Vieillesse et survivants
54	Famille et jeunesse
55	Chômage
56	Construction de logements sociaux
57	Aide sociale et domaine de l'asile
59	Domaine social, non mentionné ailleurs
6	Transports
61	Circulation routière
62	Transports publics
63	Transports, autres
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire
71	Approvisionnement en eau
72	Traitement des eaux usées
73	Gestion des déchets
75	Protection des espèces et du paysage
76	Lutte contre la pollution de l'environnement
77	Protection de l'environnement, autres
79	Aménagement du territoire
8	Economie publique
81	Agriculture
84	Tourisme
85	Industrie, artisanat et commerce
9	Finances et impôts
91	Impôts
92	Conventions fiscales
93	Péréquation financière et compensation des charges
95	Quotes-parts, autres
96	Administration de la fortune et de la dette
97	Redistributions

7.2 Dérivation des fonctionnelles par centre de coûts

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
01	Conseil municipal et exécutif	A0020199	Service du Conseil municipal	SG	A007	Service du Conseil municipal (SCM)
		A7001099	Conseil municipal	SG	A700	Conseil municipal
		A8001099	Conseil administratif	SG	A800	Conseil administratif
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
02	Services généraux	10010099	Dir. dép. finances, envir. et logement	1	1000	Dir. dép. finances, envir. et logement
		10020099	Secteur des assurances	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		10040099	Comptabilité	1	1100	Direction financière
		10050399	Immeubles publics PA	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10050699	Salles communales	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10055299	Droits de superficie PA	1	1200	Gérance immobilière municipale
		11000099	Finance et budget	1	1100	Direction financière
		11000199	Direction financière	1	1100	Direction financière
		11070199	CMAI - Unité Administration-Achats	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11070299	CMAI - Crédits d'investissements	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11070399	CMAI - Unité Impression	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11090099	Dir. systèmes d'information et communic.	3	3501	Dir. systèmes d'information et communic.
		20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		20030099	Information-Communication	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		21070099	Energie	2	2403	Energie
		23020099	LOM - Administration et direction	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		23020299	LOM - Unité gestion des véhicules	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		23020499	LOM - Unité ateliers généraux	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		24000099	Direction du patrimoine bâti	2	2400	Direction du patrimoine bâti
		26000099	Direction et administration	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
		30010099	Dir. dép. culture & transition numérique	3	3001	Dir. dép. culture & transition numérique
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction département sécurité et sports
		50010099	Dir.cohésion sociale et solidarité	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		A0010099	Direction du Secrétariat général	SG	A001	Direction du Secrétariat général
		A0020299	Espace Ville de Genève	SG	A004	Relations extérieures et communications
		A0020499	Information et communication	SG	A004	Relations extérieures et communications
		A0020599	Archives	SG	A001	Direction du Secrétariat général
		A0020799	Réceptions	SG	A001	Direction du Secrétariat général
		A0030099	Service juridique	SG	A003	Service juridique
		A0040099	Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communications
		A0100099	Direction ressources humaines	1	1300	Direction ressources humaines
		A0105099	DRH - Divers - RH	1	1300	Direction ressources humaines
		A0105199	DRH - Traitement social	1	1300	Direction ressources humaines
		A0105399	DRH - Mobilité	1	1300	Direction ressources humaines
		A0105499	DRH - Jeunes	1	1300	Direction ressources humaines
		A0105599	DRH - Civilistes	1	1300	Direction ressources humaines
		A0105699	DRH - Pensionnés par le budget	1	1300	Direction ressources humaines
		A8001599	Divers - Conseil administratif	SG	A800	Conseil administratif
		A9001099	Contrôle financier	SG	A900	Contrôle financier
11	Sécurité publique	40060099	Service de la police municipale	4	4006	Service de la police municipale
14	Questions juridiques	40070099	Service de l'espace public	4	4007	Service de l'espace public
		50050099	Etat civil	5	5005	Service de l'état civil
15	Service du feu	40033099	Sapeurs-pompiers professionnels	4	4003	Incendie et secours
		40035099	Sapeurs-pompiers volontaires	4	4003	Incendie et secours
16	Défense	40040099	LOM - Unité protection civile	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
21	Scolarité obligatoire	50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50030099	Administration et patrimoine	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50030199	Logistique et conciergerie - Ecoles	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50035199	Fêtes et manifestations	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50035499	Patrouille scolaire	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50035799	Infrastructures périscolaires	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50075199	Action sociale	5	5007	Social
29	Formation, autres	11090099	Dir. systèmes d'information et communic.	3	3501	Dir. systèmes d'information et communic.
		14000499	Fonds apprentissage	1	1400	Agenda 21 - Ville durable
		32040099	Muséum d'histoire naturelle	3	3204	Muséum d'histoire naturelle (MHN)
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50030099	Administration et patrimoine	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
31	Héritage culturel	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		20020099	Conservation du patrimoine architectural	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		31066199	Arts visuels	3	3106	Service culturel (SEC)
		32010099	Conservatoire et jardin botaniques	3	3201	Conservatoire et jardin botaniques (CJB)
		32020099	Musée d'art et d'histoire	3	3202	Musées d'art et d'histoire (MAH)
		32020499	Maison Tavel	3	3202	Musées d'art et d'histoire (MAH)
		32020599	Musée Ariana	3	3205	Musée Ariana
		32030099	Musée d'ethnographie	3	3203	Musée d'ethnographie (MEG)
		32040099	Muséum d'histoire naturelle	3	3204	Muséum d'histoire naturelle (MHN)
		A0020699	Agenda 21	1	1400	Agenda 21 - Ville durable
32	Culture, autres	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		23020199	LOM - Unité matériel de fêtes	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		30010099	Dir. dép. culture & transition numérique	3	3001	Dir. dép. culture & transition numérique
		31011099	Scènes culturelles	3	3106	Service culturel (SEC)
		31012099	Ateliers de décors de théâtre	3	3106	Service culturel (SEC)
		31060099	Service culturel	3	3106	Service culturel (SEC)
		31061399	Fête de la musique	3	3106	Service culturel (SEC)
		31066199	Arts visuels	3	3106	Service culturel (SEC)
		31100099	Grand Théâtre de Genève	3	3110	Grand Théâtre de Genève
		32020199	Bibliothèque d'art et d'archéologie	3	3202	Musées d'art et d'histoire (MAH)
		32020599	Musée Ariana	3	3205	Musée Ariana
		32025499	Nuit de la science NDLS	3	3204	Muséum d'histoire naturelle (MHN)
		33010099	Dir. bibliothèques municipales	3	3301	Bibliothèques municipales (BMU)
		33020099	Bibliothèque de Genève	3	3302	Bibliothèque de Genève (BGE)
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction département sécurité et sports
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
33	Médias	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		30010099	Dir. dép. culture & transition numérique	3	3001	Dir. dép. culture & transition numérique
		31060099	Service culturel	3	3106	Service culturel (SEC)
		A0020499	Information et communication	SG	A004	Relations extérieures et communications
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
34	Sports et loisirs	14000099	La Ville est à vous	5	5008	Service de la jeunesse
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction département sécurité et sports
		40020199	Sports - Direction	4	4002	Sports
		40020299	Sports - Finances et planification	4	4002	Sports
		40020599	Sports - Equipements et infrastructures	4	4002	Sports
		40020699	Sports - Piscines	4	4002	Sports
		40020799	Sports - Patinoires	4	4002	Sports
		40020899	Sports - Centres sportifs et stades	4	4002	Sports

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
		40020999	Sports - Prestations sportives	4	4002	Sports
		40021199	Sports - Evènements et partenariats	4	4002	Sports
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50030099	Administration et patrimoine	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50035099	Colonies de vacances	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50035799	Infrastructures périscolaires	5	5003	Ecoles et institutions pour l'enfance
		50040099	Espaces verts et environnement	1	1800	Service des espaces verts
		50080099	Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
41	Hôpitaux, homes médicalisés	50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
42	Soins ambulatoires	40040099	LOM - Unité protection civile	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	50075099	Dispositif social proximité (DSP)	5	5007	Social
52	Invalidité	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
53	Vieillesse et survivants	50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50075599	Aîné-e-s	5	5007	Social
54	Famille et jeunesse	50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50020099	Direction du service de la petite enfance	5	5002	Service de la petite enfance
		50020199	Marie Goegg-Pouchoulin	5	5002	Service de la petite enfance
		50080099	Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
55	Chômage	A0020699	Agenda 21	1	1400	Agenda 21 - Ville durable
56	Construction de logements sociaux	10010099	Dir. dép. finances, envir. et logement	1	1000	Dir. dép. finances, envir. et logement
57	Aide sociale et domaine de l'asile	10000499	Délégation Genève solidaire	1	1400	Agenda 21 - Ville durable
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		50070099	Direction - action sociale centralisée	5	5007	Social
		50075099	Dispositif social proximité (DSP)	5	5007	Social
		50075199	Action sociale	5	5007	Social
		50075699	Dispositif d'urgence sociale (DUS)	5	5007	Social
		A0020699	Agenda 21	1	1400	Agenda 21 - Ville durable
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	10000499	Délégation Genève solidaire	1	1400	Agenda 21 - Ville durable
		A0040099	Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communications
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
61	Circulation routière	21045099	Eclairage public	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
		23050399	Unité nettoyage des voiries	4	4010	Voirie - Ville propre
		26000499	Espaces publics-aménagement & entretien	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
		26020399	Monuments et fontaines	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
		40060099	Service de la police municipale	4	4006	Service de la police municipale
		40070099	Service de l'espace public	4	4007	Service de l'espace public
62	Transports publics	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		50080099	Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
63	Transports, autres	26000499	Espaces publics-aménagement & entretien	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
71	Approvisionnement en eau	26020399	Monuments et fontaines	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
72	Traitement des eaux usées	23020099	LOM - Administration et direction	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		23020499	LOM - Unité ateliers généraux	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		23020599	LOM - Nettoyement WC	4	4009	Logistique et manifestations (LOM)
		26020199	Assainissement des eaux	2	2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité
73	Gestion des déchets	23050099	Direction et administration	4	4010	Voirie - Ville propre
		23050299	Unité de collecte des déchets	4	4010	Voirie - Ville propre

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts	Dpt	Service	
		23050499	Unité gestion des incivilités	4	4010 Voirie - Ville propre
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001 Direction département sécurité et sports
75	Protection des espèces et du paysage	50015099	Unité vie associative	5	5001 Dir. dép. cohésion sociale et solidarité
		A0020699	Agenda 21	1	1400 Agenda 21 - Ville durable
76	Lutte contre la pollution environnement	14000599	G'innove	1	1400 Agenda 21 - Ville durable
		20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001 Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		A0020699	Agenda 21	1	1400 Agenda 21 - Ville durable
77	Protection de l'environnement, autres	50060099	Direction pompes funèbres	5	5006 Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065099	Centre funéraire	5	5006 Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065199	Cimetières	5	5006 Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065299	Organisation des obsèques	5	5006 Pompes funèbres, cimetières & crématoire
79	Aménagement du territoire	21020099	Opérations foncières	2	2001 Dir. dép. aménag. construct. et mobilité
		21030099	Urbanisme	2	2202 Urbanisme
81	Agriculture	A0020699	Agenda 21	1	1400 Agenda 21 - Ville durable
85	Industrie, artisanat et commerce	A0020699	Agenda 21	1	1400 Agenda 21 - Ville durable
91	Impôts	10015199	Centimes additionnels et impôts spéciaux	1	1100 Direction financière
		10060099	Taxe professionnelle	1	1600 Taxe professionnelle
		11010899	LRT	1	1100 Direction financière
92	Conventions fiscales	10015199	Centimes additionnels et impôts spéciaux	1	1100 Direction financière
93	Péréquation financière et compens.charg.	10015199	Centimes additionnels et impôts spéciaux	1	1100 Direction financière
95	Quotes-parts, autres	10010099	Dir. dép. finances, envir. et logement	1	1000 Dir. dép. finances, envir. et logement
96	Administration de la fortune et la dette	10015299	Revenus des capitaux	1	1100 Direction financière
		10015399	Charges de la dette consolidée	1	1100 Direction financière
		10015499	Frais d'emprunts et divers	1	1100 Direction financière
		10015599	Réévaluations du PF	1	1100 Direction financière
		10015699	Hôtel Métropole	1	1100 Direction financière
		10015799	Hôtel Restaurant PEV	1	1100 Direction financière
		10020099	Secteur des assurances	1	1700 Centrale mun. d'achat et d'impression
		10040099	Comptabilité	1	1100 Direction financière
		10050199	Comptes de régie	1	1200 Gérance immobilière municipale
		10050299	Immeubles locatifs PF	1	1200 Gérance immobilière municipale
		10050399	Immeubles publics PA	1	1200 Gérance immobilière municipale
		10050799	Comptes Ville de Genève - Propriétaire	1	1200 Gérance immobilière municipale
		10055199	Droits de superficie PF	1	1200 Gérance immobilière municipale
		10060099	Taxe professionnelle	1	1600 Taxe professionnelle
		11000199	Direction financière	1	1100 Direction financière
		11070199	CMAI - Unité Administration-Achats	1	1700 Centrale mun. d'achat et d'impression
		11090099	Dir. systèmes d'information et communic.	3	3501 Dir. systèmes d'information et communic.
		21070099	Energie	2	2403 Energie
		23020099	LOM - Administration et direction	4	4009 Logistique et manifestations (LOM)
		23050099	Direction et administration	4	4010 Voirie - Ville propre
		23050399	Unité nettoyage des voiries	4	4010 Voirie - Ville propre
		32020599	Musée Ariana	3	3205 Musée Ariana
		32030099	Musée d'ethnographie	3	3203 Musée d'ethnographie (MEG)
		33010099	Dir. bibliothèques municipales	3	3301 Bibliothèques municipales (BMU)
		40033099	Sapeurs-pompiers professionnels	4	4003 Incendie et secours
		40060099	Service de la police municipale	4	4006 Service de la police municipale
		50020099	Direction du service de la petite enfance	5	5002 Service de la petite enfance
		50030099	Administration et patrimoine	5	5003 Ecoles et institutions pour l'enfance

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
		50040099	Espaces verts et environnement	1	1800	Service des espaces verts
		50065099	Centre funéraire	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065199	Cimetières	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50075199	Action sociale	5	5007	Social
		50075599	Aîné-e-s	5	5007	Social
		50075699	Dispositif d'urgence sociale (DUS)	5	5007	Social
		50080099	Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
		A0040099	Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communications
97	Redistributions	21070099	Energie	2	2403	Energie

7.3 Lexique

A21	Service Agenda 21 - Ville durable
ACG	Association des communes genevoises
AGCM	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
ARI	Musée Ariana
BGE	Bibliothèque de Genève
BMU	Bibliothèques municipales
CA	Conseil administratif
CAP	Institution de prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève
CFI	Contrôle financier
CGE	Comptabilité générale
CIV	Service de l'état civil
CJB	Conservatoire et Jardin botaniques
CM	Conseil municipal
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression
COATTRIM	Commission d'attribution immobilière
CODIR	Comité de direction
COMIN	Commission des investissements
CPI	Caisse de prévoyance interne
DACM	Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
DAT	Délégation à l'aménagement du territoire
DB	Disponible budgétaire
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DELECO	Délégation à la politique économique
DELGRC	Délégation en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité
DELTRANS	Délégation à la transition numérique
DETE	Délégation à la transition écologique
DF	Domaine fonctionnel
DFEL	Département des finances, de l'environnement et du logement
DFIN	Direction financière
DGIN	Délégation à l'innovation sociétale
DGVS	Délégation Genève Ville Solidaire
DPBA	Direction du patrimoine bâti
DRH	Direction des ressources humaines
DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication
DSSP	Département de la sécurité et des sports
ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance
ENE	Service de l'énergie
ETP	Equivalent temps plein
FDAP	Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire
FGC	Fédération genevoise de coopération
FIA	Fonds intercommunal d'assainissement
FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
FTE	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF
GIM	Gérance immobilière municipale
GTG	Grand Théâtre de Genève
kCHF	Milliers de francs suisses
LAC	Loi sur l'administration des communes
LEX	Service juridique

LOM	Service logistique et manifestations
LRPFI	Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité
LRT	Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton
MAH	Musées d'art et d'histoire
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2 - communes genevoises
MEG	Musée d'ethnographie
MHN	Muséum d'histoire naturelle
MHS	Musée d'histoire des sciences
N/A	Non applicable
PA	Patrimoine administratif
PCSMU	Politique de cohésion sociale en milieu urbain
PF	Patrimoine financier
PM	Personnes morales
PP	Personnes physiques
PPI	Prestations du personnel en faveur des investissements
RAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes
RFFA	Réforme fiscale et financement de l'AVS
RH	Ressources humaines
SAFCO	Service des affaires communales
SAPE	Structure d'accueil de la petite enfance
SCM	Service du Conseil municipal
SDPE	Service de la petite enfance
SEC	Service culturel
SEJ	Service de la jeunesse
SEP	Service de l'espace public
SEVE	Service des espaces verts
SG	Secrétariat général
SIG	Services industriels de Genève
SIS	Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (Groupement SIS)
SOC	Social
SPF	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire
SPM	Service de la police municipale
SPO	Service des sports
SREC	Service des relations extérieures et de la communication
TPC	Taxe professionnelle communale
URB	Service d'urbanisme
VVP	Service Voirie - Ville propre